université PARIS-SACLAY

Comment s'épuise le crime ?

Contextes, parcours et représentations des processus de désistance sur le territoire parisien

The unmaking of crime. Contexts, pathways and representations of the processes of desistance in Paris

Thèse de doctorat de l'université de Paris-Saclay

École doctorale n° 629, Sciences Sociales et Humanités (SSH)

Spécialité du doctorat : Science politique

Unité de recherche : Université Paris-Saclay, UVSQ, CNRS,

Centre de recherches Sociologiques sur le Droit et les Institutions pénales,

78280, Guyancourt, France

Référent : Université de Versailles-Saint-Quentin-en-Yvelines

Thèse présentée et soutenue à Paris-Saclay, le 30 Mars 2021, par

Valerian BENAZETH

Composition du jury

Jacques de MAILLARD Professeur de science politique, Université de Versailles Saint-Quentin-en-Yvelines, CESDIP	Président & examinateur
Isabelle Fortin-DUFOUR Professeure, Université de Laval	Rapporteure
Laurent MUCHIELLI Directeur de recherche au CNRS, Laboratoire méditerranéen de sociologie UMR 7305	Rapporteur
Stephen FARRALL Professeur de Criminologie, Université de Derby	Examinateur
Marwan MOHAMMED Chargé de recherche au CNRS, Centre Maurice Halbwachs UMR 8097	Examinateur

Direction de la thèse

Philippe ROBERT Directeur de recherche émérite au CNRS, CESDIP	Directeur de thèse
Renée ZAUBERMAN Directrice de recherche au CNRS, CESDIP	Co-directrice de thèse

Thèse de doctorat

NNT : 2021UPASU003

Titre : Comment s'épuise le crime ? Contextes, parcours et représentations des processus de désistance sur le territoire parisien.

Mots clés : désistance, sortie de délinquance, déviance, prévention, probation, réhabilitation.

Résumé : Depuis la seconde moitié du XXe siècle, la tendance punitive de nos sociétés a abouti à une surpopulation carcérale. En France elle s'élève au 1er janvier 2020 à 70 651 détenus écroués pour 61 080 places opérationnelles. Un intérêt particulier se développe pour les moyens de prévenir l'entrée des jeunes dans une carrière de délinquance et réduire les taux élevés de récidive : dans les trois ans après une incarcération, 2 sortants sur 3 retournent en prison.

Après le développement de plusieurs dispositifs d'aménagements de peine et de mesures alternatives à la prison, la probation a dû faire face à de nombreuses critiques. C'est encore plus le cas depuis l'essor des paradigmes de l'analyse rationnelle du crime.

En réponse, les recherches sur la désistance ont émergé aux États-Unis et prouvé que la grande majorité des personnes impliquées dans la délinquance finit par en sortir. Étudier les mécanismes qui président au processus de sortie des carrières dans la délinquance en France constitue ainsi le cœur de cette thèse. Au cours de cette recherche, la méthode de l'entretien biographique a permis de recueillir 33 parcours de désistance sur le territoire parisien.

Title : The unmaking of crime. Contexts, pathways and representations of the processes of desistance in Paris

Keywords : desistance from crime, deviance, prevention, probation, rehabilitation, recidivism.

Abstract : Since the second half of the 20th century, the punitive trend in our societies has led to prison overcrowding. In France, as of 1 January 2020, there were 70,651 prisoners in prison and 61,080 operational places. Particular interest is developing in ways of preventing young people from entering a career of delinquency and reducing the high rates of recidivism: within three years of incarceration, two out of three offenders return to prison

Following the development of several sentence modification schemes and alternatives to prison, probation has faced a lot of criticism. This is even more the case since the development of paradigms of rational crime analysis..

In response, research on desistance has emerged in the United States and has shown that the vast majority of people involved in crime eventually get out of it. Studying the mechanisms that govern the process of exiting delinquency in France is thus at the heart of this thesis. In the course of this research, 33 tales of desistance were collected on the Parisian territory, using the biographical interview method.

Maison du doctorat de l'Université Paris-Saclay

2ème étage aile ouest, Ecole normale supérieure Paris-Saclay

4 avenue des Sciences,

91190 Gif sur Yvette, France

Remerciements

J'adresse mes vifs remerciements au directeur de cette thèse, Philippe Robert, pour son tutorat et sa patience pour améliorer ce texte. J'estime le privilège d'avoir bénéficié de son soutien pour achever cet ouvrage. Je remercie également Renée Zauberman, co-directrice, pour son infinie passion pour l'art précis du langage et la reprise de mes écrits pour les rendre plus digestes et compréhensibles. Jacques de Maillard, co-directeur au début de cette thèse, pour son soutien depuis ses prémices, pour ses précieux conseils et pour avoir fait le lien avec les services de la mairie de Paris.

Pierre-Charles Hardouin, chef du département actions préventives et publics vulnérables de la Ville de Paris, pour avoir cru dans ce projet et financé son déroulement, ouvert les portes des services de la Ville et m'avoir fait confiance durant ces trois années. Patrick Madigou, directeur du SPIP 75, pour son relai indispensable, m'avoir mis en contact avec plusieurs personnes-ressources et pour nos nombreux échanges sur l'histoire de la probation. Aux personnels de la mission recherche de la Direction de l'administration pénitentiaire : Annie Kensey, Michel Daccache, et Caroline Toureau pour le soutien financier qu'ils ont permis d'attribuer, sans lequel une cinquième année aurait été impossible. Aux personnels des Missions locales de Paris, Stéphanie Padre, Audrey Coraboeuf et Sabrina Boulefrad surtout, pour leur disponibilité et leur enthousiasme à m'accompagner dans la démarche de rencontre des désistants. À toute l'équipe d'Impulsion 75, Karim Tiar, Rémy Sraïki, Nabil Mimoun et Amirouche Aitdjoudi pour m'avoir accueilli au sein de leur association et permis de contribuer à la trajectoire de plusieurs jeunes avides d'apprendre et d'enrichir leur parcours.

Christian Mouhanna et son souci constant d'appuyer les doctorants y compris dans le temps crucial et précaire de l'après-thèse. À Stephen Farrall qui m'a aiguillé dans mes lectures et mes questionnements lors d'un séjour de recherche à l'université de Sheffield et sans qui une première publication en anglais n'aurait pas été possible. À tous mes relecteurs bienveillants et assidus, Imaine Sahed, Thierry Leterre, Océane Péronna, Frédéric Ocqueteau qui ont teinté ce travail de leur regard et permis d'en améliorer le résultat final. À tous les enquêtés de cette recherche qui ont concédé le partage d'une partie sensible et intime de leur parcours personnel pour constituer la substance de ce travail.

À ma mère Annie, pour son appui constant tout au long de ces années. À mon père Philippe, le meilleur ami, conseil et modèle qu'il m'a été donné de rencontrer. Il m'a montré que l'or vient des idées, l'esprit étant le seul trésor qu'on ne peut nous dérober. À ma fille Janelle, pour avoir saupoudré de câlins magiques ces heures interminables de retranscription et d'écriture, pour me pardonner d'avoir englouti

dans un tel projet intellectuel une partie de son enfance et pour m'avoir rappelé qu'il y avait une vie dehors et une autre également à mener avant de finir ce travail.

Résumé

Depuis la seconde moitié du XXe siècle, la tendance punitive de nos sociétés a abouti à une surpopulation carcérale. En France elle s'élève au 1er janvier 2020 à 70 651 détenus écroués pour 61 080 places opérationnelles. L'opinion publique sensibilisée à cette thématique et un espace médiatique accaparé par les formes de la délinquance de rue exercent une pression politique pour concevoir les moyens de prévenir l'entrée des jeunes dans une carrière de délinquance et réduire les taux élevés de récidive : dans les trois ans après une incarcération, 2 sortants sur 3 retournent en prison.

Après le développement de plusieurs dispositifs d'aménagements de peine et de mesures alternatives à la prison — la liberté conditionnelle, le sursis avec mise à l'épreuve, le travail d'intérêt général, et plus récemment le placement sous surveillance électronique — la probation a dû faire face à de nombreuses critiques et produire des pistes nouvelles pour répondre à ses détracteurs en justifiant empiriquement ses apports. C'est encore plus le cas avec l'essor des paradigmes de l'analyse rationnelle du crime — très critique sur le rôle de la prévention et de la probation — dont la transcription en politique publique sous la forme d'un durcissement pénal systémique a engendré une augmentation des taux d'incarcération et de récidive.

En réponse, les recherches sur la désistance ont émergé aux États-Unis et prouvé que la grande majorité des personnes impliquées dans la délinquance finit par en sortir, souvent par des voies de traverses qui s'éloignent du périmètre d'interventions des acteurs institutionnels, ou pire, qui cherchent à se soustraire à leurs effets contreproductifs. Étudier les mécanismes qui président au processus de sortie des carrières dans la délinquance en France constitue ainsi le cœur de cette thèse. L'approche présente l'originalité de recueillir l'expérience de justiciables pour comprendre le déroulement de ce phénomène et complète ainsi le regard sur les effets et la réception de la politique pénale.

Au cours de cette recherche, fondée sur l'ouverture des services de probation et de ceux de la Ville de Paris, la méthode de l'entretien biographique a permis de recueillir 33 parcours de désistance sur le territoire parisien. L'analyse inductive de ce matériau qualitatif a produit des savoirs nouveaux sur les modalités de sortie de la délinquance. Ainsi, ce travail a mis en exergue au moins trois grandes forces qui s'articulent dans ce processus :

- L'influence de sphères de socialisation qui évoluent, s'expriment et/ou s'estompent dans la réorganisation d'un parcours hors de l'ancien référentiel déviant.

- Les divers stigmates et représentations bloquantes à déconstruire pour opérer ce changement : sur les auteurs d'actes de délinquance ; sur l'argent qu'ils génèrent ; sur les opportunités que présente ou obère un passage dans la délinquance.

- Le rôle clé de personnes-ressources dans de tels parcours : on propose une typologie des trajectoires de désistance selon leur dotation de base en ressources, leur rapport aux institutions et l'avancement dans la constitution de nouveaux capitaux pour entamer et accomplir leur changement.

Cette recherche invite donc à multiplier les points d'entrée pour comprendre le processus complexe des sorties, en incluant le point de vue des désistants. Elle vise à établir les bases d'une étude longitudinale et systématisée du devenir des désistants pour augmenter leurs chances de réussite et hâter leur engagement vers une sortie.

Mots clés : désistance, sortie de délinquance, déviance, prévention, probation, réhabilitation, récidive, politiques et institutions pénales, enquête qualitative.

Abstract

Since the second half of the twentieth century, the punitive trend in our societies has led to prison overcrowding. In France, as of January 1, 2020, there were 70,651 inmates in prison for an accommodation capacity of 61,080. Public opinion, which is aware of this issue, and the media obsessed by street crime are exerting political pressure to devise ways of preventing young people from entering a career of delinquency and of reducing high rates of reoffending : three years after release, 2 out of 3 ex-prisoners return to prison.

After the development of several sentence adjustments and alternative measures to prison — parole, probation, community service, and more recently, electronic monitoring — probation has had to face a great deal of criticism and develop new insights to respond to its detractors by empirically justifying its contributions. This is even more the case with the rise of rational choice theories to explain crime — highly critical of the role of prevention and probation — whose transcription into public policy in the form of systemic penal hardening has led to an increase in incarceration and reoffending rates.

In response, research on desistance has emerged in the United States and has shown that the vast majority of people involved in offending eventually get out of it, often through pathways that stray from the perimeter of institutional actors' interventions, or sad to say, seek to escape their counterproductive effects. Studying the mechanisms that govern the process of desisting from crime in France is thus at the heart of this thesis. The approach presents the originality of collecting the experience of individuals in order to understand the course of desistance and thus completes insights into the effects on and reception by its public of penal policies.

In the course of this research, allowed for by the opening of the probation services and those of the city of Paris, 33 tales of desistance were collected on the Parisian territory, using the biographical interview method. The inductive analysis of this qualitative material produced new knowledge on the pathways out of crime. Thus, this work has highlighted at least 3 major forces that are articulated in this process :

- The influence of spheres of socialization which evolve, express themselves and/or fade in the reorganization of a path outside a former deviant referential.

- The various stigmas and blocking representations to be deconstructed in order to bring about this change: about offenders ; about the money they

yielded ; about the opportunities offered or denied by passing the “crime” square.

- The key role of resource persons in such trajectories, which allowed to propose a typology of the trajectories of desistance according to their basic endowment of resources, their relationship to institutions and the progress in the constitution of new capitals to initiate and accomplish their conversion.

This research is an encouragement to multiply the entry points for understanding the complex process of exits, including the viewpoint of the desisters. It aims to establish the basis for a longitudinal and systematized study of the future of those who withdraw to increase their chances of success and hasten the onset of their commitment to an exit.

Key words : desistance from crime, deviance, prevention, probation, rehabilitation, recidivism, penal policies and institutions, qualitative research.

Introduction : surmonter le « eux » et « nous »

I) Déconstruire le stigmate qui entoure l'objet d'étude

A) Soulever le voile de nos préjugés

L'hérédité, c'est ce à quoi croit un homme jusqu'à ce que son fils devienne un délinquant.[1]

Cet aphorisme vient intuitivement à l'esprit des ascendants de personnes impliquées dans la délinquance. Avant de catégoriser une personne, il faut se méfier de nos tendances à formuler des jugements trop rapides. Cette attitude traduit précisément le choix que nous annonçons en abordant cette thèse : laisser principalement de côté une approche statique de la délinquance et l'étude de ses causes biologiques, héréditaires et individuelles pour voir ce que la dynamique des relations sociales et du rapport aux institutions peut nous révéler des mécanismes qui peuvent mener à un mode de vie délinquant puis conduire vers un autre. C'est un des intérêts de l'approche ici employée : elle brise la barrière — solide bien que factice — entre une majorité conventionnelle et jamais déviante et une minorité de récidivistes, considérée, elle, comme irrécupérable. Autrement dit, on peut observer, dans nos schémas cognitifs, le découpage de la population analysé avec minutie par Foucault (1975). Il s'agit d'une forme de pouvoir exercé par les institutions pénales : police, justice, prison, probation… visant à régir la société et à discipliner les comportements de la totalité de ses membres en ciblant ses tranches déviantes.

Rappelons le renversement dans l'analyse opérée par Durkheim (1893, 104, 82) dans sa définition du crime : *Le châtiment est destiné à agir sur les honnêtes gens, non sur les criminels, et nous ne réprouvons pas un acte parce qu'il est criminel, mais il est criminel parce que nous le réprouvons.* C'est dès lors la réaction sociale à un acte donné qui lui confère son caractère déviant, délictuel ou criminel et non l'acte en soi. Il suffit de faire varier la dimension spatiale ou la dimension temporelle pour constater comment s'applique ce principe. Tuer un ennemi sur un champ de bataille durant la seconde guerre mondiale n'est pas un meurtre, une palpation médicale dans un centre d'obstétrique, n'est pas une agression sexuelle. Pourtant, les mêmes gestes dans un autre cadre et une autre temporalité, peuvent être qualifiés de crimes par la société où ils se produisent. C'est donc toujours le contexte, et plus encore son interprétation par la qualification sociale du geste qui définit si crime il y a, mais aussi la peine qui doit s'en suivre. Robert (2005, 11) fait même de l'activation du droit la

[1] Citation attribuée à Henri Louis Mencken.

pierre angulaire de l'étude du crime : *Le droit n'incrimine pas des classes comportementales entières, il en découpe des segments… Leur seul point commun est d'être incriminés : l'intervention du droit constitue l'unique typicité capable de les réunir tous dans une classe de phénomènes sociaux*. Il était un temps où le statut de l'auteur et celui de la victime, primaient dans ce processus de qualification. Qu'un roturier insulte un noble, c'était un crime ; qu'un noble estropie un valet ou viole une servante, il n'en était peut-être rien.

Dans le creuset de la Troisième République et le renforcement d'un État pénal qui gagne progressivement en efficacité, notamment contre les auteurs récidivistes et les populations mobiles dont l'identification devient un enjeu de pouvoir (Kaluszynski, 2010), nait la figure du récidiviste endurci (Alline, Soula 2011). Celui-ci est partie prenante d'un durcissement de la réaction sociale à l'égard du crime, de concert avec le développement des dispositifs de polices comme le bertillonnage (Piazza, 2011) la photographie judiciaire et son fameux face/profil, l'anthropométrie judiciaire, le développement de l'usage des fiches et leur organisation avec les multiples perfectionnements du casier judiciaire depuis son instauration en 1848.

Pourtant, la même logique conduit à étudier non seulement le crime et sa pérennité chez certains sujets, mais aussi sa cessation. En effet, l'utilisation des premiers outils statistiques par des pionniers des sciences sociales (Quételet 1833) qui croisent la variable de l'âge des auteurs avec la quantité des crimes enregistrés à l'époque montre qu'on ne commet pas similairement des actes de délinquance aux différents âges. Il y a là quelque chose de profondément intéressant à étudier scientifiquement et à comprendre derrière l'effet de maturation à l'œuvre dans le changement du comportement déviant au cours d'une vie. Becker (1963, 48) incite d'ailleurs dès son travail sur les déviances à poursuivre cette piste : *l'études des jeunes délinquants qui ne continuent pas dans cette voie à l'âge adulte nous en apprendrait peut-être davantage encore que l'étude de ceux qui s'enfoncent dans la délinquance.*

Loin d'être inopérants sur une portion perdue de la population — qu'il convient de marquer, de déporter ou d'exécuter — la maturation et le retour au conformisme finissent par prédominer, même parmi les plus récalcitrants. Cette approche établit le socle sur lequel les recherches sur la désistance s'ancrent encore aujourd'hui.

On reviendra plus loin en détail sur le terme de désistance, encore peu habituel dans le contexte français et qui constitue l'objet de ce travail. Disons pour l'instant qu'il nous permet d'opposer à la vision construite et uniforme des « incurables du crime », l'étude empirique des parcours de délinquance. Celle-ci nous informe sur la multiplicité des manières de vivre, d'entrer et surtout de sortir d'un passage délinquant. Elle montre ainsi la relative conventionalité de la brèche dans cette barrière entre les « honnêtes gens » de Durkheim et les « criminels », plus encore cette

étude nous renseigne sur sa véritable nature. Cette barrière s'avère dans les faits beaucoup plus perméable et plastique dans le quotidien de chacun que nos conceptions, les médias ou l'opinion n'ont pour habitude de se la représenter.

Il faut d'abord récuser l'opposition inéluctable, pour rassurante qu'elle soit, entre un « eux » criminel et un « nous » conformiste. Les études sur la désistance tendent à déconstruire ce fossé culturel, d'ethos, d'habitus ou de classe à la manière de ce qu'Hoggart (1970) a pu décrire dans son étude des classes populaires au Royaume-Uni. Dans son ouvrage, l'auteur a mis en évidence la manière dont celles-ci semblaient s'ancrer dans un espace fragmenté et différencié des autres catégories de la population. Certes, les manières de s'habiller, de se nourrir, de travailler, de passer du temps en famille, de se divertir, de structurer les rôles familiaux, de décorer son intérieur… diffèrent entre les catégories, mais ces catégories demeurent des construits que l'éducation et les sciences sociales permettent de comprendre et de dépasser. Le parcours même d'un intellectuel issu d'un milieu populaire comme Hoggart vient en témoigner, lui qui a migré de son milieu social d'origine et s'est fait le traducteur des codes et des espaces de son enfance pour servir la compréhension de tous ses lecteurs.

B) Accéder à des savoirs sur les manières de réguler la société

Dans le même esprit, les savoirs sur la désistance nous invitent à déconstruire le « nous » proche du citoyen lambda qui ne franchirait jamais la ligne vers la déviance et le « eux » lointain, distant et inquiétant de ceux qui ont choisi, pour un temps, de faire de la transgression un véhicule de leur aspiration, un moyen de survivre, de se construire ou de se valoriser, mais également de retourner des mécanismes disqualifiants et excluants de la société. Ce préjugé d'un « eux » et « nous » est d'ailleurs partagé : on le trouve dans le discours des personnes impliquées dans la délinquance qui se représentent tous les fonctionnaires comme des serviteurs d'un État nébuleux et omnipotent dans le mal ; il est aussi présent dans la doxa (Bourdieu, 1997) qui condamne d'un bloc tous les auteurs d'actes de délinquance et les voue à un pilori universel et intemporel.

Ce mécanisme de stigmatisation individuelle joue comme un réflexe de défense du corps social, il s'exprime dans un passage recueilli au cours du récit de vie de Serge, voleur repenti. Alors au tribunal, tandis qu'il a mûri la décision ferme de changer de vie, le procureur lui rappelle l'étendue de la marque judiciaire et l'approfondit encore à l'occasion de son discours :

> *La dernière fois, le procureur quand je suis passé, 'monsieur P., moi je doute de votre réinsertion parce que vous êtes comme les zèbres et les zèbres leurs rayures, ils les gardent à vie'. Et je lui ai répondu monsieur le procureur, 'la différence qu'il y a entre moi et un zèbre c'est que moi je suis un être humain et je pense. Voilà, vous pouvez penser comme vous voulez', j'ai dit au président, 'vous pouvez penser comme vous voulez, vos trucs, vous mettez la peine que*

vous voulez, mais le zèbre, moi je sais où je suis. Moi je sais aujourd'hui où je vais et vous ne le savez pas. Alors restez avec vos trucs et moi je reste avec les miens'.

VB (Valerian Benazeth) : ça fait partie des choses qui tentent de revenir sur un autre mode ? Quand il y a des personnes qui vous renvoient ces perceptions-là ?

Je ne sais pas, j'ai trouvé ça méchant, bête, ces comparaisons mais je crois qu'il l'a pris aussi dans la gueule, quand je lui ai dit moi la différence qu'il y a entre les zèbres et moi, c'est que je pense, je suis un être humain, j'ai ma pensée et qu'à l'heure actuelle je sais ce que je vais faire et ce n'est pas votre problème. Vous pouvez me mettre la peine que vous voulez, j'avais déjà accepté, peu importe la peine qu'il me donnait, ça ne changeait plus rien dans ma tête, alors la condamnation je l'ai prise comme normale, je faisais mon temps de prison et après je faisais ce que j'avais mis dans ma tête…

Serge, 62 ans

Symboliquement — outre la référence graphique aux rayures qui rappelle les uniformes des prisonniers — on saisit la comparaison réductrice à un animal condamné à reproduire ce que lui dictent ses instincts, projetée sur un être doué de raison, capable de réfléchir, de se prendre pour propre objet de pensée et de modifier son comportement en adoptant de nouveaux objectifs, de nouvelles représentations. Cette tentative de « collage » d'un stigmate à laquelle résiste l'enquêté rappelle le mécanisme d'étiquetage décrit par Becker (1963). Comme l'écrit Maruna (2001), il y a un besoin cognitif de déjouer cette catégorisation négative alors qu'au sein même des institutions Uggen et Blahnik (2016) ont pu décrire l'« adhérence » croissante et persistante de ces projections négatives.

Cette image des rayures intégrées à la personne fonctionne comme les marquages d'autrefois sur le corps, la flétrissure et les tatouages d'Ancien régime. Leur but reste le même : incorporer à l'être social ses actes passés pour l'enfermer dans une catégorie figée. Le même mécanisme est à l'œuvre avec l'usage du terme de délinquant : en désignant ainsi une personne, on lui incorpore durablement ses actes, mêmes ponctuels et répondant à une situation donnée. Le stigmate dure aussi longtemps que demeure cette désignation, aussi longtemps qu'un casier judiciaire viendra en témoigner, que des interdictions et une mémoire collective perdurent pour le rappeler. C'est en ayant conscience de ces mécanismes que les savoirs sur la désistance invitent à se passer de ce terme pour définir des personnes pour qui le changement reste toujours possible, comme pour tout être doué de pensée. Sans cette précaution de langage, un membre de l'institution judiciaire, censé soutenir la réinsertion d'un contrevenant comme le rappelle la loi pénitentiaire du 24 novembre 2009, peut ainsi contribuer à fabriquer ces rayures et à les faire perdurer.

Cette vision figée des rayures est renforcée par une distance sociale qui s'accroit avec les disparités de territoires, l'offre délinquante n'est ainsi pas la même selon le quartier que l'on fréquente. Le niveau social joue également un rôle dans cette perception. Certaines conditions sociales, comme vivre dans un espace éloigné du

centre, relégué et paupérisé, où se concentrent le chômage des jeunes et la précarité, favorisent des comportements épisodiquement déviants qui au fil du temps et d'une socialisation à l'activité délinquante, peuvent se muer en un mode de vie.

La sphère familiale est aussi concernée. Grandir dans une famille monoparentale au revenu très modeste, contrainte par l'isolement géographique et social, cumulant les handicaps sociaux, une grande fratrie et peu de ressources de surveillance et d'éducation par enfant (Mohammed, 2011) ne prépare pas de la même manière à envisager son identité, son devenir et son parcours scolaire et professionnel que de commencer sa vie dans un environnement éloigné de l'offre délinquante, exposé à de multiples ressources culturelles et cognitives, appuyé sur le cadre structurant d'une cellule parentale nucléaire et renforcé par un réseau scolaire adéquat. En prolongeant ce dernier idéaltype, on pourrait le définir comme taillé sur mesure pour satisfaire les attentes du système scolaire dominant par exemple. Entre ces pôles relativement opposés du spectre, persistent une multitude de nuances, un dégradé de trajectoires dont un certain nombre a pu ici être exploré.

À l'aune de l'étude de ces parcours, de leur convergence et de leur ipséité, l'objet de cette thèse consiste à s'appuyer sur le territoire parisien pour faire émerger une meilleure compréhension des processus de désistance ; le premier de ses défis est donc de produire une définition de la désistance. Que veut-on signifier par ce terme peu habituel dans le contexte français ?

II) Saisir la richesse d'un concept qui résiste à la définition

A) Un concept importé

L'Observatoire de la récidive et de la désistance installé par le garde des sceaux le 16 avril 2016 retient la formule suivante : *Le processus par lequel une personne sort de la délinquance*[2]*.* Cette acception a également fait son entrée dans le dictionnaire en 2016. Rappelons cependant que répondre à cette question est un exercice difficile. Le concept de désistance résiste à une définition unique et demeure suspect à plusieurs titres. Le plus souvent en France on range sous le terme de désistance les mécanismes qui mènent à sortir de la délinquance. Cependant, parce qu'il est issu d'un champ de recherche criminologique anglophone souvent méconnu en France, ce concept suscite des résistances en raison de ses divergences avec le contexte socioculturel français. Ainsi, dans les cadres d'entendement anglophones il est question des « clients » pour parler des probationnaires, on utilise des outils « actuariels » pour estimer les risques de récidives ou encore on teste les dispositions

[2] 2017, Rapport annuel de l'Observatoire de la Récidive et de la Désistance

cognitives dès l'enfance pour détecter des « délinquants » potentiels. On peut ainsi citer la polémique suscitée par l'importation — sans grandes précautions théoriques — des travaux sur le dépistage des troubles comportementaux chez l'enfant dans un rapport de l'INSERM (Cohen *et al*. 2005) et la réponse sévère que plusieurs spécialistes appuyés sur les fondements de la sociologie française lui ont apportée par la constitution du collectif : *Pas de zéro de conduite pour les enfants de trois ans*. Le rapport préconisait le repérage des troubles du comportement dès l'école maternelle pour éviter le développement de comportements délinquants à l'adolescence. Il pouvait en ce sens étayer les recommandations du rapport du sénateur UMP (Union pour la Majorité Présidentielle) Bénisti d'octobre 2005, sur le projet de loi de prévention de la délinquance, parmi lesquelles se trouvait la création d'un carnet de comportement dès la maternelle. Cette mesure sera abandonnée à l'issue de l'appel du collectif qui lui a opposée une vive résistance.

Beaucoup de travaux qui emploient le cadre de la désistance s'appuient sur la psychologie : ceux sur le contrôle de soi, (Gottfredson, Hirschi, 1990) ou encore la psychologie sociale employée par Maruna (2001) et Warr (2002) sur l'« effet Pygmalion » et l'affiliation ne sont pas non plus étrangers à cette réception critique de la notion.

Il faut encore faire leur part aux effets de traduction. Parce que la traduction complète du concept en français demeure imparfaite, la notion de désistance perd une partie de sa substance : insertion, probation, fin de récidive, désistement… toutes ces tentatives d'adaptations en langue française et dans son contexte étatique et national ne recoupent pas toutes les dimensions que renferme la notion de désistance. Ne doit-on pas y inclure le rapport addictif à l'agir criminel qui peut se développer, la dimension émotionnelle et psychologique qui se construit et mute au cours d'une trajectoire hors de la délinquance ou encore l'influence des pairs qui empêche ou permet de sortir de la délinquance ?

En sociologie de la déviance, l'expression « sortie de délinquances », est souvent privilégiée pour traiter de la désistance dans le cadre français (Mohammed, 2012), peut-être parce qu'elle apparait plus neutre et plus à même de rendre le concept transférable. Cependant, traduire c'est souvent trahir comme le formule l'adage. Il reste toujours une portion connotée par le concept originel, par exemple la dimension du développement d'une proportion individuelle et interne au changement (*agency* qui a été traduit par « agentivité ») que ne restitue pas cette version. Au niveau grammatical, on peut déceler le même symptôme : on passe d'un substantif proche d'un gérondif qui ancre dans l'action, le continu, à une périphrase assez complexe, beaucoup plus finie.

La notion de désistance est aussi polysémique, employée à de nombreuses finalités différentes. Il n'est pas rare de se perdre dans la recension des multiples dimensions qu'elle comporte. Dans différentes lectures, toutes placées sous l'estampille commune des travaux sur la désistance, se retrouve l'emploi du même concept pour :

- Étudier des groupes spécifiques et leur rapport aux institutions répressives et à la désistance. Il y a ainsi des spécificités dans les sorties de délinquance des Afro-américains et Afro-britanniques impliqués dans les gangs (Glynn, 2014), l'auteur a montré comment la désistance se construit sous des auspices particulières dans le cas de ces groupes car ils doivent notamment, avant de pouvoir envisager une sortie, affronter des préjugées et des barrières lourdes : d'abord surmonter la dégradation identitaire infligée par une société majoritairement blanche et renforcée au contact des institutions judiciaires ; ensuite arriver à obtenir une position sociale valorisante sans recourir aux facilités et aux pièges des spirales délinquantes, alors que leur structure familiale (absence du père souvent incarcéré notamment) et sociale (solidarité locale et identitaire du gang) les y prédisposent.

- Évaluer des pratiques particulières d'organisation carcérale et leur impact sur le succès d'une réinsertion. Il y a des dimensions intéressantes à étudier des personnes traitées par groupe de parole dans des unités spécialisées en prison (Stevens, 2014) et la manière dont des profils violents et à fort risque de récidive peuvent dans des conditions très particulières de détention diminuer leur niveau de violence et leur taux de récidive.

- Mettre en place une dimension comparative entre groupes ethnoculturels différents. Calverley (2014) recourt au concept de désistance pour comparer les modes de sortie selon des solidarités communautaires différenciées, et la manière dont les structures d'aides propres aux différents groupes vont influencer le cheminement de sortie emprunté par les individus membres.

- Soulever la question des mécanismes identitaires dans la délinquance. La notion est utilisée dans cet esprit pour expliquer l'influence du regard d'autrui sur l'évolution de sa propre identité dans l'analyse de l'effet Pygmalion et de l'effet Golem (Maruna et *al*. 2004) ou de la difficile limitation d'une propension à dévier développée durant l'enfance (Gottfredson, Hirschi, 1990) ou encore des éléments de stabilité sociale qui encadrent l'individu et limitent son investissement dans la déviance (Sampson, Laub, 1993, 2003).

Un point de convergence se présente tout de même : l'essentiel des chercheurs sur la question s'accordent, sur l'effet de l'âge mais aussi sur le fait qu'il s'agit d'un processus. Ce dernier aspect est au cœur de la définition retenue pour le mot

désistance. Le terme est tiré de la forme verbale 'désister'[3] dont le sens est familier au pronominal : *le fait de renoncer à quelque chose*[4].

C'est par cette entrée simple que nous proposons d'aborder notre étude du sujet. Il s'agit de renoncer à un comportement dont potentiellement chacun peut être l'auteur : l'agir criminel. Cela implique la réunion à la fois d'une volonté individuelle, d'un hasard toujours incertain et de l'influence des structures sociales.

Le concept réintroduit ainsi de la fluidité dans les catégorisations sociales habituelles. Il incite à s'écarter des étiquettes binaires et usuelles et lutte contre la constitution d'une ligne infranchissable rappelée plus haut entre les endurcis « délinquants » d'un côté et les irréprochables conformistes de l'autre. Il y parvient parce qu'il prend en compte, de manière originale, le point de vue de l'acteur étudié en recueillant son vécu par sa parole.

Au reste, au titre des pistes possibles et intéressantes à creuser pour comprendre l'origine du concept de désistance, se présente celle d'un transfert du domaine de l'addictologie vers le champ des comportements délinquants. On a peut-être d'abord parlé de désister des conduites toxicomanes avant de parler de désister d'une habitude délinquante. Le parallèle est intéressant mais ambivalent.

Il comporte un versant pessimiste : une fois pris dans une spirale délinquante on n'en sortirait quasiment jamais ou alors au prix d'efforts importants et continus comme pour en finir avec l'alcoolisme ou la consommation d'héroïne. Sur la question des sorties de toxicomanie, Castel (1998) a mis en exergue la lente et longue recomposition d'une ligne biographique dominante nécessaire pour réorienter son parcours hors d'une dépendance. La comparaison engage aussi la réflexion sur un versant plus intéressant : tous, nous sommes susceptibles de développer une addiction, tout comme toute personne est potentiellement auteur d'actes de délinquance. Becker (1963, 49) écrit d'ailleurs : *Il n'y a aucune raison d'admettre que seuls ceux qui finissent par commettre un acte déviant seraient effectivement portés à agir ainsi. Il est beaucoup plus vraisemblable que la plupart des gens connaissent fréquemment des tentations déviantes.*

---

[3] Et particulièrement sa première entrée : renoncer à (une procédure, une action engagée). Ou encore son étymologie : Empr. au lat. class. desistere « s'abstenir de, renoncer à, cesser de ». Fréq. abs. littér. : 33

[4] On suit ici le Centre National de Ressources Textuelles et Linguistiques (CNRTL) et son dictionnaire en ligne produit en partenariat par l'Académie française et le Centre National de Recherche Scientifique (CNRS) qui fait référence.

C'est sur cette base que nous entreprenons ce travail de définition. Il est aisé de comprendre sa difficulté au détour d'un rapide récapitulatif de la genèse des études sur la désistance. Celle-ci nous informe sur les différents niveaux qui caractérisent le concept. Les multiples travaux qui ont fait émerger la notion se concentrent ainsi sur les « facteurs » qui favorisent le mouvement de sortie. De manière succincte, on peut rappeler les précurseurs avec les travaux des époux Glueck (1937, 1951) et la notion de maturation retardée. Le facteur du vieillissement biologique mais aussi social, est ainsi analysé. Il recoupe la courbe statistique produite par le croisement de l'âge et de la fréquence des actes délictuels qui est ainsi expliquée. Pour une discussion de l'association classique entre l'âge et le nombre d'actes de délinquances, il faut lire l'intéressant article de Hirschi et Gottfredson (1983) qui détaillent les différents biais qui peuvent interférer dans la perception de cette corrélation. Toujours est-il que Mc Neill (2012) en a produit un exemple illustratif repris et mis en couleur dans un article du journal Le Monde[5] que nous reproduisons ci-dessous :

[5] Fergus McNeill, dans mohammed, 2012, les sorties de delinquance, theories, methodes, enquetes, paris decitre. mise en couleur par le journal le monde, article du 20 aout 2012 https://www.lemonde.fr/societe/article/2012/08/20/la-prise-en-charge-en-dehors-de-la-prison-reduit-le-risque-de-rechute-des-delinquants_1747794_3224.html

Figure 1 : Représentation graphique de la carrière statistique d'un délinquant multirécidiviste

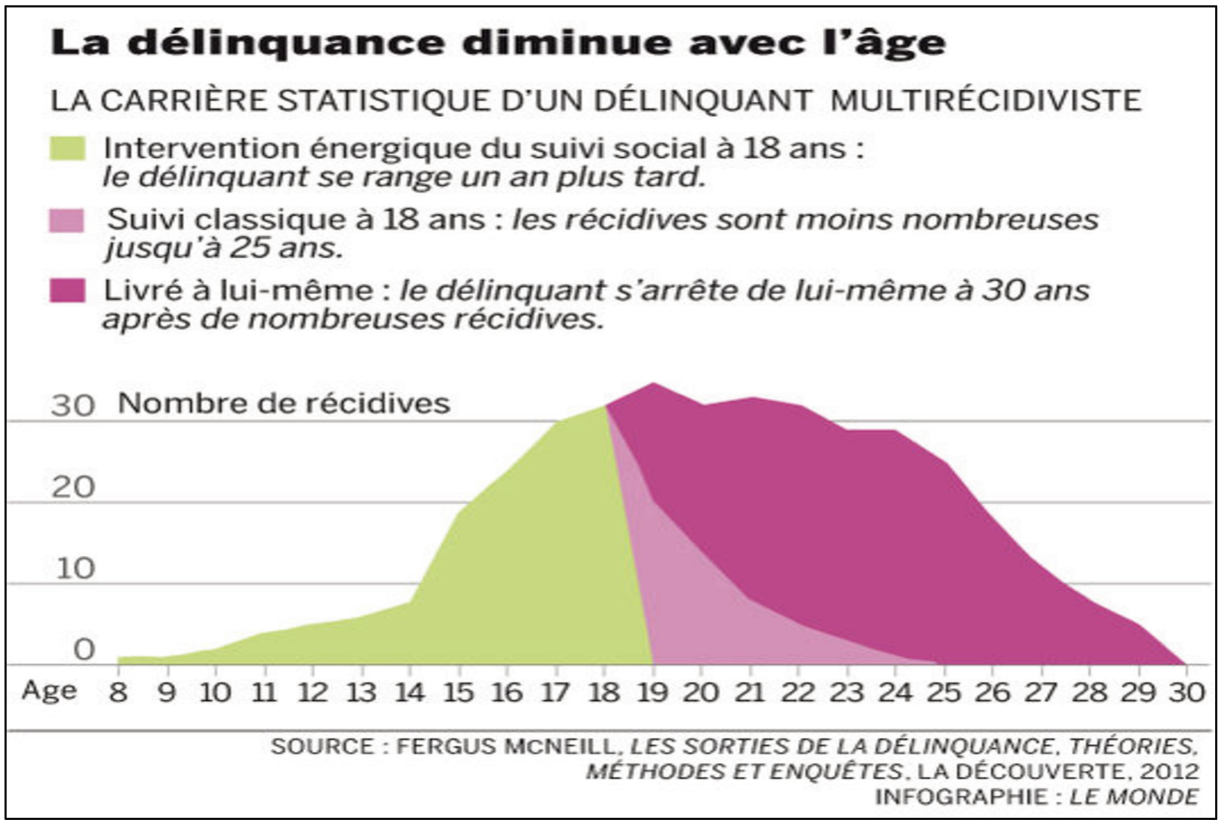

Après une période de résistance au déterminisme social (qui impose par exemple une insertion dans un emploi subalterne, peu rémunéré et avec peu de perspectives d'évolution) l'individu qui accumule les coûts judiciaires (surveillance, contrôle et peines) et sociaux (marginalisation, exclusion) en conséquence de ses comportements délinquants finit par s'user et rentrer dans le rang. On le distingue sur la courbe ci-dessus par une multiplication des récidives à partir de 14-15 ans. Cette accélération à l'adolescence peut être liée à de multiples facteurs comme la transition du groupe familial vers d'autres cercles, la distance qui s'instaure dans le rapport entre le collège et la famille qui n'est plus le même que celui avec l'école élémentaire ou encore par l'initiation à des comportements à risque caractéristiques de cette période de la vie (Moffitt, 1993). Les délits s'intensifient jusqu'à atteindre un pic peu avant la vingtaine pour retomber soit drastiquement grâce à une rencontre efficace avec des services sociaux, soit plus lentement avec un suivi classique et enfin s'estomper sur le tard vers la trentaine lorsqu'aucun service compétent n'a accompagné la sortie de délinquance.

Les héritiers qui ont opéré une sorte de revitalisation du concept de maturation (Sampson, Laub 1993) reprennent l'échantillon des Glueck et prolongent l'analyse avec l'idée d'un contrôle social informel. Le contexte social, le réseau et la qualité du

lien familial, la relation avec un ou une conjointe, l'insertion et la qualité de l'emploi, le réseau vicinal et amical, mais également toutes les perceptions identitaires qui en découlent, sont au cœur de cette analyse. Des évènements particuliers, dénommés « tournants de vie » comme un engagement dans l'armée, la naissance d'un enfant ou un mariage forment des plateformes de reconfiguration des trajectoires qui façonnent les parcours et permettent d'activer subrepticement le changement de la personne impliquée dans la délinquance.

Entre temps, de nombreuses déclinaisons du concept se sont développées depuis les années 1980 et surtout 1990 et le mouvement de renouveau de la réhabilitation en réaction au rapport intitulé *What works* de Martinson (1974) commandé par le Sénat américain. Malgré des débats et des contestations, ce rapport avait abouti à imposer, pour un temps, le constat que rien ne fonctionnait au sein du système judiciaire et pénal pour réhabiliter les anciens contrevenants.

Maruna (2001) a par exemple souligné le changement identitaire, la transition psychosociale de l'individu, qui découpe un avant et un après son implication dans la délinquance. L'individu se forge une nouvelle identité prosociale, hors de la déviance, aidé ou non par l'effet du regard des autres, l'effet Pygmalion, et l'effet Golem analysés par Rosenthal et Jacobson (1968) sont alors à l'œuvre. À travers cette expérience dans une classe élémentaire, les auteurs ont établi influence des attentes positives de la part d'une figure d'autorité sur l'évolution de la performance des élèves. De grandes attentes positives semblent produire une prophétie autoréalisatrice et aider les élèves à mieux étudier (effet Pygmalion) tandis que des attentes médiocres semblent produire l'effet inverse (Golem) et conduire à la dégradation du niveau des élèves ainsi catégorisés.

Gottfredson et Hirschi, les formateurs de Sampson et Laub, se sont centrés sur l'individu, ses impulsions et sa capacité d'autocontrôle pour mieux comprendre les déterminants d'un comportement délinquant. Ils mettent en lumière un déterminisme puissant des conditions de socialisation primaires de l'âge de 0 à 10 ans et de la capacité à l'auto-inhibition que la personne aura ou non incorporée. Des auteurs comme Clarke et Cornish (1986) ou encore Cusson et Pinsonneault (1986), insistent tous sur le calcul rationnel qui passe au désavantage du mode de vie délinquant. Les premiers montrent l'accumulation des coûts judiciaires et sociaux qui finissent par faire pencher la balance vers une stratégie de sortie. Tandis que les seconds mettent en perspective l'effet d'un « choc », d'un accident, de la peur de mourir ou de subir de lourdes pertes à l'occasion d'un délit qui viennent inciter à changer de voie.

Dans les deux cas, la dimension et la décision individuelles d'en finir avec le crime leur paraissent centrales.

Farrall, dans sa collection *International Series On Desistance and Rehabilitation* (ISODR) publie les travaux de nombreux auteurs incluant tous un volet désistance à leur objet particulier. Il tente notamment de formuler un cadre de synthèse dépassant par exemple l'opposition théorique entre les causes individuelles et l'influence du contexte social (2016), en prenant en compte les effets macrostructurels de cadres étatiques et nationaux différents sur le processus de désistance.

McNeill (2006) saisit le concept pour comprendre le système de probation écossais et l'application par le *New Labour*, de l'évaluation du risque, de la prise en compte des besoins, des adaptations à la réceptivité de la personne placée sous main de justice. Il analyse donc l'essor des programmes de prévention de la récidive, l'usage des thérapies cognitivo-comportementales mais aussi le pilotage par les indicateurs (issus du Nouveau Management Public) qui ont été mis en œuvre avec ces nouvelles approches.

Il faut également mentionner l'essor du modèle d'analyse « Risques Besoins Réceptivité » (RBR) issu d'un courant de la criminologie anglophone et repris par des auteurs comme Lafortune (2015) au Québec qui tente de le transcrire dans des programmes d'accompagnement adaptés selon ces principes pour favoriser la réinsertion. Avec plus de distance, le cadre du « good life model » développé par Ward (2002) en Australie affine ces principes et se concentre sur les forces et les aspirations individuelles des personnes désistantes pour les aider à modifier leur trajectoire. En France plus récemment on peut citer les travaux de Herzog Evans et M'Banzoulou (2012), Kensey (2007) sur les effets de la prison en termes de récidive ou encore Mohammed (2011) sur la formation des bandes et plus récemment sur les trajectoires de désistance impulsées sous le prisme du phénomène religieux (2019).

Quel angle adopter dès lors en puisant dans ces multiples apports et qui serait par ailleurs nourri des explorations originales et supplémentaires de cette thèse ?

B) La richesse d'un processus complexe

La désistance est un processus de moins en moins réversible dans le temps mais discontinu, aboutissant à une extinction progressive et inégale des actes de délinquance. Il s'opère par la substitution graduelle de l'investissement dans un mode de vie lié à la délinquance par des sphères de socialisation concurrentes qui vont transformer ce mode de vie. Ces sphères consomment du temps, exigent de l'engagement et impliquent des activités qui se déroulent dans des lieux différents. Elles produisent une routine de moins en moins compatible avec la poursuite de la délinquance. Le processus se caractérise, d'abord, par une remise en question puis par une recomposition profonde de l'identité, des représentations, du réseau social et des aspirations de la personne concernée. Il contribue au final à recomposer les

ressources cognitives, économiques et sociales qu'elle met en œuvre pour atteindre ses objectifs de vie à long terme.

Il s'agit d'un processus : on observe plusieurs séquences différentes, liées à des positions qui évoluent au cours d'une période de délinquance. Il est réversible puisque durant les premières tentatives de sortie, les obstacles et les échecs sont nombreux et qu'il est fréquent, malgré de premières volontés d'en sortir, de retourner pour un temps à la délinquance. Il est également discontinu car la trajectoire n'est pas linéaire, mais marquée par des ruptures, des phases d'accélération dans la réinsertion ou encore de retour à la délinquance. Ainsi d'anciens contrevenants obtiennent un premier emploi, forment un couple, deviennent parents, se convertissent, tandis que d'autres perdent un logement, se séparent, commettent une infraction mineure qui remet en cause leur aménagement de peine…

Nous utiliserons abondamment le concept de sphères de socialisation : elles, constituent des pôles d'investissement sociaux, ce sont des domaines avec des lieux, des règles, des individus et des objectifs propres. Il s'agit par exemple d'une activité sportive ou culturelle, d'une profession, d'un engagement associatif ou citoyen, d'une institution religieuse, d'un nouveau rapport à un cercle familial ou amical. Pour l'acteur délinquant, la remise en question est nécessaire dans un premier temps pour identifier les parties de son mode de vie, les croyances ancrées dans sa personnalité, les fréquentations dans sa vie sociale, les lieux et les habitudes qu'il est important de modifier pour donner un nouveau cap à sa trajectoire. Dans un second temps, ces changements durables vont dessiner les contours d'une nouvelle identité qui va se confirmer et se renforcer dans le regard d'autrui. Des aides extérieures comme une personne-ressource sont à cette étape à l'œuvre dans la composition du changement. Ces nouveaux acteurs et ces nouvelles institutions vont servir de point d'accès pour développer de nouvelles ressources, de nouveaux schémas pour progresser dans des objectifs de vie qui ont, eux aussi, évolué.

La dimension temporelle du phénomène est cruciale, elle est la première entrée et la plus solide par laquelle l'appréhender et se résume avec éloquence par la formulation du journaliste Von Drehle reprise par Maruna (2010)[6] qui dresse un parallèle entre le recours à la violence et la sortie de la délinquance : *La violence est typiquement un vice d'homme jeune. On a dit qu'il n'y pas d'outil plus efficace pour lutter contre le crime qu'un trentième anniversaire*. Des premières cohortes étudiées quantitativement aux dernières explorations qualitatives, tous s'accordent à mentionner l'effet de l'âge sur la propension à commettre des délits et l'épuisement

[6] Citation extraite d'un article de David Von Drehle du Time magazine, *Why crime went away*? 2010, 169, reprise par Maruna : Violence is typically a young man's vice; it has been said that the most effective crime-fighting tool is a 30th birthday.

progressif des infractions avec la maturité. Il convient cependant de prendre ses distances avec une conception automatique de cette évolution. Si le constat est partagé, ses causes divisent les spécialistes. D'autant que ce constat n'est principalement fondé que sur l'étude d'une forme de délinquance, la délinquance dite de rue. Surtout, la tentation contenue dans l'approche temporelle d'attribuer des bornes fixes et généralisables à la désistance représente une aporie théorique en ce qu'elle consiste à essayer de faire rentrer un processus continu dans un cadre déterminé et figé. C'est vouloir résumer les multiples séquences d'une vie dans un instant T. La tentative n'épuise pas la complexité d'un parcours et reste vouée à l'échec. Plusieurs auteurs reconnaissent d'ailleurs l'intérêt marginal d'essayer de fixer des limites temporelles au processus de désistance (Kazemian 2016, Maruna *et al*. 2013).

S'il est fort probable que des césures ou bien des caps se dégagent au fur et à mesure qu'un acteur s'éloigne d'habitudes liées à la délinquance et qu'il s'ancre dans des repères conventionnels, il reste assez ardu de distinguer un cadre temporel valable pour tous. La plupart des chercheurs qui se sont intéressés à la question formulent un déroulement en trois étapes : à partir d'un an sans passage à l'acte délinquant, on peut parler de tentative de désistance substantielle, après 5 ans la sortie serait avérée et passés 10 ans, elle deviendrait pérenne (Farrall *et al*., 2014). D'autres, plus sceptiques, estiment un retour à des conduites répréhensibles toujours possible tout au long du parcours de vie. Pour certains (Farrington, 2007) un bon désistant serait un désistant mort. Seul le passage de vie à trépas garantit une fin certaine des actes délinquants. Plus que les bornes en soi, ce sont les ruptures et la progression dans le processus qui méritent de retenir l'attention des chercheurs. Des transformations dans les schèmes cognitifs employées par les enquêtés, des réorganisations des réseaux de sociabilité, des perceptions de facteurs structurants, comme la gestion de l'argent, de son temps, la révision de ses objectifs de vie à long terme… émergent alors au rythme de telles ruptures.

Pour un certain nombre de chercheurs (Sampson, Laub, 2003) l'investissement dans une trajectoire d'éloignement des pratiques et des habitudes de délinquance survient au cours de moments clés. Ils les appellent des tournants de vie, des points de bifurcation particuliers qui vont permettre aux intéressés d'investir les nouveaux capitaux accumulés et de traduire une volonté de changement qui restait latente et qui va pouvoir s'exprimer. À ce stade il s'agit encore des premières expérimentations en dehors des zones confortables fournies par la socialisation aux pratiques déviantes. Nombre d'entre elles demeureront des échecs marqués par un retour, quiqu'à un autre degré, à des activités illégales. Toujours est-il qu'une première hybridation s'est produite par le biais d'un circuit d'opportunités qui a été repéré et saisi. Plusieurs auteurs rejoignent cette vision du déroulement d'un parcours de sortie (Giordano *et al.* 2002).

Le processus recouvre également une dimension spatiale que balisent différents travaux sur la question (Farrall *et al*., 2014, Flynn 2011). Les espaces urbains et sociétaux dans lesquels les individus se développent pèsent de façon notable sur ce processus. Ainsi, vivre dans une maison spacieuse avec un jardin et un espace privatisé pour dormir et étudier constitue un cadre particulier. De même jouir d'un quartier entretenu et à la réputation valorisée qui renvoie une image privilégiée, éloigné des réseaux de proximité impliqués dans le *deal* par exemple n'expose pas aux mêmes chances de recourir à la délinquance. *A contrario*, grandir dans un quartier enclavé et paupérisé, avec un espace personnel étriqué favorise l'investissement de l'espace public par les adolescents pour entretenir leur sociabilité. Cela suscite aussi plus de parcours qui fraient avec la délinquance et les accommodements face à la norme majoritaire. Pareillement, l'insertion dans un réseau vicinal et son changement figurent parmi les éléments de transition potentiels sous-tendant certaines opportunités et tentatives de sortie de délinquance (Sampson, Laub 1993). Le déménagement reste, si ce n'est une porte de sortie, du moins, une occasion sociale et cognitive supplémentaire de la tenter.

À la transition temporelle et spatiale qui jalonne un parcours de sortie, s'ajoute une dimension psychologique propre au phénomène. Des étapes qui différent dans leur taxinomie selon les auteurs mais qui se ressemblent dans leur découpage. Mohammed (2012) détaille trois étapes : conscientisation, mobilisation et pérennisation. La première consiste à se rendre compte d'un besoin de changement et du caractère funeste de la poursuite d'un mode de vie délinquant. La deuxième passe par des premières tentatives difficiles et souvent avortées de mettre en place d'autres stratégies de revenus et d'insertion. Enfin la dernière équivaut à une relative réussite d'une de ces tentatives qui va perdurer jusqu'à inscrire la personne concernée dans une trajectoire conventionnelle. On retrouve ces éléments dans des approches cliniques telles que le modèle transthéorique (Prochaska, Di Clemente et Norcross, 1992) : ces derniers soulignent les phases de pré-contemplation où la nécessité est encore ignorée ou niée. Suivie de près par celle de contemplation dans laquelle une réflexion émerge et pose la continuité du comportement déviant en problème. Vient ensuite la préparation qui concentre les décisions sur les changements à opérer. En dernier lieu, la phase de l'action où se réalisent les premiers essais de changement de comportement, le maintien et la rechute qui prévalent avant la sortie définitive.

Ces temporalités rejoignent l'aspect processuel mis en lumière par Maruna (2001) dans son étude des reconstructions narratives nécessaires à une modification de son mode de vie. Par une réécriture des éléments de son passé que l'on va sélectionner afin de les connecter avec un présent à ré-agencer, s'opère une recomposition identitaire et sociale. Par le regard d'autrui également se manifeste ce changement de cheminement cognitif. Il fonctionne de concert avec des dynamiques de choix

dans les relations qu'a mis en exergue un auteur comme Warr (2002) à travers son étude des logiques d'affiliation dans la commission des actes de délinquance chez les jeunes adultes. Le réseau de pairs revêt une importance centrale selon lui dans la continuité ou la rupture de la trajectoire d'investissement dans la délinquance. Un grand nombre d'actes se commettraient notamment dans le cadre de ces groupes à l'âge adolescent. Une transition vers d'autres cercles de socialisation formerait une partie d'une recomposition éloignée de l'investissement délinquant.

Dans la continuité de ces dimensions, une piste plus récente d'étude des phases émotionnelles traversées par les personnes impliquées dans un mode de vie délinquant se développe (Farrall *et al*., 2014). Elle questionne les états mentaux et moraux différents qui se dégagent à travers un parcours de sortie. Ces études distinguent les prémices d'une sortie avec les premières tentatives d'investissement dans d'autres sphères, ainsi que la connexion à d'autres réseaux de sociabilité qui ne suscitent pas les mêmes ressentis et la même frustration que les autres étapes. Du stress ou de la tristesse peuvent marquer la perte des habitudes et des gains obtenus par le maintien dans la délinquance. Il faut certainement maitriser et compenser un plaisir de la transgression. La recherche de limites peut se réinvestir ; un sentiment de solidarité est à recréer ; certains éprouvent encore une satisfaction profonde à se mettre en cohérence avec un nouveau discours et des aspirations plus conformes à la conception de leurs proches.

Toutes ces directions empruntées par les travaux sur la désistance et les apports prometteurs qu'ils contiennent nous amènent à notre tour à soulever une question un peu différente :

Que peut-on apprendre au sujet d'une société donnée en analysant le fonctionnement de ses mécanismes de régulation des déviances ? Quels sont les jalons dans les parcours de ceux qui empruntent des carrières de délinquance ? Et surtout, ces derniers « faisant sens » à un moment donné d'une trajectoire précise, que se passe-t-il lorsque les auteurs d'actes de délinquance entament la route qui mène, à terme, à se développer à l'écart de ce style de vie ? Enfin que retenir en termes de politiques publiques pour éventuellement susciter mais surtout ne pas contrarier le processus de sortie ?

III) Quels sont les apports et les spécificités des recherches sur la désistance ?

A) Le fruit d'un contexte renouvelé

Répondre à ce questionnement constitue l'essentiel du travail qui va être abordé dans cette thèse. Elle a d'abord germé dans un contexte particulier, celui de la loi

Taubira promouvant l'efficacité de la mission de réinsertion qui incombe aux institutions pénales. Cette législation s'est ancrée dans un travail préparé par la conférence de consensus des 14 et 15 février 2013[7]. Ce moment reste une des rares occasions en France à avoir proposé un dialogue entre les savoirs produits par la recherche universitaire et les apports des professionnels du monde judiciaire. La conférence a constitué aussi un point de passage pour les savoirs issus de recherches majoritairement anglophones. Il faut noter à ce propos un certain temps de latence. Tandis que des équipes de chercheurs parfois importantes et avec des moyens inconnus en France poursuivent des enquêtes longitudinales sur plusieurs décennies depuis les années 1950 aux USA, leurs résultats ne parviendront à émerger dans le débat d'idées de l'Hexagone qu'à la fin des années 2000.

C'est ce terreau qui a permis à la Ville de Paris d'envisager le soutien à un jeune chercheur pour entreprendre cette thèse, dans une volonté de poursuivre l'élan de convergence entre recherche et action et dans un souci rationnel d'évaluer les impacts concrets des changements du cadre d'intervention. Une nouvelle peine comme celle instaurée par la loi du 15 aout 2014, portant création de la contrainte pénale, constituait le contexte et le ferment du courant de recherche dont ce travail est porteur. Outre la réaffirmation de l'individualisation des peines, la fin des peines planchers, l'augmentation à terme d'un quart du personnel du ministère de la Justice dédié à la probation, cette réforme plébiscite notamment le dialogue entre recherche et administration et instaure l'obligation de l'évaluation des profils accompagnés en amont et en aval de l'intervention publique.

C'est dans ce contexte que le Centre de recherches sociologiques sur le droit et les institutions pénales (CESDIP), a pu réunir les ressources nécessaires au bon déroulement d'un tel projet. Ce travail de recherche a bénéficié des orientations d'un directeur de thèse, Philippe Robert associé à un co-directeur, Jacques de Maillard, qui a fait le lien avec la direction de la prévention d'alors au sein de la mairie de Paris et l'un de ses responsables, Pierre-Charles Hardouin. Renée Zauberman a repris la codirection après trois années de thèse et un passage de relais du précédent co-directeur. Tous ont contribué à l'émergence de ce projet. Il s'est articulé autour d'une Convention Industrielle de Formation par la Recherche (CIFRE) avec le soutien actif du directeur du service pénitentiaire d'insertion et de probation de Paris, Patrick Madigou.

Troublante intuition que de passer par les marges afin de mieux comprendre le fonctionnement du cœur d'une société. C'est pourtant bel et bien la leçon centrale

[7] Conférence de consensus, 2013, Pour une nouvelle politique publique de prévention de la récidive, Principes d'action et méthodes, Rapport du jury de consensus remis au Premier ministre le 20 février 2013 disponible en ligne : http://www.gip-recherche-justice.fr/conference-consensus/

que nous ont léguée les chercheurs qui ont constitué la déviance en objet. De Becker à Goffman et jusqu'à Foucault, cette étude s'insère dans une trame scientifique revendiquée : la sociologie de la déviance. Elle consiste à étudier la régulation des déviances dans l'optique de constituer un savoir sur les logiques de gouvernement et d'organisation de la société dans son ensemble.

Étudier la désistance, autrement dit, les sorties de délinquance, opère aussi un renversement de focale qui valorise le savoir de tous les usagers d'un système pénal donné, y compris de ceux qui sont condamnés. Ce courant s'appuie sur le rassemblement et l'étude d'un grand nombre de parcours de personnes ayant connu des trajectoires de délinquance dans l'espoir d'en restituer la richesse. Le matériau est ici directement issu du récit des intéressés. Ils ne sont pas « racontés » du point de vue d'un professionnel, d'un magistrat, d'une assistante sociale ou d'un conseiller de probation. Ils se racontent et nous construisons avec eux, au gré des questions, des digressions et des étonnements, le cheminement d'un parcours de délinquance. Une attention particulière concerne les moments de basculement qui vont permettre d'opérer un changement de parcours.

Ces éléments ont été étayés par les diverses recherches sur la désistance : contrairement à une doxa répandue par les médias (littérature, cinéma, jusqu'au langage) et sédimentée dans plusieurs espaces et représentations (les dictons, les représentations sociohistoriques avec la figure du récidiviste, les enjeux électoraux, les contes et légendes, les faits divers, les préjugés sur certains territoires urbains) la recherche continue de dresser le même constat : l'essentiel des personnes qui s'adonnent à une période à la délinquance finissent par s'en écarter.

Comment et à partir de quand se produit ce phénomène ? C'est le questionnement principal qui occupe le temps de cette thèse. Il s'agit d'un processus aux ressorts et aux modalités suffisamment vastes pour qu'on s'y perde. Que recouvre au fond ce terme de désistance ? Il revient à se demander en quoi l'étude des mécanismes sociaux qui président à la modification d'un mode de vie déviant peut permettre de mieux comprendre et réaliser ce processus. Ce processus représente toujours une gageure sociale, car il faut encore surmonter le stigmate, recevoir la flétrissure symbolique d'antan, aujourd'hui sous ses formes de fichages, de catégorisations en raison d'un passage dans la délinquance, puis arriver à s'en défaire pour réintégrer le mode de vie commun au plus grand nombre au sein de la société.

B) La difficulté de retracer un éloignement de la délinquance

Constatons-le d'emblée, ce n'est pas un cheminement simple comme des chercheurs l'ont depuis longtemps signalé : un *biais ancré dans la négativité* perdure (Skowronski, Carlson 1989). La sortie de délinquance n'est ni attendue socialement, ni pavée de repères ou de démarches instituées. Autant il existe des marqueurs

d'éloignement de la civilité, des arènes signifiant la perte de confiance sociale, l'escalade dans les classifications policières (une trajectoire classique consiste à être d'abord suivi par la police générale de proximité puis d'être identifié et traité par des services spécialisés…) le stigmate pénitentiaire, la déchéance des droits civiques, la théâtralisation de la procédure du jugement, la dégradation primaire du manque d'intimité, en sus de la privation de liberté… et de nombreux autres symboles qui jalonnent le parcours d'intensification dans la délinquance, autant cette escalade clairement balisée contraste avec la direction inverse. À mesure qu'une personne s'éloigne des habitudes d'un passé organisé autour de la délinquance, peu de marqueurs institutionnels viennent en témoigner. C'est plutôt du côté de la construction et de la stabilisation du parcours personnel, familial, sentimental et amical que les recompositions sont repérables. Voilà déjà un obstacle épineux à surmonter : comment étudier un processus social qui s'accomplit majoritairement à distance des interventions des institutions et cela, quand bien même le terrain sur lequel a été menée cette thèse se trouve au cœur même de certaines institutions chargées de la régulation des déviances et de la réintégration des ex-contrevenants. Il a fallu pour combler cet écart consacrer du temps, nouer des relations et opérer des réajustements pour accéder à cette dimension des processus de désistance. Cette difficulté renseigne aussi sur les mouvements d'un processus : si les crêtes sont visibles dans le champ institutionnel, l'essentiel de sa tectonique demeure imperceptible en dehors de la vie personnelle et privée des personnes concernées.

Il a donc fallu adapter le dispositif d'enquête pour en tenir compte. Alors que l'accès aux têtes d'association, aux directions d'agences officielles était assuré, il a fallu nouer des relations avec des acteurs de terrain et construire de la confiance et de la visibilité afin que ceux-ci fassent relais vers des personnes en cours de changement de trajectoire. Outre l'accès aux enquêtés, comprendre les différents régimes de privation de liberté, les codes et les sigles qui régissent le fonctionnement du système pénal est également à ranger dans le registre des difficultés. C'est un univers où la suspicion perdure. Il a été laborieux de construire de la confiance et d'instaurer des échanges d'informations, au sein d'une administration qui manifeste une forte culture de corps. Cette construction requiert du temps et des efforts. En témoigne le temps passé à éplucher les dossiers : assez infructueux de prime abord, il a été profitable dans un second temps car il m'a permis de nouer des relations avec des Conseillers pénitentiaires d'insertion et de probation (CPIP) et d'obtenir des entretiens par leur intermédiaire avec des désistants. Le corps des CPIP n'étant pas uniforme et

immuable[8], certains se sont, avec le temps, décidés à accepter mes premières demandes de relais.

Ces explorations ont permis de mettre au jour de grandes tendances qui vont être abordées au cours de cette thèse. Le processus qui mène à s'éloigner de la délinquance recoupe plusieurs basculements comme acquérir un passeport social, se construire une passerelle professionnelle. C'est aussi identifier et susciter l'aide d'une personne-ressource, un rapport particulier qui s'instaure entre un désistant et un aidant. Gage de potentiel, il fournit un socle pour le développement d'un effet Pygmalion positif. Ce relais va souvent permettre de développer les capitaux qui sous-tendent le changement. Il va permettre d'exposer l'ancien contrevenant à des expériences et des cercles qui vont améliorer sa compétence sociale et son réseau, de développer ses ressources cognitives par le récit et l'interaction.

Ainsi les désistants ont commencé à travailler sur leurs forces acquises (McNeill, 2012), ils ont tenté de convertir les compétences et les relations glanées dans l'illégal à des fins désormais légitimes. Ils peuvent reconnaitre qu'avoir un parcours dans la rue constitue un capital, un atout issu de leur passé dont il n'est pas question de faire complètement table rase. S'il est crucial de réorienter les connexions et les ambitions, les savoir-faire, la résistance au stress, le respect de l'engagement donné sont des valeurs transférables et valorisables.

Ainsi, d'un trafiquant de drogues, très entreprenant, conscient de sa capacité à développer un réseau, qui transcrit ce capital dans la création d'une entreprise de vente d'accès à internet, ou de vente de gaufres. Nombre de jeunes habitués aux valeurs martiales de la délinquance, reconvertissent ce « capital guerrier » (Sauvadet, 2006) en tant que vigiles dans des prestations de sécurité. D'autres encore se réorientent par un investissement dans le sport de compétition, le football, la boxe ou un autre sport de combat où l'endurance, le goût de l'effort et la résistance au stress seront ainsi valorisés. Cela marque aussi une reconversion pour certains vers un domaine où l'exercice de la violence rejoint désormais un cadre socialement acceptable.

*

C'est sur ces bases que nous arrimons ce travail de thèse pour produire un cadre d'entendement des processus de désistance propre au contexte français. Le fil conducteur a été de comprendre comment s'épuise le crime sur le territoire parisien.

[8] Voir la synthèse de Larminat (2014) sur le sujet qui explore l'institutionnalisation et les changements dans la politique de recrutement qui ont transformé la fonction.

Pour ce faire, un état de l'art actuel sur la désistance ainsi qu'un point sur la méthodologie mise en œuvre durant cette recherche ont été placés en entrée. Dans ces sections préliminaires, on a essayé de resituer l'optique théorique de la thèse dans le champ plus large de la sociologie des déviances. On y a ainsi récapitulé les choix dans les développements théoriques sur lesquels ce travail s'est appuyé. La partie méthodologique revient quant à elle sur l'approche adoptée pour employer l'outil qualitatif bien spécifique de l'entretien biographique. Elle expose comment cette étude s'est appropriée ses qualités tout en tenant compte de ses limites pour recueillir et faire parler les enquêtés de leurs parcours. Ensuite, les apports de la thèse ont été regroupés en quatre parties :

Une première partie revient sur les rouages classiques des analyses sur la désistance. En s'appuyant sur les données récoltées, on a testé et interprété leur influence sur le parcours des désistants parisiens. Un premier chapitre détaille les interactions entre le processus de désistance et les membres de la famille ou un éventuel conjoint, un deuxième explique les effets du travail sur la mise en œuvre du changement, tandis qu'un troisième est centré sur les relations amicales et vicinales.

Dans une seconde partie, sont abordés des éléments émergents. Plus récemment étudié, le rôle que peut jouer la religion dans un parcours de sortie est questionné dans un quatrième chapitre. Le chapitre cinq aborde l'influence lourde des addictions sur un cursus délinquant et enfin l'impact d'un retour à la citoyenneté sur l'ancrage dans un ordinaire non délinquant est discuté dans un sixième chapitre.

Dans une troisième partie, les interactions avec les institutions constituent le centre de l'attention portée à la compréhension des mécanismes de sortie de délinquance. Le chapitre sept traite des effets ambivalents de la prison, le huit résume le paradoxe de l'intervention des services de probation et développe le rôle de personne-ressource qui s'y manifeste parfois, et le chapitre neuf s'attache à comprendre les effets complexes du placement sous surveillance électronique sur les trajectoires de désistance.

En parallèle à ces explorations thématiques, une quatrième partie fondée sur l'analyse transversale du matériau permet de produire une typologie des parcours en chapitre dix, tandis qu'un regard plus réflexif sur le travail de thèse en lui-même vient conclure cette section.

En conclusion, est dressé un bilan sur les apports et les attentes pour étendre les savoirs sur la désistance.

Revue de littérature : appréhender les savoirs sur la désistance, baliser un continent émergent

Qui veut s'orienter dans le vaste champ de la désistance doit faire sens de tout un continent de recherches en train de se constituer. Il émerge désormais en langue française et il suscite de plus en plus l'intérêt par les apports potentiels dont il est porteur (Benazeth *et al*., 2015). Il aura fallu un temps de décalage pour faire traverser la Manche et l'Atlantique à des théories qui répondent pourtant aux besoins récents de nos sociétés. Comment, dans un contexte d'accroissement des inégalités sociales et économiques qui avive les inquiétudes liées à la sécurité et au risque, trouver des solutions pour concilier l'amenuisement des moyens de l'État avec une exigence accrue de la population sur ses résultats ?

En suivant les parcours de condamnés après le temps judiciaire, ce corpus de recherches vise à découvrir les rouages qui ont le plus influencé la transition de modes de vie imprégnés par la délinquance vers d'autres voies circonscrites par les valeurs et les comportements conventionnels.

D'abord ancrées dans une méthodologie quantitative, les recherches sur la désistance ont établi la pierre angulaire à partir de laquelle sont bâties les autres strates de leurs apports : la majorité des auteurs d'actes de délinquance terminent leurs carrières[9] de délinquance lors de leur transition vers l'âge adulte. Qu'elle s'avère longue, entamée depuis un très jeune âge, dure et intense, ponctuée plus ou moins tôt par des violences, des passages en prison ou des consommations de drogues, leur trajectoire dans la délinquance finit dans la plupart des cas par s'estomper au-delà de la trentième année.

D'autres travaux se sont appuyés sur cette base pour compléter le panorama de ce courant de recherches. Les écoles de pensée se sont multipliées, les disciplines et les outils ont été diversifiés. Au croisement de la psychologie, de la sociologie et de la criminologie, les démarches ont été combinées pour produire les socles nouveaux sur lesquels les études du moment peuvent s'appuyer.

Chemin faisant, l'approche s'est voulue plus qualitative pour combler les lacunes interprétatives laissées par la découverte de grands facteurs, certes solides pour

[9] On emprunte ici la définition forgée par Hughes (1958) de la notion de carrière comme une suite de changements objectifs de positions, la succession d'accès à des postes qui marquent les étapes d'une vie professionnelle, que l'on applique ici à la pratique délinquante. On l'emploie aussi dans l'usage plus large et rétrospectif qu'en fait Becker (1963) comme le prisme par lequel un individu construit son existence comme un tout, pourvu de significations.

rendre compte statistiquement des trajectoires de désistance, mais qui restent inaptes à montrer la manière dont ils interviennent dans chaque parcours individuel. Ce contrepoint a permis ainsi de lever des ambiguïtés comme l'effet, positif ou négatif, que pouvait avoir chaque élément classique comme le mariage, le travail, les relations amicales, la conscription… sur le devenir d'un individu qui a, pour un temps, fait de la délinquance un ressort structurel de son parcours.

D'autres éléments ont ensuite émergé : les effets de la probation, des institutions, du vote, de la citoyenneté, des drogues, du genre, du niveau social, de la religion… sont désormais mis à l'épreuve des outils de la sociologie. Dans cette dynamique, les recherches empiriques qui voient le jour dans différents cadres nationaux, poursuivent les premiers élans d'une approche comparative porteuse de faits nouveaux (Israël, Canada, Québec, Angleterre, Belgique, Suisse, Finlande, France). Il était donc opportun de poursuivre dans le contexte français cet effort de constitution de savoirs sous le prisme de la désistance.

De fait, il existait déjà un terreau de recherches sur les déviances en France qui présageait d'un intérêt pour le devenir des anciens contrevenants. Sous l'angle de la délinquance juvénile, on peut penser à Robert (1966) qui dès l'émergence des bandes de blousons noirs mit en lumière les dimensions socialisantes des groupements de jeunes. Cette fonction est partagée avec des formes plus formelles, comme des mouvements de jeunesses ou des associations, le dérapage vers la délinquance ne constituant qu'un épisode contingent de l'activité d'une bande. L'essentiel se situerait plutôt dans sa fonction d'accompagnement de la maturation individuelle de jeunes aux caractéristiques similaires (âge, sexe, niveau social) qui ont peu d'alternatives à disposition et surtout sont la cible d'une forte réaction sociale qui structure la perception du phénomène des bandes dans l'espace public et les réponses institutionnelles qui lui sont opposées. Des travaux dans la même veine sur la réaction sociale face aux viols (Robert *et al.*, 1976) ont continué de souligner l'importance de ces mécanismes dans la construction des catégories criminelles — à travers le processus de construction de l'objet — de leurs traitements statistiques jusqu'aux stratégies répressives pour les contrôler.

Plus récemment, on peut citer Mauger (2006, 2009), qui analyse les mutations de la frange populaire et déviante de la jeunesse, coincée entre trois postures poreuses qui se répondent : les plus dotés jouent des déviances sans vraiment s'y perdre, tandis que les autres stagnent, progressent de la bande au milieu criminel ou alors dégringolent dans une spirale d'exclusion sans connaître l'ascension sociale rêvée au départ. Quelques rescapés arrivent à trouver dans la « bohème populaire », l'insertion dans l'univers artistique, un moyen de réconcilier leur soif d'ascension sociale avec des capitaux individuels et institutionnels limités.

Dubet (1987) a également décrit comment la transition vers une société post industrielle et les mutations du marché de l'emploi qui la caractérisent ont fait émerger une période de flottement pour une grande partie des membres de la jeunesse populaire. Éparpillée dans des réseaux diffus, la bande autrefois structurante ne semble même plus faire œuvre d'intégration pour de nombreux jeunes des catégories les plus modestes, encore moins l'école et le marché du travail. Il en résulte une implication variable mais fréquente dans les déviances comme la consommation de drogues ou la délinquance d'appropriation. Dans ce réservoir de candidats se recrutent les futurs membres du milieu.

Sur le thème émergent et controversé de la radicalisation en France, Crettiez (2016, 712) a essayé de démêler les nombreux niveaux de compréhension et les divers volets que ce processus entremêle. Il y a selon lui radicalisation lorsque trois éléments sont réunis : *l'adoption progressive et évolutive d'une pensée rigide, vérité absolue et non négociable dont la logique structure la vision du monde des acteurs ; qui usent pour la faire entendre de répertoires d'action violents ; le plus souvent au sein de structures clandestines.*

Truong (2017) a mis en exergue la porosité de cette catégorie fragilisée de la périphérie banlieusarde avec la sphère religieuse. Par une reconstitution de parcours biographiques, il a détaillé comment une minorité parmi elle pouvait, après s'être aguerrie dans une délinquance de plus forte intensité et marginalisée au contact de conditions inhumaines en prison, basculer dans l'engagement politique violent appuyé sur une lecture rigoriste de l'Islam.

Plus focalisée sur l'articulation des niveaux micro et méso, Sommier (2012) a souligné l'importance des pressions extérieures comme une arrestation, une recrudescence de la répression ou un affaiblissement des ressources de l'organisation pour expliquer le désengagement de nombreux militants radicaux, entendus comme ceux qui n'excluent pas le recours à la violence et l'usage de moyens illégaux pour faire avancer leur cause.

Plus loin sur cette échelle d'analyse, Cronin (2006) a produit une synthèse des sept voies de sortie collective de la radicalité. Il y a la décapitation de la tête du mouvement par l'arrestation de ses leaders, le non-transfert à une nouvelle génération, le succès de l'entreprise radicale (création de l'État d'Israël pour l'Irgoun, la fin de *l'apartheid* pour l'*African National Congress*), la négociation avec les autorités pour renoncer à la violence qui entraine des scissions, le déclin du soutien populaire, la répression plus efficace des autorités et enfin la réorientation vers d'autres modes opératoires comme la criminalité ou un seuil supérieur d'insurrection.

Wacquant (2009) aux États-Unis a aussi analysé le tournant vers un traitement carcéral de la pauvreté et décrit la transformation des dispositifs de contrôle urbain qui ciblent, en priorité, les illégalismes des tranches populaires de la société.

D'autres auteurs comme Garland (2001) ou Simon (1997, 2007) ont également démontré les évolutions majeures des systèmes pénaux vers un paradigme de contrôle porteur *in fine* d'effets sur les parcours de sorties de la délinquance. De même que Mucchielli (2001) et Robert (2002) ont décrit l'évolution des diverses formes de délinquances, leur impact sur les représentations de l'insécurité et la manière dont l'institution pénale, subordonnée à des enjeux électoraux et des injonctions politiques, a tenté de se réformer pour mieux les circonscrire.

Des mouvements qui se retrouvent également d'un point de vue méthodologique avec l'enjeu de la maitrise des moyens de mesurer la délinquance (Robert, Zauberman, 2011). Les sources et constructions statistiques des institutions pénales sont aujourd'hui complétées par des enquêtes en population générale qui recueillent les déclarations des victimes, des données sanitaires et économiques ou encore explorent des déviances auto-déclarées. Ces enquêtes concurrencent le monopole classique dans la définition du discours sur la délinquance et produisent une cartographie augmentée des actes, des auteurs, des victimes, de leur évolution et de leur rationalité, non sans impliquer de nombreuses conséquences sur les manières de les produire selon chaque pays et les usages qui peuvent en être fait (Zauberman 2008).

Dans le même esprit, les savoirs sur les processus de sortie de la délinquance s'appuient sur les récits d'anciens contrevenants pour compléter le seul regard judiciaire et des premiers importateurs ont commencé le transfert et l'accumulation de ces connaissances vers le cadre institutionnel français. On peut mentionner les travaux d'Herzog-Evans, M'Banzoulou (2012) sur le concept de désistance ou Dieu, Hirschelmann (2015) qui développent les approches dynamiques de la psychologie clinique dans l'action publique du ministère de la Justice afin de contribuer à sa mission de réinsertion. Mohammed (2012) a aussi ouvert le champ en France en réunissant de nombreux auteurs clés pour produire une première somme efficace sur le sujet.

Après ces différents efforts d'importations, un contexte institutionnel favorable suite à la conférence de consensus de 2013 citée plus haut et des ressources académiques utiles ont permis d'appuyer le projet des deux premières thèses en ce sens. Celle d'Alice Gaïa qui a bénéficié du soutien de la Protection judiciaire de la jeunesse pour ouvrir son terrain d'enquête et celle-ci qui s'est appuyée sur le réseau institutionnel de la Ville de Paris et du Service pénitentiaire d'insertion et de probation de Paris. Ces premières explorations ont la tâche de discuter les importantes questions suivantes : comment situer le terrain français dans un ensemble de recherches fortement marqué par les travaux anglophones, comment le problématiser et faire émerger les enjeux spécifiques à son cadre étatique et national ? Que puiser dans le corpus anglophone, où sont les apports, les regards croisés possibles, où s'arrête la pertinence des comparaisons employées ? Quelles catégories supplémentaires, quels faits nouveaux

faisant avancer la compréhension des processus de désistance pouvons-nous mettre au jour à partir de ces terrains en cours d'exploration ?

Pour synthétiser, nous aborderons la question suivante : sous quel angle puiser dans les savoirs de la désistance afin de les poursuivre et de les augmenter par les apports du terrain français ?

Pour structurer cette revue de littérature, considérons d'une part les apports des précurseurs qui sont partis du constat biologique pour aboutir aux théories du lien (I). Ensuite, nous nous attarderons sur les optiques psychosociales qui président aux changements identitaires, d'itinéraires et de modes de vie et d'action des justiciables (II). Enfin un axe centré sur les structures sociales qui enveloppent et conditionnent les dynamiques individuelles (III) permettra de clôturer sans l'avoir épuisé, un panorama à grands traits de la question.

I) Les théories du lien : de la maturation biologique au contrôle social informel

A) Maturation biologique et affaiblissement de la carrière délinquante

Aux prémices des découvertes sur les changements, au fil du temps, de la tendance à commettre des actes de délinquance, autrement dit la maturation biologique des contrevenants, se situe l'un des pères fondateurs de la science sociale moderne, Quételet. Avec son souci de profiter des apports d'outils nouveaux et puissants, les statistiques, pour améliorer l'étude de phénomènes anciens, comme le crime, il produit la première étude mettant en relation le vieillissement et la diminution des infractions commises (Quételet, 1833).

C'est dans le même esprit positiviste que Durkheim (1897) applique les bénéfices de la statistique à l'étude du suicide, à la recherche de grandes régularités comme celles observées dans le monde physique qui permettraient de mieux comprendre et résoudre les maux des sociétés humaines. Quételet (1835, 28) écrit ainsi : *Après avoir vu la marche qu'ont suivie les sciences à l'égard des mondes, ne pouvons-nous essayer de la suivre à l'égard des hommes ? Ne serait-il pas absurde de croire que pendant que tout se fait d'après des lois si admirables, l'espèce humaine seule reste abandonnée aveuglément à elle-même*.

Quételet (1833, 77) teste d'autres éléments au prisme de ses données statistiques et constate que le niveau d'éducation ne semble pas jouer sur le penchant au crime tandis que l'exposition à de fortes disparités économiques ou encore le cycle des saisons semblent avoir un effet considérable, tout comme le vieillissement des contrevenants. *Les saisons exercent à leur tour une influence très marquée sur le penchant au crime ; ainsi c'est pendant l'été que se commettent le plus de crimes*

contre les personnes et le moins de crimes contre les propriétés ; le contraire a lieu pendant l'hiver. Il est à remarquer que l'âge et les saisons exercent à peu près la même influence pour faire croître ou diminuer le nombre des aliénations mentales et des crimes contre les personnes. Il constate en croisant l'âge des auteurs et leurs faits que ces derniers évoluent à la baisse avec la prise d'âge. Par tranche de 10 années, il démontre la baisse de fréquence des délits commis, il en tire le ressort principal de son ouvrage : le penchant au crime diminue avec l'âge. On voit déjà poindre ici le souci de mieux comprendre la trajectoire et l'évolution des contrevenants dans le but de diminuer leurs pratiques délinquantes et leurs conséquences.

D'ailleurs, c'est un enjeu déjà marqué par l'impérieuse maitrise de la dépense publique qui a suscité son intérêt pour la question de l'étude des déviances. Quételet 1833, 81) le résume ainsi : *Il est un budget qu'on paie avec une régularité effrayante, c'est celui des prisons, des bagnes et des échafauds ; c'est celui-là surtout qu'il faudrait s'attacher à réduire*. C'est cette même base biologique que reprennent et affinent les époux Glueck. Ils développent un considérable protocole d'enquête dans la banlieue de Boston dans les années 1940. Ils ratissent large et en profondeur pour constituer un riche ensemble de données qualitatives. Les familles, les instituteurs et les assistantes sociales de 500 jeunes adolescents impliqués dans la délinquance et de 500 autres non impliqués sont suivis et interrogés pour produire l'une des plus grandes sources sur le sujet.

Ils distinguent au cours de cette étude une tendance à la maturation retardée (Glueck, Glueck, 1951) chez les adolescents qui persistent dans le crime. Ils ont tendance à reporter leur entrée dans la vie d'adulte à travers des institutions classiques comme la parenté, le travail, la conscription militaire ou encore les réseaux de relations vicinales. Ils restent plus longtemps chez leurs parents à mener une vie structurée par la délinquance avant de finalement se ranger. Il s'agit d'une période juvénile qui s'étire en longueur, les jeunes n'assumant pas les conséquences directes de leurs actes. Ils renâclent à s'insérer dans une vie qui ne les satisfait pas. Ils ne risquent pas encore la clochardisation du fait de ne pas travailler car ils sont encore au domicile parental. Ils n'ont pas encore la responsabilité de nourrir un foyer, de veiller à l'éducation de leurs enfants ou encore de respecter les cadres horaires et moraux d'un travail. Ils résistent en cela à l'acceptation d'une trajectoire marquée par le déterminisme social : assumer une position modeste dans le secteur industriel ou des emplois de service peu qualifiés. Ce temps d'une jeunesse prolongée forme comme un sas de résistance avant l'entrée fatidique dans l'âge adulte, une entrée à l'époque toujours possible du fait d'une forte demande d'ouvriers non qualifiés dans le secteur industriel. Ce débouché n'est aujourd'hui plus du tout garanti. Observons là le grand contraste par rapport au marché du travail actuel où ces positions sont saturées et une transition vers le salariat beaucoup plus difficile à obtenir. Il manquait

alors à ce travail de recherche une perspective plus quantitative et longitudinale qui ne trouvera ses auteurs qu'une cinquantaine d'années plus tard.

B) Les théories du lien et de l'attachement

John Laub parle encore avec émotion de sa découverte dans les archives de la *Law School* d'Harvard de tous les cartons renfermant ce trésor empirique. L'accès à un recueil très vaste d'informations effectué par une équipe de chercheurs sur un millier de jeunes adolescents de la banlieue de Boston qui dormait dans des cartons en attendant d'être exploité. Laub va s'atteler avec son collègue Sampson à coder toutes les données qualitatives pour faire ressortir les variables qui semblent dominer dans la trajectoire de ces adolescents qui ont cessé leurs habitudes délinquantes. Ils vont par ailleurs mener une enquête qualitative auprès d'une cinquantaine d'anciens membres de l'échantillon d'origine qui approchent pour certains les 70 ans (Laub, Sampson, 2003). Au-delà de la propension au contrôle sur soi, autrement dit la capacité à contrôler son humeur, son état émotionnel, sa recherche du risque et de transgressions des limites fixées par la société distinguée par leurs professeurs et prédécesseurs, (Gottfredson, Hirschi, 1990), se manifestent un ensemble d'institutions externes à l'individu qui exercent sur lui une forme de coercition sur ses actes et ses façons de penser. Sans nier l'importance du contrôle de soi et ses ressorts profondément psychologiques, Sampson et Laub affinent ce modèle et lui ajoutent une autre dimension. À la propension au contrôle de soi, principalement acquise durant la période de socialisation primaire et secondaire avant 10 ans, succède un contrôle social informel effectué par les proches, l'entourage direct et moins direct de l'individu (Sampson, Laub, 1993).

Un ensemble de liens exercent une pression sur le mode de vie de l'ex-contrevenant et l'incitent à changer son comportement sous peine de perdre le fruit de son investissement en temps et en énergie dans ces relations. C'est une pression informelle, non judiciaire, non officielle. Avant même un rappel à la loi par un juge, c'est le mari ou l'épouse, la mère ou le frère qui vont dissuader l'intéressé de retourner fréquenter ses anciens amis encore impliqués dans la délinquance. C'est le cousin ou la collègue de travail qui par ses propositions et un autre regard sur l'ancien contrevenant contribue à l'empêcher de revenir à une ancienne habitude de vol, de pari, ou de violence de crainte que ne s'effondre le progrès accompli dans l'intégration à de nouveaux cercles dans lesquels le désistant s'est intégré. Leibrich (1993) a dégagé un phénomène similaire auprès de 48 anciens probationnaires en Nouvelle-Zélande, c'est parce qu'ils ont trouvé du sens dans d'autres cercles et construit des liens en dehors de la délinquance dans des activités qui les valorisent qu'ils arrivent à désister. Ils ont désormais quelque chose à perdre qui leur fait redouter un retour vers la délinquance.

Cette dimension prolonge la logique d'attachement qui prédominait dans le modèle de Gottfredson et Hirschi. Pour ces derniers c'est l'importance des liens affectifs tissés avec le ou les parents, le temps de surveillance et de suivi parental disponible pour chaque enfant dans une fratrie, le fait que les parents soient ou non eux-mêmes des contrevenants (usagers de drogues notamment) ainsi que l'influence cruciale du modèle de punition[10] qui vont déterminer la capacité de l'individu, surtout avant ses 10 ans, à résister à ses pulsions, à ne pas céder à la recherche hédoniste du risque et ne pas multiplier les infractions pour le plaisir de transgresser. Sans réfuter l'importance de cette base ontologique, Sampson et Laub ajoutent que dans la transition vers l'âge adulte, des institutions intermédiaires viennent moduler ces prémices et diminuer la propension à commettre des délits. Pour eux et selon les modèles quantitatifs qu'ils ont utilisés, le mariage avec un conjoint prosocial, dans le cadre d'une relation saine et harmonieuse comporte le plus grand effet protecteur. Il faut toutefois préciser que ce n'est pas le mariage seul, mais l'établissement d'une relation de qualité avec une autre personne dans le cadre de ce mariage qui aboutit à cet effet (West, 1982). Warr (1998) a d'ailleurs confirmé cet effet probant du mariage dans la diminution de la propension à commettre des actes de délinquance, lui donnant cependant une autre interprétation du lien causal entre mariage et désistance que celle proposée par Laub et Sampson : pour lui, la réduction du nombre de pairs délinquants importe surtout. Le pouvoir de contrôle sur les relations de la conjointe et surtout le partage du domicile conjugal vont s'associer pour réduire drastiquement le temps disponible à fréquenter des amis qui s'impliquent encore dans la délinquance. Pour Sampson et Laub c'est l'investissement dans le couple, l'affect développé envers son partenaire et les enjeux grandissants à remettre en cause cette union qui prévalent pour faire du mariage l'élément central dans les tournants de vie.

Très proche avec parfois, selon les cas, des effets encore plus puissants, se positionne l'emploi. Pas n'importe lequel cependant, mais celui qui propose un véritable attrait, qui permet de s'épanouir, de développer de bonnes relations et l'estime de soi au travail. Viennent ensuite les effets de la conscription, une institution désuète aujourd'hui en France — sauf à tenir compte de certains recrutements désormais contractuels dans l'armée ciblant en partie les jeunes des quartiers relégués — qui donnait alors un cadre fort, un quotidien structuré par des temps et des valeurs strictes. Le réseau de relations de voisinage comptait aussi comme un marqueur de l'adoption d'un rôle nouveau et comme une opportunité de se détacher

[10] L'impact le plus significatif provient selon eux d'un modèle de punition incohérent (*erratic punishment*) : une très lourde sanction (des coups, des privations de liberté) peut s'abattre sur l'enfant pour une raison X ou Y et le lendemain ne quasi rien occasionner. Cette sanction est donc sans proportionnalité ni cohérence avec les actes reprochés, c'est donc l'humeur et la sensibilité du parent au moment des faits que cette sanction consacre plutôt qu'un moyen adapté pour cadrer des comportements. Un départ dans la vie qui ne permet guère de fonder de solides espoirs dans les mécanismes de justice.

de son ancienne identité. Sampson et Laub avancent d'ailleurs que ces changements s'opèrent au gré de tournants de vie, qui appellent et contraignent les individus au changement. Dans une exhaustive méta-analyse des travaux sur la désistance (Laub et Sampson, 2001) ce phénomène est d'ailleurs régulièrement analysé par différents auteurs, bien que perçu et compris sous différents angles et opérant sous plusieurs modalités.

Dans le même ordre d'idée on retrouve la dichotomie de Moffitt (1993) entre les contrevenants limités à la période adolescente, une grande majorité d'expérimentateurs qui, une fois atteint l'âge adulte, vont s'abstenir de commettre des actes déviants, et la catégorie des contrevenants persistants qui poursuivent au-delà de l'adolescence des comportements incriminés. Ils auront selon elle démontré des comportements antisociaux dès l'âge de quatre ans, caractérisés notamment par des violences envers les autres enfants et continueront longtemps après leur vingt-cinquième année dans une suite graduelle de vols simples, puis d'expérimentation de drogues, de vols à l'arraché et de cambriolages. Donker *et al.* (2003) ont d'ailleurs corroboré cette prédiction en testant un échantillon d'enfants de l'âge de 4 à 25 ans. Tandis que pour les premiers, les contrevenants limités, il s'agit d'une phase temporaire qui n'apparaît qu'à l'adolescence, comme un temps de latence, où la maturité sociale est déconnectée de la maturité biologique, où ils expérimentent la transgression des limites pour au final mieux les intégrer, les comportements incriminés qui perdurent chez les persistants trouvent leurs ressorts dans une combinaison de facteurs biologiques et sociaux. Des troubles cognitifs comme l'hyperactivité, des troubles neuronaux mais aussi physiques s'associent à des déficits sociaux comme un foyer instable et marqué par des violences, des carences économiques et affectives, des parents déviants ou auteurs d'actes de délinquance pour favoriser l'apparition d'un schéma de délinquance précoce et persistant. Moffitt explique le pic de comportements déviants, pour ceux qui se limitent à l'adolescence, par le phénomène de l'apprentissage déviant qui passe par l'influence du groupe.

C) Les théories de l'apprentissage et de l'affiliation

Depuis les travaux pionniers de Sutherland (1947) sur les dynamiques à l'œuvre au sein des groupes de pairs contrevenants, il est établi que la déviance et les actes de délinquance n'échappent pas à la règle des autres comportements humains : ils sont appris et transférés par l'intermédiaire du groupe. Dans sa théorie de l'association différentielle, il montre que c'est le processus interne à un groupe aux liens resserrés qui accompagne le développement et la prédominance de représentations favorables aux actes délinquants. *Une personne devient délinquante en raison d'un excès de définitions favorisant l'infraction à la loi par rapport à des définitions qui y sont*

contraires[11]. Ces représentations sont véhiculées par les schèmes cognitifs des membres du groupe. Ceux-ci vont désinhiber la réalisation d'actes déviants dont les techniques et savoir-faire pratiques se diffusent en suivant notamment un rapport entre leaders plus âgés, plus aguerris et audacieux et membres de second rang qui sont plus en retrait, plus jeunes et moins prompts à recourir à la violence. Il y aura, par ces intermédiaires, transmission des comportements délinquants, de l'expertise nécessaire à les réaliser ainsi que des justifications qui les légitiment.

On peut d'ailleurs souligner la cohérence de ce cadre d'analyse des apprentissages déviants avec la théorie de la neutralisation de Matza (1964) au cours d'un phénomène de dérive (*drift*). Pour cet auteur, il existe aussi une logique de neutralisation complexe, insidieuse et inconsciente qui fait prédominer une disposition collective à l'accomplissement de faits incriminés, sans qu'ils aient obligatoirement lieu au sein du groupe. Alors même qu'à un niveau de conscience individuelle, chacun peut continuer de se percevoir comme un non-déviant, face au groupe plus déviant, ne pas perdre la face, son rang, sa crédibilité, devient un enjeu suffisant pour faire taire ses réserves et sur-jouer sa capacité à enfreindre les règles de la société conventionnelle. Indirectement, transgresser permet aussi de gravir les échelons de la microsociété adolescente en se présentant comme plus déviant, viril et rebelle que les autres. Il s'agit de prouver la discontinuité, sa déconnexion d'avec les règles oppressantes de la société adulte qui refuse aux adolescents un statut indépendant, autonome et viril. Il est tentant par ce biais d'acquérir du prestige auprès de ses pairs et les moyens matériels et consuméristes de le signifier symboliquement en portant des habits chers et à la mode, en disposant d'une voiture ou en consommant avec ostentation (sortir en boite de nuit, consommer de la drogue…). Glaser (1964) ajoute combien l'entrée dans la délinquance n'est pourtant pas binaire mais se présente plus comme un processus. Il parle d'un « zigzag » entre délinquance et non déviance qui illustre bien comment les mondes normés, conventionnels, et celui du groupe et du temps solitaire de délinquance peuvent s'entrelacer. Il appelle d'ailleurs à opérer le renversement du regard criminologique que les études sur la désistance concourent à réaliser : *La perception de la criminalité comme un zigzag suggère qu'il serait plus fructueux en termes de réinsertion de renverser l'attention des théories criminologiques sur la recherche des processus qui causent la persistance dans le crime. Ce dont on a besoin, c'est du développement et de la vérification d'une théorie sur les conditions qui favorisent ce changement du crime vers l'absence de crime et inversement*[12].

---

[11] *a person becomes delinquent because of an excess of definitions favorable to violation of law over definition unfavorable to violation of law* (1947, 7).

[12] Glaser (1964, 318) *the view of criminality as a zig zag path suggests that it may be more fruitful for rehabilitation objectives to shift the focus of criminological theories from the search for the processes that make for persistence in crime. What we need is the development and test of a theory on the*

Une veine théorique que reprend Warr (2002) : il l'affine en proposant l'analyse de groupes de jeunes adolescents. Face à un décalage structurel de la période adolescente qui combine 2 effets — besoin de distanciation par rapport à la famille d'origine et déficit de statut par rapport à la société des adultes — le groupe de pairs adolescents devient l'endroit privilégié de fabrication de l'estime de soi. Le groupe restreint permet de générer un sentiment valorisant d'appartenance. Cela se traduit par la hausse des contacts en son sein. La délinquance apparaît comme un produit secondaire de cette transformation des logiques de socialisation qui permet d'éprouver sa virilité et de récupérer des marges de manœuvres pour rehausser son statut social. Le groupe de pairs restreint reste un lieu privilégié pour rendre envisageable la commission d'actes de délinquance. Le nombre de pairs délinquants dans son groupe d'amis constituerait même un facteur puissant de la propension à en commettre soi-même. De plus, Reiss (1986) affirme que les actes de délinquance en solitaire deviennent l'apanage des persistants plus matures qui perdurent dans le crime au-delà de la vingtaine[13]. Le temps consacré aux échanges entre adolescents explose[14] tandis que celui avec les parents décroit à l'adolescence. Alors que se manifeste un grand besoin d'identification à un modèle qui se distingue de celui proposé par les parents, c'est le groupe de pairs et les échanges en son sein qui vont servir de plateforme d'apprentissage et prescrire de nombreux comportements comme le flirt, la sexualité, la gestion des conflits, les normes professionnelles… Si l'on cumule le temps passé en classe et en dehors, ce sont bien les pairs adolescents qui deviennent à cette période le premier vecteur de socialisation. Les parents n'arrivent qu'en troisième position après le temps passé en solitaire[15].

Si on ajoute à la déficience de statut typique de l'adolescence, les discriminations et les risques de la minorité afro-américaine des quartiers paupérisés et ségrégués, les apports et la protection d'un groupe s'avèrent indispensables. La recherche du respect est structurante dans ces groupes. Face à un environnement difficile, la quête d'une image acceptable de soi malgré tout se transcrit dans des normes d'interaction au quotidien qui visent à établir la déférence affichée par les autres. Le groupe y

---

conditions that promote change from crime to noncrime and back again. Toutes les notes qui suivent sont le fruit de notre traduction.

[13] Reiss (1986, 145, 152) *Solo offending is relatively uncommon at young ages and does not become the model form of offending until the late teens or early twenties*.

[14] Csikszentmihalyi and Larson (1984, 67) *teenagers spend one third of their day conversing with others, by far the single most prevalent activity in their lives... Three times as much of it occurs with friends as with parents or others adults; 13 percent occurs by phone*.

[15] Csikszentmihalyi and Larson (1984, 67) *a full half of the week's waking hours are spent with peers - partly in the classroom and partly with friends outside of class. Csikszentmihalyi and Larson (1984, 71) in terms of sheer amount of time, peers are by far the greatest presence in an adolescent life. Warr (2002, 33) Ironically, the major competitor for adolescents' time is not interaction with adults (including parents) but solitude, which occupies about one fourth of the day average.*

contribue. Il assure un réseau de solidarités en cas d'agression physique qui devient crucial pour survivre. On le retrouve dans les analyses de Mohammed (2011) sur les bandes. Il rappelle l'étymologie du terme, la bannière, sous laquelle se rallier afin de puiser dans les ressources du groupe pour affronter des espaces, notamment le centre-ville éloigné, où les jeunes des quartiers relégués sont souvent en situation d'infériorité. Se placer sous l'étendard de la bande permet de renverser temporairement ces formes de domination sociale, jouer à faire peur aux passants *lambda*, s'approprier l'espace public en s'imposant par le nombre et son potentiel perturbateur participent de ce renversement.

C'est ce que distingue également Anderson (1999) quand il analyse les liens de solidarité et la confiance qui se tissent informellement entre membres d'une bande d'adolescents d'un quartier difficile aux États-Unis. Ils y ont recours pour assurer leur sécurité dans un milieu qui la menace quotidiennement, où le besoin de maintenir constamment la face mais également les activités délinquantes qui s'y déroulent parfois les amènent à courir des risques d'agressions physiques récurrentes. C'est ce que l'on retrouve dans l'expression to « get cool » décrite par l'auteur. Il s'agit d'être en phase avec quelqu'un. Autrement dit, que cette relation promeuve l'entraide et la charge d'assurer une sécurité et un respect mutuels[16]. Toute une dimension symbolique relie ces pistes avec un autre pilier des travaux sur la désistance : l'angle du changement cognitif et émotionnel de l'auteur d'actes de délinquance.

II) Les théories du changement psycho-cognitif : du calcul rationnel à la capacité d'agir comme moteurs du changement

A) Le changement cognitif et identitaire

Divers auteurs ont en effet mis en évidence les dynamiques psycho-sociales et cognitives à l'œuvre dans un parcours de désistance. Dans une critique des tournants de vie avancés par Sampson et Laub, Giordano (Giordano *et al*. 2002) affine la perspective et ajoute une dimension volontaire supplémentaire. Elle puise avec son équipe dans l'approche interactionniste de Mead (1963) pour discuter le modèle où seule la structure influerait sur l'individu. Plus que de simples conditions sociales qui vont modifier indirectement les rôles sociaux et par conséquent le comportement d'un auteur d'actes de délinquance, c'est plutôt un travail de modification de ses schèmes cognitifs entrepris en amont par l'ancien contrevenant qui va le rendre aux occasions

[16] Anderson (1999, 91) *they informally agree to watch each other's back. When this very strong - and necessary in the inner city - expectation is let, powerful bonds of trust are formed and, with repeated supportive exchanges, ever more firmly established. Essentially, this is what it means to 'get cool' with someone.*

pour ce changement (*hooks for change*). Il ne suffit donc pas que des éléments de sa structure sociale viennent à changer, encore faut-il au préalable que l'intéressé développe la volonté de changer et les perceptions correspondantes qui lui permettront de mettre en acte ce nouvel état d'esprit. La transformation des représentations de l'ancien contrevenant ressort comme l'élément premier d'un changement de style de vie. Il est concrétisé par des possibilités d'essayer de nouveaux rôles qui le font changer mais également la perception que ceux-ci sont désormais considérés comme incompatibles avec le maintien des activités délinquantes. Vaughan (2007) insiste et précise qu'une structure narrative interne (*internal narrative*) doit émerger et refléter les intérêts nouveaux de la personne en train de changer pour que celle-ci perdure dans ses nouveaux rôles. Pour qu'elle accepte de s'y investir sur le long terme, il faut qu'elle constitue délibérément un schéma interne de pensée qui mette à distance ses anciens choix et installe volontairement un autre récit sur soi.

Ces occasions vont alors susciter la considération et le développement d'une identité renouvelée et prosociale, différente de la précédente qui restait compatible avec les actes de délinquance. Dans la continuité de ces apports, Giordano et *al.*, (2007) complètent leur analyse avec la considération du volet émotionnel qui motive la transformation de ces représentations. Si des personnes assument de nouveaux rôles comme ceux de parents ou de collègues de travail et qu'elles continuent à commettre des actes de délinquance, c'est qu'elles n'en tirent pas encore des conséquences émotionnelles négatives en lien avec leurs actes déviants. De la même manière, si des personnes qui ne connaissent pas encore ces changements de rôle peuvent commencer le travail de transformation cognitive, c'est parce que la mutation de leurs émotions a débuté. Elles ont désormais un moteur pour soutenir leur volonté de changer. Ce processus aboutit à l'idée que les actes de délinquance sont désormais contraires à leur mode de vie et à la nouvelle identité qu'ils ont développée.

Le même primat du changement dans la représentation de soi transparait dans l'analyse de Maruna (2001) qui se concentre sur le processus de réécriture identitaire opéré par les anciens contrevenants dans leur parcours hors de la délinquance. Par le biais d'un script de condamnation ou de rédemption, le désistant va entamer un processus de réécriture de son passé afin de le reconnecter à son identité présente et de le rendre cohérent avec le nouveau virage biographique entrepris. S'il privilégie le script de rédemption, il va concevoir son passé délinquant sous un nouveau jour. Il le regarde désormais comme un stock de ressources et d'expériences dans lequel puiser pour entreprendre aujourd'hui un parcours en dehors de la délinquance. Cette logique favorise l'introduction *ex-post* d'une ligne cohérente dans le processus de changement et créé une continuité avec le passé qui est ainsi reconnecté à des aspirations différentes et une identité nouvelle.

Paternoster et Bushway (2009) ont approfondi ce mécanisme identitaire. Il s'agit principalement pour eux d'une forme de soi redouté (*feared self*) qui conditionne la distanciation d'avec le soi actuel et opérant (*working self*) impliqué dans la délinquance. La prise de conscience des conséquences négatives qu'il y a à perdurer dans la délinquance, le cheminement très probable vers une multiplication des embûches judiciaires et sociales et la peur d'une déchéance sociale amènent le contrevenant à reconsidérer sa posture et à travailler à l'émergence d'une nouvelle identité. S'il reste prisonnier d'un scénario de condamnation, il va s'enfermer dans l'idée que des éléments déterministes de son parcours lui bloquent l'accès à des tentatives de changement et à des rôles constructifs pour y parvenir. De découragement en découragement, cela peut contribuer à établir une perspective fataliste sur son parcours comme Halsey *et al*. (2016) l'ont souligné. Plus qu'une envie de recommencer, c'est le sentiment d'être désemparé, sans moyens émotionnels et pratiques pour sortir de la délinquance qui va s'imposer. Il faut donc que d'autres schémas prédominent.

Parmi ceux-ci, un exemple fréquent consiste pour ces anciens contrevenants à devenir des relais pour d'autres personnes encore impliquées dans la délinquance et désireuses de changer de voie. McNeill, Maruna, (2008) discernent alors l'apparition d'un principe de générativité forgé par Erikson (1950) et étudié par McAdams et De Saint Aubin (1992) à travers des récits de vie. Il revient à se soucier de transmettre aux générations futures le fruit de son expérience pour donner du sens à son parcours. Il s'agit de laisser un *cadeau symbolique* (Maruna 1997, 86) derrière soi pour donner une tournure positive à son passage négatif dans la délinquance. Les désistants affermissent leur ancrage prosocial en se souciant d'aider d'autres générations à sortir des impasses de la délinquance dans lesquelles ils se sont eux-mêmes fourvoyés. Le cas des anciens toxicomanes serait symptomatique de ces trajectoires. Ces derniers n'auraient que très peu d'autres choix de carrières, à part celui de devenir des ex-professionnels, des spécialistes de la sortie de la toxicomanie. Un constat que reprend Castel (1998) dans son étude des parcours de sortie de la toxicomanie. Dans la dichotomie de l'auteur entre sortie par hétéro-contrôle et autocontrôle, c'est la capacité pour l'individu à s'appuyer sur ses propres ressources ou à bénéficier de l'encadrement d'une institution spécialisée qui va lui permettre de sortir de la toxicomanie.

Pour utiliser le concept de Castel, cette pratique, autrefois structurante des divers pans de la vie sociale de l'individu — le mode de vie forgé par la consommation — ne sera désormais plus une ligne biographique dominante pour lui. En d'autres termes, il va nouer des liens, développer d'autres intérêts, s'impliquer ailleurs et autrement de telle manière que l'activité de recherche, d'acquisition et de consommation de substances psychoactives ne sera plus au centre de son mode de vie. Un accent similaire est placé sur l'importance d'accompagner cette

recomposition identitaire dans le désistement des personnes concernées par la prostitution (Lanctôt *et al*., 2016). À travers l'exploitation secondaire des données recueillies sur 125 adolescentes en centre de réadaptation et 40 entretiens avec 20 femmes impliquées ou ayant été impliquées dans la prostitution, émerge également l'effet de la reconnaissance de leur rôle actif comme agent de leur propre changement : il ne faut pas attendre l'arrêt des activités pour fournir un appui institutionnel pour soutenir leur processus de désistement. Des conclusions qui tranchent avec une autre grille de lecture sur la cessation des comportements déviants.

B) L'évolution du calcul rationnel

Pour qu'un tel basculement puisse s'opérer certains chercheurs vont puiser dans une lecture utilitariste de la réalité. Ils mettent alors l'accent sur les pronostics, le calcul rationnel coût/avantage des pratiques délinquantes. Ce ratio est établi par les contrevenants pour juger de leur implication dans la pratique délinquante. Selon Cornish et Clark (1986), tant que les bénéfices retirés des activités délinquantes excèderont les coûts à assumer pour les commettre, les contrevenants maintiendront leur implication dans la délinquance. Dans le même registre, Becker (1968) adapte le cadre de la microéconomie à l'objet criminologique et analyse le choix de commettre ou non des faits de délinquance comme le pur produit de la rencontre entre l'opportunité d'un gain et une anticipation des éventuels coûts à supporter si l'infraction et son auteur sont détectés. La surveillance couterait beaucoup mais dissuaderait peu selon lui. Seule la perspective très probable de se faire arrêter, d'aller en prison, de payer une amende et de subir l'opprobre d'une condamnation si elle dépasse la probabilité de bénéficier des avantages du délit, serait en mesure de limiter les comportements délinquants. Ce choix serait donc pour lui déconnecté des cadres éthiques et moraux, surtout pour des personnes déjà marginalisées pour qui le stigmate de la prison ou de la réprobation sociale jouerait moins. Seules les estimations, avantageuses ou indésirables, entreraient en ligne de compte.

Cusson, Pinsonneault (1986) ajoutent par ailleurs que ce sont des événements traumatiques, un choc comme la peur de mourir, un accident ou des arrestations successives, suivies de procédures et de sanctions judiciaires accumulées qui assombrissent le bilan de l'implication dans la délinquance. Pour l'essentiel des cambrioleurs entre 30 et 40 ans interrogés dans leur étude, avec le temps, l'anxiété générée par leur activité devient moins supportable. La perspective de se faire attraper dans les mailles du filet judiciaire devient hautement probable. Ils se perçoivent également comme moins capables d'assumer les périodes d'emprisonnement, *to do their time*. La plupart des interrogés voient prévaloir les désavantages et fondre les bénéfices directs des activités illégales de telle manière qu'ils réévaluent la poursuite d'une carrière délinquante pour finir par la voir comme une impasse. Dans cette lecture, il suffirait ainsi de laisser le temps, l'appareil

judiciaire et les chances statistiques de voir les embûches se multiplier pour que le contrevenant finisse de lui-même par s'arrêter. Tandis qu'on sait qu'un petit nombre d'auteurs produit énormément d'infractions, on peut se demander si la logique rationnelle du calcul prédomine en tout temps et en toute circonstance.

À la manière de Simon (1957) qui parle d'une rationalité limitée (*bounded rationality*) ne faudrait-il pas au moins tempérer l'idée en admettant que seule une quantité limitée de paramètres est prise en compte dans ce calcul. Les coûts sociaux et les dommages causés à la famille par exemple peuvent pour longtemps ne pas être perçus comme primordiaux au regard de la quantité d'argent ou de l'excitation procurées par les activités délinquantes. Matsueda *et al*. (2006) précisent cette approche et avancent que les contrevenants forment des calculs cohérents, rationnels par rapport aux cadres de pensée dominants dans la délinquance, qui répondent à leur priorité et à leur manière de se représenter la réalité à un instant T., lors de l'adolescence et au début de l'entrée dans la vie d'adulte. Matza et Sykes (1961) avancent par exemple que c'est la perception de l'excitation, du frisson et le coup de fouet fournis par l'expérimentation des premiers actes de petite délinquance qui constituent la principale rétribution à cette période. Katz (1988) ajoute que ce sont les effets viscéraux et le pur frisson de la transgression qui représentent le moteur dominant à cette étape.

D'un point de vue développemental, Loeber et Le Blanc (1990, 409) construisent une intéressante typologie pour décrire la progressive et inégale cessation des activités délinquantes. Ils évoquent ainsi un phénomène de décélération : moins d'actes sont commis même s'ils perdurent sur une longue période ; la spécialisation qui correspond à une réduction de la diversité des actes commis ; la désescalade qui revient à se cantonner à des actes moins réprouvés socialement et moins risqués pénalement que par le passé ; enfin le fait d'atteindre un stade où l'on stagne dans la gravité des infractions commises, le contrevenant ne dépasse plus un certain seuil de gravité. Dans plusieurs récits de vie, ces modalités liées à des prises de conscience ou des mécanismes plus indirects se sont présentées. On empruntera une partie de ce cadre pour analyser les parcours réunis dans cette recherche.

Shover (1996) au cours de son étude d'une cinquantaine de parcours de voleurs de carrière, constate que les addictions jouent un rôle important dans la persistance dans un mode de vie délinquant. L'impossibilité de surmonter la dépendance tend selon lui à diminuer la perception de maitrise sur son propre parcours, elle renforce un sentiment d'impuissance. L'addiction rend plus difficile l'insertion dans des rôles sociaux structurants pour construire un mode de vie conventionnel comme ceux de collègues, d'amis ou de partenaires de vie. Les effets des drogues contribuent par ailleurs à altérer le jugement et à favoriser une prise de décision nuisible aux tentatives de sortie.

Ces pistes, couplées avec une approche plus clinique ont ouvert la voie à des conceptions statistiques et formalisées qui s'incarnent dans l'identification de facteurs favorisant la désistance. En réponse au *nothing works* de Martinson, plusieurs écoles ont développé des modèles afin de réviser le jugement sévère réservé aux effets de la probation et de la réhabilitation. Dans cette constellation de travaux on retrouve les recherches de Farrington (2007) qui a suivi une cohorte de 411 contrevenants sur le temps long avec des participants couvrant un spectre de 8 à 56 ans. Il a contribué à augmenter les savoirs sur la récidive, à montrer les fluctuations de ses ressorts selon l'âge et le type d'infractions commises. Les carrières de délinquances diffèrent dans leur manière de perdurer mais également de s'éteindre.

Des variables comme le genre, l'âge et les antécédents judiciaires déterminent une grande partie des statistiques de la récidive (Kensey, 2007). Plus on est condamné jeune à des peines fermes et plus on a de chances d'être recondamné dans de brefs délais. On sait que l'inflation carcérale est notamment impulsée par une augmentation des peines mais également par une durée plus longue et effective de celles-ci qui touchent particulièrement les personnes qui sont déjà connues par les services de justice. Avoir bénéficié d'un aménagement de peine vient mitiger la force de cet effet. La tranche masculine des 18-30 ans, concentrerait ce processus d'exacerbation de l'étreinte pénale. Ce qui est confirmé par les études issues des travaux sur la désistance prenant en compte le temps *post* judiciaire.

Kazemian (2013) a investigué les principaux ressorts développementaux d'une sortie de délinquance. Elle identifie plusieurs facteurs cruciaux et différents obstacles à surmonter pour pérenniser une trajectoire de sortie. Dans la lignée des facteurs statiques on retrouve les antécédents criminels, l'âge lors des premiers faits et les facteurs de risque durant l'enfance dont l'impact s'atténue avec le vieillissement. Bien que prédictifs, ces éléments ne sauraient déterminer, à eux seuls, une carrière de délinquance ponctuée par de multiples changements. En outre les effets réducteurs de risque de plusieurs dispositifs sont attestés : les communautés thérapeutiques en prison, les thérapies comportementales et les gains par un suivi dès la prison pour obtenir une insertion professionnelle, des formations pour améliorer ses compétences interpersonnelles et cognitives. Dans le même ordre d'idées Rex (1999) s'est évertué à connecter les travaux défendant les programmes de probation à la littérature sur la désistance en recueillant le retour d'expériences d'anciens probationnaires et de leurs agents de probation. Qu'est-ce qui avait fonctionné pour eux et comment cela pouvait-il encourager la désistance des autres ?

Andrews, Bonta (1998, 2007) ont produit une synthèse exploitant les résultats de recherche sur les données probantes, ils en tirent 8 grand facteurs qui seraient les causes de comportements criminels (*criminogenic needs*) : le passif criminel, les comportements antisociaux, les fréquentations délinquantes, les personnalités déviantes, une famille ou un couple fragile, l'éducation et l'emploi, les loisirs et le

divertissement, les consommations de drogues. Ils se concentrent sur les risques en incluant des méthodes actuarielles pour estimer les chances de survenue de nouveaux actes de délinquance. Du premier stade statique qui se rapproche des études centrées sur la récidive, les antécédents enregistrés servant de bases à la formulation des prédictions sur la probabilité de commettre de nouveaux faits, on est passé à des modèles dits dynamiques qui incluent une possibilité d'évolution de ces facteurs par la prise en compte des changements cognitifs chez l'individu concerné. Les catégories elles-mêmes ont également évolué. De la simple prise en compte du risque, la dimension des besoins de l'individu puis celle de sa réceptivité ont été intégrées (modèle « Risques, Besoins, Réceptivité »). Ils s'attachent à intégrer les forces du désistant, les soutiens dont il peut bénéficier pour arriver à sortir de son cheminement dans la délinquance. Ces travaux cherchent à identifier et cibler les nécessités premières des contrevenants comme le logement, la santé, les moyens minima de subsistance, avant de pouvoir entamer tout travail de réinsertion. Ils les relient aux perceptions des désistants : en quoi celles-ci peuvent-elles faciliter ou freiner l'avancée dans ces secteurs ?

Ces approches traduisent également le souci d'opérationnaliser les concepts et les faits nouveaux produits par les recherches sur la désistance, dans un langage et des matrices qui soient utiles aux institutions publiques et transférables vers la nouvelle politique managériale. La dynamique fonctionne parfois à outrance, ce transfert néglige alors le fait que le processus de traduction des savoirs vers l'établissement de facteurs, de programmes et d'objectifs quantifiables reste réducteur de la complexité humaine inhérente à un parcours de sortie. Ces approches reposent sur des diagnostics parfois approximatifs et fondés sur des catégories importées. Extérieures au contexte français, elles restent difficiles à s'approprier pour les intéressés[17].

Ces outils sont testés au sein des services pénitentiaires dans un climat assez peu propice à estimer l'appréciation réelle de l'ensemble du personnel. Par exemple lors d'un retour d'une phase de test au SPIP durant cette recherche, seul le volet appréciation des risques des outils d'évaluation était plébiscité parce qu'un très faible nombre de CPIP — coopératif mais non représentatif — avait répondu et accepté d'essayer ces outils. On peut à ce propos se rapporter aux travaux de Guay et Lafortune (2015) qui explorent les conditions de transposition de ce type d'approches. Non seulement il faut que des méthodes prouvées comme efficaces (dites fondées sur des données probantes) soient sélectionnées mais encore faut-il qu'elles soient

[17] Un exemple qui interpelait au SPIP était le terme typiquement anglophone de « client » pour désigner les probationnaires reçus par les CPIP. Si le mot est admis dans les services québécois, les services français sont plutôt attachés à l'idée de service public renvoyé par le terme plus familier d'«usager»

transposées de manière efficace et rigoureuse à un autre système pénitentiaire que celui dans lequel elles ont été produites. Les auteurs distinguent ainsi 5 étapes clés pour assurer ce transfert : l'exploration, la préparation, la formation, la pérennisation et le développement d'une recherche évaluative.

D'autres auteurs comme Ward (2002) ont essayé de prendre le contrepied de ces perspectives qui se focalisent sur la gestion et la diminution des risques en prônant des stratégies d'évitement des situations à risque à l'attention des anciens contrevenants. Ces derniers sont accompagnés pour développer d'autres manières de se procurer les satisfactions qu'ils recherchent. Pour le cas des délinquances sexuelles sur lequel ce modèle s'est construit, il peut s'agir d'apprendre ou de réapprendre à entrer en relation avec le sexe opposé, à construire une relation de couple ou une famille. Ils prêchent ainsi pour une démarche plus positive qui se concentre sur la similarité entre déviant et non déviant dans les buts ultimes de vie. Chacun souhaite atteindre des situations de bonheur. Les uns et les autres ne sont en revanche pas porteurs des mêmes schémas d'obtention pour y parvenir. En se focalisant non plus sur les risques à éviter, le potentiel de nuisance qu'ils représentent, mais les objectifs de vie qu'ils peuvent se fixer et les moyens nouveaux pour les obtenir, le modèle des vies saines (*Good lives model*) cherche à bâtir un cadre motivant pour accompagner la réinsertion des auteurs d'agressions sexuelles.

En France, des auteurs comme Dieu *et al.* (2015) s'appuient sur cet angle de recherche pour mettre en évidence l'écueil d'une approche centrée uniquement sur les risques et la dangerosité dans l'accompagnement des personnes placées sous main de justice qui aboutit à un paradigme de l'hyper-surveillance. Le recours à des outils de réalité virtuelle est actuellement en développement dans le but de mettre à profit ces principes dans le suivi des auteurs et des victimes d'actes de délinquance. Il s'agit notamment de pouvoir évoquer des éléments sensibles, mais aussi des concepts clés en les médiatisant par la technologie et en dépassant certains biais liés au langage. Ces pistes, en définissant conjointement des objectifs intéressants pour eux et des moyens de s'en approcher, augmentent également la motivation et l'adhésion des usagers à ces programmes. On voit ici poindre un autre embranchement des études sur la désistance qui prend de l'ampleur : l'analyse de la volonté de l'individu lui-même à se poser comme acteur de son changement. On parle ainsi de capacité d'agir, d'agentivité (traduction au Québec) ou encore de potentiel individuel au changement (*agency*).

C) Émergence et approfondissement de la notion de capacité d'agir (*agency*)

Cet axe de recherche prête une attention particulière à la volonté et à la transformation individuelles. Il introduit un concept clé, celui de capacité d'agir ou *agency* en anglais. Une notion qui résiste à une définition simple mais qui s'impose de plus en plus dans les schémas de compréhension des processus de désistance.

King (2014) recense ainsi les différentes acceptations discutées par plusieurs auteurs. Il s'agirait selon Biesta et Tedder (2006) de *La capacité des individus à répondre aux situations problématiques et, en relation avec cela, leur capacité à changer leurs orientations temporelles et ainsi reproduire ou transformer leurs contextes sociaux*[18] (King, 2014, 152). Pour Bandura (2001) elle irait jusqu'à constituer une propriété essentielle de l'humanité à savoir *la capacité d'exercer le contrôle sur la nature et la qualité de sa propre vie* [19] (King, 2014, 50), pour Bottoms *et al* (2004) *la capacité d'agir active en matière de désistance renvoie à la notion que les individus sont capables d'entreprendre leur propre trajectoire de désistance, même si ce n'est pas nécessairement dans les conditions de leur choix*[20] (King, 2014, 3). Elle fait interagir, au final, plusieurs éléments : le niveau de croyance de l'individu dans son potentiel à agir et à changer son cheminement, la structure sociale et les opportunités dans lesquelles il va pouvoir ou non se projeter dans leur réalisation, le regard que le monde extérieur va porter sur lui, son parcours jusqu'ici et sa capacité future à le changer. King (2013) dans un article sur le sujet déplore le manque de théorisation d'une notion si structurante au cours du processus de désistance.

Il s'inscrit dès lors dans la ligne des travaux de Maruna et Roy (2007) qui voient dans la décision de se couper de ses anciennes fréquentations (*knifing off*) une illustration de la manière dont s'exerce cette volonté individuelle de réaliser un changement. Dans la même veine, le contrôle sur soi diachronique — le fait d'éviter des lieux et des relations de manière anticipée et consciente pour réduire sa délinquance — repéré par Shapland et Bottoms (2011) constituerait un autre mécanisme utile à une trajectoire de désistance où la notion de capacité d'agir serait mobilisée. En puisant dans les analyses formulées par Paternoster et Bushway (2009), King constate également qu'une décision préalable à la recomposition de son identité semble indispensable. La décision déterminée d'en finir et de commencer à se mobiliser pour transformer son parcours s'avère cruciale. Avec la même insistance Giordano *et al* (2002) soulignent la nécessité d'une ouverture au changement et la présence d'opportunités à associer à cette volonté individuelle préalable pour entamer un processus de sortie. Au cours du cheminement cognitif qui permet la reconfiguration de sa trajectoire, la mobilisation de ressources personnelles, le maintien d'une motivation et d'une croyance dans sa capacité de changer son avenir apparaissent donc comme des éléments substantiels et indispensables au déroulement d'une sortie de délinquance. Cette dernière se construit en s'appuyant sur les possibilités

[18] *the capacity of individuals to respond to problematic situations and, in relation to this, the ability of individuals to alter their temporal orientations and thus reproduce or transform their social contexts*

[19] *to be an agent is to intentionally make things happen by one's own actions… The capacity to exercise control over the nature and quality of one's life is the essence of humanness*

[20] *"Active agency" in desistance refers to the notion that individuals may be able to engineer their own desistance pathways, although not necessarily under condition of their own choosing*

offertes par l'environnement social du concerné et le franchissement des divers obstacles qu'il va rencontrer sur son chemin pour accomplir sa réorientation de parcours.

King (2014) a par exemple exploré la relation qui se noue entre probationnaire et agent de probation. Il en ressort que l'accompagnement des agents peut avoir un effet positif mais avec plusieurs nuances et limitations : lorsque le soutien et les échanges avec le conseiller de probation permettent au probationnaire de développer sa confiance en lui et d'accumuler du capital culturel, des savoir-faire et des savoir-être, ils contribuent à augmenter sa capacité d'agir. Reste encore à exploiter ce stock dans un circuit d'opportunités qui permettra de l'activer. La probation s'avère aussi essentielle dans le développement d'un processus de décision pour les désistants qui diffère de leur ancienne manière de formuler des choix. Elle les accompagne vers une optique alternative, plus constructive, qui évite les situations où des normes juridiques seront enfreintes. Elle travaille également à l'amélioration de la confiance en soi, avec notamment un effet très positif des encouragements ponctuels pour marquer des progrès même graduels. Selon ces éclairages, il s'agit donc bien d'un capital individuel renforcé que l'individu va tenter d'investir dans un circuit d'opportunités afin d'activer une sortie. Le rôle de la probation consiste en outre à faciliter le développement d'un capital individuel latent, mais surtout à aiguiller le probationnaire vers un capital social nécessaire à l'expression et au succès de cet investissement de ressources. Cependant, ces renforcements possibles de la capacité d'agir et les chances de la mettre en œuvre se heurtent à plusieurs limitations liées au cadre institutionnel des services de probation.

Lorsque la culture de la gestion du risque et de la protection de la société prime et structure sans cesse les actes de l'agent de probation, elle diminue l'échange de capitaux et la réceptivité des probationnaires. Cette focalisation sur le risque est parfois perçue et mal vécue par ces derniers qui ont l'impression de voir leurs difficultés humaines et leurs problèmes passer au second plan, derrière les injonctions managériales et sécuritaires qui dirigent l'action de l'administration. C'est aussi le cas lorsque le management par objectif préside dans la relation et que sont apportées trop peu d'aides concrètes et utiles directement aux besoins urgents du probationnaire. L'auteur souligne aussi la faible qualité des prestations, comme l'aide à retrouver un emploi ou un logement : de plus en plus en externalisées, ces services dégradent la qualité de la relation avec les probationnaires. Nombre d'entre eux dénoncent de fait cette piètre qualité des prestations et une moindre attention à leur situation particulière (information du casier judiciaire faisant obstacle à certains emplois, conditions et nécessité de leur divulgation, logement précaire, entrave à la mobilité, manque de confiance en soi, organisation hasardeuse, rendez-vous décalés…) portée par les prestataires extérieurs chargés de les accompagner vers les services publics.

Certains probationnaires déçus, retournent de fait vers les circuits et les habitudes antérieurs à leur mesure. Face à un manque d'aide concrète pour des problèmes impératifs du quotidien (logement, soin, travail) ils décident dès lors de se débrouiller de leur côté, afin d'éviter les déceptions, le temps perdu et la distance sociale de certaines situations, et recourent ainsi fréquemment au travail informel accessible via leur réseau local ou pire leur ancien réseau de pairs délinquants. Plusieurs entraves concrètes à la volonté de réinsertion et de changement sont également mises en évidence.

Elles ont trait au retour dans un quartier d'origine avec une forte offre délinquante et des réseaux usuels facilitant de nouveaux actes. Même lorsque les sortants sont accueillis dans des hôtels de sortie, de manière temporaire, leur localisation dans des secteurs où des offres délinquantes et des socialisations déviantes sont abondantes conserve le même effet néfaste sur la volonté individuelle de désister. Le manque de perspectives d'embauche dans le secteur formel — le plus souvent situées hors du quartier et des réseaux d'interconnaissance — renforcé par la nécessité de divulguer dans certains cas son casier judiciaire, a tendance à renvoyer les individus à une activité informelle voire illégale pour assurer des revenus. Ces limites à la capacité d'agir et à son développement dans le cadre d'un soutien institutionnel rappellent la nécessité d'associer cette grille de lecture à la compréhension des structures sociales plus profondes. C'est la tentative de synthèse retenue par des approches plus intégratives qui reconnectent les volontés et les dispositions individuelles (court terme et niveau micro-social), aux réseaux de relations et aux institutions (moyen terme et niveau meso-social) pour les confronter enfin aux évolutions du cadre économique et politique (long terme et niveau macro-social).

III) Les théories intégratives : l'articulation entre structures, relations et individus

A) Les articulations entre structures sociales et mécanismes individuels de changement

C'est l'angle que l'on retrouve dans des travaux générés au départ par une étude des effets des services de probation. Bottoms et Mcwilliams (1979) ont souligné les écueils du paradigme du « traitement » sur les contrevenants, qui assimile à tort les infractions à des maladies dont seraient porteurs leurs auteurs et que des programmes conçus par des experts permettraient de guérir sans prendre en compte la parole, le vécu et l'expérience du justiciable. Dans cette veine, les analyses de Mcneill (2006) mettent en exergue l'importance du passage du paradigme du traitement correctionnel « sur » les probationnaires à une aide à la construction d'un parcours de désistance « avec » les ex-contrevenants. Ainsi, Porporinno (2008) appelle à puiser dans les savoirs profanes des justiciables eux-mêmes pour concevoir

des programmes de prévention qui seraient plus bénéfiques et éthiques, Mcneill insiste sur la conjonction de 3 éléments qui caractérisent cette posture de synthèse : le soutien moral et l'aide à la motivation de la part des professionnels, le développement d'un capital humain (gestion des émotions, capacité discursive, d'analyse, processus de prise de décision) et l'accès à un capital social (cercle de soutien, habileté à nouer de nouveaux contacts) et à des opportunités de les mettre en œuvre. On retrouve les différentes strates individuelles, relationnelles et structurelles qui animent ce courant de recherche.

Dans cette même veine, Burnett (1992) fait le lien entre la croyance ferme du désistant dans sa capacité à en finir avec la délinquance et un plus faible taux de récidive. Sur les 130 détenus pour vol qu'elle a interrogés avant leur sortie, si 8 sur 10 se déclaraient désireux d'arrêter la délinquance, 6 sur 10 après leur sortie ont fait état d'autres infractions. Plus intéressant encore, seul un quart des 130 se déclarait plus confiant dans sa capacité à ne plus revenir en prison. C'est ce quart-là qui présentait ensuite un taux plus faible de récidive. Elle distingue également trois types de sortants (Burnett 2000) ceux qui se considéraient comme n'ayant jamais commencé (*non starters*), ceux qui esquivent (*avoiders*), qui voulaient surtout échapper à de nouvelles peines de prison, et les convertis (*converts*) qui estimaient désormais l'investissement dans la délinquance comme une impasse insensée. On voit ici également la liaison qui s'opère entre représentation individuelle, volonté de changer et un ancrage relationnel pour soutenir et matérialiser les progrès dans la démarche. Ce sont les convertis qui commençaient à avoir un soutien familial, une responsabilité parentale ou professionnelle qui avaient désormais le plus à perdre et semblaient s'avancer le plus assurément vers une trajectoire de sortie. *Ils avaient trouvé de nouveaux intérêts qui étaient très prenants et qui avaient réorienté leur système de valeur ; un partenaire, un enfant, un emploi valorisé, une nouvelle vocation*[21] (Burnett, 2000, 14).

Une même combinaison se développe au centre d'étude criminologique de l'université de Sheffield par exemple. Amorcée par une première étude sur les effets de la probation en 1997, l'étude longitudinale produite par l'équipe de Farrall *et al.*, (2014) en est désormais à sa cinquième vague d'enquête sur le devenir d'un échantillon de base de 199 ex-probationnaires. Tout une partie de ces enquêtes sur les trajectoires de vie est mise à profit pour rendre compte de l'entrelacement du niveau individuel (agentivité) et de la structure (les mécanismes sociaux) dans la compréhension des parcours de désistance. Un niveau intermédiaire et pertinent d'analyse pour interpréter les observations empiriques se dégage même en s'appuyant par exemple sur les fondations de la théorie de la structuration forgée par Anthony Giddens (Farrall, Bowling, 1999).

[21] *They had found new interests that were all-preoccupying and overturned their value system: a partner, a child, a good job, a new vocation*

Les chercheurs en retirent plusieurs lignes directrices pour étudier la désistance en comparant les apports de diverses grandes enquêtes. Au cœur de ces repères se profile tout d'abord l'exigence d'une enquête longitudinale : *ce qui fait de l'enquête qualitative longitudinale un synonyme de l'étude du changement* (Farrall *et al.* 2014, 71). Elle est, selon eux, la plus à même de recueillir, de confronter et de retranscrire les caractéristiques d'un changement tel qu'une sortie de délinquance. Vient ensuite la nécessité de constituer un échantillon aléatoire pour sonder les parcours de sortie, qui rejoint une troisième préférence pour la diversification des localités d'origine des interrogés. Les enquêteurs ont ainsi choisi des auteurs de délinquances au départ tous suivis par le système de probation mais qui ont connu des destinées très variables. Toujours dans le même souci de variété, ils recommandent de constituer un groupe de candidats à l'entretien qui représente un panel large d'activités et de carrières délinquantes différentes. Ils visent à récolter des données quantitatives et qualitatives et à les croiser avec d'autres sources, comme l'autorité judiciaire, les proches, les voisins... pour reconstituer les trajectoires et confronter les informations. Ils explorent également, sans les opposer, les influences individuelles et structurelles dans la constitution d'un parcours de désistance. Plutôt que de stagner dans l'impasse d'explications segmentées, entre individu et structure, la désistance serait observable dans les deux dimensions.

Dans les rapports à des éléments transversaux comme les lieux, les espaces, leur fréquentation, leur représentation, se jouerait une partie du remodelage propre au processus de désistance. *Les lieux sont d'importants générateurs d'actions, et pas seulement des endroits dans lesquels elles sont accomplies*.[22] (Farrall *et al*., 2014, 179). L'individu exerce, autant qu'il est agi, une force de changement qui le pousse tantôt à éviter certains lieux pour les fréquentations ou les tentations qu'ils représentent, tantôt à s'en construire d'autres pour réorganiser son temps et ses priorités hors de la déviance. Le tout n'est ni immédiat, ni à sens unique, mais parsemé d'à-coups et de zigzags. *En tant que telle, la désistance n'est pas simplement ne plus délinquer, c'est aussi adopter différentes routines qui amènent les individus en des lieux très différents du temps où ils délinquaient*.[23] (Farrall *et al*., 2014, 160). Une redéfinition des schémas de fréquentation de lieux ou d'espaces s'associent à une réorganisation de son temps et un investissement dans d'autres sphères. À ce titre nombre de désistants citent leur réorientation vers la sphère domestique, leur enfant et le travail. Un nouveau cadre et les sociabilités différentes qu'il suppose se dessinent. Dans leur échantillon, *ceux qui persistent n'ont montré aucun signe d'avoir l'obligation d'être en quelconque endroit à un quelconque*

[22] *Places are important generators of actions, and not merely venues in which actions are performed*

[23] *As such, desistance is not just about no longer offending, it is also about adopting a different set of routines which take individuals to very different places from when they used to offend*

moment[24] (Farrall *et al*., 2014, 175). Leur enquête aboutit également à s'intéresser à des axes encore peu explorés dans les processus de désistance. Le rapport aux émotions est ainsi questionné. Au cours du processus de désistance, c'est pourtant un élément qui va évoluer et structurer le progrès dans un cheminement hors de la délinquance. Maruna et Farrall (2004) distinguent d'ailleurs la désistance primaire qui caractérise toute période d'absence de comportements délictuels et la désistance secondaire qui apparaitrait avec l'incorporation de changements dans la personnalité même du justiciable, l'adoption de nouveaux rôles sociaux pérennes. À ces différentes phases du processus répondraient des ressentis et des phases émotionnelles distinctes (Calverley, Farrall, 2011) qui pourraient tantôt être motrices dans le prolongement du changement tantôt constituer des difficultés émotives supplémentaires à surmonter pour demeurer en dehors de la délinquance.

De même, la victimation est également identifiée comme un élément affectant le processus de désistance perçu dans cette étude, elle est encore plus détaillée dans un travail ultérieur de Bottoms et Shapland (2019). En s'appuyant sur les récits et le devenir des jeunes hommes de la *Sheffield desistance study*, ils découvrent qu'un nombre important d'auteurs ont tout d'abord été victimes d'actes de délinquance. Il est fréquent de vivre dans les zones où un risque élevé d'être victime de vol, d'agression et de cambriolage prédomine, et où l'on est contraint aussi à plus souvent y recourir et à banaliser ces faits. Ce peut être le cas pour des violences qui répondent à des agressions ou encore après avoir subi de nombreux vols, on serait plus enclin à se mettre soi-même à recourir au vol. Une autre piste innovante sur le lien entre citoyenneté et sortie de délinquance est enfin défrichée : de manière concomitante à un changement vers une identité plus prosociale et une diminution de l'implication dans la délinquance, un intérêt plus affirmé pour des prérogatives citoyennes comme le vote, la participation à des organisations locales (association de riverains, de parents d'élèves) et un intérêt pour les enjeux politiques émergeraient.

B) La désistance comme un prisme aux multiples facettes

Le dépassement des oppositions d'origine entre niveaux de variables micro/macro et meso a permis l'ouverture sur des axes transversaux. Ceux-ci ont suscité le développement de nouvelles recherches qui contribuent aujourd'hui à construire l'objet désistance avec une grande diversité d'entrées. On peut désormais trouver des thèses éditées notamment dans la collection *International Series on Desistance and Rehabilitation* qui entreprennent un large balayage du spectre des éléments entrant en scène dans une dynamique de désistance. Il s'agit par exemple de la religion et l'ethnicité avec l'étude de Calverley (2013) qui démontre la variété des appuis, des difficultés, des ressources et stratégies à disposition de différentes

[24] Persisters showed no such sense of needing to be anywhere at any particular time

communautés au Royaume-Uni. Qu'ils soient d'origine indienne, caribéenne ou bangladeshi, les dispositions et capitaux à portée des désistants vont être variables et influencer la construction d'un parcours hors de la délinquance. Ainsi, plus dépourvus de ressources familiales et d'accès au marché du travail, les Afro-Caribéens vont se focaliser sur une dynamique individuelle et sportive de remobilisation. Les Bangladeshis s'appuient principalement sur une réintégration familiale cimentée par une disposition religieuse plus grande au pardon et à la rédemption par la figure du bon musulman investi et tourné vers sa famille tandis que les Indiens vont mobiliser leur fort capital entrepreneurial, notamment dans la gestion immobilière, pour se construire et développer un autre mode de vie.

Dans une veine similaire, Glynn (2014) a mis au jour les spécificités des groupes afro-caribéen et afro-américains dans leurs démarches vers une sortie de la délinquance. Invisibilisés dans des institutions qui nient leur identité minoritaire, accaparés par des logiques de gang qui se substituent à la protection et aux ressources familiales, ce serait par une réappropriation positive de leur culture qu'ils pourraient entamer une reconstruction valorisante et non aliénée aux artifices de la société de consommation. Cela leur permettrait d'échapper à la fois aux dynamiques de la délinquance pour générer des revenus de surconsommation et de surmonter le conflit avec des institutions majoritaires leur enjoignant de se dépouiller des traits de leurs spécificités afro-américaines.

Hunter (2016) a exploré par l'intermédiaire de matériaux de seconde main (les récits autobiographiques d'anciens condamnés pour des détournements financiers) les processus de désistance d'un groupe sous investigué qui résiste à la sociologie des déviances : les auteurs d'actes de délinquance en col blanc. À travers la lecture et le croisement de leurs autobiographies, il dépeint les ressorts principaux de leur parcours de sortie. Marqués par une expérience sociale extraordinaire de la prison, ils commenceraient à s'y constituer un capital social spécifique qu'ils finiront d'exploiter avec l'édition d'un livre. Porteurs de dispositions utiles dans ce milieu comme des compétences comptables, fiscales, académiques, ils vont se créer une place spéciale dès la prison et préparer une recomposition valorisable de cette expérience pour leur sortie. Mieux dotés en capitaux sociaux et cognitifs que la plupart des auteurs d'actes de délinquance, ils vont viser via des rôles de professionnels, le réinvestissement de leur identité et la confirmation par le regard de tous qu'ils ont désormais tourné la page. Plusieurs s'orienteront aussi vers la religion. Leur autobiographie servira également à démontrer leur recomposition identitaire et à la faire fructifier ainsi qu'à dénoncer une expérience et des conditions de détention inhumaines. Comme a pu l'exposer Meisenhelder (1982) à travers son étude de l'étape de certification dans l'achèvement d'un processus de sortie, l'enjeu de la désistance consiste autant à changer qu'à ancrer dans le regard d'autrui ce

changement. Les justiciables de niveaux sociaux plus élevés auraient également plus de facilité à construire ce revirement après la peine.

Un effet similaire se profile dans les travaux de Vidal *et al.* (2020) qui ont interrogé le niveau de réussite de certains désistants dans leur entreprise criminelle et son effet en termes de désistance. La réussite est conçue comme la capacité à éviter les coûts judiciaires et carcéraux du mode de vie délinquant, tout en percevant des gains significatifs. Si généralement, l'obtention par les voies de la délinquance d'un haut niveau de revenus et un fort prestige dresse une barrière plus élevée à franchir au moment de la sortie, pour certains acteurs qui ont connu de grands succès dans leur carrière criminelle, cela se traduit par une confiance plus grande en leur capacité à sortir et des ressources transposables dans une trajectoire de désistance[25]. Cette minorité mise à part, les autres vivent cette réussite comme un obstacle de plus vers une nouvelle activité qui ne leur garantit ni les mêmes revenus ni le même prestige.

D'un point de vue plus contextuel, concentré sur des structures intermédiaires l'École de Chicago a de longue date établi des liens, via le paradigme de la désorganisation sociale, entre changement d'un environnement et inadéquation des cadres communautaires pour juguler les déviances juvéniles. On le retrouve dans le travail de Thomas et Znaniecki (1918) sur les échanges épistolaires et les récits de vie de migrants polonais : ils constataient dans le déracinement de ces derniers un décalage avec le système de surveillance traditionnel qui devenait inopérant au cœur d'une grande ville américaine comme Chicago. Shaw et McKay (1942) ont étendu cette théorie à travers l'étude d'une vingtaine de villes américaines sur 2 décennies et mis en lumière comment la conjonction de dégradations urbaines et sociales pouvait favoriser la recrudescence d'actes de délinquance. Dans cette veine mais cette fois, sous l'angle des travaux récents sur la désistance, on trouve les apports de Flynn (2011) qui a mis en exergue la centralité des espaces, de l'urbain, des lieux et de leurs représentations où s'ancre le quotidien des désistants. L'offre délinquante abondante de certains quartiers relégués rend plus ardues les tentatives de désistance. L'exiguïté d'un logement familial pour une famille nombreuse pousse à développer des formes de sociabilité situées dans les espaces publics plus propices aux propositions délinquantes. Réformer sa trajectoire de vie, c'est donc reconstruire sa carte sociale, éviter certains lieux, en investir d'autres, se détacher de certains réseaux de relations, en développer de nouveaux. Les espaces et leurs usages doivent aussi faire l'objet de nouvelles représentations. Ainsi, certains condamnés perçoivent la prison comme leur foyer et se mettent à redouter le moment de leur sortie, synonyme de responsabilités, de factures à payer, de logistique à assumer, ce

[25] *However, counteracting the idea that criminal achievement is a barrier to desistance, these individuals reported a possible transfer of criminal competence to legitimate activities. In this context, criminal achievement can promote social reintegration* Vidal *et al*. (2020,15)

qui les incite parfois à se faire recondamner pour retrouver au sein de la prison, un système déresponsabilisant, auquel ils se sentent désormais attachés par familiarité.

Stevens (2014) a aussi remis en question cet effet négatif du milieu carcéral. À travers l'application d'une gestion innovante de l'institution, la « communauté thérapeutique et démocratique », des résultats sont atteignables dès l'incarcération. Ce mode d'organisation permet même à des auteurs de faits de violences graves, de diminuer largement les incidents violents durant le temps d'enfermement et aussi de réduire leur risque de reprendre une dynamique délinquante à l'issue de leur peine. En outre, l'auteur montre à quel point la déconstruction du masque de l'hyper-virilité, souvent couplé au territoire à défendre, suscite chez les détenus comme chez le personnel de surveillance une amélioration et un changement de perspective. Tomczak (2014) a étendu ce regard, en s'attardant sur l'intervention des associations en prison et son impact sur les processus de désistance. La mutation du secteur associatif pénitentiaire au Royaume-Uni qui se caractérise depuis les années 1980 par une intégration des exigences managériales issues du secteur privé a par exemple conduit les associations — censées renforcer en compétences sociales et en ressources professionnelles des groupes fragiles, les détenus et futurs désistants — d'une part à se plier aux exigences néolibérales de management et de gestion pour obtenir leur fonds, d'autre part à diversifier leurs sources de financement pour résister à ces changements, dans la mesure où ils seraient contraires à leurs principes moraux profonds.

Un changement macro-politique a donc influencé les formes de soutien fournies aux individus dans leur parcours de sortie. De la même manière Haley (2010) a analysé l'impact d'une période économique charnière en Irlande (les années 1990 dites du « tigre celtique ») et la dépression relative qui s'en est suivie. À travers le substrat familial et religieux qui caractérise ce pays, une partie des désistants irlandais ont pu reconstruire un parcours hors de la délinquance. C'est la solidarité familiale et locale, l'accent placé sur le pardon et la rédemption qui ont permis malgré une forte croissance des consommations et du trafic de drogues à cette période, de maintenir ouvertes des portes de sortie. Comme si, face à l'offre déclinante des débouchés économiques (typiquement des emplois peu qualifiés dans le secteur industriel), de nouvelles entrées avaient dû être aménagées afin de continuer à fournir un flux possible de retour à une vie conventionnelle.

C) Les développements dans d'autres cadres nationaux et l'émergence de perspectives comparatives

À l'instar de ces croisements de regards mêlant les niveaux d'analyse pour étudier le phénomène de la désistance, se développent plusieurs explorations de ce processus dans des cadres nationaux de plus en plus divers. Ces études enrichissent la compréhension de ce qui sous-tend la constitution d'un parcours de désistance et

participent à mettre en lumière les influences des contextes nationaux sur cet enjeu. Les travaux de Cid et Marti (2016) ont scruté le cheminement depuis la prison jusqu'après la sortie des trajectoires de désistance de 67 détenus masculins à Barcelone. Ils remarquent un poids considérable, dès la prison, des ressources familiales dans le soutien aux candidats à la sortie de délinquance. Sans cet élément crucial, les justiciables sont touchés tout particulièrement par un chômage au-dessus de la moyenne européenne aux alentours de 25% pour la population active en Espagne et jusqu'à 35% pour les moins qualifiés d'entre eux. Étant données les spécificités du système carcéral catalan qui emprisonne une large proportion d'étrangers non-résidents européens (en 2013 ceux-ci représentaient 38% des détenus selon les données des auteurs) beaucoup ne bénéficient pas de ce soutien. De plus, sans ces garanties familiales de logement et d'insertion, des aménagements de peine, qui facilitent pourtant les parcours de désistance, tendent à leur être accordés plus rarement. Seul 40% des détenus en Catalogne bénéficient d'un aménagement de peine contre 60% qui finissent en sortie sèche. Cet exemple fait donc saillir au moins 4 éléments structurels influençant le déroulement du processus de désistance : le marché du travail, le rôle de solidarité de la famille, la politique pénale et les formes que revêt l'État providence.

Sous un autre angle, la recherche de Weaver (2016) en Écosse dirige son regard sur le rôle et les spécificités, dans un passage à une vie conventionnelle, de l'intégration à une bande d'auteurs d'actes de délinquance sur le long terme. L'auteur a retracé le parcours d'un groupe soudé d'auteurs d'actes de délinquance de leur ville d'origine, puis un passage à Londres pour certains et un retour à leur foyer après. Si de prime abord, l'identification et la stigmatisation locales liées au passé dans ce groupe peuvent constituer un frein à la sortie, la même appartenance à cette bande, couplée avec une relocalisation dans une autre grande ville et le recours à la religion peuvent entretenir des solidarités, apporter des ressources et un élan commun qui viendront soutenir *in fine* les volontés de changer de voie.

Dans le même registre, lors de son étude sur de jeunes sortant de la délinquance au Brésil, Bugnon (2015) estime que ce sont les capitaux disponibles en amont du passage par le système de justice criminel ainsi que le positionnement familial par rapport à la sphère délinquante qui vont le plus déterminer le devenir des anciens contrevenants. Les mieux dotés sauront se montrer sous le jour le plus propice à recevoir et à exploiter les programmes et les ressources proposés par l'institution pénitentiaire, tandis que les plus fragiles socialement et les plus impliqués dans le réseau des cartels de la drogue auront plus de mal à se faire reconnaître comme déterminés à s'en sortir et surtout à adopter les registres de comportements nécessaires pour bénéficier des aides fournies par l'institution.

Dans un autre cadre, en Côte d'Ivoire, Opadou (2009) distingue un rôle crucial du système de régulation familiale dans la réinsertion de jeunes passés par le service de

probation. Lorsque les relations familiales s'améliorent et que ce système de régulation fonctionne à nouveau, il se reconnecte avec les besoins du concerné, la commission des infractions vient à chuter aux différents stades de son parcours (émergence, activation, aggravation).

Dans la veine de ces explorations bornées par un cadre national, des recherches comparatives impliquant plusieurs pays commencent à émerger. C'est ce qui selon Shapland *et al.*, (2016) constitue la nouvelle étape dans l'exploration des processus de désistance.

On peut citer le travail d'Osterman (2018) sur les divergences d'opportunités de sortie pour les femmes entre les contextes suédois et britanniques. En recueillant les parcours de vie de 24 femmes impliquées pour un temps dans la délinquance dans ces deux systèmes, elle parvient à dessiner les recoupements et les différences qui jalonnent leur cheminement. Au niveau individuel elle identifie plusieurs « échelles » qui ont permis de surmonter des obstacles critiques à leur réinsertion. Ces échelles forment pour l'auteur des aides, des ressources qui ont permis aux désistantes de surmonter des obstacles importants sur leur parcours de sortie. En Suède, cela peut être la moindre stigmatisation d'un passé criminel qui a permis à certaine de retrouver plus facilement un emploi, ou alors une structure médico-sociale plus développée qui les a aidés à sortir de l'addiction et ainsi à s'éloigner de la délinquance. À l'inverse, la structure hybride entre public et privé du système pénal britannique et les difficultés supplémentaires pour retrouver un accès aux services publics et à l'emploi ont constitué des barrières plus élevées pour les désistantes britanniques. Tandis que le modèle scandinave d'État providence a soutenu avec plus de souplesse leur réintégration dans des réseaux de relations intermédiaires, au final plus propices à la sortie de la délinquance. L'aide à la désintoxication a été plus efficace, les relations avec l'institution plus empreintes de contact et de confiance ont abouti à un rapport moins conflictuel avec les autorités, enfin des représentations moins négatives ont aussi suscité une réintégration plus aisée dans un emploi épanouissant. D'autres dispositifs du même acabit sont abordés à travers la thèse de Segev (2020) qui met en parallèle le cadre israélien et celui du Royaume-Uni ou encore Fernando (à venir) qui s'attache à comprendre les différences de recomposition et d'accompagnement entre les personnes passées par le SPIP 75 à Paris et le système de probation au Royaume-Uni.

*

Ce tour d'horizon, malgré plusieurs aspects non couverts et sans rentrer en profondeur dans chacune des recherches référencées, forme néanmoins un gouvernail utile pour prendre la mesure des grands courants de recherche sur la désistance et naviguer entre eux pour développer notre propre recherche sur les processus de désistance. Ces savoirs commencent à s'accumuler et à atteindre un

seuil critique qui fait des processus de sortie un objet scientifique légitime et capable de produire des connaissances nouvelles à même d'éclairer les processus de sorties. Cet effort de synthèse contribue ainsi à dresser le bilan de la qualité et de la pertinence de plus d'un demi-siècle de recherches dans le domaine de la désistance. Ces savoirs innervent aujourd'hui une réflexion fertile qui demande à prendre sa part dans la formation du débat public sur les enjeux de délinquance et de sécurité et à servir d'appui à la conception des politiques publiques pour traiter les défis considérables auxquels font aujourd'hui face les systèmes de régulation des déviances des différents pays. On peut citer pêle-mêle : la surpopulation carcérale, la tension sur le marché du travail, les flux migratoires, les recompositions familiales, les mutations de l'État providence, les restrictions budgétaires qui frappent le niveau et la gestion des services publics… Autant d'injonctions macroscopiques à renouveler la focale scientifique pour répondre aux exigences pénales de demain.

C'est dans cet esprit que s'inscrit cette recherche. Elle s'appuie sur les apports de la sociologie du lien — sans nier l'intérêt des paradigmes rationnels et psychosociaux — et vise à les approfondir sous l'angle des approches désormais intégratives et à investiguer les pistes nouvelles que les recherches sur la désistance ont ouvertes. Tester de nouvelles dimensions reste un défi. À travers ce dispositif de trois ans de recherche sur le terrain parisien, des premiers éléments ont été recueillis en France. On peut penser au rôle de la citoyenneté, des addictions, de la religion ou encore du placement sous surveillance électronique qui feront chacun l'objet d'un chapitre de cet ouvrage. Ils n'épuisent bien sûr pas l'étendue des nouveaux sentiers à parcourir comme l'ethnicité, la laïcité, les mutations de l'État providence, du système scolaire ou des services publics en général pour mieux comprendre un parcours de désistance. Du point de vue de la méthode cette recherche s'abreuve aux sources d'auteurs issus de l'école interactionniste qui ont forgé la notion de carrière en procédant à une étude systémique et raisonnée, des discours, des comportements et des représentations des acteurs. Becker, Goffman, Strauss, Glaser, Hughes, Thomas, Znaniecky… forment une longue chaine d'auteurs sur laquelle cette étude prend appui. Un point plus précis sur la méthodologie qualitative et inductive inspirée par Kaufmann, Bertaux, Dubar, Nicourd… notamment l'entretien biographique, qui en a été le principal outil, sera mené lors du chapitre suivant.

Ces apports doivent néanmoins s'inscrire dans un contexte plus large de compréhension des déviances et alimenter d'autres démarches, tout comme ils vont puiser dans les sources de travaux connexes sur les études de sortie de carrières. On peut penser aux travaux de Castel (1998) sur la fin de toxicomanie, de Le Pape (2015) sur les trajectoires de conversion religieuse, de Fillieule (2005) sur le désengagement militant ou encore de Provencher *et al.* (2013) sur les parcours de sortie de la prostitution. Chacune de ces explorations abonde d'éléments à comparer et dans lesquels puiser pour enrichir notre démarche. C'est à ce prix que l'on pourra couvrir

l'essentiel du continent des déviances et notamment ses frontières relativement floues (les formes de délinquances financières et sexuelles par exemple) et d'autres qui demeurent encore inexplorées comme la délinquance écologique ou les cyber-crimes et ainsi en tirer les leçons les plus constructives pour rendre plus solides et efficaces les politiques à venir.

Méthodologie : retracer les parcours par la voie de l'entretien biographique

Échafauder l'une des premières études sur les processus de désistance sur un terrain français constitue l'objectif premier de cette thèse. Il a donc fallu concevoir une démarche qui réponde à des contraintes d'accès et des choix théoriques que nous allons ici développer. Par ailleurs, cette étude s'est déroulée dans un contexte institutionnel particulier qui en a déterminé certains contours.

Rappelons le point de départ de cette thèse en juillet 2013. C'est la rencontre entre un angle de recherche balbutiant en France, les études sur la désistance et le besoin d'une institution, la Ville de Paris, qui souhaitait porter un regard raisonné sur les effets de ses politiques de lutte contre la récidive. L'institution s'intéressait tout particulièrement au public des jeunes de 16 à 25 ans, susceptibles de s'impliquer dans le trafic de drogues. Dans le même temps, la notion de désistance, récemment importée, commençait à émerger et à être discutée en France. Des pionniers sur le sujet tels que Mohammed (2012) ou encore M'Banzoulou et Herzog-Evans (2012) ont diffusé ce courant dans l'univers académique français[26]. Ce projet de recherche s'appuie sur ce courant novateur pour répondre au besoin d'un regard scientifique sur l'action de la Ville de Paris en termes de prévention de la délinquance.

En 2013, alors que je concluais mon master d'analyse des conflits et de la violence à l'UVSQ, l'opportunité s'est présentée par l'intermédiaire d'un de mes professeurs, de rencontrer le directeur adjoint à la Direction de la prévention et de la protection (DPP) de la Ville de Paris et de lui proposer une Convention industrielle de formation par la recherche (CIFRE) pour développer des recherches sur la désistance sur le territoire parisien. Cette convention tripartite créée une entente entre l'université, l'employeur et un laboratoire et propose l'avantage de combiner le temps de travail

[26] Mon attrait pour le champ de recherche de la désistance s'est développé après avoir suivi le cours de Marwan Mohammed à l'Université de Versailles-Saint-Quentin (UVSQ) en 2009. C'est dans cet enseignement, Intitulé, *Déviance et prévention*, que j'entendis parler de ce concept pour la première fois. J'avais dès ce premier contact investi l'approche et entrepris avec entrain la recherche qui y était requise. Il s'agissait de retrouver 3 anciens auteurs d'actes de délinquance et de conduire des entretiens de type récits de vie avec eux. Ensuite, il fallait retranscrire l'intégralité de ces échanges pour en proposer une analyse nourrie par les paradigmes vus en cours. Je ne le savais pas encore mais cela constituait les prémices du travail de thèse qui viendrait par la suite. J'ai bénéficié des contacts de mon territoire d'origine pour réaliser ces entretiens et l'expérience humaine de s'inscrire dans la démarche scientifique du questionnement m'avait laissé une appétence certaine pour le thème des déviances. La rencontre avec les personnes et le fait d'apprendre à retracer leur parcours m'avait assurément enrichi. Cette première approche de la méthode de recherche a constitué un prélude stimulant au travail de plus grande ampleur mené durant cette thèse.

au sein de l'institution avec un temps préalablement défini et réservé pour la recherche au sein du laboratoire. Le Centre de recherches sociologiques sur le droit et les institutions pénales (Cesdip) a joué le rôle de structure d'accueil pour la convention dans son volet recherche. À ces trois acteurs il faut ajouter le Service pénitentiaire d'insertion et de probation de Paris (SPIP 75) qui travaille en étroite collaboration avec les services de la mairie et a permis de négocier avec sa hiérarchie, la Direction de l'Administration Pénitentiaire (DAP), un droit d'accès à ses services parisiens de suivi en milieu ouvert ainsi qu'un accès à leur fichier contenant l'historique des personnes suivies et condamnées. Le SPIP était situé 13 rue Charles Fourrier dans le treizième arrondissement, une bonne partie des premiers mois de thèse ont consisté à se familiariser avec les personnels, les procédures, les acronymes, et les multiples dossiers que contenaient ses services. Une période d'environ trois mois a été nécessaire pour compulser les archives du service dans le but d'accéder aux parcours des personnes sortantes. Sur cette base institutionnelle et grâce à ces différents acteurs mobilisés, quelles ont dès lors été les étapes et les ressources méthodologiques clés dans la construction de mon enquête ? Un premier regard sur les conditions et les ressources de l'enquête sera posé (I) suivi d'une considération portant sur la méthode qualitative employée (II). Une réflexion sur les limites du protocole de recherche mis en œuvre viendra conclure ce chapitre (III).

I) Conditions et ressources de l'enquête

A) Le cadre de la Cifre et la désistance

Après plusieurs entrevues avec mes directeurs de thèse, mes référents au sein de la Direction de la prévention et de la protection de la Ville de Paris et le service de probation, c'est l'accès prometteur permis par ce dernier à une base de données sur les anciens condamnés suivi en milieu ouvert, dénommée Application des peines probation et insertion (APPI) qui a été retenu comme le point d'entrée principal pour accéder à de potentiels désistants. Il s'agit d'une plateforme de traitement et d'échange d'informations opéré sous la tutelle du ministère de la Justice,. Elle a pour but premier de permettre le suivi par les services pénitentiaires de l'application de la peine effectuée par les personnes condamnées et de formuler une évaluation de leur situation pour fonder la décision des magistrats en charge de statuer sur l'application de leur peine.

À ce titre, elle est commune à plusieurs institutions (les tribunaux, les différents services de probation, les établissements pénitentiaires) et elle recoupe les données contenues dans plusieurs fichiers (le système de gestion des personnes placées sous surveillance électronique, celui de gestion informatisée des personnes détenues ou encore le casier judiciaire national). Elle regroupe des informations de différentes

natures, qui vont de l'état civil, à l'adresse, à la composition familiale, aux ressources, aux expériences et aux titres détenus par les personnes physiques. Elle consigne également les informations des professionnels qui interviennent dans le cadre du jugement ou de la mesure ; avocats, experts, médecins, victimes et parties civiles… qui sont conservées pour une durée de 5 ans à compter de la fin de la dernière mesure ou à compter de l'enregistrement pour les personnes non condamnées. Elle permet également de consigner les informations récoltées lors des enquêtes menées par le service de probation et de constater les progrès dans la réinsertion des personnes accompagnées. Son utilisation est rigoureusement encadrée par la Commission nationale informatique et libertés et chaque consultation doit être justifiée par les besoins d'une procédure.

Le protocole défini aux prémices de la thèse se résumait ainsi : prendre connaissance des fichiers classés par les services qui concernaient des placements en suivi différé (PSD), c'est-à-dire des personnes ayant bénéficié d'aménagement de peine comme un sursis avec mise à l'épreuve, un contrôle judiciaire ou encore un placement sous surveillance électronique et dont la mesure s'est achevée et a été archivée. Ces dossiers contenaient des faits remontant à 2009. Il a fallu parcourir plusieurs milliers de dossier et contrôler qu'il n'y ait pas eu de nouveaux faits grâce aux informations disponibles dans APPI jusqu'en 2014. Dès le départ il apparaissait clairement que cette méthode n'était pas une panacée.

Elle se heurtait au moins à deux écueils : le premier qui consistait à considérer en voie de désistance toutes les personnes qui n'ont pas de nouveau été détectées, arrêtées puis poursuivies et condamnées tandis qu'elles continuaient à commettre des actes de délinquances. De tels actes restent pourtant possibles malgré une absence de détection par les services de police, si les auteurs se sont perfectionnés dans leurs pratiques, s'ils ont acquis de meilleurs contacts pour éviter les procédures ou encore s'ils se sont déplacés vers des lieux où ils demeurent non connus des services.

Le second écueil revenait à rejeter le suivi d'un parcours seulement parce qu'un autre fait a été enregistré par la justice. Or, il arrive fréquemment que des faits, antérieurs à une condamnation donnée et instruits longtemps après, soient reprochés à cette personne et qu'elle se fasse à nouveau condamner. Cela néglige en effet un parcours entamé de sortie et une volonté désormais réelle de tourner la page après un passage délinquant.

Cependant, face à la difficulté à accéder aux témoignages des enquêtés concernant une partie sensible de leur passé, la première approche apparaissait alors comme un moindre mal. En parallèle, d'autres pistes pour créer une entrée sur le terrain étaient lancées, à savoir le contact par les services de la mairie avec des jeunes sortants de prison, notamment les missions locales qui ont en charge l'accompagnement dans

leur insertion professionnelle. De même que des contacts avec des responsables d'associations de prévention et de réinsertion ont été fournis par le biais de la direction de la prévention et de la protection de la mairie.

Malgré un mois de retard sur la date prévue, il a finalement été possible d'intégrer le service de probation qui a mis à ma disposition un bureau et une connexion à APPI. La phase de prise de contact a dès lors été entamée. Il a fallu d'abord quelques discussions sur le meilleur *modus operandi* pour prendre contact avec les anciens probationnaires. Tandis que nos discussions préliminaires avec le service envisageaient un contact par téléphone, certaines voix plaidaient pour s'en tenir à un simple courrier sur la base des adresses connues. Cette procédure aurait imposé de récolter les informations puis d'envoyer un courrier à la dernière adresse connue pour solliciter un entretien. Alors que la formule par l'intermédiaire du conseiller de probation, avec un contact téléphonique avait connu beaucoup de perte, il était probable que celle par voie postale, aurait approché un taux de réponse de zéro. Cette option paraissait compromise, ne serait-ce qu'en raison des adresses très volatiles ou de façade transmise par les anciens contrevenants à la justice. En définitive a prévalu le contact préalable du conseiller avec la personne suivie. Une fois que celle-ci avait donné son accord pour utiliser son contact, son numéro était transmis et je l'appelais pour convenir d'un rendez-vous.

En amont, il a fallu trois mois d'explorations des archives du service de probation, passés, munis d'un chariot rempli de dossiers à multiplier les allers-retours entre le niveau -1 où étaient stockées les archives du service et le premier étage où se trouvait un bureau pourvu d'une connexion à APPI qui permettait de faire vérifier le parcours pénal suivant la condamnation en 2009. Outre cet aspect long et minutieux, cette période fut aussi l'occasion de faire me connaitre à force d'arpenter les couloirs du service. On commençait progressivement à m'identifier comme une sorte de stagiaire. L'accueil par certains restait mitigé et malgré plusieurs mails généraux à cette structure de 87 personnes pour annoncer ma présence, je demeurais pour certains agents, soit inconnu soit perçu comme *un chercheur qui va venir nous dire comment mieux faire notre travail*[27].

Cependant je commençais à être mieux identifié quand je profitais de ces larges plages horaires (j'étais au service de probation au moins trois jours entiers par semaine durant cette période) pour commencer à réaliser des entretiens exploratoires semi-directifs avec les personnels. J'en ai au total réalisé une dizaine mêlant les niveaux hiérarchiques et les pôles d'activité. Ce fut l'occasion de me familiariser avec un langage juridique spécialisé qui encadre les multiples procédures comme les

[27] Notes de terrain : je reprends ici les remarques répétées d'un cadre intermédiaire que je côtoyais régulièrement. Il rappelait par ce genre de formules la suspicion soulevée par l'expertise que certains prêtent au chercheur, doublée d'une défiance sur l'utilisation qui serait faite de ses explorations.

acteurs impliqués dans la prise en charge des personnes suivies en milieu ouvert. Entre le volet judiciaire (les juges, les greffiers, les conseillers d'insertion et probation), le volet social (assistante sociale, psychologue, médecin) et le volet économique (insertion, conseiller pôle emploi ou mission locale) c'est une myriade d'acteurs et un dédale d'acronymes auxquels il a fallu s'acculturer. Pour nombre de justiciables assez éloignés des cadres et du vocabulaire administratifs, cela peut constituer un frein important.

Comprendre l'ensemble du processus et la totalité des acteurs impliqués dans la chaine pénale relève de la gageure, même, de leur propre aveu, pour les fonctionnaires concernés. Penser la distance qui, pour des profanes rapidement évincés de l'école, s'installe et obère la compréhension de ces rouages s'avère crucial pour saisir la déconnexion entre les acteurs et la violence qu'ils peuvent parfois mutuellement se renvoyer. Grâce à cette phase et à ces entretiens, j'ai pu engranger trois atouts : m'acculturer aux structures et au jargon du service et partant du milieu ouvert ; passer du temps et gagner en légitimité ; tisser des contacts bienveillants pour préparer le travail primordial d'établissement de bons rapports avec des relais nécessaires dans ma recherche d'enquêtés.

Dans un premier temps, la plupart de ces pistes se sont soldées par des échecs. Le laborieux travail d'exploration des archives de 2009 puis de confrontation avec les données récemment enregistrées dans APPI m'avait permis de constituer une liste de 119 profils qui n'avaient pas récidivé selon les enregistrements officiels durant au moins trois ans. Il est à noter qu'une fois en place et à mon poste régulier de travail, les bonnes relations avec certains personnels chez les assistants administratifs m'ont permis d'avoir accès à de multiples ressources, y compris le Fichier national des détenus (FND) pour faire vérifier le sort des personnes détectées dans les fichiers de PSD, non retrouvées sur APPI et de déterminer si leur absence s'expliquait par une non récidive ou par un emprisonnement avant la survenue d'une nouvelle mesure qui les replacerait dans la plateforme de suivi APPI.

En ce qui concerne le type de profil recherché, la sélection correspondait à un mélange des attentes de la mairie plutôt curieuse des enjeux portant sur le trafic de stupéfiant ainsi que des déterminants plutôt classiques pour cibler le cœur statistique des contrevenants. Ils avaient entre 18 et 35 ans au moment des faits. Ils étaient poursuivis pour des faits de violence, vol, trafic de stupéfiant, (le champ de ce que l'on dénomme la « délinquance de rue »). Une condamnation pour conduite sans permis de conduire n'était par exemple pas considérée comme contraire au déroulement d'une trajectoire de désistance. Si c'était la seule condamnation qui apparaissait après la dernière connue par le PSD, ce profil était quand même inclus dans la liste des personnes potentiellement en train de désister. Des profils de personnes engagées dans une carrière de délinquance, ayant donc commis plusieurs actes incriminés constituaient la cible de ces recherches. Sur la base des critères

suivants, les conseillers de probation identifiés via APPI comme ayant été en charge de suivre ces dossiers à un moment ou à un autre de la procédure ont été sollicités :

- 18 à 35 ans au moment des faits
- Braquage, vol, violence, *deal*, consommation, importation de stupéfiants
- Suivi sur le territoire parisien
- Condamnation il y a au moins trois ans

Cette démarche a produit un résultat décevant. Aucun agent ne pouvait ou ne voulait faire le relais jusqu'aux potentiels enquêtés. Que ce soit pour des raisons de contact non réellement établi — un conseiller nommé qui n'a fait que suivre administrativement la fin du dossier sans jamais nouer de relation avec la personne concernée — ou bien pour des questions éthiques, une autre refusant de jouer le rôle d'intermédiaire parce qu'elle ne trouvait pas correct de recontacter des années plus tard un de ses anciens probationnaires pour lui parler de son parcours pénal, je n'ai finalement pu accéder à aucune personne par ce biais. Il est aussi à noter que les services connaissant un *turn over* considérable, nombre des CPIP désignés par APPI n'étaient déjà plus présents dans les locaux et ils avaient soit changé de carrière professionnelle, soit été mutés dans d'autres services et localités.

B) La nécessaire révision du protocole de recherche

Je me retrouvais donc du côté du service de probation avec une liste inutile et un protocole à remanier. Rien de plus probant du côté des associations puisque la stratégie qui consistait à passer par les responsables de certaines d'entre elles m'a conduit à rencontrer des personnes très éloignées de la cible de ma recherche. Après une rencontre avec le directeur d'un grand réseau de prévention où j'avais bien défini et répété le type de profil recherché : entre 18 et 35 ans au moment des faits dont je précisais qu'ils devaient correspondre à de la « délinquance de rue » et concerner une personne suivie sur le territoire parisien (au sens large, entendu comme la région parisienne) on m'a aiguillé vers un violeur multirécidiviste. Un autre contact dans une association de réinsertion de personnes très éloignées de l'activité m'a aussi permis de rencontrer d'anciens auteurs d'actes de délinquance, mais ceux-ci se caractérisaient par une trajectoire d'addiction qui avait allongé et endurci leur parcours ou alors leur classe d'âge dépassait mon cadre initial puisque ces personnes étaient pour certaines désormais âgées d'une cinquantaine d'années.

Somme toute, c'est la troisième entrée par la mission locale qui a initié un premier contact avec des profils plus proches de mon cœur de cible originel. J'ai pu rencontrer par ce biais un premier groupe de jeunes sortants qui bénéficiaient d'un suivi et d'une formation à l'École de la deuxième chance (E2C). Parmi ce groupe d'environ cinq à six jeunes, seul un des concernés a accepté l'entretien.

Après plus de six mois de recherches et seulement cinq enquêtés dont trois hors cadre par leur âge — deux d'entre eux avaient plus de 50 ans et un troisième avait été condamné pour des viols — il convenait dès lors de réviser le protocole de recherche. Après plusieurs consultations de mes directeurs de thèses mais aussi un temps de conseil pris auprès de Sandrine Nicourd, Maitresse de conférences en sociologie à l'UVSQ, spécialiste des récits biographiques, de leur recueil et de leur exploitation pour construire une enquête, j'ai pu récolter de précieux avis qui pointaient dans la même direction. Il fallait se résoudre à abandonner les restrictions trop discriminantes des conditions d'âges, le délai de trois ans de non-enregistrement surtout, mais également envisager d'élargir la stricte sélection des faits reprochés. Il convenait également de multiplier les entrées hors du service de probation et de consacrer du temps à développer des liens et de la confiance avec des intermédiaires de terrain et des enquêtés potentiels. Une première présentation de mes explorations, jusqu'ici assez infructueuses, lors d'une séance dédiée au suivi du travail des doctorants au sein de mon laboratoire a contribué à confirmer ce changement de stratégie.

Une présentation de mes travaux auprès des personnels du service de probation lors de la réunion annuelle de leur service s'est également avérée centrale dans le déblocage des orientations par les conseillers. Un premier conseiller m'a finalement aiguillé vers un de ses probationnaires récemment en fin de mesure au tout début d'août 2014. Après 11 mois, le goulot fermé commençait finalement à s'ouvrir. Cela s'explique au moins par 2 raisons.

D'une part, après plusieurs mois passés au service de probation et une présentation de mes travaux en réunion plénière je commençais à être identifié, par ailleurs j'avais également supprimé la barrière temporelle des trois ans après enregistrement de tout acte de délinquance qui avait tendance à dépasser l'historique facilement accessible sur un individu pour la plupart des agents du service. D'autre part, j'ai pris l'habitude d'un passage régulier (au moins une fois par semaine) dans les bureaux des conseillers qui m'étaient apparus comme les plus intéressés à mes travaux. C'est progressivement un rythme moyen d'un à 2 entretiens par mois qui s'est instauré. Ayant révisé les critères de départ, je me basais désormais plus sur le regard des professionnels pour sélectionner les enquêtés, tout d'abord parce qu'ils étaient mes voies d'accès privilégiées, ensuite parce qu'ils ont accepté de m'orienter vers des personnes qui correspondaient toujours à des critères définis : 35 ans d'âge maximum au moment des faits, de la délinquance de rue et du secteur parisien, entendu comme l'Île-de-France. En revanche la primauté du critère de non récidive durant trois ans au moins avait complétement disparu.

Trois réserves méthodologiques doivent dès lors être soulevées : il existe un biais évident dans la sélection de mes enquêtés qui revient à me faire entrer en contact avec des personnes suivies pour lesquelles un lien réel et parfois privilégié a été établi

avec l'agent de probation. En sus, le regard du praticien était sollicité pour jauger si cette personne semblait accumuler des faits tangibles la rapprochant d'une situation de sortie de délinquance. Enfin toutes ces personnes, informées par leur conseiller des visées de cette recherche et des conditions de déroulement d'un entretien ont accepté de s'y prêter, elles laissaient leur numéro à ma disposition ou parfois acceptaient directement de convenir d'un rendez-vous avec moi dans la foulée d'un contact téléphonique avec leur conseiller.

Trois présupposées qui effectuent un tri en amont dans le vivier des quelques 24 455 personnes dont s'occupait la direction interrégionale de Paris en milieu ouvert en 2014. Ils provenaient tous du territoire parisien (même s'ils pouvaient s'être relocalisés en province depuis la fin de leur mesure) ils avaient tous établi un vrai contact avec leurs conseillers qui percevaient dans leur comportement et dans leur trajectoire une stabilisation propice à la désistance, ils n'avaient pas d'a *priori* très négatif ou du moins rédhibitoire vis-à-vis de l'établissement d'une interaction assez atypique et déconcertante comme celle que propose un entretien sociologique du type récit de vie.

Tableau 1 : Répartition par direction interrégionale des effectifs des personnes placées sous main de justice au 1er janvier 2014

Champ : France entière

DISP	Nombre de personnes écrouées (1)	Nombre de personnes suivies en milieu ouvert	Ensemble
Bordeaux	5 901	16 065	21 966
Dijon	5 899	16 635	22 534
Lille	11 008	25 312	36 320
Lyon	6 958	19 787	26 745
Marseille	9 029	14 300	23 329
Paris	14 359	24 455	38 814
Rennes	7 162	21 262	28 424
Strasbourg	6 367	14 430	20 797
Toulouse	6 113	13 830	19 943
Outre-mer	5 087	8 032	13 119
Ensemble	**77 883**	**174 108**	**251 991**

(1) Y compris les personnes condamnées à un placement sous surveillance électronique, un placement à l'extérieur ou une mesure de semi-liberté

Source : Ministère de la Justice, DAP/PMJ5, Statistique mensuelle des personnes écrouées

Ces filtres constituent des biais importants. Il est vraisemblable, par exemple que le conseiller a orienté vers moi des cas valorisants. J'ai tenté de contrebalancer ces écueils par le nombre de conseillers qui ont fait relais (cinq ont orienté vers moi des personnes avec succès, deux de plus ont tenté mais ont essuyé des refus), ainsi que par des relais différents que j'ai sollicités (deux associations de prévention et de

réinsertion, une troisième pour laquelle j'étais tuteur) et les autres moyens de recrutement que j'ai employés qui se résument surtout à la mission locale.

Il est aussi à noter qu'une minorité d'enquêtés m'ont clairement signifié que sans le relais de l'intermédiaire de confiance (un conseiller de probation en l'occurrence ou encore un éducateur) ils n'auraient très probablement jamais accepté de me rencontrer.

II) Le recueil des parcours et la méthode d'exploitation

A) Richesses et difficultés des entretiens biographiques

Il s'agit d'une démarche qualitative, qui repose sur la réalisation et l'exploitation d'entretiens auprès d'une population diversifiée ayant bénéficiée de différents dispositifs d'insertion sur le territoire parisien et connaissant une rupture significative avec ses précédents comportements délinquants. L'approche de l'entretien biographique est privilégiée dans l'optique d'aboutir à des récits de vie approfondis qui formeront le socle de l'analyse. Un enjeu méthodologique majeur résidait toutefois dans la difficulté à retrouver des candidats à l'entretien dont la désistance serait avérée, c'est-à-dire qui n'auraient pas connu d'autres condamnations depuis au moins trois ans (pas de retour devant les services de probation, pas de nouvelles condamnations au casier judiciaire).

Il fallait idéalement qu'ils n'aient pas non plus commis d'infractions sans s'être fait prendre (ce qui était plus difficile à vérifier car il n'y avait alors pas d'autres choix que de s'en remettre à la parole de l'intéressé). Enfin, il fallait qu'ils se montrent volontaires pour partager une partie assez lourde de leur passé. En effet les trajectoires de désistance se caractérisent rarement par un arrêt pur et instantané des actes de délinquances. Le plus souvent, elles prennent la forme de ce que Glaser (1969) dénomme un « zigzag », entre déviance et non-déviance, qui aboutit à une extinction progressive des actes. C'est en connaissance de cause malgré ces multiples écueils et la révision détaillée ci-dessus de mes critères de sélection que les entretiens qui suivirent ont été menés.

Les rencontres se déroulaient en général dans un contexte neutre et semi-privé ; un café où l'intéressé avait ses habitudes (17), à de rares occasions à leur domicile (4 fois seulement). Il est aussi arrivé que des enquêtés, après avoir accepté le principe en amont lors d'un entretien avec leur conseiller de la mission locale, se prêtent au jeu de l'entretien directement dans la foulée d'un rendez-vous avec leur conseiller dans une salle isolée de la mission locale (7). Par le biais des associations avec lesquelles j'ai travaillé, les entretiens s'effectuaient directement dans leurs locaux (2), dans une pièce isolée. Enfin à titre exceptionnel certains entretiens se sont déroulés dans un parc (1), un établissement de restauration rapide (1), un chantier d'insertion

(1) et un foyer d'accueil (1). Selon ces cas de figure, l'intérêt des entretiens s'est révélé variable : les récits recueillis au domicile se distinguent certainement comme plus riches et plus profonds, ne serait-ce que par les conditions de vie de la personne qui sont données à voir. La présence de personnes qui partagent le quotidien de l'intéressé contribuait aussi à cette extension de contenu et de profondeur.

Il était souvent malaisé de présenter cette possibilité d'entretien à domicile. Je résumais mon invite par la formule suivante : *je me déplace pour réaliser l'entretien, là où ça vous arrange, là où vous vous sentez le plus à l'aise pour parler. Cela peut-être chez vous ou tout autre lieu où vous avez vos habitudes*. Dans les cas de lieux comme les cafés, où j'ai réalisé le plus grand nombre de mes entretiens, les conditions sonores n'étaient parfois pas favorables. Il m'est arrivé plusieurs fois de changer d'emplacement pour assurer une meilleure prise par le micro ou encore pour garantir une confidentialité nécessaire à la liberté de parole la plus étendue possible. Notons qu'une minorité d'enquêtés semblait tout à fait à l'aise de parler à proximité d'autres consommateurs présents dans le café et donc tout à fait à même d'entendre leur parcours. Alors qu'au contraire les autres cherchaient une place assise isolée. Cela contribuait à me rappeler que dans certaines situations et pour certaines représentations, le poids d'un passé marqué par la délinquance peut se présenter comme une forme de prestige, une manière valorisante de se présenter, voire de s'imposer.

Enfin pour ceux qui ont eu lieu dans les locaux de la mission locale ou d'une association, ils proposaient l'environnement le plus contrôlé, aucune nuisance sonore, aucun enjeu de confidentialité. Ils se présentaient aussi pour la plupart comme légèrement plus informels que ceux facilités par le service de probation. C'est peut-être un effet lié au relais, la mission locale étant perçue comme moins institutionnelle et punitive que le service de probation. Ils demeurent tout de même un peu plus froids dans leur rendu final que ceux aiguillés par le service de probation qui ont eu lieu dans des établissements de consommation animés.

La quête de l'obtention d'un entretien s'est avérée souvent laborieuse. Même après un premier contact physique et une première discussion très engageante, il a fallu essuyer de nombreux refus indirects, des rendez-vous non honorés, des retards, des oublis ou des refus de dernière minute. Il s'agit d'un public habitué aux dispositifs de surveillance dont une recherche parfois floue à ses yeux, malgré mes tentatives d'explications, ne faisait que représenter un prolongement. Certains mobilisaient de multiples barrières à leur disposition. J'ai constaté des changements de numéro de téléphone mobile fréquents, d'autres n'étaient joignables qu'au domicile de leurs parents après filtrage par un membre de la famille, ou encore par leur petite amie. J'ai parfois entamé un chassé-croisé de plusieurs mois avant de finalement obtenir un entretien.

Pour certains cela ne relevait pas de la mauvaise volonté. Mais plutôt de l'ajustement à un ordre d'importance relativement faible — pas d'estampille officielle sur ma requête, pas d'injonction de sanction en cas de défaut de présence — alors qu'ils occupaient une place où les standards de ponctualité et de respect d'un rendez-vous établi avec un étranger étaient totalement différents. Il faut également mentionner que beaucoup d'entre eux étaient déjà pris dans un schéma de rendez-vous nombreux et disparates auquel il fallait s'ajuster simplement pour remplir ses obligations et ne pas voir son aménagement de peine révoqué. Alors lorsque ma demande se cumulait à des obligations judiciaires, elle occupait certainement une partie congrue de l'esprit et de l'agenda de la personne sollicitée.

L'établissement de cette partie logistique aura consommé un temps considérable : en tout, la préparation de mon entrée sur ce terrain, l'identification de relais coopératifs pour la mise en contact et finalement le premier entretien avec un ancien probationnaire orienté par le service de probation aura pris presque une année entière. Le cap a donc été passé, non sans mal. Sur les 33 entretiens de cette enquête, 21 ont été réalisés par l'intermédiaire du service de probation.

B) La méthode inductive dans l'exploitation des récits biographiques

Une fois ce canal ouvert, sous quel angle méthodologique allait se construire et se structurer ce travail de recueil ? La démarche trouve ses inspirations dans les travaux de l'école de Chicago, avec des auteurs comme Thomas et Znaniecki (1918) qui se sont fondés sur de multiples échanges épistolaires, la constitution d'un corpus large de données qualitatives reconstituant les parcours de vie d'émigrés polonais pour comprendre les défis de leur adaptation à un nouveau cadre culturel et social tel que celui des États-Unis. Un élan poursuivi par la sociologie des carrières, enrichie par les apports d'Hughes (1958) de Mead (1963), plus tard de Goffman (1961) et les explorations menées par Becker (1963) qui emploie la méthode qualitative pour comprendre les mécanismes de socialisation à la déviance des fumeurs de marijuana dans les cercles de musiciens de Jazz des années 1950 aux États-Unis.

Dans le prolongement, McAdams (1985) a cherché à puiser dans plusieurs disciplines, dont la psychologie, pour enrichir la méthode de l'entretien et comprendre l'entièreté d'une personne. Il souhaitait ainsi développer le domaine qu'il identifie comme la « personnologie » ou comment les individus se mettent en récit pour donner un sens à leur vie. Comment ils réinjectent, à travers la constitution d'histoires qui encadrent les évènements de leur vie, de la cohérence dans leurs parcours. Dans un ouvrage de synthèse, Josselson et Lieblich (1993) regroupent plusieurs enquêtes sous le mode narratif pour découvrir des faits nouveaux à propos des constructions identitaires et des parcours de vie. La méthode montre ces apports sur des thématiques variées qui vont de la résilience suite à une enfance marquée par des abus sexuels à la résistance morale sélective de soldats en situation de guerre. Les

récits de vie de personnes sortant de la délinquance y sont également étudiés sous ce prisme.

Pour construire ma grille de questions et préparer l'interaction, j'ai bénéficié des conseils de mes directeurs de thèses. J'ai également puisé dans la littérature méthodologique sur la question. On y définit ainsi cet instrument de collecte : *L'entretien socio-biographique est donc un outil de recueil de données qualitatives dans le cadre d'une interaction de recherche sur la trajectoire, la carrière et le cheminement d'un ou plusieurs enquêtés. En ce sens, il vise à la fois la description et l'explication de faits objectifs, la compréhension de façons subjectives de vivre ces faits, et l'interprétation des manières de les dire, à travers la mise en récit de différentes étapes biographiques dans plusieurs sphères de socialisation*. (Dubar, Nicourd, 2017, 72).

Ces dimensions se sont clairement distinguées au cours de ma recherche. Le recueil de récit biographique consiste à instaurer et mener une interaction spécifique, et extraordinaire — au sens littéral du terme — pour l'enquêté. À l'enquêteur, il demande une posture en retrait et une écoute active pour accéder à des faits et à les replacer sur la ligne temporelle complexe d'une vie entière. Mais surtout, il permet d'accéder aux cadres d'entendement subjectifs qui en découlent. Le procédé même de l'entretien et la relation qui s'y établit contribuent à construire tout autant qu'à révéler le discours ainsi produit.

J'ai également puisé dans la démarche de l'entretien compréhensif (Kaufmann, 1996) qui consiste à employer le récit biographique comme un véhicule pour découvrir la richesse d'un monde social et humain. L'enquêté y est considéré comme un *informateur qui possède un savoir précieux* (Ibid., 47). Il s'agit d'accompagner sans pour autant cadrer ou formater la parole. *La meilleure question n'est pas à trouver dans la grille : elle est à trouver dans ce qui vient d'être dit par l'informateur* (Ibid., 48). Un tel exercice exige d'éviter de se focaliser sur ses propres catégories d'entendement et d'essayer d'entrer dans le discours et, *in fine,* dans l'univers mental de l'enquêté. Cela requiert la mobilisation d'une subtile capacité d'écoute active. Cette dernière doit s'exercer sans pour autant se laisser égarer par les digressions et les stratégies de présentation des personnes interrogées. *L'idéal étant de déclencher une dynamique de conversation plus riche… tout en restant dans le thème* (Ibid., 43). Comme le rappellent Dubar et Nicourd : *Le matériau biographique a une finalité sociologique, il s'inscrit dans une volonté de comprendre et d'expliquer un phénomène à partir d'une problématique spécifique dans l'entendement de Becker (1986, 106) il est « soumis aux objectifs du sociologue et non du narrateur ... », le chercheur guide le narrateur vers des thèmes qui intéressent la sociologie*. L'objectif est de partir de ces expériences individuelles afin d'en apprendre plus sur le fonctionnement plus vaste des dynamiques sociales.

Dosse (2005) en historien, en fait un outil heuristique pour saisir, à travers l'entonnoir d'une vie, le contexte historique plus large dans lequel ce flux d'évènements a eu lieu. Il permet d'accéder à une époque, par la lorgnette d'un de ses contemporains. D'après lui, en multipliant les exemples de biographies, on peut donc discerner des genres, suivre les déclinaisons des temps anciens jusqu'à aujourd'hui. Du récit de la vie des hommes illustres, jusqu'au biopic récent, il est un réservoir d'informations sur une ère donnée et les représentations qui la caractérisent. Ce moyen d'enquête longtemps décrié (notamment au 18e et au 19e siècle) retrouve depuis les années 1980 une pleine légitimité. Il rappelle à quel point ce moyen d'accéder à des pans de vie est pourvoyeur de savoirs pour de multiples disciplines : de l'histoire à la psychologie, il contribue à l'accroissement des savoirs.

Comme le souligne Alfred Schutz cité par Bertaux (2010, 47) « toute expérience de vie comporte une dimension sociale ». Il résume ainsi l'intérêt et l'objectif de l'exercice, exposer le savoir social des individus en accédant à leur discours et donc à l'univers de symboles et de significations qui l'anime. Bertaux (2010) l'envisage comme *la restitution d'une culture par le dedans* à l'image du travail des ethnologues qui ont, les premiers, éprouvé la pratique. L'entretien reste un *outil d'extraction des savoirs pratiques* qui peut dépasser en profondeur et en fiabilité la capacité d'exploration des questionnaires. Il conforte en cela les conclusions d'autres chercheurs (Battagliola *et al.*, 1993) qui ont interviewés un groupe de 50 personnes sous la forme d'un entretien ouvert quelques mois après un questionnaire de l'Institut National de la Statistique et des Études Économiques sur leur parcours professionnel et familial : *les informations contenues dans les entretiens étaient non seulement plus riches, mais aussi plus fiables que celles recueillies par questionnaire* (Bertaux, 2010, 24)

C'est dans cet esprit que j'ai formulé une grille d'items, dont le déroulement était amorcé par une consigne de départ. Au fil des passations menées à l'aide de cette grille, je n'avais même plus besoin de cette dernière. Elle s'était imprimée clairement dans mon esprit. À l'instar de Kaufmann j'ai choisi une ouverture valorisante, qui mettait l'enquêté dans une posture de pourvoyeur de savoir. Une question « brise-glace », selon ses termes, qui tenait en deux lignes :

> « Vous avez entamé un défi considérable en sortant de la délinquance, pouvez-vous me retracer votre parcours de votre enfance à aujourd'hui ? »

J'usais d'ailleurs souvent de l'image du biographe pour préciser le but de cette démarche. Je déroulais ensuite les balises de ma carte de repères biographiques en m'adaptant autant que faire se peut au discours de mon enquêté. Ces jalons ont légèrement évolué au cours des premiers entretiens puis se sont fixés à partir du dixième effectué. Comme rappelé dans les manuels de méthode mentionnés, l'essentiel consistait à suivre le flot de son interlocuteur tout en sachant recentrer vers

le cœur du sujet. Parmi les catégories que cette étude a retenues comme incontournables figuraient :

L'enfance	La police
L'environnement familial	Le regard des autres
Les relations amoureuses	La violence subie
Les relations amicales	Le déménagement
Le quartier	La religion
L'école	L'investissement sportif
Le travail	L'intérêt civique
La justice	Les addictions
Les CPIP	La propension au contrôle
La prison comme la probation	Les objectifs de vie
L'État	Les projets pour l'avenir

En guise de conclusion, j'empruntais souvent un autre axe valorisant pour achever la boucle biographique, je questionnais le devenir et les représentations du futur potentiel de l'enquêté. J'essayais tant bien que mal de récolter les grandes variables sociologiques sans perturber le discours de mon interlocuteur ni tomber dans l'effet de liste qui peut vite rappeler le caractère asymétrique et impersonnel d'une interaction administrative. J'ai également à chaque fois passé un temps considérable à préciser et à définir le cadre de l'entretien à venir avant de le réaliser. J'ai d'ailleurs souvent échangé des informations personnelles avec des enquêtés qui avaient, au-delà de l'enquête en elle-même et de son utilité finale, soif de connaitre le ressort profond de ma démarche. Avoir poursuivi une scolarité en Zone d'éducation prioritaire (ZEP), particulièrement touchée par les enjeux de délinquance chez les adolescents, m'a ici souvent servi à justifier mon intérêt pour ces thématiques et à pouvoir montrer une certaine familiarité avec le langage, les problématiques et les cadres de pensée qui président à des périodes de délinquances dans ces contextes. On me demandait souvent d'où je venais pour estimer mon degré de partage et d'empathie avant de formuler en retour le seuil de proximité et le niveau d'information qui allaient être employés durant l'interaction.

À l'instar de ce que décrit Catani (1978), une certaine relation se noue indubitablement à la fois en amont pour rendre possibles les conditions de recueil de l'entretien biographique mais également après coup, une fois la somme de ces moments de vie partagés. Ce sont également des émotions marquantes et des phases de constructions intimes de la personnalité qui sont évoquées : *susciter une*

histoire de vie sociale est d'abord affaire de relation pour reprendre l'intitulé de la communication de Catani. Celle-ci suppose une forte implication du chercheur et une connivence du « biographié » qui se livre à une sorte de *biographie orale* (Dubar, Nicourd 2017, 11). Il était d'ailleurs fréquent au cours de l'échange de voir des enquêtés passer du « vous » au « tu » au fil de leur récit ou encore de me prendre de plus en plus en référence et comme témoin de leurs développements sur le mode, « tu vois ce que je veux dire», « de toute façon tu sais comment c'est ». J'adaptais toujours mon registre d'adresse au niveau fixé par mon interlocuteur. S'il partait du vous, je le suivais, si celui-ci passait au tutoiement je lui emboitais le pas. Avec certains d'entre eux, plus foisonnants, il était parfois ardu de garder une ligne directrice. J'ai dès lors essayé de formuler des relances contextualisées prenant appui sur les derniers éléments mentionnés mais orientant vers une trame plus proche du sujet de départ.

Il faut aussi mentionner une difficulté particulière qui s'est présentée au cours des entretiens. Certains désistants pouvaient cumuler plusieurs caractéristiques qui rendaient le respect du cadre strict de la méthode de l'entretien biographique difficile à tenir. Pour certains leur habitude à manier la langue française était encore assez hésitante (trajectoire de migration pour certains pour qui le français était une langue à l'apprentissage récent), d'autres n'avaient que rarement exploré des manières de parler et de se présenter qui diffèrent de celles qui ont cours dans la rue, d'autres ont été bloqués par le manque d'aisance et de pratique dans l'art de se raconter. Cela rendait les relances plus nombreuses et mes tentatives — peut-être trop abruptes — d'évoquer tout de même un minimum de sujets pour garder une certaine homogénéité dans les récits recueillis ont parfois aboutit à des échanges qui se rapprochent d'un entretien semi-directif. Il n'empêche que dans l'ensemble le cadre de l'entretien biographique a été respecté.

Outre les écueils d'un entretien très ouvert qui parfois dérivait de l'enjeu principal, de multiples imprévus se présentaient régulièrement. Ils se manifestaient par des changements de contextes nuisibles au bon déroulement de l'enregistrement : des choses aussi futiles que le manque de batterie ou de mémoire pour l'enregistreur, le bruit de la pluie battante qui vient ternir la qualité d'un enregistrement en terrasse. C'était parfois un certain degré d'intimité pour parler qui venait à changer en raison de l'arrivée de nouveaux clients dans un bar. Mais aussi le temps disponible à l'enquêté qui venait de fondre car il était appelé pour une urgence familiale ou professionnelle. La question du temps était constamment ardue à maitriser. Un équilibre précaire devait toujours s'établir. J'ai essayé de laisser suffisamment de temps à l'enquêté pour qu'il épuise son sujet et puisse partager les fruits de son expérience, j'ai appris à tolérer la gêne de certains silences lorsqu'ils répondent à un besoin de réflexion ou de formulation, sans non plus verser dans des redites interminables ou des considérations complètement hors sujet.

Le niveau d'intimité partagé, se précise également au cours de l'entretien. Si certains parlent spontanément de leur conjointe, de leur addiction ou de leur famille, pour d'autres il s'est avéré plus compliqué d'évoquer ces domaines. La règle que j'ai suivie en la matière consistait à poser une question claire sur le sujet s'il n'a pas été évoqué. Si celle-ci ne trouvait toujours pas d'écho, je me permettais une relance contextualisée à un autre moment. Si cette dernière ne fonctionnait toujours pas j'abandonnais là cette thématique considérant ce deuxième écueil comme la limite de divulgation de l'enquêté.

D'un point de vue plus formel, les entretiens se sont étirés jusqu'à 2h58 pour les parcours de vie les plus longs et les interviewés les plus prolixes. Le plus court dure 36 min et s'explique par la durée moindre du parcours de l'enquêté qui était très jeune mais également par sa moindre propension à s'exprimer. D'autres fois, il est arrivé que l'enquêté soit tenu de partir pour retourner travailler. D'autres qui tournent autour d'une heure concernent surtout des parcours de vie de jeunes hommes dépassant légèrement la vingtaine d'années. Au total, ce sont 33 entretiens biographiques que j'ai recueillis durant ces trois ans de terrain. Ils représentent 46,6 heures d'écoute avec enregistrement qui ont été rassemblées pour une durée moyenne de 1h 24 par entretien. Souvent ils ont été précédés et prolongés par des plages de discussion plus informelles qui ont enrichi mon exploration. Ils m'ont permis parfois d'accéder à une vision un peu moins lisse et rigoureuse du retour au droit chemin, se rapprochant du zigzag de Glaser. À d'autres moments, ce sont des échanges plus informels sur un tout autre thème (la moto souvent) qui m'ont permis de tisser un lien et de donner de la substance à un rappel pour prendre des nouvelles ou simplement continuer à échanger.

Plus rarement, c'est une fois l'enregistrement terminé que des thèmes laissés de côté étaient plus facilement évoqués. Il est toujours intéressant de noter qu'aucun enquêté n'a manifesté de réticence insurmontable à l'enregistrement audio de l'entretien. Il leur était bien sûr au préalable assuré un anonymat complet et une utilisation strictement liée aux besoins de cette enquête. L'impossibilité d'écouter activement l'entretien tout en prenant des notes fiables suffisait également à rendre le *modus operandi* acceptable. Un effet corollaire qui semble se dégager après la réalisation de ces entretiens se manifestait par une forme de satisfaction à l'issue du récit de vie. Plusieurs enquêtés ont témoigné d'un gain en réflexivité sur leur parcours et la manière de se le représenter. La grande majorité ne s'était jamais racontée de la sorte devant un inconnu. Ensuite, l'exercice plus ou moins ardu de se raconter semblait avoir souvent ouvert des pistes de réflexion et mis en relation de manière inédite des points clés de leur parcours. Il en ressortait un retour émotionnel qui, loin d'être neutre, s'approchait d'une forme d'accomplissement. Cet aspect, somme toute positif, n'a pas suffi pourtant à initier un effet d'entrainement ou boule de neige : une réalisation de nouveaux entretiens acheminés par la chaine des personnes déjà

interrogées, comme il est parfois constaté dans ce genre d'étude. C'est en outre sur cet effet valorisant et réflexif que je compte pour réitérer des entretiens dans le futur avec ces mêmes enquêtés, certains continuent de me donner spontanément de leurs nouvelles.

Ci-dessous le tableau qui recoupe de manière synthétique les données que j'ai pu recueillir lors de ces entretiens :

Tableau 2 : Caractéristiques sociodémographiques des enquêtés

	Pseudonyme	Âge à l'entretien	Infractions	Condamnations	Conjoint	Enfant	Emploi	Origines géographiques	Religion	CSP des parents
1	Mario	40	Braquages, stupéfiants	Prison 4 ans/Semi liberté/probation	oui	non	oui	France/Italie	Indéfini	Père décédé à ses 8 ans, mère au foyer
2	Serge	62	Vol, sequestration, cambriolage	Plusieurs peines de prison/probation	oui	oui	oui	France	Athée	Père teinturier, mère pressing
3	Luigi	55	Stupéfiant, vol, cambriolage	Plusieurs peines de prison/probation	oui	non	oui	France/Italie	Athée	Non précisé
4	Frank	21	Vol à l'arraché, escroquerie	Prison/probation	non	non	non	Haïti	Chrétien puis athée	Non précisé
5	Azzedine	25	Stupéfiants, violences	Prison/probation	non	non	non	Mauritanie	Musulman	Père nettoyage, mère au foyer
6	Garance	22	Stupéfiants, braquages	Prison 1 an/ probation	oui	non	oui	Martinique/Italie	Chrétien	Non précisé
7	Hamid	31	Stupéfiants	Prison/probation	non	non	oui	Afrique du nord	Musulman	Non précisé
8	Harif	32	Stupéfiants	Prison/ probation	oui	non	oui	Afrique du nord	Musulman	Non précisé
9	Davi	22	Stupéfiants, vols	Probation, Bracele électronique	oui	non	oui	Afrique subsharienne	Musulman	Non précisé
10	Jerome	28	Stupéfiants, vol, violence	Probation	non	non	non	France	Croyances mais sans religion	Non précisé
11	Lino	38	Braquage	Probation, en attente de jugement	non	non	oui	France/Italie	Indéfini	Mère femme de ménage, père maçon
12	Arbi	54	Homicide/braquage	Longue peine à Clairvaux	non	oui	oui	Afrique du nord	Musulman	Grand père travaillait dans les offices d'HLM
13	Sidi	23	Stupéfiants	Prison/probation	oui	oui	oui	Afrique subsharienne	Musulman	Non précisé
14	Morad	25	Stupéfiants, menace avec arme	Non précisé	non	non	non	Tunisie	Musulman	Père boucher, mère au foyer
15	Sam	36	Stupéfiants	Prison 1 an/ probation	non	non	oui	Maroc	Musulman	Père nettoyage, mère au foyer
16	Quin	41	Stupéfiants/violence, escroqueries	Prison	oui	oui	oui	Cambodge	Croyances mais sans religion	Père médecin au Cambodge, mère au foyer
17	Florian	31	Stupéfiants	Prison 1 an/ probation	oui	non	oui	France	Athée	Père entrepreneur en peinture
18	Joan	21	Stupéfiants/violence	Prison/probation	non	non	non	Afrique subsharienne	Chrétien	Non précisé
19	Hary	34	Stupéfiants/violence	Probation/ suivi psychiatrique	non	non	non	Afrique du nord	Musulman	Mère secrétaire médicale, père maçon
20	Abder	20	Stupéfiants,vols	Prison	oui	non	non	Afrique du nord	Musulman	Non précisé
21	Mado	24	Stupéfiants	Prison/probation	oui	oui	non	Mali	Musulman	Père restauration, mère restauration
22	Mani	23	Incendie criminel à 16 ans, stupéfiants	Prison dès 16 ans	non	non	non	Tunisie/Espagne	Musulman	Mère vendeuse, père cuisinier
23	Mounir	32	Association de malfaiteur, stupéfiants	Prison/semi-liberté à la Santé	non	non	non	Afrique du nord	Musulman	Mère femme de ménage, père maçon
24	Damien	27	Braquages	Prison/probation	oui	non	oui	France	Croyances mais sans religion	Mère invalide trafic stupéfiant, père braqueur
25	Adam	31	Vol à l'arraché, fraude à la carte bleue	6 ans de prison, semi-liberté	non	non	oui	Maroc	Musulman	Mère femme de ménage, père maçon
26	Christophe	47	Importation de cocaïne	14 ans de prison en Espagne	oui	oui	oui	France/ Norvège	Croyances mais sans religion	Père artiste peintre
27	Moctar	24	Stupéfiants	Peine de 9 mois de prison	non	non	non	Afrique du nord	Musulman	Père boucher, mère nourrice
28	Riyad	22	Stupéfiants	Peine de 5 mois en prison	non	non	non	Afrique du nord	Musulman	Deux parents sans emploi et invalides
29	Majid	20	Trafic de stupéfiant, vols	Prison/Bracelet électronique	non	non	non	Sénégal	Musulman	Père manutentionnaire
30	Yannick	23	Trafic de stupéfiant	Prison/probation	oui	non	non	Cameroun	Musulman	Père entrepreneur, mère laboratoire médical
31	Ed	38	Vols avec violence, stupéfiants	Prison/probation	oui	oui	oui	Afrique du nord	Musulman	Père responsable dans le BTP
32	Lina	38	Trafic de stupéfiant	Prison/probation	non	oui	oui	France/Portugal	Chrétien	Père dans le bâtiment, mère secrétaire
33	Denis	32	Escroqueries, vols, stupéfiants	Prison/probation	oui	non	oui	Antilles	Chrétien puis Islam en prison	beau père artisan, mère hotesse d'accueil

Fort de ces données et sur les conseils de mes directeurs de thèse, j'ai entamé le travail d'analyse en m'inspirant d'une approche inductive particulière, la théorie ancrée. À l'instar de ses instigateurs (Strauss, Glaser, 1967) j'ai commencé à collecter mon matériau qualitatif pour construire ensuite mon objet d'étude : les processus de désistance sur le territoire parisien. C'est à l'occasion de l'enregistrement puis de la retranscription des entretiens que ce travail s'est principalement opéré. Plusieurs séances d'analyse ont été menées avec le soutien de mes directeurs de thèse. Ils m'ont aidé à repérer les acteurs et les dynamiques structurantes à l'œuvre dans la construction d'un parcours de sortie. Il convient en effet dans cette optique de rassembler les éléments convergents pour dégager des points clés qui se répètent et vont donner lieu à un codage. L'idée sous-jacente à la théorie ancrée est de laisser les éléments du terrain innerver la réflexion et faire surgir les hypothèses ensuite. C'est une approche où les éléments empiriques alimentent l'analyse en train de se créer.

Outre les heures d'entretien, j'ai également pu bénéficier d'une immersion et de multiples heures d'observation au sein des services de probation avec leur personnel (trois premiers mois de thèse au moins trois jours par semaine huit heures par jour au sein du service de probation puis une fois l'exploitation des archives abandonnée, trois heures au moins une fois par semaine durant le reste de la thèse de mars 2015 à juin 2017). Je maintenais également des points d'entrée dans des associations de réinsertion et de prévention.

J'ai rempli le rôle de tuteur auprès de jeunes déscolarisés qui voulaient passer leur bac en candidat libre au sein d'une association de prévention (deux heures par semaine pendant deux ans). Il m'est également arrivé de passer du temps à différentes missions locales, pour rencontrer des conseillers, pour animer des ateliers avec de jeunes sortants, pour négocier puis réaliser des entretiens (ces séquences étaient les moins régulières mais elles représentent au moins une dizaine de demi-journées). Pendant un temps, il était même question de me rendre utile comme tuteur auprès de la mission locale pour certains sortants qui souhaitaient faire effacer les mentions de leur casier judiciaire désormais incompatibles avec leur projet professionnel.

Cette position m'a permis de compléter certains entretiens par des échanges ultérieurs ou de voir à l'œuvre des éléments de contexte et des dynamiques de changement que ne restituait peut-être pas aussi pleinement le simple recueil de la parole des acteurs. Durant les retranscriptions, j'ai employé dès cette étape la méthode des fiches (Kauffman 1996 ; Bertaux, 2010) pour classer les thématiques dominantes qui ressortaient de chaque relecture. J'ai croisé les éléments les plus redondants pour dégager les grands axes qui ont nourri la partie thématique de mon analyse. Sans surprises, de grandes catégories comme la mise en couple ou l'emploi

se sont présentées. Mais d'autres plus inattendues comme le sport, la religion, l'exemplarité, l'éducation et la culture sont également apparues.

Après un certain nombre d'entretiens (passée la trentaine notamment) une situation de « saturation » s'est présentée. Il s'agit d'un seuil, au-delà duquel l'augmentation du nombre de recueil de témoignages ne semble plus fournir de faits nouveaux pertinents. *La saturation empirique désigne alors le phénomène par lequel le chercheur juge que les derniers documents, entrevues ou observations n'apportent plus d'informations suffisamment nouvelles ou différentes pour justifier une augmentation du matériel empirique* (Pires 1997, 67). Les entretiens ne semblaient plus produire de thèmes jamais évoqués malgré la diversité de l'origine et du parcours des enquêtés.

À ce stade de saturation je risquais de rendre trop hétérogène ma population d'enquêtés. J'ai donc décidé de mettre un terme à cette phase de recueil. Cela ne m'empêche pas de maintenir des contacts avec les plus intéressés de ces contacts pour poursuivre le travail de suivi et de connaitre leurs changements de parcours comme de représentations. Il est à remarquer que je n'ai pas complètement observé les recommandations de la méthode de la théorie ancrée. De fait, j'ai passé une période considérable au commencement de la thèse à compulser les travaux déjà établis sur la question. Tout d'abord j'ai consulté des ouvrages sur la sociologie de la déviance en France, l'enjeu de la question sociale et de ses mutations pour mieux cerner le contexte institutionnel et historique. Je les ai complétés avec des titres portant sur d'autres formes de désengagement, de la toxicomanie, de la religion ou du militantisme par exemple. En langue anglaise, la collection *International Series On Desistance and Rehabilitation* (ISODR) coordonnée par Farrall a constitué une référence avec des thématiques récentes et diversifiées.

J'ai participé avec des collègues et des professionnels à de nombreuses discussions et débats sur les questions principales que je traitais. Ces échanges m'ont permis de m'imprégner plus en profondeur du champ d'étude des déviances en France, tout comme des habitudes et des pratiques de l'univers académique et scientifique. En de multiples aspects les cadres de cette approche qualitative m'ont permis d'explorer dans le détail, la nature des relations entre les éléments clés du processus de sortie, le discours développé par les intéressés pour en rendre compte ou encore les représentations construites à leur sujet. Plusieurs écueils ne manquent pourtant pas de ressortir.

III) Les écueils et les limites de l'approche biographique

A) Les limites mémorielles et l'inéluctable reconstruction

C'est l'une des failles bien documentées de cette approche : l'outil ethnographique de l'entretien a tendance à faire surgir aux moins deux écueils qui n'ont pas manqué de se présenter durant ma collecte de données. Le premier concerne la mémoire, le second un artifice dans la structuration du récit. À de nombreuses reprises mes enquêtés ont eu du mal à se remémorer avec certitude et précision l'ordre chronologique de leur parcours. Malgré des efforts parfois réels, l'aide de certains proches (en cas de recueil au domicile) des ancrages par des passages institutionnels, les cérémonies judiciaires, le marquage des peines… surtout ce qui relève de l'histoire familiale et de la petite enfance demeurait difficile d'accès. Par ailleurs, les consommations fréquentes de stupéfiant et/ou d'alcool et dans des quantités parfois importantes alimentaient le flou sur la reconstitution de la ligne biographique et la datation précise d'évènements importants chez certains, de leurs propres dires : ainsi Abder, dans la période où il consommait du cannabis et voguait de cité en cité pour en vendre, ne se rappelait pas trop lesquelles. Denis, lui parle ainsi de l'emprise de l'alcool sur lui et de l'enjeu de ses effets avant même qu'il entre en prison.

> *J'étais un peu prisonnier même déjà dehors*
>
> Denis, 32 ans

Il en va de même pour certains enquêtés affectés par des problèmes psychologiques passagers, comme des formes de dépression, (la période d'isolement volontaire d'un an, reclus dans sa chambre que rapporte Sam) ou plus permanents comme un enquêté suivi pour des problèmes psychiatriques (Hary). Pour d'autres c'était aussi les années qui les séparaient de périodes déjà anciennes, surtout pour les quelques parcours de personnes qui dépassaient 35 ans. Les parties de socialisation plus isolées, dominées par la routine apparaissent aussi plus difficiles à baliser. De même pour des séquences où des lieux et des institutions ne sont pas là pour jalonner le récit, ces absences semblent grever également la restitution chronologique. La mobilisation du discours, cette matière première de l'entretien, demeurait indubitablement difficile pour certains. Plusieurs entraves pouvaient se présenter : l'inhabitude de parler de soi, par manque de ressources ou le travestissement de ses préférences par anticipation des références et des attentes de son interlocuteur comme le met en avant Bourdieu (1981, 98) *Poser des questions sur la culture dans une situation d'enquête (qui ressemble à une situation scolaire) à des gens qui ne se pensent pas cultivés, exclut de leur discours ce qui les intéresse vraiment; ils cherchent alors tout ce qui peut ressembler à de la culture; ainsi quand on demande : « Aimez-vous la musique ?», on n'entend jamais: « J'aime Dalida » mais on entend :*

« J'aime les valses de Strauss », parce que c'est, dans la compétence populaire, ce qui ressemble le plus à l'idée qu'on se fait de ce qu'aiment les bourgeois.

Ce sont aussi des dispositions ancrées comme le masque de l'hyper-masculinité évoquées par plusieurs auteurs (Glynn, 2014, Stevens, 2014) qui inhibent la capacité à parler de soi, à verbaliser ses émotions. Ce mode de rapport à soi et aux autres reste valorisé dans la délinquance et en prison, l'entretien avec Azzedine en témoigne clairement, avant un passage dans un atelier de théâtre, il ne se serait jamais senti capable de s'adonner à l'exercice de l'entretien. À quoi il convient d'ajouter les difficultés de maitrise du langage pour les personnes très peu scolarisées ou celles qui sont en apprentissage du français comme une seconde langue. La nature des faits pour certains a pu inhiber le partage de certaines séquences de vie, la honte désormais ressentie à avoir pris à la légère la vie d'autrui, à s'être mis en danger soi-même ou ses proches, à avoir commis des délits dévalorisés dans la hiérarchie délinquante (comme celui d'arracher des sacs dans l'entretien avec Davi).

Ces points d'ombre peuvent aussi provenir de la lourdeur des situations familiales et des traumas qui ont pu être infligés ou subis. Autant d'objets moins dicibles durant l'entretien que vient renforcer un biais classique identifié dans la littérature sociologique. « La méthode, c'est le chemin, une fois qu'on l'a parcouru. » On attribue au sinologue Marcel Granet cette formule qui résume le paradoxe : on ne peut se targuer d'avoir édifié une méthode qu'après l'avoir essayée et construite.

C'est un peu le même enjeu avec la reconstitution d'un cheminement de vie. Le spectre de l'illusion biographique (Bourdieu, 1986) perdure. Il y a toujours un risque dans cette recomposition *a posteriori* d'ajouter une cohérence et une linéarité originellement absentes des parcours de vie en train de se faire. Selon lui, il faut déconstruire la perception implicite du parcours de vie comme une histoire ayant en soi un sens, un début, un milieu et une fin objectives qui seraient indépendantes de l'interprétation de l'enquêté comme de l'enquêteur. Il parle d'une « sorte d'artefact socialement irréprochable » qui s'opère « à l'insu du chercheur et avec sa complicité » car « la situation d'enquête elle-même contribuant inévitablement à déterminer le discours recueilli »[28]. Il faut donc constamment garder à l'esprit les écueils d'un récit qui est toujours produit, rendu intelligible et cohérent en même temps qu'il est recueilli. L'enquêteur reste un élément de cette composition et le caractère incertain des situations sociales et des dispositions individuelles ne peut qu'être partiellement restitué par leur mise en récit *ex post*.

[28] Les dispositions portées et affichées par l'enquêteur ne sont d'ailleurs pas neutres à cet égard, le simple fait que je réalisais l'essentiel de mes déplacements à moto, a nourri et constitué l'ouverture de nombreuses discussions informelles, avant et après l'entretien, souvent intéressantes pour cette recherche.

B) Les stratégies de présentation et une représentativité limitée

Ainsi, il ne faut pas négliger la dimension de mise en scène que constitue la mise en récit de son parcours entier. Face à un interlocuteur identifié comme porteur d'une certification scolaire (la casquette de « l'étudiant » ou du « chercheur ») il y a toujours une possibilité que des personnes s'estimant moins pourvues en capital culturel ou en capacités discursives se replient sur une autre forme de ressources qui leur permet de rééquilibrer la domination symbolique d'une situation d'entretien. Mauger (2006, 144) parle de cette tentation pour les jeunes de catégorie populaire : *tu tapes dessus, et après tu t'expliques*. Il s'agit de mobiliser des critères de virilité, de force, pour renverser une domination intellectuelle. En l'occurrence, on peut craindre que la position d'infériorité sociale dans laquelle la situation d'entretien met ces enquêtés ne les amène à entrer dans un biais de confirmation des attentes du chercheur, à ne pas savoir exprimer leur désaccord. Ce n'est pas ce qui s'est présenté lors de cette enquête. Sans aller jusque-là, il y a eu pourtant des occasions où un mécanisme semblable de défense a pu apparaître. Malgré la volonté d'être perçu comme un allié qui aide à mettre en récit le vécu, des tentatives différentes de se rehausser ont pu se manifester :

> *moi si je pouvais revenir en arrière, je serais comme vous (rires), je ferais un master et peut-être que j'aurais votre place et je chercherais à comprendre*
>
> Harif, 32 ans

Les exemples classiques de contradiction avec un comportement qui respecterait désormais à 100 % la loi participent de cet écueil. Personne — même parmi ceux qui ne sont jamais engagés dans une carrière de délinquance — ne peut se targuer de respecter scrupuleusement et à tout moment les innombrables interdictions de notre ensemble normatif (traverser en dehors d'un passage piéton, jeter un mégot de cigarette sur la voie publique, uriner dans un lieu public, boire de l'alcool au travail…). La plupart des parcours se caractérisent plutôt par l'hybridation et un zigzag de faits à la gravité décroissante. Même si certains n'hésitent pas à se présenter comme des repentis exemplaires, l'écoute attentive de leur récit permet cependant de relativiser leurs dires. Dans l'entretien avec Mario, l'enquêté mentionnait un simple « service » pour son oncle : il avait de nouveau transporté une certaine quantité de cocaïne ; ou encore, durant un échange plus informel sans enregistrement avec Sidi, où celui-ci me montre des vidéos de lui en rodéo avec plusieurs amis sur la voie publique au guidon d'un deux-roues puissant. Ces cas illustrent bien une différence de normes perçues — c'était pour un service et non de l'argent — donc ce n'est pas vraiment un acte de délinquance, ou encore la gravité parait si dérisoire — un rodéo par rapport à des braquages — que le fait en devient négligeable. Il s'agit d'une manière de se donner à voir, plus désistant que réellement désisté.

L'enjeu de présentation ressortait encore plus avec une minorité d'enquêtés qui ont frayé avec le grand banditisme. Que ce soit par les modes de vie qu'ils décrivaient, la manière d'en parler, les relations qu'ils avançaient et les conséquences que leur parole relayée par des médias pourrait produire. Ainsi, un enquêté se disait régulièrement sollicité par des journalistes pour confier son parcours et ne cherchait en rien la discrétion lors de l'évocation de son lourd passé pénal. Un autre se vantait d'avoir côtoyé les grands noms du monde du spectacle et de la finance lorsqu'il était *dealer*. Un autre encore insistait pour me faire lire des coupures de presse à son sujet depuis qu'il s'est investi dans une association pour aider les jeunes de son quartier, ainsi que son profil sur les réseaux sociaux et les commentaires qu'il y récoltait. Il existe de fait une tentation de se rehausser et de se présenter à son avantage dans un récit où la situation reste asymétrique et certains faits potentiellement invérifiables. Ces écueils possibles n'annulent pas pour autant la richesse d'un matériau qui par exemple montre comment des hauts faits délictuels peuvent se convertir en prestige et en stratégie de valorisation. Le risque serait de négliger ces effets potentiels.

Un autre risque est de surestimer la portée de ces parcours. De fait, il serait insuffisant de se fonder sur ces seuls entretiens, pour extrapoler les mécanismes, les points clés et les processus qui ont joué pour cette population à toute la catégorie des désistants concernée par la construction d'un parcours hors de la délinquance. Il est pourtant clair qu'aucune condition suffisante et satisfaisante n'est atteinte dans ce but. Certes, 33 parcours valent déjà mieux que rien pour l'envisager, mais l'édification de règles d'ordre général sur ce qui détermine une sortie de délinquance reste — à cette échelle — hors de portée.

De même, en dépit du phénomène de saturation qui s'est opéré après ces 33 entretiens, le compte rendu et l'analyse qui suivent ne peuvent prétendre avoir pour autant épuisé la diversité et l'originalité des éléments à l'œuvre dans la constitution d'un processus de sortie. Cette population d'enquêtés représente une étude approfondie, bien que microscopique au niveau social, des vecteurs qui animent la sortie de délinquance. En outre, un ou plusieurs terrains supplémentaires seraient nécessaires pour neutraliser des biais probables tels que des effets liés à la spécificité du territoire parisien (la concentration de certaines institutions, de certaines formes de délinquance, la surreprésentation d'une ou plusieurs populations, d'une de ses caractéristiques, de son âge ou de son origine, l'historicité de son organisation, des habitudes de son traitement pénal…). Le contexte de la CIFRE et son ancrage territorial n'ont pas permis une telle précaution. C'est une limite supplémentaire de ce travail.

De même, il convient de souligner le manque de représentation de certaines populations, par exemple les femmes, plus difficiles d'accès par leur rareté dans la

chaine judiciaire mais aussi par le tri différencié du système pénal[29]. Il faut aussi mentionner les plus âgés, des personnes avec des origines sociales plus hétérogènes (celles de cette population provenaient majoritairement d'un environnement socio-économique modeste, c'est aussi un effet du ciblage de la délinquance de rue) mais surtout des catégories ethniques et territoriales plus variées. Enfin, il faut garder à l'esprit que certains types de délits et de crimes n'ont pas été appréhendés dans cette recherche : les délits et crimes de nature sexuelle, les infractions fiscales et financières typiques de la délinquance en col blanc par exemple. Dans le but de ne pas mélanger des problématiques différentes, un des enquêtés condamné pour des faits multiples de viols, s'est vu exclure de la population finalement retenue. L'enjeu de présentation qui revenait le plus au cours de cet entretien, résidait plutôt dans une forme d'euphémisation et d'effacement de son passé pénal.

*

Au total, au cours de cette enquête divers efforts ont été mis en œuvre pour s'adapter au mieux aux contraintes de recueil et d'analyse des données, cependant des limites inhérentes doivent être gardées à l'esprit si l'on veut considérer l'apport potentiel de ce travail. Par ailleurs, les difficultés particulières de l'accès à ce terrain en raison du caractère sensible et parfois ancien du sujet abordé — la cessation de comportements délinquants — n'ont pas permis la constitution d'une population plus large d'interrogés dans le temps imparti. Cet aspect a représenté l'une des difficultés majeures de ce travail. Les divers modes de recrutement des enquêtés et les écarts d'âges ainsi créés[30] ont à un moment également posé question sur le degré d'homogénéité à conserver pour permettre une analyse pertinente des parcours recueillis.

Cependant, le nombre final de récits retranscrits ne diffère pas sensiblement de celui de nombreux autres travaux de thèse sur le sujet (Glynn, 2014, 30 entretiens, Calverley 2006, 33 entretiens, King, 2014 20 entretiens) et même par rapport à certaines enquêtes plus étendues (Laub, Sampson 2003, 55 entretiens, Maruna, 2001, 65 entretiens). Cette recherche appelle néanmoins divers prolongements. Poursuivre les recueils par des vagues d'entretiens espacées dans le temps s'avère crucial pour enrichir la pertinence du matériau. Essayer d'appréhender une trajectoire de désistance revient à chercher à capturer le changement, comme le rappellent Farrall *et al.* (2014, 71) *Ce qui fait de l'enquête qualitative longitudinale un synonyme de l'étude du changement*. À l'image du dessin d'une trajectoire, elle nécessite plusieurs points afin de pouvoir en distinguer clairement le tracé. C'est la même

[29] Elles ne représentent que 4% des personnes écrouées en France selon les statistiques mensuelles du ministère de la Justice.

[30] La mission locale avec des plus jeunes, des associations de réinsertion avec des plus âgés.

logique qui se dégage dans la représentation d'un parcours par la collecte du discours qu'il fait germer. Il faut multiplier les points de recueil pour en faire ressortir la retranscription la plus fructueuse possible.

De nombreux besoins de complément sont également à souligner. Le récit d'autres acteurs pourrait servir à recouper les dires de l'enquêté, croiser les sources mais aussi éclairer sous d'autres angles les ruptures et les points clés mentionnés. À ce titre, interviewer les parents, les amis, les conjoints, les enfants, les professionnels… ayant participé au cheminement de l'intéressé aurait constitué un apport non négligeable. C'était parfois chose possible, à la marge, quand je réalisais mes entretiens au domicile des enquêtés. J'avais alors l'opportunité, si ce n'est de recueillir formellement le discours de certains « autruis significatifs », pour le moins de capter des bribes de leur positionnement et de leurs interprétations sur la carrière de l'enquêté principal. Ces explorations soulignent donc l'apport de l'approche qualitative pour rendre compte d'un phénomène aussi multifactoriel que le désinvestissement d'une trajectoire de délinquance. Cela n'empêche pas des zones d'ombre d'apparaître. Des points où des contributions par les méthodes quantitatives pourraient servir de compléments utiles. Ces dernières réclament en outre une étude précise du cadre institutionnel, qui, s'il n'est pas déterminant, ne manque pas de conditionner au moins pour partie les ressources et les réseaux à la disposition d'un désistant volontaire pour s'engager dans une trajectoire de réforme.

Partie 1 : Les rouages classiques des analyses sur la désistance

Parmi les différents éléments qui pèsent sur le changement des parcours d'auteurs d'actes de délinquance, plusieurs grands piliers se dessinent. Tour à tour, le mariage (chapitre 1), le travail (chapitre 2), l'affiliation à un groupe nouveau de pairs (chapitre 3) le changement de localité, le passage dans une institution forte telle l'armée (Sampson, Laub, 1993), la constitution d'une nouvelle cellule familiale ou bien le rapprochement avec les membres de celle d'origine, se présentent comme un ensemble d'items entretenant des corrélations plus ou moins fortes et plus ou moins synchronisées avec une trajectoire de sortie. Ce chapitre étudie l'imbrication des relations amoureuses et familiales dans la dynamique de changement d'un parcours de délinquance.

Chapitre 1 : Les relations familiales et sentimentales, la source d'une prise de conscience par procuration

La courbe statistique de la carrière d'un auteur d'actes de délinquance, avec son pic de récidives entre sa 19e et sa 20e année, illustre la citation suivante : *la violence gratuite est une prérogative de la jeunesse, qui a beaucoup d'énergie mais peu de talent pour l'employer de manière constructive*[31] (Burgess, 1987, 2). Nombre de personnes impliquées dans la délinquance redirigent pourtant à un moment donné l'énergie considérable de leurs jeunes années vers d'autres objectifs que la simple continuation de leurs habitudes délinquantes. À ce titre, l'investissement dans une relation amoureuse stable présente un caractère tout particulier. Il s'agit d'un vecteur central dans la théorie du lien social, selon laquelle, le déficit de relations et d'appartenances au corps social favorise la commission d'actes de délinquance. Dans cette lecture, le couple est une institution structurante d'un parcours de vie fréquemment à l'œuvre dans une sortie et associé à une autre, l'emploi. Elles revendiquent toutes deux la primauté des éléments qui accompagnent l'éloignement d'un mode de vie structuré autour d'une activité délinquante. Le mariage et plus

[31] *Senseless violence is a prerogative of youth, which has much energy but little talent for the constructive*

largement la constitution d'une relation de couple, sont corrélés à de nombreuses transformations dans une carrière de délinquance.

Plusieurs auteurs scindent le processus en différents mouvements. Il est possible d'analyser l'ampleur de son influence au cours de trois phases, conscientisation, mobilisation, pérennisation (Mohammed, 2012). La première s'articule autour d'un changement des représentations et la production de nouvelles dispositions de l'esprit qui ancrent dans l'individu la décision autonome de modifier son comportement. La deuxième se caractérise par les premières tentatives de mise en œuvre de ce changement, avec ses succès et ses échecs qui animent des allers-retours ainsi qu'une hybridation du mode de vie. Enfin, la dernière se caractérise par la stabilisation dans le temps de ce nouveau mode de vie et la formation d'une nouvelle identité acceptable et acceptée en concordance avec ce changement.

Il convient de préciser ce que l'on entend par ces termes. Il est question ici de relations durables et entretenues avec un partenaire qui partage le projet de cheminer progressivement vers un lieu commun de résidence pour fonder une famille. Pour ce qui a trait à la sphère familiale, il s'agit de liens stables dans le temps, filiaux et relationnels, avec des individus ayant élevé ou ayant été élevés avec la personne en train de réformer son parcours. Il est par ailleurs nécessaire d'écarter un écueil rédhibitoire à la compréhension de l'effet de telles relations sur les trajectoires individuelles. Ce n'est pas le simple fait d'avoir sélectionné et d'avoir été choisi par une personne pour former un couple qui a un effet sur la cessation de la délinquance mais l'attachement affectif à une personne, couplé à des rapports émotionnels étroits et partagés. Comme le rappellent des auteurs centraux de la théorie du lien social, c'est l'interdépendance créée entre deux individus par le biais d'un lien social fort qui va interagir avec la propension à commettre des actes de délinquance et redéfinir, *in fine*, le style de vie poursuivi (Sampson, Laub 1993)[32].

Par ailleurs la constitution d'un couple n'est pas systématiquement synonyme de retrait des activités délinquantes. Former un couple, comme tous les éléments étudiés pour leurs effets sur les comportements délinquants et les trajectoires de désistance, peut s'avérer protecteur comme aboutir à un renforcement des activités délictuelles. C'est donc toujours avec cette précaution à l'esprit — un même élément peut comporter des effets variés dans le temps et divergents dans ses conséquences —

[32] *For example, we agree with Goffredson and Hirschi (1990:140-141) that the structural institution of marriage per se does not increase social control. However strong attachment to a spouse (or cohabitant) combined with close emotional ties creates a social bond or interdependence between two individuals that, all else being equal, should lead to a reduction in deviant behavior* Sampon, Laub, 1993, 140

qu'il faut s'atteler à l'analyse de ces grands thèmes et essayer d'entrevoir la richesse de ce qu'ils ont à faire comprendre à propos d'un parcours en pleine réforme.

Quelles sont les principales prémices associées à ce thème sur les trajectoires de désistance ? Qu'est-ce qui se love derrière la mise à l'agenda d'un parcours délinquant de l'objectif de former et de maintenir un couple ? Est-il souvent — bien que pas forcément — lié à celui de fonder une famille ? Quelles représentations ces étapes de vie charrient-elles dans la manière de formuler ses choix ? Quels sont les espaces, les séquences et les acteurs privilégiés de ce tournant de vie ? Que nous dit-il au sujet des réajustements de parcours, des changements dans les sphères de socialisation, de lieux de fréquentations et des aspirations de ceux qui s'y engagent ?

Autant de questions que l'on peut saisir sous la ligne directrice suivante : Quelles sont les transformations cognitives, relationnelles et économiques que la mise en couple traduit autant qu'elle renforce ? Notre démarche s'organisera en trois temps par l'intermédiaire d'une analyse du processus cognitif à l'œuvre en premier lieu durant la phase de conscientisation (I) ensuite une réflexion sur le poids des structures économiques sur les parcours lors de la période de mise en œuvre de l'action (II) et pour conclure une discussion des différents champs des possibles identitaires qui s'ouvrent pour ancrer ces changements dans une dernière séquence de pérennisation (III).

I) Les intermédiaires de la « conscientisation »

A) Résurgence des aspirations de vie conventionnelles

Il est ici question des différents axes de changement que contribuent à mettre en œuvre les liens familiaux et amoureux. Parmi eux, c'est la transformation progressive des représentations, des modes de pensée et de la vision de l'avenir que nous allons traiter en premier. Un des traits les plus saillants produit par l'accumulation de ces parcours marqués pour un temps par des actes de délinquance, est le partage d'aspirations de vie très conformes à la majorité conventionnelle. Certes, prédomine chez une partie des enquêtés une sorte de période de revanche à prendre contre une enfance souvent jalonnée de dévalorisations et de privations. L'adolescence et l'implication dans la délinquance se présentent comme des palliatifs, des correctifs afin d'accéder à des modes de vie — pour un temps — idéalisés et inespérés.

> *Vers les quinze ans, c'est là, on connait un peu, on voit, on ne connait pas la valeur de l'argent, ça c'est faux, mais on sait que l'argent peut nous aider à beaucoup de choses, en gros c'est l'argent qui fait la vie, c'est là où j'ai commencé à faire un peu de la délinquance […] c'est là où on voit, bon nos mères peuvent tout mais au bout d'un moment, c'est soit travail, ou une formation quelque chose comme ça, et après voilà, comme je vous ai dit, on habite dans des quartiers où l'argent facile, ça veut dire à quinze ou seize ans, vous voyez l'argent facile, vous*

tombez dans le vice, ça peut rentrer avec 500 € peut-être 400€, vous vous dites, ah ouais, si c'est ça, je crois que je vais être millionnaire dans même pas six mois, mais non, en fait, c'est un vice

Mado, 24 ans

Cette course à la consommation et au statut se trouve renforcée par la suspension du respect de la règle dominante, dans une logique de neutralisation (Matza, 1964). Elle consiste à se libérer du poids moral de la loi par la critique de toutes les failles du système judiciaire. Rareté de l'élucidation des faits, accusations à tort et attribution biaisée des mesures d'aménagement de peine en forment le socle principal. Sur cette base qui permet de s'éloigner de la norme majoritaire, hédonisme et présentisme règnent alors en maîtres sur les représentations des intéressés. Ces dispositions de l'esprit facilitent ensuite la multiplication et l'intensification des pratiques délinquantes durant la phase de « dérive ». C'est précisément l'argumentaire que l'on retrouve chez ce jeune interrogé qui terminait sous peu sa dernière peine en bracelet électronique, articulé aux projets conventionnels de fonder une famille :

VB : Donc ton projet maintenant principal ?

Euh avoir un diplôme déjà, d'avoir au moins un Certificat d'Aptitude Professionnelle, comme ça quand j'aurai un travail je n'aurai pas de problème, et voilà et fonder ma petite famille, ma mère qu'elle soit heureuse, que j'oublie mon passé et voilà, et profiter de plus en plus de ce que j'ai pas profité quand j'étais petit, par exemple quand moi j'ai dix ans, lui il a dix ans il a eu tout ce qu'il voulait, moi je n'ai pas eu, j'étais obligé d'aller arracher de l'argent, lui non, ce que lui il a vécu petit, moi je vais le vivre en tant que grand, tu vois ce que je veux dire ? Lui il a eu tout ce qu'il voulait, et bien moi quand je serai grand, j'aurai tout ce que je veux.

Abder, 20 ans

Ce n'est pas un hasard si les deux bornes du spectre se retrouvent ici articulées dans son discours. On y discerne à la fois la volonté de rattraper les plaisirs et les consommations que ses conditions de vie lui ont refusé durant sa jeunesse (« lui il a 10 ans il a eu tout ce qu'il voulait, moi je n'ai pas eu… quand je serai grand, j'aurai tout ce que je veux ») et celle plus conventionnelle et à long terme, de poursuivre une formation, d'obtenir un diplôme, de trouver un emploi et de fonder une famille (« fonder ma petite famille… j'oublie mon passé »). Ces deux dimensions entretiennent un rapport particulier : pour un temps, l'implication dans la délinquance fait écran et masque ces objectifs, l'essentiel consistant alors à produire du revenu et à accéder aux cibles valorisées d'une consommation ostentatoire. Cependant différents processus s'accumulent tels que l'usure et le stress produits par les activités illégales de « la rue », les soucis engendrés pour les proches et les années perdues non orientées vers la constitution d'un capital scolaire et professionnel minimum.

Ces inquiétudes contribuent à mettre progressivement en question l'illusion de leur obtention par des moyens illégaux. Une fois cette croyance déconstruite, les buts ultimes à long terme se remettent alors à prédominer. Dès lors, interrogées sur les objectifs plus lointains de vie, les personnes concernées avancent désormais d'autres priorités. Elles traduisent en grande majorité l'aspiration à construire et maintenir une relation stable et de longue durée avec un ou une partenaire, à posséder un lieu d'habitation commun, à entretenir leurs relations familiales, éventuellement et selon les âges, à devenir parent et à fonder à son tour une famille. À des stades et selon des modalités certes légèrement différenciées, tous intériorisent ces aspirations conventionnelles comme les marqueurs d'une vie réussie. On retrouve cette aspiration dans le discours d'un trentenaire qui cumule déjà plus de 9 ans en prison :

> *Surtout quand la personne est têtue, c'est vraiment, vraiment dur, après quand on a vingt ans on estime qu'on a de leçons à recevoir de personne, on estime qu'on est plus intelligent, enfin c'est la jeunesse qui veut ça, je ne sais pas comment vous expliquer ça, moi maintenant c'est facile d'en parler, dix ans après, si vous saviez le nombre de petits jeunes que j'aimerais voir rester à l'école, parce que qui est le plus heureux, c'est le mec qui a fini cadre et voilà, après c'est un choix de vie, soit tu choisis de vivre de 20 à 30, soit tu choisis de vivre de 30 à la fin de ta vie.*
>
> Harif, 32 ans

Arrêter de faire souffrir ses proches, rendre fier sa famille et ses parents, réussir à travers le sport, trouver un emploi stable et épanouissant, faire des voyages et découvrir les pays du monde, autant de visées plutôt banales que bon nombre d'interrogés piochés dans la population générale avanceraient très probablement comme priorités de vie. Malgré tout, la réalisation de ces aspirations individuelles est soumise à des contraintes de plus en plus nombreuses : une tension générationnelle, l'injonction par les institutions de se faire acteur de son parcours de vie (Guillaume, 2009). Parmi les aspirations, le fait de s'engager et de maintenir une relation sentimentale continue et stable se dégage nettement. On l'entend dans le récit de cet athlète qui a réussi à mettre à profit ses temps de prison pour professionnaliser sa pratique. Il en fait un moteur de sortie aujourd'hui dans le but d'assumer son rôle de père de famille :

> *On va dire qu'il y a 40% de l'incarcération et 60% le fait que ma petite amie était enceinte, parce qu'honnêtement, je vous dis la vérité, si j'étais pas papa, j'aurais pu retomber dans le vice, parce que c'est trop facile, vous êtes jeune, vous ressortez, vous voyez que des gens plus jeunes que vous, ils font votre salaire en trois jours, c'est dur, quand vous pensez… honnêtement c'est mieux de ne pas rentrer dedans, parce que quand vous rentrez dedans c'est dur d'en sortir, c'est dur, c'est dur, après il y en a qui sont plus forts mentalement, donc il y en a qui vont là-dedans, il y en a qui réfléchissent comme il y en a qui ne réfléchissent pas, voilà…*
>
> Sidi, 23 ans

Sa motivation principale est aujourd'hui de renouer et d'améliorer sa relation avec sa petite amie ainsi que d'être présent auprès de leur enfant. Il mentionne aussi que l'obtention du bracelet électronique signifie pour lui qu'on lui a laissé sa chance, il a donc tous les éléments pour comprendre qu'il doit tirer un trait définitif sur ses anciennes activités illicites. Ce n'est pourtant pas chose si simple quand on a goûté à ces incitations économiques puissantes : elles forment une barrière importante au retour durable dans la légalité (« *honnêtement c'est mieux de ne pas rentrer dedans, parce que quand vous rentrez dedans c'est dur d'en sortir, c'est dur, c'est dur* »). On voit aussi poindre la question du statut que permet d'obtenir ou de tenir un revenu illégal face à d'autres générations qui viennent également y puiser pour se valoriser. (« …*j'aurais pu retomber dans le vice, parce que c'est trop facile, vous êtes jeune, vous ressortez, vous voyez que des gens plus jeunes que vous, ils font votre salaire en trois jours, c'est dur, quand vous pensez* »).

Dans la succession des états d'esprit qui président au déroulement d'un parcours dans la délinquance, les aspirations conventionnelles apparaissent pour un temps comme suspendues, le temps de goûter à un mode de vie hédoniste, de combler des manques, d'assouvir des jouissances perçues et construites comme injustement déniées durant son passé. Jouissances frustrées et aspirations conventionnelles s'avèrent toutes deux étroitement connectées. C'est aussi le point de départ d'un renversement possible car une fois expérimentées, jusqu'à satiété (« *une fois que tu es dedans, tu vois que c'est de la merde… franchement* ») les consommations ostentatoires[33], peuvent se renverser et former désormais un repoussoir. Cet effet possible va recentrer l'individu sur ses objectifs de fond et l'amener à réviser son mode de vie. Il doit pour cela accepter de modifier ses stratégies d'obtention, pour progresser dans son projet de vie.

Ces modes de consommation rapides et festifs sont importants aussi dans la dissociation qui s'opère progressivement. Si l'argent rapide peut faire accéder à une consommation éphémère, ce moyen demeure incapable d'assurer la constitution d'un patrimoine nécessaire à avancer dans ses buts ultimes de vie. Ces revenus ne suffisent pas à entamer l'acquisition d'un logement, à la constitution d'un patrimoine, à l'achat légitime et l'entretien de biens semi durables ou de consommation familiale (voiture familiale, appareils électroménagers, financement de voyages et de sorties…).

[33] La réunion de ces deux termes est importante, elle cristallise ce qui est recherché pendant un temps à travers les moyens de la délinquance : le but premier est de se rehausser, d'améliorer son statut et de le montrer (l'aspect ostentatoire, on affiche que l'on déjoue le déterminisme économique et social). Le moyen d'exprimer cette aspiration se focalise sur le pouvoir d'achat (l'aspect consommation) les biens, les séjours, les lieux de loisirs et de sociabilité et au final le mode de vie (vivre sans compter). Ces traits sont l'apanage d'autres catégories sociales et forment les attributs vantés dans beaucoup de médias culturels ou publicitaires, ils sont ici accumulés et forment les preuves d'un statut de dominant.

Ces flux d'argents illégaux impliquent en outre de fréquentes pertes et de lourds coûts sociaux, familiaux, et judiciaires. Lorsque les perspectives de capitalisation par les activités illégales s'avèrent de moins en moins faciles et tangibles, notamment par la prise de conscience de la raréfaction des moyens de convertir l'argent illicite dans du patrimoine légal, le retour à l'acceptation des moyens plus lents de création de revenus est revalorisé.

C'est souvent ainsi que se prépare la fin de la croyance dans ce qu'on a identifié comme le « pari du lascar ». Un parallèle crucial à comprendre pour identifier les représentations à l'œuvre dans le mécanisme qui mène à privilégier la délinquance. Plus important encore, c'est ce raisonnement qu'il faut déconstruire pour s'investir ensuite dans une trajectoire de sortie. On se réfère pour cela au pari de Pascal (2000) dans le fragment 397. Il y défend l'idée selon laquelle que Dieu existe ou non, il est toujours plus avantageux de faire le pari de son existence. Si Dieu existe et que vous avez parié sur son existence, un grand gain en résulte, vous allez au paradis. Si Dieu n'existe pas et que vous avez parié sur son existence, une petite perte se présente, vous avez vécu avec moins de liberté. En revanche, si Dieu existe et que vous avez parié sur son inexistence, vous perdez tout car vous allez en enfer pour la fin des temps et enfin si Dieu n'existe pas et que vous avez parié sur son inexistence, un léger gain en résulte car vous retournez au néant sans vous être contraint durant votre existence.

De la même manière pour un jeune de quartier enclavé qui est déjà affublé de nombreux stigmates par la société (être perçu comme moins normé, moins sérieux, moins productif, ou simplement comme un voyou) surtout face à une scolarité en échec et un marché du travail ségrégué, il y a un avantage — dans ces conditions — à saisir les représentations et les ressources de la rue pour se construire une identité dominante et projeter les apparences d'une réussite économique. À ce moment de la vie et dans l'état actuel des représentations des intéressés le pari se présente ainsi : quitte à subir les discriminations qu'ils connaissent autant par ailleurs bénéficier des avantages du pôle déviant qui vont avec comme le *deal*, le vol ou l'escroquerie.

Cette représentation des discriminations n'est pas fondée sur une croyance, bien qu'elle puisse s'entretenir et s'exacerber par les discours et la méconnaissance des missions et des pouvoirs réels des institutions. Plusieurs acteurs institutionnels et médiatiques contribuent à enraciner cette construction. La discrimination et la moindre chance de suivre un parcours de citoyen lambda se manifestent par des expériences discriminantes concrètes, subies à l'école, dans la rue et au travail. Ces discriminations sont analysées par plusieurs recherches en sociologie. On peut mentionner le contrôle policier qui reproduit une partie de ces cadres discriminatoires dans ses pratiques professionnels par pragmatisme plus que par doctrine (Lévy, Zauberman, 1998). Les individus touchés par une association — fausse mais qui

perdure — entre délinquance et immigration ont conscience du poids du stigmate qui pèse sur eux. Bien que celui-ci soit combattu et discrédité lorsque l'on regarde avec rigueur les données disponibles sur l'origine et la nationalité des auteurs (Muchielli, 2003), la surreprésentation de certaines portions de la population tenant plus à des biais de mesure (les étrangers non résident ne sont pas comptabilisés) ou à l'effet de catégorie (les clandestins sont tous des étrangers) ou à l'orientation de la vigilance policière (les détentions de stupéfiants sont bien plus systématiquement judiciarisées quand elles impliquent des non nationaux), l'amalgame est cependant bien présent dans l'opinion, les déclarations publiques de certains spécialistes en politique de sécurité, les programmes de partis extrêmes et conservateurs et surtout à l'esprit des individus qui en sont la cible.

Ce n'est qu'une fois ce pari dissous que les comportements pourront évoluer. Ils évoluent notamment avec les comparaisons que permettent de réaliser le parcours et le patrimoine des proches, des amis, de la famille, des voisins de la même génération qui sont à la base d'une extraction économique et sociale similaire. Ces exemples finissent de porter le coup de grâce et de réduire ces illusions à un écran de fumée.

> *Ouais toutes mes sœurs, je m'entends très très bien avec mes sœurs, je suis beaucoup familial, je m'entends très bien avec mes sœurs, elles m'ont beaucoup soutenu, bien expliqué, bien parlé, elles m'ont dit ok voilà, tu as fait de l'argent facile, t'es allé en vacances avec tes amis tu as profité, tu es sorti, au jour d'aujourd'hui, voilà, tout ce que tu as fait, tu l'as perdu avec les jours que tu as fait en prison, maintenant si c'était à refaire tu le referais ? j'ai réfléchi, je me dis non, parce qu'au final j'ai des amis à moi qui sont en train de travailler depuis tout jeune, j'ai rien eu de plus qu'eux, j'ai eu plus de problèmes qu'autre chose, au jour d'aujourd'hui ils travaillent, j'ai pas une maison de plus qu'eux, j'ai pas une voiture de plus qu'eux, j'ai juste un casier qui a été sale, et j'ai perdu du temps dans ma vie…*
>
> Sidi, 23 ans

Ces volets liés au retour des aspirations conventionnelles de vie traduisent également un autre cheminement cognitif intéressant à analyser.

B) Comment construire un projet familial ?

Quels sont les ressorts de ces modifications de perspectives ? Il y a d'une part le dégoût d'une consommation excessive et inepte, les coûts judiciaires et sociaux qui mettent en péril le lien amoureux et familial. D'autre part, il faut tenir compte de la disparition des projets de blanchiment. Ces éléments s'associent pour faire prévaloir les objectifs d'une vie conventionnelle comme une relation amoureuse et féconde, des revenus réguliers, un travail épanouissant et légitime, et une relation maintenue et positive avec la famille de base.

Ces mécanismes sont rappelés lors de cet échange avec cet enquêté que sa petite amie accompagnait jusqu'au bureau de la conseillère de la mission locale. Elle se tenait non loin de la porte du bureau où ces dires ont été recueillis :

Sinon, avant je n'aimais rien du tout, maintenant j'aime bien sortir avec ma meuf, on se fait plaisir, on va au cinéma tout ça, avant je ne pensais jamais à ça, je pensais toujours à aller voler, j'arrachais les chaines…

VB : Donc là ça fait neuf mois que tu es avec elle, vous avez des petits projets ?

Ouais pourquoi pas, on a commencé à la présenter aux parents, ma mère la connait, je connais sa mère, sa mère me connait, sa mère toujours elle me dit, il faut que tu ailles travailler, ça veut dire le jour où je vais commencer à travailler, coffrer l'argent et c'est là où je vais me marier avec elle, faire mes enfants.

Abder, 20 ans

Ce premier effet d'une résurgence des objectifs conventionnels de vie se voit donc renforcé par l'accompagnement et la surveillance pré-judiciaire qu'apportent ces liens. C'est-à-dire qu'avant même que les obligations soient enfreintes, signalées puis réprimées par les institutions judiciaires, il existe — pour ceux dotés de liens affectifs forts — un procès de contrôle privé qui a joué d'abord dans les esprits pour modifier leurs aspirations, mais également dans les situations concrètes de doute et de tentation pour les encourager à maintenir leur effort de désistance. On le discerne ici aussi durant un passage où Abder mentionne comment il surmonte la tentation de recommencer :

Avec le bracelet, la vie de ma mère des fois j'ai envie de, tu vois, mais avec le bracelet, ça me ralentit, ma meuf, elle me parle, elle me dit tout ça, tu veux me perdre, mais j'ai envie, ça me tente des fois, mais non.

Abder, 20 ans

Ce vecteur de sortie se vérifie encore lorsque la relation prend de l'ampleur et qu'elle est officialisée et soutenue par les membres de la famille de base comme de celle avec laquelle ce lien s'est noué. L'individu ancien auteur d'actes de délinquance multiplie ainsi les sources d'incitation à poursuivre son investissement dans un mode de vie non déviant (« *sa mère toujours elle me dit, il faut que tu ailles travailler* »).

À ces renforcements s'ajoute par ailleurs une autre instance de responsabilisation. Il s'agit d'une autre étape de remise en question de l'implication dans la délinquance et de ses conséquences sur le long terme. Tandis que construire et entretenir une relation sentimentale suppose de prendre soin et de garder des contacts fréquents et de qualité — un patrimoine social qu'obère largement le stigmate des condamnations ou encore les passages en prison — la survenue d'un nouveau-né engendre un déplacement considérable du référentiel éthique de l'intéressé. De simple récepteur de normes, souvent habitué à maintenir à distance les prescriptions provenant des institutions, l'ancien probationnaire assume la position de prescripteur de normes pour l'enfant à éduquer. La simple projection vers l'autre côté de la barrière, qui nécessite d'arriver à définir et maintenir avec cohérence une règle pour l'inculquer avec crédibilité, imprime un défi et un changement significatif dans les modes de

pensées des interrogés. *Je ne souhaite pas que mes enfants connaissent X, donc il va falloir absolument que je cesse Z pour être en mesure d'assumer l'autorité nécessaire à lui faire respecter cette interdiction ou lui éviter l'écueil de ces pratiques ou de ces consommations*. C'est une priorité qui se construit en contraste avec un parcours de vie souvent déstabilisé par une routine, des pratiques ou des fréquentations liées à la délinquance. Le discours des différents enquêtés se rejoint dans cette nécessité.

À ce titre, le cadre parental est plusieurs fois invoqué par l'enquêté suivant pour mesurer le travail normatif qui lui reste à combler avant de se stabiliser. Celui-ci a conscience de l'impact d'une routine et d'un cadre de vie normalisés sur un parcours, la capacité à réussir sa scolarité, à tenir des obligations professionnelles :

VB : Et avec les camarades, comment ça se passait ?

Ça se passait bien… en fait chez moi c'est spécial, mon père, il est strict, et ma mère elle est un peu ouverte tout ça, elle laisse un peu faire les choses, il n'y a que mon père qui est strict un peu dans ma famille.

VB : Qu'est-ce que tu veux dire par strict ?

Ça veut dire il y a des règles, mais vu que mon père, il travaillait souvent, il allait souvent au bled, ça veut dire je pouvais faire ce que je voulais.

VB : C'était quoi les périodes où il n'était pas là dans l'année ?

Il rentrait vers 20h, 21h, ça veut dire quand il rentrait dès que j'étais petit, j'avais tout le temps de sortir tout ça, jusqu'à 21h c'était tard encore.

VB : Tant que ton père n'était pas là …

Ouais je faisais ce que je voulais…

VB : Et tes sœurs, elles ne te disaient rien ?

Non mes grandes sœurs tout ça, elles tafaient, il y avait ma petite sœur, mon autre sœur s'occupait de ma petite sœur, alors que ma mère était au travail, ça veut dire elles n'avaient pas le temps de tout gérer.

Mani, 23 ans

VB : Le Centre éducatif fermé est-ce que ça t'a, est-ce qu'il y a eu quelque chose ?

Non c'était à Savigny, c'était un CEF ghetto, on faisait ce qu'on voulait, en fait tout ça, ça a aggravé parce qu'il n'y avait pas de règles, vu que chez moi ma daronne tout ça, elle ne me donnait pas de truc, pour moi les éducateurs, ils ne pouvaient pas me donner des ordres tout ça, ça veut dire, ça m'arrangeait parce que je faisais ce que je voulais.

VB : Donc si je saisis bien, le moment où tu réussissais à avoir un peu de cadre c'était avec ton père ?

Ce n'était pas avec mon père, mais vas-y, moi avec ma famille, les gens chez moi ils me voient comme quelqu'un, je suis sain, je ne fais pas de conneries tout ça, et comme je suis le seul garçon, ça veut dire, vas-y, ma daronne elle prend souvent ma défense, tout ça.

Mani, 23 ans

Avec l'exemple des effets du cadre parental sur leur destinée scolaire et professionnelle durant leur propre parcours, nombre d'enquêtés considèrent comme prioritaire le fait de fournir une structure éducative stable et équilibrée à leurs enfants. On peut noter également dans ce passage, le fait que son genre — être le seul garçon parmi les enfants — lui a souvent permis d'être épargné et de ne pas subir les mêmes remontrances que ses sœurs. Cette différence de traitement étaye l'hypothèse de trajectoires différenciés dans et en dehors de la délinquance selon que l'on est un homme ou une femme (Bergman, Andershed, 2009 ; Block *et al*., 2010 ; Delisi, 2002). Ces travaux montrent que les femmes ont plus de chance de ne commencer à commettre des délits qu'à l'âge adulte. Un élément dans le faisceau des causes pourrait être le surcroit de surveillance parentale ciblant les filles ou encore le seuil inférieur de tolérance aux délits des filles établi par les parents, comme illustré plus haut. En tout état de cause, Mani indique une indulgence particulière de sa mère, dans son cadre culturel situé, il semble moins la cible de réprimande que ses sœurs.

D'autres encore soulignent que le fait de devenir parent influencerait plus fortement la désistance des femmes que celles des hommes (Siennick, Osgood, 2008). L'unique femme interrogée durant cette enquête ne permet pas d'explorer plus avant la question. Cependant, peut-être que cette surveillance supplémentaire et une attente plus grande de conformité de la part des parents durant leur enfance est l'une des raisons qui pousse les femmes à modifier plus drastiquement leur comportement délinquant lorsque la maternité se présente à elles. Dans les propos de Mani, on retrouve aussi un agencement assez classique des rôles de genre avec plus de latitudes laissées aux hommes tandis que les femmes doivent avoir intériorisé plus de règles et s'en faire les vecteurs auprès de leurs partenaires sexuels par exemple. Bozon (2012, 127) relève ainsi : *En revanche, dans les débuts sexuels des hommes, ce qui domine c'est l'aspect d'apprentissage individuel et de découverte de soi, avec un certain détachement pour les conséquences à l'égard de la partenaire*. *Ce sont les femmes qui sont chargées de les « civiliser »*.

Toujours est-il que chez l'essentiel des personnes interrogées, le renoncement à leurs diverses pratiques illicites ou encore à leurs consommations font partie des conditions pour pouvoir se présenter comme porteur du projet de maintenir un lien amoureux, mais plus encore de celui de fonder une famille :

> *Ça c'est plus de l'engrenage, mais le déclic, c'est plus au niveau de la situation familiale, moi en tout cas, personnellement c'est plus à cause de ma famille, j'ai eu des enfants tôt à dix-huit, dix-neuf ans, ça veut dire sur le coup, quand j'ai eu le premier enfant j'étais encore en mode… encore enfermé dans la délinquance, à ce moment-là, je savais qu'il fallait commencer à travailler, voilà parce que je vois un enfant, comme je suis humain, je reste, c'est tout pour les enfants, c'est là que j'ai compris, j'ai fait mon incarcération et je pensais plus à mes enfants, c'est là que j'ai compris, ma mère, mon père, quand ils pensent à nous, moi mes parents personnellement ils ont tout tout tout fait, jusqu'à aujourd'hui, à aucun moment, je ne leur rejetterai la faute, parce que ce serait mentir et pour moi ingrat, parce que c'est faux, au bout*

d'un moment, ça y est, majeur et vacciné, je sais ce que je veux, voilà du coup, moi c'était plus pour les enfants, par exemple mon premier enfant est né, j'ai vu, j'étais incarcéré, j'ai laissé ma compagne, plus mon enfant seuls, ce qui fait que j'avais mal à la tête un peu…

Mado, 24 ans

C'est aussi le cas de cette mère qui a grandi dans un quartier avec une forte identité délinquante liée au trafic de stupéfiants. Elle y est très bien ancrée mais elle ne souhaite absolument pas que son fils connaisse le même parcours.

VB : Ok, est-ce que vous avez déjà songé à déménager ?

Il faut que je déménage, j'y songe, vraiment là, je suis un peu, le quartier me fait peur par rapport à mon fils, parce que moi, je suis super connue dans le quartier, euh et que mon fils commence un peu trop à connaitre tout le monde dans le quartier, un peu trop à trainer, parce que moi je suis au travail, donc je ne peux pas toujours le surveiller, et j'ai un peu peur qu'il prenne notre chemin, tout le monde sait que son père est en prison, que moi j'ai été en prison, tout le monde nous connait, je n'ai pas confiance, du tout, ouais, ça va, il ne fait pas de bêtise, il travaille très bien à l'école, c'est un très bon élève, mais bon, je n'ai pas envie qu'il grandisse ici, qu'il passe son adolescence ici, donc dès que je peux, je m'en vais.

VB : D'accord et vous savez où est-ce que vous voulez ?

Non pas du tout, non pas du tout, pour l'instant, je suis en train de me remettre à flot, je suis déjà bien contente d'avoir conservé l'appart, parce que je ne savais pas trop où on aurait été, donc on a pu garder notre appart, bon il est super cher, mais bon, au moins je suis dans Paris, je ne suis pas en banlieue, et puis je suis dans mon quartier, c'est quand même un endroit où je suis bien.

Lina, 38 ans

Elle veut déménager au plus vite pour ne pas voir son fils reproduire son schéma d'association à l'identité du quartier. Ce dernier est réputé pour entretenir une offre de délinquance considérable en matière de stupéfiants et elle redoute l'effet de cette exposition à ces pratiques et à cette identité sur son enfant. Elle précise que c'est surtout le moment de l'adolescence qu'elle appréhende. En somme, elle mobilise des éléments sociologiques qui ressortent des enquêtes sur la désistance. C'est par la socialisation durant l'adolescence, période de la distanciation avec la cellule familiale, que son enfant risque le plus d'entreprendre ses premières expériences déviantes auprès de pairs impliqués dans la délinquance.

Ainsi, elle corrobore des travaux d'auteurs qui étudient les processus d'affiliation liés aux processus de désistance (Warr, 2002, Sutherland, 1924) ou encore l'influence de l'environnement urbain sur la délinquance (Shaw, McKay, 1942) ainsi que les processus de sortie de délinquance (Flynn, 2011). Les espaces où se déroulent les activités délinquantes ne sont pas de simples théâtres, ils sont aussi le moteur et le cadre d'une histoire, de formes de sociabilité, d'un rapport à son identité et à ses activités qui pèsent sur une trajectoire de sortie.

Pour soustraire son enfant à ces influences, aux mécanismes d'apprentissage social et de renforcement de la délinquance (Akers, Burgess, 1966) et donc pour lui fournir un autre cadre, elle souhaite déménager. On discerne dès lors comment la nécessité de déménager s'est présentée indirectement, au moment du passage à l'adolescence de son fils, par l'anticipation des risques de socialisation à une délinquance fortement ancrée dans son quartier. C'est par l'accumulation de circonstances intermédiaires telles que la constitution d'une cellule familiale, l'établissement d'un cadre éducatif jugé favorable après l'arrivée d'un enfant, l'investissement dans un patrimoine tangible… que va germer dans son esprit, une vision du monde plus tournée vers le futur. Ce sont ces mêmes intermédiaires qui lèvent le voile sur des stratégies d'obtention qui n'ont pas produit les effets escomptés. Ils amènent à inhiber la logique de neutralisation, ils conduisent en somme à investir de plus en plus de temps et d'énergie dans d'autres sphères de développement que la délinquance. Des sphères qui acquièrent alors un pouvoir d'attraction de plus en plus fort.

C) L'effet d'entrainement des paris subsidiaires

Le thème revient souvent, il figure même en tête des aspirations futures : construire sa famille, renouer ses relations, vivre de bons moments simples en famille.

> VB : Et cette différence de choix entre la recherche de l'argent et la recherche plus de la tranquillité, comment elle est venue ?
>
> *Bah c'est quand tu vois que tu fais de l'argent, tu fais de l'argent et finalement ça ne change rien, mises à part les quatorze heures de vol, les ambiances à Ibiza, après, je ne sais pas, quand tu prends de la bouteille, moi la première fois que j'ai été en Thaïlande, c'était un truc de malade, là tu me dis d'aller en Thaïlande, je préfère limite aller dans le Calvados (rires), ce serait pareil, franchement je préférerais me retrouver à Center Parc en famille qu'aller en vacances en Thaïlande sur un yacht.*
>
> Harif, 32 ans

Se mettre dans un état d'esprit de projet active un changement de mode de pensées qui se concrétise par une réorientation des choix d'affiliation, des moyens d'obtentions et des représentations. Nous nous appuierons à plusieurs reprises sur le concept des paris subsidiaires de Becker (2006) pour expliquer le phénomène de l'engagement, on peut percevoir ici que le temps et les espaces investis dans une relation amoureuse pour fonder une famille travaillent à rendre lourds de conséquences les paris formulés. Ce ne sont pas des choix francs et nets d'un coup, mais plutôt un assemblage, comme de multiples petits rouages qui s'imbriquent progressivement ensemble pour démultiplier leur impact. Plus ils s'accumulent et perdurent, plus leurs conséquences finales bénéficient d'un effet de levier. Sous la forme d'une ligne d'action cohérente maintenue dans le temps, ces petits choix arrimés ensemble vont peser dans le cheminement des acteurs.

Pour les désistants, ce sont petit-à-petit, le développement de leur cellule familiale, l'éducation des enfants, le fait d'assumer les responsabilités d'un foyer qui deviennent les sources d'accomplissement principales. La cellule familiale de base et le projet d'en constituer une à son tour renforcent leur pouvoir d'attraction sur les priorités, les représentations et les actions des désistants. Cette sphère de socialisation se met à concurrencer le temps disponible, l'énergie nécessaire et la représentation de l'importance accordée au fait de s'investir dans la délinquance :

> *C'est vraiment arrivé à un stade, par exemple moi aujourd'hui moi je suis à vingt-quatre ans, il y a encore un petit parcours, enfin Dieu seul sait, mais ce n'est pas comme si j'avais cinquante ou trente-cinq ans, voire passé trente années, derrière les barreaux, je ressors, c'est une autre génération qui est apparue, il y a mes amis d'enfance, ils ont des enfants, leurs maisons, et puis moi je viens de sortir des années de prison, plus de dix ans, sachant que voilà pour retrouver un travail ça va être super difficile, je vais essayer de m'accrocher quand même, parce que mon casier fera en sorte que moi, voilà, tandis que là pour moi, je suis encore tout jeune, c'est maintenant que ça commence vraiment la vie de, parce que bon vingt-cinq ans, j'ai fait mon temps de jeunesse, j'ai fait mes conneries, j'ai fait ça, j'ai réfléchi, je sais que j'ai déjà deux enfants, j'ai ma vie déjà, j'ai juste à arrêter la délinquance, trouver un truc à long terme et je peux commencer à construire ma vie, tandis que, parce que j'ai vu aussi des cas, comme j'ai fait de la détention et tout ça, j'ai vu des gens qui sont super âgés qui sont là-bas et ils savent même plus à quoi ressemble dehors, ils savent même pas s'ils ont envie de sortir de détention parce qu'ils vont faire quoi quand ils vont sortir, ils ont plus rien, moi je suis bien accompagné, j'ai encore mes parents, j'ai ma famille qui est là, ce n'est pas comme si on était une famille de mafia, c'est vraiment le petit délinquant dans la famille qui voilà, c'est tout.*
>
> Mado, 24 ans

L'élément central qui transparait ici, est la peur de subir un échec familial et social, après l'échec scolaire et professionnel. Cet investissement se veut progressif et indirect : ce n'est pas du jour au lendemain que le changement de perspective se réalise. De même, la réforme ne s'opère pas directement pour supprimer toute implication délinquante. C'est plus graduellement, par un investissement successif mais cumulatif que cette ligne de conduite — moins faire souffrir ses proches, maintenir une relation amoureuse stable, envisager la mise en couple et la paternité — se met à primer et que le choix de retourner à des activités délinquantes se leste de conséquences de plus en plus graves. Il s'agit donc souvent moins directement d'un choix clair et tranché que d'une agglomération graduelle d'éléments qui diminuent l'intérêt à privilégier l'option délinquante. Les pouvoirs d'attraction de la sphère familiale et sentimentale s'accumulent et font peser la menace de perdre les jalons franchis dans ces domaines. Céder à la tentation de retourner vers la délinquance, c'est désormais remettre en cause les objectifs projetés ou encore détériorer des relations que l'on a eu tant de mal à renouer.

C'est là une autre dimension collatérale : conséquence de l'implication dans les liens familiaux, ce choix promeut l'idée de famille comme un projet, un espace d'investissement et de réalisation.

Changement de routine, tout ça, non. Mais aujourd'hui je trouve que les objectifs, c'est avant, je ne m'en donnais pas, c'est ce qui fait que maintenant voilà, avant je pouvais même travailler sans objectif, il n'y pas de but, c'est ce qui fait même que j'étais un peu fainéant.

VB : C'est quoi aujourd'hui tes objectifs ?

En tant que père de famille, faire sortir sa famille dans un bon endroit, investir dans un appartement propre, voilà quoi, avancer avec sa famille tout simplement. Après, faire des vacances avec eux, les emmener en vacances, voilà, il faut construire sa famille, je ne compte pas m'arrêter sur les vacances, s'il y a deux ou trois frais, il y a l'assurance, pourquoi ne pas construire une maison en Afrique pour pouvoir rentrer se reposer en Afrique.

Mado, 24 ans

C'est un regard qui s'arrache dès lors au présentisme et se tourne modérément vers le devenir. Bien avant le travail et les cercles de socialisation extérieurs, la relation privilégiée avec une partenaire et la famille d'origine constituent deux chantiers directs d'investissement, sans trop de coûts d'entrée que les sortants vont pouvoir entamer avant d'affronter les autres défis d'une réforme de leur parcours de vie. La force de ce vecteur provient également du fait qu'il ne dévalorise pas d'emblée l'image de soi construite précédemment, pas plus qu'il ne dévalue toute implication dans la délinquance. Il introduit plutôt par l'oblique une perspective nouvelle qui rend de plus en plus incompatible le maintien d'un mode de vie structuré par la délinquance. Il instille également un regard qui se distancie de la posture égoïste et isolée, du moi contre le reste du monde, ou encore du discours d'irresponsabilité, car, sous ce nouvel angle de vue, les conséquences d'une arrestation et de l'enfermement se répercutent logiquement sur la relation amoureuse mais aussi sur la capacité à soutenir l'enfant à venir ou encore à garantir à sa mère une fin de vie heureuse :

Franchement ouais, le fait d'être papa, au jour d'aujourd'hui, ça me fait beaucoup réfléchir, parce qu'avant je ne pensais que à ma gueule, là je ne peux pas penser qu'à ma gueule, donc je me dis si je fais une connerie, c'est pas moi qui paie, c'est ma petite amie et ma fille qui paient, et du coup c'est pas bon de penser comme ça, maintenant ce que je veux c'est avoir une bonne vie, travailler, là je travaille, mais avoir un petit appartement…

Sidi, 23 ans

VB : Ouais la décision que t'avais prise, l'engagement

Ouais j'lui avais fait une promesse, comme quoi j'allais me calmer, parce quand j'étais au parloir, qu'elle venait me voir au parloir, à chaque fois qu'elle venait me voir elle prenait dix ans dans la tête, t'as vu et c'est ça qui m'a fait réfléchir

VB : C'est cette motivation qui a changé

Ouais le peu de jours qui lui restent, que Dieu lui en donne le plus longtemps possible, mais qu'elle vive heureuse, ouais je crois que c'est ça, ça et pour ma femme

Mario, 40 ans

Sur ces bases et une fois cette perspective de projet amorcée par le développement d'une première relation stable, puis d'un noyau familial, se présente la question des

moyens disponibles pour les mettre en œuvre. Avec elle émerge alors un important paramètre structurant, le contexte socio-économique dans lequel vit l'intéressé.

II) Les contraintes de la structure économique durant la phase de mobilisation

A) La délinquance ne permet pas une constitution facile de patrimoine

Considérons ici les stratégies que les anciens auteurs d'actes de délinquance mettent en œuvre lors de la seconde phase, celle de mobilisation pour atteindre leurs nouvelles priorités de vie. La difficulté consiste notamment à les envisager désormais sans recourir aux ressources des activités délinquantes. C'est alors qu'un difficile réajustement à la réalité s'opère. Les conditions contraignantes et déterministes de la structure économique vont se manifester. Ce décalage peut faire peur et même décourager pendant un temps, par comparaison rétrospective avec des frères et sœurs, des cousins et cousines, des amis… La question de ce qui a été accompli jusque-là se pose alors et avec elle se mesure la distance importante qu'il reste à parcourir pour s'acheminer vers une accumulation légale de patrimoine. Pire encore par prospective, cette comparaison inquiète par le constat objectif de retard accumulé. C'est tout un parcours qu'il faut reprendre et pour beaucoup d'entre eux tout simplement entreprendre pour la première fois. Il faut désormais s'ajuster aux exigences de la structure économique pour correspondre aux critères d'employabilité du marché de travail, comme un certain niveau de diplôme, une capacité à tenir une routine, à se lever tôt, à accepter de travailler à un taux horaire modeste, à supporter les directives hiérarchiques. Un grand nombre de contraintes qui alimentaient auparavant la neutralisation (Matza, 1964) et la justification des anciens comportements délinquants. Ils vont dorénavant s'analyser et donc se surmonter à travers un autre regard.

> VB : Quand est-ce que cet attrait pour les choses plus éphémères comme vous l'avez dit, matérialiste d'un certain côté, il s'est usé, il a commencé à être moins…
>
> *En fait c'est quand tu y as gouté et que tu vois que ça ne change pas ta vie, tu restes le même, surtout quand tu vois que c'est gens-là, c'est des personnes fausses, je me suis retrouvé dans les plus grosses ambiances dans Paris, dans les trucs, ce n'est pas mon délire en fait, je voulais pour voir mais une fois que j'ai vu, tu te rends compte que ce n'est vraiment pas intéressant.*
>
> VB : C'était quoi cet idéal de vie justement si vous deviez le décrire ?
>
> *La belle vie, les beaux habits, les derniers scooters, les dernières voitures, la société de consommation, l'impatience quand on veut tout, tout de suite, à l'heure d'aujourd'hui mes deux grandes sœurs sont propriétaires de leur maison qui valent au bas mot, 300 000€, moi j'ai fait peut-être mille fois l'argent qu'ils ont fait et il n'en reste rien. Donc comme je vous expliquais quand un jour vous arrivez à un moment de votre vie, vous faites un point, on ne peut pas fuir la réalité donc, et après quand on court plus après le bonheur…*

Un bilan sévère succède à la période où la délinquance était perçue comme un moyen de résistance et de renversement de la domination économique et des exigences qu'elle impose. Certes la consommation peut être démultipliée et ostentatoire, alors qu'elle était restreinte et modique. Cependant, le processus d'accumulation de capital et de constitution d'un patrimoine se révèle bien plus ardu à entamer avec les revenus des activités illicites. Quand bien même certains mythes perdurent dans la phase où la pratique délinquante est neutralisée, lorsqu'un changement de perspective s'opère et que des investissements dans le projet familial se présentent, un élément devient vite indispensable : acquérir les biens semi-durables et le logement. Or, comme le relate un enquêté, la justice est devenue de plus en plus drastique sur le blanchiment, les possibilités accrues de saisies ou de révocation des remises de peine finissent d'éroder l'échappatoire d'une stratégie — plusieurs fois invoquée — du coup d'accélérateur par les revenus de la délinquance. Le choix de commencer à obtenir des revenus légaux ne tarde pas à reparaitre. On le voit ici avec un désistant qui a essayé de blanchir l'achat d'un restaurant par des gains aux courses, le tribunal le prend comme une marque de son engagement dans un niveau sérieux de délinquance et révoque partiellement la mesure d'aménagement à laquelle il pouvait prétendre.

> *Oui c'est moi, voilà, voilà, ok, 'ouais mais monsieur vous avez récidivé, monsieur on ne comprend pas, vous avez été incarcéré de tant de temps, à la fin vous achetez un restaurant à tant', 'j'ai fait comme tout le monde', c'est là où la justice est bizarre, j'ai fait comme tout le monde, moi on me dit, 't'as acheté un restaurant à tant', 'oui monsieur, j'ai acheté un restaurant à tant, d'ailleurs au tribunal de commerce quand on a fait la cession du fonds de commerce, je ne vais pas vous inventer un prix, il est là', 'oui mais comment vous l'avez payé ?', 'vous savez comment je l'ai payé, il y a le numéro du chèque', 'monsieur d'où proviennent les fonds ?', 'il suffit d'aller voir mon compte en banque', 'ok, mais d'où proviennent les fonds ?', 'monsieur j'ai gagné aux courses, j'ai les virements de la française des jeux, j'ai des chèques de la Française de jeux', 'monsieur c'est bizarre, en l'espace de trois mois vous avez gagné sept fois', 'oui mais monsieur toute ma vie j'ai perdu, on va pas me reprocher d'avoir gagné pour une fois dans ma vie', j'ai fait ce que tout le monde fait, là, le problème de la justice est là, ils savent que c'est le moyen le plus commun de blanchir de l'argent, prendre des tickets de jeu, mais on ne peut rien prouver, on va pas me dire, 'monsieur, c'est bizarre quand même', mais là mon erreur vient, 'monsieur mais c'est bizarre, ce n'est pas un argument au tribunal, c'est au café du commerce qu'on dit aux gens c'est bizarre, au tribunal, on prouve, moi j'ai des preuves vous avez quoi ?' et là j'ai déclenché, 'pour qui tu te prends, nanani, nanana', cette personne n'est pas un délinquant, cette personne-là, n'est pas un délinquant classique, ça va devenir du grand banditisme, des méthodes de blanchiment digne de… n'importe quoi parce qu'en vrai si j'étais plus malin, je n'aurai pas fait comme ça, mais ça, ça va venir après j'aurai été plus intelligent, j'aurai pas fait, prendre des tickets de jeu, le problème est là, je ne sais pas si c'est comme ça que j'ai un peu foutu la merde au tribunal quand je lui ai dit, 'c'est bizarre, c'est pas un argument au tribunal, c'est un argument au café du commerce', je pense que c'est ça, parce que j'avais tout, j'avais tous les papiers pour échapper à la révocation, ils me révoquent de dix mois, une révocation partielle, ils me font comprendre, 'déjà on est sympas, on t'a fait une*

révocation partielle, on aurait pu te révoquer vingt mois', bon ok c'est cool, vous avez été sympas.

Mounir, 32 ans

De la même façon, va poindre la question de la qualification. C'est l'enjeu de la mise au travail des énergies de la jeunesse. Cette ressource commence également à se tarir face aux condamnations, aux démêlés judiciaires, aux risques liés à l'activité délinquante, aux séjours en prison et à la constatation de la distance à combler avant de pouvoir se positionner sur le marché du travail. Cette usure contribue à activer la conscientisation et à envisager la mobilisation d'autres moyens que la délinquance. Beaucoup parlent alors d'une forme de fatigue physique autant que psychologique. Toutes deux s'associent et incitent à réviser les choix de vie. Ce renversement, pour se mettre en action, nécessite au préalable de cultiver un certain talent, de développer des compétences en dehors de la délinquance pour s'insérer sur le marché du travail. C'est dans l'articulation rappelée par les mots d'Anthony Burgess : *beaucoup d'énergies mais peu de talent pour les valoriser* que se noue une partie de l'effet d'entrainement accompli en parallèle par les sphères sentimentale et familiale. Une fois les premières périodes de consommation plutôt individuelle et rapide passées et après de vaines tentatives d'accumulation, ressort le besoin de mettre ces mêmes énergies au service d'une accumulation plus durable et raisonnée.

Le projet de développement familial est alors un élément intermédiaire important qui confronte l'ancien probationnaire aux nécessités du marché du travail. Des passerelles et une conversion des ressources et des compétences développées dans l'illégal sont exploitables. Néanmoins, les impasses demeurent considérables : le stigmate du casier, l'éloignement des réseaux et des codes de l'employabilité, un effort long et important à fournir pour s'adapter à d'autres routines, la nécessité de développer des compétences de gestion d'un budget ou encore d'accepter une révision frustrante de ses habitudes et de son niveau de consommation. Face à sa fratrie, il vient un moment aussi où il faut assumer l'exemple négatif que l'on peut proposer en modèle — même contre sa volonté — aux plus jeunes. Davi perçoit qu'il a sûrement incité son petit frère à commettre des délits à un niveau plus grave que lui, impliquant l'usage d'armes. Une partie du stress générée par le contrôle policier et les poursuites judiciaires rejaillit directement sur l'ensemble de la famille.

Ouais j'ai grandi avec deux frères et deux sœurs : deux grandes sœurs, un petit frère et un grand frère et il n'y en a aucun qui a eu des démêlés de justice, sauf moi et mon petit frère, mon petit frère je pense qu'il a pris ça de moi, parce que j'ai commencé, c'est moi qui ai ramené tous les problèmes de police chez moi, donc, lui aussi il a été connu pour du stup, port d'armes, lui en plus c'est des trucs, un peu… parce que moi arme jamais, je ne me suis jamais fait arrêter avec des armes, lui il y a du stup et des armes.

Davi, 22 ans

Les arrestations au domicile sont souvent redoutées et mentionnées comme source d'anxiété permanente, notamment par leurs conséquences sur la famille de l'intéressé. La nuisance en termes de réputation et le tracas pour les proches demeurent également un poids. Il arrive que des ruptures familiales soient enclenchées pour ces mêmes raisons. Le soutien de la famille reste pourtant le plus indéfectible comme en témoigne l'enquêté suivant :

> *ah ouais franchement les parents, c'est un déclic pour arrêter tout ça, je ne vous le cache pas, c'est vraiment un déclic, parce que c'est quand même eux qui nous ont mis au monde, c'est eux qui nous ont nourris, c'est eux qui nous ont fait grandir, et au final leur faire du mal, parce qu'il y en a qui perdent leur maison à cause des trucs comme ça, voilà, si moi dans ma tête, à cause de moi, mes parents n'ont plus rien, c'est… c'est pas possible.*
>
> Davi, 22 ans

Cependant la persistance dans la commission des actes après plusieurs condamnations, la multiplication des promesses d'arrêt non tenues et l'opprobre qui affecte petit à petit la famille toute entière, mettent en péril ce lien primordial :

> *Après à force ils se sont habitués, mais j'ai continué à me faire interpeller, donc ils se disaient que la prison, ça ne m'a rien fait comprendre, ils ont continué à me parler, 'si tu ne nous écoutes pas, tu vas sortir de chez nous', si tu nous ramènes encore une fois la police, tu vas sortir de chez nous, à force, en fait au début, voilà je l'entendais mais ça rentrait là, ça sortait là, mais à force, à force, je me suis dit, mais je crois qu'ils me disent des trucs bien pour moi et moi je fais semblant de ne pas entendre, et là ils voient que j'ai compris, que je travaille, là ils sont contents, ils sont tranquilles, ils vont mieux, mon père me dit même qu'il va mieux, qu'il aurait même pu mourir à cause de moi, maintenant il me dit qu'il va mieux et voilà je suis content.*
>
> Davi, 22 ans

Son père notamment a exprimé la douleur qu'il ressentait et l'ampleur que cela prenait pour lui une fois qu'il a cessé ses activités. On note ici comment c'est par paliers progressifs — au fur et à mesure des situations critiques et répétitives — mais aussi par procuration que la sphère familiale exerce son pouvoir d'attraction. Elle affecte en retour le désistant, qui par empathie envers la douleur de ses proches mais également par peur de perdre ce soutien unique, révise alors son investissement dans la délinquance. C'est donc souvent au risque de rompre les liens familiaux que beaucoup s'investissent plus profondément dans le *deal*. D'ailleurs un indice régulier d'une construction d'un parcours hors de la délinquance se retrouve dans l'émergence de tentatives de retour vers la famille d'origine. Si l'on cumule, coût sécuritaire, coût judiciaire, coût sociaux et familiaux, l'argent issu des pratiques illégales s'écarte incontestablement du qualificatif par lequel il est le plus souvent désigné : l'argent facile. Malgré ce bilan sombre dressé par ceux qui l'ont pour un temps produit, la rapidité de ses flux et les sommes considérables générées demeurent un attrait puissant aux yeux des futures générations comme des anciennes qui se défont avec difficulté des avantages immédiats qu'il procure.

… en fait on fait un comparatif, il ne faut pas se mentir, pourquoi vous êtes allé en prison, qu'est-ce que vous avez gagné, qu'est-ce vous avez perdu, si vous faites même comptablement, est-ce que je n'aurai pas gagné plus même en travaillant, on fait le calcul, soit vous dites ouais, soit vous dites non, et ça dépend des jours, personne n'est à l'abri je pense, surtout pas les gens comme nous, vous ne pouvez jamais dire, ah ça y est c'est fini, je n'irai plus… c'est impossible.

Harif, 32 ans

Il reste le moyen le plus rapide et familier pour se refaire et/ou pour goûter à la « vie de rêve » la vie festive et rapide. Ce vocabulaire de l'instantané revient dans le discours des enquêtés :

… je voyais qu'en une journée, je pouvais faire ce que je fais en un mois, je voyais mes amis, ils avaient toujours de l'argent sur eux

Sidi, 23 ans

Après la désillusion, s'échafaudent les premières tentatives d'ajustement et les premières recherches de formation et de conversion sur le marché du travail. L'enjeu est clair, il faut acquérir des compétences objectivées par des formations et des diplômes ainsi que de l'expérience justifiable auprès d'employeurs en règle. Pour certains la famille constitue une aide précieuse, pour d'autres, cela reste plus difficile.

B) L'épuisement des énergies et la recherche de compétences au service du projet familial

C'est un axe qui se retrouve dans plusieurs entretiens. La tranquillité pour soi et pour les siens commence à primer sur les gains, même importants, de l'implication dans la délinquance :

… quand je suis allé travailler, ce n'était pas pour l'argent, c'était pour la tranquillité, l'argent pour moi, je prends un kilo de coke et c'est comme ça qu'on fait de l'argent mais après comme je vous expliquais, on arrive à un point dans notre vie, il n'y a pas que l'argent dans la vie… il vaut mieux un peu d'argent et être tranquille, que beaucoup d'argent et beaucoup de soucis.

Harif, 32 ans

…et là pourquoi j'ai compris c'est que je me suis dit, qu'en travaillant aussi je pouvais faire tout ça, en vérité, je peux le faire en travaillant aussi et c'est moins risqué, quand je sors de chez moi, je sais que je n'ai pas la pression, que je ne vais pas me faire attraper, je sais que mes parents n'auront pas la pression non plus, je ne sais pas c'est tranquille, je trouve que c'est largement plus tranquille, sortir avoir la pression, avoir de la drogue sur soi, voir une patrouille passer, transpirer ou courir tout ça c'est pas une vie, voilà j'ai préféré arrêter, je me suis dit, je vais travailler, c'est dur, travailler tout un mois pour ensuite avoir sa paie, alors que là c'était quotidiennement, je touchais de l'argent, quotidiennement, ça n'a rien à voir, mais je vis tranquillement, je vis sans craintes, je ne sais pas, c'est… même pour mes parents, je suis content, parce qu'ils sont tranquilles, ils me disaient qu'à chaque fois qu'ils entendaient une patrouille de police passer en bas de la maison, ça y est leur cœur commençait à battre, même si ce n'était pas pour moi, leur cœur commençait à battre, à battre, je me dis que c'était pas bénéfique pour moi s'ils sont malheureux à la fin, moi c'est plutôt ça qui m'a fait comprendre que ça ne servait à rien…

La souffrance infligée à la famille qui est comme « enfermée » avec le contrevenant est donc un des leviers qui favorise une sortie. C'est un constat qui ressort régulièrement dans le raisonnement des enquêtés. Il entraine une reconsidération des objectifs puis un épuisement face aux tracas judiciaires dont les conséquences sont lourdes pour la famille. L'individu commence à se résigner à un schéma plus classique et à poursuivre une trajectoire plus longue pour gagner sa vie et atteindre ses objectifs. Cependant, les conditions difficiles du marché du travail, spécialement pour les personnes dépourvues de qualification et d'expérience constituent un frein à cette étape. Les désistants qui veulent s'insérer sont aujourd'hui confrontés à une structure dépréciée de l'offre de travail non qualifiée, moins en raison des évolutions technologiques, que de l'évolution de la demande d'emploi dans le secteur industriel et du traitement institutionnel du risque de chômage qui protège en priorité les personnes déjà salariées (Maurin, Goux, 1997).

Les intéressés se confrontent alors à un triple mur : la pauvreté de leur cursus en premier lieu ressort, surtout face à une société tertiarisée qui promeut une économie de la connaissance avec une forte inflation du niveau de diplôme ; la faiblesse de leur réseau de relations déjà insérées dans le travail légal les défavorise ensuite car ils manquent d'accès à des employeurs par le réseau informel des connaissances et des contacts intermédiaires ; enfin le stigmate réel et/ou imaginé du casier judiciaire leur nuit également. Il y a d'une part les représentations subies qui laisseront penser à certains employeurs qu'embaucher un ex-probationnaire ne sera pas le gage de recruter un bon employé. D'autre part, il existe des représentations projetées par les ex-probationnaires eux-mêmes sur les employeurs, ils pensent que ces derniers vont s'en tenir au casier judiciaire et les évincer *a priori*.

C'est le cas d'un jeune sortant, qui n'a encore jamais eu l'occasion de se poser la question du métier qu'il aimerait exercer. À 23 ans, il cumule déjà plusieurs années d'incarcération et plus d'une trentaine de mentions au casier judiciaire.

> *Vol à main armé, on avait braqué une pharmacie quand j'étais petit, ouais j'ai eu beaucoup, trente-deux mentions.*
>
> VB : T'avais quel âge ?
>
> *J'étais petit, tout ça, ça s'est passé entre quatorze et ma majorité [...]Parce qu'à la base je devais passer le Brevet d'aptitude aux fonctions d'animateur (BAFA) tout ça, parce que moi j'ai l'habitude de garder, je gardais mes nièces, mes neveux, ça veut dire tout ça vas-y… ça ne me prend pas la tête tranquille et même le BAFA, ils ne m'ont pas laissé le passer.*
>
> VB : Ah bon
>
> *Parce que j'avais le truc incendie criminel.*
>
> VB : Quand tu as essayé de faire les démarches…

Ouais c'était avec le CEF [Centre éducatif fermé], j'ai fait les démarches, ils m'ont dit c'est mort. Ils m'ont dit je peux le faire, mais dans les écoles ils demandent la feuille du casier judiciaire, ça veut dire c'est mort.

VB : Si t'interviens après dans les écoles effectivement là ça peut faire barrière, mais il y a possibilité de faire effacer certaines mentions de ton casier judiciaire.

Moi j'ai trente-deux mentions. Trente-deux c'est beaucoup.

Mani 23 ans

Il envisage désormais sérieusement d'hybrider son mode de vie. Il n'a connu que la délinquance et sait qu'il doit maintenant chercher un domaine qui l'intéresse pour commencer à se former. Mais il garde tout de même une option ouverte sur les moyens accessibles par la délinquance. Il traduit en cela le caractère progressif et inégal du processus de changement marqué par des allers-retours dans et en dehors de la délinquance. Interrogé sur ces intentions après sa dernière peine de prison, il l'exprime clairement :

Quand je suis sorti, je voulais me refaire, refaire mes trucs bien et après je m'occupe de ça, mais vas-y, ça ne s'est pas passé comme prévu, ça veut dire je n'ai pas la tête à…

VB : Tu n'avais pas complètement décidé de décrocher, tu voulais continuer à faire un peu d'argent ?

mhm

VB : Depuis quand ça a changé ça ?

Ça n'a pas changé, c'est en train de changer.

Mani, 23 ans

La même barrière reste à surmonter pour ce second jeune sortant de prison. Le premier écueil réside pour lui dans ses représentations. Il se dit qu'avec son passé judiciaire, la totalité des emplois publics lui sera *ad vitam aeternam* refusée.

Ce n'est pourtant que partiellement vrai. Certes des contrôles du casier judiciaire sont effectués pour de nombreux emplois publics comme parapublics, mais tous ne sont pas concernés. Qui plus est, un recours en effacement est toujours possible, surtout s'il est justifié par un projet d'insertion professionnelle. La procédure demeure cependant longue et laborieuse. Motiver un jeune, longtemps mu et structuré par une logique de l'instant, avec une perspective d'au moins un an ne serait-ce que pour lever les embuches légales à la poursuite de son projet professionnel, demeure une gageure. Le décalage de calendrier et de réalisation parait rapidement insupportable à concéder. (« *…dans trois ans j'aurai vingt-six ans, je n'ai pas le temps d'attendre* »).

Sur les réseaux professionnels auxquels il faut accéder, il arrive que la famille se fasse pourvoyeuse d'opportunité. Si le père est chef d'entreprise l'absorption peut-être quasi mécanique comme ce fut le cas pour Florian qui faisait notamment beaucoup de trafics de stupéfiants. Il présentait un profil plus atypique, loin de la

délinquance liée à un quartier paupérisé, c'est plutôt sa pratique festive marquée par d'importantes consommations de stupéfiants divers (*raves parties*) qui l'a exposé à cet univers. Il a bénéficié dans l'entreprise familiale d'un débouché tout trouvé. Le père d'un autre enquêté, Sam, a aussi tenté de le mettre au travail dans son corps de métier, le nettoyage, mais la rudesse et l'ingratitude des tâches ont rapidement eu raison de ses efforts. Ed, un troisième, pour des questions d'âge s'est fait évincer d'un emploi dans le bâtiment sous l'égide de son père. Il le regrette car il s'y plaisait bien.

Pour la majorité des autres cas, la distance à combler reste considérable. Une certaine conscience des habitudes de vie à reformuler commence aussi à se développer et la famille et/ou le conjoint représente fréquemment un soutien pour se plier aux obligations des multiples organismes concernés auxquels il convient désormais de s'affilier et de répondre ; le pôle emploi, la mission locale, le SPIP. Ces acteurs de la sphère familiale et sentimentale remplissent un rôle de relais indirects qui incitent — avec plus ou moins de réussite — les anciens auteurs d'acte de délinquance à souscrire aux comportements exigés par les institutions en termes d'horaire, d'assiduité, de présentation de soi et de respect des formalités.

C) La révision des aspirations et l'ouverture vers d'autres sources de satisfaction

Il n'est pas possible de dresser un tableau exhaustif du rôle des relations amoureuses et familiales dans une trajectoire de désistance sans parler d'un écueil possible où elles incitent à la délinquance, ou encore sans évoquer les réajustements indispensables lorsque le processus de changement implique de se confronter au contexte économique et social.

Une fois les dispositions mentales adoptées pour rechercher les premières expériences de travail ou de formations — un développement classique durant la phase de mobilisation (Mohammed, 2012) — la famille et le ou la conjointe jouent un rôle important dans le maintien des efforts pour souscrire aux obligations d'un nouvel environnement social. Horaire, hiérarchie, paie, budget, déplacement, pénibilité… autant d'obstacles fréquemment mentionnés face auxquels l'objectif d'avancer dans le projet conjugal et familial fournit une raison de tenir bon. La famille et le conjoint aident aussi à surmonter des difficultés (se mettre à l'informatique pour Ed après sa sortie de prison). Si dans l'essentiel des trajectoires, le projet de construction familiale fournit la motivation tangible pour maintenir les efforts et combler les décalages avec les exigences dans le monde du travail ou encore face aux attentes judiciaires, dans certains cas spécifiques, la relation conjugale ou la peur de la déchéance économique peuvent s'associer pour pousser l'ancien probationnaire à s'investir de nouveau dans la délinquance. On trouve ici l'exemple d'une mère de famille, consommatrice d'héroïne, qui, après le placement sous surveillance électronique de son conjoint,

s'est vu inciter par ce dernier à reprendre son activité de *deal* d'héroïne. Après un premier temps de refus, l'impossibilité de retrouver un travail légal, la crainte de ne pouvoir se payer les produits liés à sa dépendance, de payer son loyer et la peur au final de finir à la rue, elle et son enfant, l'ont amenée à accepter.

> *…voilà, donc un jour, bon la police a débarqué, moi ils m'ont attrapé sur le chemin d'Amsterdam parce que lui avait un bracelet électronique donc il ne pouvait plus y retourner, il m'a énormément tourné autour pour que je prenne le relais, au début je ne voulais pas parce que je savais ce que je risquais, j'avais huit mois de sursis j'avais un enfant et finalement j'y suis allée parce que, au bout d'un moment je n'ai pas, vous ne pouvez plus vous camer, enfin bon voilà c'est quoi, on va tomber au fond du trou, on va se clochardiser, on pourra plus payer le loyer, plus manger, j'ai pris le relais donc c'est moi qu'ils ont attrapée, on sortait de l'autoroute à porte de la Chapelle, voilà on s'est fait encercler par la police.*
>
> Lina 38 ans

On retrouve également dans le discours de ces anciens probationnaires un effet incitateur des relations amoureuses durant leurs premières années de délinquance. Avec des ressources économiques dérisoires et l'idée qu'ils doivent pourvoir aux besoins de leur petite amie, la délinquance exerçait un considérable attrait, puisqu'elle leur permettait de disposer d'un revenu pour entretenir décemment leur relation.

> *Je m'y plaisais bien parce que tous les jours je pouvais aller manger dehors, je pouvais m'acheter des habits, si je sortais avec ma copine, je pouvais lui offrir, bon pas ce qu'elle voulait, mais voilà je pouvais un peu faire le grand, même si j'étais encore un enfant…*
>
> Davi, 22 ans

La délinquance devient le moyen d'assurer un train de vie différent qui se répercute sur le statut que l'on peut présenter à autrui ou à sa petite amie. Les revenus de la délinquance permettent la construction précoce d'une image plus mature et indépendante. Elle exerce en cela un fort pouvoir d'attraction par rapport à une sphère familiale démunie et une période adolescente qui ne sont pas propices à obtenir ces attributs.

> *Je faisais un peu de stupéfiants, en même temps il y avait les nanas, qui des fois, c'est là que vous voyez, il faut avoir un peu de sous, pour ramener sa copine au cinéma, faut ci, faut ça, il faut plein de trucs…*
>
> Mado, 24 ans

La capacité de présentation de soi sous un statut supérieur ressort clairement dans les propos de Davi. Elle fait écho à cet autre témoignage où avoir une petite amie semble impliquer systématiquement d'avoir les moyens de l'entretenir, de payer leurs sorties communes et leurs consommations. Ils traduisent tous deux les représentations inégales des rôles de genre. Dans cette vision, la délinquance constitue une ressource qui permet de correspondre à cette image d'un homme qui est forcément celui qui paie, un pourvoyeur de ressources. La présence d'une relation

privilégiée avec une petite amie ou un conjoint n'est donc pas — à elle seule — constitutif d'un élan hors de la délinquance. Pour s'en assurer, on peut analyser plus finement la séquence de vie de l'intéressé et commencer d'abord par les représentations dont il est porteur : ses priorités d'investissement, ses objectifs, les aspirations qu'il formule… Il faut s'intéresser également aux moyens qu'il conçoit et utilise pour les atteindre ; ses stratégies d'obtention, celles-là mêmes qui sont contraintes à leur tour par le principe de réalité. Résumée sous la forme d'un schéma, voici ce que cette chaine de conséquences pourrait représenter.

Figure 2 : Inhibition du pouvoir d'attraction des sphères familiales et sentimentales

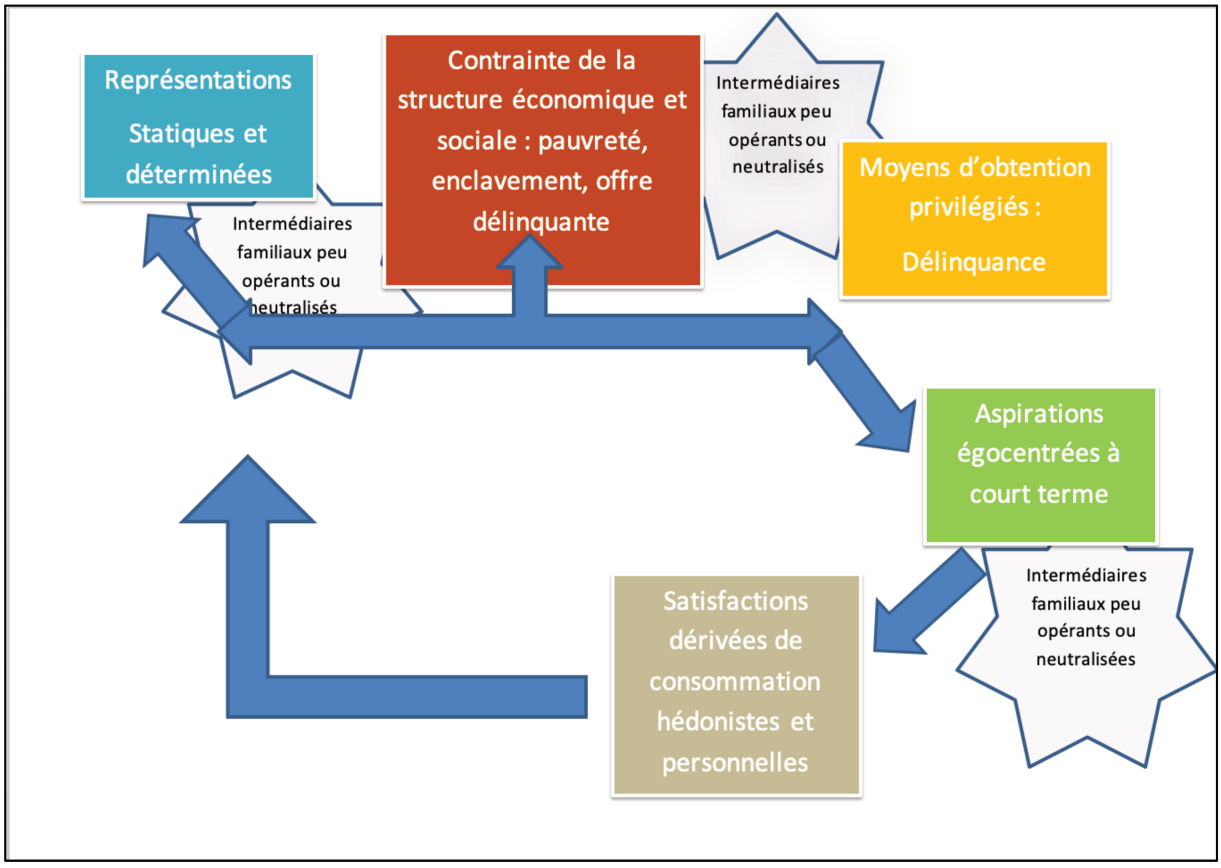

Ci-dessus, le pouvoir d'attraction des sphères familiale et sentimentale est neutralisé. L'individu entretient des représentations fermées, des catégories statiques dans lesquelles il s'insère lui-même. Il se perçoit comme marginalisé et poussé à recourir à la délinquance comme seule ressource pour s'en sortir et ne pas subir un statut subalterne. Par contraste, la délinquance lui permet de se construire une identité valorisée. Il cumule les inadéquations, parfois assumées, avec les attentes d'un environnement professionnel (avoir un rythme de vie cadré, des attaches, un langage et une tenue adaptés) et s'engage dans la production de revenus illicites pour forger un statut de dominant. Il espère ainsi contrer le déterminisme d'un système qui l'a disqualifié. Il privilégie ce moyen pour satisfaire des aspirations tournées vers la

consommation ostentatoire à court terme. Les satisfactions obtenues renforcent encore le décalage avec la structure conventionnelle.

En effet, après avoir accédé rapidement à un train de vie dispendieux, il sera plus difficile de s'imaginer reprendre une trajectoire professionnelle qui requiert de longues études, une période d'apprentissage, de se conformer aux attentes en termes de qualification, tout cela pour accéder à des revenus plus faibles et un statut inférieur. C'est aussi un rejet de la rigueur et de la hiérarchie qui structurent le marché du travail, son mode de vie, ses horaires, les habitudes de consommation, les lieux et les cercles que l'on y fréquente. Cela creuse encore plus le fossé entre les catégories de ceux qui se conforment à une distribution inique des positions sociales et ceux qui la contestent.

De même, peut-on représenter les changements en cours lorsque les sphères familiales et conjugales recommencent à exercer une influence sur la trajectoire de l'auteur d'actes de délinquance dans la figure ci-dessous :

Figure 3 : Réactivation du pouvoir d'attraction des sphères familiales et sentimentales

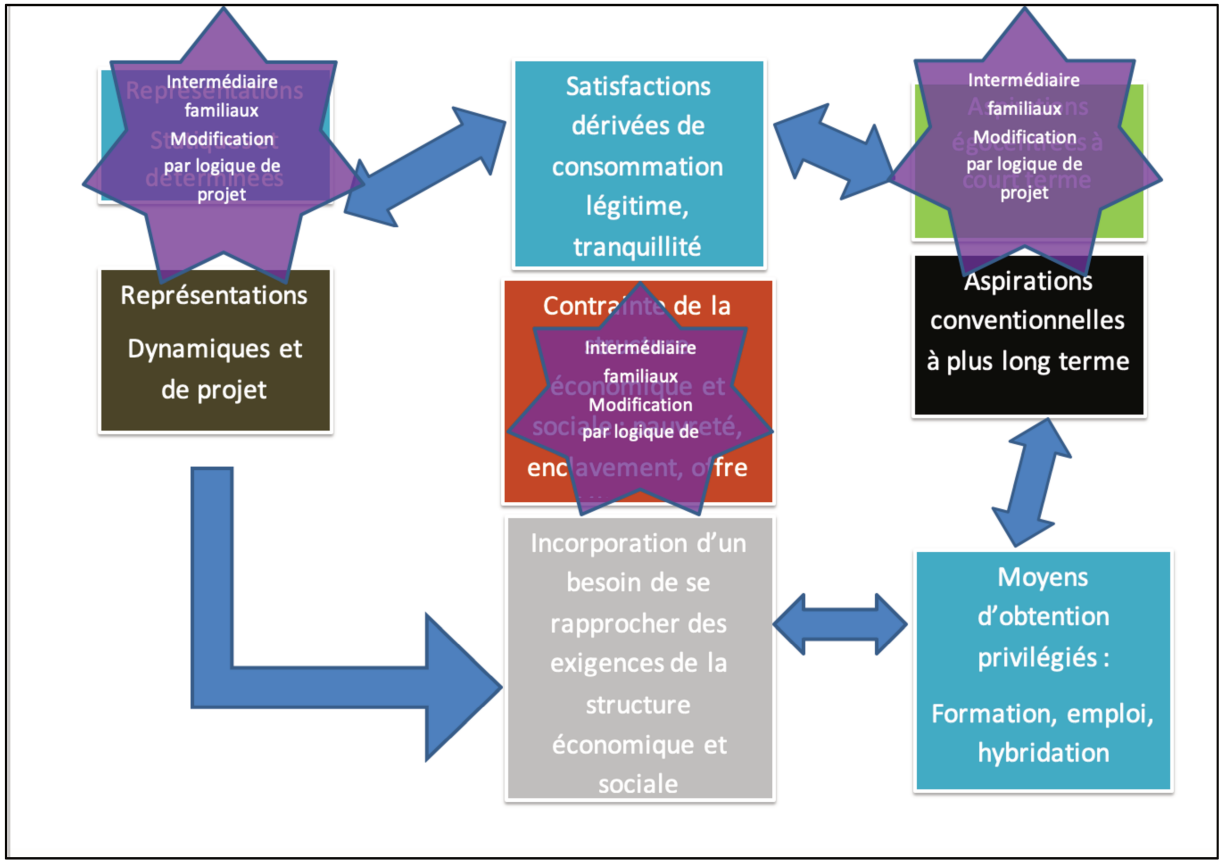

En violet, les intermédiaires qui étaient désactivés, reprennent de la vigueur et commencent à influencer les éléments qui l'emportaient avant. Certains exemples de personnes-ressources ou de proches qui réussissent contribuent à éroder la frontière

entre le « eux » et « nous » pour signifier les personnes intégrées et qui l'auraient toujours été et les personnes déviantes qui ne le seront jamais. Graduellement, une image plus dynamique des personnes intégrées dans le système conventionnel d'emploi se dessine. L'image de ceux qui ont choisi la marginalité se met aussi à changer. Les deux postures ne sont plus autant mises en opposition mais commencent à s'articuler. Une continuité de ces positions commence à se dégager. Des compromis et des hybridations semblent exister. Ce premier mouvement de balancier enclenche une révision du refus catégorique des contraintes du marché du travail et des modes de vie conventionnels. Le désistant entame des manœuvres de rapprochement : il commence à choisir un secteur où il pourrait s'insérer. Ainsi, Mani se pose pour la première fois la question de ce qu'il aimerait faire comme métier ; Sam, lui, envisage désormais une formation pour devenir brancardier, il entreprend donc les formalités nécessaires pour occuper l'emploi qu'il a identifié.

Ce pas concret active tout d'abord l'hybridation des moyens d'obtentions privilégiés puis, petit à petit, une préférence de plus en plus dominante pour les moyens légaux de produire du revenu. Ils deviennent les instruments centraux pour atteindre des aspirations qui se sont désormais alignées sur les objectifs conventionnels de long terme. Dans l'intervalle et avant de voir ces jalons atteints (obtenir un crédit, obtenir un logement, une voiture, entreprendre des voyages…) une boucle de renforcement considérable s'est instaurée. Son effet est double. Parce que les représentations ont changé, les ambitions se sont également modérées et l'intéressé peut désormais tirer de grandes satisfactions de petits plaisirs légitimement financés d'une part : Mario apprécie avec sa femme les petits plaisirs honnêtement financés ; Sam est fier de payer lui-même son scooter avec de l'argent issu de son travail. D'autre part, avec le temps, ces satisfactions deviennent des moteurs concurrents à celles hédonistes tirées à court terme de l'implication dans la délinquance et elles alimentent la motivation à poursuivre les efforts pour s'adapter aux exigences conventionnelles.

C'est ce qui se dégage du témoignage de l'enquêté suivant qui a changé de perspective par rapport aux revenus illégaux :

> *Ah oui, c'est quand je suis sorti de prison, bah oui, il y en a en prison ils sont millionnaires, je connais des multi-millionnaires en prison, est-ce qu'ils sont plus heureux ? Avec tout leur argent ? non ils ne sont pas heureux, c'est une question logique et une réponse simple, parce que le mec, il a des millions mais il est enfermé en prison, je te jure qu'il n'est pas bien, parce que je te jure c'est dur.*
>
> Adam, 31 ans

Les désistants insistent sur la fierté et la tranquillité procurées par une consommation plus modeste mais obtenue par des moyens légitimes. Ce nouvel équilibre contribue à entretenir la logique d'investissement et d'engagement dans le projet familial, plaçant toujours plus d'éléments à perdre du côté des biens

symboliques et tangibles obtenus sans sources illicites — une maison, des biens semi-durables — mais en y ajoutant une source supplémentaire d'accomplissement : le plaisir et la dignité tirés d'une accumulation intègre des biens. Elle finit de faire concurrence aux anciens mécanismes de valorisation fournit par l'implication dans la délinquance. Aux consommations ostentatoires alimentées par un sentiment d'injustice dans l'accès aux signes de distinction, se substituent progressivement les satisfactions partagées avec sa famille ou son conjoint. Elles se caractérisent par une construction lente et raisonnée d'un patrimoine plus sobre mais désormais légal.

Ce glissement repose sur trois piliers : l'adoption d'une optique de projet, le démarrage d'une dynamique collective, et des sources légitimes de satisfaction. Il contribue à enclencher un troisième temps du processus, la phase de pérennisation, durant laquelle s'opère un remodelage des constructions identitaires sous lesquelles l'individu anciennement déviant va pouvoir, se présenter à autrui et à lui-même.

III) Une « scène » accessible et privilégiée pour construire une identité renouvelée

A) Les avantages d'une porte de sortie immédiate et diplomatique

Examinons maintenant les possibilités de reconversion et de pérennisation particulières qu'offrent en priorité les sphères familiale et sentimentale. À travers la modification de la perspective des anciens probationnaires du court terme vers un projet, par l'accentuation de la prévention diachronique[34] liée à la multiplication des surveillances informelles, ainsi que l'accumulation des investissements matériels et symboliques à perdre, s'établissent les cadres d'un mode de vie de moins en moins compatible avec un retour aux activités délinquantes. L'investissement dans une relation continue et la construction d'une cellule familiale réduisent également significativement le temps disponible et l'exposition aux espaces et relations propices à la délinquance. Il convient cependant d'ajouter un aspect jusqu'ici resté au second plan dans ce récapitulatif.

[34] Il s'agit d'un mécanisme d'anticipation et de précaution par lequel le désistant a intériorisé que des lieux, des situations et des personnes sont susceptibles de l'amener à commettre à nouveau des actes de délinquance. À l'avance, il choisit volontairement de les éviter d'où la notion de diachronisme. L'évitement s'opère en deux temps, non seulement au moment où il les repousse, mais avant même de les croiser, il réfléchit aux changements à opérer pour ne plus les croiser. Les membres de la famille comme le conjoint renforcent généralement ces perceptions et contribuent à raréfier les moments d'exposition à ces sources d'opportunités délinquantes. On peut trouver un exemple de l'utilisation de ce concept dans cet article. Shapland J, Bottoms A. 2011, Reflections on social values, offending and desistance among young adult recidivists. *Punishment & Society*., 13, 3, 256-282

Le cercle familial et/ou la relation sentimentale constitue une « scène » ouverte et immédiatement disponible pour négocier et rendre crédible une sortie de délinquance. En reprenant l'approche sur les stratégies de « présentation de soi » (Goffman, 1964), c'est-à-dire l'image de soi constituée dans la somme des interactions quotidiennes pour en assurer le bon déroulement, il est possible d'envisager la réorientation importante que ce changement implique. Dans cet esprit, le public familial et sentimental offre une occasion immédiate — sauf en cas de rupture préalable — pour mettre en œuvre une politique de réinterprétation de cette image de soi. L'objectif structurant consiste à gérer son image, à maitriser ses « impressions » et donc à faire bonne impression.

Cela s'avère une entreprise plus facilement accessible dans la famille, le premier milieu disponible. Si on accepte l'idée et qu'on l'adapte aux conditions d'une sortie de délinquance, le désistant cherche donc à faire bonne impression, autrement dit dans ce cadre, l'impression laissée par une personne ayant renoncé à la délinquance ; la cellule familiale et la relation sentimentale constituent un terrain privilégié pour s'y exercer.

> *…mais moi c'est ma mère, c'est elle, c'est grâce à elle, où je me suis dit, je change parce que je n'ai pas envie de la faire souffrir, tu vois elle m'a ramené ici et ce n'est pas pour lui montrer une mauvaise image de moi, alors que je ne suis pas ce genre de … enfin si, mais quand j'ai envie de changer je change, de faire un truc, je le fais et si elle m'a ramené dans un beau pays, ce n'est pas pour foutre la merde, fallait qu'elle me laisse en Algérie, dans mes sandales, mon short et mon persil. Je me dis plein de choses comme ça.*
>
> Abder, 20 ans

Outre le faire à moindre coût — moins de coût d'entrée que pour trouver un emploi, se faire accepter dans une association ou un nouveau cercle d'amis par exemple — le théâtre familial cumule de nombreux intérêts à croire et à renforcer la croyance dans la nouvelle composition identitaire de l'ex-probationnaire. Si cette stratégie paie, il y a de fortes chances qu'elle minimise la surveillance policière, la menace de son intervention au domicile et les risques d'une prochaine incarcération, avec les conséquences familiales qu'on lui connait. Elle permet de laver l'opprobre jetée sur le groupe entier et pas uniquement sur l'auteur d'actes délinquants. Elle présage enfin d'un accroissement des ressources potentielles de la cellule familiale si cet effort est converti avec succès sur le marché du travail dans l'obtention d'un emploi légal par l'ex-probationnaire.

On peut par ailleurs y ajouter une interprétation supplémentaire et percevoir en quoi les relations familiales et sentimentales permettent d'activer une économie de la sortie particulière, qui amoindrit les risques qui lui sont liés. Se focaliser sur la famille et la relation sentimentale permet également à un ancien membre d'une bande de se dédire de ces relations-là par des voies reconnues. De fait, vouloir soutenir un proche

malade ou qui risque de décéder, avoir perdu un proche par la violence liée au trafic, s'apprêter à devenir parent, vouloir être présent pour soutenir son conjoint et éduquer ses enfants, constituent tous — à différents degrés — des arguments pour négocier un départ des activités et des cercles propices à la délinquance. Les raisons familiales forment à elles seules, une ressource pour s'extirper des réseaux de relations qui orchestraient l'activité délinquante.

Qui plus est, elles permettent de le justifier sans dénigrer la poursuite par les autres membres de ces mêmes activités. C'est ce que l'on peut dénommer une économie diplomatique de la sortie de délinquance. Ces formes de présentation de sa sortie permettent de la réaliser sans afficher une remise en cause ostensible des cadres de pensées qui sous-tendent les activités délinquantes.

En termes de préservation de la face, la resocialisation familiale présente donc un double avantage. Elle envoie un message de cohérence pour l'individu, car il renoue avec des éléments et des valeurs de son cadre passé. Elle en véhicule un autre, le maintien d'une forme de respect pour ses anciens associés, tout en s'en tenant à distance. Le désistant s'écarte certes de leurs activités et de leurs espaces mais pour des obligations supérieures et légitimées. Cette diplomatie de la sortie peut s'avérer pratique et même cruciale, lorsque les transitions de vie se font sur le même territoire. Dès lors qu'il n'est pas rapidement possible de déménager, conserver des relations viables avec ceux qui occupent des espaces centraux dans le quotidien de son environnement reste primordial, quand bien même ceux-ci ne sont plus que des points de passage et l'occasion de brefs échanges :

> *Ah ça oui, c'est sûr, par rapport, après, bien sûr, il y a des gens qui, je sais, eux, sont toujours plus ou moins dans des trafics, que ce soit de voiture, n'importe quoi, mais, voilà, quoi, moi je n'ai pas envie, aujourd'hui, avec un rien, une écoute, un faux pas, surtout pour moi, mon téléphone, ça y est, c'est à mon nom, je ne fais plus de trucs, genre je vais avoir un téléphone, ça veut dire, même les numéros des gens, quand on me demande t'as un numéro, je donne un autre numéro, tu vois ce que je veux dire, quand je vois que c'est quelqu'un, et encore, maintenant, parce qu'à ma sortie j'en avais deux, mais maintenant, j'ai dit non, je n'en ai qu'un, maintenant, je dis non, ah ça va, ouais ça va, attends, vas-y, viens on s'attrape… non, non, cousin, on se voit, inch'Allah, pas de souci…*
>
> Denis, 32 ans

Denis refuse les prises de contact et se contente de salutations cordiales sans laisser le canal de communication ouvert pour d'éventuelles propositions. Il va jusqu'à donner un faux numéro pour maintenir cette façade qui permet aux deux interlocuteurs de préserver la face — il cultive cette diplomatie de la sortie — tout en laissant s'installer une distanciation de leurs valeurs et des activités qui en découlent.

B) Se valoriser en resserrant le lien familial

À l'intérieur du cercle familial, ce retournement rend possible une réhabilitation de l'image qu'une implication dans la délinquance et de multiples promesses infructueuses de sortie avaient dégradée :

> *Et pour montrer aussi à ma famille que je ne suis pas un bon à rien et que si tu m'as ramené en France c'est pour faire quelque chose de ma vie, ce n'est pas pour rester dehors, foutre la merde, fumer comme un ouf, boire de l'alcool, rentrer des…trois jours je ne rentre pas, c'est vraiment…*
>
> Abder, 20 ans

> *Bien sûr, toutes mes peines de toutes manières, enfin toutes mes dernières peines, j'étais en contact avec ma mère mais c'était plus ou moins, elle attendait à chaque fois, chaque fois, elle disait il sort, il recommence, voilà, et là, cette dernière peine, je suis sorti au mois d'octobre, octobre dernier, j'ai fait quinze mois à Fleury, D5, D3, non je suis sorti dans l'objectif de tout changer, vraiment de ne plus recommencer l'alcool, de ne plus boire un verre, parce que je me dis que le temps passe, de trente-deux ans, je suis sorti à trente-deux ans, pas de famille, enfin, parce qu'en prison, pendant les temps de réflexion vous pensez à fonder une famille, on parle avec des gens qui vous expliquent, bon, après c'est un peu, ils vous expliquent, vous prenez, mais ce n'est pas des exemples non plus, parce qu'eux ils se retrouvent en prison, ils ont une famille dehors, ils vous expliquent, voilà, mais bon, vous voyez quand même le bonheur que ça, vous voyez quand même, vous ressentez, moi, je ressentais aussi un manque quand même, je ressens aussi un manque quand même, de voilà, c'est fonder une famille, parce que moi, j'aime beaucoup les enfants aussi, moi ma mère a eu un petit enfant, je suis beaucoup plus proche de mon petit neveu, bon, je le vois de temps en temps, où dans mes périodes voilà, je le prenais avec moi, il s'amusait bien, tout ce qu'il voulait, tout ça, bon, moi aussi en prison, je pensais dans ma méditation à fonder une famille, tout ça, voilà, donc je me suis dit direct que ça viendrait avec le temps.*
>
> Denis, 32 ans

Renouer et améliorer leur relation avec leur famille, notamment avec leurs parents, constitue un des premiers jalons de leur perspective de sortie. Il s'agit de redorer l'image que leurs parents se sont construit d'eux et mettre un terme à une longue chaine de promesses non tenues. Grâce à ce premier miroir que représente l'opinion des proches, la conjointe comme la famille, une rupture peut s'opérer. Un effet de renforcement peut ici se manifester : le désistant produit des efforts et du changement et ceux-ci sont renforcés par l'accueil familial. Cela revient à puiser dans la propension à croire dans les capacités de réforme de l'ancien probationnaire pour galvaniser son envie de s'en sortir. Dans cet extrait, Denis veut montrer des preuves tangibles de son changement ; arrêter de boire, ne plus commettre d'acte répréhensible, mais également obtenir un diplôme ou encore multiplier les prises de nouvelles et les visites, pour convaincre ses proches de la véracité de cette tentative de sortie. Le but est qu'ils y croient et soutiennent cet effort en retour.

En effet, que les proches reconnaissent une possibilité concrète et plausible de changement renforce chez le désistant la croyance dans sa capacité à atteindre son objectif de sortie. Le désistant dispose désormais d'une stratégie de présentation de

soi : il souhaite qu'on le perçoive sous la forme d'un membre de la famille désormais investi ou d'un partenaire de vie qui s'est assagi. Les deux relais peuvent se cumuler. Rares sont les familles qui excluent totalement leur membre ou qui ont résolu de ne plus jouer ce rôle-là : le lien familial reste souvent le plus indéfectible. Lorsque les liens ne sont pas rompus et surtout lorsque la famille et/ ou le conjoint disposent encore d'assez d'élasticité dans leur jugement pour croire aux volontés de changement projetées par l'ancien probationnaire, ils constituent tous deux l'un des premiers cercles où les essais de modification identitaire de l'ancien contrevenant peuvent se déployer.

La relation familiale et celle de couple demeurent donc un ressort puissant pour entamer un processus de changement à de multiples niveaux : dans la phase de contemplation par les souffrances infligées, dans celle d'expérimentation avec la scène disponible qu'elle offre pour s'essayer au rôle prosocial et investi par les valeurs familiales, mais encore, dans la pérennisation avec la création d'une concurrence aux satisfactions tirées de la délinquance, lorsque les moments familiaux deviennent des sources d'accomplissement. Attendre pour acheter des biens avec du revenu légal, obtenir de nouvelles qualifications, rapporter un premier diplôme à ses parents, épouser l'ethos de fierté tirée du travail… constituent autant de moyens de se forger les atours d'une personne désormais détournée des attraits de la délinquance.

C) L'intermédiaire vers une image prosociale

Cette sphère constitue donc souvent un point d'appui dans la construction par la validation d'une image prosociale valide et plus largement exportable. Elle sert autant à l'éprouver qu'à la construire. Elle contribue à développer le noyau d'une nouvelle image de soi. Une image qui pourra s'étendre par répercussions, aux différents membres de la famille puis au-delà. Mentionnons ici l'effet de générativité (Maruna 2001), qui consiste à modeler les comportements d'une génération prochaine à son image pour laisser quelque chose de soi perdurer. La générativité s'exprime aussi à travers l'idée de faire bénéficier autrui de son expérience pour lui éviter de connaître les mêmes conséquences néfastes. C'est enfin l'idée de compenser les dommages causés durant sa période de délinquance en contribuant aujourd'hui à sauver des parcours de vie.

La générativité semble à l'œuvre dans les cas d'enquêtés qui servent de modèles à leurs plus jeunes frères. Leur investissement dans la délinquance a souvent signé la désapprobation, la honte et l'échec dans leur rôle de grand frère. L'occasion de leur sortie charrie avec elle, la possibilité de réinvestir ce statut. C'est le cas de cet interrogé qui espère que son cadet, lui aussi connu pour des faits de délinquance, va profiter de son exemple de transformation pour renoncer à y chercher des ressources :

VB : Et avec votre petit-frère comment ça se passe ? Lui aussi il commence à s'éloigner de tout ça ?

Pffou, s'éloigner, bon je ne suis pas avec lui tous les jours, je pense pas qu'il s'est éloigné, franchement, il vient d'être majeur, je vois tous les potes qu'il a, bon là, il me dit qu'il va travailler, mais il me le dit, mais je ne sais pas (rires) c'est comme moi, je disais ouais samedi je travaille et au final, le samedi j'allais faire quelque chose d'autre (rires) voilà, après, je pense qu'il va comprendre, parce qu'il voit que moi j'ai arrêté, il va se dire qu'au final, ça ne m'aura pas apporté grand-chose, encore il m'aurait vu avec une grosse voiture garée devant, voilà (rires) voilà, il voit que je suis là, comme tout le monde, au final je vais avoir la même vie que tout le monde, je ne vais pas vivre dans une vie de rêve où je ne sais pas où, parce que nous quand on vend de la drogue, c'est ça, la grosse voiture, non, il a vu que je n'avais pas tout ça, peut-être qu'il va comprendre plus vite que moi, en tout cas j'espère…

Davi, 22 ans

La nouvelle identité forgée dans le couple et le cercle familial sert également de support pour étendre le changement de son image dans d'autres domaines. Fort d'une image de « bon père de famille », il est plus facile par exemple d'entreprendre l'investissement dans une association de quartier ou encore celle de parents d'élève. Face aux institutions, le rétablissement des liens familiaux peut aussi servir de gage à l'accomplissement d'une trajectoire de réinsertion. De l'obligation de la fixation d'un lieu de résidence résulte souvent un retour chez les parents ou la famille. Même effet lorsqu'une demande d'aménagement de peine est sollicitée : la présence et la qualité des liens familiaux est évaluée pour accorder ou rejeter une telle demande. Nombreux sont ainsi les éléments qui s'associent pour signifier que si désistance il y a, l'une des premières pierres de l'édifice se pose dans le giron familial. Nombre d'individus semblent ensuite s'en servir pour transférer dans d'autres sphères le travail de modifications de leurs identités sociales. Ils s'appuient souvent sur cette base pour sculpter une image plus complète d'un individu ayant intégré les normes majoritaires.

*

Au total, le recueil et l'analyse de ces 33 parcours font clairement ressortir le caractère crucial de la relation sentimentale et familiale dans l'inflexion d'une trajectoire marquée à un moment par une socialisation délinquante. Elle s'impose souvent comme le moyen premier — bien que loin d'être absolu ou uniforme — d'une redirection de sa trajectoire et comme un moyen privilégié de remodeler son estime de soi.

Pour ceux qui possèdent encore des liens familiaux et un premier noyau de vie en couple, cet élément reste le premier ressort d'un tel changement. Avec d'autres éléments, ces relations constituent une piste potentielle d'engagement, une suite progressive et indirecte de multiples investissements qui rentrent de plus en plus en concurrence avec le maintien dans des choix, des représentations et des équilibres typiques d'un mode de vie délinquant. En reconnaissant et en utilisant ce levier, il est

dès lors possible de penser jusqu'à quel point l'amélioration des relations amoureuses et familiales peut s'avérer cruciale dans un changement de parcours.

De quelle manière les institutions peuvent-elles peser sur cette reconstruction ? En limitant l'effet rupture de la prison ? En associant plus les parents au processus de réinsertion, en prenant encore plus en compte la structure familiale dans la décision pénale ainsi que son aménagement ?

Qu'en est-il des situations familiales dites « criminogènes » ? Que faire avec un conjoint lui-même auteur d'acte de délinquance ou affecté par une addiction ? Comment penser le rôle des institutions pour les personnes dénuées de famille ou qui ont rompu de longue date tout lien avec elle ? Comment mieux doter les personnes pour les préparer à construire et conserver des relations durables ? La précarité accrue sur le marché du travail et le difficile accès à l'emploi pour les personnes précocement disqualifiées jouent indubitablement contre la méthode et le pari lent de la construction d'une cellule et d'un patrimoine familial par le travail légal. Comment dès lors désamorcer plus rapidement le pari hédoniste du lascar ? Cela pourrait peut-être plus facilement émerger par la mise en évidence des failles de l'espoir de blanchiment des gains retirés des activités illicites. C'est également possible en pointant la vanité des seules valeurs consuméristes et en proposant un autre modèle de réussite que celui véhiculé dans une partie de la culture populaire liée à la rue (la grosse cylindrée mentionnée par Davi, les voyages dispendieux qui attiraient Harif).

Cela n'apparaît pas chose si facile quand une bonne partie des médias grand public et des mythes contemporains — du *self man made*, à l'idéal de consommation ostentatoire et individuelle vantée dans beaucoup d'espaces publicitaires — en renouvellent constamment l'éloge. Autant de pistes qui restent à explorer et dont une partie des réponses pourraient se trouver dans un autre item éprouvé de désistance, la relation au travail.

Chapitre 2 : Le travail, l'accès difficile à un engrenage crucial

Depuis l'avènement de la valeur accordée au travail, sa place dans nos sociétés n'a cessé de croitre, à tel point qu'il en est devenu le marqueur principal d'intégration. Avec le prénom, éventuellement l'âge, le lieu de résidence où l'origine, il préside désormais au déroulement des questions usuelles pour faire connaissance avec une tierce personne. Une citation attribuée à l'écrivain anglais John Ruskin[35] le souligne également : *La suprême récompense du travail n'est pas ce qu'il vous permet de gagner, mais ce qu'il vous permet de devenir*. De fait, sa pratique continue et répétée, par les multiples cadres qu'elle charrie, modifie la connaissance de soi et le rapport que l'on établit à soi-même. C'est par le travail que l'homme se transforme et c'est en cela qu'il constitue un autre pilier des angles de recherches sur les processus de changement d'un mode de vie délinquant (Sampson, Laub, 1993 ; Uggen, 1997).

Cela dit, ce n'est pas à la simple valeur travail que tient cette capacité. Examinons les structures multiples qu'il implique comme des horaires cadrés, des manières différentes de s'exprimer et d'interagir avec autrui qui permettent d'amorcer un changement. Dans les différents récits de vie recueillis au cours de cette recherche, il apparait qu'il contribue certes à forger une identité, mais qu'il impose également des structures temporelles, matérielles et contextuelles auxquelles se confronter. Des travaux ont établi l'influence du contexte architectural, spatial et temporel sur les dynamiques de désistance (Flynn, 2011). À la première question posée à un enquêté sur ce qui lui a permis de pérenniser sa volonté de changer, il répond sans hésiter : « le travail ». C'est également dans le nœud de relations nouvelles et exogames qu'il implique que réside une partie de sa capacité à accompagner le changement. Une autre incitation provient de ce qu'il bouscule les représentations.

Malgré ses effets de changement, sa simple pratique ne suffit pas à garantir l'éloignement d'un mode de vie délinquant (Skardhamar, Savolainen, 2012). Certains, toujours déterminés à mener une vie structurée par les logiques délinquantes, peuvent continuer de commettre des actes illégaux tout en étant dans l'emploi. D'autres se servent de l'exploration d'un nouveau milieu pour diversifier leurs activités et commettre des méfaits. Qu'il permette d'obtenir des aménagements de peine qui seront l'occasion de poursuivre des activités illicites, ou bien qu'une obligation de travailler soit respectée simplement comme une façade — sans réel investissement

[35] *The highest reward for a person's toil is not what he gets for it, but what he becomes by it*.

dans le rôle, les relations et l'ethos du travailleur — le travail est un facteur de sortie de délinquance puissant mais non univoque. La manière de le rechercher et de l'occuper, avec plus ou moins d'investissement et de réussite, est aussi un indice de la progression du désistant dans le processus de sortie.

Par ailleurs, son accès dans les sociétés libérales et industrialisées est de plus en plus inégal. L'entrée difficile dans une vie active légale est révélatrice d'une fracture des conditions de formation et de compétition sur le marché du travail. C'est encore plus le cas pour des individus qui ont stoppé précocement leurs études pour s'investir dans la délinquance et se retrouvent, au moment de leur désistance, dépourvus de diplôme pour démarcher des employeurs (Vidal et *al.*, 2020). Plusieurs travaux d'économistes ont souligné la segmentation du marché du travail entre emplois primaires et secondaires (Kornig, Michon, 2010). Les premiers présentent des conditions stables et un taux de rémunération confortable, tandis que les seconds se caractérisent par une précarité croissante et des revenus plus faibles. À cela, il faut ajouter la raréfaction des emplois peu qualifiés du secteur industriel qui formaient jusqu'au milieu des années 1970 un bastion doté d'un fort pouvoir d'intégration pour la jeunesse ouvrière. Depuis l'amplification du processus de désindustrialisation en réaction à l'accroissement de la concurrence mondiale des industries des pays émergents, la structure économique française s'est transformée et ce réservoir d'emplois est passé de 5,6 millions en 1970 à 3,3 millions de postes en 2014 (Bost, Messaoudi, 2017). Une fois achevée la période adolescente parfois marquée par des actes de délinquance, l'usine accueillait et disciplinait dans le cadre du salariat des millions de jeunes issus de milieux populaires. Ce vecteur d'intégration sur le marché du travail n'existe plus de façon massive, le salariat est désormais fragmenté et certains en sont tout simplement exclus. L'économie s'est tertiarisée. Le besoin d'une formation initiale et continue de plus en plus poussée retarde aujourd'hui les désirs d'intégration de ceux qui ont rapidement abandonné l'école.

Tandis que c'est l'une des étapes clés du processus de réforme tel que restitué dans les reconstructions biographiques des enquêtés, le cheminement vers les cadres d'un emploi stable et rémunérateur s'est considérablement compliqué. Dans une étude publiée par France stratégie qui s'appuie sur les enquêtes Emploi 1982-2014 de l'INSEE (Jolly, Flamand, 2017) l'ensemble de la population active est découpée en quatre grandes catégories : les indépendants traditionnels (agriculteurs, patrons d'hôtel/restaurant, juristes, commerçants, médecins) ; les *free lances* et néo-artisans (plombiers, peintres, menuisiers, métiers de l'art et spectacles, de l'information-communication, ouvriers graphistes) ; les intermittents (ouvriers de l'industrie, du BTP, de la manutention, agents administratifs, vendeurs, cuisiniers, serveurs, aides-soignants) ; et les permanents (enseignants, huissiers, salariés de banque et de la fonction publique, métiers des services administratifs et financiers).

Le contrat à durée indéterminée (CDI) est toujours la norme pour les 25 540 000 actifs non chômeurs avec 19 580 000 (77%) des emplois en France. Cependant ce chiffre cache des disparités. La catégorie des intermittents (28% de l'emploi total) est employée à 22% en contrat à durée limitée tandis que le niveau est de 12% dans la population active globale et que seulement 8% des permanents sont concernés par ce statut (Jolly, Flamand, 2017, 3). Ces différences se creusent, le CDI se raréfie notamment pour les catégories d'emploi auxquels l'essentiel des désistants d'une carrière de délinquance de rue vont prétendre. Ainsi, pour la catégorie des ouvriers non qualifiés, 88% étaient régis par un CDI en 1984 pour seulement 63% en 2014 (Jolly, Flamand, 2017, 7). Ce contrat n'en reste pas moins le jalon indispensable pour avancer de manière légale vers la réalisation des aspirations conventionnelles de la société majoritaire (se marier, fonder une famille, posséder un logement).

Dès lors, comment recomposer un parcours de délinquance souvent caractérisé par une faible dotation en capital social et scolaire, une longue réticence aux disciplines véhiculées par la culture salariale et se conformer aux attentes du marché du travail ? Quelles sont les changements latents que cette décision recouvre ? Quels défis vont se présenter ? Comment vont-ils être surmontés ? Quelles dynamiques de changement ces nouveaux cadres contribuent-ils à imprimer dans la ligne biographique d'un ancien auteur d'actes de délinquance ? Comment vont-ils permettre de pérenniser ou de mettre en question son choix ?

Autant de questions que nous résumerons ainsi : Quels sont les effets sous-jacents des cadres de l'emploi sur un parcours de délinquance ? Nous construirons notre réponse selon trois axes : Les représentations de la catégorie travail et ce que leurs changements indiquent sur le parcours biographique (I) ; les tentatives d'accès au marché du travail, les transformations et les efforts à fournir pour souscrire aux codes de l'employabilité (II) ; nous achèverons l'analyse par un regard sur la stabilisation mais aussi les possibles régressions des parcours par l'intermédiaire du travail (III).

I) Renouveler son état d'esprit : se mettre à l'épreuve par le travail

A) Les représentations de la valeur travail

Pour plusieurs enquêtés, le travail représente fréquemment le parangon d'une stagnation sociale et de la soumission à un ordre injuste qu'ils ne veulent pas reproduire. Le vécu des parents, souvent issus de trajectoires de migration récente, cantonnés à des emplois précaires et subalternes, pèse sur la construction d'une représentation favorable du travail. En tout cas, lui sont attachés les stigmates d'un statut subi, avec des conditions de travail difficiles, des plages horaires usantes et peu rémunératrices, ainsi que de faibles perspectives de progression et d'épanouissement dans le cadre de son activité.

Qu'est-ce qui s'est passé à 17 ans, mon père m'a mis dans le ménage, il m'a dit, tu vas arrêter l'école, tu ne vas pas te tourner les pouces, donc j'ai fait agent de surface pendant deux mois. J'ai compris que la vie était dure, que je ne voulais pas faire technicien de surface toute ma vie, je ne voulais pas nettoyer les toilettes, entre guillemets.

Sam, 36 ans

L'amorce demeure difficile aussi parce que certains sortants, disqualifiés rapidement par le système scolaire, ne se sont jamais posés la question du secteur, ni des fonctions qu'ils aimeraient occuper. Pour compléter ce panorama dégradé, la différence incomparable avec les niveaux et la rapidité des rémunérations des activités délinquantes finit de discréditer l'insertion sur un marché inégal. En effet, de multiples études pointent les effets discriminatoires qui président au processus de recrutement dont les enquêtés ont conscience. Une enquête par *testing* a établi que le seul marqueur du prénom — sans compter le lieu de résidence, l'âge ou le genre — peut entrainer, à CV équivalent, une chute de 32% des chances d'être embauché pour les candidats portant un prénom non européen (un pourcentage établi par une enquête effectuée par l'Observatoire des discriminations de la Sorbonne[36]).

Au moins trois effets se cumulent régulièrement dans leur cas : la résidence fréquente dans des quartiers enclavés et stigmatisés implique un tri défavorable par les recruteurs ; les préjugés sur leur prénom et leur nom de famille peuvent s'y ajouter ; enfin l'éloignement de leur lieu d'habitation les contraint à faire plus de chemin pour se rapprocher des bassins d'emplois mais aussi à combler plus de distance sociale. Ce dernier point n'est pas négligeable, surtout après une période de délinquance, il faut assimiler les codes spécifiques qui régulent les attentes sociales dans le monde du travail, parfois très exogènes. Il faut aussi développer des relations professionnelles qui permettent d'accéder à un marché de l'emploi reposant largement sur l'informel et le réseautage.

Après la répétition des disqualifications institutionnelles, se refuser à se conformer aux injonctions de l'employabilité, c'est, pour certains, ne pas risquer de mettre une fois de plus son ego en difficulté. C'est par rationalisation *a posteriori*, le moyen de faire acte de résistance par rapport à des conditions iniques d'accès. Ce dernier argument, sert de base au phénomène de neutralisation (Matza, 1964) qui permet de désactiver les inhibitions et d'enfreindre les règles communément admises. Les forces délictuelles se libèrent notamment sous le prétexte que, de l'école au marché de l'emploi, les chances de succès sont obérées par les conditions de vie et les propriétés sociales des individus. Face au contrôle policier qui reproduit une partie des cadres discriminatoires de l'emploi dans ses pratiques professionnelles (Lévy,

[36] Pour le détail méthodologique, voir le descriptif de l'enquête qui a produit ce résultat sur la page du site de l'observatoire des discriminations https://www.observatoiredesdiscriminations.fr/mesure-statistique

Zauberman, 1998), les individus touchés par une association fausse mais qui perdure entre délinquance et immigration ont conscience du poids du stigmate qui pèse sur eux. Bien que celui-ci soit battu en brèche lorsque l'on regarde avec rigueur les données disponibles sur l'origine et la nationalité des auteurs (Muchielli, 2003), l'amalgame est cependant bien présent dans l'opinion, le comportement des acteurs institutionnels et surtout à l'esprit des individus qui en sont la cible. À ce titre, la délinquance — au moins en façade — peut servir de palliatif social et de moyen de survie économique pour se soustraire à ces mécanismes.

Pire encore, c'est la reproduction sociale (Bourdieu, Passeron, 1964), l'angoisse de connaitre la stagnation générationnelle malgré l'opportunité incomparable de l'école qui est redoutée. Dès lors, on voit l'ampleur des obstacles à franchir pour se lancer le défi d'entreprendre un parcours d'insertion professionnelle. Surtout si l'on ajoute les difficultés supplémentaires constituées par l'enregistrement dans le casier judiciaire d'un passé délinquant.

> *Mais en fait non, le mec il a vérifié nos casiers, parce que c'est une grosse boite, le mec en fait, je ne sais pas comment l'expliquer, mais rien n'arrive par hasard, c'est un mec qui voulait laisser une chance à des mecs comme moi et après on ne lui en veut pas d'avoir vérifié les casiers…*
>
> Sam, 36 ans

Ce dernier élément joue un rôle inhibiteur considérable : qu'il soit réel ou imaginé, son impact reste le même. Il demeure le premier obstacle substantiel à toute tentative d'entrer sur le marché du travail. À tel point que de nombreux jeunes et parfois pour longtemps, ne considèrent même pas son intégration comme une ligne biographique possible.

> VB : Est-ce que tu as déjà eu l'envie ou l'idée de t'investir dans une association ?
>
> *Association comment ça ?*
>
> VB : ça peut être de quartier ? il y en a qui monte des spectacles ou des tournois de foot ?
>
> *Non ça c'est mort, moi j'ai un casier, je ne peux rien faire avec mon casier. Parce que moi j'ai une affaire criminelle, ça veut dire c'est marqué, il y a du travail que je ne peux pas faire.*
>
> Mani, 23 ans

Cet enquêté se perçoit comme interdit même de participer à l'animation d'une association en raison de son passé judiciaire. En termes absolus « c'est mort…je ne peux rien faire avec mon casier » il qualifie le poids de ce passé, une représentation qui, par effet de réalité, lui bloque de fait toutes les opportunités.

> VB : Ton objectif ce serait quoi ?
>
> *Moi je veux juste avoir une petite formation, avoir un petit truc, trouver un truc qui me plait…*
>
> Mani, 23 ans

Un autre constat critique se profile, à 23 ans, sorti depuis plusieurs années du système scolaire et après plusieurs peines de prison, c'est la première fois que Mani envisage sérieusement ce qui pourrait lui correspondre comme activité durable et dans laquelle il pourrait faire carrière. Voir une personne ayant un parcours de délinquance chercher à se conformer aux attentes du monde du travail est un premier marqueur de changement.

B) Le marqueur d'un changement de perspective

On parle bien d'un nouveau monde à explorer. L'envisager traduit, plus qu'il n'en est la cause, un changement de perspective parce qu'il implique de s'acculturer à de nombreux codes, de se rapprocher de réseaux et de glaner des ressources qui avaient jusque-là été dépréciées et contournées.

> *'…qu'est-ce qui vous a sauvé ?', elle m'a posé cette question, qu'est-ce qui sauve un ex-délinquant, il n'y a que le travail, c'est vrai qu'à l'arrivée d'une naissance ça change un homme, mais c'est quitte ou double, après, pourquoi, parce qu'on peut mettre les bouchées doubles dans les stups une fois qu'on a une responsabilité, un enfant. Mais le travail, c'est une autre chose, c'est une forme incontournable, ça ne permet pas de prouver qu'on est réglo, c'est que ça prouve qu'on a changé tout simplement. Parce que tant qu'on est dans les stups, on ne peut pas se lever et tenir un balai, quand j'étais dans les stups, on m'aurait dit 'prends ce balai pour 1000€ la journée', j'aurais dit mais ton balai… ne cherche pas trop.*
>
> Sam, 36 ans

En premier lieu, il va falloir augmenter le capital scolaire, mais c'est se risquer à rejouer le traumatisme de l'échec scolaire précoce. Pourtant beaucoup de désistants l'affrontent quand leur perspective sur le monde de la délinquance a changé.

> *…j'ai lu, dans les trucs Ferrandi, si tu avais le bac, tu n'étais pas obligé dans le CAP de passer toutes les épreuves théoriques, j'ai dit, tiens regarde, il y a ça, je vais me mettre dans les études comme ça, il y aura déjà ça de fait, je me suis mis à passer et vouloir faire le bac.*
>
> Christophe, 47 ans

À travers ces structures différentes certains s'essaient à un nouveau rapport au savoir et à la qualification, plus adapté, tourné vers un objectif concret : se former pour sortir d'un monde et en explorer un nouveau.

> *Donc je restais, des fois tout le monde partait, on va dire à l'heure mais ils avaient déjà fait du rab, mais moi je restais jusqu'à la fermeture de la porte, pourquoi, parce qu'en fait, ça me sortait de mon monde, on va dire moi, ça a été un traumatisme au début, ensuite il y a eu ce soulagement de ce travail, même si on se faisait exploiter…*
>
> Sam, 36 ans

D'autres renouent avec une activité qu'ils avaient à regret laissée de côté. Adam mentionne son goût pour l'histoire depuis l'école, il a passé sa licence en prison après une période adolescente tournée vers la délinquance. C'est un nouveau rapport au

temps aussi qui commence à s'instituer : gagner de l'expérience et développer des connaissances dans un domaine, même s'il faut y consacrer six mois ou un an commence à valoir la peine quand on a changé son regard vis-à-vis de ses objectifs de vie et qu'on privilégie désormais d'autres moyens pour les atteindre. Cela peut tenir à une rencontre avec des personnes particulières qui déploient davantage de pédagogie et d'énergie, parvenant ainsi à convertir des désistants aux vertus de l'éducation alors qu'ils s'en étaient considérablement éloignés.

L'exposition à de nouveaux réseaux compte également. Avec l'école de la deuxième chance (E2C), c'était la première fois que Frank faisait de l'équitation, ce qui lui a plu et l'a beaucoup marqué. Serge aussi s'est passionné pour le théâtre grâce à des intervenants en prison. Mani a commencé à cerner ses manques, sa manière stigmatisante de parler à travers des groupes de parole. Ces intermédiaires peuvent faciliter l'exploration d'une passion, aviver une soif d'apprendre dans un domaine où enfin on commence à se développer et à être valorisé. Plusieurs qualités glanées dans le milieu de la délinquance peuvent se convertir : par exemple la ténacité, le courage, la résistance au stress que ces activités impliquent. La perspective sur la gravité des faits que l'on a commis change, l'utilité que l'on pourrait désormais représenter pour la société aussi. On perçoit la finitude et la vanité de la quête délinquante qui perd une partie de son sens une fois que l'on a eu la possibilité d'en explorer certains attraits, tout cela s'éclaircit.

Enfin, l'ouverture sur le monde est également réactivée. D'anciennes passions laissées de côté — la musique pour Davi, l'organisation d'événement pour Florian — peuvent y contribuer. Progressivement, le mode de vie se révise : on se retrouve finalement, mais en ayant mis plus longtemps, avec le même bilan financier et familial que celui des proches. Mais cette fois c'est avec certitude qu'on va pouvoir accumuler du capital et fonder une famille. Le travail, c'est aussi le moyen de se revaloriser et de donner des gages à sa famille : Denis décrit comment sa mère était rassurée de le savoir enfin travailler ; Abder était aussi régulièrement encouragé par sa belle-mère à trouver un travail. C'est aussi par ce biais qu'on va enfin bénéficier des avantages du système de formation et construire une insertion en vue, pourquoi pas, d'une mobilité sociale ascendante.

Ces modifications des dispositions de l'esprit amènent à envisager un tout nouvel espace d'initiative à la portée de l'ancien condamné. Comme toute remise en question, elle nécessite des efforts et une persévérance qui vont être mis à l'épreuve.

C) Les premières tentatives de formation et d'emploi : une difficile conversion

Débute ici une phase d'essais et d'échecs pour trouver des partenaires et des ressources aptes à combler l'écart entre les dotations actuelles et les attentes du marché du travail. À la différence du rapprochement avec la famille qui fournit une

première occasion directement disponible (sauf cas de rupture totale des liens qui reste assez rare) d'imprimer une nouvelle dynamique identitaire et un autre mode de fonctionnement éloignés de la délinquance, le fait de se lancer à la quête d'un emploi représente une barrière bien plus haute à franchir. Il existe ici un coût d'entrée avec un temps d'investissement préalable considérable. Nombreux sont les enquêtés qui font part de leurs difficultés à se repérer pour trouver l'appui des bonnes institutions et identifier les formations nécessaires à leurs nouvelles ambitions. Il faut aussi dépasser les conceptions cultivées dans le milieu de la délinquance comme l'indépendance, l'autonomie, le fait de ne dépendre de personne, la revendication constante du statut de dominant. Garance en donne un exemple :

> *… je ne vais pas vous mentir, parce qu'aller travailler ce n'est pas un problème, mais le fait, c'est comme pour moi de mendier du travail, ça c'est pour moi un truc, c'est trop de fierté en fait, je suis allé à quatre entretiens, avant que les gens ne me prennent.*
>
> Garance, 22 ans

Après l'expérience difficile de l'école, les approches trop scolaires sont appréhendées. Parfois c'est une dévalorisation de sa propre personne qui est intériorisée.

> *…l'école c'est… je ne suis pas bon, je ne sais pas, c'est comme si ce n'était pas fait pour moi, enfin j'avais cette idée là en tout cas…*
>
> Azzedine, 25 ans

> *… j'ai besoin de… que l'on m'apporte quelque chose de concret pour apprendre, parce que je ne voyais pas l'intérêt, je dis ça, parce que je me suis tout le temps défini comme nul à l'école alors que ce n'est pas vrai, parce qu'en prison, j'ai passé mon bac, je me rends compte d'autre chose, c'est surtout qu'après dans les pompiers j'ai fait plein de stages, de formations, de trucs comme çà et là sans forcer je finissais dans les trois premiers, c'est pas une histoire d'être bon, pas être bon, c'est une histoire de porter de l'intérêt à quelque chose…*
>
> Christophe, 47 ans

Pour d'autres ce sont les restrictions administratives qu'il faut contourner, les murs de la prison qu'il faut faire tomber. Dans certains cas, les obstacles institutionnels pèsent sur la tentative de réinsertion professionnelle. Hamid a ainsi pâti d'un changement de juridiction qui a allongé le temps de traitement de son dossier. Le bracelet électronique est aussi une marque pénale qu'il faut cacher et qui met parfois en péril les initiatives professionnelles réussies. Il faut fuir les connaissances du quartier et les opportunités de proximité qu'elles véhiculent pour éviter de retomber dans une logique délinquante. Les obligations à remplir forment souvent un premier pas contraint mais concret vers le marché de l'emploi. Ce sont des emplois subis, rarement épanouissants pour les intéressés, mais qu'ils maintiennent pour solder leur dette auprès de la société. À l'image de ce que Gaïa (2019) décèle dans ce qu'elle appelle l'art de « la débrouille », les diverses petites activités non déclarées et très

précaires, comme l'achet et la revente de pièces sur internet, permettent de subsister pour la première fois sans retourner à la délinquance. C'est une période de flottement qui peut durer, un préalable fréquent avant de trouver un emploi officiel.

De la même manière pour les enquêtés, il arrive fréquemment que cela constitue l'antichambre d'un projet plus personnalisé et épanouissant. Adam a travaillé un an dans le bâtiment avant de créer son activité de coach sportif. Mario a bénéficié d'une fausse promesse d'embauche pour valider son aménagement de peine et trouver ensuite un poste logistique dans une entreprise qui vend des salles de bain. Plusieurs témoignent du caractère factice de certaines propositions qu'ils sont amenés à produire pour obtenir les aménagements de peine nécessaires à leur projet. Il reste difficile dans leur réseau d'origine de trouver d'éventuels employeurs : au-delà de leur cercle familial, les pistes sont rapidement épuisées.

> *…par chance ma mère, vas-y, première fois de ma vie que je me suis fait pistonner (rires). Ma mère une de ses potes, elle travaille ici, elle ne savait pas mon histoire, juste une fois elle m'a vu chez moi, elle m'a bien aimé, elle m'a dit donne ton CV, on ne sait jamais et comme par hasard c'est passé au moment vraiment où j'allais vraiment péter un plomb.*
>
> Garance, 22 ans

Les désistants n'ont pas de réseau d'anciens d'une école, peu de connaissances employées dans un milieu administratif ou associatif, autant d'éléments qui limitent les chances de fournir un relais vers l'emploi. Certains essuient des refus pour des conditions d'âge (Ed) ou une mauvaise perception de leur passé délictuel dans le milieu visé. Frank, condamné pour escroquerie a clairement été mis en garde : dans le milieu de la vente son passé judiciaire ne doit pas être connu.

> *… dans le travail, ça va poser problème, j'ai bossé à Footlocker, j'en ai parlé à un gars et il m'a dit clairement, n'en parle à personne, et il m'a dit que ça allait être dur dans la vente, parce qu'il y a beaucoup d'entreprises qui regardent les casiers et là escroquerie et vente, ça passe pas du tout (rires), il m'a dit c'est exactement ce qu'il ne faut pas. Escroquerie et vente. Mais bon, on va quand même essayer de voilà…*
>
> Frank, 21 ans

Pour d'autres encore ce sont les distances entre leur résidence et le bassin d'emploi, surtout avec une possibilité de mobilité réduite. Il y a aussi la pression des pairs qui continuent de s'impliquer dans la délinquance. Leur regard peut dégrader l'image des revenus et la vision du statut de celui qui s'est conformé aux exigences du travail. Serge évoque comment entre personnes impliquées dans la délinquance, la référence aux personnes qui travaillent pour vivre se fait sur le mode de l'insulte :

> *… ils se traitent et nous aussi on avait nos mots, pour se traiter et tout ça, va au travail, pue-la-sueur, voilà, méprisant mais ça passe bien parce que c'est entre nous…*

Serge, 62 ans

Ceux qui choisissent d'arrêter la délinquance sont dénigrés par leurs anciens camarades. Ils sont perçus comme des lâches qui se résignent à travailler dur pour gagner peu. Ils évitent les dangers du mode de vie délinquant mais perdent aussi le prestige des « braves » accordés à ceux qui persévèrent. Garance imagine la réaction de jeunes encore impliqués dans la délinquance s'il devait leur parler de son cheminement :

> *Il y en a je vais leur parler et ils vont se dire quoi, oh mais lui il s'est refroidi, en gros ça ne va pas rentrer…*
>
> VB : Le message ne va pas passer ?
>
> *Ouais lui en gros, il s'est rangé, il a trouvé sa meuf, il a changé, c'est bien pour lui, va travailler mon pote mais moi je vais retourner au charbon. Ça va servir strictement à rien.*

Garance, 22 ans

La faiblesse des capitaux familiaux des autres désistants ressort encore plus quand on observe la réinsertion « organique » d'un individu à la marge de la population d'enquêtés (Florian). Mieux doté parce que son père dirige une entreprise familiale de peinture, il y a directement intégré un emploi lorsqu'il a décidé d'en finir avec la délinquance. Après s'être formé sur le tas, il espère désormais prendre le relais de son père, d'ici quelques années, à la tête de l'entreprise. Le cas de Garance illustre la faiblesse des leviers autres que familiaux pour trouver une première embauche. Le niveau scolaire atteint demeure donc déterminant pour évoluer d'un parcours de délinquance vers une entrée sur le marché du travail.

II) Le travail, une expérience sociale complète qui peut transformer une trajectoire biographique

A) Les mutations de l'identité : vers une adhésion aux attentes du marché du travail

Nonobstant ces déboires, tous, à un moment donné, déclarent avoir bénéficié de leur expérience professionnelle. Que ce soit par l'argent légalement gagné, la connaissance d'un nouveau milieu, la rencontre avec des personnes-ressources qui reconnaissent leur valeur, le sens et le cadre incorporés à leur quotidien.

> *… en fait c'est ce qui m'a sauvé, premier mois, deuxième mois, et quand j'allais voir le SPIP, j'étais un peu plus confiant en moi, pourquoi, ce parce que j'avais des arguments, je vivais tellement un calvaire, que je lui disais voilà je me suis levé à trois heures, je suis parti à pied, j'ai travaillé, j'ai emballé ma baguette, quand j'ai donné ma fiche de paie, c'était avec fierté, c'est ce qui m'a redonné vie.*

Sam, 36 ans

Ce premier contact a pour vertu principale de faire tomber une double barrière mentale : la première est une projection sur autrui par laquelle on se convainc qu'en raison de son passé ou de ses lacunes scolaires ou professionnelles, on ne sera pas accepté dans un environnement professionnel ; la seconde est tournée vers soi et revient à penser qu'on ne trouvera pas sa place dans un collectif normé qui accepte d'échanger beaucoup de son temps contre une faible rémunération. Cette relation fonctionne selon un principe de subordination qu'on récuse et auquel on n'est pas habitué à se conformer.

Ce double préjugé commence à se déconstruire au contact des exigences et des réalités sociales du monde du travail. Bien sûr, l'ajustement n'est pas sans peine et sans produire des décalages parfois difficiles à combler. Garance explique ainsi comment il se surprend à mesurer la distance qui le séparait autrefois du rôle qu'il remplit maintenant. De *dealer* à son université, puis braqueur de différents supermarchés, il est désormais serveur dans un prestigieux établissement de consommation qui représente le luxe à la française au cœur de la capitale.

Plusieurs fois il a dû ronger son frein pour ne pas réagir à des ordres ou des remarques désobligeantes de l'équipe de managers. Autrefois, il aurait réagi sur le vif, en employant un langage viril et si nécessaire la violence. Il s'est reconstruit une identité au contact de cet environnement et de ses exigences. Son goût pour les langues et son capital scolaire à l'université dans une licence LEA (Langues étrangères appliquées) n'y sont pas pour rien. Il a ici trouvé l'occasion de reconnecter les investissements de son passé avec son projet futur de poursuivre une carrière dans l'hôtellerie et ou le tourisme de luxe. On voit ici le processus de réécriture et de reconnexion de son passé vers son identité future analysé par certains auteurs dans le cheminement vers la sortie de délinquance (Maruna, 2001)

Il décrit ici le contraste qui existait et le changement qu'il a pu opérer :

> *… L'ambiance ouais, en gros c'est comme si vous mettez un banlieusard, ici (un café proche de la Madeleine), vas-y fais travailler un banlieusard qui reste qu'à la cité ici. Serveur, tout ça, ce n'est pas possible, il va péter un plomb, pour les études c'était pareil. C'étaient des bourgeois et leurs délires entre les heures de cours, aller au bar, boire un petit verre de rosé … allez casse-toi de là, moi j'avais déjà du truc plein les poches, je voulais que leur en donner… Ouais par exemple avant je travaillais chez Monop', la directrice du Monoprix, elle me disait vas-y fais ça, je lui disais mais ouais vas-y… hé ouais, mais ça ne sert à rien de crier, tout ça, je lui disais des trucs comme ça, mais ce n'est pas possible d'être comme ça, le respect, en fait c'est le respect, tout simplement, il faut respecter les gens…*
>
> Garance, 22 ans

Depuis qu'on lui a donné sa chance et qu'il a réussi à s'intégrer à l'équipe de travail, une autre facette s'est développée.

… en fait je pense là au travail, il y a une sorte de manager, chef qui me parle un peu, voyez, il y a un manque de respect, mais moi je me dis (rires) 'laisse-là', parce que laisse-là c'est mieux … il y a des trucs dans la vie plus graves que de se faire mal parler par une petite conne, juste parce qu'elle gagne peut-être 3000 €, elle croit que c'est le restaurant à sa mère … je me dis c'est bon, je n'ai rien à lui prouver, elle ne mérite pas que je lui montre et je m'en fous… Ouais, voilà, là où on parle les langues, le contact avec les gens, moi j'aime bien, parce que j'avoue je suis un caméléon en vrai parce que si je suis bien habillé, bien coiffé, tout ça, je peux bien présenter et on peut avoir plaisir à me parler, me demander un truc, un renseignement par exemple au travail …

Garance, 22 ans

Attardons-nous sur ce point. Le développement de cette dimension de « polyglotte » social — on l'a entendu se désigner désormais comme un « caméléon » — constitue une des compétences cruciales à cultiver pour construire une passerelle entre un passé marqué par une socialisation à la délinquance et une existence normalisée. Pour cela, il faut considérer à quel point la sphère de socialisation de la délinquance propose une panoplie complète, une façon d'être comme de se représenter, avec sa mentalité, ses valeurs, son vocabulaire et ses ressources qu'il convient de déconstruire pour s'en dissocier. On peut faire ici un parallèle avec la notion d'*habitus* entendue comme une *structure structurante, qui organise les pratiques et la perception des pratiques* (Bourdieu, 1979) ou encore le *savoir social incorporé* (Elias, 1973) qui s'exprime comme une *seconde nature*.

Travailler permet de s'essayer à un changement de ses perceptions comme de ses structures. C'est par l'exposition à de multiples autres sphères sociales dont le travail peut être la porte d'entrée que les intéressés parviennent à se sentir capables d'évoluer et de se faire accepter dans des domaines qui leur étaient auparavant inconcevables. Par effet d'entrainement, cela implique d'y glaner divers atouts : d'autres modes d'interaction ; d'autres manières d'être et de parler. Le travail par son volume horaire et par l'expérience complète de socialisation qu'il propose revêt à ce titre un caractère tout particulier.

Encore un point crucial qui fait de l'objet travail un levier puissant dans la concurrence des sphères de socialisation, autrement dit la multiplication d'espaces, de séquences et liens qui vont ronger la force d'attraction des activités délinquantes. S'il peut revendiquer cette préséance, c'est par son poids chronophage, le volume horaire considérable qu'il occupe dans une journée. Il représente de fait un grignotage temporel majeur sur les autres sphères de socialisation, huit heures fréquemment sur les seize disponibles après le sommeil. Déjà une moitié des heures autrefois potentiellement dédiées à des opportunités de délinquance viennent de s'effacer. Non pas que les lieux de travail soient dénués d'occasions délictuelles, mais comme l'exprime cet interrogé, lorsqu'on lui a fait confiance, et après les premières expériences d'intégration au travail réussies, une forme de loyauté s'est instaurée.

…bref, c'est quand même l'industrie du luxe et ils m'ont pris. Voilà et s'ils savaient à qui ils avaient affaire, même si moi aujourd'hui je suis voilà, ils n'ont pas à se plaindre de moi, je leur pas volé un centime et je n'ai pas l'intention parce que moi je ne suis pas quelqu'un qui crache dans la soupe, voilà, à mon avis, ils seraient choqués.

Garance, 22 ans

Quant aux huit heures de loisirs restantes, le travail a consommé les énergies qui auraient été disponibles pour vaquer à des d'activités délinquantes souvent stressantes et nécessitant une grande réactivité.

Le travail initie aux relations hiérarchiques institutionnalisées, à la gestion de ses émotions, à la tenue d'un planning. Il impose d'avoir fait le nécessaire pour recevoir une paie, pour établir son adresse, pour ouvrir un compte bancaire. Il va vite exiger la tenue d'un budget, l'investissement dans des relations professionnelles, la participation à un effort collectif. Il y aura même une forme d'estime de soi à tirer de son intégration dans un groupe de parfaits étrangers avec lesquels, au départ, on ne partageait ni les attributs sociaux facilitant la socialisation, ni la proximité sociale, ni une similarité d'ethos et de goût.

C'est une grande première, où l'individu se fait reconnaitre pour ce qu'il est. Cette reconnaissance n'est pas le produit d'un attachement affectif préalable, ni d'un lien familial, ni un lien provenant du quartier, où une amitié d'enfance a forgé des expériences de vie partagées. Pour la première fois, un groupe complètement extérieur et fortuit, valide l'intégration de la personne pour sa capacité à contribuer à l'activité économique légale et normalisée. Le travail forme ainsi une première porte d'entrée dans les cercles de l'organisation productive. L'intéressé y contribue officiellement mais peut également en retirer des droits (protection chômage, maladie…) À ce titre, le travail redonne de la dignité et de la valeur ainsi que de premiers investissements qui seraient perdus en cas de retour aux activités délictueuses.

Outre la notion de respect d'une hiérarchie, d'un cadre horaire, de fiabilité dans l'exécution des tâches, de service au client, c'est le lien fonctionnel d'interdépendance dans la réalisation d'une activité commune qui pour la première fois est testé. L'intéressé peut alors envisager d'ajouter cette nouvelle facette à sa gamme de visages sociaux pour interagir en société. Il s'ouvre ainsi les portes d'un gros volume horaire en situation sociale où il est placé sous le regard d'autrui, de ses collègues, de sa hiérarchie. Ainsi protégé des tentations d'accomplir des actes de délinquance en solitaire, il accède notamment aux moyens légaux de tirer ses ressources.

…je n'avais pas travaillé, je ne savais pas c'était quoi le… d'avoir un salaire sur le compte, un truc bien, un truc propre. Je n'étais pas habitué à ça, j'étais bien, je pouvais m'acheter des

affaires, des scoots, voilà, quand je veux, je mange dehors, je vais au cinéma, si j'ai une copine on va à Disney, bref, des trucs comme ça.

Garance, 22 ans

Ces transformations identitaires extérieures comme intérieures vont paver la voie aux effets les plus puissants amenés par le travail.

B) L'effet sous-jacent des structures de l'emploi

...tout le temps qu'on a perdu, tout ça on a envie de le rattraper quand on sort et franchement ce qui aide beaucoup c'est le travail. Déjà, d'une, pour la rémunération, on travaille tous pour de l'argent et de deux c'est l'occupation, on s'occupe la journée, on rentre le soir, on sait qu'on doit se lever tôt, on est fatigué, vous connaissez donc, vraiment c'est le travail qui permet de décrocher de la délinquance, sans travail, c'est impossible de se réinsérer, même sans travail fixe, un CDI, super dur de se réinsérer et même ceux qui travaillent quand ils sortent de prison, ils reviennent dans la même spirale d'avant d'être incarcérés, ils sont obligés de faire des bêtises un petit peu, mais c'est inconsciemment, on sort on fait la même chose qu'avant de rentrer, c'est vraiment le travail qui nous permet de décrocher de tout ça.

Hamid, 31 ans

Peu d'enquêtés l'ont mis en exergue dès leur première prise de parole, il y a pourtant dans ces considérations au moins trois éléments puissants qui se manifestent souvent à travers l'investissement dans la sphère du travail : la rémunération légale ; le volume horaire cadré ; les énergies épuisées. Ces trois éléments font partie des corollaires qui vont structurer le temps, les ressources, les représentations et le mode de vie de celui qui s'est enraciné dans l'emploi. À cela, il faut également ajouter l'occasion de développer son capital social, de se faire reconnaitre par des collègues et des clients et de trouver sa place dans un système d'entraide qui auparavant représentait l'opposé des valeurs de la délinquance. Être estimé pour son sérieux, s'échanger des services, combler un moment du planning pour aider les autres, inversement pouvoir compter sur un autre membre de son équipe pour combler son absence, tout cela constitue autant d'occasions nouvelles de s'insérer dans une logique de solidarité inconnue auparavant. Par ailleurs, l'environnement de travail est aussi propice au développement d'une autre gestion de son rapport aux autres, qui consiste à savoir faire profil bas, à mettre à distance son honneur et sa fierté, à les placer dans d'autres domaines que la défense constante de sa posture de dominant. Encore des rouages secondaires qui viennent contribuer à amorcer le processus de désistance.

Par effet d'entrainement, le fait d'accéder à un salaire officiel exige de formaliser un état civil, et donc une adresse. Plusieurs enquêtés relataient au contraire comment ils évitaient d'avoir ce genre d'ancrage durant leur période active de délinquance afin de limiter toute emprise étatique.

…quand j'étais dans les stups, je me voilais la face, je ne disais pas que je travaille, mais en fait je n'étais plus à la maison, on voyage beaucoup et on ne dort pas beaucoup à la maison, pourquoi, parce qu'on a peur de se faire attraper donc on dort beaucoup dans les hôtels. Chez des gens, chez des contacts, on ne dépense pas des fortunes, mais il ne faut plus qu'on dorme à la maison…

Sam, 36 ans

Le travail implique d'ouvrir un compte bancaire, la gestion d'un argent laborieusement gagné instaure avec lui un rapport différent à l'argent. De la fierté se dégage de l'avoir gagné honnêtement, on met plus de temps à engager sa dépense, il octroie ainsi plus de valeurs et de sens aux biens recherchés et consommés.

…j'vois maintenant avec ma femme on attend et puis on prend plaisir, à se payer des trucs avec l'argent qu'on a gagné, c'est sûr ça ne va pas aussi vite, mais on fait attention, on économise et puis on se fait des petits plaisirs et voilà.

Mario, 40 ans

Le volume horaire consacré à tenir son emploi modifie forcément le temps disponible pour la délinquance. Il influe aussi à la baisse sur la fréquentation de personnes vivant dans la marginalité. Cela ralentit les expositions et les tentations de consommation hédonistes. Pour les consommations de drogues, c'est également un frein.

Il expose enfin à tout un univers de rigueur, d'attente et de dispositions sociales qui pouvaient, précédemment, paraitre trop éloignées ou fermées.

…moi je n'ai pas trop de problème avec le contact avec les gens, si ça se passe mal avec quelqu'un c'est que c'est la personne qui est bizarre, par exemple au travail, la personne qui me dérange eh bien tout le monde dit la même chose, ce n'est pas que moi, voilà, les gens, il y en a qui m'a dit, parce que j'y suis maintenant depuis deux mois, tout le monde t'aime bien tout ça, même les gens qui sont là depuis dix ans. C'est un peu ambiance, voyez, chic tout ça, ce n'est pas trop mon truc mais je me suis adapté aussi à ça…

Garance, 22 ans

Sur le mode encore du don/contredon, l'occasion donnée pour s'insérer dans cet emploi remplit un rôle de passerelle tacite entre le recruté et l'employeur, son équipe, mais au plus large avec l'ensemble de la société. Le désistant se sent accepté au sein du groupe de ceux qui viennent légalement contribuer à l'économie de la société.

…quand ils m'ont fait signer mon contrat de trois mois, déjà moi j'étais content parce que c'était la première fois de ma vie, parce que le mois que j'ai fait à Monop' je ne le compte même pas, j'y allais, je faisais semblant. Ici c'est pour de vrai, donc ça m'a fait plaisir tout ça quand même, parce que pour la première fois de ma vie des gens qui ne me connaissaient pas m'ont fait confiance. Parce que moi, je n'avais aucune expérience, je suis venu, ils ont bien vu et à l'entretien, comment je leur ai parlé, ils m'ont bien aimé donc ils m'ont pris et quand je me suis dit, que j'allais avoir un salaire pendant trois mois.

Garance, 22 ans

Avec un travail, il y a soudain plus à perdre : un contrat à durée indéterminée, surtout au sein d'un marché du travail précarisé, ouvre la voie à des projets au long cours, il donne quelque chose à perdre, il valorise, il signifie aussi que maintenant l'individu sait faire quelque chose de monnayable sur le marché légal. Il offre enfin le moteur — certes plus lent et laborieux — mais plus serein de l'avancée dans la constitution d'un capital légal, propice à soutenir la formation d'une famille à venir.

Il permet de retirer une fierté de la tâche ou du projet réalisé. On peut gagner en compétence, sentir que c'est un milieu qu'on a choisi, se réaliser et donner quelque chose à la société. En ce sens, il recoupe la dynamique de générativité (Maruna, 2001) propice à construire un parcours de désistance : les positions qui permettent à l'ancien contrevenant de compenser les effets négatifs de son passé, d'éviter aux générations nouvelles ses propres errements, sont constitutifs d'une redéfinition de soi, d'une nouvelle identité qui favorise la désistance.

> *…je balayais, j'emballais mes baguettes avec amour, comme si c'était ma mère qui allait l'acheter, j'aimais ce que je faisais, je ne suis pas boulanger, je n'ai jamais été boulanger, mais j'aimais ce que je faisais au moment présent. Je ne pensais pas au futur, ou je me rachète une valeur, ou je ne sais quoi…*
>
> Sam, 36 ans

Le travail accumule les contextes où l'identité délinquante n'est plus le référentiel pertinent pour se faire reconnaitre et donc soi-même s'estimer. Il va permettre d'enfouir cette période comme une seule des strates de l'individu : celui-ci continue de croitre et de se recomposer aujourd'hui.

> *Moi j'étais tellement content de sortir de cette chambre, et de retourner dans le monde du travail, et personne ne connait mon passé, je balayais. Et les gens venaient me voir, mais il en a dans le ventre, gringalet, parce qu'ils étaient tous costauds, mais il en a dans le ventre.*
>
> Sam, 36 ans

C'est l'une des sphères de socialisation les plus puissantes. Le travail écrase de son hégémonie le temps disponible aux autres. Les énergies consacrées au sport, aux *hobbies*, aux sorties passent facilement au second plan pour répondre aux besoins d'un calendrier d'employé. Pour quelques enquêtés (Adam, Sidi), le travail permet aussi de rentabiliser leur passion, le sport de combat est devenu une source de rémunération dans leurs cas. Il peut même ajouter une dimension de développement personnel. Les contextes auxquels confronte le travail sont structurants et vont permettre de sortir de la bulle du quartier :

> *…avant j'étais trop dans un monde, je vivais dans ça, c'était tout le temps au quartier, je ne sortais jamais, c'était tout le temps, j'étais renfermé dans un mauvais jeu, dans un mauvais truc, je n'arrivais pas à m'en sortir…*
>
> Azzedine, 25 ans

Il amène à côtoyer plus de diversité sociale dans les transports, à travailler en groupe, avec une hiérarchie, il incite à adopter de nouvelles normes vestimentaires. Il exige une rigueur horaire qui encadre et comporte des attentes en termes de productions et d'entraide. C'est l'occasion de se forger une nouvelle identité sociale éloignée des attributs de la délinquance. Une nouvelle façon de parler est adoptée pour assurer l'accueil des clients par exemple, pour répondre à des sollicitations de collègues ou de supérieurs. La dimension d'acteur est aussi intéressante à développer. Si l'on saisit le parallèle fourni par l'analyse des rôles que tiennent au quotidien les individus dans leur stratégie de présentation à soi et aux autres (Goffman, 1959) cette scène nouvelle procure une occasion d'en façonner et d'en ajouter une gamme inédite. Le travail fournit une plateforme psychosociale pour enrichir cet aspect de la personne, il élargit sa panoplie de rôles sociaux, il étend son « jeu » en quelque sorte et lui permet d'envisager l'interaction avec d'autres cercles et sur d'autres modes. Un pivot détecté par Maruna (1997, 84) *L'un des éléments clés de toutes les histoires à succès était l'existence de liens intimes ou précieux en dehors des sous-cultures criminelles et de la société carcérale*[37]. De là découle le constat qu'il n'y a pas qu'une seule manière d'être vrai et fidèle à soi-même qui résiderait toute entière dans l'hyper-virilité, l'autonomie et la domination.

Ce changement de valeurs va jouer sur le temps disponible pour les autres sphères de la vie sociale, le travail va entrainer un nouvel arbitrage et petit à petit transformer la répartition possible des autres engagements sociaux.

C) Un effet d'entrainement sur les autres sphères de socialisation

Comme par capillarité les autres sphères sont affectées. Le quantum de temps disponible restant à peu près constant à moins d'empiéter sur le sommeil, l'organisation du temps de loisir va changer. La sphère travail va peser et réduire l'importance et le nombre des liens entretenus dans les réseaux de proximité. Souvent, le temps passé à trainer, autrement dit du temps également disponible à repérer et à saisir les opportunités délinquantes va diminuer, entrainant dans sa chute les liens avec ces réseaux de relations. Encore une fois la rue, cette institution par défaut — sans péristyle ni lettres d'or — va perdre sa centralité.

> *Les grands moments, pendant ma jeunesse, je ne pense pas qu'il y en a eu, parce que c'était plus, c'était plus là où ça m'a ouvert à la délinquance, c'est là où j'ai trouvé refuge dans la rue, j'ai trouvé une famille dans la rue…*
>
> Adam, 31 ans

[37] *One of the key elements of all the successful stories was the existence of intimate or valued connections outside of criminal subcultures and prison society*

D'autres espaces sont adoptés et investis, ceux du lieu de travail, les transports pour s'y rendre, de la famille, des lieux les plus courants de consommation et de loisir. Les relations professionnelles plus hétérogènes complètent et/ou se substituent aux seules interactions du quartier.

S'il fallait représenter cette évolution cruciale, un parallèle emprunté à la physique permettrait certainement de l'éclairer. Supposons l'acteur social comme en progression sur une ligne biographique principale dans une trajectoire (entendue comme la suite de positions occupées par un individu ou un groupe dans une société donnée). Cette trajectoire est le fruit des structures qui l'ont déterminée mais également des choix qu'a opérés l'acteur dans les marges de manœuvre qui lui sont laissées. La trajectoire connaît un pouvoir d'attraction relatif au poids de ces sphères qui peuvent évoluer. Elles évoluent selon la représentation que l'individu s'en fait, la fréquence à laquelle il traverse les lieux et les contextes qui les abritent, le volume horaire qu'il y dédie, le nombre et l'intensité des liens réguliers qu'il y entretient. La sphère du travail, par un engrenage progressif, mais non moins puissant, vient tarir l'effet des autres forces d'attraction. À tel point que l'individu peut sortir — de partiellement à complétement — du giron de certaines sphères. On peut penser aux lieux de sociabilités privilégiés des relations de proximité, la rue, la dalle, le lieu public usuel de ralliement, certains cafés pour les plus âgés. Le parcours de Sam en est une illustration : il ne fréquente plus certains lieux de sociabilité dans son quartier ; il reste chez lui pour ne pas risquer de croiser des connaissances et les opportunités délinquantes qu'elles vont lui proposer.

On peut traduire ce processus par les schémas suivants. La figure 4 décrit le cheminement et l'influence des sphères de socialisation sur le parcours de 0 à 15 ans, tandis que la figure 5 illustre leur interaction de l'âge de 15 à 30 ans. L'importance de chaque sphère varie dans le temps. La trajectoire est influencée par plusieurs éléments : l'origine familiale ; le niveau scolaire ; le réseau de fréquentation ; le lieu d'habitation ; l'expérience professionnelle… ainsi qu'une partie qui repose sur la capacité de l'individu à orienter son cheminement, son agentivité. De nouvelles sphères se forment et changent les équilibres biographiques de l'individu. On le distingue clairement en passant d'une figure à l'autre, il y a dans le passage à l'âge adulte un nombre grandissant de sphères qui enserrent de plus en plus l'individu. Celle-ci sont elles-mêmes génératrices de liens plus ou moins forts et nombreux.

Figure 4 : Concurrence des sphères de socialisation de 0 à 15 ans

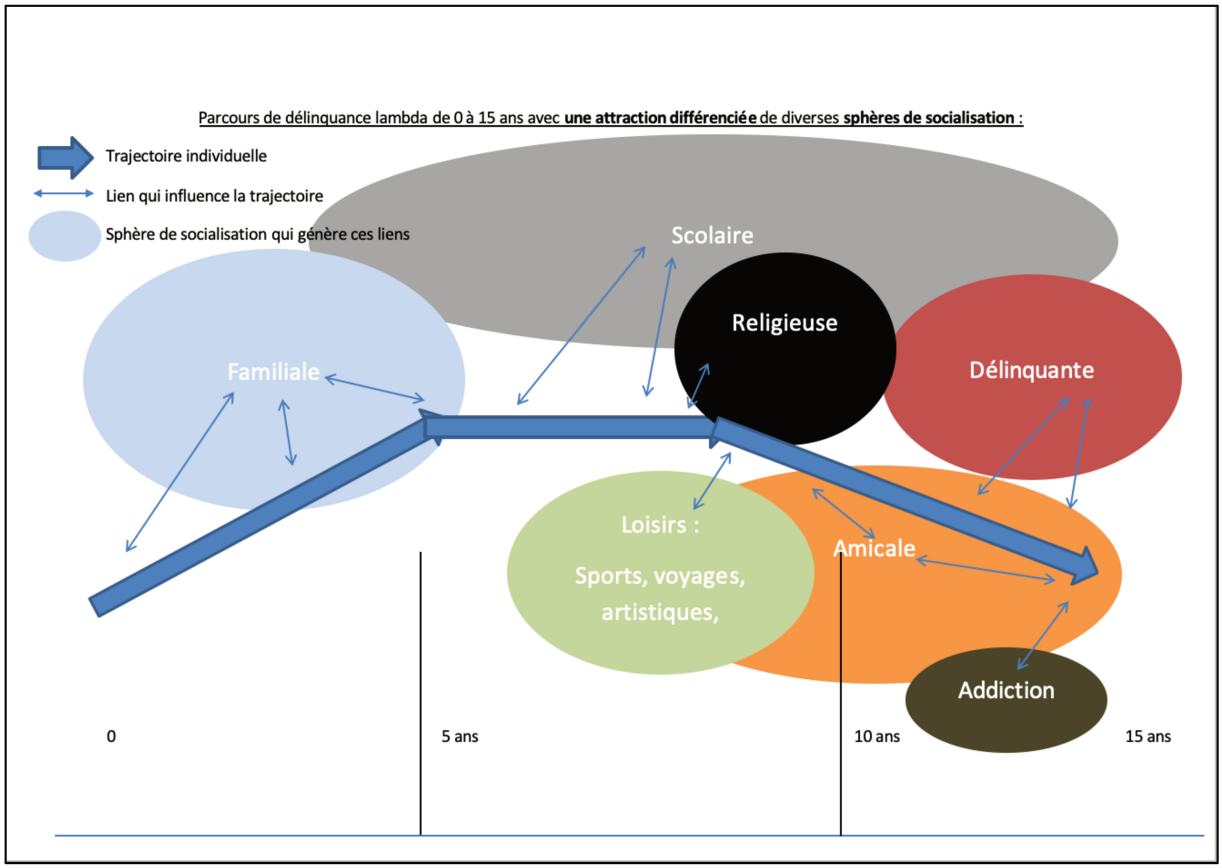

Ces liens sont concurrencés par de nouveaux nœuds de rencontres, des instants de sociabilité différents, que fournit le travail. Par ce biais l'intéressé côtoie de nouvelles relations qui fréquentent d'autres lieux et répondent à d'autres modes de consommation, de sociabilité. Les collègues disposent d'habitudes culturelles différentes et développent des formes de loisirs inédites. Ils portent également d'autres projets de vie. Le temps à disposition pour fréquenter les amis d'enfance s'estompe tandis que de nouvelles relations se nouent au travail. Là aussi, ces nouvelles relations ouvrent sur une concurrence de nouvelles sphères de socialisation plus étoffées. Cette concurrence rend la carte sociale de l'individu moins uniforme, elle offre plusieurs passeports vers de nouveaux mondes sociaux à explorer. Le travail forme ainsi une sorte de matrice, qui expose et noue les individus à de nouveaux lieux, à de nouvelles relations, à d'autres comportements. Il est l'occasion latente d'une mise en œuvre profonde d'une décision de changer. Ce potentiel peut cependant rester complètement inactivé.

Figure 5 : Concurrence des sphères de socialisation de 15 à 30 ans

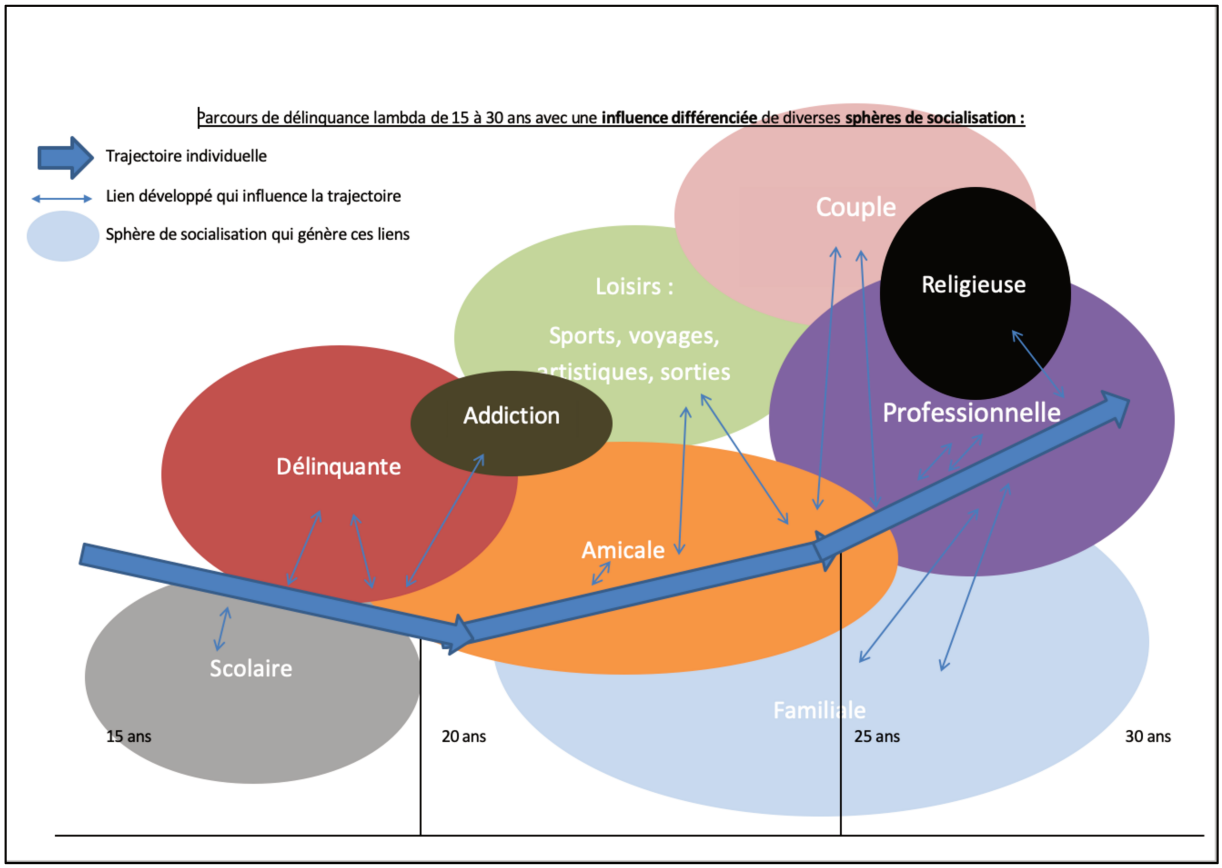

Le temps disponible pour les voyages et les sorties d'un mode de vie marginal, apanage du mode de vie dispendieux de certaines formes de délinquance, reste aussi plus difficile à concilier avec un emploi du temps cadré par des horaires de travail. L'obligation de maintenir une certaine réputation peut également inciter à ne plus encourir les risques d'une condamnation. La peur de perdre son travail en raison d'une peine de prison ou parce que la connaissance des faits deviendrait trop stigmatisante pour maintenir une bonne relation avec son équipe et sa hiérarchie s'ajoute au nombre d'éléments qui contribuent à rendre le travail antinomique avec le maintien d'une activité délinquante.

Rappelons également qu'il ouvre sur des perspectives inédites comme les consommations plus durables, la constitution d'un patrimoine, le soutien ouvert à des proches ou à sa famille. Les dépenses sont désormais accessibles sur la base de revenus différents.

III) Les incertitudes du changement par le travail

A) L'apport économique et symbolique des ressources légales : démonétiser l'argent facile

C'est l'un des arguments majeurs lié au travail. Que cela soit dans le cadre des théories rationnelles du crime qui montrent comment un revenu légal diminue l'intérêt du calcul coût/avantage qui pousse à la délinquance (Becker, 1968 ; Cusson, Pinssonneau, 1986) ou dans celle du contrôle social (Gottfredson, Hirschi, 1990) où l'individu diminue son implication délinquante à mesure qu'il s'attache à des institutions qui le cadrent comme la famille ou le travail ou encore dans les approches interactionnistes qui soulignent l'importance des représentations des déviances et du regard porté sur celles-ci par la société (Becker, 1963 ; Sampson, Laub, 2003), il ressort que le travail constitue un pilier pour désister car il fournit une source légitime de revenus.

Avec ce nouveau revenu, se dessine une chaine de conséquences qui va de la revalorisation identitaire à la création d'intérêts durables à se conformer aux attentes sociales. Le travail, le temps qu'il implique, puis la rémunération, mais aussi la valorisation identitaire… forment une suite cohérente de choix qui engage de manière incrémentale leur auteur. Ce revenu permet d'accéder à la société de consommation et d'entrer dans la valorisation de l'estime de soi par l'achat légal et l'indépendance financière. De fait, il n'est plus autant besoin de recourir au marché illégal pour se fournir en liquidité, en biens de consommations ou en services recherchés. Le passage à une activité rémunérée et autorisée par la loi comporte donc un approfondissement de la réécriture identitaire qui tend à conforter le choix de laisser le masque de la délinquance de côté. Il est désormais possible d'évoluer dans la société de consommation sans contrevenir à ses règles légales. Par ailleurs, ces revenus ont pour eux un avantage crucial : ils sont transparents. Il n'est donc pas besoin de les cacher et on peut facilement les dépenser sans la peur d'être repéré par la police et de voir ensuite ses biens saisis lors d'une procédure judiciaire. Plus important encore, s'ils sont stables et suffisants, ils permettent d'établir un budget et d'entamer nombre de projets.

La forme la plus stable du contrat de travail procure l'incomparable avantage de faire accéder au crédit, un levier pour qui souhaite progresser vers une réussite conventionnelle, par exemple devenir propriétaire de son logement ou se lancer dans une création d'entreprise. Cependant, les efforts que ces projets requièrent sont considérables. Même arrivés à cette perspective d'investissement, certains résistent en estimant que la somme des intérêts bancaires exigée est trop importante, que devenir propriétaire ne vaut pas les sacrifices et le temps qu'ils vont devoir consacrer au remboursement de cet emprunt.

> *Ouais je t'ai expliqué j'ai fait une demande de crédit, ils m'ont dit avec ce que tu touches, on peut te donner 120 000€, il faut que tu rembourses 150 000€, d'accord. Ça répond à ta question 'est-ce que tu veux déménager ? ', donc je ne serai jamais propriétaire, parce que pour m'endetter toute ma vie, non, et avec 120 000€ qu'est-ce qu'on a, on n'a rien du tout, on n'a même pas un studio, donc ma réponse, oui j'ai envie de déménager, mais est-ce que je serai un*

jour propriétaire dans ma vie, non, je ne serai jamais propriétaire dans ma vie, car je ne ferai jamais de crédit, si c'est pour m'endetter et manger des haricots verts toute la journée…

Adam, 31 ans

Les revenus légaux établissent donc des conditions qui vont grandement influencer la suite d'un parcours. Ils signent la possibilité de constituer un patrimoine plus lentement et laborieusement gagné mais légal, un élément crucial dans la décision du parcours de vie à suivre. Sans cela, pas de perspective de se rapprocher de la réalisation des aspirations conventionnelles, de devenir propriétaire de son logement, d'acquérir des biens semi durables, d'accéder à des formes de loisirs conventionnels et valorisés et enfin bien sûr de soutenir sa famille d'origine ou de fonder un nouveau noyau familial. L'acceptation de cette stratégie bien plus lente d'évolution n'est pas sans susciter des résistances et des résignations.

Renoncer aux circuits de revenus rapides et rémunérateurs n'est pas si facile. Les anciens revenus tirés des activités illégales font longtemps obstacles. Si bien que commencer à privilégier un revenu légal — souvent de loin inférieur à ceux disponibles par la délinquance — marque un tournant dans les représentations et le niveau d'engagement dans un parcours délinquant. Ce niveau plus faible de revenu fait peur. Beaucoup d'interrogés, même engagés dans une voie de sortie, remettent en question leur capacité à rester en dehors de la délinquance pour cette raison :

je peux vous dire la vérité, au bout d'un moment vous êtes un humain comme tout le monde, vous avez des jours où vous vous dites, 'ouais vas-y là c'est bon, mes parents les pauvres, les parloirs les trucs…' et vous avez des jours… mais je m'emmerde, je vais prendre 1800€, va te faire enculer, je ne travaille pas moi, je n'ai jamais gagné 1800€, je vais faire quoi avec, tu veux me condamner à vivre toute ma vie sur le SMIC, lâche moi, dieu merci j'ai fait deux ou trois économies un petit peu avant, pour me permettre si je veux prendre un appart, je me dis putain, les mecs, les pauvres, les mecs de chez moi, ils font Uber, ils se butent 8h à truc, ils gagnent 1500€, moi pour moi ça n'existe pas, moi vous voulez la vérité, un mec, comme moi, qui a fait des trucs, et ci et ça, pour moi, un mec, je prends 1800€ pendant dix ans, un mec qui me dit, je ne sais pas un exemple, ouais il y a Kim Kardashian à l'hôtel là-bas, il y a 10 millions de bijoux, vas-y merci c'est bon, je mets ma cagoule, je prends mon calibre, c'est normal, qu'est-ce que vous voulez que je vous dise, c'est pour ça que pour moi, personne n'est à l'abri, vraiment quelqu'un qui est un vrai voyou, il peut avoir toutes les bonnes intentions du monde, parce que, après à moins que, on est tous, moi j'étais dans la restauration, je peux gagner bien ma vie, je peux me tuer, je me crève le cul, je vais gagner 4 à 5000€ par mois, mais en vrai c'est quoi, c'est de la merde, vous êtes dans le trafic, vous êtes un bon gestionnaire et si, après c'est après que ça vire, la vision que j'ai depuis quelques années, si vous êtes un minimum un bon gestionnaire, si vous avez une bonne équipe de gens sérieux, à la fin de l'année, si vous n'avez pas eu de grosses pertes qui ont fait mal au cul, voilà, on est à 40 000€ par mois, à la fin de l'année, faite le calcul, un mois ou deux, on ne va pas travailler ou on va moins travailler, au minimum 300 000€ chaque année…

Mounir, 32 ans

On peut voir l'évolution du rapport à l'argent de l'individu comme un indicateur indirect, *a posteriori*, du changement de ses représentations et également de la position qu'il occupe dans un processus de désistance. Surtout, il renseigne sur la pente qu'il compte donner à sa trajectoire, qu'elle soit vers le renforcement ou l'amoindrissement de son investissement dans la délinquance. Quelqu'un qui commence à méditer sur l'illusion contenue dans les termes « d'argent facile » a déjà certainement entamé une réflexion sur les moyens de s'en éloigner. Par contraste, le fait de commencer à gagner de l'argent laborieux et légal permet de nourrir la réflexion sur les propriétés et les conséquences de l'argent produit par la délinquance.

> *…ce n'est pas de l'argent facile, les gens ils aiment bien dire ça, mais ce n'est pas vrai, c'est compliqué, il ne faut pas être un flémard…*
>
> Garance, 22 ans

Il s'agit d'une nuance souvent émise par les anciens probationnaires, toujours *a posteriori*. Si la terminologie générale se réfère régulièrement à l'argent produit par la délinquance comme de l'argent facile, il ne l'est pas, loin s'en faut. Certes, le gain est conséquent et rapidement acquis dans nombre de cas et il est sans nul doute possible de parler d'argent rapide. En revanche, sur le terme « facile », les comptes rendus d'expérience décrivent une toute autre réalité. C'est une manière de produire du revenu qui exige des compétences, des connaissances approfondies de son marché, de son produit, du terrain où a lieu l'échange, surtout pour le trafic de stupéfiants. En outre, il faut accepter de se passer de la protection de l'État pour les contentieux et assurer la sécurité de ses approvisionnements comme de ses profits. Il faut par ailleurs pouvoir intégrer des cas fréquents de perte, de vol ou de mauvaise qualité du produit qui viennent mettre en péril le niveau de revenu. Ce dernier élément peut d'ailleurs intervenir dans le calcul qui anime une partie du processus de désistance.

> *Après à côté de ça, si vous avez des pertes, elles vous explosent le cul, elles vous finissent, elles vous mettent à genoux, par terre, elles vous mettent à moins, moins, moins, même moi des fois j'ai perdu, je ne sais pas combien, si je fais la somme totale, j'ai perdu beaucoup à un moment, il y a les deux tableaux, des mecs qui partent au Maroc avec des sacs de sport d'oseille et qui reviennent avec des sacs plastiques aussi, bah oui…*
>
> Mounir, 32 ans

Le marché, en sus d'être dominé par la logique de prédation, est également concurrentiel en termes de prix, au niveau du temps de présence sur les points de distribution et des moyens de diffusion. La réputation joue un rôle clé dans cet équilibre. Il n'est pas rare de devoir franchir des seuils de violence non désirée simplement pour faire respecter sa position et sa part de marché. Certains établissent clairement une ligne à ce sujet qu'ils ne dépasseront pas. Prendre et donner des coups peut s'entendre, tandis que menacer la vie d'autrui ou manier des armes ne

fera jamais partie de leur registre. Ce qui les cantonne à rester à une certaine échelle dans l'activité.

> *Bah comment j'ai imprimé, je ne sais pas, peut-être que je voyais aussi que ça ne marchait plus trop aussi, parce que ça change, il y a des périodes où la drogue ça marche, des fois ça ne marche pas, des fois c'est … et moi tout ce qui est braquage, non, c'est trop pour moi (rires) c'était de la petite délinquance que je faisais moi, j'ai vu que ça ne marchait pas trop, j'ai dit ben, je vais arrêter, parce que je prends des risques pour rien, prendre des risques pour peu, ça ne sert à rien […] parce que moi, arme jamais, je ne me suis jamais fait arrêter avec des armes, lui il y a du stup et des armes.*
>
> Davi, 22 ans

Ces conditions dures sont une source de stress et d'insécurité à laquelle s'ajoutent la surveillance policière et la pression judiciaire. Tous ces éléments s'associent et contribuent à démonétiser pour une partie l'argent de la délinquance.

> *Non parce que ça c'est le cliché, comme on dit l'argent facile, parce que de trouver des clients déjà c'est un problème, par exemple de chez toi, il est 2 heures du matin, il y en a qui te dit, tu peux venir à Chatelet pour 100 balles, ok c'est 100 € mais il y en a, ils ne vont pas se lever, ils sont fatigués, ils ont mal à la tête et tu sais que tu ne dors pas bien parce qu'à tout moment tu sais que tu peux te faire attraper. Ça veut dire que toi tu vis comme quelqu'un qui se dit qu'à tout moment ça peut mal finir en gros, t'es pas bien dans tes baskets, peut-être il y en a ils sont bien comme ça, mais c'est des inconscients. Donc le jour où ça m'est tombé dessus, je m'y attendais un peu, je n'étais pas choqué, tout ça...*
>
> VB : Après est-ce que ça vous est déjà arrivé d'être victime, de gens qui ne vous paient pas ? de vol ?
>
> *Après ça, il y a les embrouilles avec les clients … un mec comme toi qui me dit, tu peux m'avancer un peu après tu dois aller lui casser sa gueule et c'est peut-être lui qui va te la casser. Tu sais que si tu lui fais un truc, il va te le refaire en dix fois pire, ah ouais après c'est des problèmes. Mais ouais il y a des clients qui ne paient pas des fois, il faut les menacer, ouais en gros c'est un petit peu relou.*
>
> Garance, 22 ans

Malgré cette réticence qui s'instaure avec le temps et s'intensifie avec l'insertion dans la vie active et les revenus officiels qu'elle permet, une ambivalence perdure fréquemment à l'égard des revenus éventuellement importants et rapides tirés de la délinquance. Peu sont capables de déclarer qu'ils y renoncent, peu importe les montants et les conditions pour les obtenir.

De la même manière, il est possible d'envisager de poursuivre des activités délinquantes parallèlement à un emploi légal.

B) Poursuivre des activités délinquantes dans le travail

Considérons ici les cas où le travail permet encore de renouer avec la délinquance. Ce peut-être un travail subi, qui n'est choisi que par défaut ou, pire, exercé par obligation légale. Plusieurs désistants parlent d'un temps intermédiaire durant lequel,

pour souscrire à leurs obligations et ne pas tout perdre — notamment les aménagements de peine qui leur ont été octroyés — ils maintiennent tant bien que mal une activité non épanouissante et salariée. Ainsi, Adam qui a travaillé durant un an dans le bâtiment avant de pouvoir se lancer dans sa passion et vivre du sport de combat.

L'enjeu était le même pour Garance qui, lors d'une première peine, a obtenu un tel aménagement et qui, sur le conseil de son avocat, s'est fait embaucher dans un Monoprix. Après l'arrêt de son activité de *deal*, il n'a pas du tout investi cet emploi ni les relations qu'il permettait. Au contraire, il s'est appuyé sur une connaissance plus fine de ces établissements pour diversifier ses activités et entamer une carrière de braqueur de supermarché. Un travail de façade peut donc tout à fait servir de support à la réalisation de nouveaux actes de délinquance.

Dans le même esprit, les cas où l'emploi trouvé ne correspond en rien aux attentes formulées par le désistant, sa capacité à tenir le poste sera rapidement éprouvée. C'est le cas d'Azzedine qui souhaitait authentiquement arrêter les actes de délinquance mais n'a pas trouvé de débouchés dans un autre domaine que le nettoyage.

> *…j'ai trouvé un travail au Parc des princes, je faisais du ménage, en fait c'était un truc que je voulais faire le temps de trouver un bon truc, genre serveur, barman, ou autre chose, bon voilà, j'ai essayé pendant deux mois et franchement ça ne me plaisait pas du tout, je le faisais parce que j'étais forcé de travailler, au final j'ai craqué, j'ai arrêté.*
>
> Azzedine, 25 ans

Le secteur de la vente qui l'attirait a pour le moment résisté à ses tentatives d'entrée. Garance, toujours fragilement inséré, se plait dans son domaine mais pour lui c'est la stabilité toute relative de son contrat qui pourrait le renvoyer à la délinquance. Il peut aussi arriver que les formations et le coût d'entrée pour exercer une activité soient rédhibitoires. On le voit avec un enquêté qui après une formation de couvreur n'a jamais réussi à trouver d'emploi dans le secteur.

> *…je ne suis pas sorti avec un travail directement, je suis sorti avec une formation donc j'ai fait de la couverture, formation couvreur avec l'AFPA (Agence nationale de Formation professionnelle pour les Adultes), donc j'ai commencé ma formation et tout, et je n'arrivais pas à trouver de travail dans ce domaine-là, c'est un peu un milieu fermé et du coup je ne travaillais pas… J'ai la formation couvreur pendant huit mois, après les huit mois j'ai cherché, à droite à gauche mais je n'ai pas trouvé, en fait j'ai jamais eu de réponses, j'ai eu une réponse, que quand j'ai commencé à passer mon permis poids lourd, quand j'ai été accepté à la formation, donc j'ai eu une réponse à ce moment-là, bah je l'ai refusée parce que ça y est j'étais parti sur autre chose, mais si j'avais eu des opportunités à ce moment-là, j'aurai été…*
>
> Ed, 38 ans

Comme Mani qui ne se voit pas lancer une procédure en effacement de son casier, trop longue à ses yeux.

> *Même agent de sécurité, j'ai demandé, parce que j'avais un plan, il fallait payer une formation, tu fais la formation après tu rentres dans ce que tu veux, mais même ça c'était mort, au niveau du casier. Ça veut dire moi après je ne me casse pas trop la tête quand il demande le casier tout ça. Il y a aussi des délais avant de pouvoir demander, ça veut dire je crois pour moi, il faut que j'attende encore trois ans, dans trois ans j'aurai 26 ans, je n'ai pas le temps d'attendre.*
>
> Mani, 23 ans

Ce retour à la délinquance suscité par l'environnement de travail peut tenir aussi au cadre fourni par l'employeur qui profite du passé des enquêtés pour exiger plus d'eux que d'un salarié ordinaire, ce qui les dégoûterait de leur situation dans l'emploi. Sam mentionne le fait qu'il a dû tenir bon face à une telle exigence. Cela peut devenir contreproductif quand le travail expose aux mêmes modes de vie et aux tentations des revenus illégaux. Ainsi, le passé de videur a commencé par capillarité à préparer la reconversion de Christophe dans la délinquance.

> *Là il y a des choses qu'il faut dire, pour être honnête, c'est que en bossant, bon notamment comme portier, je côtoyais des gens, déjà un petit peu, mais je restais tout à fait en dehors de ça, mais je côtoyais des gens, et des gens qui m'aimaient bien, et notamment j'ai été ami avec un mec qui entre guillemets était un petit parrain de l'époque…*
>
> Christophe, 47 ans

C'est sous le même angle pluriel qu'il faut juger les effets à long terme du travail sur l'insertion des personnes en cours de réforme. S'il est clair que pour certains il permet de renouer avec une trajectoire conventionnelle et dissociée de la délinquance, pour d'autres le défi de s'insérer et les transformations qu'il implique demeurent plus difficile à relever.

C) Une intégration par le travail différenciée selon l'âge

Selon l'âge, le travail a des effets variables sur les trajectoires. À 20, 30, 40 ou 50 ans on ne construit pas le même rapport à la nécessité de trouver des ressources légales. On ne perçoit pas la même reconnaissance dans un système d'entraide et de production, on ne retire pas le même sentiment de dignité du travail accompli ou la même estime de soi dans la réalisation à laquelle on a contribué. Pour les plus jeunes, il s'agit surtout de commencer à limiter les sanctions pénales.

> *Il faut que je me règle moi, faut que je trouve une situation fiable, tranquille un peu, c'est pas vas-y chaque année je ne vois pas l'été, je me retrouve là-bas, deux ans, trois ans, ça fatigue à force un peu, ça fatigue de patienter d'être dehors et de retrouver dehors et d'être là-bas encore, c'est relou à force, parce que quand tu as tes mandats, t'es tranquille, mais vas-y en vrai de vrai ça fatigue, ça te freine, chaque détention ça te fatigue un peu plus.*
>
> Mani, 23 ans

Les peines s'accumulent, il faut hybrider le style de vie pour éviter la perspective d'écouler la majeure partie de son temps au sein d'un établissement de privation de liberté. Ce changement intermédiaire est aussi un moyen de donner des gages à la famille et à un éventuel partenaire de vie de sa volonté de changement. Un premier travail légal, c'est aussi et bien sûr une marque souvent demandée par la justice pour donner une preuve de sa capacité à se réinsérer.

Les enquêtés d'un âge intermédiaire — à partir de 30 ans — sont encore plus concernés par ce phénomène. Le travail apparait désormais comme le véhicule principal d'une ambition pour laquelle ils ont déjà accumulé beaucoup de retard. Avec la fin de l'espoir de réussir par la délinquance, ils accusent, dans l'acquisition des biens et des situations typiques de la réalisation des aspirations conventionnelles, un retard croissant par rapport à d'autres membres de la même génération. Quand Shover (1983) a interrogé un groupe de 36 anciens voleurs sur ce qui les avaient déterminés à abandonner la voie de la délinquance, une conjonction de plusieurs éventualités s'est dégagée et a recoupé ce constat. Lorsqu'il devient beaucoup plus difficile d'accepter la prison, lorsque les gains matériels par la délinquance sont relativisés, que la perspective de réussir par l'illicite se révèle être une impasse, alors l'investissement dans une relation et la stabilité permise par un travail légal viennent à prévaloir.

À ce moment-là, l'appel des revenus du travail devient le plus fort parce qu'il commence à constituer le dernier moyen de ne pas tomber dans un cercle vicieux d'échecs (scolaire, professionnel, familial, parental…) et une spirale de marginalité. Le travail vient aussi à cet âge récupérer l'intérêt et le temps dédié à la sphère amicale qui a perdu de son attrait, d'autant plus que dans le milieu délinquant, les appartenances et la solidarité clamées commencent à s'effriter face à la durée des peines de prison encourues et à l'ampleur des sommes en jeu qui finissent par ronger les liens d'amitiés. Comme l'explique Christophe.

> *… l'être humain est très faible dans son vice, je m'explique vite fait sur ça, le mec le plus droit du monde, à un moment donné dans sa vie, quand tu lui ouvres la porte pour te trahir, pour te voler, pour partir avec ta femme, tous ces vices que l'être humain a, si tu laisses la porte entrouverte, je parle bien selon la période, quand tu es toi-même en période de faiblesse, hé bien là, il y en neuf sur dix qui rentrent dedans pour… et ça, qu'on arrête de mentir, le milieu, c'est des gens de parole… c'est un mensonge, même dans les années 1980, c'est un mensonge…*
>
> Christophe, 47 ans

Quin corrobore cette lecture amère et insiste sur le fait que cela l'a en partie déterminé à changer de voie. À un âge plus mûr encore (passé la quarantaine) le travail constitue souvent le dernier pôle, la dernière chance d'exister et de stabiliser une trajectoire longue et chahutée, souvent marquée par la consommation durable de stupéfiants. Dans ce cadre, la possibilité de travailler devient la scène privilégiée (les

autres sphères : familiale, amicale, sentimentale s'étant raréfiées) pour réussir une insertion. On le retrouve dans le parcours de Serge, de Luigi, mais aussi de Christophe qui témoignent de cette impression de devoir reprendre tout de zéro et tirent une grande fierté du fait d'arriver à évoluer dans un cadre qu'ils n'ont jamais fréquenté auparavant.

Aux différents âges, plusieurs sphères peuvent continuer d'exercer une influence et rappeler les habitudes délinquantes. Les sphères amicales et familiales tirent certains encore de leur côté : Mario avec la famille de sa femme toujours impliquée dans le trafic de cocaïne ; Sam avait conservé certains liens avec des amis d'enfance qui lui ont fait miroiter le mode de vie hédoniste permis par le trafic de stupéfiant. Des tentations perdurent : Jérôme et Garance concèdent que si des connaissances leur proposaient des délits avec de grosses sommes à prendre pour peu de risques, ils chavireraient peut-être. L'influence d'un contexte, d'une forte offre de stupéfiants dans un quartier fait craindre à Lina pour son fils un engagement précoce dans le trafic. Denis donne de faux numéros pour ne pas rester en contact avec des personnes qui pourraient lui soumettre des opportunités de délinquance.

Il y a aussi des stigmates qui subsistent et peuvent faire basculer l'investissement fourni dans le travail. Serge parle encore des « rayures » de zèbres dont on l'affuble au tribunal, Ed évoque certains rapports avec la police lors du contrôle d'un camion qui aurait pu le renvoyer à son identité délinquante. Ces exemples témoignent du fait que l'insertion dans un emploi — même si elle offre une opportunité importante et variée de mettre en œuvre une sortie — ne constitue pas pour autant une voie d'accès systématique et uniforme vers la fin d'une carrière de délinquance. Le travail est un moteur puissant d'activation du changement, mais celui-ci reste cependant réversible, éventuellement ouvert à de nouvelles explorations sur les terrains de la déviance. À tout le moins peut-on y voir une augmentation des intérêts que l'individu mettrait en jeu dans une prochaine tentative délinquante et ainsi peut-on y discerner une diminution probable de sa propension à y céder.

*

Le travail participe de la prise de conscience par le désistant d'une position dans son parcours. *Je n'aime pas le travail, nul ne l'aime ; mais j'aime ce qui est dans le travail l'occasion de se découvrir soi-même*[38] résume l'écrivain Joseph Conrad (1925, 19). Il signale plus qu'il n'impulse une dynamique de changement. En revanche, une fois cette dynamique enclenchée et associée à la volonté de l'individu de s'en saisir, le travail l'insère dans un réseau de relations, de contextes et de nouvelles constructions de soi qui s'accumulent pour former un puissant mécanisme de

[38] *I don't like work—no man does—but I like what is in the work—the chance to find yourself*

changement des cadres structurant le mode de vie de l'intéressé. Ces seuls rouages, malgré leur potentiel, peuvent cependant demeurer inertes s'ils ne sont pas investis par la volonté de l'individu concerné. Une articulation que résume l'extrait suivant, avec d'une part le changement de posture (« il faut accepter ») de l'individu et de l'autre un effet d'entrainement de l'aide reçue et des nouveaux cadres expérimentés (« de se faire engrener »)

> *Donc moi en fait, moi je pense, pour s'en sortir, il faut le vouloir premièrement, faut se faire aider, même si on est quelqu'un qui a toujours fait les choses tout seul, il faut accepter de se faire engrener dans le bon sens en fait.*
>
> Garance, 22 ans

Conjointement à d'autres pans de la vie sociale et à d'autres phases de la vie, celle marquée par l'entrée dans le travail se caractérise par un réagencement des sphères de socialisation qui influencent la trajectoire de l'individu. Ce dernier, avec la contrainte des forces d'attractions exercées par elles et selon les directions qu'il aura le plus choisi ou non d'investir va recomposer sa trajectoire en conséquence. L'élément travail a ceci de particulier qu'il implique une quantité de temps inégalée par les engagements dans les autres sphères ainsi qu'une multitude de cadres périphériques qui contribuent à faire glisser indirectement le travailleur investi vers un schéma d'habitudes, de comportements et de préférences qui le rapprochent du mode de vie conventionnel. Il constitue en cela la matrice privilégiée d'une tentative de normalisation de son style de vie. Dans une typologie en trois phases du processus de désistement : conscientisation, mobilisation et pérennisation (Mohammed, 2012) la période identifiée comme celle de mobilisation dans un parcours de sortie semble ainsi la plus propice et la plus profitable à s'essayer à ces nouveaux cadres.

Le travail n'en demeure pas moins caractérisé par un coût d'entrée supérieur aux autres sphères, sauf à disposer de ressources organiques d'intégration dans son réseau familial ou amical de proximité (l'entreprise familiale pour Dorian, la fausse promesse d'embauche pour Mario). À défaut, il constitue donc une étape socialement plus discriminante à franchir.

Dans ce recueil, peu de cas a été fait des fréquentes hybridations, entre mise au travail et continuité des activités délinquantes, mais en maintenant ces dernières à une intensité et à un niveau de risque plus limité. Elles mériteraient d'être plus développées avec un matériau supplémentaire qui cible ces situations pour les analyser et en étayer les configurations, les causes et les conséquences.

Pareillement, les cas de personne insérées, bénéficiant d'un CDI et qui reviennent à des activités délinquantes, même s'ils forment l'exception dans ce groupe (Christophe, Lina, Sam, Mani) ne sont pas à négliger et pourraient mettre en lumière des types de relations inédites avec l'élément travail, tout spécialement si un autre

type de population avait pu être interrogé avec un accès à des activités illégales plus diversifiées que la seule délinquance de rue. Une étude sur la désistance en matière de délinquance financière, fiscale, environnementale… apporterait certainement des éléments complémentaires à cet égard.

Il reste encore à penser les cas plus ambivalents de travail indépendant (maçon, plombier, couvreur…) qui ne comprennent pas tous les aspects ici considérés. Ces emplois sont, surtout en début d'activité, plus précaires en termes de revenus et ils n'impliquent pas les mêmes liens avec des collègues. La coopération nécessaire à la réalisation de leur tâche est peut-être moins marquée. On peut supposer qu'un tel travail n'aurait pas le même effet sur les conceptions et les choix des individus.

Il faut garder à l'esprit que des marqueurs forts comme le rapport à l'argent, à son identité, à sa place au sein de la société sont expérimentés à travers l'objet travail. Celui-ci révèle notamment le cheminement de l'esprit que l'intéressé a jusqu'ici opéré. Étant données les représentations de la délinquance qu'il exige de briser, le rapport au temps plus long qu'il instaure pour gagner de l'argent et les visées plus modestes qu'il permet d'accomplir, il reste un indicateur manifeste de la transformation cognitive accomplie dans un parcours de désistance. Une forme de dignité se retrouve aussi dans les récits de ceux qui ont expérimentés une période d'emploi, même sans une stabilisation définitive, les effets de cette sphère à ce niveau se font sentir.

Il serait utile de trouver un moyen d'exposer précocement les contrevents aux effets du travail : disposer d'une carte des métiers disponibles et ouverts à tous sans distinction du passé judiciaire pourrait faciliter la prise en considération d'une formation ou d'un emploi. Des programmes différenciés selon les âges et ciblant notamment les plus de 25 ans semblent nécessaires pour maximiser l'effet de l'exposition au travail, à la formation et au placement dans des entreprises (Uggen, 1997). Un descriptif clair et juridiquement fiable du statut après condamnations de ceux qui ont un casier et de la manière d'obtenir l'effacement des mentions incompatibles avec un projet professionnel donné permettrait aussi de clarifier leur objectif et de déconstruire nombre de barrières que les désistants élèvent eux-mêmes devant leurs projets, avant même que la société ne le fasse. Les représentations mentales et les stigmates liés à un passé judiciaire sont des barrières à lever sur le marché de l'emploi, de manière à ce que le travail redevienne pour tous un levier pour se transformer.

Chapitre 3 : Réviser sa cartographie sociale : les relations amicales et vicinales

> *… après certes que les fréquentations, elles jouent, bien sûr, quand tu es plus jeune et que tu vois les grands de ton quartier qui font du business et qui roulent dans de belles voitures et tu vois les grands de ton quartier qui vont à l'école, tu les vois passer avec une mallette, en train de prendre le métro, bien sûr que ça a joué, mais, voilà, personne ne t'a forcé à faire ce que tu as fait, c'est des choix, c'est un choix de carrière.*
>
> Harif, 32 ans

Cet extrait illustre une articulation cruciale entre les différents éléments qui s'assemblent pour produire une sortie d'un parcours de délinquance. On peut y distinguer la marge individuelle (« c'est un choix de carrière ») mais aussi les engrenages sociaux vers la délinquance (« tu es plus jeune… tu vois les grands qui font du business et qui roulent dans de belles voitures) » qui sont en jeu. La différence d'âge est également structurante dans la socialisation au sein des groupes délinquants. Enfin, ce passage fait état de l'attrait économique par la consommation valorisée que la délinquance permet d'assouvir (« les belles voitures »). En outre, la notion de carrière dans le parcours délinquant ainsi que celle de choix sont clairement articulées avec les fréquentations qui ont mis en avant ce mode de vie.

C'est ainsi qu'on retrouve les premiers travaux qui ont étudié l'influence sociale sur les activités délinquantes (Sutherland, 1947), autrement dit, le rôle que l'apprentissage au sein d'un groupe de pairs peut jouer dans l'acquisition de savoir-faire et l'adoption de valeurs qui amènent à commettre des actes de délinquance. Grâce à ces recherches, il est aujourd'hui avéré qu'une partie significative de ces actes se commet à l'intérieur d'un groupe restreint d'interconnaissances. Ce processus de socialisation est double, d'une part aux techniques et savoirs nécessaires à la réalisation concrète de ces actes, d'autre part aux schémas dominants de pensée qui permettent de désactiver les verrous mentaux qui freinent usuellement leur accomplissement.

Dans le prolongement, des auteurs plus récents ont étudié les mécanismes à l'œuvre au sein des groupes qui concourent à rendre cette configuration propice à la commission d'acte de délinquance et à l'adoption d'une identité qui tend vers les valeurs dominantes au sein du groupe. Le statut octroyé par l'appartenance au groupe, la peur du ridicule et de l'exclusion qui peut en découler, semblent déterminants dans ces logiques d'identification et de socialisation aux activités délinquantes (Warr, 2002).

Pour mieux les comprendre, il faut d'abord rechercher de quelles relations et de quelles configurations particulières on traite. Il s'agit du groupe d'amis réduit, généralement de même sexe, celui qui est né de la réunion de la proximité spatiale, d'une affinité de valeurs et de comportements qui s'accentuent au long de larges plages horaires partagées. D'ailleurs, ce temps passé ensemble et la volonté d'affermir son appartenance — surtout au moment de l'adolescence — s'associent pour contribuer à uniformiser plus encore les représentations et les agissements des membres de ces groupes.

Il n'en reste pas moins que ces groupes ne sont pas uniquement formés en vue de commettre des actes de délinquance, comme l'ont montré certains auteurs pour les bandes en France (Mohammed, 2009). Plus souvent il s'agit d'une phase d'activité parmi d'autres. Le groupe s'y engage comme l'aboutissement d'un travail de formatage et de conditionnement spécifiques qui aboutit parfois et en configuration plus restreinte et sporadique à des actes de délinquance. Tandis qu'à d'autres moments plus fréquents, des échanges et des activités beaucoup plus larges et licites prédominent. Cette structure qui mène parfois à la délinquance demeure d'ailleurs volatile et temporaire.

Qu'en est-il lorsque l'adhésion à ces groupes commence à se distendre ? Y aurait-il un processus symétrique qui mènerait les membres fervents durant une période, à l'écart des cercles qu'ils fréquenteraient alors moins ? Peut-on envisager à l'instar d'une socialisation à la délinquance, une dynamique de désistance de groupe ? Une étude sous cet angle qui a suivi sur le long cours une bande de six auteurs d'actes de délinquance en Écosse permet de le discuter (Weaver, 2016). Des prémices de leurs activités délinquantes, à leur intensification jusqu'à leur extinction, l'auteur a recueilli le parcours de ces hommes jusqu'à leur âge mûr (une quarantaine d'années), longtemps après le pic statistique de délinquance identifié autour des trente ans.

Des entretiens qui forment le socle qualitatif de cette étude, il ressort que les bifurcations se trament principalement au niveau individuel. Les parcours se réorientent au gré des accidents, des revirements et des changements en capital et en ressources propres à chaque individu.

Loin de considérer que l'idiosyncrasie des parcours empêche tout recoupement des cheminements, il est important de garder à l'esprit que ce sont des recompositions d'éléments communs qui permettent aux individus de réorienter leur destination, à l'écart de leurs anciennes habitudes déviantes.

Ici également on voit poindre la concurrence de sphères de socialisation : d'autres pans de la vie sociale entrent en tension avec l'attraction qu'exerçait autrefois le mode de représentation de l'idéologie déviante. C'est aussi et surtout par le nouveau poids que vont prendre ces sphères dans la structuration du temps, dans l'acceptabilité des

comportements, dans la diffusion de pratiques et de savoir-faire auprès des individus concernés que leur équilibre et leur arbitrage vont se transformer. Cette importante mutation passe par des représentations, une disponibilité à des opportunités, des moyens et des connexions qui aujourd'hui ne correspondent plus à la ligne biographique dominante (Castel, 1998).

Comment s'effectue concrètement ce changement ? La reconfiguration des relations sociales et vicinales constituent-elles un rouage indispensable et uniforme dans le changement vers une vie non ou moins structurée par la délinquance ?

C'est ce que nous tâcherons de discuter dans une première partie sur la nécessaire réévaluation de ces associations privilégiées qui ressort de la plupart des récits (I). Elle sera suivie par une deuxième partie qui considère les multiples modalités que ce redécoupage de son tissu social peut recouvrir (II). Dans un dernier temps nous étudierons les cas où une membrane suffisamment épaisse entre les anciennes relations et le nouvel équilibre du désistant semble fonctionner, jusqu'à discerner de plus rares situations où le maintien d'un minimum de relations avec ses anciens compagnons peut servir d'appui au changement (III).

I) Recomposer les groupes d'appartenance, réajuster « les personnes, les lieux et les choses »

A) Rompre les liens qui multiplient les occasions de délinquance

À l'image de la « cure géographique » fréquemment mobilisée dans les tentatives thérapeutiques contre les addictions, il est possible d'identifier dans nombre de parcours d'enquêtés des tentatives plus ou moins fructueuses d'éloignement des espaces et des groupes qui proposent une socialisation aux actes de délinquances. Consciemment ou non, de nombreux parents d'enquêtés brandissent d'ailleurs la menace d'un retour au pays d'origine pour recadrer leurs enfants et tenter de rompre les relations et les configurations spatiales qui semblent favoriser l'inscription dans une carrière délinquante.

> *Ouais (rires) il voulait se débarrasser de moi un peu aussi, parce que je foutais trop la merde, trop de gardes à vue, trop de bêtises, à l'étroit, trop de mots dans mes carnets…*
>
> VB : Moi j'ai déjà entendu ça, mais c'était plus sur le mode sanction, tu fais le malin on va t'envoyer au bled…
>
> *C'est exactement ça, mais c'était moi aussi qui voulais aller, mais je ne pensais pas qu'ils allaient me bloquer, après ils ont réussi à me bloquer. J'étais trop bête à quatorze ans, pour moi, c'était deux billets, aller-retour, en fait, c'était un aller simple mais quand je suis arrivé à Nouakchott, la capitale de la Mauritanie, mon oncle qui vient me chercher à l'aéroport, là, on arrive chez lui, il me fait, « donne-moi ton billet et ton passeport », là je lui passe le billet et le*

passeport, il me dit, « écoute finalement, ton passeport et ton billet, je te les garde », je lui fais pourquoi tu me les gardes, « ton père c'est ce qu'il a décidé »…

Azzedine, 25 ans

Les toxicomanes se voient fréquemment enjoindre de rester à l'écart des « personnes, des lieux et des choses » qui les rappellent à leur ancienne addiction (Anton, 1999 ; Goehl *et al.*, 1993). Depuis la fin des années quarante et l'étude pionnière de l'expérience d'enrôlement des jeunes hommes dans la Seconde guerre mondiale (Brotz, Wilson, 1946) le concept d'amputation (*knifing-off*) s'est développé pour rendre compte de ce processus social. Il consiste à favoriser une transformation identitaire et sociale par l'intermédiaire d'une mobilité géographique, la rupture avec un groupe était facilitée en s'éloignant d'un espace donné. La distance permet à la fois d'initier de nouvelles relations sociales, de couper les liens physiques, psychologiques et émotionnels avec son passé ainsi que d'estomper si ce n'est d'annuler l'influence d'un groupe de pairs et d'un environnement défini. Dans le récit d'une grande majorité d'enquêtés, même s'ils érigent leur autonomie et leur indépendance en vertu cardinale — elle l'est dans les représentations construites et véhiculées par les pratiques délinquantes — on sent rapidement poindre une influence considérable des lieux et des groupes qu'ils ont fréquentés.

Après, à l'adolescence, quand on commence à rester dehors, à jouer au foot, à rester dans la rue et qu'on commence à avoir l'âge d'avoir envie d'acheter des habits, des scooters tout ça, et comme ma mère elle élevait trois enfants tout ça, je ne pouvais pas lui demander de m'acheter des trucs et en tous les cas ce n'était pas dans ma mentalité, jamais j'ai demandé de m'acheter quelque chose à ma mère, donc je ne sais pas quand on est petit, peut-être l'effet de groupe, on voit ce que font les gens plus grands, on voit que ça rapporte de l'argent, on commence à faire des conneries tout ça. On va voler, les petits c'est ça qu'ils font, ils vont voler des téléphones, il y en a qui font pire, ils arrachent des sacs à main, moi je n'ai jamais fait ça

Garance, 22 ans

Plusieurs dimensions cardinales de l'association différentielle ressortent de cet extrait : le temps largement disponible de l'adolescence à la fréquentation des pairs sans supervision parentale (« quand on commence à rester dehors, à jouer au foot, à rester dans la rue ») ; la culture virile qui s'épanouit dans un environnement délinquant (« je ne pouvais pas lui demander de m'acheter des trucs, en tous les cas ce n'était pas dans ma mentalité ») ; même s'il lui était possible de demander des objets de consommation, plus qu'un problème de moyen, c'est surtout la source — aller le demander à sa mère — qui contrevenait à l'honneur dicté par cette échelle de valeurs.

Ensuite, on distingue l'effet de groupe (« on va voler ») qui est avéré par plusieurs recherches. Il est renforcé par la socialisation qui passe notamment par un mécanisme d'apprentissage facilité par la différence d'âge (« on voit ce que font les gens plus grands, on voit que ça rapporte de l'argent »). Le *cursus honorum* de la délinquance de rue commence souvent par des vols de téléphone, s'aggrave par des

vols à l'arraché. La marge de l'acteur — toujours en tension — est certes affaiblie par l'effet d'imitation et l'attraction des pratiques du groupe : elle demeure et résiste cependant (« il y en a qui font pire, ils arrachent des sacs à main, moi je n'ai jamais fait ça »).

> *J'ai toujours été avec d'autres personnes, je n'ai jamais été seul, on m'a toujours aiguillé vers certains trucs.*
>
> VB : C'est-à-dire ?
>
> *Bah la vente de shit, on m'a aiguillé, je ne connaissais rien avant, c'est au fur et à mesure, l'arrachage aussi, c'est la même chose, je n'aurais jamais fait ça tout seul, justement c'est avec cette personne avec qui j'arrachais , on s'est rencontrés au CHRS (Centre d'hébergement et de réinsertion sociale) au truc d'urgence, c'est là qu'on s'est rencontrés et donc voilà on a commencé à faire nos trucs là-bas, il avait un oncle qui faisait de l'escroquerie tout ça, qui s'y connaissait très bien et donc voilà on est passés à ça.*
>
> Davi, 22 ans

Cela corrobore en plusieurs points les résultats de recherches quantitatives sur la question[39]. La socialisation à la délinquance s'effectue majoritairement en groupe et les délits qui en découlent sont commis jusqu'à 75% dans cette configuration. Dans les parcours ici recueillis, les personnes entamaient leur récit par cette description : dès la jeunesse, l'entrée en groupe dans un contexte favorable au crime où une culture déviante imprègne l'identité du quartier. Face à ces forces puissantes d'attraction, plusieurs enquêtés identifient le besoin de se distancer des relations qui ont contribué à les socialiser à la délinquance.

B) Recomposer de nouveaux réseaux de relations

La décision de couper les liens — un enquêté parle même d'une « peine » supplémentaire après la prison qui consiste à s'isoler volontairement chez soi — ou encore d'adopter des routines radicalement différentes, sont des nouvelles lignes de conduite possibles. Plusieurs enquêtés en témoignent : rompre les liens ou pour le moins les recomposer apparait nécessaire à l'épanouissement hors de la délinquance.

> *… on va peut-être sortir une petite heure, histoire de prendre l'air, mais on ne va pas trainer, on fait pas nuit dehors jusqu'à deux ou trois heure du matin, on sait que demain on doit se lever tôt, donc inconsciemment on limite un peu les fréquentations, on voit plus les amis le weekend de temps en temps, la journée vu qu'on travaille on est plus au quartier, donc vraiment le travail ça nous permet de prendre des distances avec toute la routine qu'on avait avant…c'est vraiment le travail qui nous permet de prendre nos distances avec les habitudes qu'on avait*

39 Warr (2002, 32) *Gold (1970) a constaté que 75% des 2 490 délits reportés par son échantillon de jeunes de Flint ont été commis en présence des autres, et moins de 20 % des répondants dans l'enquête de Shannon (1991) sur les jeunes de Racine ont déclaré « avoir fait ce qu'ils ont fait tandis qu'ils étaient seuls ».*

avant par rapport aux amis et tout ça, après je ne dis pas qu'on coupe les liens avec tout le monde, mais voilà on est au travail, on se repose le soir chez soi

Hamid, 31 ans

L'importance des lieux et des plages temporaires observées apparait ici clairement. L'enquêté s'est comme imperméabilisé aux routines et aux circuits de la délinquance par l'adoption d'un ethos de travail. En conséquence, il n'est plus en phase avec les temps et les espaces qui amènent à rencontrer le plus d'opportunités délinquantes. Ainsi amorce-t-on et surtout maintient-on une distanciation avec les habitudes déviantes. Le vocabulaire change également : si on passe voir un ami ou deux le weekend, on ne « traine » plus dans la rue à des horaires propices à la rencontre et à l'exploitation d'opportunités spécifiques. D'ailleurs dans l'esprit du narrateur, s'il emploie ce terme de trainer, c'est certainement pour signifier qu'il passe ce temps avec la volonté spécifique de repérer des opportunités qui y sont présentes. On passe du temps dans les rues, tout d'abord parce que ce temps est disponible, ensuite parce que le temps passé ainsi charrie des occasions. Traverser tel quartier de six à neuf heures dans le but de se rendre à son travail ne constitue pas du tout le même itinéraire social que de quadriller le même parcours entre minuit et trois heures du matin à la recherche de revenus éventuellement illicites.

Un autre enquêté raconte comment il s'est retranché chez lui pendant un an pour opérer cette coupure avec ses fréquentations, Sam voulait rompre avec des habitudes qui le liaient à des personnes et à des lieux.

Non, parce qu'en fait c'est la deuxième peine que j'ai fait chez moi, parce que quand je suis sorti, j'ai revu un peu tout le monde que je devais, juste pour dire déjà, je n'ai pas retourné ma veste mais j'arrête, mais l'année dans ma chambre, j'ai perdu contact avec tout le monde…

VB : Ouais

J'ai coupé … pas de téléphone … rien

VB : Isolement

Ça sonne, il n'est pas là, ma mère me disait j'en ai marre de mentir, tu dois de l'argent à des gens ? Et en fait je ne devais de l'argent à personne, c'est juste qu'ils voulaient voir ma petite tronche et il y en avait bon ça n'avait rien à voir avec les stups, mais je sais très bien, si je suis au café, parce que j'ai des amis, ils sont chauffeurs de bus, c'était des amis d'enfance ils sont devenus chauffeurs de bus, qu'ils étaient réglos comme moi à l'époque, mais je bois un café avec lui, juste après le client de derrière c'est … non.

Sam, 36 ans

Outre les liens avec des personnes encore impliquées dans la délinquance, c'est l'insertion dans un quartier marqué par la délinquance et des opportunités dans ce domaine qui est perceptible également. Sam se refuse à mettre les pieds dans un lieu de sociabilité qui lui vaudrait des rencontres désormais redoutées. Quant à Jérôme,

la prison lui a fait réaliser la fausseté de certaines de ses relations, lorsque, à sa déception, il attend la visite de quelqu'un qui ne viendra jamais :

> *Là depuis que je suis sorti, j'ai coupé les ponts avec tout le monde, là ce n'est vraiment que la famille, ça ne m'intéresse plus… mêmes les endroits que je fréquentais avant , je ne veux plus y remettre les pieds, je préfère… je me dis… ces gens-là n'étaient pas là quand, même une lettre, rien qu'une lettre, après je m'en fous, tu n'es pas obligé de m'envoyer de l'argent, ce n'est pas ça qui nous intéresse, c'est sûr que ça fait du bien d'avoir un peu d'argent sur le pécule, mais, le soutien, juste une lettre au long de toute la détention, parce que moi durant la détention j'ai eu un parloir, j'ai eu deux parloirs, il y en avait un, c'était ma sœur, elle est venue elle m'a ramené un cadeau de noël, le deuxième c'était un parloir fantôme, c'est mon petit frère il a demandé le parloir, il n'est pas venu.*
>
> Jérôme, 28 ans

Un parloir fantôme : la chose est assez fréquente pour qu'une expression soit inventée pour la décrire. La même déception motive son retrait de ces relations. Alors que le désistant entretenait de fortes relations avec certains, ils ne se sont jamais manifestés auprès de lui durant son incarcération. Outre qu'il évite les opportunités délinquantes, ce réajustement du réseau social des désistants forme aussi une occasion de tisser des liens avec des groupes nouveaux. C'est un autre effet majeur, ce changement des groupes et des espaces de proximité permet de s'ouvrir et de s'exposer à d'autres ressources, d'autres univers de compétences et de valeurs que ceux de la délinquance. Ainsi Azzedine, pour s'ouvrir à d'autres cercles, pour interagir avec des personnes aux dispositions plus variées que celles restreintes à son quartier d'origine, a dû surmonter ses propres préjugés, développer de nouvelles habitudes et adopter d'autres références. Chacune de ces dimensions fait partie d'un engrenage qui accompagne la diversification du tissu social de l'enquêté. Ce travail sur soi permet une recomposition pour devenir polyglotte social. Une prise de conscience *a minima* est entamée, il faut se mettre à partager des dispositions avec ceux qui mènent une vie plus conventionnelle non structurée par la délinquance.

> VB : Au niveau des fréquentations, tu as dû couper les ponts avec certaines personnes ?
>
> *Tout mon entourage, à part quelques personnes, vraiment quelques personnes, qui travaillent eux aussi, mais qui font des choses à côté, mais qui travaillent au moins, du genre qui ne font pas les cailleras ou quoi que ce soit, ils sont normaux on va dire, qui font ce qu'il faut pour s'en sortir mais qui travaillent et qui paient leur impôt et tout ce qui va avec… j'ai toutes sortes d'amis, j'ai des amis biens et j'ai des amis de la rue, tu vois, genre des fois, je passe avec des amis ici, avant, je me sentais grave mal, je fais quoi avec lui alors que je devrais être là-bas, mais comme je te disais, j'étais dans un monde, je ne sortais presque jamais, voilà, je me sentais mal, mais maintenant, je viens avec mes potes ici, on boit des bières, normal, devant tout le monde, j'en ai rien à foutre, voilà, je ne sais pas, avant la bière c'était pour les babtous [les blancs] des trucs comme ça, tu vois le délire, voilà quoi.*
>
> Azzedine, 25 ans

C) Devenir polyglotte social

C'est certainement l'une des premières prises de conscience qui apparait dans les entretiens : les personnes qui aspirent à réorienter leur parcours hors de la délinquance, se rendent compte qu'un *statu quo* dans leurs fréquentations n'est pas possible. Pour consolider leur réforme, il faut en changer la trame de fond. Pour certains, il s'agit de couper toute relation antérieure. Pour d'autres il convient au moins de les reconfigurer. Néanmoins, tous ont en commun l'idée qu'il faut changer d'approche par rapport à ces nœuds de relations mais aussi que le contexte urbain et de proximité en obère la possibilité.

> *… tu vois en fait, eux tous c'est mes potes d'enfance, voilà, je sais qui utilise, je les connais tous de A à Z, moi je suis la personne à qui ils ne peuvent rien faire, intouchable, ils savent très bien comment je suis, si ça part en couille, ça part en couille, ils n'osent pas trop venir vers moi, pour m'embrouiller.*
>
> VB : Qu'est-ce que tu penses qui les poussent à maintenir cette pression…
>
> *De groupe ?*
>
> VB : Ouais
>
> *Parce qu'ils ont peur, tout simplement, ils ont peur, les mecs, ils ne sortent jamais du quartier, ces mecs, ils sont tout le temps-là, c'est la peur, quelque part, je ne peux pas juger tout le monde, mais eux je les connais, je sais comment ils sont…*
>
> Azzedine, 25 ans

Pour un grand nombre de personnes insérées dans des groupes qui pratiquent la délinquance, il n'est pas toujours facile de s'extraire des relations de son quartier, comme le laisse supposer ce commentaire, c'est parce qu'Azzedine jouit d'une position spécifique qu'il n'est pas inquiété (« je suis la personne à qui ils ne peuvent rien faire… ils n'osent pas trop venir vers moi pour m'embrouiller ») les structures du quartier et le groupe de base dans lequel on est inséré développent une sorte d'emprise dont il faut arriver à s'émanciper (« parce qu'ils ont peur, tout simplement, ils ont peur, les mecs, ils ne sortent jamais du quartier »). On entend ici l'écho de l'analyse de Maruna et Roy (2007, 107) qui la résument ainsi : *il faudra bien amputer son passé si on ne veut pas qu'il ampute son futur* [40].

C'est la prise de conscience que devenir polyglotte socialement devient indispensable pour construire un parcours éloigné de la délinquance, il faut entendre par là la capacité à évoluer dans différents champs, en maniant d'autres références et d'autres codes sociaux que ceux qui ont cours dans l'espace du quartier d'origine et dans la mentalité qui lui est liée. L'imprégnation locale compte beaucoup dans l'adoption de l'échelle de valeurs promue dans la délinquance, elle renvoie régulièrement aux mêmes activités délinquantes. Il y a bien là la conscience qu'il faut pouvoir s'exposer à d'autres sphères qui vont indirectement, de manière assez

[40] *You better knife off your past before it knifes off your future*

passive, faire dévier sa trajectoire des manières habituelles de réagir et se comporter. Il y a donc bien un choix volontaire de rompre avec ces formes de socialisation (Maruna, Roy, 2007)

À ce titre, l'amputation se comprend mieux sous l'angle d'un processus passif (les opportunités sont enlevées à l'individu) mais un processus qui est apporté par un choix volontaire (tel que se faire incorporer à l'armée, ou rechercher un suivi institutionnel pour un problème d'addiction)[41]. Commencer à fréquenter des groupes qui ne pratiquent pas la délinquance, s'acculturer à leur forme de loisirs et d'activités, accepter de changer son image pour correspondre aux attentes des normes de ces groupes, tout cela contribue à préparer indirectement ces changements. Pour le moins il s'agit de se rendre réceptif à d'autres groupes qui procureront des pôles de socialisation différents et avec eux une multiplicité de points d'accroche, des moyens d'accroitre les chances de construire un futur possible hors de la délinquance.

Diversifier les dispositions de ces cercles d'amis c'est poser les jalons d'un changement dans ses affiliations. C'est acquérir de nouvelles références sociales, musicales et linguistiques pour se fondre dans des environnements sociaux plus ouverts et variés. Cela revient à préparer en amont le travail de résistance aux forces qui prédominent dans un groupe délinquant et qui socialisent à ces pratiques. Warr en identifiait trois : le ridicule, le statut et la loyauté. Le ridicule est foncièrement redouté car il présage d'une exclusion du groupe ; il constitue donc une force qui pousse parfois à commettre des actes de délinquance pour ne pas se faire évincer. La recherche de statut, surtout au sein de groupe d'adolescents peut requérir de commettre des actes de délinquance pour affirmer sa virilité, son indépendance et sa maturité. C'est aussi une spirale de conquête de légitimité propre à tout groupe social mais qui — dans le cadre de la délinquance plus souvent — suppose de recourir à la violence pour soutenir son ambition et améliorer son statut ou bien au contraire qui implique de répondre violemment à un affront et de contrecarrer une tentative concurrente de le diminuer. La dernière logique de loyauté s'explique également eu égard au contexte d'insécurité d'un quartier, surtout pour les jeunes adolescents qui peuvent craindre les assauts de groupe rivaux.

Comme le souligne un autre auteur, (Anderson, 1999) l'affiliation et les larges plages horaires partagées en groupe répondent au besoin d'assurer sa sécurité dans un univers régit par une hyper-attention aux questions de statut. La mobilisation de la violence et de l'affrontement physique pour éviter les offenses demeurent parfois l'un des derniers moyens de se valoriser. Être prêt à mutuellement se défendre (être

[41] *In this regard, knifing off is best understood as a passive process (opportunities are taken away from the individuals) but one that can be brought on by agentic choices (e.g., enlisting for military service or seeking out institutional treatment for a substance use problem*). Maruna, Roy, (2007, 113)

« cool » l'un envers l'autre)[42] correspond à une nécessité quotidienne dans certains espaces et dans certains rapports de proximité. On retrouve ce mécanisme dans un extrait de cet entretien.

> *Parce que moi je faisais beaucoup de bagarre, j'aimais bien la bagarre, je n'avais pas peur de me bagarrer, je savais que je savais me défendre, après je savais qu'il y avait les mecs de mon quartier donc si je me fais niquer, je savais très bien que les mecs de mon quartier vont les niquer, tu vois, donc je n'avais pas peur.*
>
> Adam, 31 ans

S'acculturer à d'autres usages et fréquenter des amis d'horizons sociaux différents, permet donc de se préparer à se désaffilier de ces dynamiques qui enracinaient autrefois dans la délinquance. Loin d'un moule unique pour opérer ces changements réticulaires, une pluralité de cursus pour panacher son univers social après s'être rendu capable d'y être accepté se présente. Ces stratégies permettent d'entériner le changement de parcours. Un passeport vers d'autres univers qui prend la forme d'une multitude d'itinéraires différents.

II) Idiosyncrasies et cheminements communs : sélection et discontinuité dans les groupes de pairs

A) Un objectif commun : trouver de nouveaux groupes auxquels s'affilier

C'est un trait qui émerge dans les récits de vie, s'orienter vers un mode de vie plus conventionnel implique souvent l'établissement de liens inédits avec des groupes nouveaux qui vont permettre de développer ces nouvelles affinités en tissant un autre réseau qui proposer des grilles de lecture du monde social divergentes et avec elles des échelles de valeurs différentes de celle du milieu délinquant. C'est aussi par la fréquentation de ces autres sphères que l'individu va pouvoir glaner des savoirs sociaux utiles à son évolution. Ces nouveaux cercles vont permettre son émancipation des cadres du quartier et du pôle déviant. Ils leur permettent tout à la fois de s'ouvrir à d'autres activités, de découvrir de nouveaux intérêts et d'établir un autre rapport aux autres. Ils sont aussi un véritable laboratoire social pour tester et mettre au point un nouveau visage social, ils offrent l'occasion de mettre en œuvre un changement de comportement qui — s'il est accepté dans ces sphères sur la longue durée — sert de confirmation à un changement plus pérenne de personnalité.

---

[42] *They informally agree to watch each other's back. When this very strong - and necessary in the inner city - expectation is met, powerful bonds of trust are formed and, with repeated supportive exchanges, ever more firmly established. Essentially, this is what it means to 'get cool' with someone* (Anderson, 1999, 91).

… l'endroit ce n'est pas un problème, après moi personnellement je pense que l'endroit où tu vis ce n'est pas un problème, après c'est toi ce que tu as envie de faire ou pas, c'est simplement ça, par exemple j'habite à Barbès moi, Barbès c'est connu, moi de Clignancourt à Barbès à ici, voilà, je connais toutes les mauvaises personnes, on va dire, mais voilà, j'ai le choix entre marcher avec eux ou marcher avec des gens biens, moi maintenant tous mes amis, c'est des Jules, Bernard (rires) c'est de l'humour, voilà, c'est des gens qui travaillent, des gens qui paient leur… voilà, qui ne vivent pas chez leurs parents, qui ont une bonne situation de vie on va dire.

Azzedine, 25 ans

Par la sélection de nouvelles fréquentations, on cherche à renforcer son ancrage dans une vie conventionnelle, comme par capillarité, en fréquentant des personnes qui elles-mêmes se caractérisent par ces habitudes (« des gens qui travaillent, des gens qui paient leur… voilà, qui ne vivent pas chez leurs parents, qui ont une bonne situation de vie »). C'est désormais la stabilité financière qui est recherchée, un statut dans la légalité, et l'autonomie qui sont mis en avant, toutes choses, que le *deal*, n'a pas réellement permis d'atteindre. Quant à la sociologie des prénoms (Coulmont, 2011) que fait Azzedine, elle permet dans une certaine mesure de rattacher les individus à leur origine culturelle et on peut tirer plusieurs conclusions. Elle signe tout d'abord un contraste : alors que l'environnement où Azzedine évolue se caractérise par une socio-démographie populaire ségréguée, où les origines variées mais principalement d'Afrique du nord et subsaharienne se concentrent dans les quartiers nord et nord-est de Paris, il déclare désormais rechercher la compagnie de personnes aux origines et aux caractéristiques sociales différentes.

C'est pourquoi il faut nuancer son déni de l'importance du contexte de proximité, du quartier, (« l'endroit ce n'est pas le problème »). Il lui faudra probablement sortir de ces quartiers pour trouver à se mêler avec des personnes d'origine sociale plus diversifiée. Par ailleurs, en construisant son réseau de relations autour de personnes cumulant des dispositions conventionnelles, il projette lui aussi de renforcer les siennes. Les deux mécanismes discutés dans la sociologie qui analyse la convergence des comportements au sein d'un groupe est intuitivement mobilisée ici. Que ce soit par imitation ou par sélection, le désistant s'attend à ce que l'entrée dans ce genre de groupe le conduise à évoluer dans le sens des valeurs qui y prédominent.

… comme je t'ai dit, des potes vraiment d'enfance, avec qui j'ai commis jusqu'à mon incarcération là, que j'ai vraiment coupé les ponts, je ne peux plus les voir en peinture… Après il y a des personnes avec qui j'ai grandi qui sont dans une structure de vie plus normale, qui font des études, qui travaillent, qui essaient d'avancer, qui sont sérieux dans leur registre, c'était plus difficile au niveau temps parce qu'ils sont plus pris, mais je vais pouvoir plus avancer avec ces personnes-là, ça va plus m'être bénéfique…

Yannick, 23 ans

Même logique pour cet autre enquêté : même s'il peut aller puiser dans ces cercles d'origine, il va y distinguer ceux qui ont délaissé le pari du lascar et ceux qui ont opté pour une construction plus structurée de leur mode de vie. Dès lors, on voit à quel

point l'objectif de s'extraire des relations et des groupes pratiquant la délinquance, notamment sous la forme de *deal,* de vol et plus tard de braquages, s'articule rapidement avec celui de s'affilier à d'autres cercles qui vont venir remplacer les premiers. Nous avons vu Sutherland avancer que comme toute autre activité humaine, la délinquance s'apprend en groupe[43] et que c'était la prédominance de définitions favorables aux infractions véhiculées au sein de ces groupes qui en facilitait la commission[44]. En cherchant à s'extirper de l'influence de ces groupes qui multiplient les discussions, les références et les ressources pour commettre des actes de délinquance, les anciens probationnaires tirent intuitivement les mêmes leçons que ces hypothèses de la sociologie classique. Ils visent à faire diminuer la corrélation entre le nombre de pairs impliqués dans la délinquance encore fréquentés d'une part et les délits auto-déclarés de l'autre. Cette corrélation est l'une des mieux documentées dans les recherches sur la délinquance jusqu'à aujourd'hui et montre comment l'augmentation de l'un est lié à l'augmentation de l'autre. Plus encore, elle semble soutenir avec une troublante ressemblance la comparaison avec l'évolution de la courbe qui met en relation l'âge et la délinquance.[45]C'est-à-dire qu'à un moment relativement proche dans le temps, la courbe des infractions qui diminuent avec l'âge, recoupe celle des fréquentations de pairs impliqués dans la délinquance, dont le nombre diminue à peu près selon le même calendrier.

Les désistants vont donc recourir à la sélection et à l'imitation pour influencer le tracé de leur parcours. En revanche, aucun processus individuel ne ressemble exactement à un autre. Peu de décisions de cesser son implication dans la délinquance sont entreprises de concert : même si elles peuvent s'opérer dans des séquences biographiques similaires et repérables, elles constituent le plus souvent des combinaisons de ressources, de choix et de hasards tout à fait spécifiques.

B) Un cheminement individuel : une recomposition propre à chaque sortie

Il existe bien des phases où un groupe peut se réformer dans une séquence assez synchronisée : c'est ce qu'a montré une étude originale qui a reconstitué dans le détail les trajectoires de sortie de six hommes écossais formant une bande entière de personnes impliquées dans la délinquance (Weaver, 2016). Cependant même dans

---

[43] *Criminal behavior is learned from others in the same way that all human behavior is learned* (Warr, 2002, 40)

[44] *A person becomes delinquent because of an excess of definitions favorable to violation of law over definition unfavorable to violation of law* (Sutherland, 1947, 7)

[45] *Tests of Sutherland's theory have conventionally examined the correlation between self-reported delinquency and the number of delinquent friends reported by adolescents. That association has proven to be among the strongest in delinquency research and is one of the most consistently reported findings in the delinquency literature*.

ce cas, il ressort une forte idiosyncrasie des combinaisons de choix et de contextes qui aboutissent à ce changement. Certains vont se recentrer sur leurs nouveaux rôles de parent et investir une nouvelle sphère de sociabilité comme le milieu du football, d'autres substituer un fort sentiment d'appartenance au groupe par l'attachement à une autre communauté, religieuse cette fois. Certains vont maintenir un désistement assez binaire — passer de la délinquance à la non délinquance sans retour ni zigzag — tandis que d'autres reviendront plusieurs fois à la délinquance avant de s'en démarquer pour de bon.

De l'agrégation des différents parcours de cette étude, il transparait que si des rythmes collectifs et biologiques se manifestent dans le retrait des activités délinquantes, ce processus de désistement n'en demeure pas moins structuré par une recomposition individuelle des cheminements. Les probationnaires réévaluent leurs relations amicales et leur enracinement dans un espace de proximité avec en général trois tendances dominantes qui répondent aux réflexions nourries par le besoin de changement. Il y a ceux qui disposent, ceux qui recomposent et les derniers qui interposent. Les premiers — assez forts et déterminés — choisissent principalement de se retirer des groupes de leurs jeunes années et de s'écarter des lieux de sociabilité de leur environnement proche.

> VB : Bon et au niveau de vos amis d'enfance, longtemps ça a été quand même un noyau important que vous fréquentiez, j'ai bien compris qu'après la prison deuxième peine où vous avez mis une certaine distance par rapport à ces personnes-là, est-ce que vous en côtoyez toujours ?
>
> *Non c'est niet, c'est une réponse spontanément, en fait il y a juste un contact qui est flou, qui est un ancien co-détenu, mais que j'ai connu dans la même perspective que moi, il a perdu trop de gens autour de lui, mais ça, ça arrive à un cas sur cent en fait, les mêmes blessures, il n'y en a qu'un, je le vois de temps en temps et on ne discute jamais de notre passé…*
>
> Sam, 36 ans

Ils s'orientent vers d'autres groupes de socialisation. Plusieurs s'accrochent alors à une passion, une activité sportive pour s'y professionnaliser, une activité culturelle comme le métier d'acteur et tous les métiers techniques qui permettent d'en assurer les productions ou encore la cuisine gastronomique qui va amorcer un projet professionnel. Cette passion sera un canal qui va permettre de s'affilier à un autre groupe, faire reconnaitre aussi au précédent groupe que son ancien membre a changé et qu'il va dorénavant organiser autrement son agenda quotidien. Indirectement cette modification des objectifs se répercute sur les personnes et les lieux fréquentés. Le temps dédié à la progression dans ce nouveau domaine est structurant également, il va permettre de s'affranchir de plusieurs phénomènes de groupe qui rattachaient l'individu à son passé. Surtout, ces nouveaux groupes vont constituer le moteur d'une dynamique de substitution qui accompagne l'individu dans

un nouvel équilibre et lui facilite une distanciation avec ses anciennes habitudes déviantes.

> *après si tu veux recommencer tes conneries et que tu veux repartir sur les mêmes délires, ouais tu ressors tu reprends tes contacts, excuse-moi mais tu repars en couilles, après moi je suis sorti, je suis resté directement sur le sport, je suis resté à fond dans le sport, à fond dans le sport et ça m'a beaucoup aidé, quand je suis sorti, j'étais une pile, à droite, à gauche, après ça m'a canalisé, et puis voilà mon association, le sport, je fais quatre heures de sport par jour, c'est énorme, tu vois, je suis comme ça…*
>
> VB : C'est vraiment depuis le passage prison que tu as pris autant, le niveau que tu as atteint ?
>
> *Ouais après ça me permet aussi de m'occuper, d'évader l'esprit, parce que si je ne fais pas de sport, ou si je ne me consacre pas à certaines personnes, je … ce serait possible que je reparte en couilles.*
>
> Adam, 31 ans

Ceux qui forment un choix intermédiaire vont établir une certaine distance avec un groupe d'origine et compenser son pouvoir d'attraction en multipliant les autres cercles de socialisation. Ils ne vont pas s'extraire complètement de leur ancien lieu de vie, mais ils vont limiter les contacts et le temps passé avec ceux qui y vivent et formaient autrefois le substrat essentiel de leur sociabilité. Dans une posture plus nuancée encore, certains affirment maintenir intactes leurs relations d'avant, y compris avec celles qui poursuivent des carrières délinquantes mais ont de fait établi une barrière, à même de les isoler socialement de leur principale influence. Ils passent moins de temps avec eux, n'entrent plus dans des discussions qui concernent les activités illégales, les éloignent s'ils continuent à leur soumettre des occasions de délinquance :

> *moi j'ai un ami aussi qui est encore dans la délinquance, un jour on a un fait un Z5, un Z5 c'est un petit match de foot, et il m'a parlé tout ça, je lui ai dit écoute, je ne sais pas où tu veux en venir, mais n'oublie pas que j'ai perdu ma mère quand j'étais à l'intérieur, ça veut dire tes problèmes, garde-les pour toi…*
>
> Damien, 27 ans
>
> *… sinon je n'ai coupé aucune relation, tu peux m'appeler tant que tu ne me parles pas de drogue au téléphone ou je ne sais pas quoi, tu m'appelles si tu veux.*
>
> Davi, 22 ans

On voit ainsi se profiler une économie différente des réseaux de relations personnelles, qui même inconsciemment est restructurée par les individus désireux de s'éloigner de la délinquance pour se rapprocher de leur objectif. Les espaces et les modes de vie liés à l'urbain sont identifiés par certains comme un élément à changer, tandis que d'autres restent dans le déni de ce processus. Notons que la plupart de ceux qui déclaraient ne pas devoir changer de réseau de relation présentaient la même caractéristique : ils se trouvaient dans leur 21e ou 22e année,

des âges où les relations entre pairs prédominent sur les autres sphères. Ils avaient encore peu d'intérêt à s'investir dans les autres sphères, les groupes de pairs restaient donc les plus importants car c'est de là qu'ils pouvaient principalement dériver des sources d'estime, d'appartenance et de statut.

C) Le tri de la prison

On observe cependant un élément commun à ces cheminements, tous ces désistants ont expérimenté une remise en question de leur lien lors de leur passage en détention. C'est ce que l'on peut dénommer le tri de la prison. Alors qu'au dehors les liens avec le groupe sont caractérisés par des fréquences régulières, des plages horaires extensives, et des solidarités concrètes, une fois à l'intérieur, la donne semble changer. Beaucoup d'entre eux se retrouvent devant une réalité désenchantée. Ils remettent en question leur engagement amical peut-être plus rapidement que s'ils avaient été maintenus dans leur groupe de pairs. Les griefs se concentrent sur le soutien affectif et moral, sur les solidarités financières qui ne sont pas à la hauteur de ce qu'elles prétendaient être, l'oubli et les trahisons qui peuvent aussi se manifester dans la sphère délinquante.

> *Mes parents ont été là, ma sœur aussi, voilà, les lettres de mes amis proches, d'autres amis, que je pensais moins proches mais à qui finalement je donne plus de crédit à leur amitié à ma sortie, parce que les salut ma couille, les trucs comme ça, je m'en méfie toujours un peu, entre les gens que tu rencontres le weekend et être ami, il y a une différence, un mec avec qui tu vas te battre dans un stade et t'écrire, machin, tout ça, il y a des différences, j'ai eu des bonnes déceptions, souvent j'ai été déçu par certains proches, des très bonnes surprises, par des gens que, ouais, je ne savais pas qu'ils allaient m'aider comme ça, donc, voilà, c'était une petite leçon de vie, de treize mois plus après six mois.*
>
> Florian, 30 ans

Les contacts et l'investissement dont on a bénéficié durant la période de prison sont un étalon. L'intéressé se fonde sur les comportements de certaines relations dans ce moment difficile pour réévaluer leur poids et leur valeur, tant en positif (« *je donne plus de crédit à leur amitié à ma sortie* ») qu'en négatif *(« j'ai eu des bonnes déceptions, souvent j'ai été déçu par certains proches »).* Dans la même veine, un autre enquêté rappelle frontalement son silence et sa distance durant sa peine pour neutraliser les demandes de ré-affiliation de la part d'un ancien groupe de pairs délinquants :

> *… je vais aussi au cimetière voir ma mère, mais ces gens-là, je ne veux même plus les voir, j'ai un ami qui fait du MMA [sport de combat mixte], on a été à un gala il n'y a pas longtemps et je les ai croisés ces gens-là, ils m'ont dit, tu ne passes plus, tout ça nanana, je leur ai dit clairement, je ne vous ai pas manqué pendant six ans et demi, vous voyez ce que je veux dire, moi je suis quelqu'un je suis radical, je leur dis les choses direct, et ils l'ont compris directement…*
>
> Damien, 27 ans

La bande suivie en Écosse (Weaver, 2016) s'est notamment scindée en deux groupes rivaux avant de disparaitre en raison d'une infidélité au code d'honneur et d'amitié promu en son sein car l'un des membres avait convolé avec la femme d'un autre membre incarcéré. Plusieurs enquêtés concernés par des délinquance graves signifient à quel point les amitiés de l'illicite se retournent lorsque les enjeux pénaux et financiers se cumulent et que le temps de prison se présente. L'un a perdu son associé qui, selon ses dires, l'a entrainé dans une faillite ; l'autre a vu des familles et des amitiés brisées par des enjeux similaires. Une grande majorité ressort désillusionnée sur la solidarité de leur groupe de pairs d'origine. Cela diminue d'autant le pouvoir d'attraction de cette sphère et les désistants — à quelques exceptions près — la perçoivent désormais comme démagnétisée.

> VB : Tu m'as dit que tu as gardé un bon ami après la prison, est-ce que lui il avait aussi eu un parcours un peu… non il était éloigné de la délinquance ?
>
> *Non il travaille, non il n'était pas éloigné de tout ça, mais il n'a jamais rien fait, il n'a pas sombré comme moi, tu vois ce n''est pas parce qu'on vient d'une cité, qu'on est automatiquement délinquant, il y en a qui sont instituteurs, il y en a qui sont prof d'université chez moi, il y en a c'est des patrons…*
>
> VB : Qu'est-ce qui a fait qu'avec lui tu as plus gardé contact ?
>
> *Parce qu'il m'appelait quand j'étais en prison, de temps en temps je l'appelais, je ne te cache pas que j'avais le téléphone, ça, ça permet de tenir tu vois, parce que sinon tu deviens fou*
>
> Adam, 31 ans

Il est possible de dire en cela qu'à l'effet dissuasif de la prison, s'ajoute une sorte de mise à distance et de remise en question des groupes de pairs qui peuvent ainsi accompagner un processus de désistance précoce des individus incarcérés.

En revanche, cet effet comme tous les autres éléments étudiés est loin d'être univoque et monolithique. Il est possible de forger des amitiés durables au cours de l'incarcération et sur le lieu de détention. Autrement dit pour certains, ce moment particulier va révéler la teneur et la force réelle de certains liens. C'est ce qui nous amène à considérer un troisième effet des groupes de pairs et du contexte de proximité ; les cas où ceux-ci peuvent servir d'appui pour construire un parcours hors de la délinquance.

III) Les anciens groupes de pairs comme un appui du changement

A) Une diplomatie de la sortie pour conserver certaines protections

Il est possible que l'influence des réseaux de relation ne s'arrête pas au quartier. Les murs de la prison n'étant jamais totalement imperméables, les lignes de découpage des appartenances de groupes délinquants y sont également structurantes. On se fait

donc identifier et respecter sous le signe de ces mêmes appartenances. Cela permet d'éviter des brimades, d'avoir accès à des services et des privilèges en prison, de connaitre l'entraide et la sécurité dans un univers où ces ressources sont rares.

> *Honnêtement, je ne vais pas mentir, j'ai des amis, c'est les mêmes depuis longtemps, c'est des copains, c'est plus que des copains, on est entre nous et on est tout le temps ensemble, j'ai des potes, enfin j'ai des amis à moi très proches qui sont en prison, j'ai des amis à moi très proches, pour des petites périodes, ce qui fait, en fait c'est ça le problème, c'est que la prison c'est relou quand vous êtes seul, la prison c'est moins relou si vous avez de l'argent et si vous avez des copains, ça devient beaucoup plus simple…*
>
> Mounir, 32 ans

Ces appartenances sont aussi parfois un paravent, une protection pour désister. Certains peuvent négocier leur sortie parce qu'ils bénéficient dans leur bande d'un prestige et de différents appuis suffisants pour s'en désolidariser à moindre frais. Si la sortie est habilement négociée, à travers la mise en œuvre d'une certaine diplomatie[46], on peut conserver la protection du groupe tout en se dissociant de ses pratiques illégales. Cela peut s'avérer crucial pour continuer à habiter un espace où sans cet appui, la liberté de paraitre et de circuler en sécurité serait largement compromise. L 'intérêt est central pour qui veut pouvoir continuer à bénéficier de ses ancrages locaux pour changer son mode de vie : son soutien familial, une compagne, un logement, un réseau de ressources sociales et institutionnelles.

D'autres encore vont isoler volontairement leurs amis qui cherchent à sortir de la délinquance pour leur éviter une trajectoire de récidive évidente et dangereuse. On le voit ici à travers le comportement des camarades de ce braqueur. Parce qu'ils le considéraient perdu et prêt à tout, ils se sont désolidarisés de ses projets pour éviter une escalade dans la récidive.

> *… bon là les gens ne m'ont pas suivi, parce que c'était des amis, des gens que je connaissais très bien, il voyait l'état où j'étais, il me voyait prêt à faire n'importe quoi, monter avec eux sur n'importe quoi parce que je voulais prendre de l'argent, donc je pense que j'étais protégé, les gens, c'est des amis parce qu'ils ne m'ont pas emmené. En continuant eux leur truc, c'est des gens bien quand même. Donc j'ai l'impression de savoir qui est qui. J'ai fait mon entourage, il y a des gens sur lesquels je sais m'appuyer mais sans m'appuyer et voilà je sais le pourquoi et le comment de, que ça va rester mes amis.*
>
> Serge, 62 ans

C'est aussi toujours une ressource pour aller puiser dans la richesse des liens faibles (Granovetter, 1973), les amis d'amis, les proches de cette communauté élargie peuvent servir de relais pour trouver un travail, un logement, une aide à s'inscrire dans un programme, de la main d'œuvre pour créer et soutenir une association.

[46] Voir la partie « diplomatie de la sortie » dans le chapitre sur les relations sentimentales et familiales

… c'est un gars que je connaissais, un bon pote, malgré les années il passait toujours voir ma mère de temps en temps, et même si on se voyait plus trop, il bossait pour un gars avec qui il y avait moyen de me faire embaucher, alors c'est là, il a pris un risque, il a fait une fausse promesse d'embauche pour que je puisse avoir ma conditionnelle, et puis j'ai commencé à taffer pour le gars, son patron, on y est allés au culot, c'était chaud, mais ils ont jamais vérifié et c'est passé, tout s'est bien passé et j'suis resté là-bas pendant six ans.

Mario, 40 ans

On voit ici la mise en relation décisive qu'a procuré à Mario une de ses anciennes connaissances. Les liens avec cette personne ont été maintenus car elle faisait la preuve de sa loyauté (« il passait toujours voir ma mère de temps en temps »). Le fait que l'ami de Mario prenne des risques pour l'aider ressort également (« il a fait une fausse promesse d'embauche »). Cette aide est cruciale pour activer la mise en œuvre de sa volonté de sortir de son cheminement dans la délinquance. Cette impulsion au moment opportun où l'intéressé s'est préparé à s'y investir a débouché sur une période et un emploi stable (« je suis resté là-bas pendant six ans ») qui lui a permis de consolider une autre identité loin des habitudes et des représentations liées à la délinquance.

D'une manière similaire, un autre enquêté atteste que certaines fréquentations en prison, lui ont permis de s'ouvrir à d'autres milieux sociaux, de se rendre plus à même de côtoyer des sphères sociales différentes, en bref de préparer un réagencement de sa « géographie des relations sociales » (Castel, 1998). Une capacité qui peut jouer un rôle considérable au moment de changer de mode de vie.

… bon je ne vais pas copiner avec des racailles que je n'aime pas, mais après j'ai rencontré des personnes intéressantes en prison, plein de trucs, ça m'a ouvert beaucoup plus, je suis moins sectaire

Florian, 31 ans

B) Le rôle des constats d'échecs partagés entre pairs

À travers les liens amicaux et les expériences partagées dans la délinquance certains désistants trouvent des témoignages concrets pour réviser leur jugement sur leurs pratiques. On entrevoit cet effet en empruntant le cadre des théories rationnelles du crime : Cornish, Clark (1986) insistent sur le calcul qu'opèrent les auteurs d'actes de délinquance pour s'engager dans des activités délinquantes ou s'en abstenir. Outre, les risques physiques, pénaux et sociaux pour eux-mêmes qu'encourent les contrevenants en enfreignant la loi, leur expérience passée dans la délinquance, comme un accident, une victimation ou une arrestation peuvent les influencer. Le récit de vicissitudes similaires de la part de leurs pairs peut également remplir ce rôle et contribuer à les détourner de la délinquance. En particulier l'échec avéré et répété de certains, s'il n'est pas nié et refoulé, peut contribuer à la décision de désister et aux déploiements de stratégies pour y parvenir. Les relations amicales et vicinales

peuvent ainsi contribuer à impulser une remise en question, à communiquer des pistes d'entraides pour une première tentative, elles peuvent servir à mettre en lien une volonté et une opportunité. En bref, comme tous les autres éléments, elles sont une possible source pour susciter des « séquences sortantes » de la délinquance, c'est-à-dire la mise en adéquation, au bon moment, entre une volonté de sortir mue par un constat partagé, avec une opportunité de la mettre en œuvre. Mais elles peuvent aussi être un relais pour renforcer l'investissement dans la déviance. Dans les relations amicales et de proximité, perdurent donc un volet centripète (qui attire vers la délinquance et hors des cadres d'une vie conventionnelle) mais également son versant centrifuge, qui repousse hors des cercles de socialisation favorables à la délinquance.

> *Ouais c'est ça, parce qu'au final, même des gens qui ont des échecs, ils te parlent, ils te disent voilà, moi aussi, je voulais ci, je voulais ça, mais regarde, maintenant je me contente de quoi en fait, et je parle avec des potes à moi, qui ont compris comme moi, voilà, des fois je suis assis avec eux, on discute, en fait, voilà, on visait cette vie-là, mais en fait on va vivre comme tout le monde, avec l'argent du travail, et en fait je crois que c'est ce qu'il y a de mieux, les parents, c'est ce qu'ils ont compris depuis le début, c'est ce qu'ils essaient de nous transmettre, nous on ne voulait pas comprendre, voilà, mais dans ce monde-là, il y en a que quelques-uns qui réussissent, que quelques-uns, ou tu finis par te faire tuer, ou tu finis en prison, ou voilà, tu vas faire comme nous, tu vas prendre le droit chemin, ou tu vas réussir dedans, mais c'est toi et ta chance.*
>
> Davi, 22 ans

Les mêmes personnes qui ont auparavant contribué à s'investir dans la délinquance, après avoir expérimenté plusieurs impasses, peuvent désormais établir le même constat : un facteur chance considérable préside à la conversion des incursions d'amateurs dans la délinquance en une carrière professionnalisée jalonnées de quelques réussites. Comme la professionnalisation dans d'autres domaine tels que le sport ou la musique — deux voies régulièrement envisagées par les jeunes de quartiers populaires comme moyens de promotion sociale — sur un nombre considérable de candidats, peu sont capables d'y réussir. Ce principe de réalité peut dès lors se diffuser au contact des fréquentations qui entament le même processus cognitif de révision de leurs aspirations matérielles et qui reformulent les moyens pour les atteindre (« *des fois je suis assis avec eux, on discute, en fait, voilà, on visait cette vie-là, mais en fait on va vivre comme tout le monde, avec l'argent du travail, et en fait je crois que c'est ce qu'il y a de mieux* »). Leur avis fondé sur un vécu partagé trouve d'ailleurs un écho plus audible que celui d'autres acteurs qui semblent prêcher systématiquement la bonne parole. Cette dernière demeure inefficace car elle est déconnectée de l'expérience que connaissent les personnes passées par la délinquance : l'absence de statut, le manque d'argent et d'autonomie. La posture de celui qui n'a pas connu la délinquance est jugée moins authentique, elle ne fait pas le poids face aux injonctions qui viennent de personnes socialisées par la rue et les

délinquances, la pression à l'autonomie, la consommation ostentatoire et la commission d'actes déviants.

> *… même l'éducatrice, elle pouvait me parler, ça ne me faisait rien, franchement… les éducatrices m'ont parlé, même le principal, en formation, tout le monde, tout le monde, mes parents faisaient des réunions chez moi pour me parler mais non, je n'écoutais, j'étais toujours froid…*
>
> Davi, 22 ans

On saisit ici toute la difficulté à trouver le bon canal et le timing pertinent afin de contribuer à une sortie de délinquance. Il existe cependant un dernier effet contre-intuitif des anciens groupes de pairs toujours tournés vers la délinquance : ils peuvent en effet servir de cible d'investissement pour créer un engagement et un débouché.

C) La générativité, un débouché social

Faire jonction de son passé délinquant avec un présent non déviant peut se faire en décidant de réinvestir, son temps, son énergie et sa passion au bénéfice de son quartier d'origine et des relations qui ont persévéré dans la délinquance (Maruna, 2001). C'est le cas de quelques enquêtés qui, tout en s'éloignant de la mentalité qui sous-tend les actes de délinquance ont décidé de s'appuyer sur leur ancrage et leurs connaissances locales pour contribuer à diminuer le pouvoir d'attraction de la sphère délinquante dans cette zone. Ils convertissent ainsi les savoirs issus de leurs expériences pour en constituer un capital qu'ils réinvestissent auprès des générations montantes dans l'idée de leur éviter les écueils de leur passé.

> *… j'ai créé une association qui s'appelle « développe ton potentiel»[47], pour aider ces jeunes-là à ne pas rentrer dans la délinquance, ces dérives et dans ma ville, je milite pour ça, je te montrerai tout à l'heure des photos que j'ai et des articles qu'ils ont fait sur moi, depuis que je suis sorti de prison j'ai gagné un championnat du monde de… , je suis vice-champion de France…, je suis champion d'une … , c'est une compétition européenne en[48] …, je donne des cours de self-defense, je fais du coaching, je fais plein de trucs comme ça, ce qui m'a sauvé c'est le sport, ce qui m'a sauvé en prison, c'est le sport, c'est pas la prison, c'est le sport qui m'a sauvé de la prison, le refuge … j'ai une association que j'essaie de faire vivre, dans le milieu associatif, tout ça c'est, oui je vis, j'existe. Voilà, pourquoi la sortie, j'existe.*
>
> Adam, 31 ans

Ils suturent ainsi leur présent en puisant dans leur passé pour se créer un rôle prosocial et utile à la collectivité dans le futur. Outre qu'il maintient la cohérence nécessaire au bien être cognitif et moral, ce choix ne nécessite pas de grandes transformations. Si le pari est réussi et reconnu par les anciens pairs comme par les institutions, il permet de s'établir en relais d'autres désistements. C'est aussi une

[47] Le nom a été changé pour garantir l'anonymat de l'interrogé

[48] De même, les noms des disciplines ont été retirés pour éviter une possible identification

posture valorisée qui retourne les désavantages du stigmate délinquant en une expertise valorisable. L'intéressé s'est édifié une autre source prosociale pour produire du prestige, on le voit dans la fierté avec laquelle il en parle (« je te montrerai tout à l'heure des photos que j'ai et des articles qu'ils ont fait sur moi ») et du revenu (« je fais du coaching »), deux objets intensément recherchés précédemment à travers la délinquance mais sans le même résultat, ni les mêmes moyens.

*

S'il fallait condenser les éléments à retenir de cette enquête sur l'influence des groupes amicaux et vicinaux dans les processus de sortie, un parallèle avec la théorie de la défection ou de la parole pourrait s'avérer utile. À l'image du choix qui revient aux individus lorsqu'ils perçoivent une baisse de qualité ou une cessation des avantages à prendre part aux activités d'une organisation (dans notre cas, lorsque la délinquance qui structure par moment le groupe ne semble plus apporter les bénéfices escomptés), la défection, la parole ou la loyauté (Hirschman, 1970) se présentent comme les principales alternatives disponibles.

Déclinée dans le cadre des processus de désistance, l'alternative consiste soit à couper l'essentiel des liens avec ses anciens pairs encore impliqués dans la délinquance sous la forme de l'amputation (*exit*), soit à les maintenir une fois remaniés, c'est-à-dire à ne garder contact qu'avec ceux qui acceptent l'établissement d'une frontière imperméable clairement définie, on peut les fréquenter mais à condition qu'ils ne leur parlent plus d'opportunités délinquantes (*voice*). Enfin, il existe une troisième posture qui consiste à rester fidèle à ses anciens amis lorsqu'ils ont fait la preuve de leur loyauté notamment au cours d'une période d'emprisonnement (*loyalty*) et qu'ils contribuent à soutenir l'effort de sortie.

Rappelons que pour un grand nombre, l'amputation ou du moins la reconfiguration prédominent. Dans les faits ce réajustement est commun mais idiosyncratique. Il emprunte des voies variées qui reflètent notamment la variété des caractéristiques et des ressources sociales dont les désistants sont porteurs. Fréquemment néanmoins, c'est par le *hobby* — la sphère de socialisation qui se substitue à celle de la délinquance — qu'un tel revirement va se structurer. Plusieurs récits se rejoignent dans le fait qu'il faut sortir avec une passion ou une occupation. Les déterminismes sociaux de ce nouveau champ vont alors s'imposer et former comme un engrenage vers la distribution du temps, de la fréquence et de la force des nouveaux liens amicaux à maintenir.

Par ailleurs, rayer d'un trait de plume tout l'enracinement à un quartier et toute l'histoire de relations d'enfance, de proximité et durables n'est pas si aisé et il y a même à perdre au change. Autrement dit, à l'image d'autres sphères structurant une sortie de la délinquance, celle des relations amicales et vicinales prodigue également

des possibilités de protection contre l'investissement dans la délinquance. Une dissuasion peut s'y développer, elle incite, par un constat d'échec avéré de première main, ou encore des possibilités de générativité offertes par le groupe, à ne pas persévérer dans la délinquance.

Même si le rôle structurant du contexte spatial est parfois nié, on constate à quel point il continue d'imprimer ses déterminismes et son conditionnement sur les représentations, les choix et le champ des possibles de ceux qui l'habitent. Il y aurait beaucoup plus à faire émerger en poursuivant cette piste. Les formes de sociabilité qu'ils privilégient, les valeurs qu'ils véhiculent, l'ennui à combattre, le sentiment de rester anonyme ou dévalorisé, l'impossibilité de se socialiser avec ses amis au sein d'un giron familial étriqué qui caractérisent par exemple la situation de nombre d'enquêtés issus de grands ensembles enclavés (Flynn, 2011).

En outre, on peut se demander si le déménagement permet de s'immuniser contre des relations délinquantes : plusieurs enquêtés répondent par la négative, en arguant « je retrouverai le même genre de relations ailleurs ». Quelle est l'importance du processus de maturation dans la production de ces représentations ? Est-ce l'âge qui les prédispose encore à faire prédominer le temps partagé entre adolescents sur celui à venir auprès d'une famille qu'ils créeront ? ou est-ce le temps qu'ils pourraient dédier à une cause ou des responsabilités envers des collègues et des objectifs de travail ?

Comment pourrait-on favoriser cette maturation ? Comment mieux comprendre les logiques de sélection dans le choix des pairs pour la vie qui a tant d'impact sur la commission d'infractions ? Sont-ce les parents qu'il faut sensibiliser sur la question ? Le temps au sein des institutions que l'on doit augmenter pour diminuer celui disponible aux adolescents entre eux et sans supervision ? Faut-il chercher par divers moyens à réduire encore le temps disponible à « trainer » ? La réponse n'est pas si certaine, surtout quand le temps permet également de s'assurer de solidarités vitales pour s'épanouir dans son réseau de sociabilité de proximité.

Plusieurs pistes sont déjà connues que ce travail de recherche tend à appuyer : elles consistent à augmenter dès le plus jeune âge les temps d'étude pour les familles moins dotées en capital scolaire, favoriser les activités extra-scolaires, les sorties en famille, le développement de *hobbies* et l'investissement culturel, artistique et sportif, en bref multiplier les pistes de valorisation alternative pour faire toujours plus concurrence aux ressources à disposition dans la délinquance. L'activation de ces éléments passe par une exposition à une variété de groupes de socialisation différents pouvant favoriser la capacité à saisir des passerelles vers de nouveaux groupes.

Un prolongement de cette dimension consisterait aussi à cibler les représentations qui pour un temps font illusion et entrainent vers une carrière délinquante. Cela

pourrait servir à les déconstruire plus rapidement. Diffuser régulièrement le témoignage d'anciens candidats à la carrière délinquante, ou encore sensibiliser les adolescents aux aspects factices et éphémères de l'attrait des comportements déviants faciliterait le travail de révision des valeurs répandues dans la socialisation délinquante. On cherchera à amoindrir le prestige qui va avec le pari du lascar et l'image tronquée qu'il procure quand elle ne provient que d'une même source — les groupes d'adolescents qui le revendiquent et s'en réclament. Ils jouissent ainsi d'une très partiale et efficace publicité à laquelle il serait souhaitable de s'attaquer, surtout durant les années adolescentes.

Partie 2 : Les éléments émergents dans la compréhension des parcours

Après avoir confronté les éléments classiques les plus prégnants dans la littérature sur la désistance aux éléments recueillis lors de cette recherche, cette deuxième partie discute les apports de ce terrain qui contribuent à alimenter des pistes plus récentes et atypiques de compréhension des processus de sortie de la délinquance. Le rapport à la sphère religieuse à l'occasion d'un approfondissement ou d'une redécouverte de sa foi (chapitre 4), la socialisation à la consommation et à la vente de substances addictives (chapitre 5) et tout l'univers de sens qu'elle structure, mais également le développement d'une forme ordinaire de citoyenneté sont alors questionnés (chapitre 6). Ce chapitre traite des éléments constitutifs de l'expérience religieuse qui en font dans certains cas — mais pas toujours — un support propice à entamer un processus de sortie de la délinquance.

Chapitre 4 : Désistance et religion : renouer un lien et faire sens de son passé

Parmi les racines du terme religion se trouve l'enjeu de renouer le lien. On peut penser au lien avec les Dieux, les bonnes pratiques d'une vie pieuse ou encore à celui avec sa communauté d'origine. La croyance et les pratiques qui lui sont liées offrent aussi l'espoir de trouver une quiétude personnelle ou encore d'incorporer de nouveaux cercles de relations, de découvrir un ensemble d'institutions, des nœuds interpersonnels et des biens culturels et symboliques. La religion amène aussi à côtoyer des modèles identitaires et normatifs qui se trouvent à un moment ou à un autre mobilisés dans le processus de sortie de la délinquance.

C'est vers ce dernier aspect que convergent les entretiens recueillis dans cette enquête. Il existe dans un grand nombre de parcours un moment où le fait religieux entre en scène et joue un rôle d'aiguillage, de renforcement, d'appui ou de contraintes dans les dynamiques de changement individuel. Sur 33 enquêtés, 19 s'identifient comme musulmans. Quatre se perçoivent comme chrétiens, quatre autres affichent une croyance en Dieu mais sans religion définie, trois de plus se définissent comme athées et enfin pour deux personnes cette information n'a pas pu être clairement établie. Dans la réactivation de croyances morales, on retrouve l'opposition classique

entre le pur et le souillé qui structure le sacré (Durkheim, 1912). Ici c'est dans la notion d'argent et de comportements que cette opposition va se manifester.

Que cela soit dans les fréquentations ou les logiques d'affiliation et de protection, la religion va permettre de recomposer son positionnement et ses ressources, notamment en prison où l'enjeu de la vie en communauté, de l'hyper-virilité (Stevens, 2014) de la violence des rapports dans la promiscuité nécessite de déployer des stratégies d'adaptation. Cela passe, pour assurer sa protection, par l'adoption de modes de faire et de croyances. Qu'il touche à la gestion de ses états émotionnels, à son rapport à soi ou aux autres, l'instrument religieux acquière une centralité temporaire qui tient notamment à une de ses grandes forces, son immédiate disponibilité. Cette caractéristique la distingue des autres éléments à l'œuvre dans un parcours de désistance.

Contrairement à nombre d'autres sphères qui requièrent l'adoption d'une dynamique de projet — l'apprentissage de l'employabilité, la reconstruction des liens avec la famille ou le cercle d'amis d'origine, la constitution d'un couple, d'un capital scolaire — la religion s'offre comme un « package » relativement accessible à qui veut promouvoir et mettre en œuvre son changement de vie. Ce mécanisme est renforcé car la dimension religieuse ajoute une rhétorique de la conversion, de l'approfondissement et de l'appropriation d'un ensemble de caractéristiques et de discours bien utiles pour réorienter son parcours. Toutes les croyances contiennent des références à la possibilité du pardon, du changement et de la rédemption. Comme l'a montré une étude comparée, dans les trois religions monothéistes, une part considérable du processus de conversion consiste à récupérer les discours, les valeurs, les attitudes et les motivations définies comme souhaitables pour faire reconnaitre par les autres son appartenance au culte et à sa nouvelle identité (Le Pape, 2015).

Par ailleurs, dans son analyse sur les trajectoires de jeunes français exposés à la tentation de recourir à la violence pour faire face à la rupture avec un ordre économique et sociétal qui les exclut et les discrimine, Truong (2017) décrit une frange populaire spécifique et mal perçue — issue de l'immigration, ethnicisée par la société — dont les perspectives sociales sont restreintes à un espace périphérique qui s'apparente à un « anti-ghetto »[49] (Wacquant, 2007). Une combinaison particulière de

[49] Sans nier un phénomène de séparation et de marginalisation propre aux villes et à la société française, le concept d'anti-ghetto déconstruit l'amalgame entre les processus de ségrégation urbaine aux USA et la « marginalisation urbaine avancée » qui a lieu en France. D'abord parce que ces quartiers sont multi-ethniques en France contrairement au cas des États-Unis, ensuite parce qu'ils n'atteignent pas les mêmes niveaux de violence et de criminalité ou encore parce que l'intervention publique et les institutions y assurent toujours une présence et que les mécanismes sociaux à l'œuvre dans cette exclusion ne sont pas les mêmes.

traits sociaux, démographiques, urbains et culturels puise dans les mêmes réservoirs de désaffiliation que la délinquance pour inciter ces jeunes à porter l'étendard du combat religieux.

Là aussi, la religion permet de creuser des niches de résistance à un ordre social perçu comme inique. Elle permet de dissoudre nombre d'injonctions contradictoires qui pèsent sur des parcours de jeunes issus des quartiers populaires. Entre l'espoir de connaitre l'ascension sociale, l'obligation de ne pas trahir ses origines, l'appartenance à l'identité du quartier mais la nécessité parallèle de cultiver des ressources pour s'en détacher et aller travailler ailleurs, la dynamique religieuse permet d'envisager un exercice de funambule et de s'atteler à une mission quasi impossible : triompher du déterminisme de l'espace économique et social moderne tout en restant ancré dans la tradition et l'héritage culturel familial. Ici également la religion offre différentes portes de sorties disponibles, aptes à résoudre des conflits qui apparaissent autrement insolubles. Elle permet de réintroduire de la cohérence avec son passé tout en mobilisant le changement.

Cette dynamique ressemble aux processus identitaires et cognitifs mis au jour par différents auteurs sur les trajectoires de désistance (Maruna, 2001, Giordano 2002). Cependant ces éléments communs suffisent-ils toujours à constater que les processus s'agencent de manière à s'associer ? Loin de là, il faut questionner plus avant les parcours pour comprendre que cette dimension religieuse est complexe. Si dans certains cas, les croyances permettent de négocier une sortie, d'asseoir un processus de changement, de renouer du lien, de se protéger et d'activer le changement, elles restent souvent pour d'autres une toile de fond normative. Après avoir déconstruit leur représentation favorable à la délinquance et formulé un autre choix de vie, on peut venir se raccrocher à cet ensemble de valeurs. C'est aussi une manière opportuniste de puiser dans la solidarité, la création d'appartenances et d'affiliations temporaires pour se protéger dans un contexte particulier, la prison. C'est éventuellement une ressource morale qui sert d'appui pour mieux gérer des situations personnelles de désespoir et de dépression, ou encore contrôler des tentations de récidive.

Quels sont dès lors les divers effets de la sphère religieuse sur un parcours de désistance ? C'est la question que nous traiterons en considérant l'ensemble de normes et de liens que ce véhicule moral permet de renouer (I), nous nous attarderons ensuite sur la protection en prison qu'elle prodigue mais également sur les risques d'enfermement identitaire et religieux qu'elle comporte (II) et enfin sur les ressources individuelles et émotionnelles qu'elle réserve pour pérenniser une trajectoire de sortie (III).

I) Renouer les liens avec la famille et ses valeurs d'origine

A) Se rapprocher de sa famille d'origine et bâtir sa propre cellule familiale

Dans plusieurs trajectoires individuelles ici étudiées, l'appartenance religieuse s'apparente à une évidence et se transmet dans le cœur du substrat familial. Le rapport au sacré fait partie de l'héritage dont la transmission semble aller de soi, cette transmission n'est pas mise en question comme en témoigne la formule des enquêtés suivants lorsque leur récit évoque la dimension religieuse de leur cheminement :

> *… déjà de base moi je suis musulman, voilà, je suis né musulman parce que mes parents sont musulmans, voilà c'est ma religion, mais après je n'ai rien contre les autres religions, chacun sa religion…*
>
> Azzedine, 25 ans

> *Je me suis pas mal investi, moi je suis chrétien, ma famille est chrétienne, quand j'étais petit j'allais tout le temps à l'église, j'étais même enfant de chœur (rires) tu vois, les petits cons en blanc, avec la tête noire (rires) je faisais ça, j'ai fait ça même trois ans.*
>
> Frank, 24 ans

Il existe aussi certains cas où ce sont les relations de proximité au sein du quartier, l'influence de la pratique religieuse d'une majorité des amis d'enfance qui orientent le choix religieux, c'est le cas pour Quin mais aussi pour Yannick qui précise cette tendance :

> VB : Est-ce que tu pratiques une religion, est-ce qu'à un moment tu t'es plus investi dans la religion ?
>
> *Moi à la base, je suis né chrétien, j'ai été baptisé très tôt, je suis né chrétien, après, comme également beaucoup de choses qui ont joué sur ma vie, je pense que c'est là où j'ai grandi qui a fait que je me convertisse à la religion musulmane, j'ai jamais été trop dans la religion musulmane, c'était comme je t'ai dit, effet de groupe, on allait à la mosquée ensemble, on allait voilà toujours effet de groupe et moi de ma part, personnellement, prendre un livre tout seul, me cultiver avancer, ça a été à partir de cette incarcération-là que j'ai eu la prise de conscience, la compréhension des choses, savoir dans quoi je m'embarquais, après il y a certains versets, certaines choses qui me parlent plus, mais quand je refais le tour avec ma prise de conscience, je vois également dans la religion chrétienne certains versets, certains textes me parlent également*
>
> Yannick, 24 ans

Il existe plusieurs tensions qui mettent en péril ce lien avec le noyau de valeurs — pourtant considérées comme respectables — qui rattache l'individu à sa structure familiale. Il est important de repérer la socialisation par le discours des mères et la pratique des pères qui sont souvent cités comme les vecteurs premiers de l'apprentissage religieux. Avec ce cadre, c'est tout un ensemble de conceptions et de préférences qui sont également transférées. Adopter les pratiques de la délinquance, c'est rompre une partie de ce lien générationnel, ce pont moral qui unit les jeunes impliqués dans la délinquance avec le modèle éducatif et parental proposé. La dégradation du jugement moral porté sur l'individu qui commet des actes de

délinquance touche l'ensemble de la famille proche et élargie, à partir du moment où elle est identifiée comme ayant ou ayant eu la responsabilité de son éducation.

Plusieurs enquêtés mentionnent les difficultés que l'argent produit par leur activité pouvait susciter, la déception de voir l'image honorable de la famille liée au travail et à la discrétion être remise en cause par les interventions policières et le marquage par la Justice. Des punitions intrafamiliales sont souvent mobilisées comme le renvoi au *bled* (Frank et Azzedine) ou la menace de diminuer voire de rompre les contacts familiaux qui peut aller jusqu'à l'éviction du foyer et la fin de tout soutien familial (Davi). Pour le moins, cette rupture en raison du recours à la délinquance entérine un refus voire une trahison de l'idéal d'effort fourni par les parents pour soutenir une stratégie d'ascension sociale passant par la réussite scolaire puis professionnelle. Le mouvement vers une plus stricte observance des principes moraux véhiculés par la religion signe un moment de rédemption. Il rend possible un retour au lieu de vie commun et une réconciliation avec ces valeurs familiales héritées. Fréquemment, les enquêtés mentionnent avec quelle satisfaction leur revirement est accueilli par la famille et combien leurs pratiques contraires à ses normes avaient affecté leurs parents.

> *Enfin c'est moi, je suis pratiquant, je suis croyant, tout ce que vous voulez, mais moi c'est ma mère, c'est elle, c'est grâce à elle, où je me suis dit, je change parce que je n'ai pas envie de la faire souffrir… Très bien, elle m'a dit, elle m'a tout dit, parce qu'elle ne parle pas français, elle me parle en arabe, elle m'a dit plein de choses, elle m'a dit t'es bien, je ne sais pas comment te dire en français, mais elle m'a dit continue sur cette route-là, t'inquiète, Dieu il voit tout… c'est entre toi et Dieu.*
>
> Abder, 20 ans

C'est un moyen d'envoyer un premier signal d'une volonté effective de changer. Il s'agit de rentrer dans les rangs de la normalité, d'accepter l'ordre social et de ne plus remettre en cause l'autorité parentale, ni le cadre éducatif proposé ou les moyens pour le structurer. En cela, on ne retrouve pas l'effet déstructurant et aggravant de la religion que Lagrange (2010) a pu constater quand il s'est attaché à saisir l'influence des spécificité culturelles sur l'implication dans la délinquance de jeunes adolescents de plusieurs quartiers populaires. Le même vecteur, le retour à la religion et aux valeurs véhiculées par ce biais au sein de la famille, sert plutôt de prémices à signifier qu'on se prépare à assumer les responsabilités d'une vie de famille. Outre la possibilité déjà évoquée d'activer une diplomatie de la sortie[50] sur une base connue et acceptée, mobiliser la reconnexion avec les valeurs et les pratiques religieuses permet d'entamer l'adoption de rôles propices à se marier et à fonder une famille. L'uniforme respectable du croyant forme en quelque sorte une rustine morale et

[50] Voir la notion détaillée dans le chapitre relation familiales et sentimentales

normative pour commencer à se conformer aux rôles d'adulte nécessaires pour avancer vers la réalisation des aspirations conventionnelles. C'est aussi un registre que l'on peut manier pour rechercher sur un nouveau mode un emploi, un engagement associatif ou une intégration familiale nouvelle.

Dans son étude sur les parcours de désistance différenciés selon trois groupes ethnoculturels au Royaume-Uni, Calverley (2014) a mis en évidence le rôle moteur du religieux pour renouer le lien avec sa famille chez les désistants musulmans d'origine pakistanaise. La rhétorique du pardon valorisée dans le cadre de cette croyance s'associait aux nombreux moments passés en famille et aux diverses occasions rituelles comme festives pour réattribuer au fils prodigue une place décente au sein de la famille. Il y a des évolutions qui relèvent de ce canal dans le parcours d'Abder qui dit ne plus faire souffrir sa mère depuis qu'il renoue avec les principes religieux qu'elle lui a inculqués.

Même dynamique avec Yannick qui prend conscience par ce biais religieux des effets de ses actes sur sa famille. Il perçoit désormais la religion comme un rempart supplémentaire pour le dissuader de renouer avec ses anciennes habitudes délinquantes. On perçoit également dans son discours une maturation plusieurs fois rencontrée dans les récits de vie de désistants : s'il a été le seul en prison, il n'a pas été le seul à en pâtir.

> VB : Est-ce que tu penses que ça a eu une influence sur ton parcours de sortie d'avoir pratiqué à un moment, quand tu étais en prison en l'occurrence ?
>
> *Bien sûr, parce que j'ai la restriction, je suis assez restreint dans mes choix, c'est plus familial, je pense que c'est plus familial, la religion a joué sur ma relation familiale, l'amour que je pouvais éprouver pour mes parents, le respect que je pouvais éprouver pour mes parents, la souffrance que je pouvais leur faire endurer, j'étais … là avec la religion je ne suis plus prêt, à faire, à leur faire endurer ça. C'est sûr que c'est nous qui subissons le plus on va dire, mais derrière il y a des répercussions sur toute une vie, sur toute une famille quoi, après…*
>
> Yannick, 24 ans

Il y a cette tendance à retrouver sa place au sein de la sphère familiale dans l'équilibre de Sam qui passe désormais beaucoup de temps à s'occuper d'un de ses neveux ou encore de Denis qui lui aussi se consacre à entretenir une bonne relation avec un enfant de sa famille.

B) Raviver d'anciennes valeurs pour faire table rase du passé

Ce qui permet cette suture, c'est notamment la fin d'une longue déconnexion entre les valeurs prêchées dans la famille et les moyens poursuivis individuellement par les contrevenants pour avancer dans leur cheminement. Ainsi Harif indique comment, il n'a jamais délaissé ses convictions religieuses. Ces convictions ont plutôt subi une sorte de mise au second plan — durant sa période de délinquance qui a suspendu

leur pouvoir contraignant — ce qui causait chez lui un sentiment de malaise, une souffrance morale — Festinger (1957) parlerait de dissonance cognitive. Cet inconfort mental pousse à minimiser les parts irrationnelles de son comportement et à essayer *a posteriori* de mettre en adéquation ses croyances et ses actions sur le long terme. Une fois cette incohérence des pratiques délinquantes éliminée, le comportement individuel redevient compatible avec les valeurs dominantes dans la sphère familiale telles que la religion, la porte s'ouvre alors à un rapprochement mutuel avec la famille d'origine mais plus largement avec des relations de proximité et des institutions du quartier :

> *… on a fait les conneries qu'on a fait, j'ai bu de l'alcool, fumé du shit, ce n'est pas pour autant que ça m'a empêché de pratiquer ma religion, j'ai toujours fait le ramadan, après bien sûr que j'ai mes parents, surtout ma mère, qui m'ont ouvert les yeux, je la vois prier, donc ouais je me sens musulman à mille pour cent…*
>
> Harif, 32 ans

Le thème de la rédemption est également religieux, la foi musulmane encourageant le repentir. Le même enquêté rapporte clairement l'idée que tout le monde peut venir avec un passif, un écart avec les principes familiaux et religieux importants mais qu'après des regrets authentiques on peut s'affranchir de cette ancienne étiquette pour s'en confectionner une nouvelle. Il est passé par tout le travail d'appropriation des discours, des savoirs et des pratiques propres à sa religion qu'a finement analysé Le Pape (2015) dans sa recherche sur les conversions religieuses en France.

> *… même nos plus grands Imams, ils ont leur passé, ils ont leur passif, ils ont fait des erreurs, mais après le tout c'est de regarder devant pas derrière et puis voilà, je reste convaincu que tout acte fait est fait, après si tu le regrettes, ou tu ne le regrettes pas c'est deux choses différentes, c'est ce qui t'aide à ne plus le refaire.*
>
> Harif, 32 ans

Dans la même veine, vu du point de vue de la famille, on trouve l'influence de la religion dans l'expérience de détention de Sam. Alors que les liens avec sa famille étaient rompus, le script de rédemption qu'il adopte et une période spécifique dédiée au pardon et à la nécessité morale de se soucier de ses proches, ont favorisé la reprise de contact avec un de ses frères qui est venu le voir en prison :

> *Donc voilà moi j'ai qu'un de mes frères qui est venu, la première fois, au bout du sixième mois parce que le juge venait juste de donner sa permission, ensuite il est revenu un autre mois, c'était le ramadan donc culturellement, franco-marocain, musulman, ça vient dire un petit pardon, un petit bonjour, parce que eux ils se sentaient, ils pensaient qu'ils m'avaient abandonné, mais c'est moi qui les avaient abandonnés, je n'avais qu'à pas faire ce que j'ai fait, après j'ai reconnu mes torts, quand je suis arrivé, j'ai reconnu les faits, voilà c'est tout.*
>
> Sam, 36 ans

Le respect des valeurs familiales ressort ici clairement, ainsi que la solidarité que la famille peut proposer. En échange d'un retour aux premières, la seconde peut être réactivée. La valorisation du travail, de la patience et la condamnation de la violence sont régulièrement affichées comme ici avec Morad :

> *… mes parents sont musulmans, tu vois, mon père n'est pas pratiquant, ma mère est pratiquante, tu vois, mon père aussi, dans ma famille, ils ne sont pas radicalistes, bien au contraire, ma mère est naïve, elle passe sa vie à travailler, le ménage, je ne sais pas… elle parle d'une violence, elle va dire… un jour je me suis énervé contre un mec devant ma mère, ma mère elle était en larmes aux yeux, elle m'a lâché, elle est partie, pour te dire, nous chez nous, il n'y a pas de violence, il n'y a que moi qui suis ressorti un peu, mais ça c'est la rage de la vie, tu vois…*
>
> Morad, 24 ans

Le terrain religieux joue fréquemment le rôle d'interface. Il fournit un espace de négociation et de reformulation entre l'individu déviant, sa famille et la communauté élargie à laquelle il se relie par ce pan de son existence sociale. D'une manière peut-être plus visible que dans les autres croyances — qui restent très minoritaires dans le groupe d'enquêtés — la religion musulmane semble favoriser la mobilisation d'un script de rédemption disponible, accueilli et renforcé par divers acteurs. Au fidèle qui vivait en dissonance avec le substrat de croyances de sa religion, se présente, toujours disponible, un moyen de renouer les liens et les solidarités qui sont liés à sa foi.

C) Renégocier sa position avec diplomatie à travers la religion

La religion est une sphère dans laquelle négocier et afficher son investissement et son changement. Elle permet notamment de réguler sa présence future et son positionnement dans les groupes auxquelles on a pu appartenir et dont il s'agit désormais de se tenir prudemment à distance. Ce « package » immédiatement disponible permet de tourner la page de la délinquance sans pour autant critiquer symboliquement le mode de vie de ceux qui continuent dans cette voie et que l'on garde pour voisins. Des personnes avec qui il faudra donc fréquemment interagir sans susciter de conflits, sans perdre la face ni la leur faire perdre. La redécouverte et/ou le réinvestissement de la sphère religieuse offre en outre de nouvelles sociabilités sans obligation de changer d'espace, ni physiquement (déménager) ni socialement (rompre tous ses liens avec d'anciens groupes). Comme le suggère Mohammed (2019, 60) dans son étude sur les sorties religieuses de la délinquance :

L'attraction des sorties religieuses est par ailleurs renforcée par la possibilité de pérenniser son capital symbolique à l'échelle locale tout en suspendant les obligations liées aux engagements passés. C'est un principe de continuité qui administre les différents espaces normatifs et relationnels fréquentés par les jeunes que nous avons interrogés. La religion offre ainsi une sortie accessible, immédiate et honorable, qui

n'implique pas non plus de rompre avec les sociabilités et les circuits réputationnels du quartier, ni de brader un capital symbolique progressivement et durement accumulé.

On le distingue dans le discours de Harif qui indique combien ce vecteur demeurait ancré et disponible dans son environnement de proximité. Il s'agissait d'une porte de sortie identifiée et accessible, pour peu que la personne soit disposée à changer ses attitudes, à modifier ses représentations et à ajuster ses fréquentations dans les espaces et les rôles afférents.

> *… comme je vous expliquais je viens de [un quartier populaire de Paris], ça veut dire, on a toujours eu des mosquées, on a toujours eu des gens qui venaient nous faire des rappels, on a toujours été accroché à ça…*
>
> Harif, 32 ans

La religion offre aussi d'un « script » au sens de Maruna (2001), préétabli, directement disponible qui propose grand nombre d'atouts mobilisables. Tandis qu'il fait cohérence avec un passé — autrefois impliqué dans la délinquance — le désistant est désormais repenti de ses actes, le script de la religion lui permet d'envoyer des signaux clairs, de concéder des investissements concrets qui structurent le temps et une nouvelle identité. Pour beaucoup de personnes qui ont connu un quotidien peu normé, la religion fournit un cadre solide :

> *Moi je fais les cinq prières par jour, je prie, je crois en Dieu, je suis musulman, je suis musulman pratiquant…*
>
> Harif, 32 ans

Il permet de réinvestir la réputation et le capital guerrier dans un autre sens, en promouvant sa religion et en incitant d'autres jeunes tentés par la délinquance à s'en écarter. Il active une diplomatie de la sortie, il ouvre vers une nouvelle dignité, l'accès à un réseau différent de soutiens et de sociabilités. Il accroit par ailleurs un sentiment de cohérence avec des valeurs suspendues ou reniées (celles de la sphère familiale notamment) et permet de reconvertir son capital local dans une nouvelle activité légale et plus ou moins acceptée par la famille. Comme tous les autres éléments examinés dans un cheminement hors de la délinquance, il charrie autant un lot de renforcements que de possibilités de mise en péril du travail de sortie effectué. C'est ce que l'on va aborder à travers l'étude d'un moment particulier du parcours de relations entre désistance et religiosité : la période d'incarcération.

II) La religion en prison : un rempart social et individuel au risque de basculer dans l'intégrisme

A) Accéder à un réseau pour se protéger des menaces extérieures

Il existe tout un pan de la description du temps carcéral où les enquêtés racontent leur rapport avec le phénomène religieux, qu'ils soient porteurs d'une croyance, qu'ils y aient trouvé l'occasion de l'approfondir ou qu'ils s'en soient distancés. Leur vécu peut aussi avoir été indirect, parce qu'ils étaient non croyants mais ont été exposés aux pratiques religieuses dans leur environnement carcéral. Le temps de prison apparait comme un épisode particulier dans la manière d'établir son rapport à sa religion ou son exposition à celle des autres. Il convient de rappeler qu'il s'agit d'un espace fermé, avec une promiscuité quotidienne et des enjeux d'appartenance, des confrontations, un besoin de s'intégrer pour assurer sa protection et tenir moralement tout au long de sa peine. C'est précisément le cas de Sam qui s'est identifié aux « barbus » de la prison pour éviter les conflits et bénéficier de la protection du groupe. Ouvertement, il déclare ne pas vraiment croire aux préceptes et aux pratiques adoptés en prison par ces acteurs. C'est principalement le besoin de protection qui l'a poussé à affirmer son appartenance religieuse durant son année d'incarcération :

> VB : Est-ce que vous avez pensé à vous investir dans la religion pendant un moment ? une association, qu'est-ce vous a aidé à consolider ce changement ?
>
> *Non, ça a été un phénomène de groupe…*
>
> VB : De quoi, il faut faire un minimum pour rester intégré ?
>
> *Oui après ce serait vous mentir de dire qu'il n'y avait pas une petite mention spirituelle, un petit côté où on n'y croit ou on n'y croit pas, j'y croyais un peu mais leur logique à eux, elle ne me convenait pas, je ne me reconnais pas dedans. Après une fois qu'on est avec eux, c'est comme vous avez dit, c'est comme trainer avec une bande de dealers, je suis barbu aussi, mais ensuite c'est un phénomène de groupe, parce que je n'avais même pas accès à la mosquée, il y avait du trafic de carte tout ça, mais je passais, alors qu'en fait je n'avais pas le droit d'y aller…*
>
> Sam, 36 ans

On saisit l'opportunité de se fondre dans le groupe pour assurer sa sécurité. Cette stratégie opportuniste n'est pourtant pas sans ambivalence : il y a bien une pointe spirituelle de croyance antérieure, réactivée durant le passage en prison. Comme souvent, les expériences, les motivations et les revirements ne restent pas binaires, mais en demi-teinte. Il n'empêche qu'après ce passage contraint par une intensification de sa foi, de ses pratiques, de ses signes visibles (il s'est fait barbu avec les barbus alors qu'il ne portait plus de barbe au moment de l'entretien), a succédé une période de retour au stade précédent de son engagement religieux. La réponse est sans équivoque :

> VB : Et au niveau religion, est-ce que vous avez continué à pratiquer un peu plus ?
>
> *Non.*
>
> Sam, 36 ans

Cette attitude corrobore une autre expérience d'approfondissement religieux lors de l'incarcération. C'est Quin qui décrit comment il était sur le point de se convertir durant son expérience carcérale : d'origine asiatique, il est marié à une femme de confession musulmane et c'est indirectement ce qui l'a peut-être rendu plus prudent dans son désir de finalement se convertir. Il a grandi dans une cité et a depuis son plus jeune âge été socialisé avec des personnes musulmanes. Sensible à cette dimension religieuse, alors qu'il doit assurer sa sécurité et garder la face dans un univers fermé et hostile, il voit la religion comme un moyen de protection, une étiquette qui lui permet d'être identifié et qui assure sa tranquillité. Il précise même en avoir joué, mais il indique clairement qu'à un moment ce n'était plus un jeu, qu'il voulait se convertir, jusqu'à ce qu'il se rende compte d'une transformation en lui qu'il trouvait négative. Il commençait à être envahi par un ressentiment qui se tournait dans son cas contre d'anciennes relations délinquantes. À fréquenter des personnes qui ont commis des homicides, il se voyait en faire de même. Grâce aux mises en garde de sa famille, il n'a pas franchi le pas et ne s'est pas laissé entrainer dans une lecture minoritaire mais instrumentalisée de l'Islam qui renforçait un discours d'opposition farouche à l'administration pénitentiaire et par extension à la société toute entière.

> *C'est un peu d'actualité, mais je me souviens quand j'étais à Poitiers, c'est un peu comme une case, d'un côté, il y a les manouches, de l'autre, il y a la population maghrébine ou africaine, de conviction musulmane, et on a tendance à aller, c'est les mêmes mécanismes que la mafia, un gamin qu'est pauvre on va subvenir à ses premiers besoins, je pense que quand on est fragile, on peut vite y aller, moi j'ai eu de la chance, ma femme d'origine algérienne connait l'Islam et ils me disent, ils me mettent en garde, 'fais attention, tu n'es pas obligé de suivre, tu es entre quatre murs, moi je connais l'Islam, fais attention', là j'ai commencé à me documenter, à demander à mes beaux-frères, que ça n'encourage pas à avoir la haine contre, l'administration pénitentiaire, moi j'en jouais, je ne voulais pas qu'ils me fassent chier, donc j'ai fait ce qu'ils me demandaient de faire, mais c'est vrai, j'ai vu des gamins qui arrivaient au mitard, à ce moment-là, ce n'était pas gratuit non plus, mais c'était démesuré, on sentait de la haine, contre l'administration pénitentiaire et quelque part par ricochet, vers la société, moi non, j'en jouais, ma femme, m'a mis en garde, c'est vrai qu'au début, j'avais tendance à me tourner vers l'Islam, je vais faire la prière, ce qui m'a fait réagir, c'est les premiers jours du ramadan, je faisais le jeune, et j'avais des idées noires, normalement pendant le ramadan, on doit se purifier physiquement et mentalement, moi j'avais envie de canner des gars, de me venger, parce qu'en plus, non mais ça allait loin, parce qu'on arrive en maison d'arrêt, c'est vraiment violent, on côtoie des assassins, c'est banalisé dans notre discours, et après, je me suis dit, je fais le jeûne normalement je me purifie, mais j'ai des idées noires, alors j'arrête, j'étais prêt au début à me convertir à l'Islam, chose que je n'ai pas faite, et je comprends qu'aujourd'hui ça…*
>
> Quin, 41 ans

On peut d'ailleurs nuancer l'idée que l'expérience et le recours à la religion sont une ressource protectrice : on voit un ancien détenu, devenu boxeur professionnel à la suite d'une préparation intense en prison poursuivie à l'extérieur décrire comment il a pu se passer de cette affiliation durant son temps d'incarcération.

La religion non, je suis dedans parce que mes parents sont dedans, mais sans en faire trop, ce qu'il faut faire, je ne veux pas écouter le premier barbu qui va venir me voir, qui va me dire, ci, ça… même en prison, j'en ai vu des gens qui m'ont dit ça, ils venaient me voir, je leur disais moi dehors je vais sortir, je vais aller en boite, je vais boire de l'alcool, comme ça au moins ils ne venaient pas me casser les pieds, je suis dans mon coin, je fais ma religion, ne viens pas me casser les pieds, fais ta religion, moi je fais ma religion, tranquille.

Sidi, 23 ans

Les expériences sont loin d'être monolithiques, mais on peut supposer que pour ceux qui manquent du capital physique et guerrier qui structure les rapports en prison, la pratique religieuse offre —par l'affiliation à un groupe — une certaine protection. Il arrive que le temps en prison soit l'occasion d'une suite de déceptions et de distanciations par rapport à la croyance et à sa finalité. À tel point qu'un des enquêtés, enfant de chœur dans son enfance se déclare désormais athée. C'est ce que rapporte Frank qui a fini par épuiser son élan pour la pratique religieuse chrétienne : poussé par sa mère durant l'enfance, il a maintenu son engagement à travers les prières jusqu'à ce que l'accumulation de mauvaises passes — y compris le temps en prison — contribue à remettre en question son investissement et sa croyance. Si la religion a pu être une aide, elle n'a jamais rempli le rôle protecteur et communautaire des autres expériences carcérales recueillies.

… oui c'est bien j'ai beaucoup prié, j'ai beaucoup truc, mais comme beaucoup concrètement, ça mène à quoi ? tu te dis ça, pourtant il m'arrive beaucoup de merdes, c'est sûr il y a pire à côté, ça c'est sûr et certain mais voilà, dans mon cas, il arrive beaucoup, il ne m'est jamais arrivé rien de super bien dans la vie, donc je me dis ouais c'est bien de prier, c'est bien de prier, mais voilà au fur et à mesure, j'ai lâché, voilà, maintenant bah on va dire que je suis athée, je respecte les religions tout ça, ceux qui pratiquent, je respecte bien, mais bon voilà moi sans plus.

Frank, 21 ans

Comme d'autres éléments étudiés (famille, amis, *hobby*…) la religion a pu servir de ressource à un moment donné et dans un contexte particulier pour s'adapter aux risques relatifs à la sécurité, à l'identité et à l'appartenance qui se présentent en prison. La religion peut fournir un appui individuel, un rempart intérieur face aux difficultés psychologiques — le manque, la solitude, le stress, la dépression — qui frappent certains détenus durant leur détention.

B) S'appuyer sur la foi pour surmonter la dureté de l'incarcération

À travers le cas de Davi qui a trouvé un peu de paix en prison, une forme de soutien moral, une routine qui structure la journée, il apparait que la relation verticale à une entité divine peut servir de ressource pour affronter les conditions d'isolement. C'est un moyen individuel de soutenir son univers mental, de garder le moral, d'assumer plusieurs privations, de résister en son for intérieur aux multiples dégradations émotionnelles de la prison.

Voilà, pour te dire, je pratiquais tous les jours pendant presque quatre ans la religion, je faisais la prière tous les jours, là à l'heure actuelle, depuis que j'ai remis les pieds dehors, j'ai tout délaissé, j'ai tout délaissé…

VB : Donc en prison c'était devenu quelque chose de structurant ?

Voilà, après je ne sais pas si c'est dans mon rythme de vie, qui a fait que ça soit l'activité ou une sorte de rituel, pour que ça serve de structure au sein de la journée, voilà, parce que là, à l'heure actuelle, je suis dehors, il y a du soleil je vais profiter, je peux être embarqué par tout et rien, ce n'est pas forcément… je me dis ah je n'ai pas prié aujourd'hui, mais je n'ai pas…

Yannick, 24 ans

Euh en prison à un moment je me suis investi dans la religion, je priais tous les jours, chaque, à onze heures je faisais mes prières … ça fait un peu de bien je dirais mais sinon, non, ça n'a rien, ça n'a pas fait grand-chose, à part pour moi-même peut-être que ça m'a apaisé un peu je dirais mais sinon…

Davi, 22 ans

Ah si, en prison, ça m'a soutenu beaucoup, mais la religion bien sûr, tu te raccroches à Dieu, tu vois, tu te raccroches à Dieu…

Adam, 31 ans

Dans un environnement où le masque de l'hyper-masculinité pousse à refouler en soi l'expression de ses affects, à taire ses espoirs et sa détresse, le rapport intime à une forme de transcendance peut constituer une sorte d'exutoire temporaire. On s'attache les services d'un confident divin pour souscrire au code viril qui gouverne implicitement les relations au sein de la prison : ne pas parler de ses affects, ne pas montrer ses faiblesses. Á travers le récit indirect de l'expérience du codétenu de Garance, on constate la condamnation de cette pratique consistant à demander de l'aide et à chercher un refuge dans la foi : elle est décriée comme une faiblesse.

Moi je ne pleurniche pas mais quand j'entends ah ouais grand Dieu, c'est quoi, aide-moi, hé moi j'étais avec un codétenu le soir je l'entendais prier, 'seigneur s'il te plait, fais-moi sortir' … va te faire enculer mon pote, il faut assumer jusqu'au bout… ça c'est des trucs …

Garance, 22 ans

Plus loin dans le récit de Garance, on retrouve une des catégories mise au jour par Khosrokhavar (2016) dans son étude sur la situation des prisons en France. Après avoir souligné le pourcentage important de personnes de confession musulmane incarcérées — entre 40 et 60% selon lui dans certaines prisons à proximité des grands ensembles urbains — il distingue trois catégories de pratiquants de la foi musulmane en prison : ceux qui se rapprochent d'un Islam éthique, incompatible avec la commission d'acte de délinquance ; ceux qui, malgré leur contradiction, concilient un décalage entre l'Islam et certaines pratiques immorales ; et enfin ceux qui s'appuient sur une lecture intégriste de la religion pour valider une réaction violente à tout ce qui s'oppose à cette croyance. À ce titre, la posture de Garance, qui se déclare

catholique mais pas en concordance avec les comportements que cela implique correspondrait au deuxième profil décrit par Khosrokhavar :

> *… là-bas, il n'y a personne qui va te … tu te fais toi-même, on ne donne pas de … je ne sais, il y en a qui voit les imams, les prêtres peut-être tout ça, ces gens-là, ils peuvent te raisonner, moi je n'ai pas voulu les voir. Moi je suis catholique, ma mère est Italienne, mon père est Martiniquais d'origine, moi je suis croyant, j'ai été baptisé, première communion, confession, profession de foi, confirmation, c'est moi j'ai tout voulu tout faire tout seul, pour moi je suis un vrai croyant. Mais je ne suis pas pratiquant et pour moi c'était malsain de voir un prêtre là-bas, ça veut dire aujourd'hui je parle au prêtre et demain je vais descendre en promenade et on va se battre, on va foutre la merde, demain je vais insulter un surveillant non, et même ça veut dire quoi, on va prier je vais demander à Dieu qu'il m'aide, non. Moi je ne suis pas comme ça, c'est vrai, je ne suis pas comme ça.*
>
> Garance, 22 ans

Indirectement, Garance liste les possibilités de soutien qui existent en prison mais auxquelles il refuse de recourir. Cela reste un milieu rude et individualiste auquel il faut prouver qu'on peut résister, sans aide. Le contact avec les professionnels du culte est possible mais serait une faiblesse. Par ailleurs, dans ce même souci de cohérence que les pratiquants d'un Islam éthique selon Farhad Khosrokhavar, Garance trouve illogique de solliciter ces soutiens tout en continuant le reste du temps des actes violents. Cela lui paraît impossible de maintenir une attitude d'opposition qui conforte son implication dans la sphère déviante et de se percevoir comme croyant. Il s'interdit ainsi, au cours de son passage en prison, l'accès à une ressource qui permettrait de faire face au temps de solitude qui affecte le moral et nourrit la dépression et certaines idées noires :

> *… tu vois, bon, il y a beaucoup de gens qui se suicident en prison, ou qui font des tentatives etc, moi ça ne m'est jamais passé par la tête pourquoi ? parce que déjà je me suis dit tu vois que c'est interdit par rapport à la religion, donc ce n'était pas possible, même s'il t'arrive mille trucs, que tu as les genoux à terre, bah t'es obligé de supporter, en fait ça m'a aidé à avoir de la force pour tenir, non pas de la force par rapport à la prière de tous les jours mais par rapport à ça, alors c'est compliqué à expliquer, mais tu vois, alors je ne dis pas que ça existe ou pas, personne peut dire Dieu existe etc, mais le fait d'avoir le doute, déjà ça te met dans une position, bah quoi qu'il arrive, il faut que je sois fort, enfin moi je l'ai ressenti comme ça.*
>
> Ed, 38 ans

Joan, chrétien pratiquant depuis son plus jeune âge explique combien il a pu compter sur sa foi pour tenir durant son passage en prison. Une pratique qu'il conserve au dehors et qui entretient une certaine quiétude pour son avenir et le devenir de ses proches.

> VB : Ça aussi, ça vous a apporté quelque chose durant la période, par exemple de prison ?
>
> *Bien sûr, c'est énorme, c'est énorme, c'est même un grand courage, le soir, quand tu es tout seul, tu pries, c'est énorme, la force que ça te donne pour tenir, c'est énorme.*

Joan, 22 ans

Ed a puisé dans l'interdit religieux la force de ne jamais céder au désespoir, cela lui servait à évincer la question du suicide, il n'est ainsi jamais passé à l'acte, il s'interdisait même de l'envisager. Malgré un début de peine très difficile, un jugement qu'il considérait injuste et une opposition farouche à l'administration pénitentiaire, c'est la foi — l'éventualité qu'existe une force supérieure — qui lui a permis de surmonter les difficultés psychologiques de son incarcération. Ce tableau contrasté des effets de la religion durant le temps de prison, entre moyen de protection extérieur et risque d'enfermement dans le communautarisme, comporte une dimension d'intériorité importante, elle-même à mettre en perspective avec un glissement possible dénoncé par plusieurs anciens détenus. Lorsque la croyance intérieure se fixe sur une lecture intégriste du culte — les écritures sont considérées comme primordiales, immuables, sacrées et devant s'imposer au présent — et qu'elle rencontre une légitimation de la violence pour s'imposer, la foi cesse d'être un rempart intérieur et se mue en une tentative d'imposition.

C) Les risques d'une vision intégriste de la foi

C'est le basculement qu'identifie Khosrokhavar dans sa description du processus de radicalisation : il résulte selon lui de l'acceptation d'un substrat rigoriste de la religion, se combinant à une légitimation de la violence imposée à autrui. Une majorité des enquêtés manifestaient d'ailleurs d'emblée le souci de se distancer de cet épouvantail institutionnel et social. Dès les premières évocations de la question de la religion, ils reconnaissaient un sujet miné et tentaient de se démarquer. Plusieurs extraits en attestent :

C'est d'actualité…

Quin, 41 ans

… je mène ma religion tranquille… je n'écoute pas les barbus

Sidi, 23 ans

… leur logique ne me convenait pas…

Sam, 36 ans

… tu vois, mon père aussi, dans ma famille, ils ne sont pas radicalistes, bien au contraire…

Morad, 24 ans

… je suis né musulman et je vais mourir musulman j'espère, j'ai mes convictions, j'ai ma religion mais après je ne suis pas un extrémiste, voilà quoi je fais ma religion pour moi et j'évite justement … après moi je ne compte pas me retrouver en Syrie, tu vois ce que je veux dire ?

Harif, 32 ans

Ici encore, dès les premières mentions de sa foi et de sa manière de la vivre Harif se détache de cette minorité convaincue par un Islam radical et prête à recourir à la violence. Plusieurs enquêtés se savent ciblés par le traitement institutionnel depuis les attentats et ce que certains ont identifié comme des signes de « radicalisation » : port de la barbe, pratique rigoureuse, refus de serrer la main aux femmes… Les enquêtés ont adopté une distanciation dans leur discours comme dans leur comportement avec ce repoussoir, faute de quoi le contrôle déjà considérable exercé sur eux ne pourrait que s'intensifier. Il est donc concevable que plusieurs enquêtés aient minoré — voire passé sous silence — la manière dont ils ont vécu et continuent de vivre leur expérience de la religiosité au cours de leur trajectoire de désistance. Plusieurs ont cependant fait état de la manière dont ils ont été approchés et incités à s'investir dans la pratique et la connaissance de l'Islam.

Sidi a dû repousser des volontés prosélytes, Quin s'est presque converti, Sam est rentré dans le rang sans plus y croire ou encore Denis s'est mis à faire la prière avec son codétenu… Florian est un autre enquêté athée qui a été exposé à ces incitations :

> *Non jamais, pour moi la religion, c'est non, justement j'avais de bonnes discussions animées, parce qu'ils sont pour la plupart musulmans, là-bas, c'est religieux, mais comme j'ai dit, tu fais le ramadan la journée, mais la nuit tu vends du crack, c'est pas cohérent, si tu fais un truc, c'est jusqu'au bout, à fond, donc, moi si je me mettais dans une religion, j'essaierai de me tenir à beaucoup de trucs, je ne sais pas faire la prière et puis vendre de la came, ou aller me battre, non, moi religion, peut-être quoi, bouddhiste, ce qui ferait chier le moins de personnes, et encore, pour moi ça rapporte plus de problèmes que ça n'en résout, donc non, jamais attiré par la religion de base et la prison, ça ne m'a pas du tout, enfin, il y en a deux ou trois qui ont tenté mais je leur disais, 'mais si ça devrait t'intéresser,' 'non ça ne m'intéresse pas', déjà, je n'ai pas lu, la Bible, ce n'est pas pour lire le Coran, j'ai tellement d'autres trucs en tête, j'ai la tête fournie, farcie, entre le travail, l'organisation de fête, ma femme, enfin, je n'ai pas le temps…*
>
> Florian, 31 ans

Il a de ses propres dires pu purger sa peine sans s'investir davantage dans une pratique religieuse. C'est la même incohérence entre les vertus prêchées par l'Islam et une vie dans l'illicite qui a d'ailleurs fini de l'immuniser face à un tel discours. Il a quand même été possible de recueillir des témoignages qui font état d'une autre intensité prosélyte à travers notamment deux parcours d'enquêtés plus âgés qui ont une expérience extensive du temps en prison. Ils ont tous deux écopé de peines de plusieurs années, ils ont tous deux fréquenté différents établissements pénitentiaires de niveau de sécurité élevé et remarquent une recrudescence d'une version minoritaire mais envahissante de la religion en prison.

> *…parce qu'ils me l'ont bien fait ressentir, et trop ressentir et que j'en ai souffert en prison, heureusement que j'ai les bras comme ça et que je castagne parce que j'ai eu que des problèmes avec ça, à prendre des positions claires contre des islamistes, et donc aller au charbon, être emmerdé par la musique du mec, ouais mais c'est le Coran, hé poto je m'en bats les couilles du Coran, je veux juste dormir, et ça, si tu ne joues pas des bras, tu te fais manger,*

à être obligé, aller dans les douches à poil, parce que moi je me douche à poil parce que c'est comme ça, alors que tous ces mecs-là, ils se douchent en caleçon donc tu ne peux plus te doucher à poil parce que c'est du manque de respect, donc tous ces trucs-là j'ai vu les évolutions de prison qui n'existaient pas, elles ressortent aujourd'hui, nos prisons, on les a perdues, ça fait très longtemps qu'on le dit, eux, ils ont l'air de s'en rendre compte aujourd'hui qu'ils ont des problèmes de terrorisme, nous ça fait dix ans, quinze ans qu'on le dit, ça n'intéressait personne…

Christophe, 47 ans

Tandis que dans le récit de Christophe il s'agit plutôt d'une imposition tournée vers les codétenus — musulmans comme non musulmans — ici Arbi décrit comment la prison de haute sécurité dans laquelle il se trouvait abritait des détenus islamistes qui projetaient depuis la prison des attaques tournées contre la société en général.

C'est en prison qu'on prépare la sortie, parce qu'après ça fait des Merah, ça fait des machins comme ça, en prison ils ne s'en sont pas sortis, ils ne sont pas sortis de la merde avec ces histoires-là, moi je l'ai dit à ma CPIP, il n'y avait pas tout ça, moi je parle d'il y a cinq ans, il n'y avait pas de Merah mais je parlais déjà des histoires, parce que j'entendais des histoires en prison, des gens qui veulent faire ci, qui veulent faire ça … c'est carrément le RAID [le groupe de Recherche Assistance Intervention Dissuasion de la police nationale] je n'ai jamais vu ça, de toute ma vie en prison, le RAID qui vient en prison, parce que d'habitude, ils viennent, ils peuvent rentrer, quand il y a de grosses interventions, mais là c'était pour deux personnes, six heures du matin, ils cherchaient un téléphone, pour avoir des connexions, parce qu'ils ont entendu qu'il y avait des connexions… dans ces années-là, c'était pas encore vraiment chaud avec ces histoires, il n'y avait pas encore une grosse ampleur, il faisait déjà partie de ce milieu-là, il commençait à grandir ce truc-là, je l'ai vu, je l'ai un peu senti, cette métamorphose de la prison avec cet islamisme qui s'est intégré…

Arbi, 54 ans

La religion peut constituer une ressource pour accéder à de nouvelles relations ou surmonter des épreuves personnelles et notamment les conditions rudes de l'emprisonnement. Elle permet aussi de se prémunir contre le risque pour sa sécurité à ne pas s'affilier à un groupe dans un milieu contraint qui fonctionne souvent sur une base de solidarités communautaires. Cependant, elle porte en elle, durant le temps d'incarcération un double risque : d'abord celui d'être identifié comme « radicalisé » et d'être l'objet de davantage de contrôle par les services pénitentiaires. L'autre risque est d'enclencher une dynamique d'endoctrinement extrême justifiant l'usage de la violence dite de « radicalisation ». Ce processus se glisse dans les interstices mêmes du fonctionnement informel de la prison et peut dégénérer jusqu'à voir des détenus fomenter des projets terroristes depuis l'intérieur des murs de l'établissement pénitentiaire. Ces ponts entre délinquance et terrorisme demeurent tout de même un cas extrême, rarement évoqué dans les récits d'anciens contrevenants ici recueillis. Ils ne sont rapportés que de manière incidente et concernent seulement trois d'entre eux : Quin qui a constaté cet appel et la possible conversion d'une haine contre le système en général, appuyée sur une lecture rigoriste de la religion en une volonté de

violence politique ; Christophe qui a résisté aux brimades sur fond d'imposition religieuse et Arbi qui a vu des velléités djihadistes se développer au sein même des prisons.

Denis, élevé dans le culte chrétien par sa mère s'est lui aussi sensibilisé à l'Islam par les fréquentations de son quartier mais c'est surtout la capacité d'endurer la peine et la quiétude qui se dégageaient de certains croyants en prison alors qu'ils avaient à purger de longues peines qui l'ont incité à s'investir davantage dans cette religion. Avec le soutien d'un codétenu il s'est mis à suivre le rythme des prières et à pratiquer le ramadan sans toutefois jamais aller jusqu'à se convertir. C'est plutôt le soutien moral et psychologique de la pratique qui cadre le temps, les valeurs et les aspirations qui l'ont convaincu. La religion lui a permis de tenir durant son temps d'incarcération.

> *Non, c'était vraiment, il ne faut pas écouter les gens, les gens ils vont en prison, ils se radicalisent, mais je parle de ça à côté, les personnes ne se radicalisent pas en prison, en prison, ils prennent de la haine, mais ils ne se radicalisent pas en prison, ils ont juste plus de haine, ils ont juste plus de haine à la sortie, pour certains et après ils se font tirer par des sectes un peu, qui veulent utiliser ça, voilà, non en prison, justement il y a de bonnes personnes qui vont t'aider à garder la force, ils ne vont pas te dire, ouais tu vas sortir tu vas faire ci, ça… écoute ta famille, tes trucs, c'est important, ta famille, c'est ça que tu vas entendre en prison, c'est pas… 'ouais il faut faire péter ça'… après il y en a qui, eux-mêmes, étaient dehors, rentrent en prison et se radicalisent tout seul, ils rentrent dans un concept, ils se disent… 'non, c'est ça, je vais sortir… je vais sortir avec les armes'.*
>
> Denis, 32 ans

Comme dans le regard de Quin, ce n'est pas l'investissement religieux en soi, mais plutôt l'accumulation de frustrations et de rancœurs, démultipliée lors du rude passage en prison qui favorise le basculement de quelques rares cas vers la violence religieuse intégriste. Certains seraient utilisés par des sectes, d'autres prendraient même les devants en toute autonomie, sans aucun processus d'affiliation particulier. Dans le parcours de Denis on voit ce schéma se présenter : il n'a pas subi de pression à s'investir religieusement dans l'Islam. Il n'a pas approfondi sa pratique religieuse une fois à l'extérieur. Celle-ci, dit-il, lui a en revanche servi de pilier pour endurer sa vie en prison et en sortir meilleur une fois sa peine purgée. Cette base morale l'a suivi après la prison et l'aide à résister à certaines tentations comme celle d'un retour à l'usage de stupéfiants, aux pratiques illicites qui permettent de produire rapidement de l'argent ou bien à la multiplication des aventures qui mettent en péril sa relation avec sa compagne.

III) Changer ses modèles de représentations et de comportements

A) Déconstruire les croyances de l'illicite : investir grâce à l'argent de la délinquance ?

… je n'ai jamais été influencé par la religion… c'est juste l'argent qui peut m'influencer.

Jérôme, 28 ans

… comme souvent dans mon comportement je me demande si je crois en quelque chose, puisque je fais des choses contradictoires, je suis prêt à délaisser l'amour de ma famille, l'amour des personnes qui en éprouvent pour moi, pour un seul but, monétaire et vraiment égoïste, c'est pas pour le coup pour bâtir un projet à la clé, c'est vraiment égoïste, après je me dis que je peux avoir ce fond, je me demande forcément si je crois en Dieu, ça m'arrive souvent de me poser la question…

Yannick, 24 ans

Comme durant la période de prison où elle a stabilisé l'état émotionnel et a permis de trouver des ressources pour traverser les épreuves que l'univers carcéral réserve, la sphère religieuse permet, à l'extérieur, de saper les fondements cognitifs de certaines croyances structurantes de l'univers délinquant. Si on reprend la typologie construite par Mauger (2006) dans son étude des trois principaux courants qui caractérisent l'évolution de la déviance de la jeunesse populaire, la valeur structurante des bandes réside dans la mobilisation du capital guerrier et d'une forme de virilité en lien avec une culture ouvrière en pleine mutation ; un deuxième courant est celui de la bohème populaire qui résiste au déterminisme social par une production culturelle, et enfin le milieu de la délinquance et du banditisme se structure autour du culte de l'argent. C'est ce paradigme puissant que la grille de lecture religieuse contribue progressivement à dévaluer.

Ce processus passe pour certains par une transposition de l'opposition classique qui cimente le fait religieux, entre sacré et profane (Durkheim, 1912). Ces deux catégories vont s'étendre et toucher d'abord les moyens d'obtenir les choses, puis les choses elles-mêmes ainsi obtenues. L'argent dans son rôle d'intermédiaire principal dans l'accès aux objectifs de vie, mais également dans la manière de se représenter son statut, va perdre de sa superbe et de sa centralité. D'autres valeurs vont apparaitre et permettre de réévaluer sa situation et de revaloriser son identité. En complément d'autres influences qui s'accumulent et renforcent la dévalorisation du seul intérêt personnel (la souffrance de la famille, la distance des amis qui restent en dehors de la délinquance…) la religion peut contribuer à exercer ce pouvoir de démonétisation de l'argent. Comme dans l'extrait ci-dessous, en rapprochant les individus de leur famille de base, ces influences renforcent la prise de conscience de la souffrance partagée par leur famille lorsqu'ils sont surveillés et condamnés par le système pénal. Ils réalisent aussi plus facilement que leur comportement stigmatise

l'ensemble de leur famille dans leur environnement proche, dans le regard du voisinage mais aussi dans celui des institutions.

> *… j'ai pris 18 mois ferme, après avec l'âge, j'ai grandi, j'ai 20 ans maintenant, j'ai le bracelet électronique, j'ai vu que tout ça ne servait à rien, parce qu'en travaillant je vais gagner plus et c'est de l'argent comme on dit chez nous de l'argent halal, c'est de l'argent propre, ça veut dire, j'ai remarqué, même avec l'argent sale, j'achète un truc, le lendemain il est mort. C'est pour ça, je me moralise le cerveau, je me dis ouais en fait ça ne sert à rien tout ça, je souffre moi-même, je fais souffrir ma famille, mes amis, donc pourquoi tout ça ?*
>
> Abder, 20 ans

L'enquêté développe une sorte de vision pessimiste sur le devenir des gains illégaux. Les fruits d'un vol seront condamnés par le sort : ils ne vont pas durer. De même, il n'imagine pas fournir un soutien à sa mère avec ce genre d'argent, il préfère désormais aller travailler pour constituer cet apport. C'est la même appréhension qui transparait dans le discours de Riyad : il ne se voit pas accumuler un capital avec de l'argent produit par ces méthodes désormais condamnables. Surtout, il aurait des *a priori* contre l'idée de faire vivre sa famille dans un lieu financé par cet argent « sale ». Il conclut à la fin par l'effet répété des prières qui commencent à ancrer cette nouvelle échelle de valeurs. Tout comme la vision religieuse permet d'entamer ces changements cognitifs, elle sert également par son caractère cadrant et routinier à entériner ces modifications de représentations. Elle désamorce en cela une illusion qui maintient nombre de contrevenants dans l'illicite : l'idée de convertir leur gain en une réussite personnelle et familiale.

> *De toute façon pour moi la religion ça a toujours été un truc dans la vie, ça veut dire après avec le temps on voit que… tu te dis… tu as de l'argent et en fait on voit nos… c'est quand on a des problèmes, c'est là qu'on se remet en question, quand on a pas de problème, on peut pas, on se remet pas en question, c'est que quand on a des problèmes, après c'est là, tu te dis, ouais mais c'est parce que j'ai de l'argent sale et tout, je vais faire quoi avec, ça ne m'intéresse même pas, je ne vais pas construire une maison avec, ma famille elle va vivre dedans, on commence à avoir une conscience, une morale, tu commences à être dans la prière à fond…*
>
> Riyad, 22 ans

B) Apaiser ses frustrations, diminuer les tentations et fournir un modèle de comportement

Une autre dimension de l'investissement religieux le rend propice à remettre en cause l'implication dans la délinquance, c'est l'aspiration à la quiétude, le fait de pouvoir jouir d'une certaine paix intérieure. Un tel objectif tranche avec la routine trépidante et stressante des pratiques dans l'illicite qui amène à être constamment aux aguets, à ne faire confiance à personne et souvent à développer une mentalité hyper individualiste. On entend chez Harif l'injonction d'inverser ces valeurs.

> *Ben ta religion elle te dit de ne faire que du bien autour de toi, d'éviter de faire du mal, quand tu lis des livres sur la religion et qu'ils te touchent et que tu ressens le truc, bien sûr, vraiment, j'ai envie de vous dire, c'est même une grosse partie peut-être de mon changement, apprendre*

à me poser, à ne pas faire, voilà, c'est que du bonheur en vérité, après moi je ne compte pas me retrouver en Syrie, tu vois ce que je veux dire ? … j'ai envie de vous dire, plus le temps avance plus t'as envie d'être en paix avec toi-même, après la religion musulmane, contrairement à ce que beaucoup de gens pensent ça apaise, ça ne peut te faire que du bien, personnellement si je pratiquais tout ce qu'il y a dans le Coran, peut-être que je n'aurai même pas connu tout ce monde-là.

Harif, 32 ans

C'est un autre niveau où le contact et la diffusion du contenu religieux s'avère soutenir un processus de désistance. L'exposition à la religion présente au moins deux avantages identifiés dans le discours des enquêtés et retrouvés dans d'autres recherches sur les liens entre religiosité et désistance. Tout d'abord, la religion offre un sentiment d'apaisement général, elle détourne des quêtes propres au mode de vie orchestré autour de l'illicite. Plusieurs récits rapportent une distanciation appuyée sur le renforcement de la sphère religieuse. Cette dernière contribue à une prise de recul sur le goût du risque qui animait certains auteurs d'actes de délinquance. Désormais, ils distinguent le mal qu'ils font aux autres, à leur famille et pour certains à eux-mêmes. Un processus que renforcent la conscience et la morale religieuse. L'introspection et la réflexion stimulées par la foi permet en outre de cultiver une paix intérieure qui s'associe à une plus grande renonciation à la violence. De nombreux extraits traduisent une capacité à relativiser dans l'espoir de s'en remettre à Dieu, que certaines priorités — auparavant vitales — n'apparaissent plus comme primordiales. Ainsi de la culture du capital guerrier, de la recherche du respect, ou encore de l'affirmation de son statut à travers le montant d'argent récolté. Il y a une tendance à diminuer l'angoisse existentielle et l'urgence de profiter ici et maintenant. On le discerne dans l'expérience de Davi pour qui le seul effet notoire de son implication dans le christianisme consiste à lui procurer une forme d'apaisement.

De personnel euh, ça fait du bien, ça fait un peu de bien je dirais mais sinon, non, ça n'a rien, ça n'a pas fait grand-chose, à part pour moi-même peut-être que ça m'a apaisé un peu…

Davi, 22 ans

Par extension, c'est aussi vers les proches que le souci de trouver cette paix et cette sécurité va se déplacer. C'est le cas pour Joan qui dit pratiquer sa religion dans ce but. La transcendance lui permet de se représenter une sorte de protecteur bienveillant de ses proches, une sorte de protection tutélaire qui l'apaise, à l'opposé de l'individualisme et de l'anxiété qui sont le lot commun du mode de vie délinquant.

Ça m'arrive de passer dans une église, mettre quelques bougies, faire ma prière. Ça me soulage un peu, ça fait du bien.

VB : Dans quelle mesure, pourquoi ça vous soulage ?

Parce qu'on prie, on parle, on dit ce qu'on fait, je remercie, la journée que j'ai passée, les moments que j'ai passés avec des proches, je demande du bien pour mes proches, les protéger, maintenant je suis rassuré quand je marche, je sais qui veille sur eux.

Joan, 21 ans

Par ailleurs, prise dans son ensemble — son volet moral qui favorise la rédemption, son opportunité identitaire, les ressources discursives et sociales qu'elle distribue — l'option religieuse propose une voie tracée et directement accessible pour se substituer aux anciens schèmes de comportement. En prison, de larges séquences étaient disponibles pour s'investir dans les cadres rythmés par la religion ; à l'extérieur, faute de travail et de famille nucléaire à constituer, le croyant peut y trouver un nœud de sociabilités, une dignité nouvelle dans la piété et l'encouragement des autres à s'orienter vers le « droit chemin ». La religion à l'extérieur de la prison fournit aussi une routine par la fréquentation de lieux, de moments et de personnes qui recomposent sa trajectoire sur une pente désistante (Flynn, 2011). Pour Giordano (2008), le vecteur religieux offre un véritable manuel, une sorte de guide pour signifier aux autres son changement de cap et d'orientation :

Ainsi la religion peut être perçue, non seulement comme une source de contrôle externe sur la conduite individuelle, mais aussi comme un catalyseur pour de nouvelles définitions de la situation et en tant que schéma cognitif indiquant comment procéder en tant qu'individu qui a changé[51] .

Une dimension que l'on retrouve dans l'extrait de l'entretien avec Morad. Il précise comment pour lui, l'application de sa foi, qu'il envisage comme indubitable au bout d'un moment, plus qu'une doctrine ou une vision morale éthérée va venir conditionner ses actes et ses modes de faire au quotidien. C'est l'occasion d'une sincère rupture. Cela change sa manière d'agir, d'entrer en relation avec les autres, de se percevoir et au final la racine même de la définition de soi.

> *Enfin, si, après, je me suis dit un jour ou l'autre, je finirai par pratiquer, faire la prière, me soumettre à Dieu, prier c'est quoi, c'est juste se soumettre à Dieu, sans plus, après, c'est quoi, la vraie foi, c'est à l'intérieur de ton cœur, c'est ce que tu en fais tous les jours, tu vois ce que je veux dire, quand tu vis tous les jours, ça veut dire, ce que tu fais, quand tu te lèves le matin quand tu croises des gens, c'est tes actes, c'est ça la réelle religion, c'est ça que tu apprends, c'est toi-même…*
>
> Morad, 24 ans

Le ressort religieux lui offre aussi des signes ostentatoires pour ancrer symboliquement ces transformations (changements physique, vestimentaire, d'*hexis* corporelle, de vocabulaire, de registre langagier…) tout un ensemble de marqueurs qui s'associent pour rendre performatives les volontés de changement alors même que l'environnement proche, certaines fréquentations et le statut professionnel et/ou

[51] Giordano, (2008, 3) *Thus, religion can be viewed, not only as a source of external control over individual conduct, but as a catalyst for new definitions of the situation and as a cognitive blueprint for how one is to proceed as a changed individual.*

marital du désistant n'ont pas encore varié. Des indices de mutations qui peuvent ainsi servir pour un temps de moyens utiles à surmonter certaines contradictions.

C) Une ressource pour résoudre plusieurs contradictions

L'une des premières réside peut-être dans le besoin de reconnecter l'ancienne identité avec la nouvelle qu'il faut façonner hors de la délinquance. La rhétorique du pardon, au cœur des dogmes des trois monothéismes — de l'Islam tout particulièrement avec le retour dans la cellule familiale qu'il favorise — se prêterait ainsi à assurer ce moment de transition. En attendant un changement plus profond à long terme, dans l'intervalle entre le moment où s'accompliront des avancées professionnelles, un changement de réseau de sociabilité, une décohabitation d'avec les parents, un déménagement vers un autre quartier ou une autre ville, la pratique religieuse remplit le rôle de signal. Comme l'exprime Giordano (2008) c'est encore son immédiate disponibilité face à d'autres voies largement bouchées qui fait de la religion un choix temporaire de premier plan :

De plus, comme noté précédemment, le paysage actuel de la désistance est aussi probablement influencé par le cumul du déclin du mariage, de la baisse de la stabilité des unions maritales, du manque de possibilités pour les moins diplômés ou formés d'occuper un emploi épanouissant, et par l'effet marginalisant de l'addiction à la drogue… les contrevenants actuels sont peut-être plus susceptibles d'essayer de « se débrouiller par eux-mêmes » de diverses manières qu'ils perçoivent comme objectivement et subjectivement ouvertes. Pour certains, se rapprocher de Dieu, apparait comme une de ses voies[52] .

Dans cette optique, l'adoption d'un schéma religieux peut permettre de résoudre au moins trois contradictions qui minent les premières volontés de sortir de l'investissement dans la délinquance : d'une part imprimer le changement alors que l'on dispose de très peu de ressources accessibles au départ pour en témoigner. Par ailleurs, devoir l'entamer alors qu'on doit aussi continuer de côtoyer les mêmes espaces et les mêmes groupes de personnes qui y sont toujours impliqués (voir le concept de diplomatie de la sortie). Enfin, ne pas perdre la face en dénigrant complètement ce qui faisait auparavant une part importante de ses comportements et donc de sa personnalité.

---

[52] Giordano, (2008, 7) *In addition, as we have noted previously, the contemporary landscape of desistance is also likely influenced by the aggregate declines in marriage, decreased stability of marital unions, lack of opportunity for those with little education/training to obtain meaningful employment, and the marginalizing effect of heavy drug use … contemporary offenders maybe more likely to attempt to 'pull themselves up by their own bootstraps' in a variety of ways that they perceive to be objectively and subjectively available. For some, becoming "closer to God", appears to be one of these ways.*

En outre, l'investissement dans la religion permet deux continuités : une réactivation des traditions familiales et culturelles tout en adoptant une lecture républicaine de la pratique de sa religion. On en trouve un exemple ici avec Adam qui a clairement réintroduit l'exigence laïque de la dichotomie sphère publique/ sphère privée.

> *C'est la version de la religion d'un bon Catholique, d'un bon Chrétien et d'un bon Juif, donc c'est quoi faire sa religion, la religion c'est pour soi, ce n'est pas pour toi, si je fais ma religion ce n'est pas pour toi, ce n'est pas pour l'autre, c'est pour moi. Moi si demain j'ai envie d'aller au paradis parce que moi je crois au paradis, c'est pour moi, tu comprends, ce n'est pas pour eux, donc demain si je fais des bonnes actions, je ne les dis pas, puisque ça ne regarde que moi et Dieu, et si demain je fais une mauvaise action, je ne le dis pas, parce que ça ne regarde que moi et Dieu.*
>
> Adam, 31 ans

La religion permet de développer une autre forme de résistance à la disqualification qui a pu motiver l'implication dans la délinquance. Après s'être opposé aux institutions officielles comme l'école ou l'emploi, dont on a rapidement été exclu, après s'être réfugié dans les codes et les registres de la rue, il reste la possibilité d'essayer de développer — là encore à rebours des autres institutions — son implication dans sa communauté. Mounir évoque ainsi comment une de ses sœurs a développé sa propre école pour éviter de se confronter au modèle républicain.

> *J'ai ma plus grande sœur qui a un master deux en biochimie, après elle a été instit, après là c'est compliqué, elle a ouvert une école privée, enfin avec des copines, parce que ma sœur porte le voile, elle ne peut pas être instit, donc ils ont ouvert une école privée à [ville populaire de la banlieue parisienne], une école privée musulmane, ça marche, très bien, ils sont full, il y a la maternelle et la primaire, pour l'instant ça marche pour elles, c'est trois ou quatre meufs…*
>
> Mounir, 32 ans

Vivre sa religion sans tomber dans le stigmate religieux du « terrorisme » ou de « l'intégriste » oblige à développer une posture précaire. C'est quelque chose qui est très présent à l'esprit des personnes musulmanes, elles mettent souvent à distance ces deux catégories repoussantes. Il faut concilier plusieurs contradictions, comme pour sa sœur qui veut continuer à enseigner tout en portant le voile.

*

Au final, pour qui veut s'essayer au changement, la religion permet, du moins pour un temps, de poursuivre ce projet sans changer de territoire, ni de fréquentations, ni de niveau socio-économique. Pour évaluer la pérennité d'un tel projet, c'est une recherche avec des années de recul sur le devenir des enquêtés qu'il faudrait concevoir, pour établir si devenir un bon croyant permet effectivement de renforcer l'élan vers un parcours désormais exemplaire de citoyenneté.

En somme, la religion comme tous les autres éléments étudiés dans cette recherche peut soutenir aussi bien l'approfondissement d'un processus de désistance que constituer un obstacle dans ce projet. Elle peut devenir, quoique rarement, le point de passage— alimentée par la haine et instrumentalisée par une rhétorique issue de groupes sectaires — de la délinquance vers la violence religieuse et politique. Ce n'est pas ce qui m'a été donné à voir dans ces entretiens pour au moins deux raisons : d'une part le tri en amont opéré par les CPIP ou les associations a certainement évincé les répondants qui auraient pu avoir ce profil ; les enquêtés eux-mêmes, interrogés au lendemain des attentats de 2015, par peur du regard exacerbé des institutions à ce sujet, ont certainement euphémisé cette dérive de la religion.

Le plus souvent cependant, elle constitue dans le récit des enquêtés le moyen d'un retour vers la famille d'origine, la fin de nombreuses incohérences à l'origine du sentiment de malaise que produit la dissonance cognitive et engage par un changement important le développement d'une sérénité nouvelle.

Spécialement dans les conditions contraintes de la prison, la religion tend à fournir un soutien moral irremplaçable pour beaucoup et permet de surmonter ses épreuves (violence, solitude, dépression) qui, malgré le déni, sont destructrices d'identité, de confiance et de liens avec les institutions officielles comme avec les autres piliers qui forgent le lien social.

Il n'a ici pas été fait suffisamment de cas ici d'autres religions, l'Islam y est surreprésenté, les personnes de confession juive ou les croyances bouddhistes ne sont par exemple pas présentes ainsi que d'autres religions répandues en France. Quelques exemples de parcours structurés par le christianisme apportent un contrepoint mais il est bien insuffisant pour en tirer des analyses équivalentes. Élargir le groupe de personnes enquêtées permettrait d'étayer les conclusions de ce travail. Garder à l'esprit la différence de perception et de traitement d'une religion au sein d'une société, selon qu'elle y est minoritaire ou majoritaire, peut aider à mieux comprendre les logiques fortes d'identification que ce marqueur peut comporter, spécialement pour un groupe régulièrement stigmatisé dans différents espaces de la société française.

La pression médiatique et politique autour des enjeux de terrorisme a clairement conditionné une évocation *a minima* des pratiques et des représentations des enquêtés durant et après leur passage en prison réelles. C'est une donnée difficilement contrôlable avec ce protocole d'enquête qui repose en grande partie sur l'entrée par l'institution officielle qui s'interdit le décompte de la composition ethnique ou religieuse de ses usagers. Ce biais n'a certainement pas manqué d'influencer la capacité d'exploration de cette étude. Il faut donc en tenir compte dans la lecture des données et l'analyse qui en a été faite.

Enfin, même si beaucoup d'anciens auteurs d'actes de délinquance vivaient la contradiction consistant à poursuivre un mode de vie dont l'essentiel des actes est condamné par leurs préceptes religieux, ils ne diffèrent en cela en rien de l'ensemble de la population. On peut très bien se présenter comme un bon croyant tout en ayant commis l'adultère, en ne pratiquant pas la charité ou en doutant de sa foi.

Une question corollaire potentiellement riche de réponses nouvelles consiste à essayer d'élucider sur le temps long et avec un groupe élargi si dans la multitude des sentiers de changements possibles, celui qui mène à devenir un bon croyant permet effectivement de se rapprocher de la figure du citoyen ordinaire, exempt de toute infraction. Quels sont les points d'achoppement d'une telle trajectoire, ses contradictions, ses renforcements et ses complémentarités ? Autant de questions pour une future enquête.

Par ailleurs comme le demandait un enquêté, la position même du chercheur — agnostique en l'occurrence — a-t-elle eu une influence sur les réponses qu'il obtient ?

> *… quand je vois comment on salit notre religion, ça ne me touche vraiment pas parce que ce n'est pas ma religion, c'est comme si vous… t'es chrétien ?*
>
> VB : non
>
> *Catho ?*
>
> VB : non
>
> *Athée*
>
> VB : Ouais
>
> *C'est comme si les chrétiens et les cathos, je les comparais à celui qui a tué je ne sais pas combien de jeunes, il a tué plus de cent personnes dans les îles ou un truc comme ça…*
>
> VB : Breivik ?
>
> *Ouais voilà, alors que pour lui, ils ont dit juste qu'il était psychologiquement atteint, ce n'était pas un terroriste, alors c'est quoi si ce n'est pas un terroriste ? C'est comme si je disais Hitler, je comparais Hitler à tous les Chrétiens et tous les Cathos, tu comprends*
>
> Adam, 31 ans

Enfin la majorité de détenus de confession musulmane observée par Farhad Khosrokhavar (2016) dans certaines prisons françaises suffit-elle à expliquer cet effet important du ralliement à l'Islam dans certains parcours ? Ou existerait-il une tension plus large dans la place encore faiblement institutionnalisée de cette religion dans la société française ? Une place encore marginale qui, en prison, trouverait un terrain favorable à se développer ?

Chapitre 5 : l'addiction, un renforcement insidieux de la sphère délinquante

Traiter de l'addiction au regard de ses implications sur un parcours de désistance tranche *a priori* avec les autres éléments précédemment étudiés. Tandis que pour les autres catégories comme la famille, la religion, les relations amicales… l'effet demeure toujours ambivalent selon les contextes et les temporalités, formant soit un appui soit un frein dans le processus, la dynamique s'avère ici plus claire : étant donné le cadre abolitionniste de la législation française sur les produits stupéfiants, il est en effet impossible — sauf à tenir compte de drogues non prohibées comme l'alcool ou le tabac — que l'adoption d'une consommation de produits stupéfiants mène à terminer une carrière de délinquance. C'est d'ailleurs ce cadre répressif qui contribue à en faire une porte d'entrée attractive vers la délinquance par le caractère lucratif de son trafic. Est-ce à dire qu'il est vain de chercher à comprendre les articulations qui les lient ? Loin de là.

Si tous les auteurs d'actes de délinquance ne sont pas concernés par l'addiction, ni tous les consommateurs de drogue impliqués dans une carrière de délinquance, il n'en demeure pas moins qu'en de nombreux points, ces deux sphères se recouvrent : plusieurs cheminements vers d'autres formes de délinquances ici étudiées débutent par le trafic de drogues et un nombre non moins important de dynamiques addictives s'amplifient, pour un temps, par la diversification de leurs actes de délinquance. Quand bien même, ce lien entre délinquance et drogue ne s'avère jamais systématique (Brochu, 1997). Ainsi en France l'étude de Kensey et Cirba (1989) dénombrait 10,7% de détenus ayant consommé au moins deux fois une drogue dans les trois derniers mois avant leur incarcération. Parallèlement Ingold et Ingold (1986) estimaient que les toxicomanes représentaient 27% des personnes admises dans les établissements pénitentiaires parisiens.

Dans notre étude même si cela ne reflète en rien la prévalence dans la population globale impliquée dans la délinquance, parmi les 33 parcours de sortie de la délinquance, 26 sont concernés par des consommations de substances addictives comme l'alcool, le tabac, le cannabis, l'ecstasy, la kétamine, la cocaïne, le crack ou l'héroïne ; six personnes préalablement impliquées dans la délinquance déclarent n'avoir jamais expérimenté aucune drogue et, pour un dernier enquêté, cet aspect de son parcours n'a pas pu être discuté. À l'aide d'une classification simple établie par Johnson *et al.* (1985), on distingue parmi les concernés différents niveaux d'addiction qui répondent à des fréquences d'utilisation et des attitudes par rapport aux substances addictives illégales substantiellement différentes : les

consommateurs occasionnels qui en restent généralement à un usage récréatif, en présence de pairs (5) ; les consommateurs réguliers qui ont développé un usage quotidien et solitaire (9) davantage centré sur le besoin et la recherche des effets du produit ; et les consommateurs dépendants (12) pour qui les consommations sont devenues — au moins durant une séquence de leur parcours — une ligne biographique dominante au sens où la caractérise Castel (1998), c'est-à-dire qu'elles occupent une place centrale dans leur quotidien, dans leur espace et dans leurs dispositions : la drogue, sa quête, sa consommation et sa revente structurent une portion essentielle de leurs représentations, de leurs projets et de leur emploi du temps. On s'appuie également sur la distinction entre autocontrôle et hétérocontrôle développée par Castel pour affiner l'analyse et aider à déterminer ceux, parmi les consommateurs réguliers, qui sont devenus des dépendants. Lorsque le contrôle sur leur consommation qui permet de concilier une vie sociale conventionnelle perdure on parle d'autocontrôle, lorsque celui-ci leur échappe et qu'ils décident ou sont contraints de recourir à l'aide d'une institution pour reprendre la main sur leur situation, on distingue un stade d'hétérocontrôle qui constitue un indice de ce basculement vers la dépendance.

Plus précisément, outre un rapport à l'illégalité qui s'instaure, ces consommations ont charrié avec elles un ensemble de relations, de connaissances pratiques, d'apprentissages, de normes et de dispositions (Becker, 1963) qui ont rendu leurs consommateurs à même de s'insérer dans un univers qui répond à des codes, des exigences, des plaisirs et des souffrances inconnues des non-initiés. L'implication dans cet univers des drogues produit à terme une forme de spécialisation qui les façonne pour évoluer sur un chemin de traverse. Ils apprennent comment reconnaître les sources d'approvisionnement, les autres consommateurs, les opportunités délinquantes, les techniques de vol ou de cambriolage et où trouver des soutiens institutionnels quand l'urgence se présente. Tout cela à côté de la sphère conventionnelle, alors qu'ils côtoient dans la rue, des personnes insérées qui se déplacent de leur domicile au travail tandis qu'eux s'y retrouvent souvent dans d'autres buts. Ils font partie de la société mais restent à sa marge, sans que les normes sociales n'exercent sur eux la même emprise.

De même que la santé des consommateurs peut en pâtir, leur être social porte également les stigmates de consommations parfois à risques qui amenuisent progressivement la possibilité d'un retour sur le marché du travail, leurs liens avec les membres de leur famille, ou encore la possibilité d'intégrer des réseaux de non consommateurs de drogues. Tout se passe comme si le produit recherché marquait de son empreinte le devenir social de ses usagers. Certains arrivent à maintenir un équilibre entre leur consommation et leur distance/proximité avec des cercles plus conventionnels de sociabilité. Le but est de concilier au mieux les pratiques d'usages avec les obligations sociales ordinaires du cadre scolaire, professionnel ou familial

(Zinberg, 1984). Il faut pour cela développer des techniques et des habitudes pour conserver une image positive en ayant la capacité de paraître normal en public (Canguilhem, 2013). Des auteurs comme Waldorf, Reinaman et Murphy, (1989) mettent en évidence une forme possible de pratiques de contrôle (user control) chez des consommateurs de cocaïne au long cours : par le biais de rituels instaurés au sein d'un groupe d'utilisateurs, ces derniers vont limiter les effets des substances consommées. Il peut s'agir par exemple de restrictions sur les lieux, les moments et les personnes où et avec qui les substances vont être consommées. Le but est de restreindre la fréquence de consommation et de maintenir des précautions sanitaires pour conserver un contrôle sur les usages (Decorte, 2002).

En revanche, il arrive que d'autres décrochent complètement de la sphère réelle, jusqu'à s'enfermer dans une bulle formée par un bonheur chimique et un mode de vie substantiellement alternatif. Pire encore, certains, coupés de leurs derniers appuis, s'enfoncent dans les dangers cumulés de la délinquance pour se procurer les sommes nécessaires à satisfaire leur dépendance et les risques pour leur santé dans le but d'atteindre un seuil critique de plaisir. Un seuil qui ne cesse d'augmenter. D'autres, dans les franges de consommation les plus dures, frôlent la mort par les risques physiques liés à certaines activités illicites pour se procurer les moyens de financer une dépendance dispendieuse — un coût estimé à 10 000 livres par an pour les héroïnomanes anglais selon Parker et Bottomley (1996) — par le manque d'hygiène dans certains contextes de consommation ou les combinaisons médicamenteuses déconseillées.

Cependant, même après ces trajectoires qui mènent fréquemment à une forme d'exclusion sociale et professionnelle, des consommateurs réguliers se détournent de la drogue et entament un long et fastidieux cheminement pour se dépêtrer des liens addictifs, des espaces et des habitudes de leur période de consommateur de drogues. Hunter et Farrall (2015) ont mis en lumière, au-delà des seuls espaces, l'importance de la signification attachée à certains lieux — une géographie existentielle — et comment sa réinterprétation permet, pour des consommateurs de drogues qui ont désisté, de trouver les moyens de réorganiser leurs routines et leurs déplacements en évitant désormais les mécanismes qui les ramenaient vers leurs pratiques addictives.

Ils renouent alors — non sans encombre et non sans avoir fortement imprégné leur sillon biographique — avec les dynamiques qui concernent la plupart des anciens auteurs d'actes de délinquance : comment se reconsidérer sous une autre échelle de valeurs, comment faire cohérence de son passé, comment raccrocher une stratégie viable d'obtention des aspirations conventionnelles, un statut professionnel stable, un logement individuel, une relation sentimentale privilégiée…

Les consommations de drogues dites « dures » avec une dépendance lourde des consommateurs, ont leurs dynamiques propres : héroïne et cocaïne, impliquent très souvent des ruptures plus tranchées, avec la famille, le monde du travail, le quartier d'origine. Étant donné la prévalence du trafic de drogues alimenté par le cadre abolitionniste qui rend très rémunérateur son commerce illégal, c'est plutôt du côté de la revente couplée à une consommation épisodique de drogues que se positionnent les personnes ici interviewées. Dans le premier cas de figure, la dépendance mène à un renforcement de la délinquance jusqu'à en faire un mode de vie, dans le second, c'est plutôt l'inverse ; l'argent généré par le trafic a suscité la familiarisation avec la substance. À force de la manipuler, de la transporter, puis de la vendre d'aucuns finissent par orchestrer leur mode de vie en conséquence et ce processus aboutit, chez certains (Sam ou Christophe) par mimétisme avec le mode de vie des clients, des intermédiaires et des équipiers fréquentés, à une consommation de la drogue dont ils font commerce. Ici la délinquance a mené à l'addiction, pour suivre les rythmes, pour s'intégrer à un univers, mais aussi pour dilapider sur le même mode fastueux de l'argent rapidement acquis. C'est un mode de vie tout entier tourné vers la consommation ostentatoire et instantanée.

Que comprendre de cet entrelacement entre la dynamique d'implication dans l'illicite et la pratique de la consommation de substances addictives illégales ? Si l'on reprend les explorations de l'école de Chicago sur le sujet, des parallèles sont à dresser entre délinquance et addiction, par l'exposition à un autre univers de codes, de pratiques et de réseaux qui vont initier l'individu aux usages de ces deux univers marginaux (Becker, 1963).

Comment se déroulent les évènements lorsqu'il est décidé de mettre un terme à l'implication dans ces sphères d'engagement différentes mais connexes que sont la délinquance ou l'addiction ? Sort-on dans les mêmes temporalités, par l'intermédiaire des mêmes rouages, de la délinquance et d'une dépendance ? Les motivations et causes effectives se recoupent elles ou s'affrontent-elles ? quelles ressources sont mobilisées et quels obstacles particuliers se dressent ? Y a-t-il accumulation des difficultés ou stratification des opportunités ? La sortie de délinquance marque-t-elle forcément une reconsidération de son usage de drogues ? Des pistes qui peuvent se synthétiser en une seule : comment comprendre les effets de processus différents mais souvent amenés à s'entrelacer ?

Dans un premier temps, nous verrons en quoi les consommations renforcent souvent une trajectoire de délinquance (I) ensuite les cas particuliers où l'exposition à des pratiques délinquantes peut protéger d'une addiction ou au contraire amener à en consommer (II) Enfin, nous traiterons des différents moyens qui permettent de sortir des consommations et de la manière dont cette dynamique s'imbrique avec une sortie de délinquance (III).

Tableau 3 : Répartition des enquêtés selon la typologie des usagers de drogues de Johnson (Johnson *et al*, 1985) et la distinction de Castel (1998) sur le contrôle des consommations

Non consommateurs	**Occasionnels**	**Réguliers**	**Dépendants**
Autocontrôle		**Hétérocontrôle**	
Damien **Adam** **Mounir** **Arbi** **Riyad** **Garance**	Serge Morad Sidi Ed Lino	Abder Harif Davi Moctar Majid Hamid Mani Azzedine Frank	Denis Hary Yannick Mado Florian Jerôme Joan Sam Christophe
Indéterminé			**Dépendants à l'héroïne**
Mario			Lina Luigi Quin

Tableau 4 : Parcours et types d'addiction des enquêtés

	Pseudonyme	Age à l'entretien	Catégories	Parcours et types de consommations
2	Mario	40	Indéfini	Indéfini
3	Serge	62	Occasionel	Il fume parfois du cannabis et consomme de l' alcool sans que ces consommations ne marquent régulièrement son parcours ou sa pratique de la délinquance
4	Luigi	55	Dépendant	Longue et lourde addiction à l'héroïne depuis l'âge de 15 ans, il consomme aussi de l' alcool et du cannabis, des médicaments en plus parfois, la cocaïne pendant un temps, puis il arrête d'en consommer car il subit trop de conséquences psychologiques
5	Frank	21	Régulier	Il consomme du cannabis mais arrête sa consommation depuis une période de prison et l'investissement dans la pratique de la musculation
6	Azzedine	25	Régulier	Il consomme du cannabis longtemps et régulièrement mais il arrête depuis la maladie de son frère lié selon à sa consommation
7	Garance	22	Non consommateur	Rien à part un peu d'alcool mais jamais de cigarette ou de cannabis
8	Hamid	31	Dépendant	Depuis ses 15 ans et durant 17 ans il fume régulièrement le cannabis, jusqu'à devenir dépendant mais il a arrêté et se retreint désormais à la cigarette
9	Harif	32	Dépendant	Il fume depuis l'adolescence du cannabis, il a désormais une obligation de soin pour traiter sa dépendance
10	Davi	22	Occasionel	Il a fumé du cannabis régulièrement mais il minimue maintenant ses consommations, il boit un peu d'alcool lors d'occasions festives
11	Jerome	28	Dépendant	Il consomme du annabis depuis l'âge de 13 ans jusqu'à ses 26 ans, mais arrête en 2013, il consomme de l'alcool aussi et il a identifié que cela le rendait violent
12	Lino	38	Occasionel	Il ne boit pas d'alcool, il fume un peu de cannabis mais pas régulièrement du tout
13	Arbi	54	Non consommateur	Rien il y met un point d'honneur: il fait tout sauf la drogue
14	Sidi	23	Occasionel	Il consomme du annabis et de l'alcool, ces consommations étaient réservées à cadre festif, en boite de nuit avec les copains, mais depuis son investissement dans le sport il ne consomme plus rien
15	Morad	25	Régulier	Il boit beaucoup d'alcool, il consomme du cannabis rarement mais pour s'affilier à une association de prévention, il arrête l'alcool depuis un an et demi
16	Sam	36	Dépendant	Il a fumé régulièrement du cannabis et après avoir vendu de la cocaïne, il en a consommé et il est devenu dépendant, il a profité de son incarcération pour se sevrer
17	Quin	41	Dépendant	Il consomme de la cocaïne et devient pendant un temps dépendant à l'héroïne, une substance très stigmatisée dans son milieu, il arrive rapidement à se sevrer et à ne plus en consommer
18	Florian	31	Dépendant	Il fume du cannabis régulièrement, il consomme aussi de la cocaïne régulièrement, divers drogues de synthèse durant des rave parties: ecstasy, kétamine, amphétamine... mais il condamne la consommation de l'héroïne, une "drogue de crevard", car elle "accroche trop". Il a profité de son incarcération pour éprouver sa capacité de contrôle sur ses consommations, il n'a rien pris alors qu'il aurait pu.
19	Joan	21	Régulier	Il fume du cannabis, jamais d'autres drogues, il n'est pas dépendant mais il adopte une consommation importante parfois, mais il peut aussi faire de longues périodes sans, il peut "fumer un joint comme une cigarette"
20	Hary	34	Dépendant	Il consomme beaucoup de cannabis et d'alcool, il a un lourd passif depuis plus de consommation depuuis 10 ans, ill commence à fumer en 4e, il n'arrive pas à arrêter mais depuis il a une injonction de soin et il multiplie les efforts et les tentatives pour arrêter, il arrive à une diminution de ses consommations il rechute face à difficultés ou des tentations
21	Abder	20	Régulier	Il fume du cannabis depuis ses 11 ans, il ajoute l'alcool à 17 ans mais il a réussi à s'imposer une forte diminution depuis sa sortie de prison et sa décision de changer
22	Mado	24	Régulier	Il fume du cannabis, mais il a réussi à diminuer sa consommation, il ne fume plus que le soir, il réserve l'alcool seulement au côté festif lors de soirées
23	Mani	23	Régulier	Il fume du cannabis régulièrement, alcool reste festif, mais il se rend compte d'une certaine dépendance au cannabis, il lui en faut pour dormir le soir ou pour passer le temps et se détendre, il préfère fumer un joint que des cigarettes
24	Mounir	32	Non consommateur	Rien mais il a vendu du crack, du cannabis et de la cocaïne
25	Damien	27	Non consommateur	Rien, sa mère droguée et un fort investissement dans le sport l'ont toujours dissuadé
26	Adam	31	Non consommateur	Rien, toujours dissuadé par la dégradation physique des autres et il est aussi fortement impliqué dans le sport
27	Christophe	47	Occasionel	Il dit que le sport l'a protégé, il a essayé le cannabis mais ça ne lui correspond pas, il a consommé un peu de cocaïne dans un cadre festif, puis un peu plus durant une période de 8 mois avant de rentrer en prison et plus rien depuis
28	Moctar	24	Dépendant	Il fume régulièrement cannabis 5 à 6 joints par jour avant un c'était un paquet entier, il consomme de l'alcool aussi.
29	Riyad	22	Non consommateur	Rien il se dit dissuadé par la consommation de son frère, les exemples de déchéances dans son quartier à cause de la drogue l'ont beaucoup marqué, même s'il en a vendu.
30	Majid	20	Régulier	Il fume du cannabis depuis ses 18 ans
31	Yannick	23	Dépendant	Il consomme régulièrement du cannabis, parfois à haute dose, c'était parfois impossible d'aller à l'école car il fumait trop, après 8 mois de prison, il a stoppé sa consommation mais il a connu une rechute, il essaie de maitriser sa consommation depuis.
32	Ed	38	Régulier	Il fume du cannabis, jusqu'à la prison où des syndromes paranoïaques l'ont dissuadé de continuer depuis cette mauvaise expérience. Il boit de l'alcool, toujours un peu, pour se détendre.
33	Lina	38	Dépendant	Elle consomme de l'héroïne dès l'adolescence en vacance, elle concilie une longue consommation plus ou moins contrôlée et un emploi d'éducatrice de rue, elle fait souvent appel à des proches pour l'aider, elle a déjà fait une cure, sa supérieure l'a aidé à estomper les conséquences sur son travail. Elle fume du cannabis également
34	Denis	32	Dépendant	Il a une dépendance importante à l'alcool, il la décrit comme une prison, il partage cette problématique avec sa compagne aussi dépendante, il fume régulièrement du cannabis mais depuis sa dernière peine de prison, il instaure des limites à sa consommation

I) Une barrière de plus à lever pour les consommateurs dépendants

A) Organiser sa vie autour du produit : un équilibre périlleux

Pour les consommateurs dépendants, on voit d'emblée qu'une tranchée s'est creusée. Un monde alternatif existe et évolue en parallèle des codes et des attentes du premier, sur lequel il est pourtant arrimé. Il est plus aisé de le voir avec les consommations les plus addictives. Un enquêté qui a consommé de l'héroïne dès son adolescence le formule sans ambages :

> *C'est une vie en soi.*
>
> Luigi, 55 ans

Tous les autres pans de son existence vont s'organiser et s'articuler autour de la consommation de la substance. Le contenu de l'entretien biographique en témoigne. Sur 55 années retracées, une portion congrue concerne sa famille, ses expériences professionnelles légales ou ses *hobbies*. L'essentiel de son récit est ponctué par les affres du monde des stupéfiants. Un rapport précoce avec ses effets addictifs s'instaure dans les années 1970, alors qu'il n'a que quinze ans.

> *… en plus c'était les années 70, la came, il y en avait à tout va, c'était le marché, il n'y avait même pas de shit, c'était que de la poudre, hé ben il s'est passé ce qui devait se passer, héroïne tout de suite, du browl, c'est un mélange pour la faire brûler, il n'y en a plus maintenant, c'est de la paco, c'est un autre dérivé, bon bref, ça a commencé par ça, alors vas-y, héroïne, on commence à taxer un peu de thune dans le portefeuille de mon daron, parce que je ne suis pas encore parti dans la délinquance, besoin de thune et un dimanche, parce que ça je ne savais pas, ils ne me l'avaient pas dit, j'étais à la maison, je me faisais chier, je n'étais pas à l'aise, je ne savais pas ce que c'était, je n'ai pas attendu longtemps pour le savoir, bam, j'étais accro, là c'était accro, là j'y suis, et ça part, ça a commencé par la tire, pick pocket, le plus simple, le plus pratique, j'ai bien touché ça, j'avais la patate, après c'est monté crescendo, ça a commencé, après c'était les cambriolages, on monte d'un cran.*
>
> Luigi, 55 ans

Dans la logique de Goldstein (1985), cette dépendance, déconnectée des moyens financiers pour la soutenir, va rapidement l'orienter vers l'escalade classique des moyens de moins en moins licites et moraux pour trouver les fonds nécessaires. Toute son activité va se tourner vers les moyens, les personnes et les lieux qui lui permettent de trouver de l'argent pour se procurer de la drogue et *in fine* vivre des expériences de consommation. À ce titre, il recoupe précisément la définition de toxicomane que donne Castel (1998, 20) :

Le toxicomane avéré est celui qui organise une part essentielle de sa vie personnelle et sociale autour de la recherche et de la consommation d'un ou plusieurs produits psychotropes.

Il va aussi rechercher à s'associer avec des compères qui entretiennent les mêmes expériences de consommation, le même rapport à la société : une condamnation de son modèle conformiste, de sa routine et le besoin de former un groupe de partage d'expériences et de ressources tourné vers la consommation. Comme le dit un ancien toxicomane : *la drogue est un sport d'égoïste qui ne se fait jamais seul*. Castel (1998, 84).

Luigi s'est longtemps associé à un camarade pour mener des cambriolages et consommer de la drogue. Après la mort prématurée de celui-ci suite à une infection par le Virus d'immunodéficience humaine (VIH), il envisagera même de se suicider indirectement par cette porte de sortie. Il s'estimait alors incapable de reprendre une vie conventionnelle ou encore de se donner lui-même la mort. Grâce à une bonne connaissance des réseaux associatifs et médicaux, il a souvent pu faire face à ses périodes de difficultés physiques et financières. Il savait où et quand aller frapper aux portes des institutions comme des associations pour entamer une cure et un début de réinsertion qui le remettaient sur pied. Mais rapidement le monde alternatif de la consommation et le manque lié à ses addictions le rappelaient à l'ordre.

Il oscillera ainsi pendant des dizaines d'années, parfois en changeant de ville. Il trouvait un job temporaire et alimentaire, le temps de prendre ses marques puis se met dans la consommation et le *deal* comme à son accoutumée. La rupture viendra principalement de l'épuisement, des allers retours en prison, en cure et des séjours dans la rue, de la rencontre avec une première compagne qui l'attendait jusqu'à sa sortie après sa dernière période de prison. La prise de conscience qu'il avait la possibilité de connaître des bonheurs plus simples et authentiques à travers cet union et le travail avec une psychologue l'ont accompagné dans un processus de révision de ses priorités. Un livre aussi, *le pouvoir de l'instant présent* d'Eckhart Tolle, l'aurait marqué à ce sujet. La mort de son ami, l'a certainement renvoyé à l'impasse vers laquelle il cheminait. Incapable d'aboutir directement à un suicide, il opte pour l'adoption de comportements à risque qui devaient probablement lui réserver une mort prématurée.

> *… j'ai cambriolé avec un mec que j'avais connu au placard, ça aussi, le placard, c'est l'école du crime dans toute sa splendeur, donc avec ce mec, il sort un petit peu avant moi, bam on se rejoint, on était tous les deux accros, allez go, vas-y, on en cassait quoi quatre à cinq par jours, il fallait vraiment que ça rentre, ça n'a pas duré longtemps, même pas une pige, on se fait serrer, on se prend deux ans chacun, bon deux ans chacun, tac, tac, tac, pareil on devait se revoir, mais mon poto, il avait choppé le DAS, il en est mort, voilà, donc moi je suis reparti, toujours dans la came, mais bon je commençais à en avoir marre, ça faisait à peu près dix ans que j'étais dedans, tu sais avec les années qui se cumulent… sans compter que moi, cette page-là, dont on parle aujourd'hui, je ne comptais pas l'écrire, je comptais claquer dedans, la finalité c'était ça, me prendre une balle, parce que c'était d'une évidence et dans mon esprit pour éviter d'affronter la réalité, je précise, je voulais finir comme ça, jusqu'à faire tout mon possible pour choper le sida, pour me donner une raison, je n'ai pas les couilles de me flinguer…*

Luigi, 55 ans

Au-delà de cette fuite en avant, on retrouve une partie des postures contestataires post soixante-huitardes, typiques des « baba cools » identifiées par Castel dans son enquête. Elles sont certes relativement diluées et déconnectées d'un référentiel politique clair, mais l'idée de fond, reste la même : la drogue permet de vivre un contre-modèle et d'échapper à l'imposition d'une version unique de l'expérience de vie.

> *… heureusement qu'il y a ma nana, c'est pour ça sur ce coup-là, elle est là, je rentre, il y a quelqu'un, on fait à manger, ça aussi je ne connaissais pas, le soir, regarder les infos (rires) ça fait peur, jamais de la vie, de toute façon comme je t'ai dit auparavant, moi je comptais claquer quoi, je m'étais dit, 50 piges, j'y suis, de toute façon j'abusais.*

Luigi, 55 ans

Parcours différent chez Lina, qui a connu très jeune elle aussi une consommation de produits addictifs. Son insertion dans un tissu associatif ainsi que son capital culturel — elle a obtenu une licence en Lettres étrangères appliquées et un poste dans une association de prévention — lui ont fréquemment permis de se stabiliser juste après ses pires décrochages. Elle a en outre réussi à maintenir longtemps un fragile équilibre entre abstinence et travail le jour, consommation le soir et/ou le weekend et investissement dans le monde des drogues.

> *… moi j'ai commencé à quinze ans la drogue, mais j'ai eu des périodes d'arrêt, j'ai aussi une très longue période où je ne consommais que le weekend, l'héroïne, parce que j'ai commencé par le cannabis mais très très vite j'en suis arrivée à l'héroïne, très très très rapidement, c'était les années 80 et 90, c'était la mode, enfin voilà tout le monde était dedans surtout dans ce quartier, mais j'ai tenu très longtemps comme ça, j'ai pu concilier les études, l'association, en consommant le weekend…*

Lina, 38 ans

En tant que femme dans ce milieu particulier, son parcours est émaillé d'expériences partagées avec des partenaires de vie qui sont aussi des partenaires d'expériences de consommation de drogues. On peut se demander si une influence liée à son genre n'a pas été à l'œuvre dans son expérience de toxicomanie. Les conditions de cette enquête où une seule femme a pu être interrogée ne suffisent pas à le déterminer. Mais l'importance de ses partenaires dans l'évolution de ses consommations ou encore la fréquente menace de déchéance sociale qu'elle redoute si elle se retrouve célibataire, tranche avec les récits des consommateurs masculins qui n'ont pas fait part des mêmes enjeux. Une grande peur qui a ainsi structuré son parcours était de se retrouver, comme les autres filles seules et dépendantes, obligées de recourir à la prostitution.

… ça me faisait hyper peur, moi je me disais, je ne veux pas finir sur le trottoir, je savais où une fille finissait, une fille seule, je savais où elle finissait ici. C'est obligatoire. Sans argent vous finissez sur le trottoir.

Lina, 38 ans

Ces partenaires sont en outre fréquemment centraux, dans les moyens de se fournir et de réguler les consommations. C'était un sujet de discorde avec un de ses compagnons qui ne supportait pas un des produits qu'elle consommait.

… on a pris un appartement tous les deux, et là, bon vous imaginez, on était plus que tous les deux, donc on a fumé comme des … on passait des journées et des nuits à … sans arrêter, euh moi je prenais de l'héro en douce, il m'en fallait pour la descente, j'étais quand même accro, si j'en prenais pas j'étais malade, et puis lui, de temps en temps, il me prenait, il m'enfermait à la maison trois ou quatre jours, pour que je décroche physiquement et dès que c'était rouvert bah je retournais, chaud quoi… donc ça a été deux ou trois ans très difficiles, parce que lui, la consommation d'héro, c'était pas pour lui, le crack d'accord mais pas l'héro, enfin sa drogue à lui qu'il aimait bien d'accord mais pas l'autre (rires) enfin bon, et puis ben, on s'est séparés, je suis, après une grosse grosse dispute où c'est parti en violence, on a cassé, enfin bon, mon père est arrivé un jour chez moi, j'étais complètement défoncée, vous imaginez dans l'état où j'étais, il m'a attrapée, il m'a envoyée au Portugal, là-bas, je suis allée à l'hôpital, je suis allée voir un addictologue qui m'a envoyée en postcure pendant quinze jours….

Lina, 38 ans

C'est aussi la principale articulation qui a marqué son basculement de la consommation au trafic de drogues. Alors que son dernier concubin, père de son enfant, organise l'acheminement depuis la Hollande, il se fait arrêter. Il lui demande de prendre sa suite. Au début elle refuse mais sous l'effet cumulé du manque d'argent et de la dépendance, elle finit par s'exécuter.

… il s'est fait arrêter à Lille tout seul, enfin avec des potes, moi je n'étais pas du tout présente, là, il a eu un bracelet électronique, et comme il ne pouvait plus se déplacer, il m'a demandé de prendre le relais et c'est là, mes histoires, j'ai pris trois ans, lui cinq, la dernière.

Lina, 38 ans

Jamais acculée à l'extrême de la prostitution, la peur de tomber dans cette pratique pour se fournir l'a incitée à aller chercher de l'aide, institutionnelle ou familiale, avant de perdre trop le contrôle sur son état physique et sa consommation.

… moi j'ai des copines, au bout de cinq mois, elles étaient sur le trottoir… elle a des enfants et tout, rien ne la retient, elle sait qu'elle va se retrouver dans la rue, elle sait qu'elle va se retrouver clochardisée, à ne pas se laver, à pas… moi je n'en suis jamais arrivée là.

Lina, 38 ans

En revanche, c'est souvent l'identité et la culture ancrées dans son quartier — une des plaques tournantes des drogues à Paris — qui l'ont conduite aux pratiques liées aux substances addictives. C'est particulièrement l'imprégnation par le contexte urbain et spatial qui a exercé une influence dans son parcours, pour la ramener aux

relations, aux occasions et aux représentations qui favorisaient son retour vers l'usage de drogues. À l'image de ce qu'a analysé Flynn (2011), les contextes et les espaces ne sont pas neutres et exercent une influence notable dans les parcours de sortie des délinquances, y compris quand ils sont associés à une dimension addictive. Hunter et Farrall (2015) ont illustré l'effet structurant pour 46 désistants anciens consommateurs de drogues de la cartographie de leur quartier. Il n'est pas seulement question des limites physiques de celui-ci, mais plutôt des expériences, des relations et de la dimension existentielle qui lui sont attachés. Pour certains, ils pouvaient se sentir enfermés dans des itinéraires, des rendez-vous au sein d'institutions de soutien ou d'encadrement — notamment pour leur fournir une quantité limitée de substitut à la drogue — qui ne leur laissaient aucune marge de manœuvre pour s'éloigner de leur quartier. Dans ces espaces, chargés des significations auxquelles ils étaient constamment renvoyés, ils ne trouvaient pas la liberté d'expérimenter d'autres rôles et de se construire une autre identité que celle de consommateur de drogues.

Lina relate un processus similaire. Des conjoints qu'elle y a rencontrés, aux *dealers* qui la connaissent, même la police de son quartier l'avait identifiée comme une consommatrice, elle avait désormais cette réputation. Si à son travail une supérieure complaisante lui avait laissé des chances pour pouvoir se maintenir malgré des crises et des cures, lorsqu'elle devient parent, sa double vie deviendra beaucoup plus difficile à concilier. Quand son compagnon de l'époque est de nouveau envoyé en prison, c'est la crise principale : elle finit en prison, et évite le placement de son fils de peu, grâce à un bon rapport de police et le soutien de sa tante et de sa famille. Grâce à leur aide financière, elle ne perd pas son appartement. Elle songe aujourd'hui sérieusement à déménager, non pas pour elle, mais pour son fils, qui approche l'adolescence et qu'elle sent attiré par la dynamique de consommation et de revente.

> *Il faut que je déménage, j'y songe, vraiment là, je suis un peu, le quartier me fait peur par rapport à mon fils, parce que moi, je suis super connue dans le quartier, euh et que mon fils commence un peu trop à connaitre tout le monde dans le quartier, un peu trop à trainer, parce que moi je suis au travail, donc je ne peux pas toujours le surveiller, et j'ai un peu peur qu'il prenne notre chemin, tout le monde sait que son père est en prison.*
>
> Lina, 38 ans

Pour Quin, c'est un peu différent. C'est l'activité de vente de substances addictives qui a dérivé en consommation. Une consommation d'ailleurs décriée dans l'univers des *dealers*, il a caché cette addiction à ses pairs comme à sa famille. On voit d'ailleurs comment l'absence d'un groupe qui le socialisait à ces expériences de consommation l'a protégé. Il n'a jamais pu se résoudre à se regarder sous l'étiquette du toxicomane, quand bien même il en a pour un temps partagé l'addiction. Au contraire, tandis qu'il entreprenait une formation le rapprochant de l'employabilité et de la sphère professionnelle et conventionnelle, il a pu se sevrer. Ce sont les petits

pas fructueux de retour vers des aspirations conventionnelles qui ont consolidé la cessation des consommations.

> *petit à petit, j'ai commencé, je n'étais pas dans le délire du, c'est péjoratif, du toxicomane, moi ça ne m'intéressait pas d'être dans du coton, les délires, être apaisé, enfin moi, je prenais de l'héro, c'est juste pour descendre, après, mais l'héro ça accroche et on en prend pour ne pas être malade, pour ne pas ressentir… j'ai décroché à la dure, jamais je me suis injecté, mais ouais pendant un mois, déjà, le manque physique, j'ai mis un mois à m'en débarrasser, ma femme était au courant …parce qu'on ne décroche pas comme ça, parce que ça se saurait, mais j'ai réussi, après j'ai eu la formation de l'AFPA (l'Agence nationale pour la formation des adultes) qui m'a fait tenir, et aujourd'hui, pas une substance, j'ai réussi à me sevrer, physiquement et psychologiquement, c'est dur, psychologiquement, je connais plein de personnes qui ont fait des cures dans les hôpitaux, ou quoi que ce soit, il y a le manque physique, ça revient, mais après voilà, quand on a un objectif, en plus je suis quelqu'un de vachement fier, orgueilleux, c'est ce qui m'a fait tenir…*
>
> Quin, 41 ans

À ce stade-là de dépendance, les enquêtés prennent conscience de la nécessité de se mettre à contrôler leur consommation. Les deux personnes dépendantes à l'héroïne, sont désormais sous méthadone et travaillent, sans leur ancienne drogue, à retrouver le chemin d'une carrière professionnelle. Quin qui a consommé de manière plus épisodique — il a connu un passage de quelques mois dans sa vie où il était dépendant à l'héroïne — a complétement arrêté depuis qu'il a trouvé sa voie et un débouché professionnel.

B) Reprendre le contrôle de sa consommation, un préalable au changement

Dans la maturation de l'idée de sortir de la délinquance se présente tout d'abord le processus de réduction des consommations. Pour les plus sérieusement dépendants, c'est le premier chantier à traiter. Sans une volonté résolue d'en finir une fois pour toute avec leur consommation, le retour vers l'employabilité, le lien familial, un couple et une place stable dans la société n'est pas envisageable. Ils témoignent d'ailleurs de plusieurs échecs où tandis que certaines dynamiques de réinsertion portaient leurs fruits, le retour aux habitudes de leur dépendance a réduit en cendres leurs efforts.

> *je fais cette année de postcure, tranquille, je trouve un petit boulot, mais je n'ai jamais pu travailler plus d'un an, tu vois la résistance, le souci de la réinsertion, principalement c'est ça, c'est dans la longueur, moi je suis toujours arrivé, à me réinsérer quand je l'ai voulu, le démarrage, quand je le décide, post-cure, tatata, les papiers, en règles, ensuite dès que tu as les papiers, ils te trouvent un petit contrat aidé, un truc, t'arrives toujours à te bouger mais dès que tout ça est enclenché, sur la route, ça va durer quelques mois, huit mois, à partir de ce moment-là, il y a un blocage, parce que cette vie est tellement répétitive, pour nous, pour moi d'ailleurs, banale, tellement quelconque, qu'arrivé au bout, tu te dis, mais ça sert à quoi, attends il n'y a pas que ça, parce qu'il faut que je te dise la réalité, il y a cette façon de dire bon, ça se répète moi j'ai besoin d'excès, t'as vu l'excès, cette répétition t'embête…*
>
> Luigi 55 ans

C'est souvent dans une situation où ils réalisent qu'ils vont tout perdre, s'ils ne tirent pas un trait définitif sur l'attrait du produit, qu'ils s'évertuent alors à miser sur une longue stratégie de stabilisation. Les plaisirs passés sont démagnétisés, les simples satisfactions du modèle conventionnel réévaluées. Cette réévaluation de la situation contribue à changer leurs représentations sur les substances addictives et sur les risques sanitaires et les coûts relationnels que la poursuite de ces consommations va entrainer.

> *Mais non, je me dis, je ne vais pas tout gâcher, je sais très bien comme un alcoolique, si je retombe une fois, c'est fini, je le sais, et c'est ce qu'on a travaillé avec ce psychiatre et je pense que là-dessus, il a bien réussi à me le faire rentrer. Ouais ouais.*
>
> VB : Comment ça se manifeste, qu'est-ce qui a changé ? entre les périodes où vous alliez retomber et maintenant où vous arrivez à maintenir plus le cap ?
>
> *Je ne sais pas, je n'ai pas envie de… j'ai failli tout perdre, si enfin, l'appartement j'ai réussi à le garder parce que mon frère a un peu payé, mon père a donné un peu de sous etc, mais je sais que la prochaine si je replonge, je perds tout donc…*
>
> Lina, 38 ans

On voit alors se déployer des stratégies similaires à celles développées dans les sorties de délinquance. Les individus décident de mettre fin à leurs relations avec des fréquentations toxicomanes, ils changent de représentations dominantes, instaurent de nouvelles routines, privilégient de nouveaux lieux de développement.

> *… j'ai coupé les ponts avec tout le monde, ils ont un peu tenté, j'ai changé de numéro, si on m'appelle dans la rue, je ne réponds pas, on me prend pour une mégère mais je m'en fous.*
>
> Lina, 38 ans

Il faut aussi opérer un remplacement des passions et des motivations. Dans le cadre de la concurrence des sphères de socialisation, comme on l'a vu à propos du lien familial, les sphères tournées vers le financement et la consommation de substances addictives doivent s'incliner devant de nouvelles sphères prosociales. Le cercle d'amis consommateurs est progressivement mis à l'écart, les lieux de sociabilités correspondants évités, le temps passé au domicile, au travail, avec un partenaire… au contraire s'allonge. Un pan considérable de la réforme d'un parcours de délinquance centré autour d'expériences de consommation consiste à en finir avec cette version de la vie en pause, bloquée dans le présent et toute dédiée à consommer et vivre dans l'instant. Il faut arriver à reconstruire une vision du monde qui intègre un futur possible, une perspective de moyenne voire de longue durée. Castel (1998, 94) le résume ainsi :

La drogue, du reste, ne fascine nullement. Tout au plus est-elle un outil qui permet de vivre plus vite : ce qui compte, c'est l'intensité, la musique, la fête, l'éclate.

Un parallèle est ici possible avec l'état d'esprit décrit par plusieurs enquêtés lors de leur période d'investissement dans la délinquance. La délinquance est aussi un outil pour vivre plus vite, plus intensément, sans se conformer aux contours rigides d'une structure sociale contraignante. Serait-il possible de voir les problématiques de la consommation de drogues se cumuler à celles de la délinquance dans une même spirale ? Serait-ce un autre moyen d'évitement de l'intégration à un ordre dominant qui disqualifie ? Il faudrait pour mieux l'établir approfondir les contextes et les trajectoires qui ont mené au recours à l'un et/ou à l'autre.

En tout cas, plusieurs transformations visant à quitter les habitudes délinquantes s'activent également dans une cessation des consommations. On assiste à la fin du calcul, la substance n'est plus vue comme un exhausteur de vie, ni un revenu potentiel, elle devient au contraire la menace principale qui pèse sur une tentative toujours précaire de retour à l'abstinence et à l'intégration d'un mode de vie conventionnel. Les produits ne sont plus envisagés comme un moyen de profit, et le coût social et familial, de s'aventurer ne serait-ce qu'une seule fois à consommer à nouveau est mis en balance avec un plaisir passager qui ne vaut pas celui plus durable et authentique que l'on retire à s'atteler à construire une vie. Les dommages collatéraux des substances addictives illicites (l'addiction, les risques pour sa santé et sa sécurité, les dépenses…) l'emportent désormais sur les bénéfices liés au produit et à sa consommation. Ce plaisir artificiel ne cesse pourtant pas d'attirer.

> *Bien sûr, plein de fois, parce que fragile, parce que pas encore prêt, il faut être prêt, on le dit souvent, même maintenant, en étant déjà beaucoup plus assuré qu'avant je reste encore sur mes gardes, je ne lâcherai pas, je ne vais pas ni à des endroits, ni côtoyer des gens qui seraient susceptibles, je les zappe d'avance, t'es obligé.*
>
> VB : Et c'est quoi typiquement les choses que tu évites ?
>
> *Justement des gens qui sont, où tu sais, qu'ils dealent, qui ont des affaires, tu le sais, donc s'ils t'appellent, viens on va boire un verre, tu rebondis, non je ne peux pas, je dois rester avec ma meuf, j'ai des courses à faire, tu fais le naze, pour essayer, parce que si tu dis oui en vérité, inconsciemment, c'est que tu veux, tu vois, et si tu te mets dans des situations où tu es susceptible d'en prendre, c'est que tu as choisi en vérité, tout ça c'est bidon.*
>
> Luigi, 55 ans

On retrouve d'ailleurs des moyens similaires de confinement — *je m'isole, je ne vois plus un tel, je ne fréquente plus tel lieu, je cloisonne ma vie* — avec les moments d'expériences dédiés à un processus de reconstruction. De nombreuses failles et faiblesses perdurent avec les substitutions ou les moyens de compenser, comme l'alcool ou les médicaments. Lina, conserve de lourdes doses de subutex, Luigi est sous méthadone, Hary, n'arrive pas complètement à stopper le cannabis et l'alcool, alors même qu'il a une injonction de soin. Il faut aussi faire évoluer une représentation du monde pour la rendre moins propice à la pratique de la consommation à outrance. Il s'agit de renouer avec l'idée de projet, dans une vie qui s'est largement ancrée et

arrêtée sur un empire de l'instantané. Pour cela, il faut lever les obstacles qui se sont formés : l'addiction, les pensées victimaires, la fuite dans un paradis artificiel, l'allergie à l'effort, l'impatience… Au final, ce revirement demande un travail exhaustif de réagencement de son monde, il exige d'accepter de lâcher prise, de désinvestir un univers — celui des consommations de drogues — pour se constituer une assise dans un autre, celui de l'abstinence, d'une vie plus banale. Il faut reconsidérer les bienfaits d'un mode de vie auparavant dénigré. Castel (1998, 221) l'a aussi identifié dans les trajectoires de sortie de la toxicomanie :

On entend souvent dire que sortir de la drogue, c'est changer de mode de vie, réorganiser son existence, en l'organisant non plus autour de la drogue mais autour d'une autre « passion », d'une autre obsession, un autre investissement.

C) Consolider ses ancrages dans un nouvel univers social

C'est ce que décrit Luigi : il ne suffit pas d'entamer une trajectoire d'insertion, de trouver un logement, un travail, d'établir une relation amoureuse continue. Le plus crucial réside dans la capacité à maintenir les efforts et les engagements investis.

> *Parce que pour le moment c'est tellement frais, tu vois, tout est à refaire encore, même si j'ai les bases, les bases qu'il faut, je le sais en ayant fait l'expérience plusieurs fois que je suis loin du compte, que je n'ai pas encore fini de me battre avec, qu'il va falloir tous les jours que j'accepte les ordres de ce con de chef, qui casse les couilles, qu'il faut payer, qu'il y a des après-midi, tu vois tout c'est pas facile, c'est une bataille, éviter les numéros de téléphone, effacer les adresses, ne plus côtoyer un tel, éviter lui, c'est tout un cheminement. C'est un long chemin…*
>
> Luigi, 55 ans

Pour Quin, c'est sa famille, son rôle de parent et la cohérence qu'il veut conserver auprès de ses enfants qui ont joué. Il ne pouvait se résoudre à affronter un jour la contradiction qu'il y aurait à interdire les drogues à ses enfants alors que lui-même en consommerait toujours. C'était une source régulière d'anxiété. C'est aussi à travers la dignité retrouvée par le travail, la possibilité de mener et de développer son activité qu'il s'est reconstruit sans la drogue. À 55 ans, Luigi sait qu'il repart de zéro, mais enfin sur de saines bases. Il ne s'imaginait pas non plus laisser tomber sa compagne alors que celle-ci l'a attendue jusqu'à la fin de sa dernière peine. Un sentiment de redevabilité s'est instauré, une routine de couple aussi : ils vivent dans le même appartement et partagent leur quotidien le soir ; c'est pour lui un socle. Dans la trajectoire de Lina, on voit que poursuivre son engagement social d'éducatrice, la mission de prévention qu'elle incorpore, les horaires et les exigences d'abstinence qui lui sont liées, lui trace un chemin pour s'éloigner de son équilibre passé. Elle sait que si elle retourne vers la consommation du produit, elle va tout perdre, y compris la garde de son fils.

… je suis ressortie de prison, on n'avait plus rien, alors qu'on avait un peu de sous de côté, bon on nous a tout pris, donc moi je savais que si je fais un faux pas, c'est fini, mon gamin m'en voudra toute ma vie, enfin plus jamais, je perds tout, je perds mon enfant et je perds ma vie, j'en suis certaine.

Lina, 38 ans

C'est désormais sur cette base qu'elle se motive et se refuse à tout retour vers la consommation de crack ou d'héroïne. Depuis cette nouvelle case départ, il faut réunir l'énergie pour reconstruire un couple, une carrière. Il faut développer des astuces pour résister aux appels du passé *faire le naze*, comme le formule Luigi, ne plus se laisser tenter, même *inconsciemment* en répondant à des invitations, d'apparences anodines, mais qui masquent une exposition à des tentations de renouer avec les consommations. Il convient d'accepter les moments moins intenses et le tempo d'une vie plus commune et régulière. Se contenter de petits plaisirs aide à construire la continuité.

… cette vie-là avant je la vomissais, c'est quoi cette vie de prolo de naze, nanana, alors que j'étais loin du compte, tu vois, bon j'apprécie enfin de vivre normalement, mais c'est nouveau.

Luigi, 55 ans

Dans des moments difficiles, il faut savoir demander de l'aide, accepter que des rechutes vont se présenter et s'armer de patience et de relais pour les surmonter. C'est aussi adopter et renvoyer de nouveaux codes, s'approprier les atours d'une autre *tribu*. Développer une nouvelle *hexis* corporelle, un nouveau lexique, une nouvelle gamme d'intonations, de postures… bref il faut lancer le chantier de transformation de son habitus (Bourdieu, 1980), entamer un nouveau processus de socialisation dans une sphère que l'on a longtemps délaissée. Cela requière d'affronter les nombreux décalages et les incertitudes de nouveaux espaces dont les codes manquent encore pour y évoluer à son aise.

Ouais c'est fini, ça se finit tout seul, mais c'est difficile à lâcher, parce que tu te retrouves seul, tu n'as plus la meute, toi tu te retires et en plus, le monde où tu vas, tu ne le connais pas, les gens sont sans pitié, t'es une merde pour eux, t'es obligé de cacher que t'es toxico, mais tu ne peux pas, parce que les gens ne sont pas si bêtes, quand tu converses avec eux, ils voient bien que tu n'es pas de leur tribu, tu n'as rien à raconter, tu n'as jamais été en vacances, tu n'as pas d'histoire de famille à dire, tu n'as pas de mariage.

Luigi, 55 ans

Quand il a commencé à consommer, il n'avait aucune idée de l'ampleur des conséquences physiologiques. Quand il arrêtait, il était malade. À travers l'héroïne, Luigi accédait à un véritable refuge. Elle procurait un plaisir avec une efficacité qu'aucun autre mécanisme ne semblait pouvoir remplacer.

L'héro, ça te permet de rester dans ta bulle de ne rien voir, comme ça, tu n'as pas à affronter, ça te permet de ne plus rien affronter, de rester dans ton monde, parce que tu n'es pas capable,

il faut dire que psychologiquement, toutes ces années, ce n'est pas ça te détruit, mais tu vois, tu montes tellement haut des fois…

Luigi, 55 ans

C'est au final, cette puissante illusion, véritable engrenage, qu'il revient aux dépendants de surmonter. Par le remplacement de leur ancien centre principal d'intérêt, par une consolidation progressive des attachements aux plaisirs simples (apprécier une routine, éviter l'insécurité de la rue, avoir un logement à soi) la création de liens qui obligent (le fils, la compagne ou l'univers professionnel), ces anciens dépendants ont tous réussi à s'établir des points d'ancrage pour résister à la facilité apparente d'une consommation palliative. Ils rejoignent en cela, progressivement et laborieusement le constat de Castel (1998, 20) qui comme dans les études sur la désistance, met au jour le fait qu'une majorité de parcours addictifs arrivent à se détacher de leur ancienne matrice :

Il est de fait qu'en dépit des représentations dominantes fortement démonologisées, la très grande majorité des toxicomanes « s'en sort ». Tout se passe souvent comme si l'addiction suivait une sorte « d'histoire naturelle » au cours de laquelle les effets stupéfiants des substances consommées s'éteignent même si elles laissent des traces. Les statistiques montrent ainsi que la toxicomanie est un phénomène largement générationnel, qui devient très rare au-delà de 38 ans.

La plupart des consommateurs dépendants ne peuvent que trouver un obstacle dans leur pratique de consommation à leur démarche de sortie. Pour des consommateurs occasionnels, la logique s'avère différente et plus complexe. Il existe quelques cas où la proximité avec le trafic de stupéfiant va servir de repoussoir à entamer toute consommation et d'autres encore où la consommation occasionnelle va se faire le support d'une socialisation progressive aux déviances.

II) La drogue comme vecteur de délinquance chez les consommateurs occasionnels

A) La proximité des expériences délinquantes peut dissuader de consommer

Une partie des consommateurs occasionnels s'inscrit petit à petit dans une consommation de substances addictives en passant par une pratique préalable de délinquance. Il peut s'agir de trafic de drogues, de petits vols et de violences de faibles intensités orchestrés au sein d'un groupe, traduisant une recherche de pratiques déviantes et d'excitation par la transgression. Il existe pourtant un effet marginal de dissuasion de l'engagement dans l'usage de drogues quand on est

confronté aux réalités nocives et concrètes de ces produits. Mario en décrit ici une expérience :

> *… mais de moins en moins, parce que la drogue, moi j'suis trop gentil et je n'arrive pas à faire du mal aux gens et quand j'ai vu deux ou trois mecs, tu sais la drogue ce que ça faisait, j'ai vu des amis à moi, d'enfance les mecs ce que c'était devenu…*
>
> Mario, 40 ans

Il est arrivé dans quelques cas que la proximité avec la sphère délinquante ait eu pour effet de dissuader les enquêtés d'expérimenter la consommation de drogues. Soit parce qu'ils avaient des amis ou des connaissances qu'ils ont vu se dégrader (*les mecs ce que c'était devenu*), jusqu'à atteindre une forme de déchéance sociale, soit parce que l'implication dans ce milieu induisait des niveaux de violence qu'ils ne voulaient pas franchir (*moi je suis trop gentil et je n'arrive pas à faire du mal aux gens*), soit au contraire parce que l'exécution des tâches et des opérations que nécessitaient leurs activités illégales exigeaient de conserver tous ses esprits et de se restreindre dans les consommations de drogues. Lorsqu'ils restent dans cette catégorie d'usages — récréatifs ou occasionnels — les consommateurs élaborent des stratégies pour contrôler les conséquences sociales et médicales de la consommation (Skog, 2000 ; Becker, Murphy, 1988). On retrouve cette dimension dans le récit d'un cambrioleur qui déplore le fait que la consommation de drogue rende ses co-équipiers moins fiables.

> *Non, bon j'ai touché un peu le shit comme tout le monde, ça n'a pas été compatible avec moi, j'ai la cigarette, l'alcool oui quand je sors avec des amis je bois, mais enfin c'est toujours …*
>
> VB : Ça n'a jamais joué dans votre implication ?
>
> *Non d'ailleurs quand je montais dans un truc, jamais je picolais pour me donner du courage et d'ailleurs avec certains c'est ce que je n'aimais pas, ils ne montent que si, et là je n'avais pas trop confiance, car les mecs s'ils ont besoin d'un palliatif pour être… non. Pour moi ils peuvent être dangereux. Parce qu'une fois qu'ils ont leur truc dans le … c'est les rois du monde, ils marchent sur l'eau les mecs. Moi si je vais pour 20 ans, ça va quand même. J'essaie de, on ne peut pas tout prévoir mais j'essaie d'y être au maximum, ou je le fais bien, ou je ne le fais pas voilà.*
>
> Serge, 62 ans

La pratique sportive assidue évite chez certains la consommation de substances dont les propriétés sont en contradiction avec la pleine possession de leurs moyens ou conduisent à un asservissement au produit. On le retrouve ici avec le récit d'Adam qui constate combien la dépendance au cannabis fragilise certains détenus et complique leur séjour en prison. À travers son passage en prison, il a acquis la certitude que les substances addictives pouvaient se retourner largement contre leurs utilisateurs. Outre un moyen de pression pour l'administration — cette dernière peut toujours s'en servir pour exercer de la coercition et alourdir la peine — le manque peut servir d'entrée dans la consommation de médicaments comme des

antidépresseurs ou des anxiolytiques qui vont déshumaniser et asservir les concernés.

> *… il y en a ils sont rentrés avec des peines de trois ou quatre mois, ils finissent avec des trois ou quatre ans, comment tu peux expliquer s'il te plait ? hé bien ils font des bagarres, ils se font attraper avec du shit parce qu'ils ont besoin de fumer… imagine toi, tu fumes, tu fumes, tu fumes et on te ramène en prison, et on coupe ton shit, tu arrêtes de fumer, tu vas péter un câble, tu vas être nerveux, ils vont te shooter, ils vont te piquer, parce que c'est ce qu'ils font à certaines personnes et après tu deviens un navet, tu deviens un navet, ils te détruisent en te piquant et si tu ne fumes pas ils vont te donner quoi, 'oui mais il y a une alternative', c'est les médicaments, des médicaments tu sais c'est quoi, du Ripnol, du Lexomil, c'est d'autres cachets de substitution à la drogue, ça te ko encore, tu sors de prison tu as pris 20 kilos à cause des cachets, t'es un navet… moi je ne fume pas le shit, j'ai jamais fumé de ma vie, mais j'ai vu l'effet que ça pouvait faire sur certaines personnes…*
>
> VB : Et cigarette ou alcool ?
>
> *Jamais, jamais, jamais, j'ai toujours essayé de garder mon corps sain, ni alcool, ni cigarette.*
>
> Adam, 31 ans

Même constat chez Riyad qui a vu les difficultés économiques des consommateurs en prison. La dépendance envers la solidarité familiale, apparaît contraire à l'ethos de la sphère délinquante, qui plus est en prison où cette échelle de valeurs qui promeut la virilité et l'autonomie est exacerbée. Il tire également les leçons des conséquences psychologiques de la consommation de cannabis chez un de ses frères :

> *Ouais en prison aussi, ceux qui fument la cigarette, le dimanche ils sont à poil, ceux qui fument le pilon ils sont obligés de faire des micmacs bizarres, d'appeler un mec, ouais envoie moi de l'argent pour m'acheter ci, pour acheter ça, tu dis à ta famille, elle ramène au parloir mais ce n'est pas intéressant, moi je ne fume pas, je ne bois pas, j'ai besoin de rien du tout…*
>
> Riyad, 22 ans

> *… pour moi c'est facile, pourquoi parce que des fois on a des exemples dans la rue, des gens, des frères euh, ça veut dire on sait comment ils sont, quand on a des exemples, on a un point de vue, comment elle est cette personne-là, c'est bon, après si dans notre tête on est toujours focalisés à ne jamais toucher à ça, c'est une question de volonté, c'est vouloir.*
>
> VB : D'accord, est-ce que parmi tes frères, il y en a qui ont un peu consommé ?
>
> *Ouais moi j'ai mon frère qui fume du bédo, il boit, quand je vois c'est quoi, ça ne m'intéresse pas, ce n'est pas intéressant, le mec est toujours énervé, il lui faut toujours sa drogue, t'es obligé de la cacher…*
>
> Riyad, 22 ans

Dans la même veine, il apparaissait impossible à Sidi de conserver sa capacité de décision ou encore son capital santé tout en se laissant aller vers plus de consommations. Si quelques écarts festifs ont pu se présenter durant son parcours, au cours de sa peine de prison, le sport est devenu un pilier de son équilibre et de son projet de réinsertion. Grâce à cette ligne ferme de conduite, il a accédé au statut

de boxeur professionnel à sa sortie de prison. Par cette pratique sportive, il a complétement arrêté sa consommation de cannabis ou d'alcool. Le sport et la période de prison qui peut servir à s'investir dans sa pratique, semblent avoir fonctionné comme un puissant rempart contre l'implication dans les consommations :

VB : Est-ce que vous aviez des soucis avec quelques addictions ? alcool, cannabis ?

Pendant un moment je fumais, mais vite fait, alcool c'était quand j'allais en boite, quand je sortais avec mes amis, mais jamais j'ai été accro à l'alcool ou au cannabis, je n'ai jamais voulu être dépendant, j'ai toujours voulu être lucide dans ma tête, c'est important.

VB : Même en prison ?

Non, en prison, je faisais quoi, je faisais que du sport, comme ça, ça m'épuisait, je rentrais dans ma cellule, je lisais un peu, je regardais la télé et je dormais. C'était ça.

Sidi, 23 ans

On peut discerner le même effet protecteur dans le parcours de Damien, qui n'a jamais essayé la consommation de drogues, à la fois parce qu'il pratiquait beaucoup de sport mais également en réaction à l'addiction de sa mère, dépendante et impliquée dans le trafic. On peut penser que sa mort prématurée alors que Damien est encore en prison a contribué à faire de l'abstinence un pilier de son parcours.

VB : Je ne sais pas votre routine, vos habitudes de consommation ?

Ouais moi je ne bois pas, je ne fume pas, comme ça déjà ça c'est…

VB : Toujours ?

Non je n'ai jamais fumé, j'ai toujours été sportif

Damien, 27 ans

Outre ces cas spécifiques pour lesquels la proximité délinquante a pu servir d'assise à une limitation voire une renonciation ferme aux attraits des différentes consommations, de nombreux parcours d'usagers occasionnels ont pour leur part conduit à une implication dans la délinquance.

B) Les drogues peuvent constituer une interface pour intégrer un groupe

Plusieurs personnes interrogées mentionnent avoir forgé un premier lien avec l'univers délinquant par la consommation comme rituel social et comme élément de transgression :

La drogue, plutôt que de constituer la cause de la criminalité, représente pour beaucoup de jeunes consommateurs un acte déviant recherché pour le style de vie excitant qu'elle procure ; pour la cohésion de groupe ; pour l'adhésion à des valeurs marginales. En ce sens, le toxicomane n'est pas uniquement dépendant de sa drogue, mais il devient également dépendant de son milieu. Brochu (1997, 310)

C'est une source d'excitation, qui tranche avec l'ennui du quotidien. Les drogues façonnent des expériences communes de consommation qui participent à intégrer un individu à un groupe, à lier des amitiés. Un processus qui va amener progressivement à s'identifier à ce groupe d'appartenance déviant, puis plus tard à envisager le financement de ce nouveau besoin par des moyens illicites. Brochu (1997) détaille d'ailleurs les différents seuils que franchit le consommateur dans la poursuite du financement de son addiction. Un grand nombre s'arrêtera aux premiers moyens à disposition : augmenter les horaires de son travail habituel ou commencer une autre activité inhabituelle parfois rémunérée illégalement, sans en payer les cotisations afférentes. Certains, déjà familiers avec le milieu de la délinquance n'hésitent pas à franchir le pas du trafic pour financer leur consommation et accéder à un revenu rapide et important. Mais l'objectif lucratif n'est pas toujours le moteur premier : pour plusieurs enquêtés c'est d'abord — à l'image de ce que décrit Sutherland (1937) — la dynamique de groupe, l'apprentissage social de la délinquance, y compris via la pratique déviante de l'usage de drogues qui se transfère et se développe au sein d'un jeu d'appartenance, de solidarité, de recherche d'expérience et de reconnaissance.

> *Ouais ça m'est arrivé de fumer, mais j'ai jamais été, ça ne m'a jamais attiré la fume, tous les jours, à chaque fois que j'allume une cigarette ou un joint, je me dis putain, mais qu'est-ce que je fais, il y a des gens, ils apprécient, ils aiment l'effet, le truc que ça leur procure, mais moi je n'ai jamais aimé, je fume parce que je suis entouré de fumeurs, il n'y a que ça autour de moi, c'est le seul truc qui va nous rattacher on va dire, qui va créer des petits liens on va dire, c'est la société qui veut aujourd'hui que ce soit comme ça, tu es un fumeur tu restes avec les fumeurs, tu es un non-fumeur, tu restes avec les non-fumeurs…*
>
> Moctar, 24 ans

Florian a d'abord commencé à acheter et revendre de la drogue pour financer sa propre consommation :

> *Parce que je consommais aussi de la drogue dure, et après je n'avais plus envie de la payer, alors je ne vendais pas de la coke de la semaine, mais je vendais de la coke pour payer la coke du weekend…*
>
> Florian, 31 ans

Mais son aspect social ressort encore lorsqu'il a envisagé d'en finir avec la délinquance, il continue ses consommations, mais à un moindre rythme et ne considère plus ses achats dans la perspective de profits. Cependant la marque sociale, les obligations et les attentes du groupe réuni autour de la consommation de substances addictives continuent d'exercer leur effet :

> *Non mais c'est le truc, toi tu arrives, tu as ton gramme et tes ecstasys, tes potes ils sont comme des cons, plutôt que de te faire taxer toute la soirée, t'anticipes, plutôt qu'en prendre deux je vais en prendre dix, on est cinq, on va en prendre deux chacun, je ne sais pas je donne un exemple, c'est plus dans cet esprit-là que pour faire de l'argent ou dealer, c'est pour ça, j'ai pas*

envie de dire, t'en veux combien, au fait, préviens moi bien parce que je ne vais pas te rincer la gueule, c'est plus dans ce truc-là, que pour me faire de l'argent.

Florian, 31 ans

L'enjeu consiste à ne pas passer pour un pingre qui vivrait son expérience de consommation, seul en égoïste, mais sans non plus devoir approvisionner gratuitement ses amis toute la soirée. Le subtil équilibre réside dans la possibilité de vendre sans profit de sorte que chacun puisse partager une partie de cette expérience de consommation. On voit d'ailleurs comment cet élan solidaire est cadré par des normes. Le partage de la consommation et donc de l'expérience ont formé la base de l'entrée de certains dans la consommation, puis dans le *deal*.

… j'ai même des potos, à cause de moi, ils fument, à l'époque c'était à cause de moi qu'ils fumaient parce qu'ils ne savaient même pas ce que c'était, c'est moi, je ramenais du shit. Je leur ai appris à rouler tout ça, voilà quoi, même ces gens-là aujourd'hui ils ont arrêté de fumer, ils ne fument que la clope, comme moi, que la cigarette.

Azzedine, 25 ans

On retrouve ici les logiques mises au jour par Becker (1963), dans son analyse de la socialisation à l'usage des drogues. La consommation requiert des initiateurs, des supports d'apprentissages et d'interprétation pour se familiariser aux codes de la pratique concrète, il faut s'approprier les effets et les conséquences sociales des substances consommées. Plusieurs enquêtés, initiés et aiguillés par le groupe se sont donc d'abord essayés à des consommations expérimentales qui ont ensuite mué en pratiques plus régulières. Le passage à la revente de drogues marque souvent une charnière entre les deux. Elle n'en est pas pour autant la seule articulation possible. Beaucoup, chez les occasionnels, le sont restés, dissuadés par les conséquences vues chez les pairs, la famille ou les plus grands. Mais certains se sont aussi acheminés vers une consommation dans une autre dynamique, à rebours de la précédente : ils ont d'abord pratiqué la revente de substances addictives puis commencé progressivement à la consommer. Elles les ont — petit à petit — infiltrés, comme par capillarité.

C) L'imprégnation progressive du mode de vie par les drogues

Le vocabulaire du toucher est fréquemment employé. De même qu'ils manipulaient la drogue et que celle-ci s'infiltrait progressivement dans les pores de leur peau, les routines, les représentations, les fréquentations et les modes de consommation qui allaient avec la pratique du *deal* ont fini par orienter les vendeurs d'un temps vers la consommation occasionnelle du produit dont ils font commerce.

Par exemple dans mon affaire, on touche un peu la coke, ça veut dire, quand on va passer, on va passer positif…

Riyad, 22 ans

Là encore, il est aisé de percevoir l'imprégnation progressive des substances sur la vie de l'individu. La drogue qu'on manipule pour la simple vente, implique par exemple la possibilité de se faire incriminer pour usage alors même qu'on n'est pas consommateur. C'est donc un risque pénal en même temps qu'une première exposition physique au produit. Même sans le vouloir, une partie de leur marchandise a déjà des effets. Ainsi, Sam s'est d'abord approprié un style de vie, des lieux, un statut, auxquels il n'avait précédemment pas accès par l'intermédiaire d'un produit qui a fini aussi par l'imprégner :

> *Question vraiment drogue dure, je n'étais pas vraiment accro, c'était vraiment une consommation festive, ça ne se voit pas trop, je n'étais pas marqué comme les gens qui sont vraiment cocaïnomanes, et en fait on la manipule, donc on l'a sur ses doigts donc on est déjà atteint sans même la consommer soi-même…*
>
> Sam, 36 ans

Alors même que consommer ce que l'on vend est dévalorisé dans l'échelle de valeur du milieu de la délinquance, nombre d'enquêtés ont entamé une consommation par cette porte d'entrée. D'abord la manipulation et le toucher, ensuite les habitudes festives et puis rapidement l'adoption d'une consommation qui correspond à ce mode de vie. On le repère dans le discours de Quin qui en est même venu à consommer de l'héroïne, sans jamais l'avouer, de peur de subir le regard réprobateur de ses proches et de ses camarades dans son activité illicite. Prenant de la cocaïne de façon occasionnelle et festive au départ, il a failli perdre pied quand il a expérimenté l'héroïne.

> *… ce que j'ai oublié de vous dire, c'est que je suis parti en couille aussi, vraiment, quand on commence à faire ces produits-là, ces produits durs, tout est là pour qu'on commence… c'est vrai que dans ce milieu-là, dans la voyoucratie, on ne montre pas qu'on est dépendant du truc, c'est mal vu, et tous mes potes, toutes mes connaissances, mais nous on ne savait pas que tu prenais, de la coke de temps en temps on savait, mais de l'héro, régulièrement on ne savait pas…*
>
> Quin, 41 ans

Pris dans le vertige des « consommations ostentatoires » et du « passeport géographique et social »[53] que leur offrait le trafic de drogues, ils ont poursuivi l'adoption du mode de vie de ceux qu'ils fournissaient au point de reproduire leur manière de se divertir, de faire la fête et de se maintenir dans le rythme, au faîte de leur activité. Une forme de mimétisme social est donc à l'œuvre dans ce processus qui fait passer du *deal* à la consommation. Sous cet angle, la distanciation avec les valeurs de l'univers des substances addictives et d'un mode de vie hédoniste, les fréquentations et les habitudes de cette période de leur vie… apparaît comme l'un

[53] Voir respectivement les chapitres sur la famille et le travail pour un point plus précis sur ces termes.

des préludes à l'éloignement de l'addiction et de la délinquance. À ce titre, l'expérience carcérale a parfois joué un rôle tampon permettant de limiter puis d'épuiser ce rapport à un mode de vie et une consommation qui lui était associé. Quant aux autres qui n'ont pas été dissuadés ou protégés par les éléments déjà évoqués : la pratique du sport, les constatations des dommages à venir par personnes interposées… ils sont passés à un autre seuil de pratique, celui de consommateur régulier. De nombreux changements et des soutiens sont alors nécessaires pour envisager de sortir de ces consommations.

III) Les moyens de sortir pour les consommateurs réguliers

A) Réaliser que la perte de maitrise entrave une trajectoire de sortie

Pour les consommateurs réguliers, la dimension sociale qui a joué le rôle de plateforme pour les accrocher ne suffit plus à expliquer leur maintien et leur rapport au produit. À mesure qu'ils deviennent plus impliqués dans cette consommation, une forme d'inquiétude, un souci permanent commence à s'installer. Beaucoup d'entre eux décrivent le besoin grandissant de s'assurer d'avoir constamment de quoi consommer.

> *Si gamin j'ai fumé, de 17 à 20 ans, je fumais des joints, il me fallait mon joint, c'était la course quand il n'y en avait pas…*
>
> Quin, 41 ans

> *Je l'ai mis de côté, ça m'arrive de fumer de temps en temps, mais sans plus, si je n'en ai pas je m'en fous complètement, alors qu'avant il fallait quand même que j'ai ma petite consommation…*
>
> Jérôme, 28 ans

Les consommateurs commencent à perdre en maitrise et le cercle d'amis et son contexte récréatif ne sont plus le seul terrain d'expérimentation des consommations. La sphère intime est désormais envahie par le produit et ses effets souhaités mais également subis. Voici le récit de Mado : il exprime clairement comment l'habitude s'enracine vite dans le quotidien. Les occasions se multiplient où ce qui n'était qu'un jeu, un petit plus du moment, devient un incontournable qui ponctue les nombreux instants de flottement, d'ennui et de galères.

> *… au début c'est un jeu, vous croyez, vous ne savez pas, vous tirez une taf ahah, fumer vous croyez que vous contrôlez, jusqu'à un moment, ça devient un manque, le danger, vous fumez comme vous fumez une cigarette, après l'alcool, c'est plus les moments festifs, mais le cannabis ça devient une habitude, dès qu'il y a un petit temps de galère on se fait un petit joint pour faire passer le temps, pour rigoler des fois, c'est un peu pour tout.*
>
> Mado, 24 ans

Hary dresse le même bilan sur sa consommation, il lui est désormais difficile de s'en passer. Au seuil qu'il a désormais atteint, s'appuyer sur le business ne serait-ce que pour financer sa propre consommation devient une nécessité. À demi-mots, il évoque la déchéance morale pour trouver l'argent qui lui assurait son produit :

> *… on aime tous être pénards, pour boire et fumer, il n'y a pas besoin d'argent de fou, surtout quand on fait du business, donc on se débrouille, jusqu'au moment où on finit en chien, là on devient mauvais, là on n'a plus d'argent, là on devient mauvais, même ma mère et tout, j'ai déconné quand même, après il y a des trucs, c'est indicible…*
>
> Hary, 34 ans

De la part de quelqu'un qui a pu parler de diverses agressions dont il a été l'auteur ou la victime, de ses différents séjours en prison ou bien du suivi psychiatrique dont il bénéficie désormais, il est possible que ces choses qui ne sauraient se dire, remettent en cause ses plus hautes valeurs, l'honneur et l'autonomie. Une fois sans ressource (*on finit en chien*) et face à une addiction qui ne se laisse plus dissiper par quelques jours d'abstinence ou un changement d'habitudes, ou le simple ressort de la volonté, ce que Castel (1998) désigne sous le terme d'autocontrôle[54] sans les apports de la vente de drogue (*quand on fait du business*) il arrive qu'on bascule dans des comportements honteux qui relèvent des derniers seuils analysés par Brochu (1997) : à l'illégalité acceptable (frauder l'impôt, dérober du matériel à son entreprise…) succède l'illégalisme moral (le *deal*, le vol de magasins, sans victime directe) et bientôt se présente le dernier seuil de la criminalité immorale qui revient à bafouer des valeurs fondamentales comme s'en prendre aux personnes (vol avec violence) ou se prostituer.

Cette perte de maitrise fait écho non seulement au moyen de se procurer les drogues mais se répercute également dans les conséquences pendant ou après les consommations. Par trois fois au moins Hary se fait condamner pour des altercations bénignes dégénérant en violences aggravées.

> *… vu que je me fais arrêter à cause des violences, souvent je suis sous alcool, shit, comme je vous disais, là c'était pareil, en 2005, j'ai eu une injonction de soin, parce que dans l'avion, j'étais défoncé, donc j'ai foutu un peu le bordel dans l'avion …après j'ai eu violence sur un taxi, les plus grosses, après j'ai eu des rébellions, alcoolémie, en état d'ébriété, sinon, les plus graves*

[54] La dichotomie avancée dans cet ouvrage est intéressante et mériterait d'être développée. Elle permet ici aussi de souligner une différence relevée dans les parcours. La problématique concerne les réguliers et les dépendants, elle représente la limite entre ceux qui n'arrivent plus à se restreindre et à reprendre le contrôle sur leur consommation par eux-mêmes, sans avoir recours à l'intervention d'une institution spécialisée, l'hétérocontrole et ceux qui arrivent encore à garder la main dessus sans intervention extérieure, l'autocontrôle. Le type de drogue, le parcours, les ressorts de la personnalité interviennent dans cette différence. Ainsi Hary (jamais de drogue dites « dures ») Luigi, Lina (héroïne) ont eu régulièrement besoin de l'hétérocontrole, tandis que Quin (dépendant à l'héroïne pour un temps) et Jérôme (alcool, cannabis) ont réussi à s'en passer.

c'est 2007, j'ai eu un taxi, je me suis disputé avec un taxi, voilà pareil, pour moi j'ai raison, enfin j'ai eu tort parce que je l'ai un peu provoqué, le gars il m'a bloqué dans une rue pendant 20 minutes, j'ai klaxonné comme un ouf, moi j'étais défoncé…

Hary, 34 ans

On distingue comment des travers violents peuvent s'amplifier sous l'emprise de l'alcool, d'autres drogues ou d'un mélange des deux. Jérôme dresse le même constat dans son parcours :

Souvent quand je me suis fait arrêter, c'est l'alcool qui m'a joué des tours, chaque fois que j'ai fait des trucs sans alcool, je n'ai jamais rien eu, avec l'alcool je suis devenu violent, ça veut dire que… en fait si on ne m'arrête pas, je ne m'arrêterai pas… je buvais, il suffisait que je boive du whisky, c'est bon je vais me battre avec toute la terre, non le whisky c'est un alcool, je ne peux vraiment pas le boire, je ne supporte pas, je sais que ça va partir en couilles.

Jérôme, 28 ans

Dans cet esprit, l'empreinte désormais considérable de la consommation régulière se fait ressentir dans les tentatives de sorties. Tous les enquêtés qui ont atteint ce stade de consommation régulière, lorsqu'ils s'avancent vers une trajectoire de sortie déclarent l'identifier parmi leurs premiers obstacles. Que cela soit d'eux-mêmes ou en ayant recours au soutien de proches ou de professionnels, ils prennent donc conscience que pour s'éloigner de la délinquance, il leur faudra diminuer puis cesser leur consommation. Mado en parle lorsqu'il commence à limiter ses consommations dans sa dynamique de sortie. Cependant, il n'arrive pas à s'imaginer se détendre et achever la journée sans une consommation de cannabis.

… c'était vraiment fumer n'importe comment, on fumait pour fumer mais là aujourd'hui c'est plus, je fais mes trucs, le soir une fois que j'ai la tête, je suis fatigué, j'ai trop bougé un bon petit joint, tranquille je suis posé avec mon petit thé ou mon petit coca, ma petite télé mon petit match, ça y est, pas plus. À croire que des fois si c'était que des petits joints, je crois que ce serait bien (rires) parce que c'est des bons petits sommeils, voilà…

Mado, 24 ans

Certains voient leur volonté diminuer, constatent des pertes de mémoires, une limitation de leur sentiment de responsabilité. Beaucoup ont ainsi commis des actes de violences sous l'effet des drogues qui les amènent à perdre le contrôle de leurs actes, il y aurait comme une augmentation de leur propension à recourir à la violence. Denis décrit ainsi comment il a mené un vol dans une entreprise qui l'a conduit à se faire condamner. Sous l'emprise de la drogue, il n'a en rien mesuré les risques et il est retourné sur les lieux du délit qu'il venait de commettre. Cette consommation en venait à nuire même à son jugement et sa compétence dans les pratiques illicites.

… c'était un vol dans une entreprise, dans une entreprise comme ça, j'étais rentré, on avait pris tous les ordinateurs, tous les trucs, mac book, et on s'est fait attraper, bref, vigile, je ne sais pas quoi, il avait appelé les flics, bref, on ne s'est pas fait attraper tout de suite, on s'est fait

attraper plus tard, enfin bref, on a voulu partir, revenir, on s'est dit c'est bon… encore… l'alcool, pour dire, même l'alcool dans ce qu'on faisait a joué un rôle, quoi, ça veut dire, parce que nous on croyait trop, on va repartir, on va revenir, on croit trop, qu'on va recharger, d'accord, c'est la fête…

Denis, 32 ans

Pour d'autres, c'est la prise de conscience, à ce stade de consommation, des conséquences médicales et des effets indésirés des substances qui commencent à les inquiéter. Azzedine parle de son frère qui a connu de graves problèmes de santé. Davi a un ami qui a développé un syndrome paranoïaque après de fréquentes consommations, Ed explique comment son expérimentation du cannabis en prison a mal tourné et l'a amené à prendre la décision de ne plus en consommer. Face aux problèmes récurrents que la consommation régulière commence à ancrer, plusieurs désistants confient s'être appuyés sur le temps passé en prison pour s'atteler à limiter ou cesser leurs usages de drogues.

B) La prison comme une occasion de se sevrer

Il s'agit en quelque sorte d'une aubaine non recherchée. Elle se résume dans la considération suivante : quitte à devoir passer un temps dans un espace de privations où le coût des produits peut être triplé, autant s'en servir pour modérer ou éliminer les addictions qui ont en partie conduit à se faire arrêter. Précision importante, cette voie semble prédominer pour les personnes qui ont pris conscience du rôle joué par les drogues dans leur parcours de délinquance et qui commencent à identifier la restriction de leurs consommations comme une étape incontournable pour s'éloigner de leur mode de vie lié à la délinquance.

… d'ailleurs c'est ce qui est arrivé, pendant treize mois je n'ai pas tapé et après… dedans, je pouvais avoir de la coke, je ne l'ai pas fait, parce que comme j'ai dit, je voulais rendre mon corps sain, pour le plus de temps possible parce que je sais qu'en sortant je vais refaire la fête, je vendrai plus, mais je ne m'arrêterai pas d'être fêtard, ou d'organiser, donc, je me forçais à ne pas taper, ça a été un bon test aussi pour moi, parce qu'en rentrant je me suis dit, comment je vais faire…

Florian, 31 ans

On perçoit l'association de ces deux éléments : alors qu'il ne souhaite plus vendre de drogues à sa sortie, il a décidé de tourner la page de la délinquance, mais pas complètement celle de ses consommations ; il saisit donc l'opportunité de se tester à travers son incarcération. Il va trouver en prison un cadre propice à essayer de limiter voire de stopper sa polyconsommation. Il peut toujours trouver des substances en prison, mais cela risque d'être plus coûteux et d'engendrer des sanctions. Loin des ambiances festives et des groupes d'amis avec lesquels il consomme habituellement, il peut essayer de profiter de ce contexte pour arrêter ses consommations. Si son objectif n'avait pas été d'abandonner sa trajectoire dans la

délinquance, son vécu en prison aurait pu être tout autre. Il le dit lui-même, il aurait très bien pu continuer de consommer en prison. Mais sa volonté d'arriver à s'éloigner de la délinquance et notamment du *deal*, l'a incité à recouvrer un contrôle effectif sur ses consommations. La prison a constitué en cela un terrain d'essai fructueux. Il nourrit cependant encore des doutes sur sa capacité à complètement arrêter, qu'il situe dans la continuité de sa démarche de sortie poursuivie à l'extérieur. Il a ainsi diminué fortement ses consommations sans totalement y renoncer.

> *Non et après d'un côté je me disais mais ça se trouve tu te voiles la face, tu n'as jamais arrêté vraiment, enfin juste les weekends, en fait la prison, finalement, alors sans shit…*
>
> VB : Ça c'est le seul que vous n'avez jamais arrêté ?
>
> *Ouais, alors peut-être que j'arrêterai, tôt ou tard, peut-être que toute notre génération, les parents fumeront, comparé à nos parents qui nous, je vois mes amis ont 45 ans, ils fumaient il y a dix ans, ils fument encore, beaucoup moins et différemment, moi je fumais 25 grammes par semaine, je commençais tous les jours à sept heures, à 17 heures j'avais déjà cinq joints à l'école, enfin au lycée quand je vendais, après j'ai beaucoup baissé, depuis deux joints par jour ça me va, un après le boulot, tout ça.*
>
> Florian, 31 ans

Pour Joan aussi l'articulation de ces trois éléments — un temps de prison qui favorise la cessation ; une prise de conscience des conséquences des consommations ; et une volonté nouvelle d'arrêter les actes de délinquance — a contribué à lui permettre de reprendre le contrôle sur son usage de drogues. La possibilité de faire du sport en prison s'est également ajoutée à sa constatation des effets sur sa santé.

> *Consommation… franchement je ne pourrai pas dire, à un moment donné, je fumais, je ne voulais pas arrêter, je fumais parce que j'avais envie de fumer, on me disait d'arrêter, je disais oui, je vais arrêter, mais voilà, je savais très bien que je n'allais pas le faire, et voilà après dans la vie, à un moment donné, arrivé à ma semi-liberté, j'ai pris conscience de certaines choses, en me disant que voilà, ça va me tuer… Je fumais, je fumais, je fumais un joint comme je fumais une clope, quand je voulais fumer, je ne prenais pas une cigarette, je prenais un joint… En fait en prison, je faisais du sport, ça veut dire je pouvais maintenir mon état physique, tout en fumant, en sortant, j'ai arrêté le sport et j'ai vu que ça m'épuisait, ça m'épuisait et voilà, et je vois l'effet que ça fait quand je ne fais pas de sport.*
>
> Joan, 21 ans

Il n'est pas le seul à mentionner cet effet par lequel le temps de prison a permis de reformuler son rapport aux produits addictifs. Pour un fumeur régulier de cannabis comme Ed, une mauvaise expérience de consommation durant son incarcération lui a permis de mettre fin à cette pratique. La prison limite l'accès aux substances pour beaucoup de prisonniers (elles sont souvent plus chères et de moindre qualité), elle empêche aussi de fréquenter les cercles avec lesquels on avait l'habitude de consommer et elle fournit enfin tout un système de surveillances et de sanctions qui incite à ne pas continuer sa consommation pour ne pas empirer sa situation pénale.

… il y a eu une période où il y a eu des mélanges, des mélanges bizarres dans les stups qui étaient fournis et ça me faisait un effet paranoïaque, et j'ai senti qu'il fallait que j'arrête tout de suite, et autour de moi je connais des gens qui ont été à l'hôpital psychiatrique et tout, qui ont gravement été touchés, alors je ne sais pas si ça vient de ça, mais pour moi c'est ça, parce que je l'ai ressenti, et je savais qu'il fallait arrêter et j'ai arrêté. J'ai arrêté parce que ça me faisait un effet bizarre, c'était plus l'effet t'es bien, cool, tranquille, c'était plus l'effet, ouais lui qu'est-ce qu'il veut lui, bizarre (rires) négative grave. Tu te sens mal en fait.

VB : Donc là t'as stoppé ?

C'était pendant mon incarcération mais ça le faisait déjà quand j'étais dehors, alors j'ai tout stoppé.

Ed, 38 ans

On peut ainsi se demander si pour certains auteurs d'actes de délinquance — à la charnière entre consommateurs réguliers et dépendants — le temps d'incarcération ne constitue pas un dernier rempart, une ultime tentative de se reprendre avant de devoir se résoudre à recourir aux institutions spécialisées. L'intervention d'une injonction de soin peut parfois faciliter cette prise de conscience ou au contraire la rendre plus difficile à accepter. Il ne faut pas oublier qu'à la stigmatisation déjà à l'œuvre dans la population générale lorsqu'une personne s'avoue dépendante ou toxicomane, s'ajoute dans le milieu de la délinquance une réprobation supplémentaire. Celui qui est dépendant ne respecte pas une norme implicite de ne pas consommer son propre produit. Celui qui est dépendant est considéré comme moins fiable, moins brave et moins autonome. On comprend d'autant mieux en quoi la prison comme ultime occasion de se ressaisir puisse être fréquemment employée. Le sevrage n'est d'ailleurs pas forcément volontaire et identifié comme une occasion à saisir, mais il marque tout de même une occasion de constater les impacts d'une consommation et le retour à la sobriété :

VB : Depuis quand est-ce que tu t'es rendu compte que la consommation de cannabis, c'était quelque chose qui avait une influence ?

Sur ma manière de penser, je n'ai jamais eu l'envie d'arrêter, à part là, lors de cette incarcération.

VB : La dernière ?

Exactement, j'ai arrêté de fumer, huit mois, après j'ai eu une reprise derrière, oui là vraiment j'ai compris qu'il y avait vraiment une influence sur ma manière de penser, sur ma manière d'être, sur les capacités, ça nuisait à mes capacités, ça nuisait à ma volonté également.

Yannick, 24 ans

On comprend aussi combien lorsque l'autocontrôle n'a pas suffi, les consommations se faisant plus fréquentes, plus coûteuses, les substances étant de plus en plus addictives — le spectre va du cannabis, à peine considéré comme déviant, à la cocaïne, jusqu'à l'héroïne, substance vue comme la plus addictive — d'autres problèmes se présentent à qui voudrait entamer un processus de sortie.

Si les consommations peuvent jouer contre les désirs de désister en aggravant les faits et les penchants habituellement reprochés, il existe en amont d'autres ressorts distingués par les désistants qui ont facilité l'investissement dans la pratique du *deal*. On peut penser notamment aux moyens financiers pour soutenir une consommation qui commence à engloutir des sommes non négligeables mais également aux représentations sous-jacentes qui euphémisent les conséquences sociales et morales du trafic.

C) De la consommation comme entrée dans le *deal* au *deal* seul comme un moyen de transition

Le premier mécanisme concerne un cercle vicieux qui s'instaure avec le *deal*. Tandis que les consommations de drogues augmentent, les moyens disponibles pour les assouvir aussi. Comme identifié chez les dépendants et mis en avant par Brochu (1997), la production de hauts revenus par le trafic de certaines substances comme la cocaïne favorise une augmentation de la consommation par mimétisme social et par disponibilité. Il en résulte le début d'un engrenage où le *deal* n'est plus seulement une activité délictueuse et lucrative mais également un moyen de se procurer une substance dont l'abondance relative masque les prémices d'une dépendance. Même si, dans cette enquête, les consommateurs réguliers n'ont pas encore atteint ce stade, on remarque qu'une articulation particulière s'enclenche dans ce niveau de consommation : dans le passage du seuil occasionnel à celui de consommation régulière, faute des finances suffisantes sans recours au *deal*, on se tourne de plus en plus vers des moyens délictueux pour satisfaire son besoin.

Il s'agit d'un second cercle vicieux et sous cet angle on peut voir la revente se transformer progressivement en une obligation. Le modèle de Goldstein (1985), décrit le processus qui lie la consommation de drogue aux crimes : il parle d'une relation économico-compulsive. Lorsque la dépendance commence insidieusement à s'installer mais que les finances disponibles ne fournissent pas les moyens de se procurer sa substance, surtout pour des drogues coûteuses comme l'héroïne ou la cocaïne, la revente et le trafic s'imposeraient comme les moyens privilégiés de répondre au besoin compulsif de consommer. C'est ce qui commence à poindre dans les parcours de certains enquêtés qui avaient quitté le stade de la consommation régulière pour entrer dans celui de la dépendance. On peut le relever dans les récits de Hary qui a commencé avec le cannabis à l'adolescence mais a augmenté rapidement sa fréquence de consommation et la mélange avec la prise d'alcool ; Sam a entamé la prise de cocaïne après en avoir vendu ; Lina commence avec le cannabis mais goûte très vite à l'héroïne ; Luigi commence aussi à l'adolescence à expérimenter l'héroïne… On retrouve aussi cette surenchère dans la course indirecte à la croissance de la consommation ostentatoire, de l'acquisition de biens de consommation qui se met en place dans l'univers du *deal*. Sam indique comment ces

processus s'entretiennent. Pour consommer plus il faut vendre plus, et le produit et les revenus devenant plus disponibles, il est d'autant plus envisageable d'en consommer.

> *… le vendeur de drogue est plus attiré par le côté strass et paillettes, le voleur, il est plutôt discret, il a tapé un gros truc, il faut qu'il reste plutôt discret pendant un an, pour ne pas toucher, il coffre, nous c'était plutôt la flambe, c'est ça qui est malheureux dans le trafic de stups surtout du côté cocaïne…*
>
> Sam, 36 ans

Par ailleurs le rythme de vie calqué sur la clientèle et la course à la maximisation des profits et donc des revenus incitent eux aussi à recourir à la consommation de drogues pour se maintenir en activité.

> *… je n'avais pas le temps, j'avais mon Vespa, des fois on ne dormait même pas, on dormait par tranche de quatre heures parce qu'on se levait à onze heures, on fournissait pour qu'ils fassent leur soirée, mais à sept heures du matin c'était leur descente de cocaïne, on démarrait le scooter, on faisait les trois huit dans notre entreprise (rires)*
>
> Sam, 36 ans

Une telle surenchère est décrite également par Azzedine. Elle peut aussi mener à une augmentation des seuils de violence. Certains peuvent aussi recourir à ces consommations pour tenir et poursuivre l'escalade des violences nécessaires à maintenir et à affirmer leur position.

> *On se donne un … je ne sais pas, je ne sais pas comment le dire, on rentre dans un truc, dans un mauvais game, dans un mauvais jeu, chacun veut montrer à l'autre qu'il pèse, tu veux de l'argent, nanani, qui vend plus de drogue que l'autre, après il faut être le plus méchant, c'est, je ne sais pas, en général c'est le plus méchant qui réussit, tu vois, donc voilà quoi…*
>
> Azzedine, 24 ans

Les revenus du *deal* deviennent un étalon de la position dans la hiérarchie délinquante et un besoin social d'affirmation. On ne *deale* plus seulement pour les revenus mais par compétition et par procuration pour combler d'anciennes frustrations. L'enjeu consiste à compenser l'ancienne relégation aux bancs de la société consumériste, en survalorisant la réussite matérielle. Il faut devenir un parangon de réussite en multipliant les signes extérieurs de richesse.

> *… c'est qu'à un moment donné dans ma vie de voyou, j'ai eu beaucoup d'argent, avant de tomber en Espagne, je me suis retrouvé comme ça, à un moment à table avec des associés, amis, partenaires, à me dire, qu'est-ce que je fais là, on avait tous des… je me souviens parce que j'avais acheté une Audemars Piguet qui coutait 36 000€, t'imagines la bêtise, on avait tous les mêmes codes, les mêmes montres à 20 000 et à 30 000€, c'était ça, on se bagarrait tous pour payer le restaurant parce qu'on brillait…*
>
> Christophe, 47 ans

Il y a en cela une opposition, un renversement de sa situation qui trouve aussi sa source dans une exclusion précoce. On touche ici à un autre enjeu lié à l'accroissement de l'implication dans le couple consommation/trafic : la posture d'opposition à l'ordre social perçu comme injuste, qui a rejeté l'individu et qui permet à certains de justifier leur entrée dans le trafic de drogues. Le récit de Christophe exprime la rage intérieure et le sentiment de n'avoir jamais fait partie de la société qui ont alimenté un discours qui justifie les dommages qu'il lui inflige.

> *… j'ai compris après, que quand tu es mal dans la société, que tu te sens, en dehors de ça, tu t'en fous de faire du mal à la société parce que de toute façon, qu'est-ce qu'elle fait pour toi la société, elle t'a mis en dehors donc, tous ces trucs-là, que, à l'époque je vivais, c'est ça aussi de se sentir marginal, c'est de dire mais de toute façon, vous n'avez pas envie de moi, je vous empoisonne…*
>
> Christophe, 47 ans

En forme de revanche, le trafic entérine la représentation tranchée entre *eux et nous* (Hoggart, 1970). Cette opposition créé une forme de distance irrémédiable et Christophe réplique en empoisonnant un système qu'il considère inique. On le retrouve plus tard quand il dénigre les moyens mis en œuvre pour lutter contre le trafic. Cet argument oriente fréquemment le cheminement intellectuel vers une seconde stratégie de neutralisation. Le processus suit le raisonnement suivant : *si ce n'est pas moi qui le fait, un autre prendra aisément ma place*. Dans les termes de Matza (1964) les représentations construites au sujet de l'activité du trafic de drogue, qui ne ferait pas de victime et sa position marginalisée, permettent de neutraliser des inhibitions habituellement incorporées. Par ailleurs, s'ajoute un autre élément, c'est le calcul du risque pénal, qui apparaît moindre pour le *deal*.

> *… à la base moi je ne faisais que voler, des trucs comme ça, mais après j'ai commencé à me calmer, j'ai vu le vol vas-y c'était trop actif, je me suis calmé, j'ai commencé dans ça.*
>
> VB : Qu'est-ce qui t'as amené à penser ça ?
>
> *Vas-y c'est charbon le vol un peu, ça c'est comme un métier, le stup (rires) c'est discret. Si tu fais les choses bien on ne va pas t'attraper.*
>
> VB : Pour toi il y avait moins de risques ?
>
> *Ouais il y avait moins de risque que le vol, vol c'était trop violence et trucs bizarres…*
>
> Mani, 23 ans

De plus, le monde des substances addictives illicites donne accès à des univers parfois enviés ou idéalisés par rapport à celui d'un quartier enclavé où se déroule une grande partie du trafic de cannabis. Ce dernier n'implique donc généralement pas de mobilité géographique et il a lieu dans un univers social homogène. Avec la cocaïne, c'est un autre secteur, celui du *show business*, des beaux quartiers pour ceux qui désirent voyager socialement et qui trouvent dans la revente un accès inespéré aux relations, aux revenus et aux lieux qui leur restaient autrement inaccessibles. À

mesure que le tandem consommation/trafic s'installe, on constate la logique de désaffiliation des individus concernés. Ils s'excluent de plus en plus des sphères qui les connectent à la société conventionnelle. Dans un monde de consommation rapide et ostentatoire, ils perdent la notion de l'argent et de l'effort pour le gagner, ils adoptent des modes de vie qui les placent en décalage des emplois du temps et des attentes professionnelles exigés dans le monde du travail.

> *… c'est que j'expliquais au psychologue, moi j'aime ça, c'est pas parce qu'on aime le shit, qu'ils vont nous rendre fou, on aime fumer, on aime fumer … au début je ne comprenais pas trop, c'est après j'ai vu que c'est vrai que ça fait du mal quand même ces drogues-là… pour aller se mettre à quatre épingles, aller chercher un travail, vous arrivez, voilà, vous n'avez pas la façon de parler, l'élocution n'est pas bonne, il y a des défauts, pffut, allez hop, repart, c'est une galère…*
>
> Hary 34 ans

Par cette inadéquation grandissante, l'implication dans les consommations et le trafic continuent d'amplifier l'opposition à un système qui les condamnerait à des positions subalternes, où même obtenir un emploi de base demeure un défi. Face à cette difficulté, il existe une version sans consommation du *deal* qui peut remplir un rôle de relais. C'est une étape intermédiaire de sortie pour certains, la poursuite d'une activité de *deal* de cannabis mais sans en faire usage pour soi-même alors qu'avant on le consommait. Il s'agit ici d'une approche plus processuelle des études sur la désistance. Tandis qu'il reste un délit aux yeux de la loi et un cas que le droit classe sans ambiguïté comme de la réitération, ce mode de lecture permet de le distinguer autrement dans les parcours. Dans les représentations qui prédominent dans la sphère délinquante, le *deal* de cannabis est considéré comme moins préjudiciable. Il constitue un repli stratégique pour les consommateurs occasionnels ou réguliers, il sert alors pour certains à préparer une sortie de l'activité de distribution de drogue sans toutefois renoncer d'un coup à la perte des nombreux avantages de ce pôle déviant. Hary revient sur la manière dont la consommation de cannabis est paradoxalement acceptée, alors qu'elle revient essentiellement à se faire du mal à soi-même :

> *… dans nos sociétés, je ne sais pas, le pilon, c'est un des plus calmes, on est là, on ne fait pas les cons, on rigole sur des trucs bêtes (rires) un peu comme scary movie, voilà on rentre chez nous, on dort et rebelote le lendemain, on se gaspille plus qu'autre chose, on ne fait pas vraiment de mal aux gens.*
>
> Hary, 34 ans

D'un point de vue désistance, on peut y voir une étape de spécialisation et de désescalade (Loeber, Le Blanc, 1990), un moyen d'amorcer une transition.

> *… je voyais qu'il y avait de l'argent plus facile à gagner et moins risqué, c'est pour ça, je suis parti dans ça, je suis rentré dans tout ça, le stup et tout ça.*

Mani, 23 ans

Ainsi pour les personnes qui commencent à réduire leur consommation, ne plus *dealer* des substances plus psychoactives comme l'héroïne et la cocaïne, le commerce de cannabis sert à assurer une transition plus progressive vers un style de vie éloigné de la délinquance. Parce qu'il est moins réprimé pénalement et socialement le commerce de cannabis, permet à certains anciens contrevenants — pour un temps — d'amortir les effets du changement de vie.

> VB : Juste une question par rapport à ce trafic, pourquoi vous étiez repassé au cannabis et plus la cocaïne ?
>
> *Honnêtement, par opportunisme, parce que j'avais la possibilité de travailler comme ça, pour moi je prenais moins de risque*

Mounir, 32 ans

Cela peut consister à survivre avant de trouver un emploi sur le marché du travail légal ou encore à compléter de faibles revenus au tout début d'une première insertion professionnelle. Dans tous les cas, c'est le signe d'une progressive mise en œuvre d'un retrait, jusqu'à épuisement des dynamiques délinquantes, pour orchestrer son mode de vie.

*

En somme, s'il existe une trame commune qui a mené dynamiques addictives et délinquantes à s'entrelacer en de nombreux espaces et temporalités notamment en raison du cadre prohibitionniste français, les deux demeurent dissociées. Certains auteurs d'actes de délinquance s'en passent complètement tandis que des personnes dépendantes n'augmenteront pas significativement leur niveau de délinquance pour se droguer. Cependant, dans un nombre important de cas, les deux processus s'entretiennent et viennent à s'influencer. Nous avons pour mieux les distinguer, recouru à une utile typologie : les occasionnels, les réguliers et les dépendants (Johnson, 1985) et à la notion d'autocontrôle (Castel, 1998). Sur ces trois groupes plusieurs tendances de fond s'expriment de manière différenciée.

Il est important de séparer les parcours addictifs, centrés sur le produit, des expériences sporadiques qui ne viendront pas marquer la vie durant l'essentiel du sillon biographique. Dans les premiers cas, la consommation peut être une porte d'entrée vers l'amplification de petites délinquances qui vont empirer, sans effets systématiques et durables sur le parcours de sortie. Dans le second, l'addiction va s'ancrer dans un plus gros investissement pour se financer et certains vont recourir à la délinquance pour ce faire. Certains passent par la vente pour arriver à la consommation, d'autres expérimentent la consommation comme un relais, un marchepied pour en venir à *dealer*. Notons que dans les cas intermédiaires où la perte

de contrôle n'est pas encore totale, la prison semble jouer un rôle temporisateur, un test d'abstinence à la fois subi et souhaité.

Notre enquête se heurte à plusieurs limites : le manque de diversité dans les profils de consommateurs en est une, la surreprésentation de personnes soumises à une obligation de soins par l'institution judiciaire en est une autre. Le cadre particulier de l'enquête, urbain, centré sur la capitale et ses banlieues est aussi à questionner. Qu'en est-il dans les campagnes, les centres moins saturés ? Les drogues de synthèses, ecstasy, kétamine… qui circulent dans les *raves parties*, ou d'autres occasions festives, n'ont été que très peu évoquées, le cas des drogues licites comme l'alcool ou le tabac est relativement peu exploré.

De même, un accès aux milieux des consommateurs moins judiciarisés reste à enquêter. Les contextes professionnels à forts revenus où la drogue circule et où de fortes performances sont attendues n'ont pas été questionnés. Toute la clientèle plus aisée, vivant dans d'autres espaces, qui dispose des moyens de financer sa consommation sans s'investir plus dans la délinquance, qui se restreint à des cercles et des situations où la drogue est tolérée n'est ici pas traitée. Ces autres espaces et groupes sociaux mériteraient d'être explorés pour offrir un contre point, ou un complément, comme ce que les rares travaux sur les sorties de la délinquance financière (Hunter, 2016) peuvent apporter. Quid aussi des beaucoup plus jeunes qui commencent à *dealer* dès l'enfance ou bien à consommer très tôt ? Des bribes ont pu être recueillis sur le sujet au cours des entretiens (Abder, Moctar), mais elles restent à développer.

Plusieurs questions restées en suspens au cours de cette recherche mériteraient d'être plus largement investiguées : qu'auraient pu donner les mêmes entretiens mais avec un nombre plus important de femmes ? Les substances sont-elles à distinguer ? Y a-t-il parfois conflit entre elles ? Et les différents univers qu'elles recouvrent ? Est-ce plus à l'addiction au produit ou aux univers sociaux auxquels ils raccrochent que les individus doivent leur dépendance à une drogue ? Quelles politiques publiques pourraient le mieux tenir compte des effets de l'addiction pour susciter plus de désistance des personnes concernées ?

À en juger par les récits des quelques consommateurs dépendants qui ont réussi à éviter une exclusion totale — la déchéance physique ou la mort — mieux identifier les parcours, les usages et les obstacles à la sortie de l'addiction formerait des prémices utiles pour consolider une sortie de délinquance. Travailler sur l'acquisition de compétences de base, pour mieux nouer contact avec les institutions pourrait constituer une piste. Contrairement aux trajectoires de sortie de la délinquance uniquement, où leur rôle reste marginal ou différé, les institutions semblent avoir eu

en termes d'addiction, dans des moments de crise, un impact considérable de filet de retenue.

Des personnes-ressources ont aussi exercé une influence mais peut-être moins saillante que dans les autres parcours. On compte par exemple une supérieure hiérarchique qui évite le renvoi pour les problèmes d'addiction de Lina. Une autre piste consiste à démystifier l'impossibilité du retour à une vie conventionnelle. On pourrait ainsi sensibiliser aux coûts sociaux des usages de drogues et aux risques sanitaires qu'elles font courir pour atténuer l'attrait considérable qu'exercent les revenus du *deal* pour certains jeunes. Plusieurs finissent par cet intermédiaire par devenir des consommateurs. Un programme de prévention dans ce sens agirait sur les deux axes : prévenir la délinquance en évitant l'entrée dans le trafic comme les consommations qui peuvent en résulter.

L'addiction renforce l'attraction de la sphère délinquante, parce qu'elle enracine dans le besoin, l'instantanéité. Lorsque la substance devient un besoin régulier, sa recherche et les moyens d'en avoir toujours à disposition commencent à prendre le pas sur d'autres activités. Elle inhibe la formation d'une perspective à long terme, favorise le repli dans une perception du monde où formuler des projets paraît impossible. Elle amène à diversifier les infractions (parcours de vente puis de consommation) et elle peut venir aggraver les actes en lien avec une intensification de la dépendance, des doses et des produits consommés. À ce titre, le parcours de Luigi illustre cette évolution : de l'argent dérobé dans le portefeuille de son père, à l'expérience de *pick pocket* jusqu'au passage au cambriolage. Dans une perspective de sortie, l'addiction devient l'une des premières barrières à lever pour s'affranchir du monde de vie lié à la délinquance. Elle est une fuite en avant pour oublier sa situation, mettre le long terme, les projets et une improbable insertion, de côté. Elle dilue et dénigre les valeurs de la société majoritaire.

Ces liens n'en sont pas pour autant systématiques. Il existe des cas marginaux où la proximité avec la sphère délinquante a repoussé la tentation addictive. Les deux sphères ne se recoupent pas forcément et peuvent même s'affronter. Florian et Lina parlent aussi d'un savoir générationnel qui forme un interdit suffisant pour prémunir tout un groupe d'une expérience de consommation : en l'occurrence l'héroïne est perçue comme une drogue de *crevard* qui a fait des ravages et fauché une génération entière. Il faudrait peut-être regarder plus en détail les logiques sociales de la transmission de ces cadres de pensée dans l'espoir de les exploiter et d'empêcher — partout où cela s'avère possible — les dynamiques addictives de se superposer à celles d'une carrière de délinquance.

Chapitre 6 : redevenir un citoyen ordinaire : un ancrage supplémentaire de sortie

S'il y a un thème qui n'est pas directement évoqué lorsqu'il s'agit de traiter des trajectoires de sorties de délinquance, c'est celui de la citoyenneté. Bien que des travaux existent sur l'influence que pourrait représenter l'ajout du suffrage des détenus sur le résultat des élections sénatoriales et présidentielle aux États-Unis par exemple (Uggen, 2002), le périmètre de la question ne dépasse pas les effets de la perte des droits civiques ou de l'impossibilité de l'exercice de ceux-ci sur l'équilibre partisan. Ces études s'intéressent rarement à l'effet qu'une plus grande participation à la chose publique peut exercer sur le parcours des anciens condamnés. Pourtant, de premiers travaux commencent à mettre en évidence les relations qui peuvent exister entre la réforme d'un mode de vie marqué par la délinquance et la réappropriation de ses prérogatives citoyennes (Farrall, Calverley 2006). L'honnêteté dans les échanges du quotidien, le souci du bien commun, la tolérance au droit à la différence, tous ces thèmes civiques ressortent dans le comportement de ceux qui ont désisté.

Pour mieux appréhender cette dimension du processus de désistance qui met en jeu la redécouverte ou l'investissement dans une forme de citoyenneté ordinaire, il est possible de s'appuyer sur les catégories dégagées par Duchesne (1997). Aucun des enquêtés ne semblent se projeter dans la position du citoyen par *héritage* qui s'insère dans la longue chaine du passé, reconnaît une dette envers ses prédécesseurs, se sent plus Français que citoyen et assume un transfert qui s'instaure au gré du sol, du temps et de la famille. En revanche plusieurs se rapprochent de la posture mitigée du citoyen par *scrupule* qui regarde avec recul le processus d'identification au projet politique de la société et opère un tri pour construire sa propre définition de la citoyenneté.

Aucun d'eux ne s'identifie non plus à *la France éternelle, celle qui commence avec les Gaulois, que symbolisent la carte, l'hexagone, le territoire unifié par les rois*. (Duchesne, 1997, 159). En revanche, un certain nombre d'entre eux, au cours de leur reformulation identitaire, semblent adopter l'image du sous-groupe des démocrates que dégage l'auteur à *tenter le pari de la citoyenneté* (Duchesne, 1997, 177). Désormais prêts à assumer les devoirs civiques attachés à cette vision de la citoyenneté, ils perçoivent l'opportunité de se faire reconnaître par les autres citoyens comme le membre d'un tout caractérisé par la relation, le choix et l'échange.

Cette vision d'une citoyenneté ordinaire, qui se construit dans un rapport normalisé avec les obligations ainsi que les droits civiques, se trouve dans les entretiens recueillis au cours de cette recherche. Cette construction identitaire s'affirme par la possibilité de participer à la vie quotidienne de la cité comme tout un chacun, en remplissant ses obligations mais aussi en faisant valoir ses droits. Il peut s'agir du droit de voter, de bénéficier des services publics ou encore d'exprimer son opinion sur la manière d'orienter les politiques publiques, notamment la manière de traiter et de gérer les usagers du système pénal.

On recoupe ici la veine d'une approche par la réception des politiques publiques (Revillard, 2018, 471) qui les analyse empiriquement à travers l'expérience *des individus ordinaires qu'elles prennent pour cible.* En croisant les outils de la *standpoint theory* et ceux du courant des *legal conscious studies*, Revillard propose d'augmenter l'évaluation des résultats (*outcome*) en ajoutant à la mesure d'impact classique, *une investigation plus systématique des appropriations de l'action publique par les individus qui en sont la cible* (2018, 473). Recueillir l'expérience de justiciables maintes fois passés par le système judiciaire et carcéral, s'inscrit dans cette démarche.

Leurs récits montrent l'effet de ces politiques dans la construction d'une sortie de délinquance. Ainsi, les intéressés mentionnent leur intérêt pour la chose publique, les représentations de l'État et du système politique qu'il sous-tend et leur évolution au cours de leur cheminement. Le système carcéral et l'appareil judiciaire ne les laissent pas non plus indifférents et tous ont muri au cours de leur expérience, des réflexions sur la manière de punir et d'appliquer les sanctions au sein d'une société.

Plusieurs enquêtés font le lien entre leur rapport à la collectivité avec leur pratique de délinquance. Ils justifient leur implication par des motifs comme gommer des injustices, surmonter une situation paupérisée, se défendre d'une sélection inique ou imiter des élites qui dévoient les principes qu'elles sont censées défendre. Le retour sur leurs droits et leurs devoirs contraste avec leur désintérêt antérieur pour leur rôle de citoyen et montre à quel point leur perspective sur les institutions, sur le rapport entre l'individu et le corps social a pu muter.

Plusieurs éléments concomitants à la fin de leurs mesures judiciaires, amènent plusieurs d'entre eux à exprimer comment ils se voient réhabilités : ils mentionnent l'accomplissement de plusieurs aspirations conventionnelles et la réussite d'une intégration normalisée ; le respect de leur vie privée ; la fin des obligations ; le droit à un soutien et une seconde chance. Certains envisagent de partager les savoirs accumulés au cours de leurs années de prison pour améliorer les rouages du système pénitentiaire et en limiter les conséquences contre productives.

D'autres prennent directement part à la prévention de la délinquance en créant une structure associative. En reliant cette tendance aux études sur les carrières militantes

(Fillieule, 2001 ; Gottraux, 1997) on peut voir comment ce nouvel investissement peut constituer une stratégie d'affirmation pour se transformer et faire reconnaître une nouvelle identité. Ils utilisent leur ancrage local et les compétences constituées durant leur parcours pour aider les plus jeunes à ne pas se laisser entrainer dans la même dérive délinquante qu'eux.

C'est l'angle de recherche qui va être développé dans cette partie. Que peut-on comprendre d'un parcours de sortie à travers le rapport qu'il entretient avec la citoyenneté ? La fin d'un parcours de délinquance et la réactivation de la participation politique sont-ils corrélés ? En quoi est-ce que ces dimensions nous renseignent sur le cheminement de pensée parcouru par son auteur ? La volonté de participer à la vie de la cité forme-t-elle un marqueur d'une résolution ferme de cesser l'implication dans la délinquance ? Un moyen de se réhabiliter ? Ou l'aboutissement et le prolongement d'un processus de réintégration des cadres classiques de la vie conventionnelle ? Tous les enquêtés l'envisagent-il sous le même angle ?

Ce sont plusieurs pistes d'investigation que l'on synthétisera à travers le questionnement suivant : En quoi la citoyenneté participe-t-elle à ancrer et pérenniser un parcours de sortie de délinquance ? Nous verrons d'une part que cet intérêt nouveau pour la citoyenneté ordinaire provient d'un réajustement de l'image de soi, et de son rapport aux autres (I). La figure du citoyen lambda permet d'autre part de s'établir comme réhabilité aux yeux de la collectivité (II). Enfin, son intérêt et sa centralité fluctuent selon la position dans le processus de désistance où l'on se situe et elle apparait souvent comme un moyen de prolonger et de pérenniser des intégrations précédentes (III).

I) Recomposer son rapport à la société

A) La déconstruction du « eux » contre « nous »

Un des constats récurrents dans l'analyse des récits de vie recueillis, c'est le changement de posture qui s'opère. Après la prédominance d'une vision régulièrement individualiste, voire autarcique du comportement à adopter dans le mode de vie délinquant, se recompose une autre vision du monde, au fur et à mesure que l'intéressé redessine ses relations, ses équilibres et ses projets. Lorsque les aspirations changent, que la perspective temporelle s'étend pour sortir des activités illégales et envisager un emploi, que l'on constate que des compétences sont transférables sur le marché du travail, le regard sur sa propre identité commence à changer. Fillieule, (2001, 208) l'a noté avec la défection d'ancien militants dans la lutte contre le sida : *l'apparition des nouvelles thérapies et la nécessité, pour beaucoup, de penser à nouveau un avenir professionnel, a pu jouer dans le phénomène du désengagement.* Cela nécessite cependant de recomposer les anciens cadres de son

identité. Cette définition de soi lorsqu'on est impliqué dans la délinquance puise ses racines dans une perception du monde binaire dont le parangon serait peut-être la prison.

> *J'étais récalcitrant contre tout. J'en voulais, enfin ce n'était jamais moi, c'était toujours la société, je ne me remettais pas en question à cette époque-là…*
>
> Serge, 62 ans

Au cours des multiples incarcérations, une adaptation au milieu carcéral s'opère, une échelle de valeurs est produite qui s'intègre dans l'ethos délinquant, et forge le type de représentations que Serge rapporte. Plusieurs auteurs l'ont analysé au sujet de la sortie des Afro-américains et des Afro-caribéens (Glynn, 2014) ou encore au sein des communautés thérapeutiques démocratiques de la prison de Grendon au Royaume-Uni (Stevens, 2014). Tant que le masque de l'hyper-virilité structure l'essentiel des interactions et des registres valorisés, il ne laisse que peu de place à la constitution d'une trajectoire de changement.

Parce que cette posture viriliste oppose l'individu à la société, parce qu'elle dénie l'intégration et l'entraide, que la communication y est découragée et dévalorisée, que l'aveu d'une simple faiblesse ou d'un besoin peut être perçu comme une faille à exploiter, le cheminement mental avant de s'imaginer recourir à une aide extérieure s'avère difficile à entamer. Lorsqu'on est dans cet état d'esprit, il est peu concevable de sortir des codes et des formes d'interaction dont on a l'habitude. Ces derniers rassurent et on se perçoit comme capable d'évoluer dans son univers grâce à eux. Il est ici utile de rappeler que la plupart des enquêtés étaient impliqués dans la délinquance de rue, qui répond à un contexte socio-urbain spécifique et contraint. Dans l'environnement de ceux qui n'ont peu ou plus d'attaches avec les institutions — dans la rue — la règle de droit n'est pas celle qui prévaut le plus souvent. Le chacun pour soi l'emporte régulièrement. Pire encore, se liguer à plusieurs contre un est une stratégie valorisée. L'honneur et l'illégalité ne font souvent pas bon ménage. C'est pourtant le cœur de cette inflexion que la plupart des désistants rapportent avoir dû réaliser. Ce n'est pas chose si aisée, car ce mode de fonctionnement est parfois amorcé par des conditions familiales difficiles, associé à une socialisation au virilisme triomphant qui valorise la rudesse dans les rapports sociaux, ils recourent d'abord à la loi du plus fort pour surmonter les conflits. Beaucoup ont adopté cette carapace, qui leur a servi à évoluer dans le milieu de la délinquance. L'un d'entre eux parle d'une...

> *… deuxième peau, la prison c'est, je vais toujours vivre avec, je ne peux plus monter la tête, elle est là, on ne l'enlève plus, j'ai un parcours…*
>
> Serge, 62 ans

On peut distinguer les habitudes et les conceptions qui se sont forgées durant ces périodes d'incarcération, mais également le regard des autres qui a marqué son parcours d'un stigmate. Lorsque les premières tentatives de sortie de ces logiques sont initiées, elles nécessitent en premier lieu de récuser la plupart de ces croyances tenaces.

> *Vraiment… alors après, de là, à rentrer dans la délinquance, c'est facile, à un moment donné dans ma tête, je, ça s'est passé comme ça, peut-être quelques jours plus tard, mais je parlais à cette juge inconsciemment, je disais ah ouais tu me prends pour un PD comme ça, la prochaine fois que tu vas me voir dans un tribunal, mais comme si je parlais à la société, à la justice, et comme je me sentais par rapport à cette rage, je me suis toujours senti un petit peu… en dehors, je ne comprenais pas comment mes parents avaient pu me mettre dehors comme ça, putain quand même, je suis un bon mec, les gens m'aiment bien… donc j'ai toujours eu … une sorte de conflit avec la société, de ne pas comprendre, de ne pas exactement, j'avais des potes qui étaient bien dans leur vie, qui étaient heureux, qui étaient… trucs, moi j'arrivais, il y a des fois, un moment donné, je me regardais, je me disais, moi je ne suis pas comme eux, je m'emmerde avec les gens heureux, je ne sais pas, j'ai toujours eu ce petit truc, l'expliquer, je ne sais pas, j'ai vu un peu de psychologue machin, j'en sais rien, mais de là, en tout cas, j'ai eu ce truc de dire, c'est mort, je ne vais pas à mon travail…*
>
> Chris, 47 ans

Souvent c'est avec l'appui d'un premier acte de bonne foi par un intermédiaire inattendu, une personne-ressource, que la porte de sortie va se dessiner.

> *Comme je vous ai dit, j'ai eu des travaux de confiance, j'ai été dans des activités de confiance, pour nous ce n'est rien, là on n'en parle on est dehors mais à l'intérieur c'est tout, à l'intérieur c'est tout.*
>
> VB : C'est-à-dire ?
>
> *À l'intérieur c'est tout, j'ai été dans des activités culturelles, théâtre, ça a été ma première permission, c'est quelqu'un qui a travaillé, j'ai fait du théâtre à la base pour m'ouvrir, ça m'a amené jusqu'à la liberté.*
>
> VB : C'est grâce au premier monsieur que vous avez pu faire ça ?
>
> *Ouais, monsieur A. pendant deux ans j'ai fait du théâtre, ça m'a poussé, ma première permission, sans ça, je n'aurai jamais eu une permission, DPS [Détenu à particulièrement surveiller], vas-y, jamais …*
>
> Damien, 27 ans

Ce renversement généralement amorcé par une première tentative réussie permet d'initier un autre mode de fonctionnement. Il s'agit de s'ouvrir à l'aide extérieure, d'admettre qu'une coopération sincère et désintéressée reste possible. Un parcours parfois lent qui prend racine dans le rapport aux autres et se poursuit jusque dans la déconstruction progressive de multiples couches de préjugés sur les institutions et la société.

B) L'accès à des alternatives pour se valoriser

C'est alors que deviennent envisageables des possibilités inexplorées. Souvent les enquêtés décrivent cette transformation. Avant, ils ne se seraient jamais tournés vers quelqu'un d'autre, et réciproquement ils n'auraient pas cru que l'on pouvait leur faire confiance. C'est parfois une première acceptation par une autorité qui contribue à déconstruire ce panorama néfaste

> *J'y croyais pas du tout, quand ils m'ont accordé, franchement j'ai réfléchi, je suis resté sur le cul, et après le fait que l'on m'a refait confiance, parce que je travaillais auxi (auxiliaire) déjà, j'ai dit, j'ai joué le jeu. Je vais être correct tu vois. Même si, certaines personnes tu vois, voulais, tiens bah fais passer ça, là, enfin tu connais le travail d'auxi, moi je disais non, ah non hop hop hop, c'est bon, laisse-moi tranquille, tu veux faire passer, il y a le yoyo, il y a ce que tu veux mais oublie-moi, tu vois. Je pense qu'ils l'ont vu ça aussi sans me le dire, ils ont dû me tester à ce niveau-là aussi, je pense. Mais après on m'a toujours, dans toutes mes demandes en fait, on m'a dit ok, tu vois. En fait, ils poussaient derrière et ça a fait changer les choses. Je pense que ça m'a bien aidé.*
>
> Ed, 38 ans

Cet acte qui dévie des attentes et des schémas précédemment tenus pour acquis facilite la mise en œuvre d'une nouvelle stratégie dans l'évolution de parcours. Identifier des personnes pertinentes, les solliciter pour accéder aux ressources qu'elles réservent, à un réseau d'acteurs qu'elles connaissent devient une attitude non pas dévalorisée et signe de faiblesse, mais au contraire une preuve de son changement, de son nouveau rapport aux autres et aux institutions.

À ce titre, on peut y voir l'occasion d'activer une séquence sortante. Autrement dit, la combinaison d'un travail préalable de transformation cognitive rendant envisageable et désirable la sortie, avec une opportunité concrète de mettre en œuvre ce changement. Cela peut venir d'une relation nouvelle, d'un *modus operandi* fiable et accessible bientôt ou d'une structure accueillante. Différentes possibilités qui permettent de changer d'univers et de reconfigurer son mode de vie. Cette combinaison produit enfin une transition qui a pour conséquence une progression substantielle dans la direction de la sortie même si elle ne constitue pas forcément une sortie définitive.

Le rapport à la police reste sous cet angle instructif. Les enquêtés révèlent à quel point, depuis leur engagement vers une sortie de leurs habitudes délinquantes, ils abordaient la fonction de police et les interactions avec ses agents différemment. À la tension qui prévalait dans les échanges, aux préjugés réciproques qui régnaient, succède une forme de résignation parfois teintée d'indifférence. C'est là aussi un marqueur de la recomposition à l'œuvre. L'enjeu n'est plus de résister par la force, mais de maintenir ses obligations, de ne pas laisser un incident interpersonnel remettre en cause un chemin parcouru, des aménagements de peine assortis d'obligations. Plus significatif encore, un réajustement de la vision binaire, eux contre nous, s'opère parfois ici également. Les anciens auteurs d'actes délinquants révisent

leur jugement sur le policier lambda et considèrent dans une approche plus globale ce que signifierait une société sans cette régulation. Tout cela participe à rendre possible une réappropriation des ressources institutionnelles.

VB : comment ça se passait avec la police avant ?

Avant c'était impossible, vous voyez ce que je veux dire, mais heureusement qu'ils sont là, je vous le dis, parce que ç'aurait été la jungle, voilà…

Damien, 27 ans

Le fait d'avoir désamorcé un rapport antagoniste aux institutions permet de prendre appui sur les ressources que ces dernières peuvent proposer pour avancer de manière significative dans son projet de vie. Cette étape déverrouille un nombre considérable de possibles jusqu'alors exclus par une posture et des croyances. Ainsi, Ed a pu s'appuyer sur le système pénitentiaire pour passer son permis, il a même obtenu des horaires aménagés de sortie pour réaliser ses heures de conduite.

Par ailleurs la conscience et l'expérience que l'ouverture à la coopération et aux échanges avec des associations et des institutions permet, contribuent à changer la perception de la société en général. Ce revirement d'attitude fournit une autre occasion d'opérer sa reconstruction et plusieurs enquêtés autrefois arc-boutés sur les maux engendrés par la société, commencent à se questionner et à envisager les moyens par lesquels eux-mêmes peuvent contribuer à l'amélioration du sort des autres.

… je parlais toujours ' ils',' l'État, la société', et à aucun moment, je ne me remettais, et moi…

VB : Il y avait une responsabilité identifiée ailleurs mais pas …

Moi non, jamais

VB : Jusqu'à quand, arriveriez-vous à situer ce changement ?

L'arrivée de mes enfants et puis ma femme souvent, qui disait 'arrête de dire, ils, on, les autres', parce que j'avais cette tendance, moi j'ai le droit, s'ils veulent tous s'arrêter, très bien, mais pourquoi moi ?

Serge, 62 ans

Dans cette perspective certains déploient leur propre initiative pour contribuer à la prévention de la délinquance. Ils s'intéressent au cas des plus jeunes, souvent localisés dans le quartier où ils sont ancrés. Leur légitimité dans un sport ou une association sert alors de passerelle dans un but double : valider et d'approfondir leur sortie de délinquance en constituant une activité et un débouché d'une part ; mais également de mettre à profits leurs savoirs pour favoriser la sortie des autres. On peut penser à Adam à travers l'association qu'il a créé et à David par sa contribution dans une association locale de prévention. À l'image des personnes-ressources qui ont su reconnaitre leur valeur et les soutenir à un moment particulier, ces désistants ont

entrepris une réécriture de leur passé avec le désir de s'éloigner de la délinquance et de mettre leur parcours au service de la sortie des autres.

Dans une étude sur les spécificités du rapport à la sphère politique au sein de la cité des 4000 à la Courneuve Duchesne *et al.* (1997) mettent en exergue l'importance d'avoir un ancrage professionnel stable pour se sentir légitime à parler de politique à l'enquêteur. Il est possible que les désistants qui s'estiment désormais réintégrés et sur le « droit chemin », puisent dans cette même source de confiance pour assumer désormais leur positionnement politique dans l'espace public et chercher à s'engager.

L'investissement auprès des plus jeunes forment d'ailleurs une des modalités de développement du rapport au politique dans cet espace particulier de la cité des 4000 selon Duchesne *et al*., (1997, 18) : *Il reste un dernier élément qui contribue, de façon plus marginale mais peut-être aussi plus spécifique au site, à la socialisation politique des jeunes de la cité ou du moins, à leur propension à s'exprimer politiquement : l'engagement dans des activités d'encadrement des plus jeunes*. Il est probable que la même optique de connexion à la participation politique se présente pour les personnes qui sortent de la délinquance et cherchent désormais à aider les plus jeunes à éviter cet écueil.

Même si beaucoup redoutent de se heurter à la même imperméabilité — qu'ils se sont autrefois construite — au discours de prévention, la plupart d'entre eux déclarent que si les éléments étaient réunis pour avoir un impact, ils n'hésiteraient pas à mobiliser le récit de leur expérience pour dissuader les candidats à la carrière délinquante, de faire le pari du lascar en se disant, quitte à subir des préjugés et de la discrimination, autant en tirer les profits qui peuvent aller avec.

Certains poussent plus loin la logique et développent leur propre initiative. C'est le cas d'un sortant déçu par plusieurs associations en prison qui a décidé de créer la sienne. Elle œuvre sur son territoire d'origine à proposer à d'autres jeunes le ressort qui lui a permis d'orienter son parcours hors de la délinquance. Le sport de combat et la préparation physique forment aujourd'hui les bases de son insertion professionnelle.

> *… tu vois moi quand j'étais en prison j'ai créé une association qui s'appelle [développe ton potentiel][55], pour aider ces jeunes-là à ne pas rentrer dans la délinquance, ces dérives et dans ma ville, je milite pour ça, je te montrerai tout à l'heure des photos que j'ai et des articles qu'ils ont fait sur moi…*
>
> Adam, 31 ans

[55] Le nom de l'association a été change pour assurer l'anonymat

Il a ainsi pu se constituer son propre débouché, mais ce n'est pas le seul processus à l'œuvre à travers cette initiative. Comme d'autres, au contact des institutions et des personnes qui les animent, il a aussi opéré une confirmation et un approfondissement de son processus de sortie.

II) Faire valider sa sortie par des moyens officiels

A) Authentifier le changement auprès des institutions

C'est un autre aspect qui est parfois développé dans le discours des enquêtés. Les désistants attestent du poids que peut représenter la validation de leur effort de sortie par diverses figures d'autorité. Cela peut passer par les interactions « banales » d'un rendez-vous avec son CPIP. À la manière de ce que peut révéler l'étude des interactions au guichet d'autres administrations, nombre de stratégies de présentation, d'évitement des obligations, de tentatives de persuasion se nouent lors de ces moments de face à face. Pour beaucoup de personnes issues de catégories où le lien social se délite et qui ne sont tenues ni par ceux du travail, ni par ceux des sphères familiales et amicales, le rapport à l'administration devient un miroir privilégié de sa personne (Dubois, 2003).

Plusieurs enquêtés témoignent de l'angoisse qui pouvait présider à la préparation de cet entretien lorsque celui-ci ne pouvait pas être honoré avec tous les papiers nécessaires. Il existe une économie de la manière d'aborder un rendez-vous et avoir réuni les documents nécessaires en bon ordre en fait partie. Pouvoir échanger sereinement sur sa nouvelle activité ou encore rendre compte des autres rendez-vous liés aux obligations de soins, de formation ou de travail participent à orienter l'échange. C'est aussi une scène sur laquelle on peut montrer son état émotionnel, son niveau de confiance et son enthousiasme dans ses initiatives. On peut y multiplier les gages de recherche active de soutien, souligner son éloignement des anciennes fréquentations et ainsi rallier le conseiller de probation à sa cause.

Il peut être utile dans ce rapport avec un premier acteur institutionnel d'afficher de la docilité. Un bureau administratif est aussi un lieu où se trame une négociation : un échange de postures ; des passe-droits ; une gratification symbolique. Une attitude différente d'auparavant pour obtenir le relâchement de l'étreinte administrative sur son quotidien peut permettre de déployer un nouveau parcours hors du périmètre de contrainte des institutions : *Dans le contexte particulier du système politico-administratif américain, la « rencontre bureaucratique » — bureaucratic encounter — a ainsi pu être analysée comme une forme de rapport au politique, au même titre que les rencontres avec des élus, ou comme l'une des plus fréquentes expressions de la citoyenneté, avec le paiement des impôts et le vote.* (Dubois, 2003, 11). Comme le souligne l'auteur, c'est aussi là que se définit une nouvelle manière de se présenter

aux institutions représentatives du domaine politique au sens large, l'occasion d'apprendre le rôle d'un citoyen ordinaire qui remplit ses obligations, avec à la clé une place retrouvée au sein de la société.

En outre, l'abandon du masque de l'hyper-virilité peut aussi faire office de connecteur et déclencher par empathie l'octroi d'une formation valorisée (Sam et le programme de formation organisé par Thierry Marx). Une partie du rôle d'une personne-ressource peut d'ailleurs consister à reconnaître explicitement la crédibilité de ce nouveau visage présenté en face à face dans l'interaction durant les rendez-vous du SPIP.

À une autre échelle, cela peut être une reconnaissance de l'administration pénitentiaire qui octroie un poste ou une formation qui marque le changement d'attitude du concerné. Cet appui peut alimenter la croyance du désistant dans sa capacité à saisir ces opportunités pour construire autrement son parcours :

> *… j'ai postulé au hasard, tu sais au poste, je me suis dit, bon écoute, on va regarder ta situation, pour avoir des remises de peine, on va dire, lui il a pas postulé à ça, il a pas postulé à ça, il a rien fait et on va lui donner des RPS (remise de peine supplémentaire), je me suis dit, ils vont penser comme ça, alors autant faire des demandes, même si je suis inscrit, quand j'ai fait les demandes et que je ne suis pas travailleur effectif, j'ai quand même fait la demande, donc je voulais faire voir ma bonne volonté en fait. Le fait de vouloir m'en sortir entre guillemet. Hé ben en fait, on m'a appelé, et je n'ai pas compris. On m'a donné cette chance en fait. Hé ben, en vrai c'est là, moi pour moi tout part de là. Le fait de te faire confiance, même si tu as fauté, même si t'as comme là, j'étais quand même dans une grosse affaire de stups, à l'intérieur de la prison, et on te transfère dans une autre prison, au début, on regarde comment t'es, avant de me mettre, on avait vu comment j'étais, mon comportement etc, attend, les surveillants ils se sont dit, les chefs aussi, mais ce gars-là il est bien, il est propre, tu vois, nickel, il se fait sa petite bouffe, il est tranquille…*
>
> Ed, 38 ans

C'est un peu ce qui s'est tramé avec cet autre détenu : si l'objectif de la demande est d'obtenir des remises de peine, l'acceptation de l'administration qui a joué le jeu, puis l'action du détenu qui s'est comporté en détenu modèle, ont abouti à un réel investissement de sa part et à l'activation d'une séquence sortante.

De la même manière les nouvelles interactions avec la police peuvent aussi servir de support à la transformation : que cela soit par le calme et le contrôle qui ont été observés alors qu'auparavant l'animosité l'aurait emporté, mais également dans le regard des policiers eux-mêmes qui accordent (ou non) tacitement un crédit à la reconversion de l'ancien condamné, une forme de validation au contact des institutions est bien en cours.

Elle peut être plus ou moins consciente et recherchée mais elle constitue une étape dans la maturation d'un cheminement hors de la délinquance. On a ici un témoignage

de plusieurs interactions avec la police : ces échanges remplissent un rôle de cautionnement par ces figures d'autorité qui reconnaissent le changement opéré.

> *… et ensuite j'ai vu, de mes yeux, je peux le prouver par A + B que c'était un autre dialogue avec les flics. Il y avait toujours le typique 'alors t'es toujours dans la blanche ?', mais il y avait le deuxième rapport, 'tu sais, personne n'est blanc comme neige, même nous en tant que flics, on a fait quelques erreurs'… À plusieurs reprises j'ai été amené au commissariat pour des dépôts de plaintes, pour des convocations sur des affaires que j'avais dans le passé, ils avaient un doute, est-ce que c'est moi ou c'est pas moi, et j'ai vu que grâce à mon rétablissement, grâce à ce travail, quand j'arrivais devant l'OPJ [officier de police judiciaire], eh bien je n'avais plus les mains moites, je ne cherchais plus mes mots, parce qu'avant c'était mentir, pour dire qu'on est pas dans les stups, tout ça, tandis que là oui, j'étais à l'usine, c'était un autre dialogue, il n'y avait plus ce délit de faciès en fait, en fait maintenant c'était plus le côté où ils voulaient me découvrir, mais comment ce mec-là, il était du mauvais côté du mur et aujourd'hui il a un autre dialogue. Un autre jour je me fais contrôler par une voiture de la BAC [brigade anti-criminalité], j'ai brulé deux feux rouges, je suis désolé de le dire, c'était dans le bois de Vincennes, je me suis arrêté, ils allaient me casser la gueule entre guillemets… en fait de fil en aiguille, le contrôle a duré une heure trente mais pas en fouille mais en discussion, et ils étaient curieux de savoir pourquoi j'étais dans, j'avais un passé douteux et aujourd'hui j'arrivais à trouver les mots, à éveiller leur curiosité…*
>
> Sam, 36 ans

En finir avec le délit de faciès, faire oublier son passé, établir un dialogue sur une base d'égalité, sont des aspirations qu'on retrouve dans le discours d'anciens condamnés. Leurs efforts trouvent leur suite logique dans la réhabilitation de leur statut de citoyen mais également dans le maintien de leurs droits et prérogatives dès la prison.

B) Devenir un citoyen comme les autres en activant ses prérogatives civiques

Les enquêtés insistent sur cette dimension. Pour certains, dès le temps de prison, ils souhaitent réactiver leurs prérogatives citoyennes. Ainsi même si les démarches restent compliquées et les moyens dérisoires pour exercer son droit de vote, plusieurs détenus d'alors s'y sont essayés.

> *Déjà j'ai fait l'effort de voter en prison, j'ai fait l'effort, parce que ça m'arrangeait un peu de voter à gauche, plutôt que Sarko*
>
> Florian, 31 ans

VB : Qu'est-ce qui vous a incité à vous intéresser ?

Rien, je me suis dit, c'était à Fleury en fait, la dernière période, je me suis dit, tiens je suis un citoyen, il y a les élections, bah moi aussi je vais donner mon avis, et c'est pas parce que je suis en prison que je dois pas donner mon avis, donc du coup j'ai fait ma carte d'électeur, ça a été difficile mais je l'ai quand même faite, parce que c'est compliqué, mais je n'ai pas pu voter, parce qu'en fait on ne pouvait pas faire de bureau de vote à l'intérieur de la prison, d'ailleurs je pense que ça a été contesté , il n'y a pas longtemps, il fallait obtenir une permission pour sortir mais moi je crois, soit à ce moment-là je ne pouvais pas sortir en permission, soit c'était

trop tard pour la poser en fait, du coup il fallait donner procuration et tout, trop compliqué, voilà quoi.

Ed, 38 ans

D'autres encore assurent que maintenant qu'ils sont dehors et dans une autre perspective, ils se sentent partie prenante et veulent s'appuyer sur ce mécanisme de participation pour réaffirmer leur citoyenneté.

Bien sûr, ça n'a rien à voir, avant je m'en foutais, je m'en foutais, voter.

VB : Tu as déjà voté ?

Là j'ai voté cette année, je vais revoter là. Ouais après ça m'intéresse vraiment.

VB : Qu'est-ce qui a changé ? Qu'est-ce qui fait que tu t'es intéressé plus à ce volet-là ?

Là c'est vraiment la question qui va te faire avoir une vraie prise de conscience de tout, vraiment, j'ai toujours eu ce truc-là, d'ouverture d'esprit, mais là savoir que je peux y participer, je peux, je suis un citoyen, je peux me permettre d'y être là, ouais c'est un plus, alors qu'avant, vu le milieu, je sais que je pouvais également le faire, mais vu le milieu ça allait pas être ma priorité, ça allait, je pensais pas forcément que ça allait changer quelque chose pour moi, vu les choix que j'avais faits. Alors que là, vu les choix que j'ai fait, je pense que ça peut changer pour moi, je pense que ça peut m'apporter…

Joan, 23 ans

Certains désistants ont songé à créer une association pour sensibiliser les autres détenus et veiller à l'exercice de leurs droits civiques en prison. Ils ont développé une sensibilité et se sentent concernés par l'évolution du traitement des personnes détenues (Serge). Certains seraient prêts à apporter leur concours pour améliorer l'environnement carcéral (Christophe). D'autres affirment avoir accepté la démarche de l'entretien dans cette optique, pour contribuer par leur récit à la prise en compte des écueils de la prison (Damien), à comment mieux la concevoir et surtout aider les autres à construire leur propre sortie.

On peut donc souligner comme point de passage pour certains dans la recomposition de leur parcours, un intérêt prononcé pour le thème de la justice pénale, les moyens de l'améliorer, la considération du droit de vote et comment l'exercer alors que l'on est privé de sa liberté. On perçoit dans l'expérience pénale des individus, une interaction avec la participation politique. Le fait que la sanction de la prison équivaut, dans les faits, à perdre son droit de vote a pu amener certains à se mobiliser pour le récupérer. De même, pour marquer leur décision de tourner la page de leur période dans la délinquance, certains se saisissent de leur droit de vote pour affirmer leur retour en tant que citoyen ordinaire dans la collectivité. Revillard (2018, 477) parle ainsi de ces effets des politiques publiques captés à l'échelle individuelle : *les politiques publiques contribuent à définir l'appartenance des individus à une communauté politique et introduisent des distinctions de statut entre eux (par exemple, par l'octroi de droits substantiels aux uns versus la surveillance et*

la pénalisation des autres) ; elles influence la capacité de mobilisation ; elles façonnent la perception que les individus ont d'un problème ; elle structurent, suscitent ou restreignent la participation politique (privation du droit de vote des anciens détenus par exemple).

Les plus investis (Davi, Adam) en arrivent même à participer où créer des structures associatives dans ce but. Pour d'autres, l'activation de ces attributs de citoyen concourent à les ancrer dans une sortie durable qui rencontre cependant d'autres obstacles.

III) Pérenniser le changement en le déployant dans les sphères institutionnelles

A) Se forger et entériner un rôle prosocial

Contribuer à la sortie ou à la prévention de l'entrée des plus jeunes dans la délinquance est une des voies pour se rapprocher de la citoyenneté : elle permet de se réinscrire dans la collectivité et de finir de laver les stigmates infligés par le système pénal. En s'affiliant à une association qui participe à promouvoir une cause d'intérêt public — la prévention de l'entrée des plus jeunes dans la délinquance, la sortie de l'addiction ou la formation des personnes incarcérées, on participe aussi à transformer son identité, on publicise un changement de son statut, et on déploie une stratégie d'affirmation. C'est ce que repère une étude des processus qui mènent à s'engager et à sortir d'actions militantes : *l'engagement contre le sida, à un moment où l'image des associations est fortement homosexuelle, pouvait être aussi redevable de stratégies d'affirmation (et donc de transformations identitaires visant à la fois l'acceptation de sa propre homosexualité et sa visibilisation dans le monde social* (Fillieule 2001, 206)

À la question de savoir s'ils se verraient mettre à profit leur parcours pour dissuader les candidats à la carrière délinquante, peu s'estiment convaincus de l'utilité du projet tant que l'acteur ne l'aura pas décidé pour lui-même. Cependant, le fait le plus intéressant réside peut-être dans le constat que si cela se passait au bon moment et pouvait avoir un impact, beaucoup d'enquêtés seraient prêts à le faire. Ils sont donc résolus à travailler à confirmer leur réinsertion au premier chef par ce moyen. On voit poindre ici à nouveau la notion de générativité, qui permet la réécriture de son passé pour l'employer dans sa trajectoire présente. Ce mécanisme contribue à la préservation de l'estime de soi durant le processus de désistance, mais pas seulement.

L'entrée dans ces formes d'activités prosociales constitue un moyen de se tester. Cela permet de se sentir capable de tenir un rôle que longtemps les préjugés, y

compris les siens propres, interdisaient. C'est une manière de réparer ses torts mais également de bénéficier d'une dynamique qui parcourt le processus de désistance. Par cet investissement dans des activités sociales, à rebours de leur investissement antérieur, les désistants vont puiser dans le potentiel socialisateur de nouveaux cercles. Bien décortiqués par des auteurs aux États-Unis, les mécanismes de l'affiliation (Sutherland, 1937) et de manière plus précise et récente l'influence des pairs (Warr, 2002) se rejoignent dans cette tendance. C'est ainsi qu'en s'affiliant à des associations ou en créant des structures de ce type, les désistants participent à publiciser leur changement identitaire. Ils s'appuient sur l'influence de réseaux de socialisation différents, des réseaux qui leur offrent des ressources supplémentaires pour pérenniser leur sortie.

Cet aspect se présentait chez Adam qui avait créé son association. Il tirait une grande fierté des mentions de son action dans la presse locale, sur les réseaux sociaux et par les multiples partages et messages de soutien qu'il recevait. Ces retours contribuaient à deux mécanismes : d'une part ils rendaient publique et manifeste sa réhabilitation, d'autre part ils renforçaient sa propre confiance dans le processus et dans sa capacité à ne plus commettre de délit. Tous ces échanges médiatisés lui donnent aussi une audience pour rendre son changement crédible. Il recensait méticuleusement les coupures de journaux, les mentions et les titres qui lui étaient donnés. Il parlait même d'un roman qu'il aurait inspiré sur l'histoire d'un jeune de cité sorti de la délinquance.

> *… c'est depuis que j'ai changé sportivement parlant, là le regard, ah bravo, ce journal il a été tiré je crois à 50 000 donc je peux te jurer qu'il a été lu plein de fois, et tous les partages qui ont été fait sur Facebook, les bravos continus, tous ces trucs-là, c'est là où tu vois le regard des gens. On me voit, on me reconnait, on me dit merci, fier de toi, finalement de nous le quartier, félicitations, un super mec, grand sportif, j'ai pu le voir s'entrainer, c'est un homme déterminé, force à lui, que Dieu te préserve champion, tu vois, plein de bravos, ça a été partagé.*
>
> VB : C'est une forme de reconnaissance ?
>
> *Bien sûr c'est une forme de reconnaissance de malade, c'est comme une reconnaissance du Maroc il n'y a pas longtemps à mon égard, suite à un article, les gens qui ont partagé l'article, ça c'est un article que le Maroc a partagé suite à ma dernière victoire lors d'une grosse compétition, ça aussi c'est une reconnaissance.*
>
> Adam, 31 ans

On peut observer le même désir d'engagement de la part d'une désistante. Tandis qu'elle avait pendant un temps recouru au *deal* pour soutenir sa famille et se procurer les drogues dont elle dépendait, maintenant qu'elle avait cheminé hors de ces écueils, elle envisageait sérieusement la constitution d'une action concrète en direction de son quartier.

> *Non mais j'ai envie de m'engager dans quelque chose, j'y pense de plus en plus, je me sens militante au boulot parce que j'essaie d'éviter à des jeunes de ne pas tomber dans le mauvais*

chemin et en plus, je sens que mon discours est perçu, même s'ils ne connaissent pas mon passé, il y a des choses qui se ressentent, moi j'ai toujours réussi à faire facilement mon métier d'éduc parce que les jeunes ressentaient que j'avais vécu un peu les mêmes choses qu'eux, je venais de la rue, je pense que même s'ils ne connaissent pas mon passé de prison tout ça, je pense que ça nous aide quand même

VB : Mais un engagement ça vous…

J'ai un pote qui aimerait bien ouvrir une association ici, on y pense, je me lancerais bien dans un truc comme ça.

VB : Sur quel thème ?

Mon domaine, le social, forcément, je ne sais pas quoi exactement.

Lina, 38 ans

Ce volet d'engagement forme certainement un moyen de racheter une vie auparavant centrée sur la délinquance. Ce nouvel investissement mobilise aujourd'hui d'autres moyens pour s'en distancer. La stratégie consiste alors à s'affilier et à créer des pôles nouveaux de socialisation qui vont éloigner de l'influence délinquante, comme pour la rendre caduque. Il s'agit à ce titre d'une phase de pérennisation du processus de sortie qui s'éprouve en partie par la réhabilitation citoyenne.

B) Œuvrer au bien commun pour pérenniser sa sortie

C'est une étape d'enracinement du processus de désistance. Comme pour la réalisation des aspirations conventionnelles sur le plan économique qui permet de commencer à tirer des gratifications non pas d'une consommation ostentatoire et rapide mais plutôt de petits plaisirs raisonnables et durement gagnés avec de l'argent légal, la réalisation et la reconnaissance liées à des actions publiques en faveur de la réinsertion suscitent la création de sources inédites de gratification. Un nouveau moteur motivationnel se met en marche. De nouvelles sphères vont commencer à exercer leur pouvoir d'attraction sur le temps, l'investissement et la valeur accordés à ces activités. Gottraux (1997, 182) le voit également dans le processus de défection d'un engagement radical après mai 68 à travers une double tension matérielle et idéelle : *Tension matérielle renvoie à des conflits objectivement déterminés par la pluralité des insertions. La disponibilité en temps n'est pas illimitée. Par tension idéelle, on met l'accent sur le fait que l'agent attribue du sens aux contraintes. Les divers lieux dans lesquels il s'inscrit sont pour lui des espaces où il va puiser des bouts d'identité, qui, tout aussi logiquement, peuvent entrer en conflit entre eux, ou exiger des compromis*

Le fait de s'investir dans une nouvelle cause nécessite donc un arbitrage, par ailleurs souscrire à ces contraintes, se rendre dans d'autres lieux pour y consacrer du temps entre en conflit avec l'intérêt passé. L'identité commence à se structurer sur d'autres piliers, ses « bouts d'identités » mentionnés par Gottraux, incitent l'individu à attribuer

du sens à d'autres activités, elles forment progressivement d'autres sources de motivations.

C'est une forme de substitution des sources de gratifications qui constitue une partie importante mise en avant par les enquêtés. On voit là un mécanisme de remplacement progressif des motivations à s'investir dans les activités illégales : celles-ci s'estompent progressivement au profit d'une croissance de celles dérivées des sphères non délinquantes.

Ainsi l'un d'entre eux résume ce qui a semblé fonctionner pour sa part afin d'animer sa sortie :

> *Il faut sortir de prison avec une passion*
>
> Christophe, 47 ans

Sous cet angle, l'investissement dans son rôle de citoyen peut assurer une partie de cet objectif. S'investir dans l'animation ou la création d'une structure associative encore plus. Le simple fait de prendre part à une telle structure diffuse l'éthos démocratique avec ces moments de vote, les délibérations, la gestion des décisions, la participation, le bilan et l'évaluation de son action. Cette nouvelle ligne biographique incite également à se familiariser avec les attentes des institutions qui souvent financent les initiatives associatives. La participation à une association met aussi le bénévole en situation diamétralement opposée à sa posture précédente. Le terme même de bénévole tranche avec l'attitude utilitariste auparavant adoptée comme paradigme structurel d'un mode de vie délinquant.

De même, ces explorations contribuent à renforcer la propre croyance du désistant dans l'approfondissement de son cheminement hors de la délinquance. Par les interactions avec de nouveaux cercles de personnes *lambda*, de citoyens ordinaires, venant d'autres horizons qui le reconnaissent comme apte à participer à leur initiative sans constamment le renvoyer au stigmate de son cheminement pénal. Au-delà de l'effacement administratif et judiciaire des faits incriminés, il existe une procédure implicite d'abolition de l'opprobre liée à la carrière délinquante. Ce nouveau rôle et son acceptation par un groupe tourné vers un objectif d'utilité commune concourent à dissoudre cette marque sous son volet social.

À ce titre, le jeu de camouflage du stigmate délinquant pourrait soutenir l'analogie avec celui des fumeurs de marijuana (Becker, 1963). Tout comme il existe une socialisation à l'appréciation du produit psychotrope, à la manière de le consommer sans se faire démasquer par les non-initiés, il existe une manière de cacher son bracelet ou son appartenance à la sphère délinquante. Être un voyou : beaucoup se reconnaissent dans cette appellation et identifient ainsi d'autres qui le sont ou l'ont été. Un même mécanisme de dissimulation et de reconnaissance peut se développer

autour de cette identité. Ce jeu de cache-cache pourrait être intéressant à creuser pour faire ressortir les stratégies et les enjeux de conservation de la face qu'il recouvre lorsque l'on se fait découvrir comme porteur d'un bracelet de surveillance ou encore lorsqu'on cache sa connaissance de l'univers délinquant à certains interlocuteurs tandis qu'on la signifie à d'autres.

*

Au total, en étudiant le rapport des désistants à une forme de citoyenneté du quotidien, on distingue comment ce rôle social peut — une fois un parcours de désistance bien engagé — constituer un de ses piliers. Un aspect qui est longtemps resté à la périphérie des études sur la question. Pourtant, il apparait dans les parcours recueillis qu'un cheminement en dehors de la délinquance peut réactiver la citoyenneté pour se façonner une autre palette de visages sociaux. Il s'agit d'un approfondissement de son insertion qui revient à ne plus laisser le regard des autres déterminer son appartenance.

Plusieurs niveaux d'investissement citoyen peuvent être distingués. Du simple vote à la création d'association, de la discussion sur la prévention à la réforme du système carcéral, tous entretiennent une sensibilité aux questions régaliennes et sociétales suivantes : comment participer à la définition des règles qui régissent la société ? Comment doit-on traiter les déviances ? Quels sorts et quelles places attribuer à ceux qui s'en sont rendus coupables ?

Y a-t-il une différence sensible du parcours pénal entre ceux qui participent et ceux qui ne participent pas ? Le fait de montrer des signes d'intérêt pour la politique pénale, de vouloir défendre et s'approprier le droit d'être un citoyen ordinaire, présage-t-il d'une intégration plus pérenne au sein de la société une fois la carrière délinquante désamorcée ? Le parcours de certains désistants qui se sont engagés dans leur rôle de citoyen semble en témoigner.

Le recueil d'un plus grand nombre de parcours servirait à s'en assurer. Un contrepoint par l'étude de formes de délinquance en « col blanc » serait utile. Des personnes ayant commis des actes de délinquance de ce type pouvent être très investies dans leur rôle de citoyen et ne pas connaître le même cheminement pour se réapproprier leur citoyenneté dans leur processus de désistance. Des positions électives ou de hautes responsabilités administratives ont peut-être même permis d'accéder à des informations de valeur et rendu possible des comportements illégaux comme la prise illégale d'intérêt, le délit d'initié ou le délit d'octroi d'avantage injustifié.

En tout état de cause, il semble que tout ce qui facilite le retour à une identité citoyenne concourt à négocier un ancrage pérenne dans un mode de vie non délinquant. À ce titre, l'étape cruciale enclenchée par des séquences sortantes

s'accompagne d'un processus de substitution des sources de gratifications. Ces nouvelles sources de gratification comme être un citoyen reconnu, actif qui s'investit pour une cause, ou sa localité, répondent à des stratégies conscientes et inconscientes d'arbitrages entre les sphères de socialisation auxquelles l'intéressé va s'exposer et participer, et d'autres qu'il va dorénavant rejeter.

Le vote en prison, la possibilité d'y créer un groupe de discussion, une association et une initiative sous une forme ou une autre, le fait d'avoir des modes d'organisation carcérale en partie du moins en autogestion, tel qu'à la prison de Grendon au Royaume-Uni (Stevens, 2014) constituent des points d'appui encore inexplorés en France pour renforcer des trajectoires de désistance. La ferme de Moyembrie qui s'inspire de ces principes d'autogestion pour réinsérer des personnes écrouées en placement extérieur par une activité économique pourrait servir de cas d'étude.

Les anciens détenus parlent de l'effet d'impuissance, de déresponsabilisation de la prison. Tout ce qui contribue au contraire à y incorporer une appropriation de la citoyenneté serait propice à renforcer un parcours de désistance. De la prison comme une école de crime, il serait souhaitable de migrer vers un effet plus intégrateur, en promouvant la reconnaissance des droits des détenus, de leur exercice et de leur renforcement. D'autant que la prison est un espace où le temps — une ressource généralement rare dans nos sociétés — devient abondamment disponible. Elle pourrait se saisir de cette opportunité et proposer une expérience d'acculturation aux valeurs citoyennes, à la connaissance des institutions, à la démystification du rapport à l'autre et à la collectivité.

Partie 3 : l'influence des interactions avec les institutions

Les mécanismes qui articulent le parcours des désistants avec les institutions sont abordés en troisième partie. On constate que de multiples ruptures antérieures ont amorcé un rapport souvent antagoniste. C'est alors à l'institution judiciaire que revient la tâche de construire une passerelle entre les désistants et les acteurs à même de leur apporter des ressources, de les orienter vers la découverte de sphères porteuses des germes d'une autre identité. Ces mécanismes jouent en donnant sens à la peine de prison ou en l'en privant, et les conditions de détention, comme sa place dans le parcours teintent grandement ces rapports (chapitre 7). On retrouve l'importance de ce rapport dans les interactions avec les agents de probation (chapitre 8), où le lien qui se tisse avec l'agent et les ressources qu'il propose apparaissent significatifs pour appuyer et surtout ne pas gêner un parcours de sortie. Cette articulation est aussi à l'œuvre dans l'appui ou l'obstacle que peut représenter une mesure de placement sous surveillance électronique (chapitre 9), selon l'âge du désistant et son évolution personnelle dans sa trajectoire de désistance.

Chapitre 7 : Les ambivalences des effets de la prison

> Les voleurs ne s'interrompent pas parce qu'ils sont entre les mains de la justice… Être en prison pour un crime n'empêche pas de commencer un autre crime. Ce sont des artistes qui ont un tableau au salon et qui n'en travaillent pas moins à une nouvelle œuvre dans leur atelier.[56]

Les effets de la prison ont été discutés depuis les prémices de son instauration. Elle est longtemps restée un moyen de sureté : en France durant l'Ancien Régime, si on enferme des personnes, c'est de manière préventive et limitée pour s'assurer de les garder sous main de justice ou encore par substitution d'une autre peine pour certaines catégories de justiciables. Les véritables prédécesseurs de la peine d'incarcération sont à trouver dans les galères puis le bagne qui ont subi des mutations majeures à partir de la fin du XVIII siècle. Si on laisse de côté la politique

[56] Hugo, 1862, 81

de relégation, intervenue beaucoup plus tard, c'est à ce moment que s'échafaudent les nouveaux piliers de l'institution carcérale. À travers l'instauration de la discipline, du travail forcé et le renforcement de l'organisation de la prison par une administration qui en revendique de plus en plus le monopole, on assiste à la transformation de la prison en un établissement pour peine, un tournant pertinemment décrit grâce à l'effort collectif de plusieurs auteurs (Petit, *et al.,* 1995).

Cette nouvelle manière de punir s'enracine dans les fondements de la IIIe République : de l'encellulement individuel, à l'obligation de silence ou à la présentation des vertus du panoptique, l'avènement d'une pénologie carcérale a produit au moins autant d'effets que de discours et de théories. Depuis le passage à une autre économie dans la gestion des déviances selon la recommandation de l'abbé de Mably : *que le châtiment frappe l'âme plutôt que le corps,* le régime républicain construit sa légitimité pénale à travers le recours à un outil principal : la peine de privation de liberté. Dans un fonctionnement qui tranche avec la torture et l'exécution comme mécanismes de régulation et de rétablissement de l'ordre social d'autrefois, on est passé d'un *laisser vivre et faire mourir, à un faire vivre et laisser mourir* (Foucault, 1975).

Tandis que cette technologie de gouvernement semble aujourd'hui en recul dans certains pays tel que les Pays-Bas qui ferment un nombre non négligeable de leurs prisons, ou les mettent en location, d'autres pays comme la France continuent d'enregistrer un accroissement des flux et des stocks carcéraux qui aboutit à une surpopulation carcérale, notamment en raison de la recrudescence des détentions provisoires (la densité carcérale est de 115,7 % au niveau national, mais elle s'élève à 130,7 % pour la direction interrégionale de Paris)[57]. Depuis plusieurs décennies des travaux mettent en exergue les écueils d'un système saturé qui aboutit à vider la prison de son sens et à en faire du du *stockage de personnes* (Toch, 1985). Surtout lorsque la surpopulation impose l'oisiveté pour les détenus, émerge un surinvestissement de l'enjeu de contrôle par les surveillants et l'administration, l'institution démultipliant alors les risques de rendre ses pensionnaires en moins bonne santé, plus violents et plus désabusés qu'ils ne l'étaient avant leur peine.

Des alternatives à cet instrument d'une politique pénale se développent et les aménagements de peines et autres mesures alternatives à la prison concernent aujourd'hui plus de 160 000 personnes en milieu ouvert[58]. Il en va de même avec la

[57] Ministère de la Justice, statistique mensuelle des personnes écrouées et trimestrielle du milieu ouvert en date du 1er janvier 2020

[58] Ministère de la Justice, statistiques trimestrielles de milieu ouvert, premier trimestre 2020

surveillance électronique, souvent présentée comme une alternative, qui encadre désormais 11 558 condamnés[59].

On assisterait d'ailleurs dans le même mouvement à un changement du régime de gouvernement de la prison du paradigme correctionnaliste d'hier à un mode post-disciplinaire aujourd'hui (Chantraine, 2006). Son principe ne consiste plus à une imposition autoritaire et verticale — modèle dépassé et critiqué depuis les années 1970 dans toute la société par un courant qui a pénétré également la sphère carcérale — mais prend désormais la forme d'une multiplication des relais plus diffus et horizontaux de pouvoirs. Depuis les années 1970, en distribuant des avantages qui améliorent le quotidien, en désignant des *leaders* chez les détenus qui participent à la négociation des rapports entre les encadrés et les encadrants, l'institution pérennise son emprise en l'adaptant à de nouvelles formes de domination plus conformes à l'évolution de la société libérale. Fassin (2017) lui aussi relève dans son analyse de la nouvelle pénologie une obsession pour la peine. Cette dernière sert moins à réformer le criminel qu'à gérer la criminalité.

Dans ce contexte et pour répondre au défi de la surpopulation carcérale a été votée la loi du 15 aout 2014 portant création de la contrainte pénale. C'est un élargissement de l'éventail des peines qui réintroduit plus de nuances dans le choix de la sanction. Cette loi vise en outre à juguler la surpopulation carcérale, en actant la fin des peines planchers, qui augmentaient le « stock » de détenus avec des peines systématiquement plus graves pour les récidivistes. Cette loi vise à maitriser également les flux entrants de personnes condamnées en orientant les auteurs d'infractions encourant moins de cinq ans de prison prioritairement vers des alternatives à l'emprisonnement. Cette loi institue un suivi individualisé du justiciable en rendant obligatoire un entretien d'évaluation en amont et en aval de la peine.

Elle s'est en outre institutionnalisée à travers la conférence de consensus de février 2013 durant laquelle les savoirs des professionnels, ceux des spécialistes, des chercheurs et des associations ont été confrontés pour produire une base commune et envisager cette nouvelle orientation de la politique pénale. Dans ces échanges, de nombreux acteurs de la recherche sur la prévention de la délinquance, sur la récidive et sur la réhabilitation ont pu s'exprimer et l'angle relativement récent des études sur la désistance a été mobilisé.

Depuis le « What Works » (Martinson, 1974), nombre de tentatives d'évaluation des dispositifs efficaces pour prévenir la délinquance et la récidive se sont succédés. Alors que la prison a un temps été perçue comme seul et dernier recours face à une

[59] Ministère de la Justice, statistique mensuelle des personnes écrouées et trimestrielle du milieu ouvert en date du 1er janvier 2020

probation estimée inefficace et contreproductive ; un mouvement de remise en question de cette unique solution s'est développé à travers la littérature sur la désistance (McNeill 2006, Ward et Maruna, 2007, Farrall, 2002)

Que peut bien nous apprendre ce corpus de recherche sur les effets de la prison ? Du point de vue de la construction d'une réorientation d'un parcours ancré dans la délinquance vers une vie conventionnelle, y a-t-il un apport concret de la peine de privation de liberté ? Dans la mesure où elle dégoûte du mode de vie délinquant ou parce qu'elle effraierait sur les externalités négatives de son stigmate ? Est-ce toujours le cas ? La prison n'aboutit-elle pas parfois — de manière inattendue — à freiner un processus de sortie de la délinquance ? Dans cet esprit, on se demandera donc quels sont les effets des peines d'incarcération sur l'évolution d'un parcours hors de la délinquance ?

Dans ce but, on discutera l'effet dissuasif de la prison qui semble s'émousser rapidement après une première peine (I), nous verrons ensuite en quoi on peut parler d'un effet différencié sur les parcours de sortie (II) et enfin on traitera des pistes envisageables pour rendre le temps de prison plus propice à préparer une trajectoire de sortie (III).

I) Un caractère dissuasif qui fonctionne surtout pour ceux qui n'y sont pas

A) Les cas où la prison renforce l'investissement délinquant

Dans les discours des enquêtés si l'on retrouve l'effet dissuasif de la prison, avec une appréhension certaine des impacts de la période d'incarcération sur l'identité, les relations familiales, la possibilité de trouver un emploi plus tard, on peut remarquer que ses effets ne forment pas un rempart puissant pour les plus jeunes qui ne voient pas grand-chose à y perdre ; surtout si la peine est courte, elle ne laisse que peu de place à la réflexion et à la possibilité d'un changement cognitif, comme l'affirme ce jeune sortant :

> VB : Ça se passe comment quand c'est une peine de deux mois ? Il y a une différence ?
>
> *C'est différent parce que tu n'as pas le temps de t'installer, le temps que tu arrives, tu as tes cantines tes trucs tout ça, ta plaque, on va dire tu ne réalises même pas que tu as fait de la prison parce que ça va vite. Après quand tu vas pour des grosses peines, tu repenses, tu te dis ah ouais j'étais dans des galères, là je suis là vas-y.*
>
> Mani, 22 ans

C'est le constat qui est dressé également par Adam lors de son premier séjour :

J'étais loin de ma famille mais c'était de la rigolade, mais vraiment, j'étais à Compiègne, on était six en cellule, que des jeunes comme moi, les cantines, tu pouvais manger ce que tu voulais, il y avait le téléphone, tout, ah ouais c'était mortel pour te dire, tu vois t'es petit, tu ne connais pas, et la première fois que tu vas en prison, tu vas dans ça, tu t'imagines, il est où le … c'est pour ça que je te dis des fois la prison ça rend pire […] dis-moi, ce que l'enfant va comprendre dans ça, tu fais une connerie, je te mets avec des jeunes, tu vas comprendre quoi ? Mais non tu ne vas rien comprendre, si je ne me trompe pas, il n'y a pas un moment que j'ai regretté là-bas, il n'y a pas un moment où je me suis dit, putain pourquoi j'ai fait ces conneries-là, putain non je ne recommence plus, il n'y a pas un moment où je me suis dit ça dans ma tête… tellement que j'étais, il fallait voir dans quoi on nous avait mis.

Adam, 31 ans

Un autre enquêté l'atteste :

… ce n'est même pas par peur de retourner en maison d'arrêt, la maison d'arrêt une fois que tu l'as connue, ça ne fait plus peur au contraire, c'est du repos, ce n'est pas la maison d'arrêt de New York ou de ne je ne sais pas quel pays, ce n'est pas la peur d'y retourner qui m'a fait tenir dans le droit chemin, c'est vraiment le travail.

Hamid, 31 ans

Si la prison conserve un effet dissuasif, il est le plus effectif sur ceux qui n'y ont pas été confrontés. Pour les autres, la sphère amicale a déjà pris le pas sur les liens familiaux durant le collège, les perspectives d'emploi légal paraissent restreintes et l'identité se forge dans une posture de défiance face aux institutions. En sus, une victoire du pari du lascar fait passer la délinquance pour un moyen plausible et disponible pour s'en sortir financièrement et se revaloriser. Certes, certains se retiennent par peur d'être confrontés au stigmate social de l'image du délinquant, à la honte et aux privations qui le caractérisent, mais le passage en prison est aussi pris comme un mécanisme de confirmation, de constitution d'un capital symbolique dans la délinquance. Comme en témoigne un enquêté, encore jeune à cette époque, une courte période d'incarcération alors qu'il n'avait enfreint aucune règle tacite propres aux valeurs prônées dans la délinquance, lui a valu un regain de fierté et de considération. Il a acquis une sorte de crédibilité.

VB : Et est-ce que tu as noté un changement une fois que t'as fait ce premier passage en prison dans la relation avec tes proches ?

Avec mes proches, ah ouais, j'me suis senti plus grand, j'me suis senti plus fort, bah euh comme je sortais de prison, en plus on m'admirait, enfin entre parenthèses…

Mario, 40 ans

De la même manière pour un autre enquêté, le fait d'avoir effectué sa peine sans dénoncer ses collègues et sans craquer, donc en respectant les prescriptions du milieu délinquant, lui vaut de recevoir des récompenses, des soutiens et des incitations à réintégrer son activité à sa sortie.

Par contre la partie illégale, en ressortant de prison, c'est comme si on avait eu son bac. Et ça c'est vrai, on dit toujours dans les films, mais c'est vraiment réel, on a passé une épreuve. Ou

on s'est coupé les veines, ou on a balancé donc on est puni. Ou alors on a fermé sa bouche, on a fait sa peine, entre guillemets on est remercié. En sortant, c'est des petites enveloppes et ils essaient de nous repêcher dans les stups.

Sam, 36 ans

Plus intéressant encore, Sam compare cette peine de prison purgée avec les « honneurs » de l'obtention d'un diplôme officiel, le baccalauréat. Un temps fort du cursus scolaire qui ouvre la voie aux études supérieures. De la même manière, pour d'autres d'enquêtés le temps en prison sert parfois d'appui pour valider sa position dans le cursus délinquant, pour se former en occupant du temps disponible en prison à apprendre de nouvelles pratiques délinquantes et surtout à se constituer un réseau de relations spécialisées dans certaines activités illégales. En permettant d'accéder à un niveau plus élevé de délinquance, la prison peut être l'occasion de se professionnaliser après des débuts qui restaient encore amateurs. C'est l'un de ses effets les plus contreproductifs, où elle devient une sorte « d'école du crime ». L'entretien avec Mado en témoigne, l'envie et les savoirs pour s'investir dans la délinquance n'ont fait que grandir :

Comme je vous ai dit, plus un point d'engrenage, il n'y a rien qui donne envie de se calmer, c'est pire que dehors, il y a plus de conneries en prison que dehors pour vous dire, en l'espace d'un an, j'ai vu… même après ressortir de prison main libre, j'appelle ça, laisser un lion ressortir de la foret, parce que voilà, surtout des jeunes majeurs comme nous, mais après moi c'était une bonne, parce que mentalement je connais, mais sinon, c'était normal.

VB : Est-ce que tu pourrais préciser ce que tu viens de dire sur le fait de laisser les mains libres juste après la prison, pour toi qu'est-ce qui ?

En gros, quand un jeune qui sort de détention, sans travail, sans boulot, sans rien, il sort comme ça, il est libéré, il n'a pas d'argent en poche, il a rien, avec ça, il sort de prison où il y a des gens qui sont dans la délinquance qui savent faire des sous, qui étaient là pour les mêmes conneries que lui et qui lui ont donné des astuces, le mec quand il sort il n'a qu'une seule chose en tête, c'est déjà de refaire un peu d'argent…

Mado, 25 ans

C'est également un endroit on l'on cultive son capital guerrier (Sauvadet, 2006), sa résistance au stress, aux privations et à la pression de groupe, surtout lorsque c'est le masque de l'hypervirilité (Stevens, 2014) qui prévaut et qui structure les interactions entre prisonniers et le personnel de surveillance. D'un point de vue identitaire également, si cette épreuve personnelle est surmontée sans trop de difficultés, elle permet de confirmer un parcours possible dans l'illicite et d'accéder à une vie plus hédoniste ; en récusant les déterminismes sociaux usuels, on renie aussi un statut social secondaire et une faible capacité de consommation. En échange de quoi on se sait prêt à affronter à plusieurs reprises les obstacles de la prison. Ces entraves, dans cette vision, se négocient et s'estompent avec les bons services d'un avocat (dont les honoraires élevés sont perçus comme un gage d'éloquence et donc d'efficacité

pour diminuer la peine) ou encore grâce aux soutiens hors et dans la prison qui permettront d'atténuer les inconvénients les plus sévères.

> *… après on ne va pas se mentir des gens comme nous, en taule, il n'y a pas de problème, on va, je suis dans le bureau d'un pote à moi, il y a quelques jours, le contrôleur fiscal qui rentre, oui nanani, nanana, on est quatre ou cinq mecs, dans le bureau de mon pote, le contrôleur fiscal, oui mais monsieur ça, ça va tirer dans les 200 000, 300 000€ d'amendes, ouais ok, bah mettez-les, mettez un milliard d'amendes, je ne vais pas payer, ah ouais mais monsieur c'est du pénal, vous allez en prison, combien de temps ? Ah quand même un an ou deux, tout le monde s'éclate de rires, et après ? J'arrêterai quand je voudrais arrêter. Malheureusement quand vous faites du placard un peu jeune, le problème c'est quoi, c'est qu'on fait le placard ah c'est ça, c'est quoi l'étape d'après, il n'y a rien, c'est fini… c'est bon, en avant, après, il y a et il y a, mais c'est ça qui peut créer une trajectoire…*
>
> Mounir, 32 ans

Il est clair dans cet extrait que quelques années de prison — rapportées aux sommes glanées — paraissent dérisoires à cet auditoire investi dans la délinquance. Aucun problème spécifique à les purger pour des *gens comme nous* c'est-à-dire des personnes avec les connexions et le capital viril nécessaires pour supporter une incarcération. Avec leur réseau et leur état d'esprit, les difficultés de la prison sont considérées comme acceptables. Plus loin, c'est l'absence de punition supérieure à la prison qui semble émousser l'effet dissuasif du pénal. Plus intéressant encore, Mounir mentionne comment le fait d'avoir surmonté l'épreuve de la prison sans dénoncer les autres est un gage que l'on est digne d'entrer en délinquance. Un temps de prison facilement purgé présage d'une possibilité d'évoluer dans la trajectoire délinquante, d'y poursuivre une carrière. Une carrière qui ne s'interrompt d'ailleurs pas systématiquement durant la peine.

B) Une désistance primaire pas toujours efficace

Une autre limite à la capacité de dissuasion et de prévention de la prison réside dans la possibilité d'y poursuivre des activités illicites. Quelques enquêtés racontent avoir poursuivi la consommation et le *deal* de drogues alors même qu'ils étaient incarcérés. Si pour un grand nombre la prison permet au moins momentanément d'arrêter de commettre des actes de délinquance — une forme de désistance primaire pour reprendre le découpage en trois étapes de Maruna et Farrall (2004)[60] — il y a de fait de multiples occasions de continuer à s'inscrire dans une perspective délinquante entre ses murs. Les affrontements et les violences y sont répandus, les possibilités de chantage, d'extorsions aussi, le *deal* de substances addictives illégales et le trafic

[60] Les auteurs distinguent une phase de désistance primaire, qui survient à tout arrêt dans la commission des actes de délinquance, d'une phase secondaire où les actes disparaissent plus durablement à mesure que ces comportements ne sont plus perçus comme cohérents avec la nouvelle identité émergente. Enfin dans une ultime étapes ces derniers sont perçus comme incompatibles avec la nouvelle identité du désistant.

d'objets prohibés comme les portables y sont fréquents. Certains continuent donc à organiser leurs affaires illicites depuis l'intérieur, d'autres développent des activités illégales dans le cadre de la prison.

> *Stups et du coup, je me suis retrouvé, pendant que j'étais incarcéré, avec une autre perspective de sortie (rires) qui était plus longue, alors pour moi, c'était impossible, je n'obtenais ni conditionnelle, ni rien du tout, parce que c'était un trafic à l'intérieur de la prison, du coup, pour moi c'était impossible donc du coup je me voyais faire ma peine pleine…*
>
> Ed, 38 ans

Toujours ancré dans une perspective délinquante, Ed reste opposé à sa peine et à toute obligation provenant du judiciaire qu'il perçoit comme une oppression faisant système contre lui. Cet enquêté a profité de son temps d'incarcération pour poursuivre son trafic de stupéfiants. Il s'est fait prendre et a donc dû assumer un prolongement significatif de sa peine. Un autre décrit comment il continuait à gérer son affaire via les échanges avec son avocat, sa compagne et un de ses associés grâce au téléphone et depuis sa cellule.

> *déjà pendant que je suis incarcéré à Châteaudun, j'ai…, bon je vais rentrer dans les détails, de toute façon je m'en fous, j'ai été condamné, j'en ai rien à foutre, pendant que je suis incarcéré à Châteaudun, en fait j'ai un associé à moi qui est dehors, c'est une personne avec qui j'étais associé, il est dehors tout le temps, lui il va plus ou moins, mais après, il y a plein d'histoires qui se sont imbriquées, bref c'est compliqué (rires)…*
>
> VB : Il continuait à mener vos affaires ?
>
> *Oui il continue…*
>
> Mounir, 32 ans

Plus loin il poursuit :

> *… ouais j'ai un avocat, c'est mon pote, il n'y a pas de problème, si je lui dis va à tel endroit, il ira, il fait tout pour moi, ok vas-y, je parle avec mon avocat, parce qu'il faut savoir que j'ai un téléphone, que tout le monde a un téléphone en prison, parce si on n'a pas de téléphone, on ne peut pas, ne serait-ce que pour gérer ses papiers, on ne peut pas…*
>
> Mounir, 32 ans

Ceux qui disposent des ressources à l'intérieur et à l'extérieur de la prison, mais n'ont pas fait le choix de renoncer à la délinquance peuvent donc continuer à mener depuis la prison — bien que différemment et sans la même intensité — une partie de leur activité à l'extérieur. On peut donc déduire que si la période d'incarcération peut favoriser une cessation temporaire des activités délinquantes, selon les ressources à disposition de la personne et sa posture par rapport à sa trajectoire future, cet effet peut néanmoins être annulé. La prison n'est pas — en soi — un gage de désistance primaire, même si pour une majorité d'enquêtés elle a permis tout de même de marquer un temps d'arrêt dans la commission concrète de faits délinquants. Il est encore plus intéressant de se pencher sur ce que Maruna et Farrall dénomment la

désistance secondaire, celle qui consiste à s'établir dans un équilibre pérenne et éloigné de la délinquance. Il s'agit d'une phase durant laquelle ces comportements nouveaux sont devenus des traits de personnalité ancrés.

C) Une désistance secondaire fragilisée par un temps long en prison

Là encore, les périodes d'incarcération relatées ne semblent pas être un élément favorable à la constitution d'une identité non délinquante. Maruna et Toch (2005) évoque d'ailleurs l'épreuve pour la virilité du désistant qu'implique une incarcération. Dans de telles conditions de privation — le manque d'autonomie et de dignité, associé à un risque pour sa sécurité — le désistant est incité à adapter son comportement et à incorporer l'hypervirilité mise en avant dans la délinquance pour survivre dans cet environnement.

Les incarcérations s'accompagnent souvent d'un approfondissement externe comme interne de l'incorporation de l'ethos délinquant. Externe parce qu'à leur issue, les périodes de prison forment un stigmate qu'il faut combattre, pour l'emploi et pour la réputation. Interne parce qu'à force de passer du temps dans le régime carcéral, il devient de plus en plus difficile de se maintenir à distance de ces codes, de ne pas les reproduire et les employer une fois sorti. On en lit des exemples clairs à travers ces récits :

> *… parce que j'ai envie de m'ancrer, mais je sais que je n'ai pas guéri, il n'y a pas de guérison, c'est-à-dire que j'ai une deuxième peau, la prison c'est, je vais toujours vivre avec…*
>
> Serge, 62 ans

> *… on ne peut pas dire que la prison ça sauve, la prison ça détruit, c'est soit t'en sors, soit, tu peux même pas dire que t'en sors grandi de la prison, la prison tu peux dire… alors j'ai fait six, sept, j'ai fait à peu près huit ans de prison, et ma dernière peine de six ans et j'ai 31 ans, donc j'ai vécu 22 ans et je suis mort huit ans, je suis mort huit ans, j'ai vécu 22 ans alors que j'en ai 31, j'ai déjà 31, tu t'imagines, donc on n'en sort pas grandi, on en sort toujours avec des séquelles…*
>
> Adam, 31 ans

Adam ne pense pas avoir bénéficié de sa période d'incarcération ; il parle au contraire de séquelles avec lesquelles il doit désormais vivre. Encore une référence aux marques que laisse la prison sur celui qui a été longtemps enfermé. Outre ces marques, si l'on ajoute les possibilités de mises en relation avec des professionnels de la délinquance de plus haut niveau, mieux qualifiés et mieux renseignés, qui fournissent de nouvelles opportunités délinquantes, il y a là également un frein potentiel à la désistance secondaire. La période d'incarcération, si elle n'est pas orientée vers la constitution de ressources différentes ou la découverte de cercles de socialisation concurrents, fournit un volume important de temps disponible pour discuter des objectifs de la culture délinquante et des moyens de les atteindre.

De surcroît, si on ajoute que les liens familiaux sont souvent soumis à rude épreuve durant une longue incarcération, que les relations amicales sont affaiblies et triées par l'effort nécessaire pour maintenir des solidarités et des contacts alors qu'on est emprisonné[61], que l'accès aux soins, à la formation, ou encore aux droits civiques en prison est plus difficile, les principaux rouages susceptibles de fabriquer de la désistance sont généralement fragilisés durant le temps de prison.

> *… tu vois, la prison ce n'est pas facile, il ne faut pas croire que là-bas on est surveillés vraiment ou qu'on est aidés vraiment, t'as mal aux dents, ils te donnent un doliprane, t'as mal à la tête, un doliprane, t'as mal au pied, doliprane, t'as mal au doigt, doliprane, t'as mal au cul, ils te donnent un doliprane, t'as mal au ventre, ils te donnent un doliprane…*
>
> Adam, 31 ans

C'est aussi parfois l'adoption d'une routine déresponsabilisante qui obère les probabilités de sortir de la sphère délinquante. La déconnexion d'avec les attentes du marché du travail et les évolutions technologiques et sociales les plus récentes réduit également les espoirs de réinsertion. À ce titre aussi la désistance secondaire n'est pas favorisée par la prison.

> VB : Donc là le passage à la maitrise d'internet, ça a…
>
> *Ouais ça aide, ça a accéléré trop de choses.*
>
> VB : Parce que quand vous étiez en prison
>
> *Ah bah il n'y avait pas internet, il n'y avait rien du tout, bon on avait le téléphone mais internet, enfin on avait le téléphone, quand on pouvait l'avoir, mais on va dire, internet, non.*
>
> VB : Comment vous vous y êtes mis ? C'est de vous-même ?
>
> *Non c'est ma compagne, elle me dit aujourd'hui tout se fait par internet, il faut que tu aies une boite mail, même encore aujourd'hui boite mail, j'ai du mal, moi j'ai encore le courrier…*
>
> Ed, 38 ans

Ce père de famille a vécu quasiment un tiers de sa vie en prison, le soutien et la motivation de sa compagne l'ont aidé à combler le fossé qui le séparait des moyens technologiques récents pour postuler à des emplois ou effectuer ses démarches. Sans son aide, il en serait certainement resté à ce qu'il connaissait avant la détention, le simple courrier. Un temps long en prison sans l'accès à des formations et à des mises à niveau régulières peut ainsi fragiliser le retour à une vie professionnelle et sociale normale.

Par ailleurs, les relations développées avec l'Administration pénitentiaire peuvent aussi avoir une influence négative sur les tentatives de consolidation d'une trajectoire en dehors de la délinquance. Il faut souvent s'armer de patience pour obtenir les

[61] voir le chapitre sur les relations amicales et de proximité

autorisations nécessaires pour participer à une activité qui prépare un retour mieux armé à la vie conventionnelle. Il est souvent besoin de se montrer procédurier et persévérant, capable de convaincre beaucoup d'acteurs et de professionnels dans l'espoir de démarrer un programme ou d'obtenir un aménagement de peine qui permettra d'avancer dans son parcours de désistance.

Bien que fréquents, ces écueils ne sont pas systématiques, certains arrivent à s'appuyer sur leur temps de prison pour amorcer leur changement de mode de vie à l'extérieur. C'est ainsi qu'il est utile de regarder plus dans le détail des parcours pour discerner les variations des effets de la prison sur une trajectoire de sortie.

II) Les effets de la prison selon la séquence du parcours et les conditions d'incarcération

A) Être jeune en prison, en collectif, pour de courtes peines

Dans les parcours réunis au cours de cette enquête, la plupart des courtes peines prononcées à l'encontre de jeunes adultes n'ont pas eu l'effet escompté en termes de désistance. Pour la plupart, ce passage les a confortés dans leur trajectoire de délinquance en accentuant le masque viril ou en approfondissant les contacts utiles pour poursuivre une carrière dans la délinquance. C'est le cas d'Adam qui décrit ainsi sa première peine de prison :

> *On était six en cellule, imagine toi, six mecs, des jeunes comme toi, issus de cité, voilà on est là on rigole tous les soirs, on dort à je ne sais pas quelle heure, des fois on faisait des nuits blanches tellement on rigolait, on jouait au poker, on avait la console, on mangeait ce qu'on voulait, on était au téléphone tout le temps, on s'en foutait… cette prison-là, non on aurait pu me sauver autrement, là on ne m'a pas sauvé, dès que je suis sorti, la semaine d'après j'ai recommencé mes conneries…*
>
> Adam, 31 ans

Cette étape ne lui a en rien permis d'évoluer dans les différents domaines constitutifs de la désistance. Sur l'aspect cognitif, à un aucun moment il n'a été amené à revoir sa manière de penser, son jugement, ses perspectives pour l'avenir. Sur l'acquisition de nouveaux capitaux sociaux, il le dit sans ambages, il n'a côtoyé que des jeunes comme lui porteurs des mêmes caractéristiques sociales qui n'ont fait que renforcer son implication dans la délinquance : la semaine suivant sa sortie, il recommençait. Au niveau des circuits d'opportunités, il n'a pas non plus gagné en possibilités d'explorer d'autres univers sociaux, il est resté dans le giron familier de ses relations qui commettent des actes de délinquance.

> *moi je pense que l'on devrait arrêter de faire des prisons qui ressemblent à des hôtels et ils devraient faire des moins longues peines, plus dures mais sans télé, tout ça, le club Med, et là*

peut-être que l'on va réfléchir parce que là-bas, par exemple les gens quand ils vont au mitard, là ils réfléchissent, ça les fait cogiter tout ça, voilà, ils pensent, c'est pas là on est là on joue à la Play, on joue à la Play, on joue à la Play, on avait un IPhone, il y en a ils ont des tablettes, c'est quel genre de détention ? Ah bref, ce n'est pas bien de dire ça, ceux qui y sont encore, eux ils veulent les garder (rires). Mais tout ça pour dire qu'on n'est pas aux États-Unis, il n'y a pas de … tu ne te fais pas violer ici. Ici c'est ceux qui violent qui se font niquer, ce n'est pas l'inverse.

Garance, 22 ans

L'essentiel ici est de passer le temps, sans grande peur pour sa sécurité (*tu ne te fais pas violer ici*) ni d'occasions de réflexion pour réformer ses choix et ses orientations (*les gens quand ils vont au mitard, là ils réfléchissent, ça les fait cogiter tout ça, voilà, ils pensent, ce n'est pas comme là, on est là, on joue à la Play)*. Ainsi, deux éléments reviennent régulièrement et font varier l'expérience de la prison pour lui donner ou non un caractère constructif dans la perspective d'une sortie de délinquance : d'une part, la séquence, le moment dans la vie du désistant où intervient la peine de prison semble importante ; de l'autre, les conditions d'incarcération durant la peine également. Ces deux éléments vont d'ailleurs fluctuer dans le parcours du même enquêté qui soulignait le caractère contreproductif de sa courte peine en cellule collective, cette fois une autre séquence et d'autres conditions d'incarcération vont produire un tout autre effet.

Ouais et voilà après je pète un câble, après c'est là où tu te dis, il faut se réveiller, ta mère elle pleure tout le temps, le téléphone ce n'est plus trop ça, même tes potes, ça y est tu n'as plus trop le moral, voilà, là je commençais à réfléchir, je faisais un bilan sur moi-même, sur mes amis, sur ce que j'ai fait, ce que j'ai mis de côté, ce qu'il me reste…

VB : Donc là tu avais 22 ans ?

Non 24, après 25, 26, 27, 28, pfffou après c'est là que j'ai rencontré cette directrice de maison d'arrêt, elle était plus sur la préventive que la sanction, au lieu de m'amener au mitard, elle me parlait, plein de trucs comme ça… il faut arrêter tes conneries, il faut penser à ta famille, elle a su trouver les bons mots, après elle m'a donné un poste de travail, pour me calmer, c'était mortel le travail, je touchais 200 et quelques euros, j'avais ma cellule ouverte, donc après c'était un peu un chantage parce qu'après tu sais que si tu ne travailles pas, si tu fais des conneries, on t'enlève le travail, toi tu ne veux plus qu'on t'enlève le travail, ça y est tu as pris goût au travail, donc voilà, petit à petit, après voilà j'étais comme ça, après j'ai recommencé le sport, je regardais des vidéos, j'essayais de me perfectionner au sol, j'ai commencé à m'ouvrir un peu plus, je crois que c'était ça l'élément déclencheur, après j'ai retrouvé mon père…

Adam, 31 ans

B) La prison dans une période de maturation avec l'opportunité de glaner d'autres ressources

Pour un enquêté plus âgé, moins tourné vers la sphère amicale du quartier (*le téléphone ce n'est plus trop ça, même tes potes*), las du fardeau également porté par la famille qui partage les difficultés de l'incarcération (*ta mère, elle pleure tout le temps*), les effets d'une peine de prison bien plus longue (*non 24, après 25, 26, 27, 28*

pfffou) diffèrent de ceux ressentis durant sa première courte peine. Durant ces années, Adam a eu l'occasion de tisser des relations avec des professionnels au sein de la prison, notamment une directrice de maison d'arrêt qui s'est investie dans la relation et lui a permis de s'engager à son tour. En s'écartant des seules règles formelles pour orienter l'enquêté (*au lieu de me mettre au mitard, elle me parlait*), elle a privilégié le dialogue et la prévention, elle a notamment prodigué une première opportunité de travail qui a été largement investie en retour par Adam (*c'était mortel le travail, je touchais 200 euros, j'avais ma cellule ouverte*). À ce titre, elle remplit le rôle de personne-ressource pour Adam, elle lui accorde une certaine confiance et contribue à la possibilité d'activer une séquence sortante[62].

À la manière des paris subsidiaires[63], un engrenage de modestes engagements a finalement conduit l'ancien auteur d'actes de délinquance vers une toute autre orientation. Mettant à profit le capital principal de sa peine — le temps disponible — il s'est investi dans son activité, il avait désormais quelque chose à perdre (*c'est une sorte de chantage*), couplé au fait qu'on lui a fait confiance, il a décidé de se mobiliser et de poursuivre sur sa lancée en se perfectionnant dans le sport par tous les moyens possibles. Il s'entrainait avec son codétenu, passait des heures à la salle de sport, se construisant avec le travail un rythme de vie structuré.

Il y a donc ici au moins deux éléments qui font fluctuer le sens et l'impact de la peine de prison sur le devenir de l'intéressé : le moment dans le parcours de vie où intervient l'incarcération tout d'abord. En l'occurrence, il s'agit d'un contrevenant plus mature qui voit s'estomper les liens avec le pôle déviant de son quartier, fléchir les soutiens et ses moyens : la sphère familiale est en souffrance tandis que les quelques économies produites par les vols de cartes bleues sont rapidement dilapidées. Les illusions du pari du lascar commencent à s'envoler et le réalisme d'aspirations plus conventionnelles émerge dans ses réflexions. Ce processus surgit durant un temps disponible pour penser et pour repenser sa manière d'agir à travers une autre routine. Son temps est désormais organisé par le travail et l'investissement grandissant dans une passion : le sport de combat. Ces dispositions divergentes de l'individu liées à son cheminement biographique sont à mettre en relation avec d'autres conditions de détention.

C'est le second élément majeur, le désistant est désormais en cellule avec un seul codétenu, pour une période longue où on lui propose de s'investir pour montrer qu'il peut changer. En s'investissant dans une passion, le sport de combat, il construit notamment un nouveau ressort pour se valoriser. On voit chez cet autre désistant

[62] Voir le chapitre sur la désistance et la probation

[63] Voir le chapitre sur les relations familiales et sentimentales

comment le temps et les conditions de détention peuvent faire varier la perception et l'usage de la peine. C'est le cas pour lui après une longue période d'isolement.

> *… en fait je me suis retrouvé avec moi-même, je n'avais pas de téléphone, parce qu'en prison il y a des téléphones, ça veut dire, on est pas coupé du monde, mais là pendant six mois j'ai vraiment été coupé du monde, je me suis dit, c'est là que j'ai réalisé le temps que je perdais, ce que je faisais, le mal que je faisais à ma famille, le mal que je me faisais, ces questions-là, je n'ai jamais pu me les poser auparavant parce que j'étais… on se voile la face un peu, vous voyez, et pendant six mois en fait je me suis posé des questions, et je me suis vraiment demandé est-ce que ça allait être ça toute ma vie, l'isolement, la prison, faire du mal à mes proches, faire du mal à moi aussi, donc je ne sais pas d'où j'ai trouvé cette force, mais en fait quand je suis sorti de l'isolement, j'étais quelqu'un d'autre, c'est-à-dire, j'ai voulu entamer une formation, j'ai repris les études, une remise à niveau, vous voyez ce que je veux dire, même les gens qui me connaissaient parce que j'étais passé à l'isolement dans les prisons où j'étais auparavant, bah avec le temps ils m'ont vraiment dit, en fait ça m'a vraiment fait du bien, je me suis posé les bonnes questions, là j'ai entamé une formation, l'école en fait, au lieu d'aller au sport et tout, je vais passer, je pensais à mon avenir j'apprenais… j'ai arrêté le mitard et tout, c'était les études, les formations, ensuite j'ai entamé le travail, en fait quand j'étais incarcéré à Réaux, j'ai perdu ma mère, ouais… ça pour moi, ça a été, ce qu'il y a de pire, parce que moi, la relation que j'ai eu avec ma mère, j'étais proche comme avec personne, vous voyez ce que je veux dire, j'ai toujours voulu la protéger, là, pour moi dans ma vie, ce n'est même plus un déclic, c'est que je n'ai plus le choix, je n'avais plus le choix, vous voyez ce que je veux dire, même si j'avais le choix, j'étais sur une bonne lancée, mais là je n'avais vraiment plus le choix, parce que j'ai vu mes petits frères au-dessous de moi, vous voyez ce que je veux dire, et là je ne sais pas, ça m'a poussé à, je travaillais en prison, j'ai appris le métier de boulanger, je me suis dit, il faut que je fasse tout pour sortir le plus vite possible, être dehors pour avoir la vraie vie que je veux, vous voyez ce que je veux dire, ça veut dire je me suis battu, j'ai rencontré des CPIP qui ont confiance en moi, parce que c'est difficile d'avoir confiance, moi à l'époque, j'avais quoi, j'avais 26 ans, j'avais été incarcéré deux fois pour des grosses affaires en criminel, j'ai eu une évasion, ça veut dire j'ai été placé DPS, vous voyez ce que je veux dire…*
>
> Damien, 27 ans

Dans ce long condensé du parcours de vie de Damien, on voit poindre également la jonction de ces deux dimensions. Suite à de multiples ruptures biographiques — perte de sa mère, opposition au milieu carcéral, isolement donc perte des relations au sein de la prison et en dehors — il entame alors un processus de questionnements qui va l'amener à mettre à profit un nouveau terreau pour faire advenir le changement. Il décide d'opérer une transformation. Cette volonté, niée de prime abord par certains membres du personnel de surveillance est ensuite reconnue par des conseillers de probation. Ces acteurs ont à ce titre adopté la posture de confiance, d'individualisation et d'investissement qui caractérise la forme de relation entre le conseiller de probation et le probationnaire propice à soutenir le processus de désistance.

Mc Neill (2006) voit d'ailleurs dans l'établissement de ce type de relation le moyen d'asseoir et de faire reconnaitre la légitimité de l'acteur institutionnel pour entamer un échange et transférer des valeurs et du capital social aux probationnaires. Ces

conseillers vont le reconnaitre, proposer des occasions de mettre à profit et *in fine* de renforcer ces changements. On le voit dans le cas de Damien, qui ne s'oriente plus sur les mêmes activités comme le sport, mais sur la formation, les études : ainsi il prépare son avenir en apprenant un métier. Associées à ses choix, des opportunités nouvelles offertes par d'autres conditions d'incarcération et par la mise en contact avec des personnels qui ont établi la relation vont lui permettre d'activer les ferments d'une transformation. Il en découle un changement de son réseau de relations mais aussi des ressources auxquelles il va s'exposer. Damien développe des liens durables et significatifs avec des personnes, notamment une qui remplira le rôle de personne-ressource et lui permettra d'accréditer une identité renouvelée avec des dispositions nouvelles propices à réorienter son parcours. Par le théâtre notamment il s'ouvre à un autre rapport aux autres. Aux termes de plusieurs formations, il apprend le métier de boulanger au sein même de la prison, une compétence sur laquelle il va désormais s'appuyer pour faire transition vers un nouveau cheminement une fois libéré.

C) Ressortir avec une passion : un moteur pour alimenter le changement

Comme plusieurs autres enquêtés, Damien assure les fondations d'un changement de mode de vie en trouvant durant son temps de prison les cadres d'un projet, d'une passion, d'une perspective d'emploi pour se reconstruire autrement. Pour son cas, c'est la possibilité de s'ouvrir et d'abandonner l'éthos individualiste — basé sur la méfiance qui caractérisait son parcours dans la délinquance — qui va jouer un rôle considérable. Il prend ses distances aussi avec ses anciens camarades, ses anciennes activités et profite de nouvelles relations avec des transferts inédits de capitaux pour poursuivre un projet professionnel. On retrouve dans cet esprit l'influence de l'association différentielle (Sutherland, 1934) : il va apprendre de nouveaux comportements et les moyens d'entretenir un autre mode de vie au contact de cercles sociaux différents. Cette dynamique fonctionne ici aussi avec un autre enquêté qu'un ami boxeur a incité à s'essayer au noble art. Pour lui c'était un moyen de mettre à profit dès la prison l'énergie qu'il gaspillait dehors.

> *Oui c'était déjà un boxeur professionnel, donc du coup quand il me voyait, il me disait avec ta grande taille, franchement au lieu de faire n'importe quoi dehors, il essayait de m'orienter et moi dans ma tête, je ne pensais pas une seconde au jour d'aujourd'hui que je pourrai aller loin, je me disais juste, au début, c'était pour du fun, pour m'entrainer, pour avoir une bonne condition physique, jusqu'à … et le fait que j'ai été incarcéré quand j'allais à la boxe honnêtement, toute la haine que j'avais, je la dégageais dans ça, le fait d'avoir été incarcéré pendant que ma petite amie était enceinte, j'étais pas là, le fait qu'il ajoute encore un an, au bout de quatre jours je pensais que ça allait être terminé, partir en vacances, essayer de recoller les morceaux et du coup, je me suis mis à fond dedans, je pensais qu'à la boxe…*
>
> Sidi, 23 ans

C'est grâce au sport dont il a fait sa passion que Sidi va construire son passage hors de la prison et hors de la délinquance. On discerne dans son récit comment ce choix

au départ anodin a pris progressivement de l'ampleur. Dans la même logique que les paris subsidiaires (Becker, 2006), son investissement dans le sport s'est mis à entraîner petit à petit de plus en plus de conséquences. (*je ne pensais pas une seconde qu'au jour d'aujourd'hui je pourrai aller loin, je me disais juste, au début, c'était pour du fun, pour m'entrainer, pour avoir une bonne condition physique*), on voit aussi que ce tournant a été facilité par un intermédiaire, son ami déjà boxeur professionnel. On retrouve ici une des pistes de sortie analysées par Carlverley (2013) qui observe chez ses enquêtés afro-caribéens un moyen de remobilisation par le sport dans leur cheminement hors de la délinquance. Comme l'a formulé un des enquêtés, c'est l'une des modalités de sortie de ces parcours de délinquance : trouver une passion qui se substitue au cadre et à l'attraction de la délinquance. Avec elle se produit le remplacement des sphères de socialisation qui vont entrer en concurrence avec les anciennes relations déviantes. Le développement de cette passion ouvre l'opportunité de changer d'univers social et de glaner chez des acteurs et des partenaires plus hétérogènes socialement des capitaux inédits et utiles à activer une bifurcation. C'est aussi par l'intermédiaire de ces nouveaux réseaux que l'opportunité de s'investir peut être donnée. Il s'agit d'une chance de se montrer et de se construire sous un autre angle, en se débarrassant des stigmates de la délinquance.

> *… il y a des emplois qui demandent le casier, après moi j'ai des projets, c'est plutôt dans la boxe, dans la boxe, ils ne me demandent pas de casier*
>
> Sidi, 23 ans

Une passion, que cela soit une activité physique, associative ou culturelle peut également constituer une première passerelle parce que son coût d'entrée est moins élevé. Il n'est pas besoin de se lancer dans une formation comme pour trouver un travail ou de surmonter les difficultés familiales pour renouer avec ses proches ou fonder une famille. Tout simplement, comme nous le précise Sidi, dans la boxe, personne ne s'est soucié de ses antécédents judiciaires avant de lui donner l'occasion de faire ses preuves. De plus, il a pu y décharger une grande partie de sa frustration (*toute la haine que j'avais, je la dégageais dans ça*) et la valoriser pour se perfectionner dans sa pratique et finir par se hisser au meilleur niveau. D'une simple passion pour évacuer la pression, son passe-temps a débouché sur une opportunité de carrière qu'il poursuit brillamment aujourd'hui. Le temps disponible en prison a permis de construire ce changement :

> *… je me suis entrainé à fond, à fond, à fond, pendant, depuis août, jusqu'à maintenant, jusqu'à février, un club a bien voulu me prendre, et maintenant, j'ai commencé, j'ai fait des galas, j'ai remporté beaucoup de combats, du coup maintenant là je viens de signer en pro, j'ai combattu il y a deux semaines en Belgique à Liège, j'ai gagné mon combat…*
>
> Sidi, 23 ans

À travers l'instauration d'un rythme strict d'entrainement, couplé aux exigences d'un emploi, il s'est aussi coupé des contacts et des opportunités de la délinquance une fois dehors.

> *… entre temps je travaille dans la restauration, je suis serveur, je travaille dans la restauration et je boxe, du coup, là maintenant, j'aime bien ma vie parce que là j'ai une passion qui est la boxe et en plus de ça, je travaille, mon emploi du temps est chargé, je n'ai même pas le temps de voir mes amis…*
>
> Sidi, 23 ans

Le travail qu'il a trouvé est alimentaire, mais c'est le fil directeur de la boxe qui l'y a mené. S'il avait poursuivi uniquement un travail pour souscrire à ses obligations, il ne sait pas s'il aurait pu tenir et s'investir comme il l'a fait.

> *Il aurait fallu que j'aie un bon travail et honnêtement ça aurait été dur, car je n'ai pas beaucoup de diplôme, franchement ça aurait été vraiment dur, après je ne sais pas, s'il n'y avait pas eu la boxe, honnêtement la vérité, je ne sais pas si … si j'aurai réfléchi comme là, je sais que j'aurais arrêté les conneries, parce que dans ma tête, là je ne peux plus, je suis bloqué, je ne peux pas, c'est plus une vie, ça aurait été dur. Là franchement, comme je vous dis, la boxe c'est vraiment une passion, quand vous faites un truc que vous aimez, c'est même pas vous voyez côté argent, je ne fais pas ça pour l'argent, je ne fais pas ça pour la gloire, je fais vraiment … quand je m'entraine, c'est vraiment parce que j'ai envie, si je ne m'entraine pas je ne me sens pas bien, je suis plus nerveux, voilà c'est une passion, le fait d'avoir trouvé une passion, c'est ça, parce qu'avant, il n'y avait pas grand-chose qui m'intéressait.*
>
> Sidi, 23 ans

Ses propos traduisent le poids qu'a pris la pratique de la boxe dans le règlement de sa vie, dès la prison. Il a trouvé un autre moteur qui l'intéresse, loin du seul appât du gain qui pouvait primer avant. Que ce soit en lien avec son état psychologique (*si je ne m'entraine pas je ne me sens pas bien, je suis plus nerveux*) il a également trouvé un exécutoire dans la dépense d'énergie et de temps que constitue sa passion. Il faut aussi noter le projet d'avenir que représente pour lui aujourd'hui sa carrière de boxeur professionnel. Il précise sans détour, sans un bon travail — autrement dit un qui soit valorisant, rémunérateur et intéressant — il ne sait pas s'il aurait maintenu sa trajectoire hors de la délinquance. C'est aussi cette perspective d'avenir et de réalisation future que son *hobby* lui a apporté : il s'est substitué à un travail salarié et lui a permis de surmonter le double obstacle du manque de diplôme et du passé délinquant dans la quête d'un emploi stable et désiré. Une réussite qui a requis un investissement colossal en temps et en effort dès sa peine de prison.

III) Valoriser le temps en prison

A) Un approfondissement de ses capitaux cognitifs et sociaux

Le commun dans ces parcours qui ont réussi à valoriser un temps de prison spécifique — au bon moment, dans les bonnes conditions et au contact de personnes qui vont transférer du capital social et cognitif — c'est qu'ils ont su s'appuyer sur leur temps disponible pour approfondir leur volonté et de leurs moyens de sortir de la délinquance. Par une réflexion d'abord suscitée par un temps disponible pour soi, ce moment éloigné des uniques discussions qui animent la sphère délinquante a contribué à construire leur changement. C'est aussi la prise de conscience des conséquences néfastes infligées à son entourage qui a compté pour ceux qui ont réussi à saisir le cadre de la prison pour animer leur détermination à abattre ses murs et à entamer le projet qu'ils aimeraient poursuivre à l'extérieur. On le voit dans le parcours d'Adam : déçu par les différentes associations qu'il a sollicitées en prison, il a puisé dans son temps disponible pour s'entrainer à son sport favori, le sport de combat, qui est devenu sa passion :

> *… j'étais en prison six ans, donc il y a des opportunités qu'il ne faut pas lâcher, il faut savoir saisir, donc c'est comme ça que je suis tombé sur le pankido, et grappling et ju-jitsu c'est juste avant mon incarcération, j'ai commencé à m'intéresser à ce sport-là, et en prison j'ai commencé à pratiquer tout seul, tu vois dans ma cellule avec mon codétenu, en répétant des mouvements…*
>
> Adam, 31 ans

Il a aussi profité de son incarcération pour reprendre ses études :

> *… mais après quand je suis rentré en prison, j'ai passé mon BEP (Brevet d'études professionnelles) quand j'étais dehors, après je suis parti en prison, après voilà BEP c'est de la merde, mais après je suis parti en prison, j'ai toujours voulu avoir le bac, je suis parti en prison, et je ne pouvais pas passer le bac, mais il y avait le DAEU, Diplôme d'accès aux études universitaires, que j'ai obtenu, voilà, après j'ai fait une première année en licence d'histoire parce que j'aime bien l'histoire.*
>
> Adam, 31 ans

Surtout, c'est à ce moment qu'a germé l'idée de fonder sa propre association, une structure destinée à aider les jeunes de son quartier à éviter la délinquance, en les initiant aux arts martiaux.

> *Bien sûr, avec des associations, j'ai pris contact avec des présidents d'associations, parce que je voyais que leur parcours était bien, parce qu'ils disaient qu'ils pouvaient nous aider tout ça, mais en fin de compte aucune aide, rien du tout, même pas une démarche, c'est pour ça que j'ai ouvert mon association, parce que j'ai envie d'aider ces jeunes-là, je me battrais demain si j'ai quelqu'un qui est en prison, il y a plein de personnes que j'aide, si demain, il y en a, moi je me battrai pour le faire sortir. […] Pour les jeunes ? Parce qu'arrivé à un certain âge, il n'y a plus d'alternative, t'es foutu, t'es foutu. Mais quand t'es jeune…*

On a donc un double renversement : plutôt que de se résigner à stopper leur progression vers la sortie de délinquance en raison d'une peine de prison, ces enquêtés l'ont employée à s'améliorer. Plus encore, ils ont décidé d'orienter leurs énergies dans le cadre d'un autre projet, bâtir une sortie de délinquance fondée sur une passion qui a engendré un projet professionnel. L'enjeu principal au sujet de la prison est de la changer pour en faire un pivot ou un tremplin, une plateforme privilégiée d'approfondissement de son capital cognitif et social — son éducation, son réseau, sa réflexion, sa motivation — plutôt que le lieu de stagnation que l'essentiel des enquêtés décrit généralement. Comment favoriser une telle transformation ? En fournissant plus de places pour des formations atypiques et inédites, plus de passerelles avec des personnes aux capitaux différents de ceux des détenus… en promettant une révision des peines selon l'investissement dont un condamné fait preuve pour se former, voire se réformer. Un exemple est l'initiative de l'association « lire pour s'en sortir ».

Ce dispositif, désormais inscrit dans la loi, consiste à s'engager à lire un livre, en produire une fiche de lecture ordonnée selon les codes de la dissertation au bout d'un certain laps de temps, en échange de quoi, le détenu concerné bénéficiera d'une remise de peine[64]. Il est possible d'imaginer que des accomplissements modestes mais tout aussi utiles à la survenue d'un changement soient également fléchés. On pourrait l'appliquer à des activités culturelles (théâtre, jeu, peinture, visites, écritures…) mais également à des formations : une langue nouvelle, faire certifier son niveau, passer un diplôme, le permis de conduire, des habilitations à conduire des engins, maitriser un métier (BEP)… en bref que le temps de prison devienne un moment privilégié qui suspende l'implication dans l'environnement social d'origine propice à la délinquance, en consacrant une durée importante de temps disponible à l'amélioration de son capital humain. Des travaux soulignent ainsi l'importance de la présence de bibliothèques en prison et juste après une sortie pour renouer un premier lien avec la collectivité, se valoriser et se former (de la Pena McCook, 2004). L'idée consiste à faire du temps de prison un temps de rattrapage des manques accumulés dans la vie antérieure :

> *La boxe, l'oxygène, c'est l'oxygène, l'assurance, la vie, la sortie, une porte de sortie, c'est vraiment une porte de sortie centrale et majeure, révélatrice…*

[64] http://www.lirepourensortir.org/#genese

Inspirée d'une initiative brésilienne en 2012, elle est reprise en France par l'association lire pour s'en sortir fondée par Alexandre Duval-Stalla, qui va faire voter l'amendement à l'article 721-1 du code de procédure pénale qui permet d'intégrer ce même processus. L'amendement promeut la lecture afin d'obtenir des remises de peine.

VB : Pourquoi ?

Quand tu ne réussis pas à l'école, pour la société, tu es un déchet, voilà t'es rien, si demain, tu me mets à côté d'un cadre, vous faites quoi monsieur ? je ne travaille pas, je n'ai pas eu de diplôme, vous vous faites quoi ? j'ai eu un master en ça, j'ai eu ça, j'ai eu ça… donc il y a un déchet des deux, il y a une personne qui n'a pas sa place, donc voilà et le sport, maintenant, vous faites quoi monsieur, je suis champion du monde de pankido, vice-champion de France de grappling, je représente le Maroc et la France à certaines compétitions internationales, je fais les championnats d'Europe au mois de janvier, je participe au championnat du monde de ju-jitsu au mois d'aout, je suis coach sportif, je donne des cours de self defense, voilà ce que je fais, je suis un acteur, j'ai une association que j'essaie de faire vivre, dans le milieu associatif, tout ça c'est, oui je vis, j'existe.

Adam, 31 ans

Travailler sur l'estime de soi et la croyance dans sa capacité à changer, l'agentivité, transformer son environnement et envisager son avenir dès la prison est l'une des autres pistes que pointe ce dernier extrait de l'entretien avec Adam. Cet aspect de reconstruction identitaire ressort par le nombre de fois où il emploie le pronom personnel « je ». On le retrouve dans cette phrase : *je suis un acteur*. Cela traduit comment l'investissement dans un sport, la consécration par son palmarès, mais aussi ses activités d'enseignement et son initiative associative lui permettent aujourd'hui de se construire une image digne et acceptable de lui-même. D'une posture caractérisée par le déficit (*tu es un déchet, voilà t'es rien… je ne travaille pas, je n'ai pas eu de diplôme*) il est passé par le sport et le temps qu'il y a investi en prison à la constitution d'un véritable actif tant professionnel que symbolique (*je suis champion du monde de pankido… je suis coach sportif, je donne des cours de self defense… j'ai une association… voilà pourquoi la sortie, j'existe*).

B) Limiter les effets contreproductifs de la prison : la déresponsabilisation, la stigmatisation et l'isolement

À la manière du courant qui prône de travailler non pas « sur mais avec » les désistants (Mc Culloch 2005, Mc Neill, 2006) et de cibler non seulement leurs risques et leurs problèmes mais également de s'appuyer sur leurs ressources et les forces existantes en eux-mêmes et dans leurs réseaux (Maruna, 2003, Lebel, 2009) les évaluations pénitentiaires doivent être tournées vers l'identification de ces éléments. Il s'agit de proposer des activités en concertation avec les justiciables dès leur temps de prison pour qu'elles emportent leur conviction et qu'elles les aident à accomplir ce qu'ils définissent comme le plus urgent et important à leurs yeux, tout en le conciliant avec les attentes et les obligations du cadre judiciaire. En associant les désistants à la responsabilité de prendre leur sentence en main, l'administration peut contribuer à éviter un des écueils connus du passage en prison : la déresponsabilisation.

Une des 20 biographies de désistants examinées par Maruna (1997) l'atteste, son auteur Geraway, (1976, 159) parle de la prison pour certains comme d'un référentiel

plus accueillant et maternisant que leur propre foyer : *la prison est un utérus, un environnement sous-culturel où toutes les décisions sont prises pour eux*[65]. Plusieurs enquêtés qui ont purgé différentes peines et dont les périodes d'incarcération commençaient à s'allonger sur plusieurs années le déclarent, il existe un effet confortable et rassurant de la routine en prison. Cela se manifeste par l'absence de contraintes budgétaires et personnelles, on ne reçoit pas de factures, peu de paperasses, le rythme est complètement extérieur et imposé, les journées ne nécessitent pas de décisions ni d'initiative à prendre au quotidien, voilà un cocktail d'ingrédients annihilant tout sentiment de responsabilité. Cela fragilise l'agentivité, la croyance dans sa capacité à entreprendre et à réaliser des changements.

> *Mais voilà il y a des moments j'ai des nostalgies, quand il y a toutes les factures, que ça devient dur… Quand on est en prison, on a des copains, on joue aux cartes, il n'y a pas de pression, sauf la pression des matons, mais pas de difficultés financières, j'parle pour moi, parce qu'il y en a certains justement qui n'ont pas, ça c'est vraiment dur…*
>
> Serge, 62 ans

> *… parce qu'en fait, quand on sort de prison, on n'est pas traumatisés, parce qu'on dit tous que c'est le Club Med, pourquoi, parce qu'entre guillemets, il n'y a pas de pression, on est encore plus à l'aise qu'à la maison, ça il faut le dire, parce que ça ne sert à rien, même si les prisons veulent mettre un peu plus de sévérité, ça ne changera rien. Comme on dit chez nous, en prison dans les quatre murs, c'est psychologique, le confort est psychologique.*
>
> Sam, 36 ans

Une autre piste consiste à assurer un pont effectif avec la vie en dehors de la prison. Diminuer dans ce sens les multiples sources de stigmatisation, assurer les services publics dus à tous les membres de la société, rendre effectif les services de droit commun et les reconnecter dès les premiers moments de la peine apparaissent comme des priorités. En Norvège, il existe depuis quelques années une « garantie de réintégration » qui oblige les agences privées, associatives et gouvernementales à fournir les prestations dues au justiciable une fois qu'il a purgé sa peine. Afin de continuer dans la lutte contre le stigmate d'un casier judiciaire qui n'a fait que prendre de l'ampleur ces dernières années (Uggen, 2016), il apparait important de réduire la distance entre « eux et nous », y compris durant le temps en prison car les formes de stigmatisation et de discrimination qui y perdurent (Glynn, 2014) freinent pour les groupes minoritaires comme les Afro-américains les tentatives de reconstruction identitaires positives en dehors de la délinquance.

Dans ce but, instaurer une relation moins asymétrique et distancée entre le personnel de la prison et les détenus, initier une cogestion semblent constructif et avéré par un bilan sur les prisons en Irlande (Owers, 2011). Tandis qu'en France le

[65] prison is a womb, a subcultural environment where all decisions are made for them

processus d'instauration d'un espace de participation demeure un vœu pieux depuis les années 1970 et la circulaire du garde des Sceaux de 1975. Les règles pénitentiaires européennes continuent d'inciter à instaurer un mécanisme de participation et d'expression des personnes détenues qui se heurtent à plusieurs forces de résistance (Charbit, 2018). La peur de se voir récupéré par l'administration affaiblit régulièrement les initiatives dans ce sens (Comité d'action des prisonniers en 1972, Association syndicale des prisonniers de France en 1985). De même, pour l'administration pénitentiaire, tout regroupement collectif serait subversif et doit donc être encadré, si ce n'est tué dans l'œuf. La dynamique ne prend pas non plus par fébrilité des prisonniers d'extrême gauche, inspirés par la culture syndicale, qui ne trouvent pas l'accès à la parole selon les voies concédées par les institutions suffisamment puissant pour réellement défendre l'intérêt des détenus. Les réticences de la part des gardiens qui cultivent une culture professionnelle de la distance et de la fermeture, ainsi que l'ascendant de la direction de la prison pour laquelle partager son autorité reviendrait à la détruire finissent d'affaiblir les initiatives sporadiques et locales. Elles demeurent vouées à stagner puis à disparaître. L'établissement depuis la loi pénitentiaire de 2009 de plusieurs comités expérimentaux pour favoriser la participation des détenus en 2010 et 2011 n'a pas suffi à triompher de ces écueils. Lancer le processus en partant des expériences et des initiatives des détenus eux-mêmes peut contribuer à la désistance.

De même, proposer des conditions plus souples d'effacement du casier judiciaire dès la peine, faire connaitre le processus, le rendre plus rapide et identifiable, joue aussi en faveur de l'ouverture vers la désistance dès le temps de prison. Il s'agit de proposer, si les obligations et la peine ont été remplies, une véritable seconde chance à la personne en cours de désistance. Pour ce faire, la multiplication des intervenants extérieurs, la possibilité d'organiser des visites et des formations hors les murs ainsi que l'incitation à la création de structures associatives semblent des exemples à suivre. On voit ainsi comment Serge a multiplié les contacts et les activités tournées vers l'extérieur pour échapper à l'étouffoir carcéral :

> *Pour moi, voilà, je n'avais pas fait d'études, je me disais je m'emmerdais, alors je vais m'inscrire au cours, et puis au moins il y a des gens qui viennent de l'extérieur, des professeurs. Je ne rencontrais plus que ce milieu carcéral et même plus tardivement, j'ai été voir le psy, j'allais à toutes les activités pour ne plus être en prison. Parce que je ne supportais plus mon entourage prison. Ça pour s'en sortir aussi, il faut prendre ce qui vient de l'extérieur, parce que l'on tourne en rond là-bas. Là on est là avec l'idée, ouais les enculés, quand je vais sortir braquage, on vit en autarcie …*
>
> Serge, 62 ans

Le fait de s'investir pour autrui, permet de se reconstruire une image positive, on développe ainsi son capital social, et *in fine* cela amène à développer plus d'empathie. À ce sujet, des recherches psychologiques récentes pointent comment quelques

heures de formation sur les émotions et l'empathie peuvent produire des effets préventifs considérables sur les violences en milieu scolaire (Tisseron, 2012). Il est probable que par extension, les mêmes enseignements apportent un meilleur vivre ensemble au sein des prisons.

Dans la même logique, les récits de ces parcours souvent entachés — dès le plus jeune âge — par des ruptures graves, des dégâts importants à la structure familiale, des traumas montrent combien les auteurs d'actes de délinquance sont, dans la plupart des cas, tout d'abord des victimes de violences, de vols, de manquements et d'instabilités avant de devenir eux-mêmes auteurs de certaines infractions qui y sont liées. C'est le cas pour la majorité des membres du DEL, le groupe d'auteurs d'acte de délinquance étudié par Weaver (2016) qui ont subi des violences et des abus au sein de leur famille et de leur quartier. La meilleure maitrise des flux carcéraux permettrait d'avancer vers ces objectifs en réalisant enfin la promesse de l'encellulement individuel (stipulée dans la loi française depuis 1875), évitant la concentration de détenus, plus encore ceux avec des âges, des peines et des parcours pénaux d'intensité et de fréquences différentes. Cela concourrait à poursuivre des pistes récemment mises au jour.

C) Proposer un parcours de citoyenneté depuis la prison

Plusieurs enquêtés durant cette recherche ont manifesté leur volonté de redevenir des citoyens à part entière dès leur temps de prison. Ils mentionnent également l'intérêt pour les évolutions de la politique pénale que leur expérience en milieu carcéral a fait naitre.

> *… la prison quand je dis ça me touche, j'ai vu des trucs sur la prison, ceci, cela, ça peut me laisser indifférent de temps en temps mais quand même je suis concerné…*
>
> Serge, 62 ans

> *… je suis contre les prisons, contre la prison mais je n'ai pas mieux à apporter aujourd'hui, par contre, le système carcéral comme il est aujourd'hui, j'aurai beaucoup de choses à changer, à faire évoluer et à apporter, et j'en suis certain, des fois j'étonnerai des gens, c'est-à-dire en durcissant énormément de trucs, et en contre partie en apportant énormément et en proposant des vraies solutions notamment professionnelles en proposant des formations en prison, avec un suivi extérieur, qui ne demande pas des moyens supplémentaires, parce que souvent on dit, ouais mais à l'heure actuelle, on n'a plus de moyens, donc quand on dit, ouais mais les prisons, on n'a plus de moyens, ils nous disent tous ça, ça n'intéresse personne politiquement parce que ça n'a aucune aura électorale, ça n'intéresse personne 67000 prisonniers parce que les abrutis de dedans, il n'y a personne qui vote, et les gens autour, tant qu'ils n'ont pas quelqu'un de proche qui est touché…*
>
> Christophe, 47 ans

Pourquoi ne pas s'appuyer sur ces volontés pour construire un parcours de citoyenneté au sein même de l'institution pénale ?[66]. L'élan et la motivation inspirés par ses longs et multiples séjours en prison transparaissent dans cet extrait d'entretien avec Christophe. Il a accumulé un certain nombre de savoirs pratiques et de pistes d'amélioration, il fait part d'un intérêt à faire évoluer les lignes de la politique pénale : pourtant comment valoriser ces apports ? En mettant à profit leurs expériences carcérales, il serait possible d'intéresser les anciens détenus à la participation politique, que ce soit dans la forme classique du vote, comme dans d'autres formes plus associatives. Cet échange permettrait aussi à l'administration d'avoir un retour de première main sur les effets subjectifs et les possibilités d'amélioration au concret de ses politiques.

Il faudrait pour cela déjà lever les obstacles au simple exercice des droits civiques communs. S'informer et voter en prison demeure encore une chimère dans la majorité des établissements français. De la même manière qu'Uggen et Manza (2002) ont mis en évidence l'influence de la perte du droit de vote des détenus aux États-Unis — majoritairement dans les tranches populaires de la population et chez les minorités raciales — sur l'élection présidentielle de 2000 et sur plusieurs élections sénatoriales, favorisant ainsi le parti Républicain, on peut s'attendre également à ce que des retombées partisanes existent en France en raison de la perte des droits civiques ou de la simple impossibilité de les exercer en prison. Le vote de ces électeurs empêchés d'exercer leur droit pourrait avoir un impact non seulement sur le jeu électoral mais aussi sur les conditions de détention et les possibilités offertes dès la prison pour sortir de la délinquance. On imagine aisément que des élus directement concernés par le poids supplémentaire du vote des condamnés — surtout dans la perspective de leur réélection — intégreraient plus les besoins des détenus dans leur programme.

Réviser sa posture et s'engager vers la citoyenneté semble présager d'un désistement plus prononcé et plus certain. Il est dès lors envisageable de reprendre la pédagogie des institutions là où elle a été laissée. Sans tomber dans un *bis repetita* des cours d'éducation civique de l'Éducation nationale, il s'agirait par exemple de proposer des formations concrètes sur les institutions : revoir les bases sur l'organisation politique et administrative, se former aux notions élémentaires du droit, identifier les acteurs (lieux, compositions, rôle, historicité), leurs missions et leurs ressources (moyens, obligations, pouvoir de contraintes et limites du pouvoir), les services fournis et les devoirs attendus. Enfin, dans la veine de ce que proposent plusieurs études sur les conditions de détention (Stevens, 2014 ; Owers, 2011) organiser une partie de la vie de la prison sur le modèle démocratique et participatif, semble contribuer à diminuer les taux de violence et ceux de récidive des personnes

[66] Voir chapitre désistance et citoyenneté

ainsi impliquées. Maruna et Toch, (2005) ont également isolé des expérimentations carcérales basées sur la foi (prisons gérées depuis 1972 au Brésil par l'Association de Protection et d'assistance aux condamnés ; *Her Majesty Prison The Verne* depuis 1997 ; au Texas avec la *Prison InnerChange Freedom Initiative* à Jester II en 1997 également) qui réunissent des éléments favorables à produire de la désistance même dans un environnement carcéral. Il y a d'abord un fort lien avec l'extérieur, les familles et les proches sont associés et intégrés dans le fonctionnement, un nombre important de volontaires interviennent pour augmenter l'apprentissage en prison, les prisonniers sont associés aux décisions et participent au travail de développement du projet pour la prison.

Il y a donc une piste à explorer dans la réforme des modes d'incarcération grâce aux savoirs sur la désistance, ne serait-ce que pour les chances supplémentaires d'y conduire que la prison pourrait alors susciter.

*

En somme, à travers les récits de ces différents usagers de l'Administration pénitentiaire, y compris après leur passage dans l'institution carcérale, on constate que l'effet dissuasif de l'incarcération s'estompe rapidement après les premières peines, surtout lorsqu'elles sont effectuées jeunes, pour de courtes durées et dans des conditions qui entravent la possibilité de développer une réflexion et un travail sur son capital social et cognitif. De l'analyse des parcours, il ressort essentiellement que la prison a des effets ambivalents sur la désistance : si pour plusieurs enquêtés elle approfondit l'investissement délinquant, elle peut sous certaines conditions — notamment pour le détenu qui connaît une période de maturation avec une longue peine, un encellulement individuel, une exposition à des activités différentes, épanouissantes et préparant un pont vers l'extérieur — servir de socle à la réalisation d'une trajectoire de désistance.

De multiples obstacles perdurent dans la culture délinquante, dans l'organisation administrative mais également dans les représentations sociales (*la prison ne doit pas être un Club Med*) avant de pouvoir faire de cas exceptionnels un modèle plus fréquent pour l'ensemble de ceux qui connaissent une période de détention. L'essentiel des retours ici glanés milite tout de même pour une raréfaction du recours à la prison dans l'éventail pénal. Cet outil parmi d'autres est à réserver aux cas où il semblerait pouvoir activer des processus qu'une peine en milieu ouvert ne pourrait susciter (coupure avec un groupe ou un quartier où la délinquance est enracinée, rupture avec une addiction, arrêt de la spirale d'aggravation de la gravité des actes et de leur fréquence…).

De plus, un regard sur l'effet de la prison sous l'angle désistance préconise une adaptation des modalités de la peine de privation de liberté pour répondre à deux

défis : que le temps de prison devienne un temps de renforcement et d'inclusion et non l'inverse ; que la gestion des flux soit plus fluide pour ceux qui ont connu un passage en prison. Le premier défi doit renverser le stigmate pour permettre de sortir de la pratique délinquante : pour ceux qui ont réussi à valoriser leur temps d'incarcération comme une étape de préparation de leur changement de parcours, la prison est passée d'une période d'exclusion à un temps de renforcement de la personne, de ses réseaux constructifs et de sa citoyenneté. Elle doit être un instant privilégié pour renouer le lien déchu entre l'individu et les institutions conventionnelles. Pour cela l'autonomie, la responsabilisation, la formation et la participation apparaissent comme des clés délaissées jusqu'alors qui émergent aujourd'hui dans les recherches sur la désistance.

Quant au second défi, une autre gestion des flux en amont est nécessaire, ainsi qu'une autre politique d'enregistrement et de traitement des traces pénales en aval si on veut entretenir l'espoir de laisser germer les meilleures volontés de désistance. Une société qui enregistre tout, de plus en plus, doit aussi fournir les moyens de libérer non seulement les corps mais aussi le futur de ceux qu'elle a condamné à une peine de privation de liberté. Pour cela les traces enregistrées doivent un jour pouvoir s'effacer, pour rendre possible l'évolution personnelle et professionnelle du désistant. En bref, il revient à la prison de se donner les moyens de cesser d'être une machine à créer du stigmate et à instaurer des découpages ; qu'elle contribue enfin à abattre une frontière toujours trop imperméable entre les populations.

Chapitre 8 : la probation, le paradoxe d'un effet limité de l'intervention institutionnelle sur les processus de désistance

Trois années d'exploration des processus de désistance sur le terrain parisien, ont abouti à un constat partagé par de nombreux acteurs. Que ce soit les personnels de la ville, les conseillers pénitentiaires d'insertion et de probation (CPIP), les conseillers de la mission locale, les référents justice du pôle emploi ou diverses associations de prévention et de réinsertion, tous entretiennent un même questionnement sur leur pratique ; que comprendre et améliorer dans leur action en termes de désistance ? Autrement dit, cette action contribue-t-elle de manière significative à la transformation des modes de vie des anciens probationnaires ? Les amène-t-elle vers une cessation progressive de leurs activités délinquantes ?

La réponse la plus constante qui semble se dégager n'est — de prime abord — pas la plus optimiste. Elle fait par ailleurs écho à plusieurs recherches menées sur la probation dans d'autres pays (Farrall, 1995, 56) qui établissaient déjà clairement ce constat : *la plupart des recherches suggèrent que le désistement « se produit » loin du système de justice pénale. C'est-à-dire que très peu de gens sortent de la délinquance réellement à la suite d'une intervention du système de justice pénale ou de ses représentants*[67]. S'il se noue bien quelque chose dans l'interaction entre ces professionnels d'une part et les probationnaires de l'autre, la mémoire que ceux-ci en conservent n'est pas substantielle. À travers la reconstitution des parcours qui servent de base à nos réflexions, chez les 33 ex-probationnaires qui ont été interrogés au cours de cette enquête durant la fin de leur mesure ou après leur suivi et chez la dizaine d'agents questionnés, on conclut tout d'abord qu'une partie prédominante de la recomposition des probationnaires s'est construite en dehors et parfois malgré l'institution et son intervention.

Une analyse approfondie des représentations appréhendées par la méthode de l'entretien biographique (Dubar, Nicourd, 2017) permet ensuite de saisir ce qui dans les rapports antérieurs aux institutions a amorcé ce rapport délicat au monde judiciaire. Elle fait également poindre les approches et postures professionnelles qui semblent avoir joué un rôle dans la désistance de certains probationnaires. Enfin, ce recueil qualitatif aborde une partie des enjeux qui subsistent dans l'accompagnement

[67] *Most of the research suggests that desistance 'occurs' away from the criminal justice system. That is to say that very few people actually desist as a result of intervention on the part of the criminal justice system or its representatives*.

d'une sortie de délinquance et qui restent à étudier pour ajuster l'action institutionnelle.

C'est également ce qui ressort d'une enquête longitudinale menée au Royaume-Uni après une cinquième vague d'entretiens avec un échantillon d'une centaine de probationnaires (Farrall *et al.,* 2014). Les auteurs y dressent un constat similaire, mais où déjà perce une nuance plus optimiste. Avec peu de recul et si l'on se cantonne aux éléments déterminants tout de suite perceptibles après un passage dans le système judiciaire — un emploi, un logement stable, la formation d'un couple — l'impact reste ténu au regard de la mission de réinsertion que prétend avoir l'institution judiciaire rappelée encore en 2009 dans la loi pénitentiaire.

En revanche, le dispositif longitudinal mis en œuvre par cette équipe de recherche permet de capter des dynamiques de changement plus latentes qui expriment leur effet sur le temps long. C'est aussi ce que souligne une autre enquête (King, 2014) qui s'attache principalement à comprendre l'effet de la relation avec le conseiller de probation sur la motivation et le potentiel de changement du probationnaire, souvent dénommée « agency » en anglais. Un concept clé dans les processus de sortie que rappellent certains auteurs (Shapland, 2016, 28) *Développer une capacité réelle à changer et la consacrer à ce changement, est peut-être le plus important prédicteur de désistance … le potentiel au changement implique des 'tentatives d'exercer une influence afin de façonner sa trajectoire de vie'*[68] L'action institutionnelle a une influence non négligeable mais elle se manifeste avec latence et de manière différenciée.

Ces pistes convergentes nous invitent dès lors à séquencer le rapport aux institutions pour contextualiser leur intervention. Une telle approche favorise la perception du changement de l'impact institutionnel qui s'opère progressivement durant le parcours du probationnaire. Pareille précaution réintroduit un bilan plus contrasté que les premiers éléments de cette recherche ne le laissaient présager. Sur quoi reposent dès lors ce paradoxe et cette latence de l'effet de l'intervention institutionnelle sur les trajectoires de désistance ? Le rapport *ex ante* de la personne suivie par rapport aux institutions apportera un premier éclairage (I), la nature des échanges avec les personnels, leur contexte et leur potentiel complètera l'analyse (II). Une considération des effets modestes mais émergeant à plus long terme clôturera ce travail (III).

[68] *Developing a human agency committed to change, it is said, is perhaps even the most important predictor for desistance* (LeBel, 2008) *... agency entails 'attempts to exert influence to shape one's life trajectory*' (Hitlin and Elder 2007, 183).

I) Une amorce négative difficile à surmonter

A) La disqualification précoce et continue de l'individu dans le rapport aux institutions

L'une des originalités des enquêtes menées sous l'angle de la désistance réside dans le fait qu'elles se positionnent du point de vue de l'acteur qui traverse — qu'il en bénéficie ou qu'il les subisse — les rouages du système pénal. Il est ainsi important de revenir sur les trajectoires et les représentations des usagers du système judiciaire. Ce prisme met en lumière la détérioration du lien entre l'individu et les institutions qui aboutit par exemple à ce que le travail de préparation de la sortie qui pourrait s'établir auprès d'un conseiller de probation dès le temps en prison, n'arrive même pas. Ce moment est alors souvent perçu comme inepte et contreproductif.

Si l'on scrute leur parcours d'un bout à l'autre de la chaine pénale, pour la plupart de nos enquêtés s'établit promptement un rapport antagoniste et dévalorisant aux institutions. Souvent leur schéma familial reste marqué par une déstructuration précoce : un décès, un accident, un divorce, une incarcération... Le rapport à l'école confine rapidement à l'exclusion, soit que les exigences attendues disqualifient très tôt par la déconnexion des valeurs, des capitaux et des contextes familiaux avec les attentes de l'école, soit que l'attraction d'une socialisation concurrente se fasse jour et prédomine sur le cursus.

On voit ici comment les revenus concurrents du *deal*, rapidement accessible sapent l'autorité et le crédit parental :

> *Je pense que moi mes parents je les ai tués quand j'ai eu des sous, ouais nanani, par exemple, un môme, vous allez lui dire ouais mais 'reste tranquille sinon je ne vais pas t'acheter si… ouais si tu as des bonnes notes je vais t'acheter ça…' tous les jours je prends 200 francs, on fait comment ? à la fin de la semaine j'ai 1000 francs, tous les survêts Lacoste, je les ai, toutes les Air Max je les ai, j'ai pas, je n'ai pas de loyer, je n'ai rien à payer, je peux fumer l'oseille, je suis, je passe ma vie au karting au ci, au ça, vous allez dire quoi, vos parents qu'est-ce qu'ils vont faire, ils ne vont pas vous couper la tête, ils vous tapent une fois, deux fois, les pauvres, ce n'est pas leur but de vous envoyer à l'hosto, c'est l'oseille qui nique tout, vous allez avoir 1000 francs, ils vont vous les prendre, dans une semaine je vais encore avoir 1000 francs, garde les si tu veux, je m'en fous, il ne va pas vous les prendre pour les fumer au bar, il est dégouté de vous les prendre, ça sort d'où ça…*
>
> Mounir, 32 ans

Pour le plus grand nombre, dès le collège la rupture est consommée.

> *Depuis l'école, depuis l'école, mais après comme je te dis, j'ai été en prison, j'étais jeune, mes amis, ils passaient un peu avant tout, j'aimais bien les faire rigoler, je ne sais pas j'avais peut-être à me prouver quand j'étais jeune, peut-être que c'est ça…*
>
> VB : C'est-à-dire ? Qu'est-ce que vous voulez dire par prouver ?
>
> *Te faire aimer par tes amis, c'est peut-être ça, avec le recul, peut-être que c'est une théorie de psychologue, mais je m'en suis toujours voulu de ne pas avoir continué les études, je m'en*

mords les doigts et ça c'est vraiment un truc avec mes enfants, je ne lâcherai pas, vraiment l'école c'est important et ma mère me disait quand tu vas être grand tu vas regretter, et là je me dis je regrette, tu vois, mais ça tu le vois avec le temps, quand tu es petit, pour toi le temps c'est de l'argent, ce n'est pas les études.

VB **:** C'est quand le basculement à l'école où vous avez commencé à être plus investi avec vos amis ? Où la volonté soit de divertir ou d'être diverti a pris le pas ?

Le collège.

VB **:** Et votre mère, comment ça s'est passé ?

Ma mère était dépassée, elle me mettait des coups de fouet, mais ça ne fonctionnait pas. Nous on se faisait fouetter (rires), mais comme je t'ai dit, ce n'est pas parce que tu tapes un enfant qu'il va changer, la preuve est là devant toi.

Adam, 31 ans

Catalogués comme trouble-fêtes, agitateurs voire délinquants, beaucoup de jeunes au niveau parfois bon mais au cadrage insuffisant, sont tentés de retourner ces stigmates et de se les approprier pour revaloriser une identité fragile par la délinquance. Cela constitue pour eux une échappatoire temporaire à un problème qui deviendra récurrent. Comme le souligne Carlsson, (2013), il est tentant pour certains auteurs d'actes de délinquances de mettre à l'œuvre leurs ressources, leur motivation et leur capacité afin de tailler et de porter le masque de la délinquance qui s'est d'abord posé sur eux indirectement, par le rejet du moule proposé par l'école. Ces adolescents ou jeunes adultes vont dans un second temps l'adopter et s'inscrire dans un mode de vie où leur potentiel est tourné vers la progression dans ce milieu.

Maruna (1997, 74) a décrit ce processus grâce à l'analyse d'une vingtaine de récits biographiques d'anciens contrevenants qui ont réformé leur vie. Après une enfance souvent marquée par des brimades et des privations (une phase qu'il appelle la *contamination* où les espoirs d'une évolution positive sont brisés), leur laissant peu de perspectives au sein de la société conventionnelle pour réussir ou devenir quelqu'un, la délinquance apparaît à l'adolescence comme une option pour se constituer une autre famille, mais aussi pour gagner de la maitrise et du pouvoir sur leur avenir : *en suivant presque linéairement ces récits de contamination dans l'enfance, les narrateurs décrivent l'implication dans un comportement délinquant en tant qu'adolescent ou jeune adulte comme un moyen d'acquérir un sentiment d'agentivité et de communion*[69]

Lindegaard et Jacques (2014, 96), parlent même d'un côté sombre de l'agency, où certains s'investissent dans le crime pour transformer leur vie. La délinquance leur

[69] *following almost linearly from these accounts of contamination in childhood, the narrators describe involvement in delinquent behavior as an adolescent or young adult as a way to gain a sense of agency and communion.*

permet de se redéfinir d'une manière qui leur donne de l'estime et du pouvoir[70]. Le stigmate retourné et adopté par l'individu a fini par prendre pied dans la réalité à l'image de l'importance que peut prendre selon Thomas la définition de la situation dans son évolution concrète :

Si les hommes définissent des situations comme réelles, alors elles sont réelles dans leurs conséquences (Thomas, 1923).

B) La construction par la délinquance contre ou malgré l'institution

Comprendre le processus de construction d'une image déviante de soi alimente ici l'analyse. À travers le mécanisme de l'étiquetage (Becker, 1963), les jugements produits par une série d'acteurs vont se répercuter dans la réalité et intégrer les schèmes de pensée des individus ciblés. C'est également le cas pour les probationnaires durant leur parcours. Ces catégories qu'on appose sur leur identité laissent une marque et produisent des effets sociaux avérés comme l'effet Pygmalion (Rosenthal, 1968) qui illustre l'impact manifeste des attentes positives de la part d'un tiers qui évalue l'évolution de la performance d'un élève. Sur le temps long, de telles attentes contribuent même à lui faire gagner des points de quotient intellectuel. L'effet Golem représente le pendant négatif de ce phénomène et fonctionne à l'inverse. De fortes attentes négatives vont avoir tendance à déprécier la valeur que les individus s'attribuent et amoindrir leur capacité. Des désistants, renvoyés régulièrement à une image de délinquant, vont adopter et renforcer les prédictions négatives portées par des figures notables telles qu'une enseignante, un surveillant, un conseiller d'éducation, des parents d'élèves... La littérature issue du champ de la désistance récuse l'usage du terme de 'délinquant' pour parler d'auteurs d'actes de délinquance, elle cherche ainsi à éviter d'assimiler par le langage un individu à ses seuls comportements, à faire de ceux-ci, commis dans une situation et une séquence données, un attribut et une identité fixes qui condamnent l'auteur à une stigmatisation durable. Ce mécanisme — au détour d'un qualificatif — revient en outre à résumer l'individu entier à un seul pan de son activité sociale, alors qu'il en assume de multiples autres sans dévier de leurs normes respectives. On peut ainsi préserver un rôle d'enfant modèle au sein de la sphère familiale tout en s'impliquant dans la délinquance.

> *Oui j'ai mes deux parents, ils sont toujours là, je suis toujours avec eux, bah pour eux déjà, la première histoire de police, ils n'y croyaient pas, parce que pour eux j'étais … leur enfant tout calme, qui ne fait rien du tout…*
>
> Davi, 22 ans

[70] [offending] '*allowed them to redefine themselves in a manner that gave them self-esteem and power*'

Ce processus de stigmatisation contribue à faire pencher l'adolescent vers ce côté déviant. Becker (1963, 57) en fait état dans son étude de la déviance : *Traiter une personne qui est déviante sous un rapport comme si elle l'était sous tous les rapports, c'est énoncer une prophétie qui contribue à sa propre réalisation*. C'est favoriser la victoire d'une sorte de « pari du lascar » : quitte à subir de toute façon les effets de cette stigmatisation, autant à tout le moins bénéficier des avantages inhérents au pôle déviant. Il peut fournir une rémunération rapide et importante, certes loin d'être aisée mais qui, si l'on en assume les risques et si on en maitrise les compétences, permet de jouir d'un mode de vie hédoniste et d'un statut économique dominant que refuse la situation sociale de la plupart des jeunes de quartiers populaires.

> *Bien sûr, quand t'es jeune, tu es insouciant, tu ne te prends pas la tête, tu vis le moment présent, tu connais, les belles filles, les belles voitures, les beaux trucs, mais après voilà, une fois que t'es dedans, tu vois que c'est de la merde, il n'y a pas d'autres mots, franchement…. C'est ça le problème, là je donnerai tout pour revenir à mes 22 ans, ou mes 20 ans et ne pas faire les mêmes erreurs.*
>
> Harif, 32 ans

La délinquance est aussi un moyen de nouer un lien social fort, de profiter des interdépendances et des solidarités juvéniles qui existent dans les pratiques déviantes. C'est enfin un moyen puissant de renverser des dominations sociales pesantes qu'un auteur sur la question des sorties de délinquance a détaillées dans son ouvrage sur les bandes (Mohammed, 2011). Comment dès lors se positionner face à la continuité d'institutions comme la famille qui a pu être insuffisante ou handicapée, l'école que l'on a très vite, subie ou esquivée, ou encore le travail qui n'a, soit, jamais été pratiqué dans son volet légal, soit de manière précaire et peu valorisante ?

II) Rétablir le lien institutionnel par la souplesse et l'individualisation de l'échange

A) Privilégier la relation pour créer la confiance nécessaire au changement

Considérons le rapport aux institutions lors d'une seconde séquence, celle de la période du suivi judiciaire. Après la rupture avec ces premières institutions, il revient à la justice d'essayer de contrecarrer la défiance qui s'est instaurée. Le défi s'avère dès lors considérable puisque des représentations fortement négatives se sont sédimentées. Les enquêtés parlent fréquemment du « système », d'un « eux et nous », de « l'État » et ses « pourris », d'une surveillance inique et quasi omnipotente. Dubois (2003, 39) dans son étude des rapports au guichet de la caisse d'allocations familiales a aussi perçu ce phénomène : *Comme les bureaux américains d'aide aux chômeurs étudiés par Gabriel Almond et Harold Lasswell au cours de la crise des*

années 30, ils peuvent en effet être vus par les visiteurs comme la matérialisation d'un « système » — terme générique fréquemment employé pour désigner pêle-mêle la hiérarchie sociale, le gouvernement, l'administration — dont ils s'estiment les victimes. Cependant, au cours des entretiens biographiques, beaucoup d'entre eux soulignent l'existence de points d'accroche avec des personnels de l'école, de la justice — ou encore du pôle emploi — qui ne correspondent pas à ce modèle stéréotypé.

De fait, pour être dépassé, l'étiquetage requiert une certaine rupture dans les représentations du professionnel comme du probationnaire. Comment un tel basculement se présente-t-il ? Souvent, c'est lorsque la personne en charge arrive à individualiser le suivi, à comprendre sans excuser le cas, à accompagner sans juger et ne pas faire seulement prévaloir la prévention du risque.

Des travaux sur les conditions facilitant la réinsertion après une période de prison ont montré comment le tournant punitif a diminué les ressources allouées à la probation alors même que son impact est crucial pour combattre la récidive des sortants de prison. En Californie, le coût de fonctionnement des prisons est passé de 2% à 8% du budget de l'État entre 1981 et 2000 (Petersilia, 2000), ne laissant que de maigres moyens au service de probation pour développer un soutien après la prison. En conséquence, le nombre de dossiers par agent de probation a augmenté drastiquement et le nombre de probationnaires n'ayant bénéficié d'aucun programme de formation et de réinsertion a suivi la même tendance. C'est pourtant un point important pour donner du sens et un effet à la probation : que le suivi serve à mieux armer le probationnaire à construire sa sortie sans se cantonner au simple contrôle des obligations.

Quand il n'est pas débordé, l'agent de probation peut au contraire lui montrer de la considération, un intérêt réel à la recomposition de sa personne. Parfois, il suffit d'un premier geste de confiance. Certains CPIP avancent qu'ils refusent de regarder le dossier avant d'avoir rencontré le concerné pour ne pas préjuger de la personne et la considérer telle qu'elle se présente et non telle quelle est décrite par son seul parcours judiciaire.

On le lit dans les propos de Patricia, qui ne souhaite pas cristalliser en amont l'image du désistant. Elle veut construire avec l'intéressé son approche et adapter son cadre à ses besoins. En ce sens, elle se rapproche par empirisme des recommandations qui se concentrent sur les forces des probationnaires (Maruna, LeBel, 2009) la notion de coproduction, avec l'individu, de sa trajectoire de désistance (McNeill, Weaver, 2010).

> *Ma façon de travailler que j'explique aux gens la première fois que je les vois, c'est que j'ai fait le choix, depuis très longtemps, d'aller rencontrer la personne avant d'aller prendre un dossier en charge… il me semble important de faire connaissance avec quelqu'un avant de découvrir un dossier… je pars du principe qu'ils peuvent changer d'avis, ils peuvent évoluer et moi aussi, je peux me faire un avis sur quelqu'un et me dire que je m'étais trompé et du coup,*

réadapter mon comportement et mes orientations… depuis que j'ai eu le concours, je n'ai jamais regardé les gens à travers ce qu'ils avaient commis.

Patricia, CPIP

Cette confiance dans la perfectibilité de la nature humaine et dans son propre jugement forment un ensemble de croyances personnelles qui se traduisent dans une posture professionnelle.

C'est parce que je pense que toute personne, quelle qu'elle soit, même si elle a commis des faits extrêmement graves et qu'elle est incarcérée pendant très longtemps, a vocation à revenir parmi nous, dans la société… du coup j'ai senti l'importance de s'investir dans le milieu ouvert pour faire valoir tout ça…

Patricia, CPIP

C'est ce que tend à conforter l'exploration de King (2014) sur l'importance de la relation entre le conseiller de probation et le probationnaire. Il développe l'idée de la possibilité d'un désistement assisté. Autrement dit, l'accompagnement par un tiers qui va faciliter l'accomplissement du processus de désistance. L'auteur souligne aussi que le fait de maintenir son effort vers la désistance peut être un moyen de témoigner sa reconnaissance envers l'agent de probation, spécialement lorsque la qualité du lien qui s'est instauré s'y prête. Le désistant accroit sa motivation pour démontrer l'investissement dans la relation avec son conseiller. Les agents qui ne se focalisent pas seulement sur le contrôle semblent ainsi, dans les dires des probationnaires, avoir un plus grand impact. C'est aussi parce qu'ils déploient une véritable capacité d'écoute : plusieurs enquêtés soulignent que la personne en charge ne prend pas seulement des notes sur un dossier de plus, elle démontre de l'intérêt et le manifeste en se souvenant des détails du dossier, en téléphonant spontanément pour prendre des nouvelles.

VB : Comment vous voyez la différence ?

L'intérêt, elle prend de nos nouvelles directement, 'vous êtes sûr que vous avez ça'… parce qu'elle sait comment je suis, je n'aime pas réclamer tout ça, ça veut dire, d'elle-même elle va appeler,' vous êtes sûr que ça va', nanana, des trucs, souvent les gens ils écrivent, moi je regarde souvent ça, des CPIP vont écrire pourquoi vous venez tout ça, elle, elle est devant vous comme ça, elle va vous ressortir les choses même un mois ou deux mois après, 'alors ça vous l'avez fait ?' même vous, vous ne pensez même pas que vous lui en avez parlé, vous voyez ce que je veux dire, ça c'est quoi… c'est quelqu'un qui tient vraiment à … vous voyez ce que je veux dire, quand des fois ça n'allait pas par rapport au travail nanana, je voyais qu'elle était vraiment déçue pour moi, vous voyez ce que je veux dire, ça c'est des gens qui ne pensent qu'avec leur cœur, je vous dis la vérité, on n'est même plus dans le monde du travail, on est dans le monde professionnel tout ça, mais ça dégage quelque chose, je ne sais pas comment vous l'expliquer, ça je le ressens…

Damien, 27 ans

Cette posture participe d'un mécanisme qui est décrit par Lofland quand il parle de forgeur de déviance et forgeur de normalité (Lofland, 1969). Le premier se fait le relais d'une image négative qui renforce la perception dévalorisée que l'individu entretien

de lui-même ; le second valorise le potentiel et le progrès de la personne concernée. À l'une des extrémités du spectre des attitudes possibles, le conseiller renforce le stigmate, poursuit de manière contreproductive un processus de catégorisation et de relégation ; de l'autre, il présente un miroir positif — tout en restant plausible — du potentiel au changement, ce qu'on a appelé 'agentivité' en français.

Ce processus passe par le transfert de capitaux sociaux et cognitifs. En Nouvelle-Zélande, grâce au recueil du parcours de 48 probationnaires n'ayant pas été recondamnés durant trois ans après leur mesure, un constat similaire se dégage : quand ils établissent une relation positive avec leur agent de probation, les désistants prêts à changer trouvent un sens à la supervision, ils peuvent s'appuyer sur cette aide et glaner des ressources pour réussir leur sortie (Leibrich, 1993). Une autre recherche (Dufour, 2015, 280 et 282) qui a retracé le rapport à la probation de 22 sursitaires au Québec fait état de mécanismes similaires : ses analyses illustrent également combien la qualité de la relation établie est garante de la portée des interventions prodiguées par les agents de probation… être juste et respectueux… et de ne pas vouloir régler les problèmes des répondants à leur place, mais plutôt de leur montrer comment y parvenir: Il s'agit de suggérer des modes alternatifs de penser, des manières de résoudre des conflits ou de surmonter des passes difficiles. Les agents permettent aux désistants de s'acculturer à des pratiques qui restaient inenvisageables ou inexplorées : se mettre en relation avec un réseau d'aidants, appeler à l'aide pour ne pas franchir un pas fatidique, laisser du temps entre une action et sa réaction… Ce travail, une fois la relation établie, peut consister à diffuser des moyens langagiers d'exprimer ses maux et de les résoudre[71].

C'est également un soutien pour affronter les premiers défis d'organisation, établir une routine, tenir un budget, ou encore s'occuper de la paperasse, remplir et tenir un dossier. Bref, il s'agit de réintroduire de l'humain et de la bienveillance, de la proximité là où le canal — relativement tracé — des institutions a préalablement creusé un fossé aussi impersonnel qu'inopérant.

B) Désinstitutionnaliser le cadre pour devenir personne-ressource

De manière récurrente les probationnaires rencontrés citent les qualités suivantes pour désigner des professionnels qui ont eu un impact sur leur parcours : l'authenticité, la fiabilité, l'humanité, l'investissement.

> *Mme G., Mme G., ça va, j'ai vu qu'elle était humaine, tu vois, j'ai vu qu'elle était humaine, elle n'était pas fausse, comme plusieurs CIP que j'ai vus, j'en ai rencontré des CIP, j'en ai analysé des CIP, Mme G., elle avait, elle était attentive, elle était à l'écoute et elle disait un truc, elle le*

[71] Farrall, 2014, 139) *En se fondant sur ceci, on pourrait conclure que l'impact de sa mesure de probation de 1998 a été de donner à Bobby un vocabulaire pour comprendre l'alcool et sa relation à son passage à l'acte. Based on this we might conclude that the impact of his 1998 probation order has been to give Bobby a vocabulary to understand alcohol and its relationship to his offending*.

faisait, après c'est plus facile, quand on est dehors, elle te dit un truc, elle le fait , c'est plus facile quand t'es dehors, mais je ne sais pas, pour moi, c'était une personne vraie, en tout cas elle était plus vraie que tous les CIP que j'ai rencontrés. Quand on parlait ça se voit que ça la touchait, mon parcours…

Damien, 27 ans

Être traité avec respect et dignité dans des espaces qui habituellement rabaissent les désistants peut déjà amorcer un changement. Recevoir une parole fiable et authentique poursuit cette dynamique. Le rôle de « personne-ressource » se dessine au gré des témoignages recueillis. Cette notion, tire ses racines étymologiques du mot secours et traduit le rôle d'intermédiaire qu'endosse un acteur à un moment donné pour aider autrui dans son parcours. On peut retracer l'émergence de cette notion dans la gestion des ressources humaines. Les qualités d'une personne ressource sont notamment reconnues dans des structures dites plus « agiles » (Badot, 1998, Barrand, 2006) pour répondre aux cycles d'innovation plus rapides de l'économie numérique. Moins fondée sur l'autorité verticale et permanente que sur celle temporaire et spécifique de la maitrise d'une compétence, la légitimité d'une personne-ressource est assise sur sa capacité à répondre à une demande sur un sujet donné.

On mobilise également la notion de personne-ressource dans les sciences éducatives pour parler des maitres spécialisés dans le soutien pédagogique des enfants à besoins spécifiques. C'est désormais une des trois épreuves du CAPPEI[72]. Il est question d'une personne capable d'appuyer les enseignants dans un domaine, de faire bénéficier efficacement ses collègues de son savoir spécialisé. La notion est également employée dans le domaine de la santé. Dans une analyse du rapport entre le patient et l'infirmier(e) ce rôle de ressource est aussi défini comme pourvoyeur d'informations utiles, de réponse à des questions spécialisées : c'est une personne capable de faire l'interface entre l'univers médical et le patient (Peplau, 1995). Cette fonction est également reconnue à l'aidant naturel du malade, une personne clé, un appui à intégrer au dispositif médical pour relayer l'agir et le discours des soignants. Au même niveau que le patient, une grande empathie la caractérise et permet par son soutien moral et affectif de surmonter des crises, des douleurs physiques et psychologiques.

Être personne-ressource est également le rôle qu'ont pu remplir certains acteurs du système judiciaire dans la trajectoire de désistance des anciens probationnaires. La notion de personne-ressource mérite une définition d'un point de vue sociologique. On peut l'appréhender comme un relais, un point nodal dans un parcours ou un

[72] Épreuve 3 : la présentation pendant 20 minutes d'une action conduite par le candidat témoignant de son rôle de personne ressource en matière d'éducation inclusive cf Circulaire n° 2017-026 du 14-2-2017 relative à la formation professionnelle spécialisée et au certificat d'aptitude professionnelle aux pratiques de l'éducation inclusive (Cappei) (BO n°7 du 16-2-2017)

réseau d'acteurs qui va permettre le passage d'une préparation au changement vers ses premières tentatives de mise en œuvre. Depuis le recueil d'un premier entretien en 2009 avec un ancien probationnaire, jusqu'au dernier en juin 2017, cette notion ressort dans les récits de vie des personnes ayant réussi à réorienter leur parcours hors de la délinquance. Dubet lie la notion au processus de déclin des institutions (Dubet, 2003) : le CPIP aurait un rôle fluctuant entre la posture hors institution du médiateur et celle dévouée de l'infirmière que discerne l'auteur. Dans l'analyse des parcours ici recueillis, se dessine un acteur qui par une suite d'actions cohérentes, démontre son engagement, s'écarte du traitement indifférencié et impersonnel d'un cas et parvient sans devenir déviant pour autant à faire bouger les lignes du cadre qui régissent son action et la relation avec l'usager. En bref, c'est quelqu'un qui par le respect et la confiance qu'il accorde à la personne concernée parvient à désinstitutionnaliser le cadre pour investir la relation. Ce premier gage de confiance mis dans la balance est souvent rendu.

> *Me faire confiance, je me suis mis en question moi-même, j'ai fait un travail sur moi-même tout seul, mais ce qui m'a sorti, d'arrêter d'être borné moi-même, c'est des gens qui arrivent à me faire confiance, qui se mouillent pour moi, vous voyez ce que je veux dire, ça t'aide à être bien, ça t'aide à avoir des principes, ça te prouve, je ne sais pas je n'aurai pas pu me regarder dans une glace, de revoir ces gens-là, de pouvoir les recroiser, les regarder en face et leur dire bonjour, vous voyez ce que je veux dire…*
>
> Damien, 27 ans

Sous une configuration particulière, c'est le développement d'une sorte de don/contredon (Mauss, 1923), qui s'applique à une trajectoire de désistance. Il est perçu et rétribué, il enclenche une dynamique positive, où la personne suivie se sent redevable. Certaines évoquent une forme d'apprentissage de nouveaux principes, une forme de loyauté qui s'amorce et qui tranche avec les valeurs de la délinquance. À l'image du concept de Mauss, il est source de la création d'un lien social qui passera fréquemment par l'interface spéciale d'une personne-ressource. En ce sens, cet échange peut représenter un premier point d'ancrage pour amorcer le transfert de normes et de valeurs depuis l'institution vers le probationnaire.

> *… c'est grâce à ces gens-là que j'ai appris à être loyal avec certaines personnes, avoir des principes, ces principes-là, parce que nous la rue, on croit que c'est des principes entre nous nanana, mais il n'y a rien du tout, en fait c'est que du vice, c'est que du voilà… du profit, moi j'ai appris avec ces gens-là, ça m'a appris sur tout aujourd'hui.*
>
> Damien, 27 ans

Damien parle de honte à décevoir quelqu'un qui aurait ainsi posé les jalons d'un soutien, Ed évoque comment l'établissement d'une relation personnalisée où il peut faire part de ses difficultés, parler de tout et de rien, tisse un lien confiance.

> *Honnêtement, conseiller de probation, j'ai toujours eu des… en prison je parle, des relations on va dire, basiques, normales quoi, c'est mon conseiller, stop quoi, mais après à partir du moment où je faisais des démarches, il m'appuyait ou il ne m'appuyait pas, généralement*

c'était comme ça, il n'y avait pas de… sauf quand je suis sorti, quand je suis sorti, je suis tombé sur une CPIP magnifique, franchement, si tout le monde avait eu des CPIP comme ça…

VB : C'était où ?

C'était ici à Paris, c'était elle qui était avant Mme W. donc, parce que moi je suis sorti en fait, je n'ai pas eu, je ne suis pas sorti avec un travail directement, je suis sorti avec une formation … du coup je ne travaillais pas, donc je suis en conditionnelle, j'ai l'obligation de travailler, mais je ne travaille pas. Donc ça n'allait plus, et je ne savais pas quoi faire etc, elle m'a appuyé, elle me disait 'écoute, ce n'est pas grave, du moment que tu fais des recherches et tout, moi ça me va', et puis elle me parlait, elle me boostait si vous voulez, elle me suivait aussi, ne serait-ce que le fait d'en parler, et de me rassurer du fait, voilà, je ne vais pas être puni parce que je n'arrive pas à trouver, donc franchement… et puis après on parlait aussi de tout et de rien, on va dire le contact s'est noué, un bon contact s'est noué entre moi et elle…

Ed, 38 ans

Ça passe parfois par des aides modestes mais concrètes telles qu'arriver à trouver une place dans un foyer ou une formation valorisante.

Elle m'a trouvé cette formation avec Thierry Marx[73] *le fait qu'elle me le dise, ça m'a épanoui, ah en fait ils sont là pour m'aider, donc je lui dis hop c'est parti, elle me dit, 'fais ta lettre de motivation et un CV, fais-moi quelque chose de top', j'ai fait quelque chose de top, appliqué, mais entre-temps j'ai été pistonné à la boulangerie. Mais ça m'a fait plaisir, c'est là où j'ai vu son bon côté, ensuite après c'était un autre dialogue…*

VB : Il n'y avait plus que le volet répressif ?

Oui parce qu'avant quand j'entrais dans son bureau, bon, c'était toujours le côté répressif, bon, fiche de paie, attestation du psy, psychologue pas psychiatre, et on discute cinq minutes. Mais en fait là, tellement j'avais du blabla, oui là j'ai fait ça, il y avait du pétrin, j'ai fait le four, grillé les baguettes, eh bien je ne sais pas, moi le CPIP je ne connais pas son métier, il avait l'air d'avoir une autre façon de me parler, et moi je me sentais plus à l'aise.

Sam, 36 ans

Le soutien peut aussi consister à éviter de constituer un frein à un parcours de désistance significativement enclenché. Lorsqu'il n'est pas question ici d'une première velléité de sortie mais de personnes insérées, porteuses d'un projet concret avec désormais un équilibre, des enjeux qui les lient à leur sortie comme l'obtention d'un logement, le maintien d'une relation, un emploi, une activité, les institutions peuvent paradoxalement nuire à une tentative de sortie. En levant certains de ces freins qui contreviennent à leur mission de prévention et de réinsertion les conseillers de probation peuvent faire une différence. Plusieurs exemples tirés du vécu des enquêtés en attestent : les cas se présentés sous la forme de la levée d'une mesure pour aller pratiquer la boxe au niveau professionnel à l'étranger, de l'échelonnement ou de la révision d'une dette qui semblait impossible à payer, de la purge d'un casier judiciaire pour préparer un projet professionnel cohérent. Car réside bien là, une partie

[73] Ce cuisinier est le fondateur de *cuisine, mode d'emploi(s)*, un centre de formation aux métiers de la restauration, visant les personnes éloignées de l'emploi.

importante du paradoxe : il arrive que de véritables tentatives et déterminations de sorties se brisent sur les rouages d'un système pourtant voué à les encourager. Ainsi Hamid qui a failli baisser les bras et perdre le bénéfice de sa mesure accablé qu'il était par la lourdeur des obligations, la longueur d'une procédure qui a trainé en raison d'un changement de juridiction et de l'interdiction de fréquenter son département qui le privait d'un appui considérable, l'accès à sa famille. Il l'a d'ailleurs contournée sans pour autant retourner au *deal*.

Pour que cette combinaison particulière opère, ce qui est sous-jacent, c'est une rencontre avec quelqu'un qui va faire plus que son simple « job », et va mettre le probationnaire suivi dans une position où il va augmenter son degré de motivation et de sérieux pour se placer à la hauteur des efforts et des exigences du conseiller. Beaucoup le disent, le rappel du cadre et parfois la réprimande, ne leur étaient pas néfastes : ils ont parfois besoin de se confronter à ces bornes. En les leur opposant à des fins positives, les conseillers ne témoignent pour eux que de l'investissement d'un professionnel qui tord son cadre pour aider un justiciable à se recomposer. La perception par le probationnaire d'un tel engagement constitue un point crucial d'un accompagnement réussi (Farrall *et al.*, 2014, 130) :

La valeur que les probationnaires attribuent à la relation entre eux et leur agent de probation a été mis en exergue comme un aspect important d'un travail de probation réussi (Rex, 1999; McCulloch, 2005; Healy, 2012)[74].

Ne pas renier toute émotion, rester certes dans la distance requise mais montrer qu'un professionnel peut être touché par la situation d'un probationnaire, participe de cet élan. Sam parlait du fait qu'avoir ressenti sa CPIP affectée par sa situation avait changé, depuis, la nature de leur relation.

> *Mais un jour je n'en pouvais plus, j'ai lâché des larmes, ils voulaient, nous pousser au suicide, à un moment donné de ma vie, à la sortie c'est comme ça que je voyais les choses parce qu'ils ne veulent pas nous aider donc il reste quoi, la mort ? Un jour je pleure, je lui dis, je crève l'abcès, je lui dis 'écoutez, je suis dans le désespoir', j'ai dû la toucher en tant qu'être humain, elle m'a dit 'écoutez, je ne le fais pas pour tout le monde, le prochain RDV est-ce que ça vous intéresse, une formation cuisine avec Thierry Marx', c'était mon idole, je l'ai connu en prison, il nous apprenait des petits plats à couper avec des chips et tout, je faisais que des activités, je ne voulais pas retourner dans ma cellule, ça va, j'étais le chouchou de la détention parce que j'étais dans un petit bloc, et après j'ai une façon de parler où les trois premières secondes ça se passe mal avec la hiérarchie, mais je lui dis où j'ai mal et elle me dit 'on va voir ce qu'on peut faire, mais pas tout de suite'.*
>
> Sam, 36 ans

[74] *The value that probationers place on the relationship between themselves and their officer has been highlighted as an important aspect of probation work being 'successful.*

Damien évoque à plusieurs reprises comment l'engagement et l'affect de certains acteurs du système judiciaire lui ont permis de croire en ses capacités et se mobiliser.

> *… j'ai eu une évasion, ça veut dire j'ai été placé DPS vous voyez ce que je veux dire…Détenu à particulièrement surveiller, ça veut dire, cette confiance, il fallait la gagner, même moi, dès le début pour moi quand on regardait à l'intérieur de la prison, ils se disaient je joue un jeu, cette personne on va voir à la longue, mais après avec le temps, j'ai eu la confiance, comme je vous ai dit, là il y a un ami à Mme G. [sa CPIP] je l'ai su après, c'est lui la première personne qui m'a fait confiance, il s'appelle monsieur A. il m'a dit' je crois en vous', vous voyez ce que je veux dire, 'je crois en vous, je sais que vous avez envie de vous en sortir et vous allez vous en sortir', en fait, quand il m'a dit ça, je ne sais pas comment vous dire, mais ça m'a touché, moi on ne m'a jamais fait confiance, je vous dis la vérité, je n'ai jamais fait en sorte qu'on me fasse confiance aussi, vous voyez ce que je veux dire.*
>
> Damien, 27 ans

Cependant, ce n'est pas une dimension qui s'apprécie à la fin d'une mesure, mais qui requiert une perspective à plus long terme, il faut se donner la possibilité d'un regard sur le parcours trois, cinq voire dix ans après l'intervention pour en juger.

III) Appréhender les effets latents et paradoxaux sur un processus complexe

A) Une mission de réinsertion et de prévention et ses effets paradoxaux

L'essentiel de la réorientation d'un parcours de délinquance vers une vie conventionnelle se déroule en dehors du suivi judiciaire (Farrall, 1995). Les éléments principaux qui soutiennent une telle recomposition se trouvent dans le choix d'un conjoint non impliqué dans la délinquance, qui fournit une surveillance informelle, un soutien moral et renforce l'accomplissement d'aspirations plus modestes par des moyens légaux (Sampson, Laub 1993). De même d'autres auteurs insistent sur la nécessaire réécriture de son passé pour faire sens avec un nouveau soi prosocial, le besoin de réunir les ressources cognitives et psycho-sociales pour dépasser l'identité liée à la délinquance et trouver des espaces et des occasions qui favorisent le développement d'un autre rapport à soi et aux autres, visant l'insertion de la personne et les apports qu'elle peut désormais fournir à la société (Maruna 2001).

Cet aspect recoupe l'analyse de Maruna (2001) sur le développement d'un phénomène de « *générativité* » où l'ancien auteur d'actes de délinquance reconstruit son identité en puisant dans son passé, constitué en capital, pour se racheter et se revaloriser. En aidant les générations futures à s'éloigner de la délinquance, le désistant assume un nouveau rôle prosocial en même temps qu'il s'assure un débouché. Un tel processus s'est déroulé chez Adam dès sa dernière peine de prison et à travers deux vecteurs, l'associatif et le sport. Cette recomposition s'est manifestée en dehors des mesures proposées par les institutions quand il a créé une

association pour éviter à d'autres jeunes de son quartier de connaitre un parcours similaire au sien.

Les tournants de vie comme un déménagement, la parenté, une maladie, changer de réseau de fréquentation, trouver une passion constructive dans laquelle s'épanouir, se réaliser et se socialiser autrement… charrient avec eux des obligations et des modifications de représentations qui rendent moins conciliable le mode de vie d'un désistant avec celui orchestré autour de la délinquance. Là se trame bien une partie du paradoxe de l'action institutionnelle. Malgré la double mission de prévention et de réinsertion, rappelée dans la loi du 24 novembre 2009, ces politiques ne semblent pas produire l'effet escompté. Cette loi précise les moyens qui doivent être mis en œuvre, notamment l'accès à la formation, le travail, l'instruction, les activités culturelles et sportives depuis la prison ; on peut également penser aux groupes de paroles, aux programmes de prévention de la récidive (PPR) en probation ou encore plus récemment aux tentatives de justice restauratrice. C'est pourtant en dehors de ces canaux que se reconfigurent la plupart des parcours. Notre enquête confirme en outre que le pouvoir d'attraction de l'action institutionnelle ne suffit pas à faire dévier une trajectoire de délinquance, en particulier lorsque celle-ci persévère dans les rapports disqualifiants qui ont souvent prédominé dans le passé entre l'individu et les institutions.

Sans une rupture, comme un agent qui arrive à se positionner à la marge de son cadre pour devenir une personne-ressource, ces rapports rendent le probationnaire comme immune à cette source de prescription. Or, les principales transformations à l'œuvre au sein de l'administration en général — le nouveau management public — et au sein des systèmes répressifs en particulier ne semble pas concourir à produire un contexte plus favorable à l'émergence de ce genre de relations.

Dans les tribunaux au niveau local, les travaux de Gautron montrent comment les principes du nouveau management public ont progressivement transformé les pratiques. Dans une tension entre traitement systématisé des flux et maintien d'une qualité de service, le rituel de l'audience semble s'effacer malgré l'attachement de certains magistrats à cette forme pédagogique et symbolique de rappel des normes et des valeurs qui fondent l'institution judiciaire. Dans ce contexte, une application excessive de ces principes aboutit à certaines dérives : *une obsession quantitative tend à primer sur la recherche d'une adaptation qualitative des sanctions, au point que le fait de répondre semble parfois compter davantage que la réponse elle-même* (2014, 15).

Dans la même logique, des recherches au sein de la police (Maillard, 2020) pointent les multiples failles que ces transformations charrient avec elles lorsqu'elles sont tournées vers les seules exigences d'efficience et de comptabilité. Plutôt qu'à assurer une responsabilisation et une visibilité plus grandes sur l'activité générale, ces

réformes — notamment le décompte, facilement manipulable par indicateurs, des tâches effectuées sur le terrain (Mattely, Mouhanna, 2007) — ont tendance à réduire le sens que chaque agent peut attribuer à son métier et à limiter les possibilités d'en produire une définition humaine et adaptée aux besoins réels sur le terrain. Ces réformes managériales ont en revanche pour emporter la faveur de la hiérarchie, la capacité de centraliser la chaine de décision et de rendre quantifiables des objectifs qui apparaissent — vus d'en haut — plus facilement réalisés.

Plus problématique encore, il arrive fréquemment que des obligations imposées par les institutions de réinsertion pèsent sur les volontés de réforme des probationnaires. Ils sont contraints de naviguer contre ce courant supplémentaire pour sortir de la délinquance. Le casier judiciaire obère les perspectives de sortie, ne serait-ce que dans les représentations. Certains des plus jeunes enquêtés se perçoivent dès 22 ans comme exclus de tous les postes publics et parapublics en raison de leurs antécédents. Des procédures d'effacement, certes laborieuses, existent pourtant et tous les postes en question ne sont pas verrouillés. Parfois, ce sont des sentences non modulées au regard du changement réel entrepris par le probationnaire qui grèvent le processus. Par exemple, selon les dires d'Hamid, des amendes lourdes, sans perspective d'emploi, incitent à retourner au *deal* pour les rembourser. Pour un autre probationnaire, l'étendue de certaines obligations des peines aménagées et les tracas de certaines procédures lui font regretter de n'avoir pas bénéficié d'une sortie sèche.

> *C'est une grosse pression, surtout qu'il y a le secret à cacher, surtout que des fois on est interdits de, moi ça va j'étais interdit que de Colombes, c'est qu'une commune, mais il y en a, ils sont interdits d'un département, de tout un département, de tout-ci, de tout ça, ils sont obligés de passer par ici pour récupérer des lettres, pour voir leur famille, pour récupérer du linge ou n'importe quoi, il y a vraiment des risques autour de tout ça, on sort, on sent qu'on est pas libres, qu'on se fait tenir encore, c'est ça qui… et j'en connais plein qui décrochent les rendez-vous avec la CPIP, avec la psy, jusqu'à ce qu'ils aient un mandat d'arrêt et qu'ils retournent au point de départ, et j'en ai connu qui étaient dans le même cas que moi, ils vont voir la CPIP Mme R. parce qu'avant j'étais à Nanterre, qui allaient voir la même CPIP que moi, jusqu'au jour où ils n'avaient plus de travail, ils n'avaient plus envie de voir la CPIP, ou ils manquaient le rendez-vous de la psy, et petit à petit ils décrochaient, parce qu'il y a un mandat d'arrêt qui arrive .*
>
> Hamid, 31 ans

B) L'effet est limité parce qu'il reste latent

Néanmoins, si l'on considère les diverses compétences transférées durant une période de probation avec une personne-ressource, un bilan plus contrasté se fait alors jour. L'effet est limité, surtout parce qu'il est latent. Il existe pourtant une action institutionnelle qui concourt à reformuler un parcours d'auteur d'actes de délinquance. Si de prime abord, avec un recul limité — la situation usuelle où les attentes d'évaluation envers une politique publique sont les plus fortes — les effets

de la probation ne sont pas saillants, les propriétés de l'étude qualitative longitudinale font ressortir les processus plus profonds de changement instillés tant dans les valeurs que dans les modes de gestion des situations de conflit, d'inconfort, de friction ou de remise en question. Un tel dispositif longitudinal n'a pas encore été possible durant cette enquête ; cependant grâce au recueil de récits avec plusieurs années de recul après les passages en prison, ainsi qu'à distance de la fin des mesures de probation (Serge, Mario, Luigi), des effets institutionnels ont pu être repérés. C'est plusieurs années après le suivi qu'ils se manifestent.

Ainsi des transformations cognitives telles que la capacité à changer ou retarder son mode d'action, la capacité à étendre son réseau vers des acteurs et des activités que le probationnaire n'aurait pas envisagé de contacter, l'estime de soi construite par le soutien de certains membres du système judiciaire mais également la progressive confiance retrouvée dans les institutions fonctionnent comme autant de leviers qui vont jouer dans la réinsertion réussie de l'ancien probationnaire. Une forme de prévention diachronique a été intégrée : ainsi un enquêté précise que désormais, il pense à l'avance à éviter certains lieux, certains moments et certaines personnes parce qu'il les identifie comme des éléments qui peuvent favoriser son retour à une dynamique néfaste.

Sam mentionne ainsi son isolement chez lui pour rompre ses liens déviants. Il s'est abstenu de fréquenter le bar de son quartier qui foisonnait de relations encore impliquées dans la délinquance et de propositions déviantes. Ed parle du nouveau cadre que lui fournit son travail, du rapport à sa famille qui ne lui laisse guère plus le temps pour trainer, du donnant-donnant qu'a constituée l'acceptation par l'administration de la prison de l'autoriser à passer son permis de conduire ou de devenir auxiliaire en prison. Ces décisions de l'administration l'ont rapproché des institutions et elles lui ont permis d'envisager de faire financer son permis poids lourd par le pôle emploi. Dans cette démarche, il a d'ailleurs mis tout son savoir procédurier à l'œuvre, mais avec cette confiance renouvelée que s'il faisait désormais les choses avec bonne foi et dans les formes, il n'y aurait pas de raison de ne pas les obtenir.

Cette capacité à formuler des projets et à maintenir le niveau suffisant de confiance pour les mettre en œuvre est soulignée par plusieurs auteurs. Dans son étude sur l'appui des conseillers de probation aux probationnaires (King, 2014, 128) l'auteur rappelle les constatations de Maruna :

Une stratégie ou un plan a déjà été identifié comme un aspect important d'une sortie de délinquance réussie Maruna, 2001[75].

[75] *Strategy or plan has already been identified as an important aspect of successful desistance* (Maruna, 2001)

La probation s'avère essentielle dans le développement d'un processus de décision, l'amélioration de la confiance en soi, avec notamment un effet très positif des encouragements ponctuels pour marquer des progrès même graduels. King (2014, 136) poursuit sur l'importance de la vision projective pour maintenir la désistance :

Une orientation sur le futur peut avoir un effet positif sur le processus de désistance (Burnett, 2000; Farrall, 2002), et une sortie de délinquance réussie peut s'avérer plus probable lorsque les individus ont un plan et s'estiment à même de le mettre en œuvre (Maruna, 2001)[76].

Selon ces éclairages, il s'agit d'un capital individuel renforcé que l'individu va tenter d'investir dans un circuit d'opportunités élargi pour activer une sortie. C'est-à-dire que le travail effectué par le probationnaire sur ses dispositions sociales, sa capacité à comprendre, à verbaliser et à changer sa situation va être valorisé et mis en œuvre par la rencontre avec un réseau d'acteurs et d'activités plus étendu pour rendre effective ces pistes de changement. Le rôle de la probation consiste à soutenir en arrière-plan ces deux ingrédients : d'une part faciliter le développement d'un capital individuel latent ; aiguiller le probationnaire vers un capital social nécessaire à l'expression et au succès de cet investissement de ressources de l'autre.

Le parcours de Damien corrobore cette influence institutionnelle. Au-delà de l'instauration de la confiance, c'est grâce à l'exposition à des activités inhabituelles, jamais envisagées et surtout aux réseaux de sociabilités inexploités dans lesquels il a été introduit que le jeune homme s'est reconstruit. Il met d'ailleurs un point d'honneur à faire montre de sa reconnaissance après la prison, mais également à maintenir les liens qu'il y a tissés. C'est une exposition qui lui a permis de construire la nouvelle posture qu'il adopte sur le monde, de prendre du recul : il se dit désormais curieux de tout, moins fermé, moins impulsif. Il décrit même son expérience de deux ans dans la pratique du théâtre comme un intermédiaire indispensable pour se prêter à l'exercice de l'entretien qu'il aurait sinon probablement refusé. On voit ici aussi poindre le gain en confiance en soi et l'établissement d'un autre rapport aux autres : se livrer dans le discours à un récit de son parcours ne relève plus de la faiblesse honteuse.

> *Je faisais tout, je faisais de la musique, tout ce qui était culturel j'étais dedans, même mes amis en prison, ils rigolaient, mais t'es con, au lieu d'aller au foot, parce que j'apprenais en fait, le foot, je n'avais plus rien à apprendre, là je voulais aller voir d'autres choses, découvrir, apprendre, avant je n'avais pas cette curiosité-là.*
>
> VB **:** C'est par ces premières activités que ça a vraiment ouvert…

[76] *A future orientation can have a positive effect on the desistance process* (Burnett 2000 ; Farrall, 2002), *and successful desistance may be more likely where individuals have a plan and feel able to enact it* (Maruna 2001)

Ouais, c'est ça et ce genre de personne, la dame qui nous faisait le théâtre, c'est une dame, en quelque sorte, elle n'est pas rémunérée, elle vient, cette dame-là, je ne savais pas comment la remercier, j'ai gardé contact avec elle, quand je suis sorti de prison, ils ont une part de culturel, j'ai ramené à manger pour tout le monde, en fait, elle était fan de Lyon, ça veut dire, je lui ai ramené un maillot de foot de Lyon, elle avait des larmes.

VB **:** C'était pour vous appuyer, et le théâtre qu'est-ce que ça vous a apporté ?

Ça m'a permis déjà de découvrir quelque chose d'autre, une activité que je n'aurai jamais appris, une ambiance comme on a jamais, je vous jure, ça m'a permis de m'exprimer devant les gens, ça se trouve, j'aurai été bloqué devant vous, je suis quelqu'un, je ne parle pas à la base, j'étais quelqu'un de fermé, vous voyez ce que je veux dire, moi quand on me voit, aujourd'hui, je suis serein, mais avant j'étais fermé, je ne donnais pas envie, vous voyez ce que je veux dire.

VB **:** C'est à travers cette découverte ?

C'est par rapport à plein de choses, mais ça en fait partie, j'ai pu parler devant 200 personnes, je peux parler devant une personne.

Damien, 27 ans

*

Au total, il apparait donc important de séquencer le rapport aux institutions des individus pour mieux cerner l'impact concret et sur le long cours de la probation. Cette dernière pâtit du souvenir des mécanismes de disqualification véhiculés par les institutions précédentes. Elle conforte en général l'individu accompagné dans le système judiciaire dans une posture de défiance. Une position de fermeture rend le probationnaire peu réceptif aux propositions de réinsertion des services de probation.

En revanche, lorsqu'une première brèche s'instaure par l'établissement d'une relation particulière avec une personne de l'institution, généralement une personne-ressource, qui aura su désintitutionnaliser le cadre tout en restant dans la légalité, alors les effets positifs de son caractère structurant pourront s'exprimer, activant les amorces de changement antérieurs du probationnaire. Une initiative au tribunal de

Figure 6 : Exemple de contrat de parrainage de désistance initié au tribunal de Valence

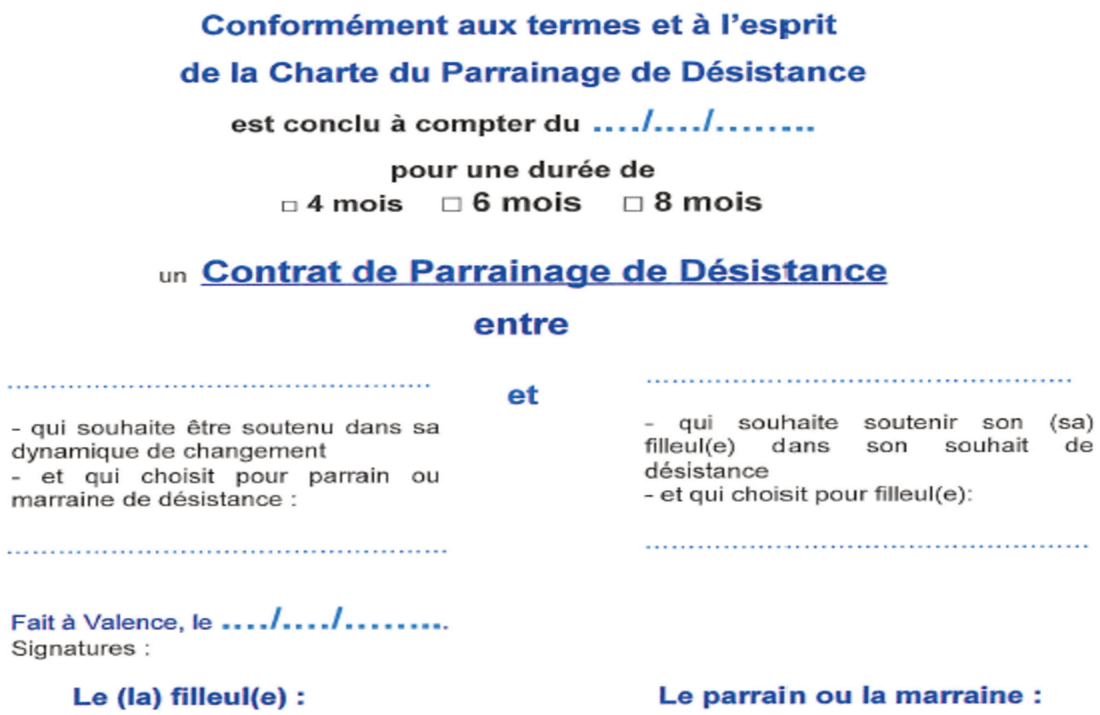

Conformément aux termes et à l'esprit
de la Charte du Parrainage de Désistance

est conclu à compter du ..../..../.....

pour une durée de
□ 4 mois □ 6 mois □ 8 mois

un **Contrat de Parrainage de Désistance**

entre

..... **et** .....

- qui souhaite être soutenu dans sa dynamique de changement
- et qui choisit pour parrain ou marraine de désistance :

.....

- qui souhaite soutenir son (sa) filleul(e) dans son souhait de désistance
- et qui choisit pour filleul(e):

.....

Fait à Valence, le ..../..../.....
Signatures :

Le (la) filleul(e) : **Le parrain ou la marraine :**

Valence œuvre dans ce sens avec la désignation d'un tuteur et l'instauration d'un contrat de parrainage pour les personnes les moins dotées dans leur environnement personnel de personnes capables de jouer ce rôle crucial de personne-ressource[77].

Ces effets ne se feront généralement sentir que quelques années après le suivi mais auront souvent un impact non négligeable et reconnu par l'intéressé. Les capitaux sociaux, cognitifs, culturels transférés auront été réinvestis par le désistant dans son parcours et auront eu un impact sur ses comportements et ses manières de former des décisions. Ils auront contribué à changer ses représentations sur les institutions, son rapport à autrui, ses manières d'interagir avec les autres, son positionnement par rapport à la société. Ces capitaux viennent en général renforcer la croyance de

[77] Extrait du rapport d'information n° 713 (2017-2018) de MM. Jacques BIGOT et François-Noël BUFFET, fait au nom de la commission des lois, déposé le 12 septembre 2018 http://www.senat.fr/rap/r17-713/r17-7137.html#toc153

l'intéressé dans sa propre capacité au changement, les moyens et le mode de pensée qu'il va dès lors mettre en œuvre pour entreprendre sa sortie de délinquance.

Cependant, gardons à l'esprit qu'un effet de composition de la population de cette enquête — qui s'est appuyée sur le relais de CPIP pour accéder à des enquêtés — peut avoir contribué à biaiser l'appréciation de la qualité de la relation qui a été rapportée par les désistants. Il est donc probable que les CPIP aient principalement renvoyé vers l'enquêteur des probationnaires avec qui la relation s'était bien déroulée. Nous en savons donc peu sur les probationnaires pour qui l'agent n'a pas été d'un secours particulier, ou lorsque le suivi n'est resté qu'une simple formalité administrative.

Rappelons que c'est le point de vue d'observation propre à l'angle désistance — à partir de la parole des justiciables — qui rend visibles les savoirs sur les moyens d'améliorer l'effet des services publics en matière de sortie de délinquance. Cette approche met ainsi en lumière les actions qui concourent à identifier des activités inhabituelles (le théâtre, l'écriture, des sorties culturelles, la prise de parole en public…) souvent inenvisageables pour les probationnaires avant leur accompagnement et leurs apports pour qu'ils progressent dans leur processus de sortie. Une attention toute particulière est à accorder aux actions qui exposent les probationnaires à de nouveaux cercles sociaux car les ressources dont ils sont porteurs ont souvent servi de soutien pour renforcer leur capacité à désister. Ces pistes de travail sont à explorer pour susciter une trajectoire de désistance.

Ces effets semblent par ailleurs se manifester lorsqu'ils sont couplés avec un renforcement des qualités relationnelles de l'individu. Cette mise en réseau est étudiée par l'équipe de l'université de Hallam qui scrute le programme *Jobs, Friends, Houses* (Best, 2016). Celui-ci établit une cartographie des ressources associatives, des relais et des activités culturelles disponibles et la soumet systématiquement aux probationnaires pour élargir leur horizon cognitif. Le programme cherche à étoffer leur réseau amical et social. Cela présuppose un travail de fond pour accompagner l'individu dans les contacts avec ces ressources, dans la construction des compétences de base comme se faire des amis, être accepté par un groupe ou encore contribuer à un projet.

Cet angle a par ailleurs pour force de puiser dans la richesse des liens faibles (Granovetter, 1974). L'auteur de cette théorie expose dans le détail comment la mise en relation avec des réseaux sociaux différents de son cercle et de ses fréquentations habituelles peut réserver des trésors d'opportunité. Ces zones sociales inexplorées, relient par des canaux parfois faibles et distants des personnes aux statuts et aux ressources sociales divergents qui vont s'avérer cruciales. Cet effet est certainement amplifié dans le cas de personnes qui cherchent à réorienter leur mode de vie. Ce processus va bien souvent nécessiter de diversifier les réseaux sociaux qui le

structurent, mais aussi les compétences et les capitaux stratégiques pour pouvoir y évoluer. Un travail de préparation que peut assurément contribuer à entamer la probation.

Chapitre 9 : la surveillance électronique, un effet de levier aux résultats variables

> *De là, l'effet majeur du Panoptique : induire chez le détenu un état conscient et permanent de visibilité qui assure le fonctionnement automatique du pouvoir… bref que les détenus soient pris dans une situation de pouvoir dont ils sont eux-mêmes les porteurs… le détenu ne doit jamais savoir s'il est actuellement regardé ; mais il doit être sûr qu'il peut toujours l'être*[78].

Il y a un quelque chose de prémonitoire entre le dispositif de pouvoir imaginé par Bentham (1791, 13) et le déploiement récent de la surveillance électronique.

Cette maison de pénitence serait appelée panoptique, pour exprimer d'un seul mot son avantage essentiel, la faculté de voir d'un coup d'œil tout ce qui s'y passe.

Le mécanisme a été décortiqué par Foucault il y a bientôt un demi-siècle. Parangon de la surveillance efficiente, un œil qui n'a pas besoin d'exercer son regard pour constamment en produire les effets peut économiser ses moyens et démultiplier ses impacts.

L'une des dynamiques à l'œuvre qui a changé le contexte et fait advenir la possibilité d'une telle forme de surveillance est l'injonction à rationaliser les moyens de l'État et avec elle la mutation de ses méthodes pour policer la société. Le nouveau management public (NMP) — dont l'émergence depuis les années 1980 dans la majeure partie des pays de l'Organisation de coopération et de développement économique (OCDE) comporte des avancées mais également de nombreuses limites (Amar, Berthier, 2007) — a transformé l'approche dans la gestion des moyens pour assurer les services publics, parmi lesquels faire respecter la loi en punissant ceux qui l'enfreignent.

Associée à une évolution substantielle des technologies de l'information et de la communication, notamment la baisse des coûts des moyens fiables de géolocalisation, ce changement de paradigme a induit le développement d'une nouvelle forme de surveillance instaurée en France depuis la loi du 19 décembre 1997

[78] Foucault, 1975, 223

portant création d'un placement sous surveillance électronique (PSE) fixe dans le cadre d'un aménagement de peine. Complétée par la loi relative au traitement de la récidive des infractions pénales du 12 décembre 2005 qui institue un placement sous surveillance électronique mobile, cette modalité de surveillance a rapidement été étendue par la loi de février 2008 à la rétention de sureté. Il est donc désormais possible de prolonger la surveillance pénale après une peine privative de liberté dans le cadre du suivi socio-judiciaire mais également dans le cadre de la « surveillance de sureté » notamment pour les personnes considérées comme dangereuses.

Ces évolutions contribuent à produire une gamme de moyens législatifs, pénitentiaires et technologiques de surveillance qui convergent pour incorporer à l'individu les moyens de sa surveillance. Selon le même paradoxe qui a vu s'imposer l'installation de moyens massifs de vidéo-surveillance, malgré des évaluations sérieuses aux résultats pour le moins ambivalents voire décevants (Germain *et al.,* 2013), l'équipement en moyen de contrôle à distance des individus placés sous main de justice n'a cessé de croitre, avec les mêmes doutes sur leur efficacité.

Tout particulièrement en ligne avec une tendance à l'individualisation de la responsabilité collective qui émane du crime, ces différents dispositifs engendrent des modes inédits de régulation de la population carcérale, de l'expérience de la peine ou encore de la conception du rôle de l'autorité judiciaire. Le phénomène a pris de l'ampleur à une vitesse considérable. Si 2000 personnes étaient placées sous surveillance fixe en avril 2007 on en dénombre désormais 11 558 en janvier 2020. Sur une population de personnes placées sous main de justice totale de 82 860 cela représente presque 14 % du total. Surtout, il s'agit d'une tendance qui continue de s'affirmer puisque les aménagements de peine croissent (+3.8% entre 2017 et 2018) tandis que ses autres formes déclinent (-2.9% pour la semi-liberté et -3.2% pour le placement extérieur).

Un différentiel d'environ 9 500 places perdure entre la capacité opérationnelle de l'administration pénitentiaire (61 080) et les personnes écrouées détenues (70 651), la question de savoir quelles sont les implications et les effets de l'extension d'une telle mesure sur les parcours de sortie de délinquance des personnes placées sous surveillance électronique se pose avec un intérêt particulier. Sous l'angle spécifique de la désistance, nous aborderons donc les conséquences de cette forme de surveillance sur la construction d'une trajectoire de sortie. Nos entretiens permettent d'envisager une première exploration de l'incidence de ces dispositifs sur les parcours.

Quelles ont été les dynamiques motrices à l'œuvre qui ont permis l'instauration d'un tel système ? Quels effets produisent-ils sur l'économie de la peine ? Qu'ont-ils *in fine* transformé dans la manière de faire respecter les normes et par ailleurs comment ont-

ils été reçus, appliqués et ressentis par les individus concernés ? Ont-ils servi d'appui à leur sortie d'un mode de vie délinquant ou au contraire ont-ils constitué un obstacle supplémentaire ? La question suivante permettra de synthétiser ces multiples pistes de réflexion : en quoi et avec quelles conséquences le déploiement de la surveillance électronique contribue-t-il à resserrer les mailles du filet judiciaire sur la sphère individuelle ?

Nous verrons d'une part les enjeux économiques, politiques, technologiques et institutionnels qui ont amorcé cette dynamique (I). D'autre part, nous aborderons les conséquences individuelles que ces mouvements ont imprimées sur le vécu et la destinée des personnes concernées (II). Dans une ultime partie nous considérerons les effets en termes de désistance que ces dispositifs peuvent ou non impliquer (III).

I) Externalisation de l'État pénal

A) Impératif budgétaire public et méthodologie entrepreneuriale

À l'origine du développement de la technique de surveillance électronique à des fins pénales se trouve le besoin pour les pouvoirs publics de rationaliser leurs moyens tout en maintenant leurs niveaux de services. De fait, l'État fait face à un effet ciseau qui voit ses revenus baisser tandis que ses dépenses continuent de croitre. Pour la gestion de son budget, il a donc opté pour l'adoption d'une nouvelle doctrine pour planifier, mettre en œuvre et évaluer ses politiques publiques. Depuis la Loi organique relative aux lois de finances (LOLF) du 1er aout 2001 — cadrage constitutionnel des conditions de financement et de dépense du budget de l'État — ainsi que la Réforme générale des politiques publiques institutionnalisée depuis 2007, ces principes président à la conception et à l'institutionnalisation des mesures décidées par le gouvernement.

La politique pénale n'échappe pas à la règle. Bien qu'elle forme l'un des piliers de l'État par son caractère régalien, le choix d'inspiration libérale considérant qu'une mission de service public peut-être mieux assurée en recourant aux principes d'organisation du secteur privé a été étendu à ce domaine d'intervention de l'administration. Il n'est donc pas étonnant de voir dans le développement de la surveillance électronique la poursuite de l'adoption de ces principes pour assurer l'accomplissement des missions pénales. Ainsi, selon l'Administration pénitentiaire qui diffuse cette information dans son magazine (figure 7), une journée en placement sous surveillance électronique coûte environ 10€ tandis qu'une mesure de semi-liberté 60€ par jour et une journée en établissement pénitentiaire s'élève à 100€.

Telle est en tout cas la représentation véhiculée par l'administration car dans le détail, les volontés d'appréciations rigoureuses du coût de ces dispositifs et

l'estimation des gains réels que l'on peut leur attribuer font face à des difficultés majeures pour aboutir. Comme le rappelle Lévy (2019), la plasticité du dispositif de PSE, qui peut être utilisé à l'étape pré-sentencielle comme post-sentencielle, en accompagnement après une autre mesure, sous forme fixe, ou en suivi mobile, permanent ou différé… et surtout les discontinuités et les différences de méthodes dans les manières de comptabiliser son coût ne manquent pas de rendre la tâche d'évaluation presque impossible. Au mieux a-t-on pu établir une échelle approximative de ces coûts : une peine d'incarcération coûte plus cher qu'un suivi en probation, qui lui-même est plus élevé qu'une surveillance par des moyens électroniques et à distance.

Figure 7 : Magazine de l'administration pénitentiaire, Étapes, N°240 juin 2014



On comprend ainsi les raisons d'économie des deniers publics qui ont fait croitre cette forme de réponse pénale aux besoins de surveillance dans l'exécution des peines : elle offre la possibilité d'assurer à distance, avec une infrastructure et des effectifs moindres une quantité importante d'heures de surveillance.

Par ailleurs, en cohérence avec les présupposés de cette doctrine de la recherche de l'efficience, le PSE a aussi servi de support, non seulement à remplacer du temps de prison mais également à étendre le filet pénal (Cohen,1985) en élargissant l'emploi de la même structure — les centres de surveillance électronique — à d'autres mesures, comme le suivi socio-judiciaire et, quelques temps plus tard, la surveillance de sureté après une peine ou encore pour assurer une forme de détention avant jugement. Selon plusieurs perspectives criminologiques internationales, l'autorité judiciaire a plutôt étendu son champ d'action à moindre frais que réellement réduit la population carcérale ou augmenté l'efficacité de la réinsertion (Nellis *et al.,* 2013).

Ce développement répond pour partie à des motifs d'ordre politique et électoral comme l'ont démontré Jennings *et al.* (2017). Dans une vaste recherche quantitative

sur l'évolution des faits de délinquance enregistrés au Royaume-Uni depuis plus de 30 ans, les auteurs mettent en lumière une forte connexion entre trois facteurs : la montée des faits enregistrés, la réaction de l'opinion qui devient plus sensible aux enjeux de sécurité et la prise en compte politique par des gouvernants qui développent un discours punitif payant pour leur stratégie électorale. Les auteurs reprennent la catégorie de la réponse thermostatique de l'opinion aux faits de délinquance pour expliquer la surenchère de mesures d'une partie de la classe politique. Surtout en période d'échéance électorale, cette dernière a tout intérêt à manier des leviers punitifs faciles d'accès (annonce de nouvelles législations plus répressives *tough on crime*, accroissement du cadre des infractions, aggravation des peines encourues, directives policières plus strictes, ciblage des infractions et, si les finances le permettent augmentation des effectifs policiers et des moyens affectés à la justice). Elle pense ainsi contenter son électorat et assurer son maintien au pouvoir, plutôt que de s'attaquer à des causes plus lointaines de la délinquance comme la dégradation du contexte économique ou l'efficacité des mesures de probation, un travail de fond de bien plus longue haleine. Il existe donc un effet cliquet des décisions politiques qui sont toujours orientées — par l'impact électoral fort de la politique pénale — au durcissement des politiques de sécurité. Il s'agit d'une forme de populisme pénal qui est alimenté par le fait que tant la sécurité liée à la délinquance est un enjeu dans l'opinion, les décideurs ne peuvent se priver de mettre l'accent sur les mesures qui prétendent l'assurer. Lorsque l'enjeu est moins pressant dans l'opinion, alors seulement les politiques de sécurité peuvent s'estomper sans menacer une prochaine réélection.

Ce processus a accompagné l'émergence des objectifs d'une politique managériale qui vise à afficher une réponse pénale plus systématique avec moins de moyens humains. Dans certains pays comme la Belgique sa montée en charge a même été soumise à des quotas par le gouvernement : *Objectif : 300, 450, 600, 1000 placements* (Kaminski, Devresse, 2011, 345)

Cette évolution traduit l'idée de réduire les coûts de cette extension du filet pénal sans paraître lésiner sur les moyens dédiés à assurer la sécurité publique. Kaminski interprète les recours multiples et étendus à la surveillance électronique comme un signal clair d'application de la gestion managériale (2019, 157).

Peu importe qu'elle soit adaptée à celui qui en « bénéficie » ou qu'elle réalise un objectif « moral » de la pénalité ; au contraire, un objectif intrasystémique, managérial, de gestion des stocks et des flux de la marchandise humaine, incarcérée est soutenu.

B) Opportunité technologique et déséquilibre carcéral

Cependant, ces orientations n'auraient pas été envisageables sans de multiples innovations technologiques qui ont rendu une externalisation des services

pénitentiaires réalisable. En effet, ce que prônent les principes du NMP a été accompli par le développement d'une géolocalisation fiable à bas coût. À l'instar d'un panoptique idéal, la technologie *Global Positioning System* (GPS) et sa diffusion large dans nos appareils de téléphonie mobile a permis de projeter le regard du système pénal hors des murs de la prison et d'organiser la possibilité d'une surveillance constante sans le besoin d'un agent à proximité et de toute une infrastructure pour l'orchestrer. Grâce à la diffusion des moyens de localisation, la miniaturisation des émetteurs mais aussi la densification du réseau satellitaire, il est désormais possible de surveiller à tout instant et dans toutes les directions les allées et venues d'un individu sur le territoire où la souveraineté de l'État s'exerce.

À ce titre, la technologie a été mise au service de l'intensification du pouvoir de surveillance à disposition du système pénal. Il y a bien une externalisation physique de sa capacité de surveiller. Sans nécessité de prendre en charge et d'enfermer un individu dans un bâtiment à ses frais, l'administration pénitentiaire peut désormais le soumettre à son regard, ou du moins faire planer constamment le soupçon de sa surveillance. À cette externalisation physique du système pénal se superpose une seconde plus insidieuse. Le périmètre de surveillance s'étend désormais dans des lieux qui formaient autrefois un espace relativement soustrait à son regard. Les limites du foyer sont désormais investies par les services pénitentiaires comme le souligne Kaminski (2019, 161). Il note un renversement de la logique de contrôle de la part de l'autorité politique :

L'expérience de la surveillance électronique procède d'une invasion stratégique. La prison est l'espace occupé par le pouvoir dans lequel des populations ne peuvent se déplacer que tactiquement. Cette lecture polémologique s'inverse dans la surveillance électronique, puisque le pouvoir y fait sien le « lieu de l'autre » (l'espace privé du sujet) …La surveillance électronique opère selon le modèle de l'occupation.

Avec un boitier qui définit le périmètre à surveiller, que le sujet ne doit pas dépasser et qui peut englober le domicile et ses dépendances dans la version fixe, c'est une nouvelle cartographie carcérale qui se dessine. Dans la version mobile du dispositif de surveillance à distance, les espaces professionnels peuvent être connus et surveillés.

Cette nouvelle organisation de la surveillance est notamment développée en réponse à un défi récurrent dans la politique pénale, la gestion d'un déficit structurel entre le nombre de personnes écrouées et les places disponibles dans les prisons pour les prendre en charge.

Avec un déficit de 9 571 places entre les places opérationnelles et les détenus écroués, les 11 558 PSE constituent une aubaine dont il serait aujourd'hui difficile de se dispenser. En sachant que les services du ministère de la Justice eux-mêmes

dénombrent 1614 matelas au sol dans la situation actuelle (statistiques mensuelles du ministère de la Justice au 1er janvier 2020), on peut imaginer les conditions encore plus dégradées d'incarcération qui s'imposeraient si l'administration pénitentiaire devait se passer de ce levier de régulation de la surpopulation carcérale.

Avec la fin des grâces collectives qui remplissaient un rôle de soupape dans la gestion des flux et des stocks en prison suite à la loi constitutionnelle du 23 juillet 2008, le PSE n'est dès lors plus une simple adaptation technologique, telle que l'avait connue Serge : il avait bénéficié d'une des premières mesures du genre mais celle-ci avait été écourtée rapidement :

> … oui d'abord j'ai eu le bracelet, quatre mois je crois. Je l'ai eu dans les premiers bracelets, à l'époque il y avait encore les grâces présidentielles, du coup je devais l'avoir trois ou quatre mois et ils me l'ont enlevé quatre jours après…
>
> Serge, 62 ans

Outre une mesure alternative à la prison c'est donc également un outil de gestion qui permet de faire face au poids que la situation budgétaire fait peser sur les conditions de détention en France. Ludovic Fossey, JAP à Créteil estime que la surveillance électronique est devenue : *un outil de régulation de la population pénale.*[79]

Sans cet appel d'air pour juguler le manque de places, quelle serait la situation des 9 571 surnuméraires du système carcéral français ?

[79] Extraits de l'article du Nouvel Obs du 15 novembre 2012, https://www.nouvelobs.com/l-enquete-de-l-obs/20121015.OBS5741/prisons-la-verite-sur-le-bracelet-electronique.html

Tableau 5 : Statistiques mensuelles de l'administration pénitentiaire pour la France entière, janvier 2020

Les chiffres au 1er janvier 2020

Ensemble des personnes sous écrou

	01/01/2020	01/01/2019	Evolution annuelle (%)
Total	**82 860**	81 250	2,0%
Ecroués non détenus	**12 209**	11 191	9,1%
dont condamnés en placement sous surveillance électronique	11 558	10 620	8,8%
dont condamnés en placement extérieur non hébergés	651	571	14,0%
Ecroués détenus	**70 651**	70 059	0,8%
dont prévenus	21 075	20 343	3,6%
dont condamnés en semi-liberté	2 012	1 751	14,9%
dont condamnés en placement extérieur hébergés	301	323	-6,8%
dont condamnés hors semi-liberté et placement extérieur hébergé	47 263	47 642	-0,8%
Nombre de places opérationnelles	61 080	60 151	1,5%
Nombre de Matelas au sol	1 614	1 389	16,2%

II) Incorporation individuelle de la surveillance

A) Démultiplier les forces d'un État plus faible pour lutter contre la récidive

Ces considérations démographiques et technologiques ont participé à déterminer cette nouvelle orientation pénale, il faut examiner ce que cette externalisation des moyens de punir a engendré pour les individus qui sont soumis au PSE. En termes de récidive, il y a bien un effet du PSE mais qui rappelle la contradiction entre l'enthousiasme unanime qu'il a soulevé et une efficacité mitigée. Henneguelle et Kensey (2019) essaient de limiter les biais dans l'évaluation de l'effet du PSE sur la récidive en s'appuyant sur une première cohorte de bénéficiaires de cette mesure, qu'elles comparent à des condamnés à la prison aux caractéristiques sociodémographiques semblables.

Plusieurs éléments établissent les bénéfices d'une mesure de PSE pour diminuer les chances d'être condamné à nouveau à de la prison ferme (-26,4 %), ou à une autre

sanction pénale (-18,8%) ; cependant la spécificité des populations qui sont aiguillées vers cette mesure (un niveau d'éducation plus élevé, des taux d'emploi plus importants, des personnes qui sont plus souvent en couple…) et donc le tri pénal en amont qu'elle suppose font écran à la seule incidence de la mesure. De la même manière, le PSE n'arrivant jamais seul, mais le plus souvent en complément d'autres formes de suivi ou d'aménagement de peine, isoler son effet propre demeure difficile. Enfin, en termes de désistance, la seule non réapparition devant les autorités judiciaires ne suffit pas à déduire la réussite d'une trajectoire de désistance. À tout le moins peut-on penser que pour les cas où la prison risque d'entraver un parcours de désistance qui s'est significativement activé, le PSE peut servir de pis-aller.

Par ailleurs, il est possible de voir dans le déploiement des moyens de surveillance électronique une forme diffuse de panoptique. Ils en sont une forme améliorée on l'a vu, parce qu'elle s'invite désormais entre les murs du domicile, en externalisant leurs coûts immobiliers. Ils en sont une forme déléguée parce qu'elle ne manifeste plus d'abord dans le regard extérieur d'un gardien mais s'inscrit directement dans la conscience du surveillé qui doit lui-même endosser une partie de ce rôle. Quand il veille aux dysfonctionnements du matériel, à son entretien, qu'il prévient le centre de surveillance à distance s'il ne peut respecter ses obligations diverses, il accomplit de fait une tâche qui auparavant incombait aux services pénitentiaires.

C'est là une forme d'incorporation du panoptique, au-delà de ce que Bentham envisageait. Une partie de la surveillance potentielle repose sur la vigilance de celui-là même qui en fait l'objet. La logique poursuit ainsi une tendance à la responsabilisation individuelle d'un risque qui comporte pourtant une responsabilité sociale. S'il est établi que toute société porte en elle les conditions de la survenue d'actes de déviances, ceux-ci ne devenant d'ailleurs des crimes que par la réaction sociale à ces faits et non en raison de la nature de ces faits en soi (Durkheim, 1893), on assiste dorénavant à un mouvement vers une responsabilisation individuelle dans la prise en charge des moyens de punir et de traiter cette transgression.

À ce titre, le PSE constitue une poursuite de cette logique en déchargeant la collectivité d'une partie non négligeable des coûts nécessaires à la surveillance des détenus mais aussi en déléguant sa responsabilité à en réguler les déviances. Le port d'un bracelet électronique n'est par ailleurs pas un gage certain de non récidive, comme l'évoque un enquêté.

> *… le mec qui était en cellule avec moi, il est sorti, il était pire que moi, il avait le bracelet, il est parti braquer avec son bracelet, il s'est refait attraper…*
>
> Garance, 22 ans

La politique pénale étend désormais son emprise sur la sphère individuelle, avec le PSE, au sein du foyer surveillé, elle s'immisce de plus en plus dans la vie privée pour

exécuter ses condamnations et aboutit à une nouvelle économie de la peine qui tend à faire des individus l'instrument de leur propre sanction. Elle participe ainsi à délaisser les volets sociaux de la prévention des déviances, ceux qui passent par l'enrôlement des individus dans des structures collectives, des associations, des programmes de réinsertion ou de retour à l'emploi. Dans le prolongement des principes qui inspirent la prévention situationnelle et l'approche rationnelle du crime (Kelling, Wilson, 1982 ; Clarke, Cornitch 1986), la surveillance électronique s'inscrit plus particulièrement dans un usage pratique tourné vers le contrôle et la gestion des symptômes de différents dysfonctionnements sociaux dans certains espaces (marginalisation, exclusion et délinquance) au détriment de la lutte de fond contre leurs causes : chômage, pauvreté, désaffiliation, discrimination. L'approche situationnelle et localisée, considérée comme plus efficiente, signe ainsi un rejet des moyens collectifs et de long terme de réintégrer les personnes placées sous main de justice. Un changement qui peut se heurter à différents écueils.

B) Devenir son propre geôlier comporte des risques psychologiques

Cela marque une nouveauté et une rupture non pas seulement par un accès spatial inédit, mais également parce qu'une autre forme de délégation s'opère ici. De fait ce ne sont plus des bâtiments et de l'argent publics qui sous-tendent le temps de surveillance. Ce sont les deniers et la responsabilité même de celui qui est surveillé qui sont engagés. Ces conditions particulières et lourdes touchent l'ensemble du foyer comme le rappelle Destoc (2010) :

Cette peine est très intimiste, elle s'introduit au sein de la sphère privée. Ce qui n'est pas toujours facile à gérer avec la famille, le conjoint, les enfants. Les murs de la prison ne sont pas physiquement présents, mais doivent se construire dans la tête…

Délégation de la structure mais aussi de la main d'œuvre qui permet de surveiller. C'est le domicile du condamné qui est devenu le lieu d'incarcération. Quant à la manifestation des brèches aux obligations, ce n'est plus directement un surveillant qui veille aux irrégularités mais l'individu surveillé qui est en première ligne pour les signifier et les gérer.

Il y a donc une délégation et une extension du pouvoir sur les corps. Foucault (1976) qualifiait de bio-pouvoir cette volonté de recentrer le pouvoir politique, non plus sur la seule menace de mort, mais d'étendre plutôt sa capacité à encadrer la vie, à la quadriller efficacement par le discours de responsabilisation individuelle et par la diffusion de dispositifs qui marquent le corps de l'empreinte de l'autorité. Certes, la marque n'est plus permanente comme le tatouage ou la flétrissure de l'Ancien Régime, mais le caractère ostensible de ses formes de surveillance comporte des conséquences psychologiques et sociales similaires. On le voit à travers le préjugé

renvoyé à Sidi dès qu'il a porté son bracelet à son club de boxe. C'était auparavant un espace de loisir non concerné par ses démêlés avec la justice :

> *…en fait dans le club où j'ai été, comme j'avais un bracelet électronique ce n'était pas facile, ils me voyaient comme quelqu'un qui ne faisait que des conneries qui faisait n'importe quoi…*
>
> Sidi, 23 ans

Plusieurs enquêtés décrivent l'effet de ce stigmate, placé souvent à leur cheville. Il s'accompagne d'une gêne qui les poussent dans leur vie familiale et professionnelle à cacher cette nouvelle marque de déviance et à inventer des scénarii de substitution pour maintenir la face (Goffman, 1959). On voit comment Garance au bout de quatre mois de port du bracelet électronique a fini par l'avouer à sa petite amie.

> *Mais au bout d'un moment j'ai dû lui dire. Elle m'a dit c'est quoi ça. Je lui ai expliqué tout ça… elle disait en gros comme moi, ce n'est pas une fierté ça, c'est une honte, comme moi. Il ne faut pas avoir honte mais c'est quelque chose dont il ne faut pas se vanter. Ce n'est pas une fierté.*
>
> Garance, 22 ans

Le nouveau périmètre atteint par l'institution dans sa capacité de surveillance fragilise parfois les individus en rendant plus poreuse la frontière avec leur vie privée. Il leur est plus difficile de protéger ce pilier de leur équilibre psychologique et affectif. Certains développent d'ailleurs à cet égard des troubles en raison du caractère intrusif du dispositif et de sa proximité, Destoc (2010) en donne un exemple :

Un homme qui avait passé plusieurs années en prison s'était tellement attaché à son bracelet, baptisé Arsène, qu'à la fin de la mesure il a refusé de le retirer et de restituer le matériel.

Outre les pathologies de la peau liées au contact permanent du dispositif, on décèle aujourd'hui des effets de charge mentale, de *burn out*, dus à la responsabilité des condamnés de maintenir les dispositifs et leur bon fonctionnement. Des défaillances techniques fréquentes ne manquent d'ailleurs pas d'user leur résistance. Des recours auprès de tribunaux administratifs ont été lancés pour faire valoir le non-respect de la dignité de la personne lorsque celle-ci peut constamment être menacée de voir son statut de repris de justice signalé par une fausse alerte, ou un portique qui se met à sonner.[80]

[80] Ainsi, Jean-Jacques B., condamné à 25 ans de réclusion pour viol en récidive, a bénéficié de ce type de placement au bout de neuf ans de détention. Son appareil sonnait partout : dans les magasins, dans son lit, au restaurant, chez son avocat. Il a fait une tentative de suicide et "usé" quatre bracelets sans que rien n'y fasse. Il est allé jusqu'au Conseil d'État pour réclamer une indemnisation, qu'il n'a pour le moment pas obtenue. Mais le Conseil a admis que les dysfonctionnements de son bracelet avaient "porté atteinte à sa dignité, son intégrité et sa vie privée". Extraits de l'article du Nouvel Obs cité supra.

Plus la durée de la peine sous cette forme s'étend plus la difficulté à surmonter toutes les failles qui peuvent se présenter augmente. Alors qu'on jouit d'une proximité forte avec les diverses tentations d'enfreindre les restrictions imposées, il faut, seul face à soi-même, y résister. En prison les murs et les surveillants sont là pour dissuader de tenter l'évasion. En PSE, seule la responsabilité individuelle et l'effort sur soi-même permettent de ne pas céder. Ainsi se manifeste un bio-pouvoir qui s'incorpore à la conscience de celui qui est placé sous main de justice. Peu de condamnés arrivent à supporter cette charge pénale et elle peut s'avérer contreproductive en termes de désistance lorsque le PSE ne vient pas se substituer à la peine mais l'étendre.

III) Les répercussions sur les trajectoires de sortie

A) Les écueils d'une extension de la peine pour des désistants déjà réinsérés

Dans les récits de vie des personnes en phase de sortie de la délinquance, lorsque le bracelet vient étendre la peine à des pans autrefois sauvegardés du regard judiciaire, il comporte un effet contre-productif. Ainsi de la pénétration dans la sphère professionnelle : un enquêté évoque comment, tandis qu'il avait retrouvé un travail en CDI, qu'il s'investissait dans son équipe et qu'il était très bien perçu par sa hiérarchie, il était en revanche contraint de refuser toutes les heures supplémentaires et d'inventer différentes excuses pour partir toujours à la même heure. Son stress et son ardeur à finir en avance son travail avant de quitter les lieux au plus tôt tranchaient avec son intégration et sa bonne volonté durant le reste de sa journée. Ce contraste lui a valu plusieurs remarques de ses collègues, on lui prêtait une petite amie jalouse ou d'autres affaires très pressantes. Pour maintenir le secret sur sa peine de probation, il n'a jamais avoué quelle était la cause réelle de son empressement :

> *…ils voyaient qu'à 19 heures moins dix, je suis déjà en train de me changer alors que personne n'est en train de se changer, et dès qu'ils ferment l'agence à 19 heures, moi je suis déjà parti, donc arrive un moment, ils se disent, il a une petite copine, il est amoureux, ou ils imaginent des films, mais ils savent qu'il y a quelque chose où je suis plus pressé, il y a quelque chose derrière moi, qui me colle derrière le dos.*
>
> Hamid 32 ans

Ses obligations pénales auraient pu mettre en péril sa bonne intégration. Par ailleurs, à la question de savoir si le bracelet lui aurait permis de mieux gérer ces contraintes, il répond sans hésiter qu'il n'aurait constitué qu'un obstacle de plus, un stigmate supplémentaire à cacher :

> *Bon déjà, je me connais, je savais que j'étais, que je suis un bosseur, je savais que j'allais assurer, je suis plutôt sûr de moi, je sais ce que je vaux, mais il y a toujours le petit secret à*

cacher, j'aurais préféré faire du bracelet pour le confort de chez moi, mais le bracelet ça se voit donc… ça fait d'autres problèmes.

Hamid, 32 ans

De même lorsqu'il évoque l'effet à terme de telles mesures, alors que sa réinsertion est réelle et sincère et qu'il a déjà multiplié les gages de son sérieux dans son équipe et aux yeux de la Justice, il rejoint l'avis de plusieurs détenus qui cherchent à éviter cette emprise étendue sur le temps post pénitentiaire :

…si j'avais un conseil à leur donner pour des gens qui sont réinsérés, qui ont un contrat de travail, qui ont un CDI, leur donner un rendez-vous une fois tous les quatre mois, voilà, parce que tous les mois, rendez-vous par ci, par-là, plus le boulot, la pression, ça nous stresse beaucoup.

VB : À chaque fois, ces obligations, si elles ne sont pas tenues, ça peut venir remettre en question tout le chemin parcouru ?

Bien sûr, c'est pour ça, qu'il y en a plein en maison d'arrêt qui disent, je finis ma peine en maison d'arrêt, je ne demande plus d'aménagement, plus de bracelet, plus de semi, je finis ma peine, dès qu'ils me disent je suis libérable, je suis vraiment libre et je ne dois vraiment rien à personne, parce que là on sort, mais on n'est pas totalement libres. Interdiction de voyager, de quitter l'Île-de-France, avec tous les rendez-vous, obligation de travailler, tout ça.

Hamid, 32 ans

Cet effet contreproductif d'une mesure alternative qui devient plus pénible que la prison est attestée dans d'autres recherches. Petersilia (1997) fait état du poids de certaines mesures aux USA qui imposent plus de contrôle et de servitudes sur les probationnaires que lorsqu'ils sont en prison. Le volet répressif prend le dessus dans les dispositifs de probation, qui sont pourtant censés également former, accompagner, distribuer des ressources pour améliorer la réinsertion. Ce tournant punitif des mesures de probation a d'ailleurs tendance à diminuer leur effet positif sur la désistance. Dans le même esprit, un autre enquêté évoque la peur d'être découvert et la difficulté parfois, dans sa vie au travail, à garder le secret sur son PSE :

Généralement, partout où je passais, les stages, j'ai travaillé qu'une seule fois, c'est là, mais je m'entendais toujours, tout le monde dit que je suis agréable, ils disent que je suis tout mignon (rires) les gens ne connaissent même pas ma vie en vérité, même là j'ai le bracelet, au travail, ils ne le savent pas. …les gens ne savent pas que je suis allé en prison, même au travail, ils ne savent rien de mes problèmes de justice, franchement je préfère tout cacher, parce que je sais que si par exemple, ils voient que j'ai le bracelet au pied, ils vont me regarder autrement… Au travail déjà c'est, parce que j'ai quand même un peu anticipé par rapport à ça mes horaires, donc ils voient qu'à 16 heures 30, ils voient que je suis un peu speed (rires), que si la chef elle me demande un petit service, je vais le faire mais je ne serai pas tranquille, je vais me dire 'ouais mon bracelet'…

Davi, 22 ans

Là il mentionne la continuité de la surveillance qui s'exerce ainsi et qui étend plutôt qu'elle ne réduit l'emprise pénale :

J'ai pris un an, un an de bracelet, et quand j'ai reçu la lettre du bracelet, je me suis dit mais c'est quand j'arrête tout qu'on me met le bracelet encore, ça aussi franchement ça a tapé dans ma tête, je me suis dit, ils seront toujours là sur mon dos, en fait.

VB : Comment ça s'est passé ça, parce qu'il y a eu d'autres affaires ? il y a eu un solde en fait ?

En fait, je me suis fait interpeller en 2013 je crois, l'été 2013, je ne me suis pas fait juger, je me suis fait juger en 2014, ils m'ont mis six mois de sursis aménagé, et avant ça j'avais déjà six mois de sursis simple, mais vu que je me suis fait juger et que j'ai pris six mois de sursis aménagé, ils ont fait tomber les autres six mois aussi, ça s'est cumulé, ils m'ont dit qu'il fallait que je l'aménage en fait, ou en bracelet ou en semi, moi j'ai dit bracelet, semi, dormir en prison, non, je préfère dormir chez moi.

VB : Comment ça se passe avec les contraintes du bracelet ? Je suppose qu'il y a des heures ?

Ouais il y a des heures, moi mes heures par rapport à mes heures de travail et mes heures où je me retrouve ici, bon j'ai le lundi jusqu'à 19 heures, le lundi et jeudi je rentre à 19 heures et je peux sortir à sept heures, le mardi, mercredi, vendredi, c'est sept heures, 21 heures 30, le samedi je suis libre, le dimanche je rentre à 21 heures 30, en gros je suis libre de samedi jusqu'à dimanche 21 heures 30, mais ça j'ai dû le demander pour l'avoir le samedi, j'ai dit que bon, je travaillais toute la semaine, que je me retrouvais ici à faire du bénévolat [association de prévention de Paris]

VB : Ah vous travaillez ici aussi ?

Oui je les aide ici aussi. Donc je me suis dit, en gros je n'ai jamais le temps pour voir ma copine, donc laissez-moi au moins le samedi que je puisse la voir, voilà et ils ont accepté, ils ont vu que je ramenais tous les papiers, tous les rendze-vous j'y vais, mes papiers je ramène tout, que ce soit le centre de soin, je ramène tout.

Davi 22 ans

Dans la même veine, sur la question des *hobbies* qu'il pratique, il évoque tout de suite les contraintes du bracelet qui le bloquent. Avant d'envisager de développer ses activités personnelles, il faut d'abord qu'il purge sa peine et se débarrasse d'une surveillance qui ne lui laisse pas le temps après le travail de pratiquer une passion. Il courrait aussi le risque de se faire identifier comme ex-condamné.

VB : Vous m'avez parlé, vous m'avez dit que vous faisiez un peu de foot, c'est quoi aujourd'hui vos loisirs, vos centres d'intérêt ?

bah mes centres d'intérêt, je dirais que bon là j'ai le bracelet donc je ne peux pas vraiment tout faire

Davi, 22 ans

Plus loin dans l'entretien il décrit comment le port du bracelet affectait sa famille et celle de sa petite amie. La vision que certains membres pouvaient avoir de lui a changé parce qu'ils ont découvert qu'il portait un tel dispositif. Sa propre mère lui demandait de le cacher pour éviter de subir l'opprobre que son port peut représenter pour lui-même mais également pour son entourage.

… des fois, je descends de chez moi, je vois les gens regarder mon pied, si j'ai mon bracelet, ils regardent, ma mère, elle ne veut pas que je le montre, elle se dit sinon les gens ils auront une mauvaise image de toi, après moi je lui dis, mais s'ils ont une mauvaise image de moi, c'est leur problème, moi je m'en fous, je sais ce que je suis, tu sais ce que je suis, voilà, je m'en fous de ce qu'ils peuvent penser, moi ce que les gens peuvent penser, ils peuvent penser ce qu'ils veulent, ils ne savent pas ce que je fais de ma vie.

Davi, 22 ans

Sidi mentionne également que les restrictions du bracelet ont pesé sur ses relations familiales.

… avec le bracelet c'était galère de voir ma petite amie et ma fille, donc du coup, le bracelet ils me l'enlèvent normalement là mardi…

Sidi, 23 ans

Sous un autre angle, Sidi explique comment son rapport avec la police est affecté par le port du bracelet. Il doit rapidement neutraliser l'escalade qui peut se déclencher lors d'un simple contrôle, l'interaction aurait, selon lui, encore plus de chance de prendre cette tournure négative à cause du bracelet. Du simple fait qu'il le porte, on a tendance à lui renvoyer une suspicion supplémentaire. Ici aussi, la marque de la surveillance électronique signe plus l'extension d'une condamnation dans l'espace public, plutôt qu'une alternative à la prison accordée à quelqu'un qu'on estime en mesure de se réintégrer. La révocation potentielle de sa mesure est une menace qui pèse lourd, il est tout de suite catégorisé par les policiers qui peuvent saisir ce moyen de pression supplémentaire soumis à leur regard. En ce sens, ce processus se rapproche de la notion de *gibier de police* dont Jobard (2010) a analysée l'évolution. Tout se passe comme si ce signe à la cheville justifiait d'office un contrôle policier qui peut d'autant étendre son pouvoir de contrainte que tous les indicateurs semblent réunis pour désigner son cœur de cible dans la population : jeune, d'origine modeste et étrangère, ayant des antécédents judiciaires. Face à ce risque supplémentaire, Davi redouble donc de docilité pour éviter tout débordement, même face à des comportements policiers qui ne sont pas exemplaires :

Bon je me fais toujours un peu contrôler quand je suis au quartier, bon ils me contrôlent le bracelet 'pourquoi tu l'as ? ' 'voilà moi j'ai le bracelet mais ne vous inquiétez pas, je travaille', c'est tout ce que je leur dis, voilà c'est tout, ils peuvent, vous pouvez dire ce que vous voulez, moi je travaille, je sais que je n'ai rien sur moi, je sais que je n'ai rien à me reprocher, vous pouvez faire ce que vous voulez, me ramener au commissariat, faites ce que vous voulez, je sais que je paie ce que je leur dois et c'est tout.

VB : Donc il y a moins de stress peut-être ?

Ouais moins de stress, par contre c'est pas comme avant, je les vois arriver, je cours, je me cache, non, maintenant je les vois arriver, ils descendent, voilà, ils nous secouent, ils peuvent nous secouer faire ce qu'ils veulent, pffff, je ne vais pas répondre, je préfère même pas répondre, ça ne sert à rien, voilà, ils touchent ma cheville, 'ah t'as le bracelet toi en plus', 'ouais j'ai le bracelet, je dois ce que je paie, c'est tout, après, ne vous inquiétez pas je ne devrai plus rien à

la justice, j'espère ne plus avoir affaire à vous, si je peux ne plus jamais vous croiser tant mieux pour moi'. 'Faites votre vie, je fais la mienne', franchement, voilà, et quand tu leur dis des trucs comme ça, ils ont la haine un peu.

VB : C'est-à-dire ? Pourquoi ?

…ils nous poussent même à faire certaines choses pour nous mettre dans la merde quand même, voilà, quand ils nous secouent, voilà j'ai le bracelet, ils me secouent, je vais lui répondre, je vais finir en prison, c'est pour ça, il peut me secouer, faire ce qu'il veut, me mettre à poil s'il veut, je m'en fous, je ne répondrai pas…

Davi, 22 ans

On voit comment le dispositif de surveillance peut jouer au détriment de son porteur et constituer un risque supplémentaire de perdre les bénéfices de sa mesure d'aménagement et également les différents efforts investis pour s'insérer dans une activité professionnelle, maintenir une image respectable de sa famille dans son quartier ou encore des relations stables et fréquentes avec sa petite amie et sa famille. De multiples écueils surgissent donc lorsque le placement sous surveillance électronique est vécu comme une extension abusive de la peine de prison. Néanmoins, il est des cas où le bracelet peut également produire des effets constructifs sur les parcours de sortie.

B) Un premier cadre aux prémices de la désistance

Quand cette mesure est mobilisée pour compléter l'éventail pénal et qu'elle permet à une personne qui entame un réel changement de substituer un PSE à une peine de prison, ce dispositif comporte plusieurs avantages. En premier lieu, l'attribution d'un bracelet peut être vue comme une chance, un signal que la bonne volonté de réinsertion de la part du détenu a été perçue comme réelle et que l'administration la reconnaît et souhaite l'appuyer :

…voilà, le fait que j'ai été incarcéré, en plus ils m'ont donné une chance, ils ont accepté mon bracelet, voilà, franchement je me dis, normalement t'as compris que voilà, on peut changer, on a tous un passé, maintenant j'espère que le futur va venir…

Sidi, 23 ans

Ce mécanisme de réciprocité a été examiné par une chercheuse aux États-Unis (Hucklesby, 2009) qui constate qu'il peut amener un plus grand respect des obligations judiciaires et bénéficier de la sorte à une trajectoire de désistance. Par ailleurs, cette mesure alternative évite la concentration physique dans un même espace de personnes aux parcours délinquants variables dans un cadre qui risque de favoriser le partage d'expériences sur le sujet. Comme plusieurs auteurs l'ont analysé par les règles implicites qui gouvernent la prison, notamment l'hyper-virilité, les sujets de discussion vont tourner autour des moyens de réussite et de progression dans les actes délictuels (Stevens, 2014 ; Maruna, Toch 2005). Par ailleurs, le contact avec des niveaux différenciés d'expertise, avec des réseaux de connaissances peut ouvrir sur

des opportunités et des compétences délinquantes inaccessibles auparavant, que l'on appelle l'effet *école du crime* de la prison. Une peine en PSE permet de se soustraire à ce risque d'exposition au potentiel criminogène de la concentration carcérale.

De même, les risques et l'insécurité qui prévalent parfois en prison contribuent à cette tendance en incitant un condamné à répondre à des actes d'agressions ou de menaces dans les mêmes registres, en mobilisant sa capacité de représailles ou son réseau de connaissances pour se défendre et de ne pas subir une peine entière en tant que victime désignée. Un des enquêtés décrit ce risque :

> *J'étais avec un boucher, il avait une cinquantaine, il est tombé sur des gens bien, ils lui ont fait faire deux mois, il a une boucherie, il travaille, mais deux mois, il perdait sa clientèle. Bon lui il est sorti, mais il avait perdu son truc, non, celui-là, on lui donne le bracelet tout de suite, on ne le met pas en prison. Il n'a rien à faire là-bas, je ne comprends rien et s'il tombe sur des mauvais, je pense voilà. Parce qu'il y a tout un truc, il ne faut pas qu'il tombe sur des gens, qui vont le piller, le faire chier, enfin il y a tout, alors après. Ces peines-là, je ne les comprends pas moi. Pour des gens pour qui c'est la première fois et tout. Même s'il a récidivé, non, trouvez-lui une peine alternative.*
>
> Quin, 41 ans

On voit à travers ce récit que l'octroi d'un bracelet électronique, outre qu'il fait échapper à la spirale de la violence, aux potentielles connexions délinquantes de la prison, évite aussi le risque de perdre son activité. Dans le même esprit, un autre enquêté indique comment la mesure de PSE qu'il a effectuée lui a permis de réaliser une transition plus souple, avec un palier intermédiaire entre la privation totale de liberté au sein des murs de la prison et sa sortie. Parce qu'il n'a pas directement bénéficié de son entière liberté, cette mesure a facilité la constitution d'une routine pour se socialiser à une vie plus conventionnelle. Il l'exprime lui-même, c'est l'effet structurant des horaires imposés par le bracelet qui l'a aidé à reconstruire son parcours dehors loin de ses habitudes délinquantes :

> *Moi j'ai besoin d'être cadré, encadré, les horaires de bracelet, les obligations de suivre des études, je n'avais pas l'obligation de travailler […] Bracelet aussi, ça m'a aidé, ça m'a freiné, quand je n'étais pas encore, toujours encore dans cette mentalité d'avant, ça m'a mis des barrières…*
>
> VB : Dans quelle mesure ?
>
> *Par exemple, je ne pouvais pas, parce que c'est vrai je ne restais plus trop dehors, je ne restais pas dehors le soir, je n'avais pas trop de temps libre on va dire. J'étais plus chez moi, chez moi, chez moi.*
>
> VB : C'était vous qui aviez décidé ça ?
>
> *Non c'était le bracelet.*
>
> VB : Quelles étaient les obligations en rapport au bracelet ?

Les horaires, être de retour à 19 heures tout ça. Donc on va dire pour se réhabituer à être dehors, petit à petit peut-être c'était mieux pour moi. S'ils m'avaient laissé toute ma liberté d'un coup, peut-être que j'aurai fait n'importe quoi.

Garance, 22 ans

Quand lui-même ne s'était pas encore résolu à tirer un trait sur ses relations délinquantes, les restrictions liées au PSE l'ont fait pour lui. De fait, les horaires imposées par le bracelet lui laissaient moins de temps et donc d'opportunités disponibles pour commettre des actes de délinquance. Interrogé sur le caractère volontaire de ce choix, il répond sans ambages : *non, c'était le bracelet*. Tandis qu'il ne s'était pas encore décidé à abandonner une partie de son mode de vie délinquant, la structure et l'emploi du temps stricts ordonnés par le bracelet l'ont fait pour lui. Pour les personnes qui entament tout juste un changement de voie, on voit clairement se dessiner sous cet angle un effet structurant du PSE qui permet de fournir une sorte d'entonnoir, un couloir contraignant vers un mode de vie plus conventionnel qui accompagne alors la sortie de délinquance.

*

Le développement de cette mesure constitue d'abord une réponse à des enjeux économiques et démographiques : le déficit budgétaire de l'État et la surpopulation carcérale. Outre que la surveillance électronique est un moyen dont il ne peut aujourd'hui plus se passer pour remplir ses missions régaliennes, cette innovation technologique s'inscrit dans une tendance sociale plus large : le transfert aux individus de la responsabilité de risques sociaux tels que le crime (Fassin, 2017).

À ce titre, on a exploré les dimensions spécifiques par lesquelles cet outil parvient à incorporer littéralement — par le contact physique du dispositif — mais aussi symboliquement, la charge de la surveillance à son auteur. C'est une situation psychologique difficile que de devenir son propre geôlier. La charge mentale s'accroit par la nécessité de veiller aux multiples possibilités de défaillance techniques, mais aussi de prévenir les éventuelles brèches dans les cadres horaires imposés ou encore les irrespects des obligations : la première vigie sera le justiciable lui-même. Auparavant, des moyens humains ainsi que les murs de la prison remplissaient ce rôle. Il y a bien ici un mouvement double de délégation de la charge pénale mais également une forme d'extension de l'emprise judiciaire.

Nous avons fait fond sur un autre argument dans cette étude. La gestion managériale vise à faire mieux avec moins en appliquant au secteur public les doctrines de gestion du privé, mais l'ordre pénal n'a pas seulement substitué une peine moins coûteuse à une autre, il l'a aussi rendue plus invasive et capable de s'implanter dans des espaces qui restaient auparavant hors de sa portée. Les lieux du domicile, du travail, des loisirs, de la relation amicale, familiale et sentimentale sont

désormais potentiellement investis par cet appendice du pénal. En conséquence, il oblige souvent les concernés à développer des rôles et des scénarii pour expliquer leur comportement étrange quand ils essaient de cacher leur bracelet. Pour les désistants qui sont placés sous surveillance électronique en aménagement de peine, l'emprise pénale s'est étendue et continue de les poursuivre bien au-delà de leur temps de prison.

Par ailleurs, si des effets positifs se font jour pour certains dans leurs dynamiques de sortie de la délinquance, on peut se demander pour ceux qui n'ont pas atteints ce stade ou qui ne sont pas aussi avancés dans leur trajectoire, si les contraintes et les stigmates supplémentaires d'un PSE ne vont pas venir mettre en péril les efforts de réinsertion déjà effectués. C'est le cas dans la sphère du travail mais également dans les sphères sentimentale et familiale. Plus inquiétant encore, le stigmate du bracelet peut venir renforcer la fragilité du mis en cause et le risque de dérapage d'un contrôle policier quand il est instrumentalisé par des fonctionnaires peu rigoureux.

En définitive, cette évolution questionne la réponse formulée par l'État dans son rôle pénal : ces modifications ne seraient-elles pas le signe d'un désengagement indirect à moindre frais ? Une dynamique confirmant l'individualisation de la société mais aussi la diminution de la répartition solidaire dans la gestion de ses risques ? À l'image de la sécurité sociale avec la diminution des soins remboursés et laissés à la charge d'une mutuelle individuelle, de l'assurance retraite qui s'oriente vers une part plus grande des fonds de pension et le développement des moyens de sécurité privée, l'externalisation de la surveillance peut aussi produire des effets contre-productifs qui n'ont ici été qu'effleurés et qui mériteraient de plus amples développements.

Il faut ainsi mentionner les troubles psychologiques qui commencent à être diagnostiqués face à la charge mentale d'être son propre surveillant qui peut aboutir à un épuisement psychologique (*burn out*), avec moins de freins face aux tentations de manquer à ses obligations pénales. Il faut ajouter à cela l'empiétement supplémentaire subi sur la vie privée — même après la sortie — à travers la transformation du domicile en un ersatz de prison. Avec le stigmate visible du bracelet, ce sont d'autres espaces qui étaient auparavant hors de portée du champ pénal et qui sont désormais pénétrés par ses enjeux. La marque du pénal poursuit désormais longtemps après la prison le désistant dans des espaces comme la sphère familiale, le sport ou son environnement professionnel.

L'externalisation à bas coût de la détention comporte des avantages : elle répond à une baisse des moyens de l'État tout en étendant ses possibilités de surveillance et elle permet à certains désistants de voir dans ce premier aménagement de peine une reconnaissance de leur bonne volonté. Elle semble produire dans certains cas des effets différenciés : pour ceux qui sont déjà avancés, elle peut comporter un effet de

contrôle supplémentaire et contreproductif (augmentation du filet pénal) ; pour les plus récemment engagés sur un cheminement de désistance, elle permet au contraire d'effectuer une transition plus souple du milieu fermé vers une plus grande liberté avec l'appui d'un cadrage horaire et territorial qui aurait manqué.

Cependant, il reste à déterminer si ses externalités négatives — la stigmatisation ou l'épuisement psychologique qui peut aller jusqu'à susciter des tentatives de suicides[81] —ne remettent pas en cause les apports de cette mesure. À tout le moins, pour les désistants qui ne l'ont pas choisie, ou ceux pour qui la mesure une fois en place se révèle trop contraignante, l'option de la remplacer rapidement pour une autre forme d'aménagement est à considérer pour ne pas risquer de perdre les progrès difficilement effectués dans un cheminement hors de la délinquance.

De manière plus générale, le succès que semble emporter ce moyen de surveillance est à questionner : ne forme-t-il pas un indice d'un changement plus profond de la manière de réguler la société ? On y décèlerait peut-être une mutation de l'emprise pénale de l'État, qui, à des moyens et à de la présence dans l'espace public substituerait un investissement plus individualisé et intrusif de la sphère privée, rompant ainsi avec la tradition qui la voulait inviolable et qui avait longtemps été de la considérée comme un des piliers d'un système démocratique libéral.

[81] « 5% des "placés" demandent à retourner en prison. D'autres multiplient délibérément les incidents — bracelet arraché, matériel détérioré, retards répétés — pour manifester, consciemment ou non, leur intolérance à la mesure. Pierre-Victor Tournier évoque un chiffre noir, celui des suicides sous bracelet, phénomène émergent qui n'est pas encore quantifié. » Extrait de l'article du nouvel Obs 15 octobre 2012 https://www.nouvelobs.com/l-enquete-de-l-obs/20121015.OBS5741/prisons-la-verite-sur-le-bracelet-electronique.html

Partie 4 Analyses transversales

En complément de l'angle jusqu'ici employé, on développe dans une quatrième partie un regard transversal sur les grands axes qui ressortent de cette recherche. D'un point de vue analytique tout d'abord, on considère les catégories majeures qui se dégagent des différents parcours que l'enquête a permis de scruter. Une typologie des parcours de désistance et les principaux éléments qui ont permis sa construction sont ainsi expliqués (chapitre 10). D'un point de vue méta-analytique ensuite, une réflexion sur le contexte institutionnel qui encadre le doctorat est évoquée. L'angle théorique de la désistance et la démarche nécessaire pour retrouver des désistants qu'il implique sont discutés. On considère enfin l'enrichissement personnel produit par l'emploi de la méthode qualitative ainsi les transformations engendrées par la conduite de cette thèse jusqu'à son terme (chapitre 11).

Chapitre 10 : analyse typologique des parcours de désistance, entre opportunisme, épuisement et concrétisation

Après nous être attaché à comprendre la conjonction de choix individuels, de déterminants structurels, de sphères de socialisation et de rouages institutionnels qui, de près ou de loin, pesait sur la constitution d'un parcours de sortie de délinquances, attelons-nous désormais à en préciser la manifestation en regroupant par types spécifiques les cheminements étudiés. Tour à tour, les principales séquences et les configurations de la vie des acteurs ont influencé leur parcours ; réciproquement la manière dont se déroule ce parcours modifie le poids de ces éléments. Pour rendre compte de ces perpétuelles interactions, nous synthétiserons d'abord leurs traits communs, pour présenter ensuite ceux qui sont atypiques.

Il faut cependant se garder de conférer un poids prédominant à une dimension au détriment d'autres mécanismes qui seraient moins prégnants : un type est toujours une composition complexe, poreuse et fluctuante de traits, parmi lesquels on choisit un composant principal pour désigner l'ensemble, à la manière d'un idéal-type (Weber, 1965). Ce sont les vertus démonstratives et compréhensives de la simplification qui poussent à sacrifier l'irréductible complexité du réel. Celle-ci reprend néanmoins rapidement son importance quand — lors de tournants de vie, au gré des mutations biographiques — une dominante succède à une autre ou qu'un

élément inédit vient à prendre pied dans la dynamique qui innerve, dans le parcours d'un tel ou d'un autre, une sortie de délinquance.

Restons donc circonspect sur la généralisation possible de ces catégories, qui à l'image des césures historiques — les bornes que l'on dessine pour mieux se retrouver en histoire — incorporent toujours des choix pour partie arbitraires et des construits théoriques sous-jacents. Tout l'apport sociologique réside dans l'effort intégré dans la démarche du chercheur pour ne pas rester inconscient — et donc prisonnier — de ses propres cadres d'entendement. À la manière de ce que décrit Mauger (2006) dans l'introduction de son enquête sur les bandes et la déviance des jeunes d'origine populaire, un écueil récurrent consiste à vérifier ses présupposés en ayant préalablement produit des conditions d'enquêtes et d'analyse biaisées, qui les étaieront nécessairement. Ce risque est d'autant plus grand dans l'étude de terrain des déviances, qu'y joue la distance sociale entre l'enquêté et le chercheur, que la situation d'enquête est toujours un rapport de force symbolique où les meilleurs efforts de neutralisation n'épuisent pas les risques d'imposition de problématiques et les effets de la domination sociale du capital scolaire et économique.

C'est dans ce souci qu'a été entrepris ce travail : partir des grandes sphères identifiées comme à l'œuvre dans un parcours de désistance et essayer de distinguer, le plus fidèlement possible, comment elles s'animent et s'associent dans des cas de figures distincts ou similaires pour comprendre ce qui en forme le caractère typique sous-jacent. Parfois, c'est le réajustement modéré des sphères de socialisation, ou encore la complète révision cognitive des représentations (de l'argent, des aspirations à long terme que l'on poursuit) qui vont servir de critère pour distinguer des groupes. Ailleurs ce peut être la mutation identitaire ou la révision de ses ambitions, de ses priorités familiales, affectives, amicales… des lieux fréquentés, des contextes, des routines et des structures spatiales et temporelles observées qui s'avèrent déterminantes.

Quelles sont dès lors les différences et similarités assez effectives dans l'assemblage de ces éléments pour produire un classement pertinent et synthétique des parcours étudiés ?

Si trois types semblent se dégager, les variations de séquences et de compositions appellent à les affiner pour plus de clarté et de robustesse. Une subdivision aboutissant à six entrées permet d'articuler la diversité des cheminements retracés. De plus, une quatrième branche de parcours, transversale mais atypique par sa séquence vient compléter le tout. Les axes principaux permettant la construction de cette typologie sont issus de l'analyse thématique qui a mis au jour les éléments jouant dans la sortie de délinquance pour ce groupe d'individus spécifiques. Dans tous les parcours ces éléments ont connu à un moment donné une évolution

importante. Seulement, il s'avère que le poids et l'étendue de l'influence ont varié selon les cas. La réussite et l'organisation économiques, l'évolution des représentations, le réajustement des relations, la structuration du temps et des lieux quotidiens de vie, tous ces éléments ont compté dans le changement de chacun de ces parcours. À divers niveaux et à quelques exceptions près, ils cimentent la typologie produite.

Pour chacun des types mis au jour, notons également que chaque cas étudié présente une situation plus ou moins avancée, sous la forme d'un curseur à trois positions (précoce, intermédiaire, avancée) : la confrontation de ces degrés d'avancement sur les axes jouant sur la désistance a aussi sous-tendu ce classement.

Quelles sont les différences et saillances qui peuvent éclairer la compréhension des parcours de désistance des enquêtés ? En quoi ce regard synthétique permet-il d'enrichir et de tester la pertinence de l'analyse des éléments de sortie ? Quelles en sont ses limites identifiables, ses prolongations intéressantes et plausibles ? Autant de pistes de réflexion qu'il convient de synthétiser dans la question suivante : que peut-on comprendre et exploiter à partir du regroupement des traits typiques de la population interrogée ?

C'est l'objectif que se donne ce chapitre : une première section expose et discute les types mis au jour (I), une seconde traite des axes qui les sous-tendent (II) enfin une réflexion sur les limites et les marges de cette typologie clôture cette démarche (III).

I) Les principaux types dégagés par l'analyse

A) Les *passionnés* entrepreneurs qui réussissent : se réaliser ailleurs et autrement

C'est certainement l'un des profils les plus marqués, il s'agit de personnes qui après un cursus délinquant important ont réussi à dériver l'énergie autrefois dédiée à la poursuite d'activités illégales vers un nouvel objectif. Ce sont aussi des personnes qui sont désormais épanouies et pleinement investies dans leur travail. Ce transfert s'est opéré au contact d'une nouvelle sphère, par le biais d'une passion, d'une activité inexplorée jusqu'alors qui va désormais canaliser et orchestrer l'essentiel du temps disponible de ces ex-contrevenants. Tel que l'un d'entre eux le décrit, ils ont trouvé un nouveau ressort organisateur de leur rythme de vie, de leur projet à long terme.

> *On en revient à ma passion de faire ça, j'ai besoin de créer quelque chose de mes mains, on en revient, j'estime avoir quand même quelque part fait du mal dans ma vie, à créer quelque chose et à apporter quelque chose comme ça aux gens parce que c'est comme ça que je conçois la cuisine, c'est de faire plaisir aux gens, donc tout est rassemblé, finalement, c'est pour ça que je sais que j'ai tourné la page, parce que je sais que j'ai le bout du tunnel, que je vois, et je me le construis, je m'estime super chanceux là-dedans, super chanceux là-dedans, la chance, que j'ai cette faculté intellectuelle de prendre du recul sur moi-même, elle est d'avoir eu l'entourage*

que j'ai eu et ce truc, d'avoir financièrement ce truc-là, d'avoir une passion, sortir avec une passion, je pense que c'est primordial, si tu ne sais pas quoi faire de ta vie, c'est super compliqué, parce que c'est difficile de sortir de ce milieu, quoi qu'il en soit, c'est quand même difficile, avec une passion ça l'est beaucoup moins, que cette passion, de te retrouver dans cette passion pouvoir en faire ton métier et gagner ta vie avec ça.

Christophe, 47 ans

Le développement d'un *hobby* a structuré leur temps et épuisé celui disponible pour la délinquance, puis ce passe-temps a permis d'entrevoir une autre identité, un autre ensemble de valeurs qui commence à devenir un débouché plausible pour la vie après la délinquance. Cette réalisation ne vient pas sans un prix. Tous ont consacré un temps et une énergie considérables à progresser dans leur domaine. Avec plusieurs réalisations à leur actif, (inscription dans une formation prestigieuse, victoire à des compétitions de haut niveau, reconnaissance de ses collègues de travail…) une nouvelle étiquette et un nouveau statut leur sont reconnus. Cette transition est acceptable, elle représente aussi une revanche sur une condition sociale d'origine qui ne présageait pas d'une réussite sociale autrement que par la fuite dans la délinquance.

Cette transition ne s'est pas faite par hasard, il a fallu des qualités déjà développées auparavant (capital physique pour Sidi, goût de l'effort, ténacité pour Adam, goût de faire plaisir aux autres pour Christophe…), une relation avec quelqu'un qui a facilité l'apprentissage d'un nouvel univers, qui a joué un rôle pour activer une source potentielle d'épanouissement. La caractéristique première de ces enquêtés réside certainement dans leur capacité rare à fabriquer — depuis la prison et leur temps de probation — un débouché à leur trajectoire de délinquance dans le système économique légal. Ils ont donc un rapport à l'argent qui s'est largement transformé et une nouvelle sphère de socialisation qui se superpose principalement à l'ancienne composée d'autres contrevenants. Ils ont trouvé le regard bienveillant de personnes, tels des miroirs positifs, afin d'éprouver une nouvelle identité, même si celle-ci reste à consolider. De même, leur projet et leurs aspirations conventionnelles, pour incertains qu'ils restent, ont désormais la possibilité de s'accomplir, fût-ce à long terme, tout en évitant la case fréquente des emplois subis et subalternes. Sans exclure que pendant un temps ils ont dû y recourir : Adam a travaillé dans le bâtiment pour souscrire à son obligation de travail, Sidi travaille dans un restaurant pour les mêmes raisons.

Pour des trajectoires plus modestes, même si l'activité ne constitue pas forcément une passion, les enquêtés ont tout de même réussi à en faire un ressort d'insertion certain dans lequel ils s'investissent pleinement. Ainsi Damien, après avoir travaillé plusieurs mois dans un hôtel et complété une formation, s'achemine désormais vers le métier de boulanger : c'est un domaine qui lui plait et non pas un secteur subi. Il en est de de même pour Hamid, dont le poste de préparateur de voiture pour une grande

compagnie de location de véhicules accapare l'essentiel de son temps et de son énergie et qui s'y investit à tel point que toute l'équipe reconnait désormais sa place. Seules les occasions où il devait rentrer plus tôt pour respecter les obligations de son bracelet électronique éveillaient la curiosité de ses collègues. Ed a trouvé un équilibre familial et professionnel dans le transport, il construit une nouvelle image respectable de lui-même et tire une certaine fierté d'entretenir son camion, de mener à bien ses livraisons et de se faire désormais contrôler comme un citoyen lambda. Son projet pourrait s'enraciner encore plus, si comme il l'espère, son patron, qui lui fait de plus en plus confiance, finit par lui laisser les rênes de son entreprise lorsqu'il prendra sa retraite.

Pour Lino, c'est l'espoir de vivre enfin sa passion sur les planches, tout en ne se cantonnant plus au bâtiment, qui lui a donné l'énergie de suivre une formation de technicien monteur pour le cinéma. Quant à Lina, c'est l'amour pour son quartier et son métier d'éducatrice qui permet d'asseoir son projet de réinsertion. Si elle ne voyait pas l'enjeu pour elle, elle craint pour son fils : elle ne veut pas qu'à l'adolescence, il soit exposé aux sphères d'influences du quartier où prolifèrent le *deal* et la consommation de drogues.

Pour un autre profil-type qui s'est dégagé au cours de l'enquête, ce ne sont pas exactement les mêmes axes qui vont jouer et surtout pas dans la même mesure. Ces enquêtés restent plus marqués par des retours fréquents aux habitudes délinquantes, un temps plus long de maturation identitaire et une révision du rapport à l'argent et aux ambitions est toujours en cours.

B) Les *épuisés* : sortir par lassitude et dissuasion

La sortie de délinquance par lassitude est le principal trait commun qui caractérise ce type. Leur trajectoire dure plus longtemps, elle est parsemée d'un plus grand nombre d'allers-retours entre la sphère de socialisation déviante et d'autres non déviantes. Ils présentent également des dispositions qui les ont maintenus plus longtemps dans le *pari du lascar*, dans les mécanismes qui font prévaloir les gains à courte durée et le style de vie délinquant sur le travail de fond et de normalisation que requiert une insertion dans un mode de vie plus conventionnel. L'addiction au cannabis mais également à des drogues associées à des expériences plus intenses, comme la cocaïne ou l'héroïne, a laissé sa marque sur leur trajectoire dans la délinquance. C'est un des éléments qui a rallongé et intensifié leurs parcours vers la sortie de la délinquance. À la manière de ce que Bugnon (2015) a pu décrire dans son étude de la désistance de mineurs impliqués dans le trafic de drogues au Brésil, les désistants de ce groupe sont peut-être ceux qui réunissent le moins de ressources familiales et personnelles pour s'éloigner de la sphère délinquante et répondre positivement aux attentes de l'institution judiciaire. D'où la catégorie des *rescapés* qui

reprend le terme analysé par la chercheuse au Brésil pour parler de la faible probabilité qu'avaient ces parcours de s'appuyer sur leur passage institutionnel pour renforcer leur trajectoire de sortie. Le même terme a été employé au Québec lors d'une recherche pour catégoriser des désistants qui se trouvaient isolés socialement et qui avaient été condamnés pour des délits de nature sexuelle. Faiblement dotés pour se réinsérer, il leur fallait réunir un long soutien institutionnel et une grande volonté pour qu'ils se forgent une nouvelle identité éloignée de leurs actes de délinquance fortement réprouvés socialement. Un retournement de parcours difficile que l'on retrouve dans cette recherche (Dufour, 2015).

Ainsi Luigi a-t-il connu très tôt l'héroïne, dès l'arrivée de la substance dans les années 1970 à Paris. Sans recul ni plus d'informations sur les effets rapidement addictifs de cette drogue, âgé d'à peine quinze ans, il n'a — de ses propres dires — jamais connu un mode de vie orchestré autour d'autre chose que la recherche, la consommation et le renouvellement de son produit stupéfiant. Cette quête forme pour lui la ligne biographique dominante (Castel, 1998). Il a enchainé quelques petits boulots, trouvé un moyen d'éviter la chute dans une spirale profonde de dépendance et de déchéance en appelant régulièrement à l'aide. Il s'est ainsi fait intégrer, suivre et soigner en cure de désintoxication à de multiples reprises. Une fois requinqué, il retournait vers les mêmes réseaux de relations et vers les mêmes moyens illégaux pour financer sa dépendance. Le vol à l'arraché, les cambriolages ont constitué le cœur de son expérience de délinquance. Ce retour fréquent vers l'héroïne a sapé sa confiance dans son agentivité : sans l'aide de plusieurs relais, notamment associatifs et médicaux pour le soutenir dans sa détermination à vivre une vie meilleure sans drogues, il s'en remettait à l'aléa de pratiques dangereuses pour mettre un terme à sa vie de dépendance. Faute du courage de se supprimer lui-même, il comptait sur une seringue contaminée par le VIH — c'est ainsi qu'était mort un de ses compères — ou bien sur une overdose pour sortir par la voie du suicide.

De la même manière, plusieurs enquêtés qui ont été, à un moment, impliqués dans le trafic de cocaïne en sont venus à la consommer. Ainsi Quin, qui cumulait un fort attachement aux valeurs affichées de la délinquance avec une addiction grandissante. De la cocaïne festive, il est passé à une consommation cachée d'héroïne. Il a eu du mal à s'en défaire et à garder le secret d'une consommation mal vue du côté des *dealers*. Il a fini par se sortir peu à peu de cet univers en constatant les souffrances qu'il infligeait à sa famille, mais aussi en changeant sa perspective sur la validité du code d'honneur dans la délinquance. C'est notamment à travers son arrestation, suite à une dénonciation par son ancien meilleur ami, qu'il a opéré ce changement. Une articulation entre la fin de sa dépendance et une première formation très valorisante pour lui en plomberie lui a permis de reprendre la main sur son cheminement. Il a aussi connu une période intermédiaire de retour à des activités illégales après avoir pris contact avec un escroc en prison qui lui a montré comment monter des affaires

et dégager des sommes considérables en multipliant le rachat d'entreprises ou de biens immobiliers. La dénonciation qu'il a vécue comme une trahison des valeurs de la solidarité délinquante, la douleur de ses proches et les difficultés de l'addiction ont contribué à le pousser à renoncer aux revenus, au statut et au confort d'une position qu'il voyait comme hors du commun, au-dessus des lois, avec un fort sentiment d'appartenance à une identité de voyou. C'est par usure, par à-coups et par peur de perdre les précieuses relations avec sa famille nucléaire qu'il a entamé sa sortie.

Sam a connu le même désarroi lorsqu'à force de vendre de la drogue et d'entretenir le mode de vie de *dealer* il s'est lui aussi mis à consommer de la cocaïne. Hary présente une trajectoire assez similaire : après une intégration sur le marché du travail assez poussée, il s'est retrouvé très régulièrement à faire défaut sur ses horaires ou bien à s'impliquer dans des violences et des bagarres en raison de sa lourde consommation de cannabis et d'alcool. Il a fini par prendre conscience de l'impact de sa dépendance et décider d'entamer un suivi psychiatrique pour affronter les racines des problèmes qui le poussent à recourir si régulièrement aux drogues. Il a également fait le lien entre ses consommations et des actes qu'il ne contrôle plus, notamment des violences ainsi que des passages entiers d'ivresse dont il ne se souvient plus.

Pour Serge et Mario, ce sont les peines de prison qui se sont accumulées. La transformation du rapport à l'argent a été longue. Pour l'un, le métier de voleur s'articulait à un dédain pour les *puent-la-sueur* ; les conformistes qui se résignent au travail. Dans le cas de l'un comme de l'autre, la souffrance et la perte d'espoir de leur mère ont joué un rôle non négligeable dans leur prise de conscience. Ils ont aussi chacun atteint un seuil de désistance : il s'agit d'une intensité, d'un niveau de gravité qui leur est apparu clairement et au-delà duquel ils ne se voyaient pas assumer les conséquences humaines et judiciaires de leurs actes. Devoir tirer sur des gens par exemple était exclu pour Mario ; être de nouveau jugé aux Assises l'est devenu pour Serge. Il avait séquestré et menacé des propriétaires avec des armes, ce qui l'a mené aux Assises et il ne le refera plus jamais. Mario, lui, avait intensifié la pratique des braquages pour se spécialiser avec un cousin dans l'attaque de convoi de fonds. Si les périodes de va-et-vient se sont étirées c'est aussi parce ces enquêtés n'ont pas fait l'expérience d'univers sociaux très variés qui leur auraient permis d'aller glaner des ressources, des capitaux et des représentations s'écartant de leur environnement d'origine. Mado en témoigne lorsqu'il parle de son enchainement au quartier :

> *Je ne sais pas… c'est… parce que nous aussi on est trop dans… moi j'ai vu comment je vivais, et puis après, tout le temps dans le quartier, tout le temps dans le quartier, tout le temps dans le quartier, on ne sort pas de notre quartier, c'est à nous d'aller comprendre, en plus le Coran, il est donné, il est dit d'aller se cultiver, de comprendre les choses, tu vois, ça veut dire, c'est à nous d'aller vers la société, la société elle va aller vers toi, si tu t'ouvres aux gens, les gens vont s'ouvrir à toi c'est sûr, c'est tout bête, c'est tout con, voilà.*
>
> Morad, 25 ans

C'est également par l'usure et la lassitude de voir les mêmes choses, d'effectuer de nombreux allers-retours improductifs en prison, de ne pas évoluer comme le plus modeste des salariés sur le parcours d'acquisition des jalons classiques des aspirations conventionnelles que se caractérise ce type de processus de sortie. Le parcours des épuisés est certainement moins tranché, moins facile à délimiter car il s'opère plus progressivement, plus par défaut. Il n'y a pas forcément remplacement du ressort principal qui structure le parcours de l'individu dans le cas du groupe des épuisés, du moins il est moins identifiable. Mais il se produit une transformation des représentations qui animent une remise en cause solide de l'ancien mode de vie. Sous une modalité plus diffuse, une sortie par défaut se prépare. Les coûts sociaux, pénaux, personnels, physiques, sanitaires, psychologiques deviennent trop lourds : l'attrait pour des revenus et un statut s'érode. Sur le mode *plus jamais ça*, il s'ensuit une condamnation ferme des anciennes fréquentations, des lieux et des routines qui menaient à se laisser entrainer vers la délinquance. Ce retournement s'effectue de concert avec une révision des ambitions passées, il n'est plus question de vivre en dénigrant la société salariale, il s'agit désormais de commencer à s'y insérer. La longue période de résistance à ses codes, ses rythmes et ses exigences vient ici faire peser une lourde charge sur les bonnes volontés des candidats à la sortie. La difficulté à renoncer à leur ancien mode de consommation, aux statuts associés explique les fréquents retours à des délinquances plus sporadiques, moins intenses. Il n'est pas facile de renoncer à un levier économique rapide quand on l'a si longtemps pratiqué, surtout lorsqu'on n'a pas encore remis en cause la morale qui le sous-tend. Progressivement ce sont les premières occasions d'emplois, d'activités associatives… qui vont permettre de s'appuyer sur un changement identitaire pour réussir une trajectoire hors de la délinquance. Lente et incrémentale, la route vers une autre forme de représentation de soi s'opère par petites touches, par distanciation progressive de son identité passée. Elle s'inscrit surtout dans la négation de la précédente : ne plus faire souffrir ; ne plus stagner ; ne plus s'enfermer dans des illusions qui font, au final, végéter.

Ce canal de sortie diffère enfin d'un autre dans lequel s'expriment les mêmes doutes quoiqu'avec une moindre intensité. Dans le type suivant, ce sont les rapports à l'argent et aux fréquentations qui obèrent principalement un ancrage plus ferme dans une sortie de délinquance.

C) Les *opportunistes indécis* : la progressive et difficile révision du rapport gain/risques

En tendance plus jeunes, les enquêtés rattachés à ce type se distinguent par l'importance qu'ils accordent encore à la sphère amicale de socialisation. En outre, contrairement aux autres membres de notre groupe d'enquêtés, ils n'identifient pas clairement comme un obstacle à leur propre sortie de délinquance celles de leurs fréquentations qui continuent de la pratiquer. Ils ne continuent cependant pas à les

côtoyer sans conditions. Mêmes les plus optimistes sur le sujet déclarent avoir établi quelques limites à ces interactions. S'ils ne s'interdisent pas de passer du temps avec ces copains, de fréquenter à nouveau les lieux usuels de leur passage et de réunion, ils précisent désormais ne plus vouloir qu'on les informe de nouvelles opportunités délinquantes. C'est la condition qu'instaure par exemple Davi pour conserver son lien avec ses amis encore actifs dans la délinquance. En partie en raison de cette séquence de transition vers la vie adulte où la sphère des sociabilités de proximité et celle du réseau amical demeurent primordiales, ils ne sont pas encore prêts à s'en dissocier complètement. Mani avance aussi que couper ces liens ne suffirait pas encore à le faire changer. Même s'il déménageait, il retrouverait facilement ailleurs le même genre d'habitudes par le même type de fréquentations conclut-il.

Pour beaucoup cela tient également au fait qu'ils se refusent à se représenter comme influencés par les actes de leurs pairs. En concordance avec un ethos individualiste, l'échelle de valeurs véhiculées dans la délinquance prône une indépendance, une capacité à assumer les conséquences de ses actes qui ne doit au final reposer que sur soi. Les cas restent d'ailleurs rares où des enquêtés ont pu mentionner la contrainte ou une pression de groupe pour continuer à commettre des actes de délinquance. Un cas particulier est la dette de Frank : parce qu'il avait perdu du cannabis qu'il devait vendre, il avait passé une semaine à en vendre pour rembourser alors qu'il n'aurait pas eu à le faire autrement.

C'est surtout le second axe, relatif à l'argent et aux dispositions à réunir pour entrer sur le marché du travail qui semble caractériser le mieux ce type d'enquêtés. Encore attirés par les gains importants et rapides que permettent les activités délinquantes, ils entament seulement le processus de révision des coûts pénaux, psychologiques et sociaux qui leur sont associés. Le pouvoir d'attraction de l'argent — son aura, le déterminisme social qu'il permet de mettre à distance — est toujours aussi valorisé mais ce sont plutôt les conséquences néfastes de ces moyens d'acquisition qui commencent petit à petit à peser. Tout se passe comme si la capacité de persuasion du calcul coût-avantage de l'argent rapide et du *pari du lascar* commençait à s'éroder par la conscience claire de l'augmentation de leurs dommages collatéraux. Certes les gains sont importants et ils sont accompagnés des schémas de pensée qui permettent de se poser en *self made man*, indépendant, affirmé et insoumis au travail. L'argent rapide du pari du lascar permet d'échapper aux conditions précaires du commun des individus de leur génération.

Néanmoins, les risques grandissants que ces revenus engendrent et l'accumulation des peines qu'ils suscitent s'additionnent pour former un premier terreau favorable aux idées de changement. Les peines ne sont plus potentielles, à distance et brandies comme des menaces, comme au cours de l'adolescence. Soudain les risques de ne plus jouir de sa liberté, d'être stigmatisé, d'endommager les relations avec autrui

surtout les plus *significatifs* (Mead, 1963) se mettent à devenir une réalité très concrète et aussi handicapante que la condition de jeunes de milieu populaire enchainés à leur quartier périphérique isolé. On voit Garance parler de ceux qui ont des millions mais dorment en prison et ne peuvent en jouir. Ryad et Mani constatent tous deux qu'ils ne pourront plus continuer comme ça : sans totalement exclure de recourir encore aux revenus illicites, ils se disent désormais qu'il faut commencer à chercher au moins à hybrider leurs sources de revenus. Le cas de Mani est symptomatique. Avec un parcours de déprise, jeune, de l'école, il ne s'est même jamais demandé à quelle occupation légale il pourrait aspirer dans la vie. Ryad entretient aussi des espoirs de création d'une entreprise de restauration rapide avec son frère jumeau avec lequel il a déjà travaillé dans ce secteur.

Malgré ces velléités, l'orientation vers un parcours éloigné de la délinquance reste principalement à construire. Même des enquêtés dont l'insertion est plus certaine et plus longue — plus âgés ils ont déjà connu l'emploi ou développé une activité — confient sans ambages que, pour une grosse somme et de moindres risques, ils doutent de leur capacité à renoncer à *retourner au charbon*, autrement dit à assumer à nouveau les risques d'une activité illicite. On le voit avec Garance qui même après son expérience stimulante dans une enseigne de restauration de luxe n'écarte pas complètement une possibilité illicite. Là où une première distanciation s'est opérée en revanche, c'est qu'il mentionne clairement que désormais il faudrait un rapport vraiment avantageux pour engager un tel pari. La balance gain/ risque a donc lentement commencé à basculer.

De même Mounir évoque une scène avec certains de ses camarades impliqués dans la délinquance, quand l'échange suivant les fait doucement sourire : une année de prison contre un gain de plusieurs centaines de milliers d'euros en vaut largement la chandelle, pour des personnes avec leur parcours. C'est une contrainte et un désagrément qu'ils intègrent toujours volontiers dans leur conception du risque à prendre pour vivre en marge et au-dessus des nécessités alimentaires premières. À la question de ce qui lui permet d'avoir tourné la page, de savoir qu'il ne recommencera pas, Mounir répond sans hésitation, qu'il n'en sera jamais convaincu parce qu'il a connu ce mode de vie et les gains qu'il permet. Tout au plus, ce sont les difficultés à blanchir de telles sommes qui sapent son projet à long terme de constituer un capital et des investissements. Une leçon amère et une impasse qu'il a lui-même connues lors d'un procès où on lui demandait de justifier les fonds de son commerce de restauration rapide.

Jérôme révèle ne pas savoir s'il arrivera à résister à une proposition délinquante si elle implique une somme importante pour de faibles risques. Le fait d'avoir trouvé un premier logement le stabilise et l'ancre pour la première fois dans un espace à lui, où il pourra se dire qu'il a quelque chose à perdre. Il a modifié lui aussi son appréciation

du rapport coût/bénéfices d'autrefois. Il n'est plus prêt à retourner à la délinquance à n'importe quel prix mais sa capacité à renoncer reste fragile. Elle dépend notamment de l'intérêt des opportunités délinquantes dont il doit se tenir à l'écart pour se concentrer sur celles du marché du travail par exemple. Dans le secteur d'activité qu'il a régulièrement fréquenté, le bâtiment, il a assumé par intermittence des emplois de manœuvre et de maçon. Son parcours et ses allers-retours dans et en dehors du marché du travail illustrent le caractère indécis et opportuniste du type auquel il a été rattaché.

On retrouve la même hésitation dans le parcours d'Azzedine, qui a connu quelques petits boulots de nettoyage par l'intermédiaire de son père mais n'a pas réussi à les tenir. C'est aujourd'hui dans la vente qu'il s'imagine tenir le cap. En restant dans son quartier d'origine, alors qu'il avait arrêté toute activité liée au trafic de drogues, il s'est retrouvé impliqué dans une bagarre qui a remis en cause la mesure d'aménagement de peine dont il bénéficiait et donc la tentative qu'il entreprenait.

La situation de Florian est un peu différente. Il participe aussi de cette ambivalence en ayant à la fois cumulé les expériences de revenus licites et les compléments du trafic de stupéfiants. Mais lorsqu'il a connu de plus sérieux soucis judiciaires et notamment subi une peine d'emprisonnement d'un an, il a commencé à saisir l'occasion de venir travailler dans l'entreprise familiale de peinture. À la limite entre usure et opportunisme, il se dit bien décidé à ne plus replonger dans la dynamique du trafic. Cependant il conçoit aussi que son attachement au milieu évènementiel et notamment son rôle dans l'organisation de *rave parties* fait qu'il n'est pas encore décidé à arrêter : il les a freinées pour passer plus de temps avec sa compagne et moins s'investir dans cette sphère de socialisation. Il conçoit aussi qu'il devra arrêter à terme toute consommation pour aboutir dans son projet, prendre la place de son père à la tête de l'entreprise lorsque ce dernier prendra sa retraite. Il retourne à ce titre à une trajectoire classique de décélération puis d'extinction des faits que l'on retrouve aussi chez Hamid. Tous deux, après avoir visé par la délinquance un autre mode de vie, formulent désormais un objectif centré sur les aspirations conventionnelles.

Au fondement des types que nous venons de présenter agissent plusieurs moteurs de réorganisation des parcours. Nous les avons répertoriés en quatre grands axes sur lesquels les désistants ont plus ou moins progressé. Ce sont les combinaisons sous-jacentes à chaque type que nous allons maintenant détailler.

II) Les axes sous-jacents qui structurent ces types

A) Les quatre grands axes de réorganisation de la vie des désistants

Si des sphères de socialisation comme l'addiction, la religion, le sport ou l'amitié ont plus ou moins, par attraction, permis la désistance de certains, tandis qu'elles n'auront pas joué ce rôle pour d'autres parcours, il existe pourtant des éléments transversaux qui ont opéré dans toutes les trajectoires de sortie. Elles ne se sont pas réorganisées avec la même force, ni avec la même étendue selon chaque cas. Cependant, à mesure qu'ils considéraient puis entreprenaient leur changement, tous les anciens contrevenants ont rapporté qu'ils ont transformé leur vision d'eux-mêmes et des autres, leur manière de se positionner en relation aux autres. De même aucun n'a mis en branle une réforme de son comportement sans, au moins dans une certaine mesure et pendant une période, avoir revu son rapport à l'argent et les moyens de s'insérer dans le système productif. Immanquablement les temps dédiés au quotidien dans différents lieux avec différentes fréquentations ont été remaniés. Enfin leurs perspectives sur leur avenir et les moyens d'accomplir leurs ambitions ont aussi été altérées. Nous proposons dès lors de bâtir sur ces quatre piliers — rapport à soi et aux autres, rapport à l'argent et au travail, usage de son temps, projection dans l'avenir — la typologie des parcours de désistance de nos enquêtés.

La composante identitaire tout d'abord a compté pour un grand nombre. Impossible de commencer à se percevoir autrement si, d'abord, le regard d'autrui n'en offre pas l'occasion et ne donne pas la confiance nécessaire pour se construire sous un autre jour. Pour beaucoup, le fait d'avoir été considéré comme une personne, autrement que sous le prisme de la délinquance et de la répression, a facilité le cheminement vers des comportements qui décollaient cette étiquette et permettaient finalement de transformer cette identité. Ainsi Serge a témoigné combien les *rayures*, dont l'avait affublé un juge qui l'avait comparé à un zèbre lui ont fait du mal et l'ont poussé à s'opposer à un système de valeurs qui le condamnait judiciairement à l'occasion d'un délit, mais symboliquement pour toujours. Ce n'est que grâce au regard d'autres acteurs qui ont ouvert ce champ des possibles identitaires qu'il a pu revoir sa propre perspective. Sa compagne psychologue, ses amis non informés de son passé, lui ont permis d'étayer et de développer une nouvelle identité, une identité en devenir. L'une et les autres ont agi comme les forgeurs de déviance et de normalité analysés par Lofland (1969). Pour Damien, c'est le soutien et la confiance de personnels de probation qui ont cru dans son discours de changement qui lui ont permis de s'y tenir et de le rendre performatif.

De la même manière, se transforme la façon d'entrevoir le potentiel et les sources de l'argent. Si longtemps, l'argent demeure une valeur centrale qui définit et organise les pratiques déviantes, son importance finit par être relativisée. Les uns n'avancent

pas sur ce sujet au même rythme que les autres, mais tous s'inscrivent dans un cheminement où l'argent n'a plus la même valeur suprême et centrale qu'auparavant. Il se trouve que d'autres se font jour et lui font concurrence, comme la tranquillité personnelle, l'honneur et le bien-être de ses proches. S'entame dès lors un réajustement, parfois en conflit avec des possibilités de gains qui restent présentes à l'esprit. Cependant, même dans ces cas, la balance n'est plus tout à fait la même. Tandis qu'avant Garance et Jérôme se décrivaient comme prêts à tout pour du profit et continuellement tournés vers cette finalité, maintenant ils ne font plus le même calcul :

> *Parce que moi par exemple quand je suis sorti, que je n'avais rien, ça ne m'intéressait pas de… moi je disais… quoi… je disais je n'ai pas peur de la prison, moi je m'en fous, je disais, moi, donne-moi, 100 000€ et viens on y va tout de suite, on y retourne. On y retourne, pendant des années… moi maintenant donne-moi 100 000€, je ne crois pas que j'y vais, parce que c'est mieux dehors, c'est mieux dehors en fait…*
>
> Garance, 22 ans

C'est une lente mais systématique prise de conscience des conditions du marché du travail. Les enquêtés avancent vers une sortie et commencent à se soucier des critères d'employabilité et des moyens de s'en approcher. Ils réalisent qu'il faut alors trouver une alternative d'abord, un moyen d'hybrider les revenus et les styles de vie, puis qu'il faut changer leurs sphères d'influence et leurs fréquentations.

Troisième pilier de cette analyse typologique, l'importance que revêt la réorganisation des lieux et des fréquentations qui structurent le quotidien. Une fois de plus, dans des mesures certes variées, tous envisagent si ce n'est de rompre, du moins de ré-agencer leurs réseaux de relations privilégiées. Les plus fermes comme Sam coupent les ponts, d'autres trouvent des subterfuges afin de mettre de la distance (Denis donne un faux numéro de téléphone) : même les plus optimistes qui sont aussi les plus jeunes et qui estiment possible de mener une vie sans délinquance, tout en restant proches de ceux qui y persistent, établissent des frontières claires avec leurs compères. L'exemple de Davi est limpide : il reste disponible et à l'écoute tant qu'on ne lui parle pas d'opportunités délinquantes. S'il recevait une telle proposition, il lui opposerait une fin de non-recevoir.

Enfin un quatrième pilier est la vision du futur et la manière d'y ajuster son niveau d'ambition. Quasiment aucun ne se projette plus en figure de réussite dans l'illicite. La plupart des espoirs de blanchiment, au *bled* ou par des moyens illégaux se sont érodés (Mounir, Sam). Désormais la question est plutôt de savoir comment commencer à s'insérer dans un parcours conduisant à un logement stable, à former un couple et à être à même d'éduquer des enfants. Certains, les moins avancés dans le processus, ne renoncent pas à un coup d'accélérateur par des revenus illégaux, mais l'envisagent comme un moyen de gagner du temps pour lancer une petite

entreprise, se mettre à générer des revenus légaux (Ryad, Mani). À ce stade, une consommation ostentatoire qui permet d'affirmer son statut n'est plus l'aiguillon ultime. Pour les plus avancés, la mise en avant des petits plaisirs, de la patience avant de jouir plus intensément des biens gagnés durement se met à prévaloir (Mario, Harif). Toutes les nuances de ces positions amènent à approfondir la question des seuils d'avancement, du curseur, autrement dit de la position qu'occupe chaque acteur sur ces axes.

B) Les niveaux d'avancement : les multiples positions des curseurs

On peut les simplifier en trois degrés : précoce, intermédiaire et avancé. Chaque parcours individuel peut se transcrire ainsi comme une composition idiosyncratique de ces curseurs. Relever les grandes tendances qui caractérisent chaque type de désistant permet également par extrapolation d'attribuer un profil de ses positions sur les différents curseurs. Ce sont les modèles qui reviennent le plus souvent qui forment le cœur du profil en question. Ainsi la réorganisation économique est la plus poussée pour les *passionnés*, tandis que la transformation cognitive et identitaire reste précoce pour les *opportunistes*.

Ces positionnements sont résumés dans les tableaux suivants. Un membre d'un type peut évoluer vers un autre et la combinaison personnelle de ses curseurs sur les axes peut différer à la marge du cœur du type, cependant si un désistant y a été rapporté, des éléments précis de son parcours permettent, à un moment donné, de l'y ranger, c'est que sa trajectoire de sortie de délinquance correspond au modèle propre à ce type.

Tableau 6 : Les passionnés : composition typique des curseurs sur les axes de sortie de délinquances

passionnés/entrepreneurs			
curseur / axes	précoce	intermédiaire	avancé
identitaire/cognitif			x
argent/employabilité			x
fréquentations/lieux		x	
ambitions/projet			x

Tableau 7 : Les épuisés : composition typique des curseurs sur les axes de sortie de délinquances

épuisés/dissuadés			
curseur / axes	précoce	intermédiaire	avancé
identitaire/cognitif		x	
argent/employabilité	x		
fréquentations/lieux			x
ambitions/projet			x

Tableau 8 : Les opportunistes : composition typique des curseurs sur les axes de sortie de délinquances

indécis/opportunistes			
curseur / axes	précoce	intermédiaire	avancé
identitaire/cognitif		x	
argent/employabilité	x		
fréquentations/lieux	x		
ambitions/projet		x	

Sans épuiser toutes les variations possibles et recueillies lors de cette enquête, cette simplification permet de distinguer aisément une partie des articulations qui ont sous-tendu la recomposition des parcours des ex-contrevenants. Il n'est pas question d'affirmer que ce sont là les seuls axes qui ont joué dans ce processus, mais plutôt de clairement mettre en relation les éléments transversaux que chaque candidat à la transformation de son style de vie a eu à envisager et à modifier afin de se mettre sur la voie du changement. Le facteur temps peut bien sûr faire varier ce classement, les échecs ou les réussites à venir tout autant, tout comme les incarcérations, les nouvelles infractions, ou au contraire les reconnaissances et les réalisations qui vont

jalonner le parcours. À la manière du zigzag décrit par Glaser (1964) certains ont pu donc régresser puis avancer de nouveau sur un même axe ou changer de position sur un autre, renouvelant ainsi leur configuration personnelle. Par ailleurs il ne faut pas négliger qu'existent des cas de figure plus nuancés que ne recouvre pas tout à fait cette classification : pour éclairante qu'elle soit, elle demeure tout de même rigide.

Que faire ainsi des quatre parcours qui ont par exemple connu une intégration sur le marché légal du travail, puis à la suite d'une rupture biographique ou d'une ambition frustrée, sont revenus sur le tard à un parcours de délinquance ? On peut alors voir se dégager une sortie décalée de la délinquance qui sera représentée au sein d'un type transversal. Il n'empêche que ces axes restent toujours utiles pour analyser le déroulement de ces parcours hors des séquences classiques de la trajectoire déviante. Ainsi, les quatre enquêtés présentant ce profil entretenaient une proximité caractéristique avec des lieux et des fréquentations qui favorisaient leur socialisation à des sphères délinquantes. Cela aurait-il contribué à faire changer leur manière de penser et finalement à faciliter le recours à des pratiques déviantes ? De même le partage de temps et d'espace avec des personnes engagées dans la délinquance aurait-il influé sur leur propre identité ? Le principe de comparaison, d'harmonisation et d'apprentissage mis au jour par Warr (2002) dans la dynamique des groupes de pairs de délinquants aurait-il fini d'emporter la résistance à l'attrait des pratiques délinquantes chez ces quatre enquêtés ?

C) Les combinaisons plus nuancées

Comment comprendre les parcours qui ne répondent pas tout à fait à l'agencement de ces grandes lignes ? Comme toute typologie celle-ci n'épuise pas l'idiosyncrasie de certains cursus. Les conditions d'enquêtes ont pu aussi amener à faire diverger les réponses de certains acteurs. Les stratégies de présentation de soi, les différents moments du parcours où ils ont été livrés peuvent aussi avoir agi sur la teneur des propos recueillis. La différence d'âge des enquêtés est aussi un biais qui fait largement varier leurs réponses. Ainsi les plus jeunes, encore très investis dans l'importance structurante des relations avec les pairs, rencontrent plus de difficultés à imaginer s'en dissocier. Même s'ils déclarent tous qu'à un moment donné, il leur faudra mettre de la distance avec ce groupe, soit ils ne se sentent pas encore prêts à le faire, soit ils préfèrent mettre en place des règles de gestion de ces contacts. De même, il est plus probable de voir les plus âgés se ranger dans le type des *épuisés* : ils ont biologiquement plus de mal à affronter la rudesse et les difficultés du mode de vie délinquant, ils ont aussi accumulé sur une plus longue période le coût des sanctions pénales et sociales.

C'est encore plus le cas pour ceux qui ont connu de fortes périodes d'addictions : ce passage démultiplie les chances de reproduire les positions sur les axes qui

caractérisent le profil des *épuisés*. Il faut par ailleurs considérer le facteur chance qui a pu soutenir la trajectoire que connaissent les *passionnés*. Si bien sûr une quantité considérable de travail a été investie afin de faire advenir leur projet, on ne peut négliger la chance qui les a mis en contact avec un circuit d'opportunité (l'ami boxeur professionnel de Sidi, les entraineurs professionnels d'Adam, la proposition d'embauche par une relation de Hamid…) Le trait qui les caractériserait le mieux serait le temps considérable qu'ils ont dédié à leur objectif une fois celui-ci identifié. Ce trait permet ainsi de rendre compte de parcours moins couronnés de succès mais où un investissement similaire a été consenti.

Un troisième cas plus nuancé est celui d'une personne qui travaille mais qui a connu des addictions qui l'ont poussée vers la délinquance. Un quatrième cas recoupe partiellement cette configuration : longtemps exposé à des habitudes et des valeurs délinquantes, cet enquêté a pourtant connu une incorporation rapide et précoce dans l'emploi. Ouvrier du bâtiment, il a gagné sa vie jeune. Tout en devenant précocement indépendant, il ne se satisfaisait pas d'un mode de vie assez modeste qui ne présentait pas les fastes et l'attrait d'un mode de vie délinquant. Il s'est alors mis au recel de voitures volées, tout en continuant à travailler et à monter plusieurs sociétés. Au fur et à mesure que ses contacts devenaient plus importants avec des niveaux de délinquance plus sérieux, avec un groupe de braqueurs notamment, il s'est laissé tenter et a joué un rôle de chauffeur dans une affaire où il a été appréhendé. Au moment de l'enquête, il était résolu à trouver un emploi dans le milieu du cinéma en tant que technicien. Il s'investit désormais dans ce métier avec l'espoir de poursuivre un jour une carrière d'acteur : il a ainsi remplacé son attirance pour la sphère délinquante pour un autre milieu jugé plus prestigieux que son métier d'origine, sans s'adonner désormais à des activités illicites.

Traduire ces cas dans un tableau spécial permet ici encore d'en tirer des pistes explicatives. Même si l'économique n'a pas prédominé pour eux, c'est la socialisation délinquante puis le renversement du fonctionnement cognitif ou le remplacement du système de valeurs à l'image de ce que décrit Matza (1964) dans l'activation des techniques de neutralisation propres au *drift* qui ont probablement entrainé cet engagement à retardement.

Tableau 9 : Les décalés : composition typique des curseurs sur les axes de sortie de délinquances

décalés/ à retardement			
curseur / axes	précoce	intermédiaire	avancé
identitaire/cognitif	x		
argent/employabilité			x
fréquentations/lieux	x		
ambitions/projet			x

Une fois de plus, c'est l'importance de la carte des sphères de socialisation qui apparait. Tandis que les *décalés* présentaient des insertions économiques tout à fait pérennes et aptes à permettre une lente accession aux objectifs des aspirations conventionnelles, c'est l'inadéquation avec leurs ambitions finales qui a fini de remettre en cause cette insertion. Ils puisent alors dans les ressources et les modes de pensée disponibles dans la sphère délinquante pour accéder à un autre mode de vie. Un peu comme si, par capillarité, les valeurs et les objectifs d'une vie délinquante les avaient petit à petit convaincus. Ils se laissent alors tenter par la rapidité et l'importance des revenus illicites. Pour certains, ce changement s'opère également suite à un traumatisme, à un tournant de vie. Christophe, après un accident qui a coûté la vie à sa compagne d'alors et dont il a été, de manière injuste selon lui, jugé partiellement responsable, se dit que quitte à être considéré comme un délinquant autant bénéficier des avantages de ce milieu. Pour Sam, c'est la peur de perdre la vie durant un travail où il ne s'épanouit guère qui va activer sa démission de son emploi public contre une forte indemnité de départ. Une fois ses économies épuisées, il s'est mis au *deal* : selon le même mécanisme, il a adopté les ressources et les valeurs de ceux qu'ils fréquentaient, un groupe d'un quartier connu pour son trafic de drogues. Pour Lina, la même racine locale et identitaire a joué : elle a grandi et est restée vivre dans un quartier caractérisé par un fort trafic de substances addictives. Alors qu'elle découvre l'héroïne en vacances assez jeune, elle obtient son diplôme et devient éducatrice. Ce n'est que lorsqu'elle a commencé à perdre le contrôle sur sa consommation et après l'incarcération de son petit ami pour importation de drogues qu'elle a finalement pris sa place dans la gestion du *deal* et qu'elle a fini par se faire arrêter.

Avec à l'esprit ces variations plus inattendues dans les parcours, à rebours du cheminement classique de l'investissement dans la délinquance à l'adolescence puis de la sortie vers le début de la vie d'adulte, on va s'atteler à questionner les zones de flou qui perdurent aux marges de cette typologie, ainsi que les limites de la méthode et de l'analyse qui ont permis de la dégager.

III) Questionner les marges et les limites

A) Dans les interstices de la typologie

De fait, si l'on analyse plus précisément les caractéristiques des enquêtés rattachés à chaque type, on peut voir se dégager au moins deux pôles dans chacun. Chez les *passionnés*, se dessine une différence d'avancement et de concrétisation du projet. Les uns ont plutôt tendance à avoir réussi à faire de leur passion un débouché professionnel. C'est le cas de Sidi, Adam, Christophe, Ed et Lina. Tandis que les autres, s'ils ont établi des jalons sur cette voie, n'ont pas encore abouti au même résultat. Il leur reste encore plusieurs étapes avant de pouvoir décemment vivre de leur passion. Ils ont cependant déjà franchi des paliers dans ce sens. Damien poursuit une formation pour devenir boulanger, alors qu'il a occupé un poste en tant qu'employé dans un hôtel. Davi se sent bien dans son travail d'agent de maintenance dans une résidence pour jeunes travailleurs, même si c'est la musique qui le passionne. Lino gravite autour du milieu du cinéma en tant que technicien et aimerait devenir acteur. Hamid est comblé par son travail dans une agence de location de véhicules et s'investit au mieux pour contribuer au succès de son équipe. On voit donc poindre une dichotomie du point de vue des résultats de leur tentative d'insertion. Ces résultats peuvent s'expliquer en partie par les réseaux qu'ils ont eu l'opportunité ou non de fréquenter depuis ou après la prison, par les réajustements personnels qu'ils ont réussi à opérer, par leur degré d'investissement mais aussi le hasard qui les a mis en contact avec les ressources nécessaires à cette réussite.

Dans la même veine les *épuisés* présentent un spectre similaire. On y trouve d'une part les *réintégrés* qui disposaient de capitaux sociaux en amont pour faciliter leur réinsertion dès qu'ils ont entamé un parcours de sortie et, d'autre part, les *rescapés* qui ont mis plus longtemps et connu plus de déboires avant d'arriver à se résigner complètement à une trajectoire de sortie. Ce sous-type regroupe d'ailleurs les plus éloignés de l'emploi, avec le moins d'expérience de travail, les problèmes les plus lourds d'addiction et les soutiens familiaux et sociaux les plus modestes. Pour les *réintégrés* c'est souvent le réseau de proximité, la famille qui a permis une réintégration rapide après la période de délinquance. Florian s'est tourné vers l'entreprise familiale de peinture après sa sortie de prison. Il entretient désormais l'ambition de remplacer son père à la tête de la petite entreprise une fois que ce dernier aura atteint la retraite. La transition vers l'emploi s'est donc faite sans heurts particuliers. Ce sont les ressources en amont de l'environnement familial qui ont ici marqué la différence. Florian a tout de même dû réviser son ambition de travailler dans l'événementiel. Mais il poursuit cette activité durant son temps libre avec l'organisation de *rave parties*. Pour Quin, c'est le soutien de sa famille nucléaire qui a joué mais aussi celui d'un cousin qui l'a confirmé dans sa nouvelle branche et le métier

de plombier. Ses proches ont fait le lien et ont apporté des motivations et des renforcements au bon moment. La famille de Sam n'a jamais relâché son soutien non plus et un beau-frère lui a relayé l'offre d'emploi dans la boulangerie industrielle.

Quant à Davi, malgré ses multiples incarcérations, sa famille ne l'a jamais écarté ou mis à la porte. Il a pu compter sur son soutien, celui de sa copine et celui d'un employeur qui l'a recommandé pour le poste qu'il occupe actuellement. La transition n'a pas été aussi douce pour d'autres membres de ce type. Chez les *rescapés* l'accès à l'emploi reste encore un défi. S'il y a de fait des périodes d'emplois, elles restent discontinues et précaires. Ce sont des institutions qui ont fait le lien vers des dispositifs adaptés de rapprochement de l'emploi (chantiers d'insertion, école de la deuxième chance…). Les capitaux en amont étant fragiles, il faut combler un fossé plus large pour souscrire aux exigences du marché de l'emploi. Les failles personnelles reviennent et mettent en péril de bons espoirs : Hary s'est fait renvoyer en raison de son addiction et de l'incapacité à tenir ses horaires qui en découlait. Luigi entreprend une reprise difficile du travail dans la restauration après une vie d'addiction ; Mario a obtenu une semi-liberté sur une fausse promesse d'embauche mais finalement un emploi plus pérenne ; Morad espère devenir gardien d'immeuble avec pour la première fois un emploi légal et un logement hors de la rue. Tous dans ce type affichent désormais une ferme résolution à s'éloigner de la délinquance. Ils ont réalisé, après une longue période de maturation et de désillusion, que ce mode de vie leur a plus coûté qu'apporté.

Le bilan n'est pas le même pour le troisième type, celui des *opportunistes* qui maintiennent encore de sérieux doutes sur le constat négatif à dresser de leur investissement dans la délinquance. Derrière cette renonciation partagée, mais encore incertaine, aux ressources de la délinquance, se cache une autre polarité : il y a d'abord ceux qui décident temporairement de recourir encore à la délinquance pour compenser des discriminations, des obstacles imposants à franchir avant d'arriver à retourner complètement à des activités légales : on pourra les dire en phase d'hybridation : c'est le cas de Joan, Ryad, Hary, Davi…

D'autre part, plus stratèges, il y a ceux qui perçoivent toujours la délinquance comme un moyen, un tremplin pour se remettre à une activité légale mais dans une situation meilleure que celle de départ. Par exemple, ils envisagent d'investir ou ont déjà investi dans un commerce, ils souhaiteraient le faire à l'étranger ou dans une forme de patrimoine immobilier. Le délicat équilibre risque/gain, penche toujours en faveur d'un retour au levier de la délinquance si l'occasion se présente. Ils ont tendance à être moins sûrs que les autres de réussir à y renoncer pour de bon. On retrouve ici les conclusions d'une étude menée en Irlande sur un groupe de 73 anciens probationnaires : le facteur le plus prégnant, après leur âge au moment de l'entretien, pour distinguer ceux qui persistaient de ceux qui désistaient, était leur croyance dans

leur capacité à changer, à se représenter comme sortis de la délinquance et capables de mener une vie normale (Healy, 2012).

Ils craignent également une perte de revenu s'ils renoncent à la délinquance, rendant un statut de dominant plus difficile à assumer. Ils ont plus de mal à faire une croix sur les avantages que leur procuraient les revenus illicites. Même s'ils conçoivent qu'aujourd'hui une meilleure perspective se dessine dans la recherche d'une stabilité à travers un emploi et un mode de vie plus modestes, ils restent aussi attachés aux représentations qui valorisent l'indépendance, l'autonomie, la résistance à un système qui les cantonne à des emplois subalternes. Leur scénario idéal consisterait au final à s'appuyer sur l'accélérateur d'un capital constitué dans la délinquance pour connaitre une ascension sociale significative puis de vivre décemment et légalement sur ces bases. Malheureusement pour eux, les contrôles sur l'origine financière des investissements s'intensifient, y compris à l'étranger et la réussite de ce scénario devient donc de plus en plus incertaine. À des rythmes et au prix d'efforts et de galères variées, après une période plus ou moins longue et linéaire dans la délinquance, ces enquêtés ont cependant tous formulé une résolution à en sortir désormais. Il n'en est pas de même pour tous les participants à cette enquête, certains ont suivi à rebours un cheminement différent vers et en dehors de la délinquance. Ils forment une catégorie transversale, qui a suivi un itinéraire atypique et qui continue d'illustrer les limites et les marges de cette typologie.

Tableau 10 : Distribution typologique des enquêtés

Passionnés/ Entrepreneurs		*Épuisés/ dissuadés*		*Opportunistes/ Indécis*	
accompli	*en projet*	*rescapés*	*reintégrés*	*hybrides*	*stratèges*
Sidi **Christophe** **Adam** **Ed** **Lina**	**Hamid** **Damien** **Denis** **Lino**	**Ardi** **Mario** **Serge** **Frank** **Luigi** **Morad** **Ahmed** **Azzedine**	**Sam** **Quin** **Florian** **Yannick**	**Harif** **Ryad** **Davi** **Hary** **Joan** **Moctar** **Mado** **Majid**	**Mounir** **Jerome** **Garance** **Mani**
Décalés/ Contretemps					
ruptures biographiques			**ambitions inachevées**		
Lina **Christophe**			**Sam** **Lino**		

B) Les engagements différés : sortir à retardement de la délinquance

Ce type a atteint beaucoup plus tard son seuil de désistance. Tandis que ces enquêtés ont connu une intégration assez classique sur le marché du travail, avec un emploi stable — un emploi public en tant que cheminot, un poste de pompier de Paris, ou encore celui d'éducatrice — plus tard, à l'approche de la trentaine ces parcours se sont tournés vers les attraits du milieu délinquant. Pour les deux premiers, c'est la proximité avec les valeurs du milieu délinquant et l'exposition à ce mode de vie qui ont permis ce passage. Un long frottement avec cette sphère de socialisation les a informés et rendus sensibles aux gains symboliques et matériels de ce type de vie. Un aspect identitaire insatisfait a avivé leur désir de prendre des voies illégales pour s'accomplir. C'est particulièrement le cas pour Lino et Sam qui ont fait part de ce vertige à côtoyer des gens du « milieu » : dans la mesure où ses ressources permettent d'accéder à d'autres mondes sociaux, la délinquance remplit le rôle de « passeport social », l'occasion de découvrir les privilèges d'une mobilité physique et sociale. Elle permet de voyager dans d'autres pays, d'évoluer dans des lieux prestigieux, de goûter à une consommation ostentatoire généralement réservée à une élite, d'entretenir un mode de vie festif, de multiplier les partenaires amoureux via le « charme » qu'exerce la figure du voyou selon certains (Garance, Adam) mais aussi

par le recours aux services de prostituées qui est mentionné par plusieurs enquêtés (Harif, Jérôme, Sam) comme un luxe que permet ce mode de vie.

Cet attrait pour un mode de vie fastueux n'est ici pas étranger à cette activation tardive. Pour Lina, la socialisation et l'attachement à un quartier caractérisé par le trafic a joué mais c'est lors de séjours de vacances à l'étranger qu'elle a connu ses premières expériences de drogues. De retour, elle a trouvé, à portée de main dans son quartier d'origine les moyens d'y persévérer. L'emprisonnement de son compagnon a achevé le processus : sur ses encouragements et pour financer sa dépendance, elle a fini par se mettre au *deal*. Il faut noter aussi pour deux parcours qu'une forme de rupture biographique importante est intervenue dans le choix d'entrer à contretemps dans la délinquance de rue.

Pour Christophe, le jugement d'un accident de voiture a marqué une rupture : tandis qu'il était au volant avec un ami à la place du passager et sa compagne à l'arrière, l'ami a tiré le volant pour plaisanter et ils ont fini en dehors de la chaussée, ce qui a causé de sérieuses blessures à Christophe et la mort de sa petite amie. La famille de la victime ne le tenait pas pour responsable, mais la justice l'a jugé coupable. À ses yeux c'était une injustice trop lourde qui a ranimé l'amertume d'une jeunesse fougueuse, où les bagarres et le sentiment de ne pas appartenir à la société auguraient d'un parcours marginal. C'est l'intervention d'un chef de gendarmerie, père d'un ami de l'époque, qui l'avait aidé à s'orienter sur la voie militaire et à postuler chez les pompiers de Paris. À la suite de ses blessures et de son jugement, il s'est fondé sur cette condamnation, injuste à ses yeux, pour s'investir dans la délinquance.

Sur le mode déjà décrit du renversement du stigmate[82], il a fait sienne l'étiquette de voyou. Il avait déjà dans ce milieu de nombreux contacts et a appris d'abord les ficelles du métier d'un ancien bandit qui officiait dans les machines à sou. Cette source de revenus s'étant tarie à la suite des législations restrictives des années 1990, il est passé, par le biais de connaissances rencontrées en prison, au trafic de drogues. C'est après une lourde peine purgée en Espagne, puis une évasion qu'il est rattrapé en France où il finit son temps d'incarcération. Depuis la prison il se découvre une passion pour la cuisine et construit désormais son parcours de sortie de la délinquance sur ce projet.

Pour Sam, c'est la peur de se faire tuer au cours d'une émeute à la gare du Nord, pour un travail qui ne lui plait pas vraiment et sans avoir profité de la vie comme ses amis, qui remet en question l'équilibre personnel et professionnel qu'il avait construit jusqu'alors. Il a négocié son départ de la SNCF contre une indemnité importante. Il continue dans cet élan à se rapprocher et à adopter le même mode de vie que ses

[82] Voir les chapitres sur la famille et le travail

amis impliqués dans le *deal*. Après avoir, en deux ans épuisé ses fonds, il a commencé à recourir au *deal* pour se financer. À force de manipuler de la cocaïne et de mener la vie festive qui allait avec le fait d'en faire commerce, il a même commencé à en consommer. Il a connu le faste des voyages en Thaïlande, des boites de nuit huppées de Paris, des grands hôtels, il a fourni des stars du milieu du spectacle ou de la finance et en parle encore avec un certain émerveillement. C'était pour lui le moyen de combler un manque, de goûter à une vie qu'il n'aurait jamais pu connaitre sans cet épisode. Il pouvait devenir le dominant dans des sphères qu'il ne pouvait même pas fréquenter avant. Mais après qu'une enquête a finalement abouti à son inculpation et un an de prison, il a également dressé un bilan sévère.

Marqué psychologiquement par son incarcération, il a commencé à consulter un psychologue. Plusieurs de ses connaissances se sont fait tuer pour des raisons liées au *deal*. Il constate par rapport à ses proches et ses autres relations non impliquées dans la délinquance, qu'ils ont, certes laborieusement, avancé dans la constitution d'un patrimoine et d'une famille. Le point de départ de son cheminement à lui recommence à la sortie de prison. Après un an passé principalement à s'isoler chez lui pour éviter de reprendre le *deal*, il trouve par l'intermédiaire de son beau-frère un emploi dans une boulangerie industrielle. Depuis c'est l'emploi auquel il s'accroche pour se réinsérer. Il souhaiterait à termes s'orienter vers le métier de brancardier.

C) Plusieurs biais possibles dans l'analyse

Outre ces trajectoires plus atypiques qui troublent les frontières définies de cette typologie, plusieurs biais ont pu amener à accorder à ces trois modalités de sortie un poids plus important qu'elles n'en ont réellement dans l'ensemble des parcours de sorties de délinquances. Pour les *opportunistes* tout d'abord, même si la garantie de l'anonymat, le contact par un intermédiaire de confiance et la relation positive qui semble s'être établie lors de l'essentiel des entretiens donnent des indices qu'ils nous ont rapporté avec une relative sincérité leurs activités concrètes, ils peuvent très bien être de fait beaucoup plus nombreux à partager cette hésitation et cette hybridation : tous ne se sont peut-être pas déclarés. Mêmes les plus *résignés, épuisés* et *dissuadés* pourraient toujours entretenir — quoique moins intensément qu'avant — des activités délinquantes, dans l'espoir d'hybrider pour un temps leur revenu ou encore dans celui d'une amélioration de leur situation grâce à un capital glané dans l'illicite.

De même, en ce qui concerne les *réintégrés*, il est possible que le mode de recrutement qui consiste à passer par les CPIPs pour identifier des candidats à l'entretien ait fait primer la présentation de profils qui réunissaient plus de dispositions pour établir un bon contact avec leur CPIP et au final, se voir proposer l'entretien et *in fine* me rencontrer. Mieux perçus par leur CPIP, plus enclins à accepter leur offre, ils ont peut-être élargi le nombre de ceux qui construisent leur sortie sur ce mode.

L'effet est peut-être plus prononcé encore pour les *passionnés*. Symbolisant une certaine réussite par leur investissement significatif, généralement appuyé par un soutien et une bonne relation avec leur CPIP, il est possible que ceux-ci les aient davantage sollicités permettant ainsi de dessiner une image plus favorable de l'accompagnement qu'ils leur avaient prodigué. Plus simple encore, ces enquêtés étaient peut-être plus enclins à se raconter dans la mesure où leur dernière mesure se passait bien et où ils avaient un récit positif à partager.

De manière générale, il manque bien sûr un certain recul, une dimension longitudinale avec plusieurs vagues d'entretiens qui permettraient de vérifier que ces trajectoires se sont bien consolidées dans la même direction que celle perçue à l'instant T de cette enquête qualitative. Il est possible que même les postures les plus affirmées de sortie se soient heurtées à des dynamiques de retour, comme une difficulté financière, un autre délit éloigné des activités délinquantes d'origine qui aurait renvoyé son auteur devant les juridictions et mis en péril son parcours de sortie. Rien ne dit que des *stratèges* pratiquant l'hybridation ne soient au contraire complètement passés à autre chose parce qu'ils ont enfin réussi à obtenir une insertion professionnelle satisfaisante ou parce qu'ils ont fini par abandonner l'ambition d'un mode de vie plus dispendieux.

Par ailleurs, il faut prendre en compte le contexte politico-médiatique de l'époque de la recherche. La plupart des entretiens se sont déroulés à une période caractérisée par un enjeu sécuritaire grandissant : la peur des attentats terroristes. Attentats de Charlie Hebdo et de l'Hyper-cacher en janvier 2015, au Bataclan en novembre et à Nice en juillet 2016 notamment, avec eux se sont développées à la fois une surveillance et une suspicion accrue des cas dits de « radicalisation ». Plusieurs formations et programmes sur la question ont commencé à émerger au sein du SPIP par exemple. Outre les réactions de l'opinion, les marches citoyennes… une certaine sensibilité s'est développée face à tous les signes ou discours à caractère religieux, en particulier ceux concernant la foi musulmane.

Dans ce contexte, il n'est pas étonnant qu'une réaction fréquente des enquêtés sur le thème de la religion, consiste tout d'abord à se dissocier de l'image d'un pratiquant rigoriste ou pire d'un « délinquant radicalisé ». Beaucoup commençaient par se distinguer de cette figure, sur le mode *je ne suis pas un fou comme eux*. Ensuite, certains entraient dans plus de détails sur la manière dont la foi avait pu leur permettre de tenir bon à certains moments, comment la religion avait appuyé la demande et les messages de la famille de renoncer à la délinquance. La religion a changé la vision de la réussite ou de l'argent pour certains en les aidant à faire la distinction entre l'argent *propre* provenant du travail légal et l'argent *sale* issu de pratiques illégales. Elle a aussi servi de signe de ralliement et de moyen de protection en prison. Il est cependant probable que des stratégies de minimisation de l'importance de cet élément aient été

mises en œuvre. Dès lors, la relative faiblesse de l'aspect religieux dans les parcours de sorties ici recueillis constitue peut-être un artefact de ces conditions particulières.

De même pour l'addiction : si certains se sont identifiés comme consommateurs de drogues, d'autres ont peut-être caché la période où ils ont consommé. Il en va de même pour le recours à un soutien psychologique : si quelques-uns ont mentionné la période de prison comme un trauma, ou du moins un temps qui a été une épreuve psychologique, et ont déclaré avoir alors consulté un psychologue afin de trouver un appui pour surmonter ces difficultés, il est possible que d'autres aient dissimulé cette facette de leur parcours. Par conséquent, cet aspect est peut-être sous-estimé dans cette étude.

En outre, plusieurs enquêtés échappent à une définition claire de leur type de trajectoire, parce que dans le parcours relaté, ils ont pu osciller entre les caractéristiques des grands types ici déterminés. L'exemple de Garance est significatif. Alors qu'il cumule d'importants capitaux sociaux — il a le soutien de sa mère, celui d'une petite amie, il parle une seconde langue et est titulaire d'une licence en langues étrangères appliquées — il n'est pas du côté des *réintégrés* mais penche plus vers celui des *opportunistes* : les gains qu'il pourrait tirer de la délinquance l'intéressent et l'y ont souvent ramené. Aujourd'hui encore après une période d'emploi sur un poste qui lui plait (serveur pour une enseigne de luxe) il ne peut nier que la tentation reste toujours présente :

> *… parce que moi je ne sais pas si c'est fini, ça se trouve là je vous dis ça, mais demain il y a quelqu'un qui va venir me voir il va me dire, ouais il y a … tu vois, voyez ce que je veux dire ? Il y a je ne sais pas quoi, un million à prendre là-bas, peut-être il va me retourner le cerveau…*
>
> Garance, 22 ans

Même dilemme pour un *épuisé* qui a pourtant obtenu un CDI à force de labeur dans un travail éreintant : il fut un temps où il aurait préféré se suicider plutôt que de retourner à la délinquance et pourtant il déclare encore :

> *Le seul truc, comme j'ai dit au service de probation, il n'y a rien qui est acquis, il n'y a rien qui permet de dire, à vie vous ne me reverrez plus.*
>
> Sam, 36 ans

Mentionnons également le cas de Lina, qui cumule assez de capitaux pour figurer dans la catégorie des *réintégrés* mais en diverge finalement parce qu'elle a trouvé dans son métier la passion et une force qui lui ont souvent permis de contrôler sa consommation d'héroïne. Aujourd'hui c'est toujours d'œuvrer dans ce volet social qui la motive et lui procure un équilibre.

En complément de cette approche par idéaltype, il peut être également utile à la compréhension des dynamiques de cette typologie de scruter plus dans le détail le parcours d'un membre de chacun des grands types qui représente ses

caractéristiques. Revenons ainsi sur le parcours de Sidi, représentatif des *passionnées*.

Sidi, un *passionné* :

Né en 1993 dans un quartier assez marqué par le trafic de stupéfiants, il est le benjamin d'une famille de six enfants, avec quatre grandes sœurs et un grand frère lui aussi investi pendant un temps dans la délinquance. Alors qu'il mène, en alternance avec un apprentissage dans un garage, un Brevet d'études professionnelles, il chute en moto sur le trajet et se rompt le col du fémur. Cette blessure le cantonne à son quartier durant six mois et l'empêche de poursuivre son alternance ou de reprendre l'école. Durant son temps immobilisé il passe son temps avec ses amis du quartier qui se sont majoritairement orientés vers le *deal*.

Une fois remis sur pied, il ne veut plus reprendre l'école où, selon lui, il aura à assumer un trop grand décalage d'âge avec ses nouveaux camarades. Par goût pour l'adrénaline également il s'investit dans la délinquance, le vol et le trafic principalement. De ses propres dires, il n'a peur de rien et rien à perdre. Il se bagarre même avec des policiers lors d'une interpellation, ce qui lui vaudra sa première incarcération pour outrage. Plutôt grand et costaud, il se fait repérer par un ami boxeur professionnel qui l'incite à venir mettre à profit son énergie à la salle de boxe et non à l'épuiser dans des délits à l'extérieur. Il commence à s'y intéresser mais c'est lors d'une seconde incarcération pour vol avec armes qu'il s'y adonne avec sérieux.

Il ressort et s'inscrit dans un club. Il progresse mais continue ses activités illégales. Alors qu'il a entamé une relation avec une petite amie, il est de nouveau incarcéré pour trafic de stupéfiants. C'est lors de cette troisième peine qu'il apprend qu'il va être père. Il s'investit alors pleinement dans sa passion. Avec l'aide de ses sœurs, il obtient une promesse d'embauche dans le restaurant d'un de ses beaux-frères et un aménagement de peine sous la forme d'un bracelet électronique lui est octroyé. Arrivé à la fin de sa mesure il apprend que des sursis dont il avait bénéficié ont été révoqués et il écope d'un an de peine supplémentaire.

Sa petite amie ne le croit pas, elle pense qu'il s'est remis aux activités illégales. Avec encore plus de rage il purge sa dernière peine et obtient un placement sous surveillance électronique. Il commence à travailler au restaurant et regagne la confiance de son entraineur en montrant sa détermination et ses fiches de paie. Il est désormais conscient qu'il ne met pas seulement en jeu sa liberté et son bien-être mais aussi celui de sa petite amie et de son enfant. Il signe dans l'intervalle un contrat de boxeur professionnel et commence à remporter plusieurs combats à l'international. Il obtient de la justice, pour ces matchs, des autorisations de quitter le territoire et espère accumuler des victoires et de l'argent afin de financer ses projets.

Il ne veut plus perdre de temps et faire souffrir les siens en allant en prison. Il a dressé un bilan négatif sur ses années de délinquance : s'il s'est amusé, il n'a rien accumulé de plus que ses proches ou ses amis qui ont travaillé pendant ce temps. À eux le

début d'un patrimoine, un logement, une voiture, une famille ; à lui l'épreuve de regagner la confiance de sa petite amie et de travailler afin d'ouvrir un jour son propre restaurant.

Figure 8 : Sidi schéma processus de désistance

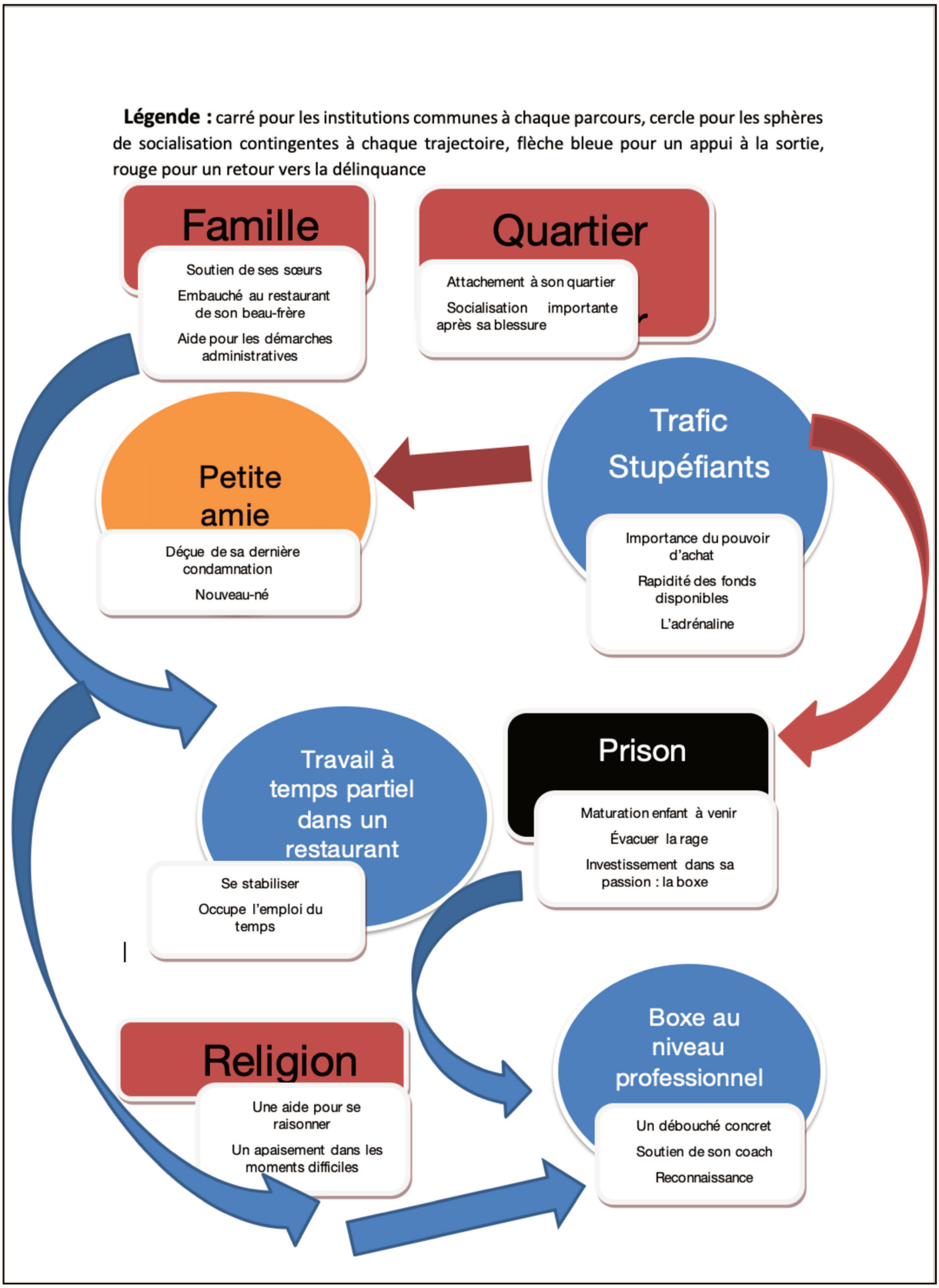

Figure 9 : Sidi frise biographique

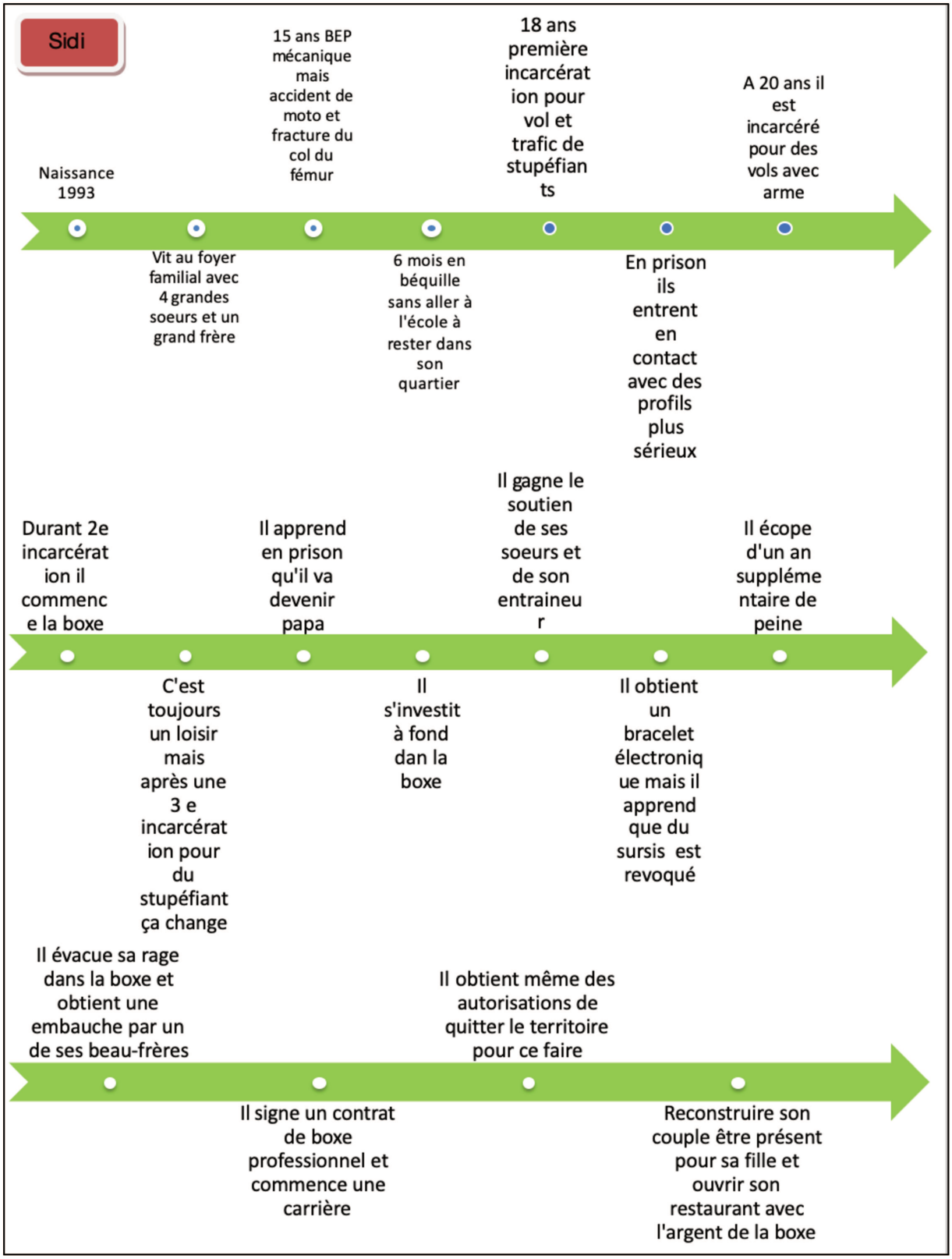

Figure 10 : Sidi schéma familial

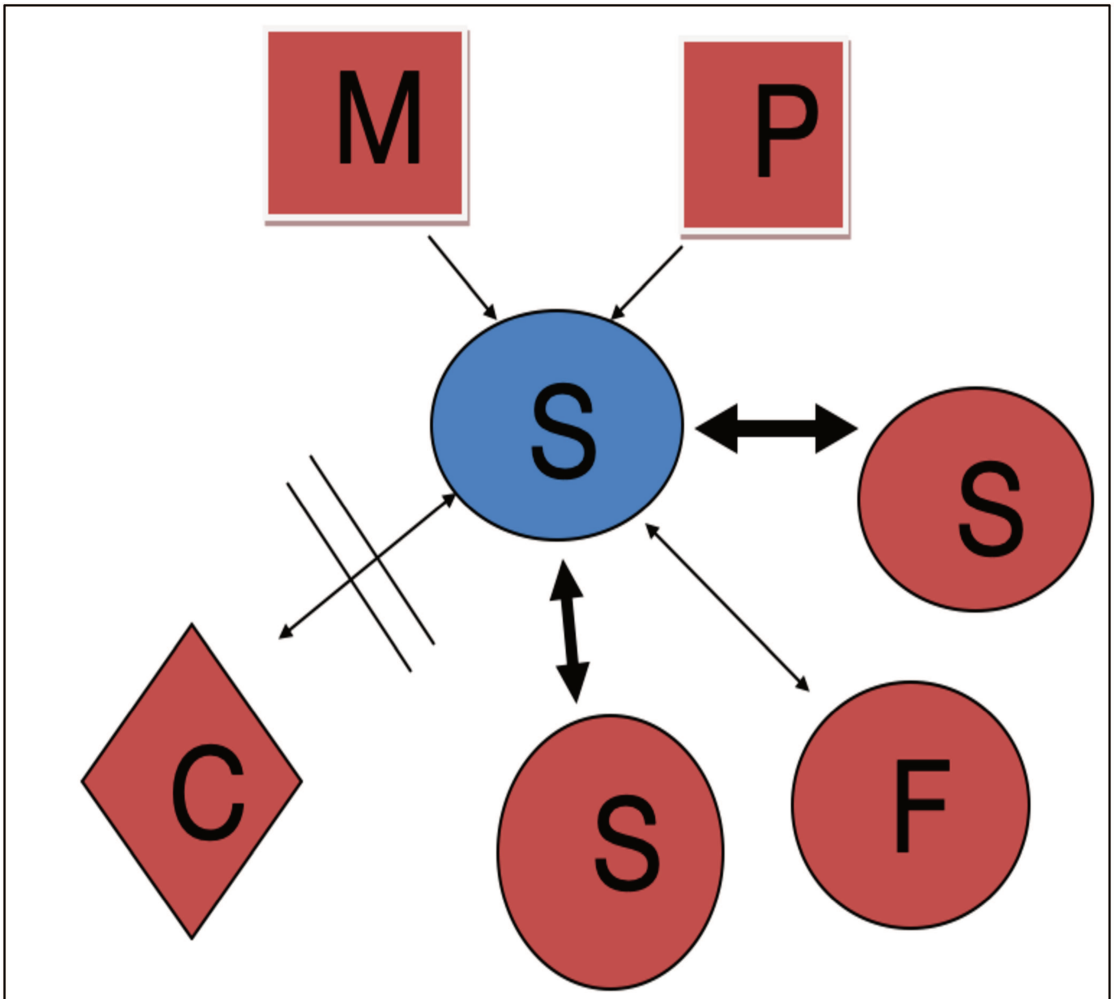

Légende :

M= mère, P= père, S= sœur, C= compagne, T= tante, O= oncle, GM = grand-mère, cellule en fond indique le décès.

Plus le lien est épais plus la relation est proche et soutenue.

Les traits doubles indiquent que la relation a été rompue

Figure 11 : Sidi seuil de désistance

Lors d'un processus de désistance, on remarque un mécanisme conscient ou inconscient de limitation et de spécialisation dans les infractions commises, il y a émergence d'un seuil de désistance, matérialisé par la ligne en rouge.

De gauche à droite, après avoir connu un niveau de gravité de plus en plus élevé en commençant par le *deal* de cannabis, des vols, jusqu'à un niveau plus intense de vol avec l'usage d'une arme, ce point culminant dans la gravité des infractions ne sera plus jamais atteint. L'intéressé s'orientera désormais vers des actes moins graves avec un retour au *deal,* puis de simples conduites à risque, jusqu'à l'extinction des infractions.

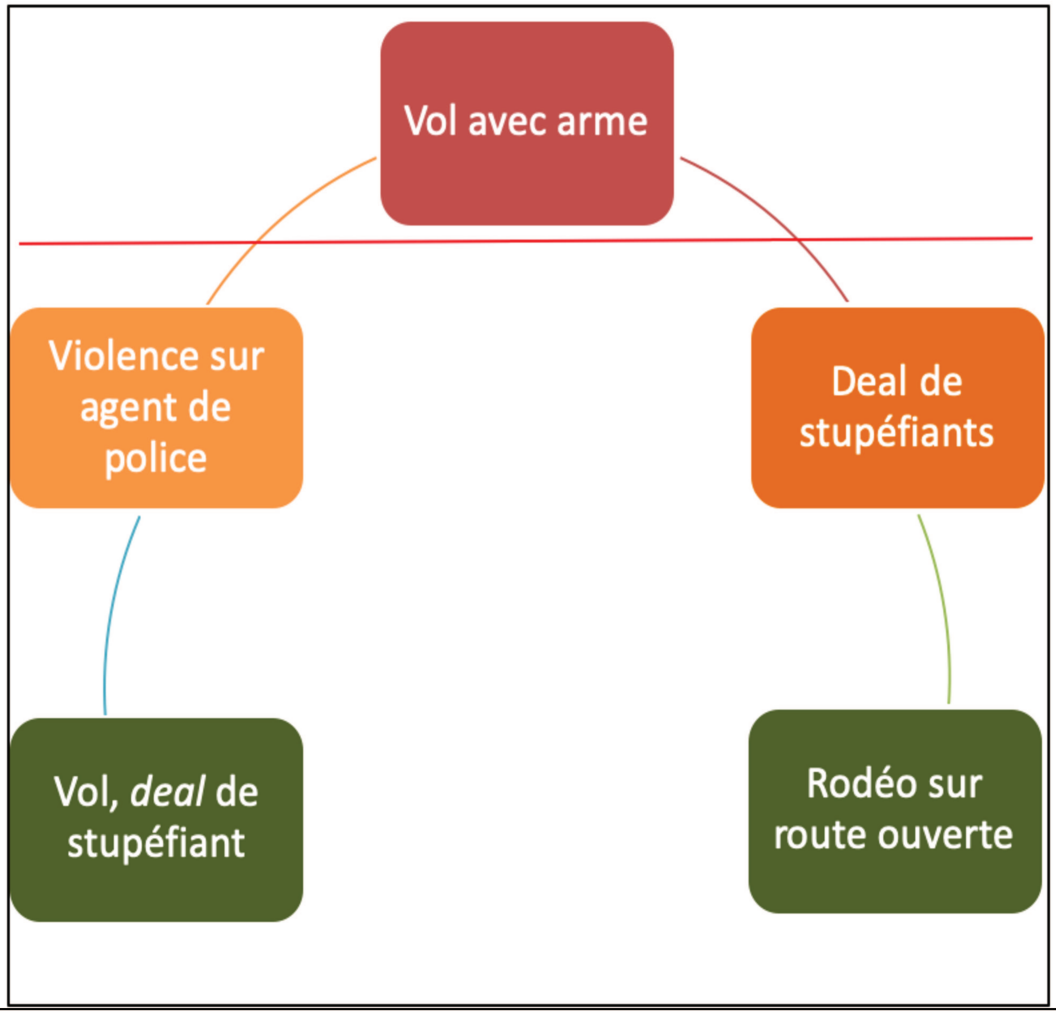

Sam, un *épuisé* :

Né en 1980 dans un quartier notoire pour son trafic de stupéfiants, c'est le plus jeune d'une fratrie de cinq enfants, avec deux grandes sœurs et deux grands frères. Un petit est décédé nourrisson. Son père travaillait dans une entreprise de nettoyage et a tenté à la fin précoce de son parcours scolaire de lui faire intégrer la filière. Il a travaillé deux mois comme agent de surface à 17 ans et, comprenant que la vie serait dure ainsi, il n'a pas pu s'y résoudre. Il a commis des petits vols et un peu de *deal* à cette période dans le cadre de son groupe d'amis de quartier. C'est à cette période qu'il découvre une association au sein de son quartier qui va changer la donne. Sa directrice est très mobilisée, elle l'incorpore, lui et trois de ses camarades, dans un stage de remise à niveau de six mois afin de trouver un emploi. Très satisfaite de son investissement, elle tire parti de son carnet d'adresses pour le présenter à un recrutement pour la SNCF. Il passe plusieurs tests, sur 70 candidats, il est reçu au dernier moment parmi les 16 sélectionnés. Dans le cadre d'un emploi jeune il intègre donc la société publique en tant que magasinier et va ensuite y évoluer.

De 17 à 27 ans il travaille sans incident particulier notamment sur le site de la gare du Nord. Il n'a jamais rompu ses liens avec la bande d'amis élargie de son quartier qui ont, eux, approfondi leur investissement dans la délinquance. Un certain nombre d'entre eux mènent un train de vie faste permis par le *deal* de cocaïne, et Sam, bien qu'intégré sur le marché du travail avec un emploi public très stable, ne reste pas insensible aux avantages de ces autres parcours. Après plusieurs émeutes à la gare du Nord où il a peur pour sa vie, il se décide à ne pas rester dans un emploi qui ne l'épanouit pas complètement. Il négocie alors sa sortie contre une forte indemnité et vit deux ans sur ses réserves. Puis le besoin commence à se faire sentir, les propositions de copains qui le verraient prendre part au *deal* avec eux affluent aussi.

Il finit par s'y mettre. De petites quantités au début, les sommes et les quantités grimpent vite ensuite. Il découvre par l'intermédiaire de cette pratique délinquante des univers sociaux et un mode de consommation qui le fascinent. Il se construit une prestance, déjeune et fait affaire dans des restaurants huppés de la capitale, se divertit dans ses boites de nuit sélectives et côtoie ou fournit en drogue des célébrités du monde du spectacle et de la finance. Sur cette lancée, il adopte le mode de vie de cet univers et commence lui-même à consommer de la cocaïne. Pourtant, il voit les désavantages de ce milieu de plus en plus près. Beaucoup d'amis d'enfance ont laissé leur vie en raison de vols ou de dettes dans le trafic, la surveillance s'intensifie aussi, il ne dort plus jamais chez lui mais dans des hôtels. Il n'arrive pas à construire une relation sérieuse avec une compagne, ni à accumuler du patrimoine. Avec un associé, il projette de se retirer davantage des premières lignes du *deal*. Ils voudraient ouvrir une affaire de location de scooter au Maroc mais c'est à ce moment qu'il est

arrêté pour trafic de stupéfiants avec des sacs d'argent liquide contenant plus de 120 000€.

Il ne dénonce personne. Il est condamné à quatre ans de prison et n'en fera qu'une année. Il est l'un des rares à parler clairement de la prison comme un trauma qui l'a marqué jusqu'à aujourd'hui. Il profite de ce temps d'enfermement pour se sevrer et consulter un psychologue, une aide qui aura pour lui beaucoup compté. À sa sortie, il se retire et s'isole quasiment un an dans sa chambre. Il ne veut plus revoir personne liée au *deal*, il évite les lieux habituels de socialisation de son quartier, il a conscience qu'on souhaite le solliciter de nouveau. Il a, de surcroit, passé, selon ses dires le *bac* de la délinquance : il n'a pas parlé. Il cherche du travail en vain, il est sur le point de craquer, il sait qu'il ne veut plus retourner vers la délinquance, mais songe même au suicide parce qu'il n'aperçoit aucune issue économique tangible.

C'est lors d'un rendez-vous où il expose franchement ce mal-être (il fond en larmes devant sa CPIP) qu'on lui propose une formation en cuisine au SPIP qui lui redonne un peu d'espoir. Peu après, par l'intermédiaire d'un beau-frère il trouve un emploi dans une boulangerie industrielle. L'employeur est un ancien habitant de quartier populaire, il veut donner sa chance à d'anciens détenus. Il sait très bien quel profil il embauche. Sam fait ses preuves, redouble d'effort à son travail et on lui propose très vite un CDI en lui disant qu'il a ici un avenir et une perspective de promotion. Il retire une grande fierté de s'être intégré de cette façon. Il maitrise son budget et se réjouit de devenir autonome sans recourir à la délinquance. Les relations avec la police autrefois très tendues, lui paraissent aujourd'hui apaisées, plus humaines, il reconnait dans le discours de certains policiers le droit à une seconde chance qu'il a tant espérée. Toujours en lien avec sa famille, il réside encore chez ses parents et s'occupe fréquemment d'un de ses neveux. Il nourrit maintenant le projet de devenir brancardier.

Figure 12 : Sam schéma processus de désistance

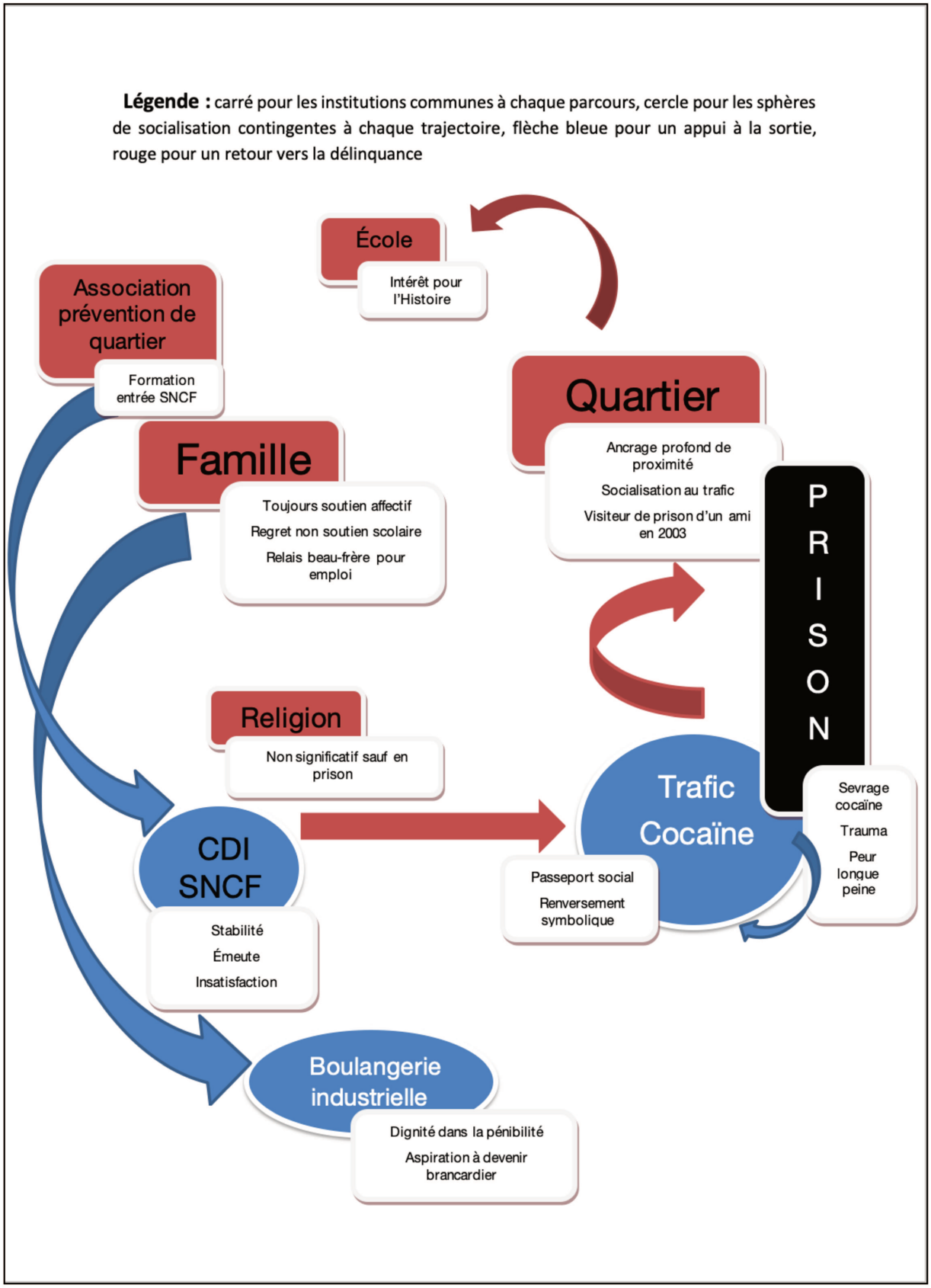

Figure 13 : Sam frise biographique

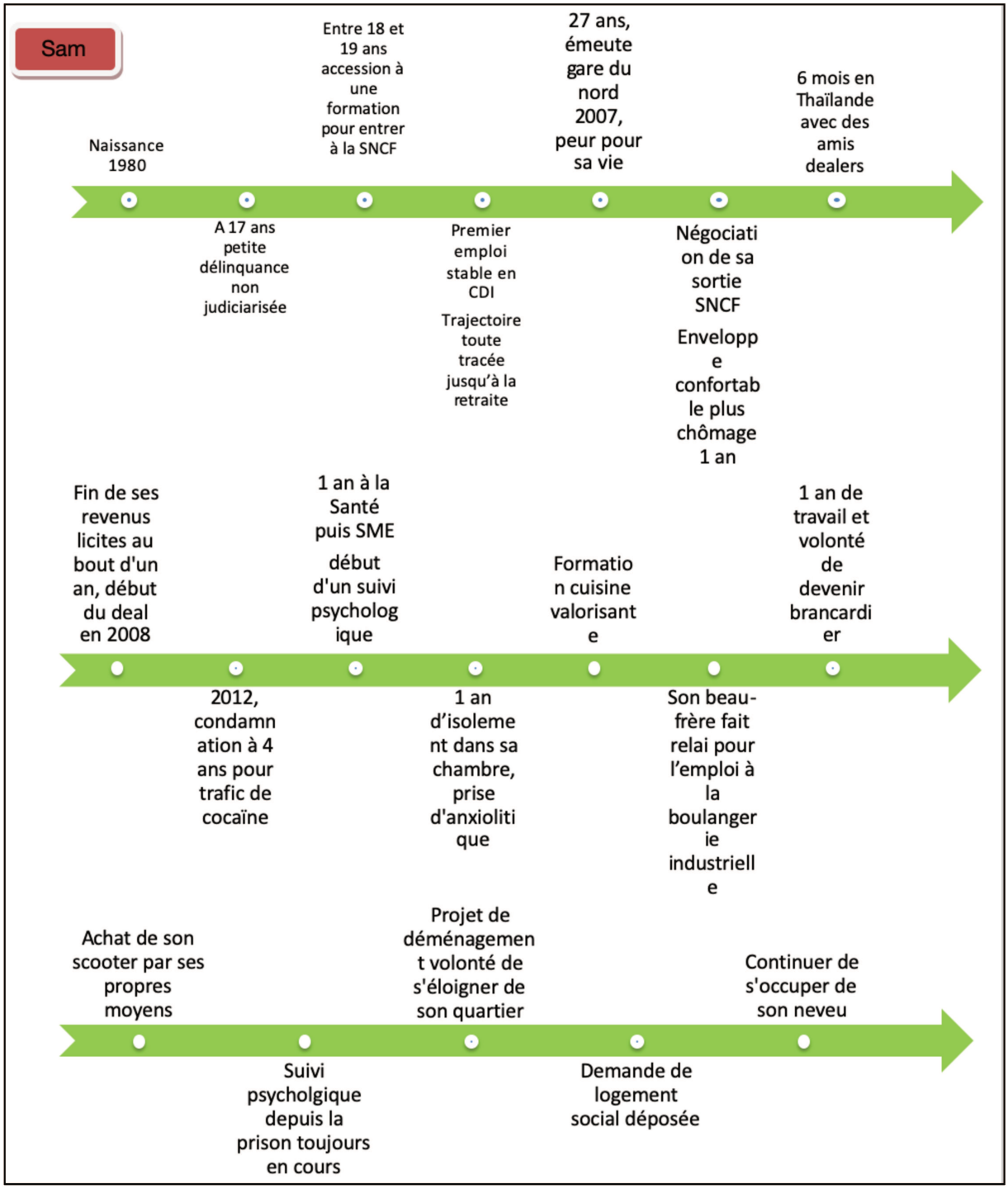

Figure 14 : Sam schéma familial

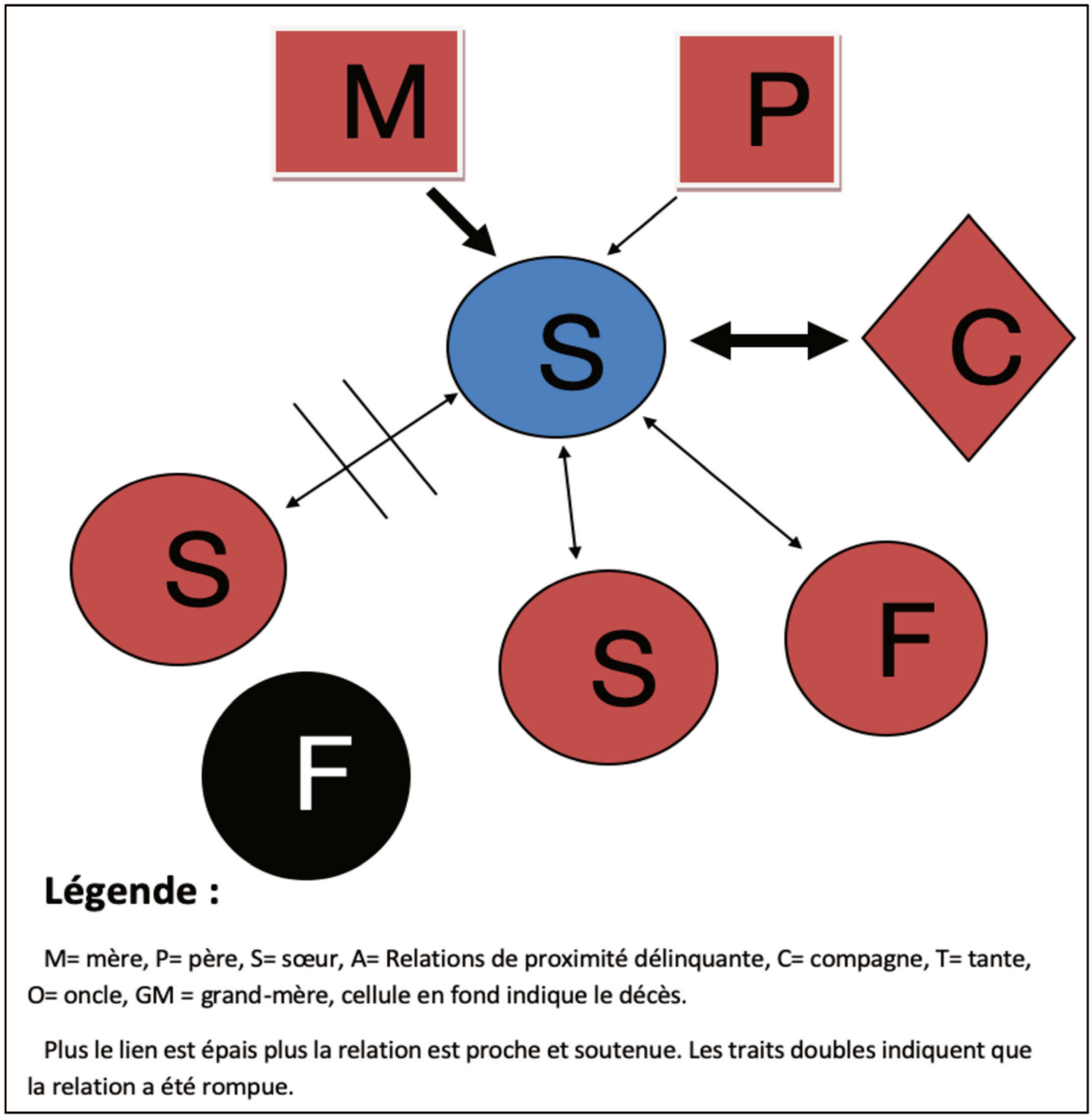

Figure 15 : Sam seuil de désistance

Un mécanisme conscient ou inconscient de limitation et de spécialisation dans les infractions commises : l'émergence d'un seuil de désistance.

De gauche à droite, Sam a d'abord commencé par la consommation d'alcool, puis des petits vols et des bagarres à l'adolescence. Il a ensuite franchi un cap avec l'implication dans le trafic de cannabis, un grand plateau s'est instauré durant sa période d'emploi, où il ne commet pas d'infraction. Après sa démission, il se met à dealer de la cocaïne puis à en consommer. Il atteint alors son seuil de désistance. Il ne souhaite plus jamais reproduire ce niveau de délinquance, l'expérience de la prison, la mort de certains amis et le dégoût des consommations ostentatoires l'ont détourné de ce mode de vie. Il maintient pendant un temps une consommation de cannabis mais cherche à s'en défaire et ne conserver qu'une consommation d'alcool occasionnelle.

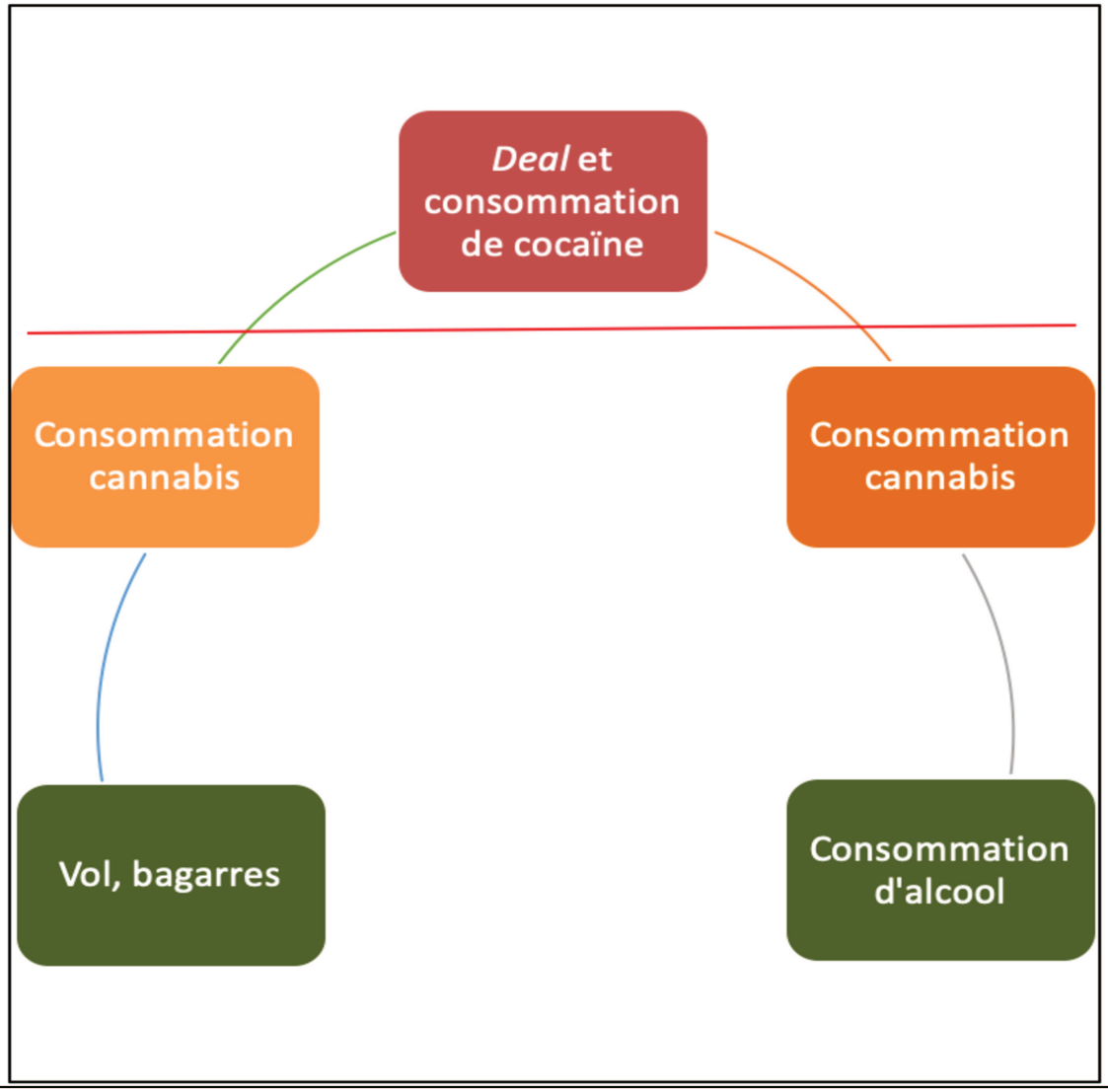

Garance, un *opportuniste* :

Né en 1993, dans un quartier plutôt de classe moyenne, il vit chez sa mère avec une petite sœur. Il a peu connu son père et entretient avec lui des rapports assez sporadiques et dégradés. Il a eu un oncle qui a compté pour lui mais qui est mort lorsqu'il était encore jeune. Plutôt doué à l'école il suit bien les cours mais se reconnait assez dans une identité délinquante. Il n'est pas impressionné, il n'a pas peur, il est assez impulsif et sa mère n'a jamais vraiment réussi à le cadrer. Il rend assez souvent visite à sa grand-mère qui vit en Italie, il parle d'ailleurs couramment l'italien. Après plusieurs renvois il atterrit dans un lycée plutôt huppé, il ne se sent pas en adéquation avec les pratiques et aspirations de ses camarades, trop rangés, trop bourgeois selon lui.

Il en profite pour se lancer dans un lucratif commerce de cannabis à son lycée. Il n'a jamais consommé même lorsqu'il vendait : ce serait pour lui une preuve d'un manque de contrôle sur soi. Il voit en revanche dans le *deal* un moyen rapide d'arriver à ses fins. Il aimerait vivre une vie un peu au-dessus du lot, faire de l'argent et se reposer sur ce capital engrangé. Il continue ainsi jusqu'à la fac où il poursuit une licence de LEA et la vente de cannabis. Il s'y débrouille très bien, il a peu de concurrence et les ventes sont bonnes. Seulement un jour alors que des policiers élucidaient un vol de moto dans un garage, ils le prennent en flagrant délit tandis qu'il allait se pourvoir à son stock de cannabis dans ce même garage. Grillé auprès de ses clients il arrête la vente de cannabis. Dans le cadre de ses obligations judiciaires il doit travailler dans une supérette. Pas du tout investi, il se dispute fréquemment avec sa directrice qu'il traite de tous les noms.

C'est durant cette période qu'il mûrit l'idée de commencer à braquer des magasins de la même enseigne. Il opère une première fois et retire 8000€ dans l'affaire. Il continue plusieurs fois jusqu'au jour où il se fait de nouveau prendre en flagrant délit. Un policier en civil était sur les lieux, il a eu le temps d'appeler des collègues qui l'ont cueilli à la sortie. Il écope de quinze mois de prison ferme. Il n'a pas vraiment souffert de son passage en prison, pour lui c'était plus une formalité, un *club med* dit-il. Il s'étonne même de voir l'effet attractif que cette étiquette exerce sur certaines personnes. Il mentionne que certaines filles le contactaient sur les réseaux sociaux, fascinées par son parcours dans la délinquance et en prison. Si on y garde un profil bas, il n'y a pas vraiment de quoi s'en faire. Avec l'aide de sa mère, il obtient son inscription à la fac pendant son incarcération. Il poursuit même ses études à distance et obtient sa seconde année depuis la prison.

Une fois ressorti, il fait la rencontre de sa petite amie qui l'incite à voir les choses autrement, à valoriser le travail et la tranquillité que procure le fait de n'avoir rien à se

reprocher. Il envoie plusieurs CV, multiplie les rendez-vous d'embauche mais rien n'aboutit. Sur le point de se résoudre à retourner à la délinquance, il postule dans une enseigne de luxe en tant que serveur, par l'intermédiaire d'une amie de sa mère. Il est embauché pour trois mois. La nouvelle tombe à pic. Il s'intègre très bien à l'équipe et prend goût à cet univers du luxe où il peut faire valoir son bagage scolaire. Il parle très bien l'italien et l'anglais, ses collègues lui font des éloges. Ils ne se doutent en rien de son passé et il s'étonne lui-même de jouer le jeu, de ne plus s'énerver pour un rien face à des remarques de sa hiérarchie qu'il considère désormais comme acceptables.

Il nourrit toujours des hésitations sur les revenus rapides que permet la délinquance : pour une coquette somme et peu de risques, il hésiterait peut-être à ne pas renouer avec la délinquance. Mais il s'est aussi découvert un goût et une capacité à travailler en équipe et dans un univers qui lui plait. Il aimerait aujourd'hui poursuivre sur cette lancée et trouver un emploi stable dans le tourisme ou l'hôtellerie à l'international. Il sait qu'il doit encore revoir un peu les ambitions d'autrefois. Il veut se stabiliser par le travail et mener une vie tranquille avec sa copine.

Figure 16 : Garance processus de désistance

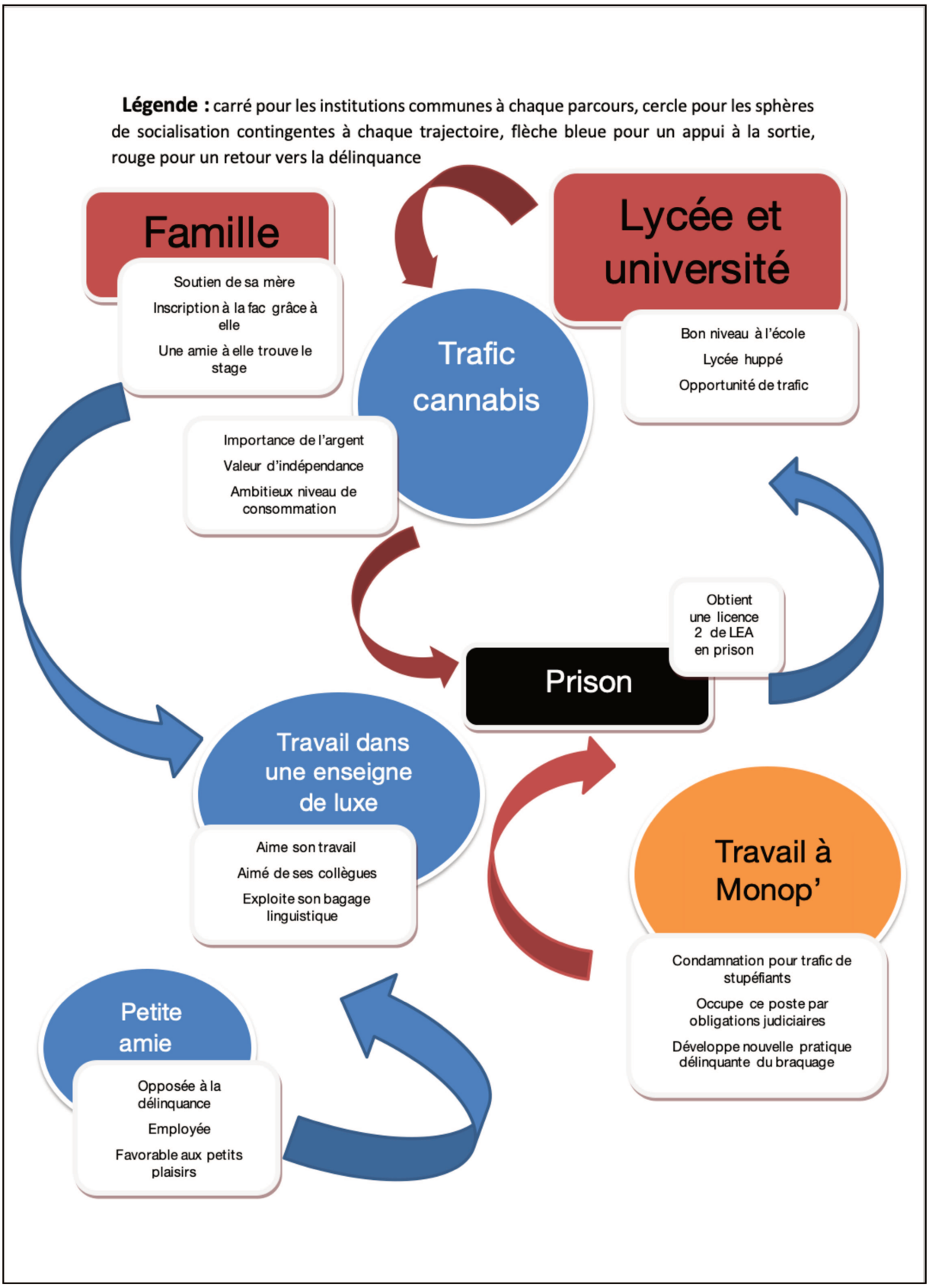

Figure 17 : Garance frise biographique

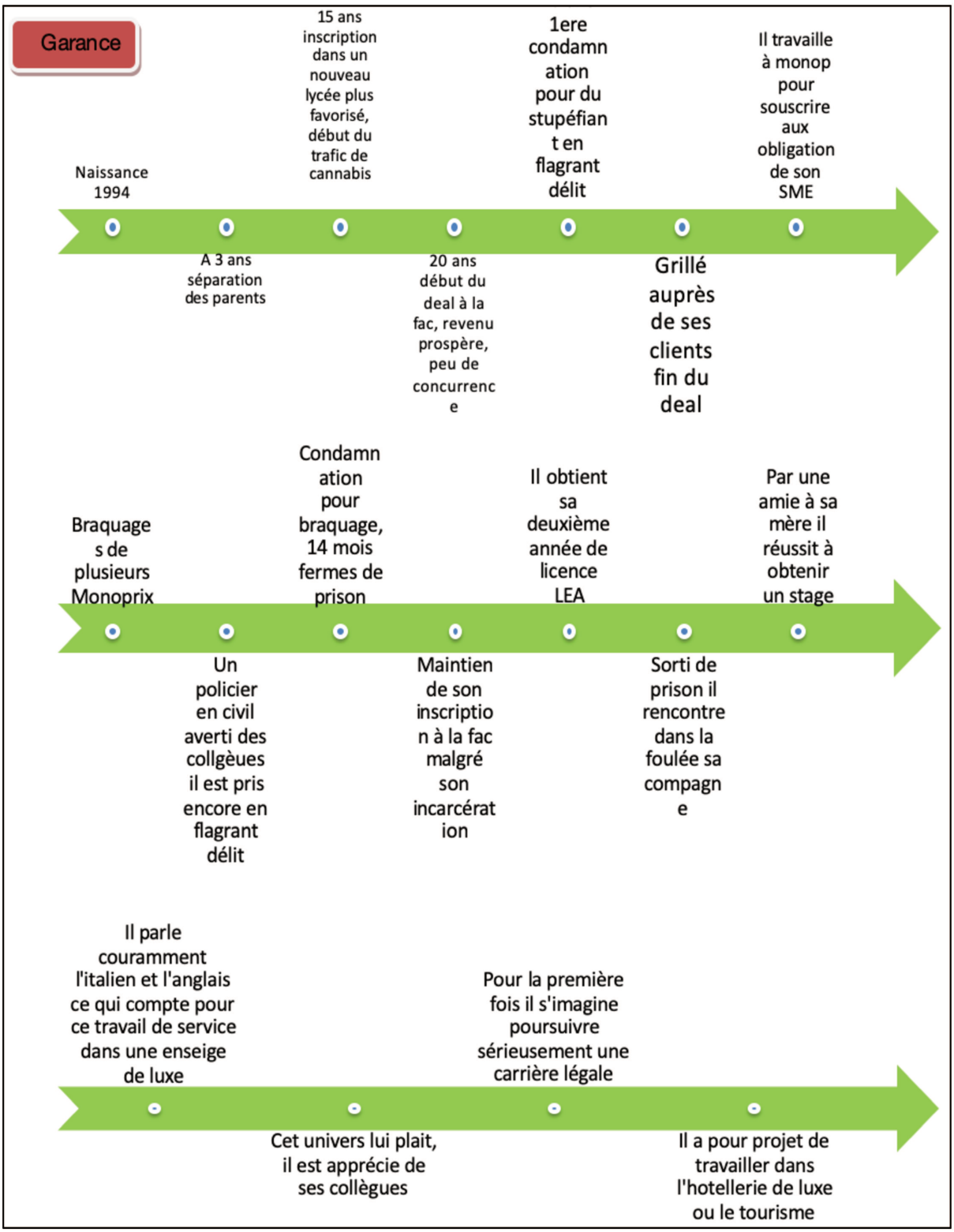

Figure 18 : Garance schéma familial

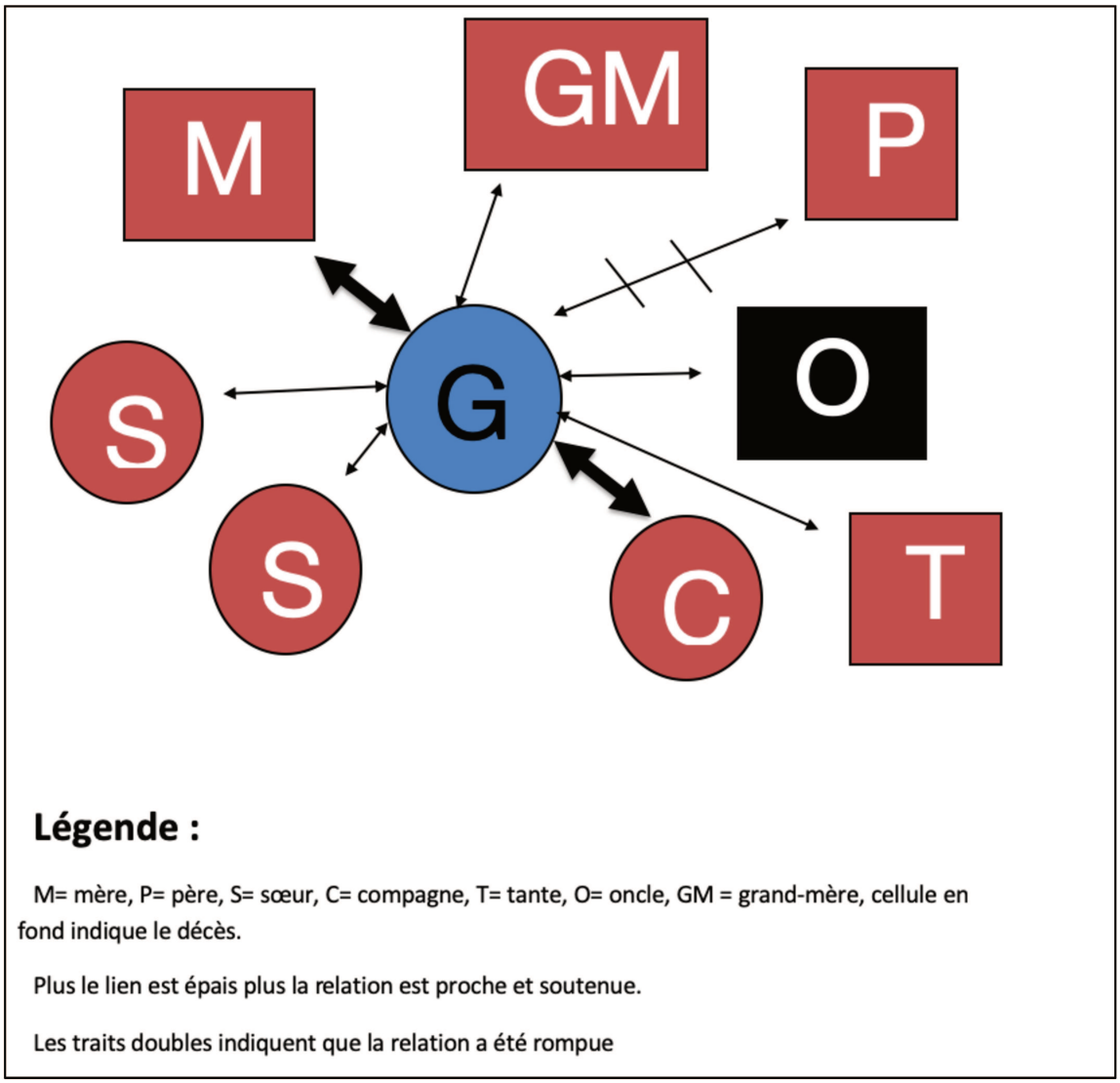

Figure 19 : Garance seuil de désistance

Un mécanisme conscient ou inconscient de limitation et de spécialisation dans les infractions commises : l'émergence d'un seuil de désistance.

Dans le cas de Garance, il faut partir du centre des cercles pour atteindre le dernier cercle qui correspond à son seuil de désistance. Il a commencé avec le *deal* de cannabis, il devait parfois se montrer violent pour se faire payer, mais par un concours de circonstance, il se fait prendre en flagrant délit et renonce définitivement au *deal*. Il doit travailler en raison d'une obligation judiciaire et trouve un emploi de façade dans un Monoprix, il évolue vers le braquage de ce genre d'enseignes. Après quelques vols réussis, il se fait à nouveau attraper en flagrant délit. C'est là qu'il atteint son seuil de désistance, il ne souhaite plus reproduire ce niveau de délinquance.

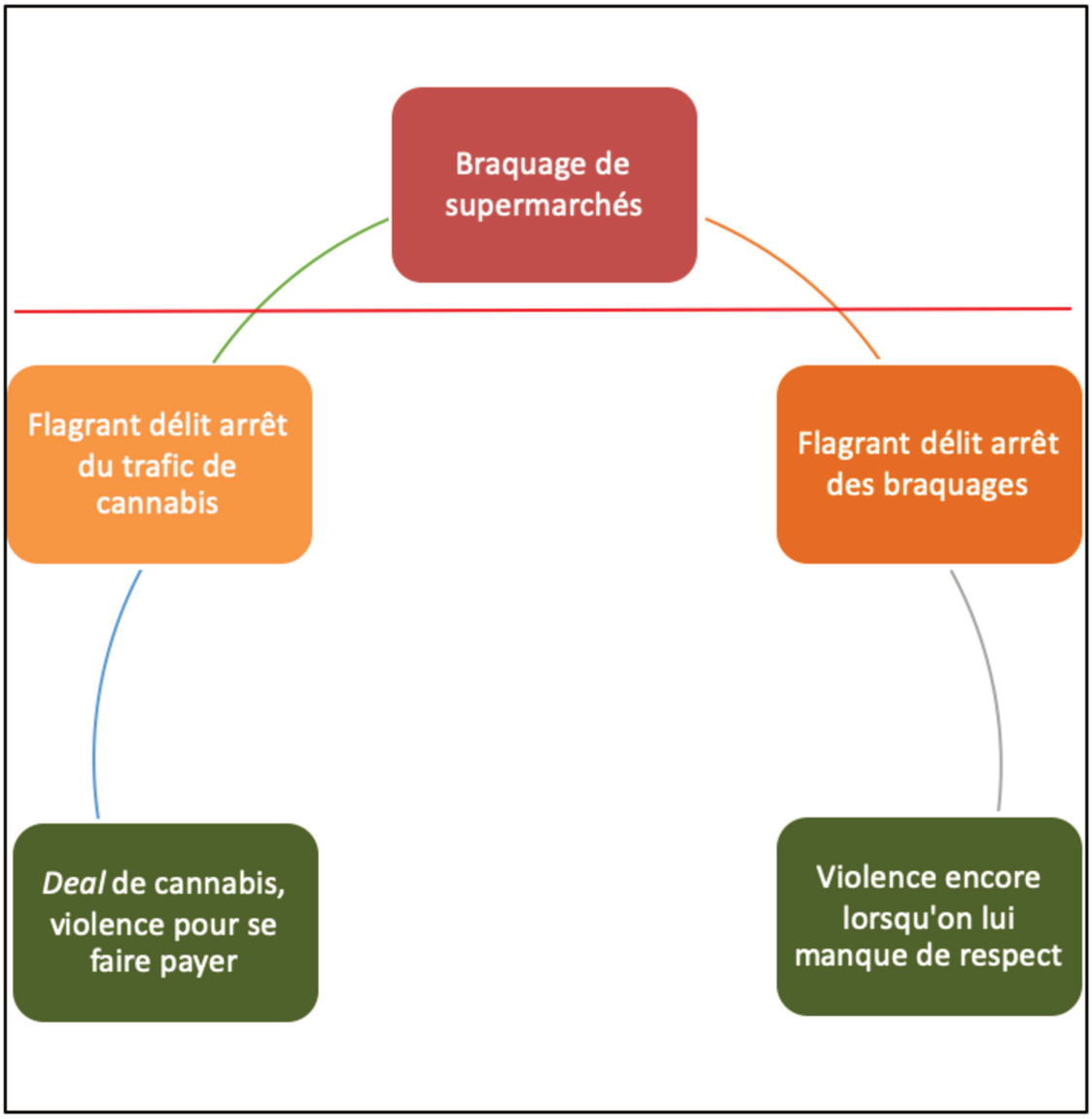

*

En définitive, ce chapitre a mis en œuvre les éléments principaux répertoriés dans l'analyse thématique qui le précède. Après avoir disséqué les rouages qui semblent avoir prédominé dans les sorties des délinquances des enquêtés, ce regard typologique vise à les tester et à les regrouper en fonction de modalités de sorties communes. S'il est possible de les associer, une étude plus fine de ces catégories a conduit à voir qu'elles continuaient de différer sous certains angles. Une quatrième catégorie transversale nous amène à mesurer combien il est difficile d'essayer de réduire les cas qui restent à la marge de ce classement.

Ce découpage fait émerger des profils identifiables qui seront peut-être repérés dans d'autres enquêtes, ce qui leur conférerait plus de solidité. Il a par ailleurs le mérite de rendre intelligibles des parcours qui se font en dehors des cadres ainsi considérés. Certes, certains ne correspondent pas tout à fait à l'un ou l'autre des types, en revanche ils ont bien été marqués par les moteurs que cette typologie a identifiés. Les quatre axes transversaux ainsi exploités sont bien à l'œuvre dans la plupart des cas de désistance.

Cette typologie mériterait peut-être d'être moins centrée sur l'aspect économique. La progression dans le projet concret de réinsertion a en effet structuré une large partie de ce classement. Cependant, il ne ressort pas de ces 33 entretiens d'étalons plus précis qui auraient permis d'apprécier la progression des enquêtés dans leur parcours de sortie. Il y en a bien qui se sont plus rapprochés de leur famille de base (Sam) ou investis dans le soutien de leur nouveau foyer parental (Ed) mais ils ont dans le même temps mis en œuvre un engrenage d'intégration économique notable. Il n'y a pas de trajectoire de sortie dans ce recueil qui se soit principalement construite en dehors d'une ligne directrice d'un retour à l'emploi, ou du moins d'une progression pour se rapprocher des critères de l'employabilité. Seule une minorité des plus jeunes enquêtés (Mani, Mado) demeuraient encore aux prémices d'un projet d'activité, mais ils mûrissaient eux-mêmes une volonté de commencer à se rapprocher de l'employabilité pour avancer dans la mobilisation des autres volets.

Ainsi, il reste certainement à mieux cerner des parcours plus centrés sur la religion par exemple, une relation amoureuse, ou la parenté. La plupart comprenaient aussi ces dimensions mais elles demeuraient subalternes ou conditionnées par l'avancement dans le projet premier qui était de retrouver un équilibre et un statut conventionnel grâce à l'activité productive (l'exemple de Sidi illustre ce cas de figure).

Il faudrait par ailleurs pour approfondir la pertinence de ce travail pouvoir élargir la taille de la population questionnée et déployer un protocole d'étude longitudinal des personnes enquêtées. On peut d'ores et déjà souhaiter qu'il rende plus sensibles les

chercheurs et les professionnels à ces axes dans leur future étude d'un modèle explicatif et d'un moyen d'agir sur les sorties de délinquance.

Chapitre 11 : Analyse réflexive, en quoi le travail de recherche m'a transformé ?

Un chemin considérable a été parcouru depuis mes premiers échanges avec la Ville de Paris au cours de l'été 2013. Ces échanges ont permis d'envisager le partenariat original et tripartite entre une université (l'UVSQ), une institution employeur (la Ville de Paris) et un laboratoire (le Cesdip) et de réaliser cette recherche en bénéficiant du cadre d'une Convention industrielle de formation par la recherche (CIFRE). J'ai ainsi intégré de multiples institutions dont les missions et les valeurs m'ont exposé à un ensemble de savoirs et de pratiques. L'université où j'ai enseigné et suivi des formations, mon laboratoire où j'ai côtoyé des chercheurs expérimentés et participé à l'organisation de séminaires et d'évènements scientifiques de plus grande ampleur. Cela m'a familiarisé avec les démarches pour obtenir des soutiens logistiques et financiers. La Ville de Paris et le ministère de la Justice m'ont ouvert également leurs portes pour mieux comprendre les enjeux propres aux services d'accompagnement et de justice mais surtout dans l'espoir d'accéder au cœur de cette thèse : recueillir l'expérience des personnes passées par le système pénal qui cheminaient désormais sur la voie d'une sortie de carrière délinquante. Dans la logique d'une thèse, je me suis aussi attelé à développer des schèmes pour mieux comprendre et accompagner les processus de désistance mais aussi les parcours biographiques qui les illustrent.

Voilà d'un point de vue institutionnel et professionnel tout un pan de l'activité de recherche qui a occupé ces sept dernières années Je voudrais dès lors considérer les différents changements, personnels, cognitifs et organisationnels que la conduite de ce travail de recherche a pu susciter. C'est d'abord le thème de la justice et sa dimension sociale — non dénuées de lien avec le territoire et l'histoire de mon cheminement scolaire et intellectuel — qui se sont entrechoqués. J'ai pu approcher au plus près les défaillances mais également les potentiels de l'État social, des quartiers enclavés, des individus en marge ou exclus du système scolaire, de familles déstructurées, des mutations du marché du travail. C'est une école de la vie que d'aller rencontrer, passer du temps et échanger avec des personnes qui sont *a priori* éloignées de nos sphères actuelles de socialisation.

J'ai moi aussi contribué à rogner la barrière mentale artificielle mais non moins réelle entre ce « nous » et ce « eux » (Hoggart, 1970). J'ai fait la connaissance de personnes au passé largement différent du mien, de professionnels impliqués dans des structures que je connaissais mal, je me suis d'ailleurs impliqué dans l'une d'entre elles au fur et à mesure qu'avançait cette recherche. Ces engagements et ce temps

consacré ne m'ont bien sûr pas laissé inchangé. J'ai glané autant des compétences interpersonnelles, d'introspection, d'écoute, d'organisation que de débrouille et de lecture du monde social. Je m'y retrouve un peu mieux dans les méandres du vocabulaire et des mesures judiciaires, tout comme j'ai appris nombre d'enjeux et de termes en argot qui font sens dans l'univers de la délinquance. Durant mon temps de thèse, je me suis formé à différents aspects, du plus au moins formel. J'ai appris à remplir un dossier de demande de soutien financier, à répondre à un appel d'offre scientifique. Sur le terrain, je me suis formé à entrer en relation avec des jeunes suivis par des institutions de prévention spécialisées ou à m'intégrer aux différents services du SPIP.

Ce cheminement a contribué à me changer, sans parler de l'expérience d'enseignement qui lui a été associée. Dans un ouvrage de référence pour accompagner le déroulement d'une thèse, Eco (2016) insiste aussi sur l'état d'esprit dans lequel aborder ce travail pour qu'il soit utile non seulement à la recherche, mais aussi au développement personnel, au-delà des études. C'est dans cette perspective que j'ai réalisé ce chapitre et que je me suis demandé quelles sont les compétences acquises au cours d'un travail de recherche, plus précisément en quoi ce travail de recherche a pu me faire évoluer en tant qu'individu et en tant que chercheur, changeant ma perception du monde et de moi-même. Je compte ici dresser un bilan réflexif sur les enjeux, les changements, les apports mais également les défis qu'a constitué pour moi cet ambivalent costume du chercheur. J'y ai appris un nombre important de choses nouvelles sur au moins trois volets : humain, professionnel et institutionnel. Parvenir à montrer en quoi mener cette recherche a contribué à me transformer, tel est l'enjeu de ce chapitre.

Dans ce but, je commencerai par discuter les apports personnels essentiels que j'ai pu y glaner (I), ensuite je m'attarderai sur les compétences professionnelles que j'ai dû acquérir et faire croitre (II) et enfin sur les enjeux statutaires et économiques auxquels cela m'a confronté (III).

I) L'apprentissage par l'enquêteur de qualités humaines

A) L'établissement et la conduite des entretiens biographiques : une activité formatrice

Depuis mes premiers entretiens durant ma première année de master de science politique en 2009[83], jusqu'au dernier qui clôturait la phase exploratoire de ma thèse en mai 2017[84], c'est un réel chemin méthodologique et humain que j'ai arpenté.

Méthodologique car c'est foncièrement en l'appliquant, en pratiquant et en répétant le procédé que l'on se l'approprie. J'avais beau m'être familiarisé avec les volets théoriques de la conduite d'entretien ou encore me sensibiliser à ses écueils — la production d'artefacts et les risques de biaiser les réponses par le cadrage des questions — c'est en mettant l'ouvrage sur le métier que je me suis concrètement aguerri aux exigences et aux enjeux de l'approche qualitative.

Comment construire sa grille, l'adapter aux situations et aux retours des enquêtés pour lesquels nombre de nos évidences restent obscures ? Ils possèdent autant de sésames mentaux que nous ignorons que des manières de comprendre nos questionnements auxquels eux seuls peuvent nous faire accéder. L'essence de l'entretien revient à faire dialoguer deux subjectivités et les richesses qu'elles contiennent. Il s'agit d'arriver à les arrimer sur un point commun d'entente afin que passent les savoirs qu'ils ont mutuellement à s'offrir (Kaufmann, 2011). Le moment et le cadre de l'entretien constituent cette passerelle.

Quelles difficultés n'ai-je cependant pas découvertes en amont pour établir ce point de passage ? Il s'agit de trouver le tiers de confiance qui facilite la prise de contact pour l'entretien et multiplie les chances que la personne pressentie s'y rende. Il faut encore choisir le lieu et le moment appropriés, un endroit ni trop bruyant pour que l'enregistrement soit audible, ni trop isolé ou aseptisé de manière à ce que la parole, dans un cadre banalisé, puisse se libérer… Il faut inspirer, avec peu de temps et de moyens, la confiance pour faire naitre et alimenter l'échange. Pour cela, une consigne claire, forte et engageante doit être conçue. Il s'agit d'une invitation, une main tendue intellectuelle qui souligne l'intérêt qui va être porté à la parole de l'intéressé. Elle préfigure la précision de l'écoute qui va venir et doit inspirer la gratitude pour le temps qui nous est donné par l'enquêté. Celui-ci nous permet d'enrichir notre connaissance à travers le partage de son vécu.

---

[83] Devoir de Master en science politique, dossier d'analyse du cours de déviance et prévention, premier entretien le 9 avril 2009

[84] Entretien n°33 avec Denis du 27 mai 2017

Dans le feu de l'action, il faut savoir réorienter l'interlocuteur sans paraitre diminuer en qualité d'écoute. Il s'agit de se fabriquer une carte mentale des balises par lesquelles passer et savoir revenir au cœur du sujet lors de digressions trop éloignées des thèmes de l'enquête. Le tout sans jamais paraitre vouloir censurer la piste cognitive tracée par la narration de notre interlocuteur. Il faut aussi apprendre à *s'imposer aux imposants* selon la formule de Chamboredon *et al.* (1994) dans leur recueil sur les difficultés méthodologiques. Certains de mes interlocuteurs avaient pour habitus (Bourdieu, 1980) d'inspirer la déférence, voire la crainte et n'entendaient pas répondre à certaines questions. Cela m'a incité à savoir aiguiller sans contraindre, renouveler avec subtilité les termes d'une question, ne pas me laisser enfermer dans une voie imposée ou à savoir ne pas acquiescer les récits de faits graves. Le recueil est aussi un subtil accompagnement de la parole, qu'il faut savoir doser.

Pour qu'un entretien biographique soit concluant, tout l'art réside dans l'accompagnement effacé. On facilite et recueille la parole en train de se créer. Il s'agit à la fois d'extraire les schèmes et les représentations à l'œuvre dans la production du discours et d'infirmer ou de confirmer les points de passages concrets d'un parcours. Cette pratique, une fois ancrée, pallie les oublis intempestifs des éléments prévus dans la grille, par exemple parce qu'un entretien auquel je n'étais pas préparé s'est présenté au dernier moment. Au contraire, il m'est arrivé, lorsque j'avais trop de choses en tête, d'oublier ma grille pour un entretien important. Cela comporte par ailleurs l'indubitable avantage de permettre de se détacher encore plus du nœud de notre pensée pour s'arrimer à celle de l'enquêté sans lui faire trop ressentir la trame préconçue.

S'y essayer au concret, c'est aussi apprendre à gérer les déboires techniques ou circonstanciels, un enregistreur dont la batterie se meurt, un lieu tranquille qui soudain se remplit et rompt le minimum d'isolement nécessaire ou encore un évènement imprévu qui pousse à changer de lieu. On développe pareillement une habitude, apprendre à rentrer dans le discours, et à percevoir, cachés, les rouages de la pensée d'un autre. Une habitude qui ne tarde pas à se manifester même dans les situations éloignées de la recherche.

On se surprend bien vite à dédoubler sa pensée durant des conversations avec ses proches. Un membre de sa famille affecté, un ami en quête de conseils ou de soutien, ou bien des inconnus avec lesquels les premiers dialogues se teintent, soudain, d'une soif de connaissances et d'une capacité d'interaction nouvelles. Au fond s'adonner à la conduite d'entretien de type récit de vie, s'apparente à comprendre que chacun est porteur d'une histoire et qu'en développant sa propre capacité d'écoute active et structurée, il est possible d'en explorer les rouages et l'arrière-plan.

À la manière d'un tableau, il y a le fond de la scène constitué généralement des variables sociologiques lourdes, prioritairement repérées, puis viennent contraster au premier plan les actions mues par les dispositions incorporées de chaque acteur, dont les actes sont rythmés par les rebondissements que forment chaque nouvelle rencontre et les évènements inattendus. Il est aisé de se laisser happer par la trame que tisse l'enquêté, à tel point qu'on en oublie les variables à évoquer. Poser des questions constitue l'outil principal de ce recadrage.

Elles doivent être maniées avec parcimonie. Les tournures simples et non chargées émotionnellement m'ont de plus en plus permis d'explorer les processus de désistance tout en essayant de limiter les biais. J'ai petit à petit amélioré la manière de donner des marques d'accompagnement et de suivi du discours, sans l'interrompre. J'ai essayé de brider mon élan à couper mon interlocuteur quand une idée me venait soudainement. L'entretien biographique s'avère un apprentissage de la tolérance au silence : s'il est gênant dans un premier temps, comme dans l'ordinaire des interactions sociales, on comprend en usant de la méthode de l'entretien qu'il est éminemment nécessaire pour approcher la pensée de son interlocuteur, l'idée précise qu'il souhaite développer. C'est une étape clé pour s'en imprégner et la restituer. Le silence incite à respecter un certain rythme et une retenue dans les relances.

Cet équilibre doit également être recherché dans la structure de l'entretien dont les relances finales portent sur le devenir des intéressés. C'est un moyen d'annoncer la fin de l'entretien, de faire amerrir en douceur la machine cognitive de l'enquêté. Il permet une fois de plus de ménager et de stimuler l'ego de la personne en s'enquérant honnêtement des suites qu'il va donner à son parcours. On transmet ainsi un double message : merci d'abord pour votre temps et le don d'une partie de votre intimité qui me permet de constituer mon matériau. Merci encore d'avoir partagé une partie de votre parcours, de votre personne et de vos projets, cela me donne envie d'en savoir plus car ils sont pourvus d'intérêt. Tous ces éléments racontent à quel point nous sommes valorisés par le fait de parler de nous, notre personne restant intimement notre plus grand sujet d'intérêt, malgré les différentes strates d'éducation qui nous permettent de nous décentrer. Dans une société qui vit à un rythme accéléré, le procédé exige aussi une certaine patience, aussi bien dans l'établissement de l'entretien que dans sa réalisation et il mobilise les capacités cognitives pour une tâche peut-être de moins en moins ordinaire, quasi étrange : parler de soi à un inconnu qui vous enregistre et en fera un compte rendu détaillé. Mener à bien une cinquantaine d'entretiens au total m'a incité à voir le partage de la parole comme un processus et un don, comme avec ces bibliothèques *vivantes* ou *humaines* décrites par Dumaine (2014), j'ai rencontré des personnes riches en vécu qui acceptent pour quelques heures d'en parler avec une personne inconnue mais intéressée.

Cette pratique m'a amené à considérer chacun de mes enquêtés, le temps où il s'est prêté à l'exercice, comme un précieux livre qu'il m'a été donné la chance de consulter. Je nourris l'espoir de leur en avoir, à travers ma thèse, restitué et composé un reflet raisonné qui servira à compléter nos savoirs et notre compréhension des fins de carrières de délinquance.

Sur un plan personnel, par ailleurs, je leur adresse un grand merci, car ils ne m'ont pas juste aidé professionnellement. À tous points de vue, ils m'ont fait accéder à une richesse en moi-même que je n'avais jusqu'alors pas décelée. J'ai amplifié mon appétit pour l'entendement des autres. Ils n'ont pas simplement transformé mon côté humain, ils l'ont augmenté.

B) Développer sa curiosité et une compréhension concrète des parcours

Un effet secondaire de la méthode se dévoile ici. Une plus grande curiosité à découvrir le parcours d'autrui par l'écoute s'est développée au cours de cette recherche. En parallèle des objectifs professionnels directement liés à la thèse — structurer sa pensée, développer et mettre en œuvre un protocole de recherche — cet exercice d'écoute, de prise de contact, d'établissement de relais a contribué à améliorer les qualités humaines du chercheur en sciences sociales que j'aspire à devenir. C'est une impression notable qui se dégage de mon cheminement d'enquêteur. Par l'exploration des perceptions des personnes, la qualité nécessaire à découvrir le discours sans le gêner, j'ai appris à écouter et à mieux percevoir le caractère précieux de ce qui peut être mis en partage.

Il ne s'agit pas seulement des nécessités d'une thèse, mais c'est aussi un enrichissement personnel de comprendre les trajectoires de vie des personnes. Cela permet d'en tirer des conclusions au bénéfice de la sienne. Ce voyage n'a pas été à sens unique. Avec nombre d'enquêtés où le temps d'échange s'étirait et où une complicité s'établissait, j'ai pu échanger mes impressions de vie et mon parcours. Beaucoup d'entre eux étaient curieux à leur tour du cheminement qui m'avait amené à devenir un enquêteur sur le sujet. Quel interlocuteur aurais-je été si je n'avais pas accepté de m'ouvrir en partie à mon tour ? Où est le contre don si une certaine réciprocité n'est pas restituée ? C'est aussi une expérience qui m'a permis de mieux cerner certains cadres de la société.

Comment les points de passages de la vie pouvaient les structurer, les remettre en question ou les reproduire ? J'ai pu être inspiré par la résilience de certains de mes enquêtés. Le fond du sujet traité, l'engagement mais surtout la sortie d'une carrière dans la délinquance met aux prises avec plusieurs systèmes ou institutions qui peuvent montrer des signes de défaillances. Les parcours de vie recueillis sont souvent lourds. Cela m'a donc instruit des divers enjeux que sous-tend une

socialisation, le parcours éducatif, le cursus scolaire, la constitution d'un réseau de pairs, les premières expériences de vie, un déménagement.

D'autant que je suis devenu père quelques années avant d'entreprendre cette thèse, l'exploration de ces pans de vie a intensifié ma sensibilité à ces enjeux. Je les voyais à la fois dans le parcours des autres d'un point de vue extérieur et dans le devenir de mon enfant par ma propre tentative de former un projet éducatif, un parcours résidentiel et une trajectoire de vie. Plusieurs fois je me suis posé la question double : qu'aurais-je fait si je m'étais retrouvé dans une telle situation, que pourrais-je bien tenter de faire si mon enfant connaissait des difficultés similaires ? Je crois que trois éléments réguliers offraient un point de connexion particulier dans le recueil des parcours de vie : l'évocation du noyau familial et de l'origine géographique, celui du temps de développement du réseau de pairs et enfin l'expérience scolaire.

Ces items sont partagés par tous (le travail ne concernait pas tous les enquêtés, le mariage, la parenté, la lecture ou certains sports non plus) et à leur évocation la barrière du « tu » était fréquemment franchie. Avoir en commun une enfance dans une banlieue parisienne et un lycée en Zone d'éducation prioritaire (ZEP) semblait assez fréquemment rassurer et réduire une partie de la distance sociale créée par la situation d'entretien. Comme si le fossé creusé par le fait que j'ai entrepris des études supérieures et le décalage que la situation d'entretien manifestait se comblait pour partie dans le fait de partager un certain nombre de connaissances, de références et d'expériences liées à cette jeunesse en banlieue.

Une autre compétence s'est ainsi développée indirectement par l'exercice de recherche lié la thèse : comment désamorcer les écueils de la distance sociale. Celle-ci peut être de plusieurs natures. Elle peut tenir à des origines ethniques et/ou géographiques, à des niveaux socioprofessionnels, sociaux et économiques différents. Il m'arrivait même plusieurs fois de penser, avant la rencontre, à la manière de m'habiller et de me présenter pour moins influencer ou ne pas rater l'entretien. Avoir pour moyen de locomotion une moto a souvent créé des connivences, en amorçant positivement un entretien par un échange informel et décontracté ; avoir pratiqué pendant dix ans divers sport de combat aussi. C'était régulièrement un sujet d'échanges avec des personnes pour qui les soucis de la sécurité personnelle et celui du maintien de sa réputation par son niveau de contrôle et de maitrise physique étaient sensibles au quotidien.

D'autres éléments comme les accidents de la vie qui pouvaient jalonner les parcours permettaient aussi de relativiser la difficulté à rédiger une thèse. La capacité de résilience de certains m'a amené à prendre du recul sur le poids d'un tel travail. Bien d'autres obstacles plus difficiles peuvent être surmontés. Souvent, à la fin d'un entretien les enquêtés exprimaient une sorte de satisfaction d'avoir entrepris et

complété cet exercice de synthèse sur leur vie. J'en bénéficiais aussi, j'étais heureux d'avoir pu contribuer à reconstituer ainsi un parcours. C'est dans ce type d'échange positif et doublement gratifiant que se noue une bonne partie du travail de recherche : il faut apprendre à tisser des liens positifs avec des personnes aux profils sociaux très diversifiés. Une autre étape de la recherche est aussi formatrice et consiste à savoir se présenter et proposer des services.

C) Établir un lien de confiance et tisser un réseau pour recruter des enquêtés

Voici une autre compétence insoupçonnée et pourtant développée par mon travail de terrain : il a contribué à améliorer mes aptitudes interpersonnelles. J'ai régulièrement décrit ma position dans le champ académique et donc rodé un discours sur mes recherches. J'ai souvent dû expliquer en quoi mener des études dans ce domaine et mettre à contribution les parcours personnels d'anciens contrevenants pourraient trouver une utilité dans la prévention de l'entrée dans la délinquance. Comment une démarche de recherche pouvait-elle produire des savoirs pour au final améliorer le système pénal, les rouages de son organisation. Souvent des discussions préalables et informelles sur des enjeux de prévention, de justice, de réinsertion ont ensuite débouché sur des possibilités et des contacts plus concrets. Il n'est jamais vain d'accorder un peu de son temps à des interlocuteurs, on le voit aussi par l'effet domino, à plus ou moins long terme, d'autres personnes peuvent se faire intermédiaires d'une requête qui aboutira au final à un entretien. L'essentiel est d'arriver à construire une certaine représentation, l'idée que notre posture de recherche n'est pas juste d'écrire un article, de traiter un sujet… mais qu'un engagement sous-jacent inscrit le chercheur dans une démarche plus large et investie.

Tout ce temps et cette présentation contribuent à donner des gages qu'on ne va pas trahir la parole de l'interviewé, la détourner ou en faire un mauvais usage. On doit montrer que l'analyse qui en sera faite va servir une finalité qui est mieux définie grâce aux échanges informels qui ont fait passerelle jusqu'à cette demande. Notre parole sert de véhicule pour être transmise et amplifiée par la crédibilité de l'intermédiaire. C'est tout l'enjeu de cette autre compétence, savoir convaincre, rallier, des « gate-keepers », des intermédiaires clés, les convertir en relais de cette recherche. Comme me l'avait indiqué dans un entretien Sandrine Nicourd — Maitresse de conférences en sociologie à l'UVSQ, spécialiste de la démarche socio-biographique — pour bâtir cette confiance et cette impression positive, il faut se rendre familier du contexte des personnes que l'on souhaite interroger, concéder du temps, des déplacements et des discussions avec les interlocuteurs ciblés.

Ce processus ne s'arrête pas au recrutement mais touche d'autres domaines de la thèse comme l'obtention d'accès au sein d'une organisation, où l'on apprendra à

naviguer et à lire sa structuration. Il faut parfois éviter de donner trop de détails dans une demande formelle adressée à la hiérarchie et privilégier des contacts une fois le terrain ouvert avec des personnes en prise directe avec les services et les besoins qui nous concernent. C'est ce qui s'est passé durant cette recherche tandis que l'obtention d'un accord par l'Administration pénitentiaire a été laborieux, long et restreint dans le cadre qu'il autorisait, j'ai finalement pu au quotidien bénéficier d'un accès assez large aux ressources des services parce qu'une confiance, un échange et un regard intéressé par mes recherches s'étaient développés. J'ai ainsi pu trouver des relais pour avoir un aperçu des antécédents de mes enquêtés : savoir par exemple s'ils avaient connu un autre passage en prison depuis leur dernier jugement ; de la même manière, j'ai aussi pu assister à des réunions d'informations sur les outils d'évaluation des probationnaires en phase de test. Si cela a été possible, c'est que j'ai procédé à des présentations de mon sujet de thèse devant tout le service de probation, j'ai passé du temps dans les bureaux de plusieurs personne-relais à expliquer ma démarche, à préciser mes inspirations théoriques, mes choix méthodologiques et l'évolution du protocole de recherche. Ces échanges ont amorcé les contours d'un ethos de chercheur en sciences sociales. Un costume que bien d'autres tâches contribuent à confectionner.

II) L'acquisition de compétences professionnelles

A) Se tailler le costume du chercheur

Chemin faisant, ce sont aussi ces aspects indirects de la recherche qui m'ont permis de me former au métier de chercheur. Ils ont notamment contribué à développer une approche multi-casquettes, savoir faire valoir mes appartenances institutionnelles quand cela pouvait ouvrir des portes ou au contraire taire mes liens avec le SPIP par exemple quand certaines associations souhaitaient s'en distancer et pouvoir maintenir mon entrée dans leur programme. Cela passe par la capacité à maitriser les distances sociales, savoir manier plusieurs registres de langages, comprendre le jargon institutionnel et associatif, savoir lire des stratégies organisationnelles. Ainsi, une réunion du SPIP m'a-t-elle permis d'entrer en contact avec une association. Cette dernière m'a aiguillé vers un enquêté mais a par la suite rompu avec le service de probation.

Mon engagement auprès de cette association — je suis devenu tuteur pour des jeunes qu'elle essaie d'éloigner de la rue et de soutenir dans leur reprise d'études — m'a permis de maintenir ce lien. C'est aussi par un échange d'informations, de ressources et de services que la relation se tisse et que les personnes vous font accéder au fonctionnement plus profond de leur organisation ou à des personnes clés. Au SPIP, en tout il m'a fallu un an pour me faire connaître, pour établir des

contacts privilégiés et qu'on me dirige vers un premier enquêté. Dans l'association de prévention, c'est un contact prolongé sur plusieurs années qui m'a amené à devenir tuteur dans son programme. J'ai participé à des remises de diplômes pour les jeunes qu'ils ont formés ou encore à des conférences entre praticiens, associatifs et universitaires qu'ils organisaient. Les thèmes du sport et du théâtre étaient souvent employés pour arriver à mobiliser leurs stagiaires. J'ai donc assisté à des séances de théâtre, participé à un entrainement de sport, toutes activités qui m'intéressaient personnellement en même temps que ces implications m'ont permis de mieux comprendre leur démarche. L'un n'aurait pas vraiment fonctionné sans l'autre. Même après la phase exploratoire de cette thèse, j'ai gardé contact avec cette association et je poursuivrai ma collaboration avec elle après ma soutenance.

Dans un autre registre, c'est aussi pour faire connaître mes recherches que je me suis aguerri à un autre volet de la profession de chercheur : celui de communiquer ses avancées, diffuser ses questionnements et ses résultats[85]. Dans la phase d'exploration, ce sont surtout des résumés de l'approche par la désistance et de la littérature existante sur le sujet que j'ai le plus souvent été amené à présenter. Avec le temps ce sont également mes propres hypothèses naissantes que j'ai commencé à partager, à mettre en discussion et à affiner. Il y a aussi tout un volet de résistance dans la position du chercheur auquel on se familiarise durant cette période : résister aux tentatives d'enfermement. Cet écueil est double. Il tient d'une part à notre propre focalisation sur une seule discipline, à une forte spécialisation, qui amène à penser détenir la seule grille de lecture pertinente, un savoir incontestable d'expert et à le proclamer à des professionnels dont c'est le métier depuis parfois une vingtaine d'années. L'autre écueil est externe et tient à l'appétit de personnes ou d'institutions qui aimeraient recevoir un cautionnement « scientifique » à des programmes existants ou encore obtenir des axes « clés en main » à appliquer pour faire valoir ou améliorer leur action. Se rappeler les bornes, les limites intrinsèques à sa propre recherche est ainsi essentiel, les communiquer et résister à des tentatives d'opérationnalisation, de généralisation de ce que l'on a fait émerger dans un contexte spécifique fait aussi partie de cet apprentissage.

Autre défi, apprendre à devenir son propre repère intellectuel, en choisissant et en organisant ses lectures. J'ai passé une bonne partie de mes premières années de thèse à m'approprier tout un continent de travaux en train de se constituer. Il m'a fallu me rendre familier des recherches incontournables sur mon sujet, repérer celles qui ont marqué le champ, distinguer les grandes césures, les plus petites ramifications et

[85] Quatrième école d'été du Groupement européen de recherche sur les normativités à Paris du 7 au 9 septembre 2015, Vingt-cinquième congrès de l'Association internationale des criminologues de langue française à Versailles du 22 au 25 mai 2016, et enfin le Colloque international sur les processus de désistance à l'Hôtel de ville de Paris, le 28 et 29 septembre 2017

les pistes plus récemment explorées. C'est une compétence-clé pour un chercheur que d'arriver à développer sa capacité de lecture et surtout de synthèse. Une telle école passe par la production régulière de résumés et l'appropriation des ouvrages. Une sorte d'accumulation d'exemples d'un produit fait, d'une démarche de recherche aboutie qui a permis d'amorcer l'étape suivante : celle de l'écrit.

B) Apprendre à écrire avec une visée scientifique

Le processus d'écriture est un autre volet central du métier de chercheur. C'est certainement l'étape qui aura compté parmi les plus difficiles à surmonter au cours de cette thèse, arriver à se couper des autres activités comme l'enseignement, la participation à des séminaires, l'investissement sur le terrain (SPIP, Ville de Paris et association) ou encore limiter et repousser les interventions dans diverses organisations. L'écriture constitue pourtant un aspect crucial et la concrétisation finale de tout le travail amorcé depuis plus de sept ans. Il s'agit de restituer un compte rendu raisonné, digeste, informé du champ dans lequel on s'inscrit et qui mette en valeur la démarche et les résultats que l'on a pu produire. La première barrière s'est caractérisée pour moi par la laborieuse retranscription de 33 entretiens avec les désistants, plus de 46 heures d'enregistrement qui ont abouti à plus de 900 pages de texte.

Ce sont donc des centaines d'heures assis, concentré sur la parole des enquêtés qu'il a fallu concéder. Heureusement, arriver à entrer dans son matériau, à percevoir des pistes, à dégager une richesse analytique était une gratification qui permettait d'entretenir la motivation. Dès ce stade, des subterfuges ont dû être trouvés pour arriver à se couper du monde. Le téléphone portable était éteint, en mode avion, voire assigné à résidence dans une autre pièce pour ne plus subir des distractions continues. Je me suis aussi restreint dans la consultation de mes mails pour mettre à distance les multiples autres tâches et perspectives de collaboration qu'ils pouvaient proposer. C'est en respectant ces principes et un planning assez strict que le plus gros des retranscriptions a été effectué. Parfois, il était impossible de rester assis et concentré sur des périodes aussi longues (les phases de retranscription s'étiraient facilement sur des blocs de plus de trois heures d'affilée). Je m'accordais alors une pause de cinq minutes toutes les 25 minutes après avoir réalisé une tâche bien spécifique et une pause de quinze à 20 minutes toutes les heures après avoir accompli quatre de ces cycles conformément aux préconisations de la méthode Pomodoro (Cirillo, 2018).

Ce travail de fond, appuyé sur la méthode des fiches, de la prise de notes et de commentaires directement dans le fichier de retranscription de l'entretien, m'a permis de commencer à échafauder des bribes d'analyses. Dès cette phase de retranscription, j'ai isolé des parties en rouge qui me semblaient comporter un intérêt

particulier pour le développement de mon analyse. Ces morceaux pertinents présageaient des grandes parties que j'allais ensuite traiter et détailler par chapitre. Dans une optique inductive et suivant le sillon d'une théorie ancrée (Glaser, Strauss, 1967), à partir de ce matériau l'essentiel des hypothèses se sont constituées. Une grande partie de ce travail de conceptualisation et de construction a bénéficié de deux moyens : d'une part une période de latence et de décantation fréquente, entre les lectures, les écoutes des entretiens et la formation d'analyses plus précises sur ces passages. D'autre part, le regroupement par thèmes pertinents de mon matériau nourri par les discussions avec mes directeurs de thèse. Cette étape a amorcé le travail de construction du plan. J'ai opté pour une organisation principalement par thème qui recoupe tout d'abord les pistes de recherche classiques sur la désistance (conjoint, emploi, relations amicales) que j'ai approfondies à l'aune de mon terrain, puis dans un deuxième temps les pistes plus récentes que celui-ci m'a permis de défricher (religion, addiction, citoyenneté). Un troisième axe retrace l'influence des institutions (probation, prison, surveillance électronique) et le quatrième et dernier s'achève par un regard transversal sur le cheminement de mes enquêtés ainsi que sur celui de cette enquête C'est ici que les échanges et le soutien de mes directeurs de thèse se sont intensifiés.

Dès le travail d'exploration je bénéficiais d'un conseil *a minima* mensuel sur les moyens de progresser dans mon accès à mes enquêtés. Plus significativement, lorsqu'a débuté la phase d'analyse de mes données récoltées, des séances détaillées se sont accumulées afin de m'aider à faire sens de mon matériau. Mes directeurs m'ont aidé à concevoir des schémas pour comprendre le parcours et les réseaux de relations, les ressources, les structures de mes interrogés. Ils ont participé à la définition des grandes sections nécessaires à l'édification de la thèse (introduction, revue de littérature, analyse typologique, thématique, conclusion…) ce sont ces moments d'échanges cruciaux qui ont permis d'étayer mon analyse.

Sur cette base, les premiers écrits ont tardivement commencé à germer. Là, c'est tout un autre processus qui a été entamé : celui d'apprendre à écrire en écrivant. C'est aussi là que s'est amorcé l'échange le plus intense avec mes directeurs de thèse. Chaque chapitre produit m'a permis de revoir tant le fond de mon propos que la forme par laquelle j'en rendais compte. Cela a constitué pour moi une véritable école de l'écriture. Cela s'est avéré aussi frustrant qu'instructif. Il a fallu dans ce processus littéralement ré-apprendre à m'exprimer dans un langage concis, précis et clair qui serve ma démonstration. Cette période de gestation a duré plus d'un an, avec le rythme global d'un chapitre d'une trentaine de pages par mois jusqu'à atteindre le rythme de deux chapitres vers la fin de l'année de rédaction. Ce temps a marqué l'un des moments de sédimentation le plus significatif de la thèse. Il a aussi permis de commencer à envisager d'autres tâches et de préfigurer l'après-thèse, la communication que j'avais laissé en suspens sur l'angle de recherche désistance.

C) Communiquer et discuter les avancées de ses recherches

J'ai donc petit à petit repris le travail de relais, la communication et la discussion des avancées et conclusions de mes travaux. Durant cette période, j'ai par exemple été contacté par une journaliste qui m'avait identifié comme l'auteur d'une des premières thèses sur le sujet de la désistance en France et qui souhaitait un éclairage scientifique en vue d'un article sur ce thème. Cela demande recul, contextualisation des propos et prudence sur les termes qui vont être employés pour décrire les apports principaux, les limites ou les enjeux de sa propre recherche. Sous un autre angle, j'ai soumis durant la rédaction de la thèse des extraits de chapitres à des publications avec comité de lecture. Quelques-unes en français et une en anglais. C'est aussi une bonne école pour mesurer la qualité de son travail, obtenir des retours extérieurs à son laboratoire sur ses écrits. J'ai également contribué à des conférences réunissant des spécialistes sur mon sujet et dans un second temps organisé avec des collègues un colloque centré sur les processus de désistance[86]. Il y a dans ces évènements un double apprentissage. Le premier poursuit l'incorporation des savoirs et des compétences du chercheur déjà cités : prévoir une communication, synthétiser son propos, prendre du recul par rapport à ses travaux, critiquer, soutenir, amender ses pistes de recherches, s'entrainer à bien restituer ses résultats dans le temps imparti, s'exercer à prendre la parole en public, à soutenir l'attention d'une assistance, ou encore à vulgariser des savoirs techniques, s'évertuer à les expliciter en termes concrets et parlants.

Le second est moins directement perceptible et revient à se former à une dimension plus pragmatique de l'activité de recherche. Il s'agit d'une part de logistique indispensable au bon déroulement d'un événement : estimation des coûts, mise en forme de la gestion financière et démarchage des institutions pertinentes pour obtenir un financement. Il faut aussi prévoir les moyens humains et logistiques insoupçonnés d'un événement scientifique : se former aux procédures pour débloquer des fonds, réserver des billets et des hôtels via des plateformes contrôlées par les tutelles du laboratoire, mais aussi prendre contact avec un gestionnaire de salle pour préparer l'équipement et la disposition des lieux, identifier des prestataires pour les repas et les collations, établir des devis… Il faut également prévoir l'établissement d'un dispositif de sécurité, d'un moyen de recueillir à l'avance les inscriptions puis de reconnaître et de filtrer les inscrits le jour J, surtout lorsque l'événement se déroule dans un bâtiment sensible comme l'Hôtel de Ville de Paris. Tout cela fait partie du processus d'acculturation à la pratique de la recherche. Tout comme le fait de rendre compte des deniers utilisés, ou encore de restituer aux institutions qui ont financé les

[86] Colloque international sur les processus de désistance : une perspective comparative, le 28 et 29 septembre 2017 à l'Hôtel de ville de Paris, http://www.gip-recherche-justice.fr/events/les-processus-de-desistance-une-perspective-comparative/

éléments saillants de cet échange scientifique. Le colloque a donné lieu à la publication d'un ouvrage collectif que nous avons coordonné avec ces mêmes collègues[87]. Là aussi le processus de fabrication d'un livre (plus d'un an d'allers-retours fréquents entre les contributeurs, l'éditeur et les évaluateurs ont émaillé la progression dans cette tâche) m'a ouvert à un aspect professionnalisant du travail de chercheur. Constituer un ouvrage collectif requiert un effort de longue haleine. Il se construit dans les échanges fournis et détaillés entre les contributeurs, l'édification d'une ligne directrice, d'un agenda pour les étapes importantes, le rappel des échéances, les relances nombreuses des auteurs et la concertation continue de ses coordinateurs. Dans ce cas, il fallait aussi prévoir et orchestrer la traduction pour les contributions anglophones. Un jeu de relectures et de traductions poussées pour des termes très techniques et pointus s'est aussi instauré. Tous ces efforts combinés ont permis de valoriser les échanges du colloque et de rendre tangibles les apports récents à ce domaine de recherche.

III) Surmonter le défi statutaire et économique

A) Trouver des financements et routiniser la précarité

À l'issue de cette expérience d'organisation, j'aurai pris conscience qu'une partie importante de la démarche scientifique consiste à préparer le travail de recherche. Que cela soit dans la négociation des accès pour mon protocole de recherche ou le démarchage d'institutions pour obtenir des financements pour organiser le colloque, la pointe de l'iceberg se situe parfois dans le travail intellectuel de rédaction et de discussion à proprement parler, tandis qu'une partie dominante et immergée réside dans la négociation, l'organisation et la justification du travail envisagé. Répondre à des appels d'offre ou monter des candidatures spontanées représente donc une part aussi indispensable que chronophage du travail de chercheur. Cela fait partie du fonctionnement du contexte statutaire et économique du métier d'enseignant chercheur que j'ai découvert.

Un autre volet est le défi qu'il a fallu relever pour trouver un équilibre financier personnel au cours de ces années de thèse. Pour le résumer en une formule, il s'agit de routiniser la précarité. De nombreux obstacles se dressent sur le sentier de qui veut mener une thèse. Trouver un sujet, un terrain pour le tester, convaincre un directeur qui croit dans votre capacité à le mener à bien, une institution pour vous financer, une autre pour vous ouvrir ses portes… mais la plus usante et continue durant cette période est la partie qui consiste à obtenir des rémunérations partielles et ponctuelles pour assumer les besoins alimentaires et se loger, surtout en région

[87] Gaïa *et al.,* (2019)

parisienne, qui plus est avec un enfant à charge. À plusieurs reprises j'ai d'ailleurs entendu des réflexions sur ce thème : *mener à bien une thèse, avec un enfant à charge, est-ce décemment envisageable ?* À faire d'ailleurs un peu le tour des situations de mes camarades doctorants, j'ai vu opérer comme un tri indirect, une sélection sociale sourde sur qui peut s'aventurer à poursuivre une thèse. Soit il faut sécuriser en amont les garanties de voir toutes ces années de thèse financées (chose qui reste assez rare, je n'ai d'ailleurs jamais croisé ce cas de figure), soit l'on bénéficie de trois ans de soutien par un contrat doctoral à la suite duquel on se raccroche aux allocations chômage pour bénéficier des moyens de survivre et pouvoir finir la rédaction. Le tout reste à compléter avec des vacations chronophages et payées très en retard par l'administration des établissements universitaires (entre quelques mois après le service fait et jusqu'à un an pour les plus tardifs. On peut aussi s'appuyer sur des postes de contractuel (Attaché temporaire d'enseignement et de recherche), mais ceux-ci rentrent vite en conflit avec le temps disponible pour achever la thèse.

L'autre versant, non institutionnel consiste à compter sur le soutien d'un conjoint bénéficiant d'un emploi stable et qui va pouvoir assumer l'essentiel des factures du quotidien et même payer des frais liés à la thèse (déplacements, impressions, frais du pot après la soutenance de thèse…) soit sur celui de ses parents pour fournir les moyens d'un logement ou nous soutenir en cas de dépenses imprévues. Dans l'ensemble, il y a peu de cas purs, pour beaucoup il y a un panachage de ces différentes options. Il n'empêche que cela revient à un tri social qui privilégie les membres de la classe moyenne avec un capital culturel étoffé et un minimum de patrimoine.

Cela a été mon cas pour un temps, sans le soutien de mes parents pour garder ma fille lors d'obligations professionnelles, le soutien financier de plusieurs institutions (la Ville de Paris, puis le ministère de la Justice à travers la direction de l'Administration pénitentiaire) et surtout les allocations chômage qui m'ont permis de me maintenir à flot durant la période finale de rédaction, je n'aurais jamais pu aboutir. Les vacations que j'ai effectuées plus de cinq années durant, par les retards dans leur paiement et leurs montants irréguliers dans le temps, ne m'auraient jamais permis de faire face financièrement à mes besoins. Les laboratoires sont bien là pour aider aux déplacements liés aux recherches et aux événements scientifiques, aux commandes et aux consultations d'ouvrages ou encore aux inscriptions de colloque, mais ils ne peuvent pas tout. Les doctorants non financés font face à une extrême précarité et subissent des contraintes doubles pour mener à bien leur projet : précarité matérielle d'une part faute de financement, pénurie de relais institutionnel de l'autre, car aucune institution — excepté leur laboratoire — ne leur offre un statut ou une carte de visite pour ouvrir leur terrain. Ce sont les plus fragiles et une sociologie de leur trajectoire permettrait certainement d'objectiver ces éléments issus de ces constatations, certes insuffisantes pour étayer scientifiquement ce point de vue. Une partie considérable

du travail de thèse, consiste à développer un art de la débrouille, un souci économe de ses ressources et des moyens de surmonter un statut et une position qui restent précaires.

B) Équilibrer son temps et ses investissements

Ces éléments vont de pair avec une gestion du temps qui devient également de plus en plus cruciale. Comme mentionné précédemment, l'enseignement sous statut de vacataire ou de contractuel fournit les maigres ressources à disposition du doctorant mais ce temps d'enseignement entre en conflit avec le temps disponible pour mener ses recherches durant la thèse et pour en finaliser la rédaction. Il faut devenir un gestionnaire de son agenda, un économe de son emploi du temps surtout avec des déplacements qui ne sont pas remboursés pour aller donner des cours dans des universités parfois très éloignées.

Par ailleurs, d'autres activités comme la publication, les interventions, l'organisation de séminaire… s'associent pour distraire le chercheur en herbe de son objectif premier : achever sa thèse. Il s'agit d'un jeu de dupe, car dans les procédures de recrutement, aujourd'hui sont requises les nombreuses expériences supplémentaires à la thèse. Des auteurs qui visent à transférer quelques *ficelles du métier* ont produit un article sur comment publier dès la thèse (Mathieu-Fritz, Quemin, 2013). Ils dressent le même constat : qui pourrait se faire recruter aujourd'hui en n'ayant jamais enseigné, jamais publié, ni participé ou organisé d'événement scientifique ? Cette mono-activité parait assez inconcevable et pourtant c'est bien l'injonction contradictoire qui se manifeste dans les volontés des écoles doctorales réunies depuis peu dans des ensembles universitaires de masse critique comme Paris-Saclay. Ces structures cherchent à uniformiser les durées et les cadres régissant les thèses dans les diverses disciplines en durcissant les conditions de réinscription en thèse au-delà de la troisième année (création d'un comité de suivi de thèse obligatoire et d'une demande d'autorisation spécifique pour la réinscription au-delà de la troisième année).

L'objectif affiché est de s'aligner sur le déroulement des thèses en sciences de la nature et de la vie avec un financement de trois ans, pas une année de plus. Le problème réside dans les activités supplémentaires qui seront toujours discriminantes pour briguer un poste de titulaire après la thèse mais aussi souvent dans les conditions spécifiques d'accès au matériau. Si l'essentiel d'une thèse en physique peut se passer dans un laboratoire, une thèse en science sociale implique le plus souvent de préparer l'entrée sur un « terrain » loin des murs de l'université. Il faut en outre négocier le protocole de recherche avec les autorités, établir de la confiance, développer des contacts pour accéder à des enquêtés cibles. Dans mon cas, le tout a pris une année avant d'aboutir à un premier entretien.

Dans cette logique j'ai dû veiller à ne pas me laisser happer par mon investissement dans une association de prévention pour laquelle j'étais devenu tuteur de jeunes exclus du système scolaire et que l'on soutenait dans le but de repasser le baccalauréat en candidat libre. J'avais donc établi un équilibre où je consacrais au maximum une après-midi à cette activité. Je couplais ce jour avec une visite dans les locaux du SPIP ou de la Ville de Paris dans le but de minimiser les déplacements tout en entretenant mes contacts avec les professionnels.

J'ai dû appliquer les mêmes restrictions dans l'implication avec le mouvement des « fourmis »[88] de l'enseignement supérieur et de la recherche. Face à l'augmentation de la précarité des doctorants mais également de tous les statuts non titulaires (le continent des vacataires) qui commencent dans certaines filières à faire système et à devenir les intervenants majoritaires, un mouvement est né depuis Paris I dans le but d'obtenir au moins la mensualisation des sommes payées et la fin du paiement des frais d'inscription pour les doctorants qui enseignent à leur fac et qui paient donc leur employeur bien avant que celui-ci ne débourse le moindre centime pour honorer les enseignements prodigués. À notre université et durant cette phase de mobilisation un groupe s'est constitué dans ce but. Nous avons été plusieurs à donner de notre temps et à rencontrer le président de notre université dans le but d'établir un processus vers la mensualisation et le non-paiement des frais d'inscription pour des travailleurs qui enseignent à la fac mais ne bénéficient plus de cours. Les revendications ont reçu un écho favorable de la présidence, malheureusement le changement soudain de notre interlocuteur en raison de sa maladie ainsi que l'essoufflement du mouvement qui a perduré sur plusieurs semestres ont eu raison de ses espoirs de stabilisation.

Dès lors, ces multiples activités exigent de se construire un emploi du temps solide, dédié à la thèse et à la thèse uniquement. Pour ma part, j'ai eu tendance à renâcler à passer au travail de retranscription en multipliant pendant un temps les autres volets attendus de l'activité d'un thésard (recension, organisation de séminaire, enseignement, publication) mais lorsque les délais m'ont rattrapé, cadré par les conseils chevronnés de mes directeurs, je me suis coupé de ces activités et des circuits de mails qui les véhiculent dans le but d'avancer sur le cœur de mon travail. Je me suis alors concentré sur un programme de fond établi au mois. Je m'étais fixé un nombre de retranscriptions à faire tous les 30 jours. Puis je suis passé sur le même modèle à l'analyse et enfin à la rédaction. Aux termes d'une année de rédaction j'avais tenu le calendrier établi. Ceci s'est cependant déroulé au détriment d'un autre volet qui a émergé durant les derniers mois de la rédaction : préparer l'après-thèse.

[88]Voir le site https://precairesesr.fr/appel-des-1000-fourmis/ lancé à l'occasion de cette mobilisation qui réunit des signataires et des informations en vue d'une coordination au niveau national d'un mouvement de tous les précaires.

C) Devenir l'entrepreneur de sa propre recherche

Il a par exemple fallu dès mars (l'ouverture de la campagne des ATER) postuler à des dizaines de postes ouverts sur toute la France. Il fallait pour ce faire remplir des dossiers non harmonisés et très chronophages – du classique CV et lettre de motivation pour certains, jusqu'au bulletin n°3 du casier judiciaire, le plan de thèse, son résumé et une copie du livret de famille pour d'autres – en sus de l'obligatoire attestation de l'engagement à candidater à un poste de Maitre de conférence (MCF) ensuite, d'une attestation signée de son directeur de thèse qui garantissait la fin de la thèse dans l'année. Le tout est à faire signer également par l'école doctorale. Autrement dit, des dizaines de formalités redondantes et de multiples échanges de mails souvent à peine perdue, puisqu'un nombre considérable de ces candidatures n'aboutira jamais.

C'est également dès cette période qu'il faut commencer à démarcher des universités et des laboratoires extérieurs en vue de trouver un contrat post-doctoral. Surtout si l'on a déjà épuisé les deux années possibles sous le statut d'ATER, il convient d'étoffer son CV sous cet angle pour satisfaire aux attentes d'un jury pour la campagne prochaine de MCF. C'est d'ailleurs à ce moment que se prépare le respect d'un autre calendrier exigeant, celui de la qualification par le Conseil national des universités dans l'espoir d'être en lice pour les postes de MCF. Cela a notamment été une contrainte durant la fin de la thèse puisqu'il fallait absolument avoir soutenu et obtenu les rapports du jury pour pouvoir être qualifié avant le début décembre (généralement la date de clôture de l'envoi des pièces pour la procédure de qualification). Un calendrier qui s'est avéré encore moins aisé à tenir en fin de thèse tandis que la crise sanitaire de la COVID 19 n'en finissait pas de décaler les échéances et d'exiger des ajustements des enseignements dont j'avais la charge. Une dérogation de quatre mois a finalement permis de rattraper une partie du temps perdu mais pas de conclure en temps voulu pour concourir. C'est donc à travers la préparation de ces étapes ultimes de candidature qu'il faut, dès le temps de la thèse, devenir l'entrepreneur de sa recherche après la thèse.

Ainsi, il convient de nouer des contacts pour faire connaître ses travaux dans des colloques, identifier et se rapprocher d'institutions qui pourraient financer des dispositifs de recherche dans la lignée de ce qui a été entrepris durant la thèse. Il faut aussi commencer à entrer en contact avec des revues à comité de lecture, identifier les plus pertinentes pour son champ de recherche, obtenir des fonds éventuellement pour faire traduire certaines portions de chapitre et les proposer à publications dans des revues étrangères. C'est ainsi qu'une candidature à un appel d'offre pour l'Open Research Area (accord entre plusieurs agences nationales de recherches pour soutenir des projets internationaux de recherche) a été entreprise dès la fin de l'année 2019. Le but est de poursuivre l'effort de la thèse avec une perspective comparative

en combinant les apports de plusieurs terrains en France, en Angleterre et au Canada. Une publication au Québec est toujours en projet approfondissant un des thèmes explorés durant la thèse : le désistement assisté.

Dans cet élan, envisager l'édition de son travail de thèse sous forme de livre peut aussi se préparer dès cette étape et présager une future traduction. Il faut en quelque sorte se faire l'entrepreneur et le représentant de sa thèse avant même l'achèvement de celle-ci, un programme qui développe de multiples facultés et une gestion pointue du temps mais qui n'est pas sans contrevenir parfois au cœur même de l'objectif d'une thèse : s'acculturer au temps lent d'une analyse profonde et extensive d'un sujet.

Ce travail de fond est le garant *in fine* de la qualité des savoirs produits. Ceux-ci viendront alimenter les institutions partenaires durant cette recherche et si elles l'estiment pertinent, elles pourront s'appuyer sur ces résultats pour orienter leurs dispositifs. Cette recherche trouvera peut-être son utilité dans l'amélioration des dispositifs de prévention de la Ville de Paris, la diversification de ses programmes de réinsertion ainsi que dans le traitement et le suivi des probationnaires par les services pénitentiaires du ministère de la Justice.

*

Au total, il y a bien dans le menu d'une thèse des choses attendues et formatrices : investir son terrain, récolter des données, les exploiter, écrire la thèse. Cependant cela ne constitue en quelque sorte qu'une formule de base que l'espoir d'apparaître à la hauteur pour être recruté va venir démultiplier. Il faut ajouter les diverses exigences supplémentaires qui consistent à publier des articles, des revues de littérature, participer à des évènements scientifiques, en tirer des publications, contacter de futures institutions partenaires, d'autres équipes de recherche, prospecter les post-doc, les ATER, panacher ses enseignements, assumer les aléas des vacations… le tout aboutit à un mélange multitâche et stimulant mais qui laisse parfois en ruine les occasions parallèles de se développer. Il faut parfois faire fi de ses engagements sportifs et culturels, le temps préalablement consacré à du militantisme ou un projet associatif peut largement en pâtir. Sur un registre plus personnel encore, un couple ou un noyau familial court fréquemment le risque d'être mis de côté pour souscrire à toutes ses exigences consubstantielles au parcours réussi de thèse.

Je passe sur le cas d'un faible soutien du laboratoire ou pire des directeurs, chose qui m'est étrangère mais qu'il faudrait intégrer à une trajectoire de thésard : cela aura pu l'autonomiser, l'éprouver, le grandir ou au contraire l'affaiblir. Il y aurait plus à dire encore sur le développement de cercles propres aux doctorants, aux éventuelles collaborations avec des chercheurs plus confirmés et le retour des hiérarchies implicites que cela peut impliquer à l'instar de *l'horizon vertical de la recherche* qu'un

collectif a mis en exergue sur le sujet (Collectif TMTC, 2015). Il y a aussi une forme d'acculturation au métier de chercheur à travers les temps plus informels de partage comme dans tous ces espaces d'échanges, les « après » réunions, les pauses dans une journée de conférences, durant des expositions ou lors des déplacements collectifs en manifestation ou pour suivre des évènements scientifiques.

Il reste un grand manque à combler du côté de la formation pédagogique à l'enseignement dans le supérieur, face délaissée dans la formation au métier d'enseignant chercheur. J'ai d'ailleurs lancé une initiative de séminaire à ce sujet durant ma thèse au sein de mon laboratoire que j'ai dû interrompre en raison de la nécessite de me dédier à la rédaction durant mes ultimes années. Ce pan mériterait à lui seul un chapitre entier.

On peut en conclure que cela reste une expérience formatrice, en atteste le récent engouement de structures de formation supérieure comme l'École nationale d'administration qui se dote d'une quatrième voie pour recruter des personnes formées par ce cheminement particulier. En définitive, la thèse recèle des défis comme des compétences insoupçonnés. C'est ce que j'ai essayé de retranscrire à travers ce bilan sur ce qui m'a transformé. À l'instar de ce que soulignait l'auteur de *comment écrire sa thèse*, j'entretiens l'espoir d'avoir *rédig[é] une thèse qui leur procure une certaine satisfaction intellectuelle et leur serve après la fin de leurs études* (Eco, 2016, 27).

J'achèverai celle-ci sur une note positive et tout ce que cette ouverture professionnelle sur la recherche m'a apporté dans ma vie personnelle, les deux n'étant jamais parfaitement étanches. Outre le défi de juguler la tendance d'une thèse à empiéter sur son temps personnel, cette expérience m'a fait grandir en tant qu'être humain, plus ouvert, plus curieux des autres. Ce travail de conversion des expériences de vie en écriture, en lettres — domaine qu'on appelait autrefois les Humanités — m'aurait-il, en un sens, humanisé ?

Qu'en aurait-il été dans un contexte financier moins favorable ? Sans le financement de la Ville de Paris puis de la DAP ? Sans le même soutien de chercheurs confirmés ? jamais je n'aurais pu mener ce projet à son terme. Une réflexion reste donc à développer et un handicap social à combler pour tous ceux dont le talent et la volonté à apporter leur contribution au domaine de la recherche se fracassent sur des conditions précaires de préparation et de déroulement du travail de thèse.

Conclusion : Contextualiser et étendre les savoirs sur la désistance

Ils sont un millier à couper les branches du mal contre un seul qui s'attaque à ses racines[89].

Le même constat se dégage du travail de fond que représente une thèse sur la désistance. Pour explorer les dimensions profondes d'un problème aussi récurent que la délinquance — et non seulement ses visibles aspérités — il faut trancher avec le foisonnement de discours et de traitements superficiels des dynamiques à l'œuvre dans un cheminement en dehors de la délinquance.

Sept années d'étude du processus de désistance durant ce travail ont permis un tour d'horizon des recherches centrales sur le sujet et, dans une première phase, l'exploration des services institutionnels spécialisés dans la réinsertion. Dans un second temps, cette recherche a été l'occasion d'assurer le recueil et l'analyse de 33 parcours biographiques en transition d'une période plus ou moins longue de délinquance vers une nouvelle ligne biographique exempte de ces dynamiques. Plusieurs axes majeurs en ressortent.

L'élan pour un renouveau des approches scientifiques de l'étude de la délinquance et des moyens de prévention est manifeste (Gaïa *et al.*, 2019). Qu'elle s'observe du côté des professionnels ou des usagers, des institutions ou des associations, une méthodologie nouvelle d'étude de la désistance s'est ancrée et se développe, centrée sur ses processus propres. Ces approches nouvelles visent à accompagner le changement et à amener des parcours de délinquance à s'arrêter plus vite.

Par un regard prolongé sur le devenir des usagers du système pénal après leur peine, par leur diversité épistémologique et disciplinaire, les recherches sur les processus de désistance apportent des connaissances certaines. Elles permettent de renouveler le regard sur les déviances propres à chaque société et d'améliorer les politiques publiques de lutte contre les mécanismes qui renforcent la criminalité. Elles promeuvent une lecture plus subtile et moins tranchée de la frontière entre les contrevenants et les citoyens respectueux des lois car elles soulignent la prédominance des trajectoires de retour à la non délinquance ainsi que le partage d'aspirations communes sur le long terme entre les contrevenants et l'individu lambda.

Les moyens choisis et l'échéancier certes diffèrent entre une carrière conventionnelle et celle qui poursuit les ressources disponibles dans la délinquance.

---

[89] Thoreau, 2006, 71

Tout se passe comme si pour un temps, les difficultés, le sentiment d'inégalité ou d'exclusion avaient nourri un refus d'adhérer aux mécanismes communs de construction individuelle et de promotion sociale. De sorte que quelques graines de citoyens, déçues et pleines du sentiment d'être laissées de côté, avaient poursuivi l'idéal d'ascension sociale de notre société en employant les moyens alternatifs à leur portée, y compris en empruntant les portes et les escaliers dérobés. Dans une formulation à la Clausewitz (1832, 46) pour qui la guerre n'était que la continuation de la politique par d'autres moyens, à travers la délinquance, faute d'avoir réussi par l'éducation ou l'emploi, la compétition économique et sociale se poursuivrait, mais par d'autres moyens.

Ce choix ne se formule pas de manière tranchée, mais plutôt progressivement parce que les institutions premières, comme la famille, l'école, l'emploi… n'ont pas rempli leur fonction intégratrice. Cela n'exclut pas que l'on puisse observer des parcours qui prennent les sentiers de la délinquance par choix et pour saisir des opportunités. Mais un trait commun de l'essentiel des trajectoires individuelles recueillies est la forte adhésion au projet méritocratique, à la mission double de l'école de former à un emploi et à devenir un citoyen. Une fois les espoirs de l'école avortés, une forme de rancœur s'installe, une posture antagoniste aux institutions s'amorce.

La rue devient, pour un temps, l'institution de ceux qui n'en ont plus. Elle tend à absorber le temps et l'énergie que les autres investissent dans des études supérieures, dans un emploi ou dans des projets associatifs et politiques. Elle fournit une socialisation de substitution et distribue également des capitaux. Elle forme à déceler les opportunités lucratives, à résister aux pressions extérieures des concurrents dans une activité illégale et non régulée par le droit. Elle habitue au stress et forge des ressources pour résister au contrôle policier, elle incite à tester sa virilité, à préserver sa réputation, à défendre une solidarité de quartier, à capitaliser sur son indépendance par rapport à l'État et à la collectivité pour assurer sa sécurité, elle survalorise les gains drainés par les activités prohibées.

Une telle socialisation abime aussi les parcours parce qu'elle les expose particulièrement aux dangers du trafic de drogue, à ceux de la consommation et de la revente. Elle séduit par la facilité et la rapidité d'accès à un mode de vie exubérant : elle ouvre des lieux et des cercles sociaux autrement inaccessibles.

Malgré ces multiples attraits, des effets indésirables ne manquent pas de se présenter pour nombre de candidats à la carrière délinquante. La surveillance policière, les sanctions et les procédures judiciaires, la coupure avec la famille, les craintes pour sa sécurité personnelle, la menace de la concurrence, l'anxiété, l'addiction, l'enfermement dans un mode de vie de voyou : souvent les désistants parlent d'une nuit complète de repos après leur arrestation, soulignant ainsi le relâchement de toutes les pressions auxquelles ils étaient soumis. Les désistants

apprécient et préfèrent désormais la quiétude à l'excitation de l'illicite. Même parmi des auteurs qui ont connu de fortes réussites symboliques et des opérations très lucratives à travers leur activité délinquante, un moyen légal et conventionnel finit par être préféré dans la mesure où un niveau de vie similaire pourrait être atteint (Vidal *et al.*, 2020).

C'est aussi le relatif échec de la stratégie économique de blanchiment de l'argent généré et d'accumulation d'un capital qui vient contrecarrer les espoirs de retrouver, à terme, une trajectoire conventionnelle au long cours. Une mutation dans la représentation de l'argent, un accent nouveau sur la préservation des liens avec la famille et un conjoint, la sélection des relations amicales, la formulation d'un projet professionnel normalisé, le déménagement… sont autant de marqueurs qui jalonnent nombre de processus de sorties en train de se constituer. Une fois de plus, la route à emprunter n'est pas égale et à sens unique (Glaser, 1964), il ne suffit pas de rebrousser chemin. Encore faut-il trouver et se créer des voies de traverses, des ponts obliques permettant de retrouver la voie commune.

Dans la construction de ces passerelles réside une grande réserve de savoirs nouveaux à exploiter par les démarches d'enquête et dans lesquels les recherches sur les processus de désistance peuvent puiser des éléments probants. Il faut analyser les barrières à la désistance érigées par les institutions elles-mêmes, pourtant chargées de la réinsertion. Un casier judiciaire perçu comme immuable, l'absence de réintroduction symbolique dans la société du condamné qui a purgé sa peine, le manque de progressivité dans la conception des sanctions et surtout dans le traitement de la récidive forment autant d'obstacles qu'il faudrait lever. L'aide à la constitution du capital humain dans le sens où l'a construit Becker (1964) entendu comme une réunion de compétences, d'expériences et de savoirs qui rendent employable, le repérage et la mise en contact avec des personnes dites « ressources » sont d'autres voies à emprunter. Durant cette recherche, c'est au cœur d'une dynamique de concurrence des sphères de socialisation qu'a paru se jouer une part considérable de l'aiguillage vers une fin de carrière délinquante. Les individus ont réformé leur parcours lorsque trois éléments se sont associés :

- Ils ont augmenté leur capital culturel, social et cognitif par un transfert depuis les institutions. C'est souvent une personne-ressource qui permet de nouveau cet échange alors que le canal avait précédemment été rompu. Une croyance dans la réussite de la sortie et des aides concrètes de la part d'un conseiller, un investissement supplémentaire dans un programme, une motivation amplifiée à changer de la part du désistant. À travers une formation professionnelle, un atelier avec une association, les anciens contrevenants accèdent à des ressources qui étaient précédemment hors de leur portée.

- Ils ont été mis en contact avec des cercles sociaux inhabituels, hors de leur carte sociologique connue, qui ont permis d'activer ces nouveaux capitaux. Animés par de nouveaux centres d'intérêt et de socialisation, les individus, les représentations et les préférences qui sous-tendent la délinquance se mettent aussi à changer.

- Les avantages de la non-délinquance commencent à être appréciés. Les nouveaux acquis de ces cercles concurrents, en temps, en liens, en investissements symboliques se mettent aussi à prendre de l'importance.

Gardons à l'esprit les limites et les difficultés que cette recherche a rencontrées, ainsi que les nouvelles pistes qu'elle a permis d'ouvrir et qui restent à explorer.

On rappellera donc comment on a conçu, employé et valorisé cette enquête ainsi que les éléments nouveaux qu'elle a exploités et mis en lumière (I). On reviendra ensuite sur ce qu'elle est et ce qu'elle ne peut pas être, les bornes qui lui sont assignées par son protocole de recherche (II). On développera enfin ses perspectives de poursuites à travers les nouvelles pistes qu'elle contribue à dégager (III).

I) Les apports de l'exploration et des analyses

A) Recueillir la vision de tous les usagers

Compléter le regard et le discours habituels des acteurs autorisés à analyser le sujet de la prévention de la délinquance et de la désistance comme les professionnels, les associations, les chercheurs… constitue l'un des points forts de cette étude. En puisant dans l'expérience des personnes passées par les institutions répressives, on a mis au jour des freins à la volonté de sortir de la délinquance et on s'est donné la possibilité d'accéder aux représentations des personnes suivies par le système de probation. Cela donne l'occasion d'en dresser un panorama et de constater comment les construits analysés dans le récit des désistants façonnent la fin des activités délinquantes.

Leur conception de l'argent, leur rapport avec leur famille, la gestion de leurs fréquentations, la manière dont ils occupent ou évitent des espaces ou encore leurs aspirations sur le long terme semblent évoluer au cours de la construction de leur parcours de sortie. Il est donc possible d'établir une cartographie de ces éléments qui permettent de compléter les points d'ancrage déjà objectivés depuis un moment dans la littérature sur la désistance. Des axes nouveaux repris dans l'analyse de cette population d'enquêtés et développés dans plusieurs chapitres centraux de cet ouvrage prolongent les constats étayés par les études antérieures. Ainsi la perception d'un bon travail, d'un couple fonctionnel, d'un logement agréable et bien situé, d'une

maturation du projet de devenir parent peut être complétée par cette grille de lecture et d'avancement supplémentaire.

L'approche par la « clientèle » du pénal a aussi pour mérite d'être inclusive et de recueillir les commentaires et recommandations de tous les usagers — y compris les justiciables — sur les moyens d'améliorer les effets du suivi judiciaire. Des points contreproductifs émanant des institutions elles-mêmes sont notamment fréquemment montrés. Ceux qui les subissent de plein fouet peuvent les décrire et suggérer des pistes pour les désamorcer. Il s'agit également de prendre acte de l'échec relatif des prisons à réformer directement le comportement des contrevenants, constat déjà ancien de la sociologie et régulièrement rappelé (Muchielli, 2014), qui amène à renouveler l'approche de la réhabilitation prônée par certains auteurs et notamment à suivre l'appel à ne plus faire simplement du *traitement des condamnés* mais plutôt à concevoir des moyens de les accompagner dans leur dynamique de sortie (McNeill, 2006, Porporino 2008). C'est aussi et à moindre échelle, le moyen de faire passer des capacités réflexives du côté des contrevenants invités à s'exprimer et à retracer leurs parcours biographiques.

L'entretien peut aussi avoir un effet positif et structurant dans la mesure où il revient à accorder du temps à l'individu, à le poser comme un détenteur de savoirs et un potentiel contributeur à l'amélioration future des prochaines politiques publiques. Par transfert, des capitaux sociaux peuvent passer d'une main à l'autre et un lien de type *personne-ressource* peut aussi se nouer dans la rencontre entre un désistant et un chercheur ou du moins quelqu'un chargé de recueillir méthodiquement le récit et l'expérience des anciens contrevenants. Sans nier l'intérêt de la parole des experts ou des professionnels sur le sujet de la désistance, il est bénéfique de mettre au jour une grande partie de ce processus par celle des acteurs premiers de cette dynamique. Pour rappel, ce travail a confirmé que l'essentiel se déroule à l'écart des sanctions et du regard des institutions.

Il n'est pas impossible, ainsi, de faire appel aux récits de professionnels ex-contrevenants, de repentis pour accompagner des désistances, voire susciter des vocations : un ancien contrevenant rencontré lors d'une intervention pour présenter cette recherche, aujourd'hui chercheur au Centre de recherche risques et vulnérabilités (CERREV) de l'université de Caen, a bien réalisé une thèse depuis la prison sur ce sujet (Petitgas, 2017). Dans son travail, il insiste d'ailleurs sur l'importance du don et sur la manière dont le temps prodigué par des intervenants extérieurs pour l'accompagner dans son cursus a recréé du lien et l'a encouragé à produire à son tour des savoirs utiles aux personnes désireuses de se réinsérer. Recueillir le discours de tous les acteurs, c'est aussi la chance d'entamer une perspective plus ouverte sur la question, non limitée à l'étude depuis une institution mais plutôt en investiguant et en s'appuyant sur tout le réseau d'acteurs qui contribue à la prise en charge des contrevenants.

B) Des concepts clés

Sur cette base plusieurs entretiens avec des professionnels ont été réalisés au cours de cette enquête (une dizaine d'agents de probation, quelques acteurs associatifs…). Cette démarche a notamment pour intérêt d'avoir fait ressortir des notions clés comme celle de personne-ressource : certains individus ont été mis en contact avec des membres d'une institution qui ont permis de rompre les préjugés et de créer une passerelle. Il y a eu rupture, parce que leur engagement, leur confiance et leur effort envers les désistants, ont mis fin à une longue suite de préjugés et de défiance réciproques et enracinées. Passerelle, parce qu'ils ont créé un lien spécifique, un canal inédit qui s'est ouvert et a permis au désistant de se socialiser à d'autres sphères, d'accéder à de nouvelles ressources.

C'est ici que l'on recoupe une seconde dynamique motrice identifiée au cours de cette étude : l'idée d'une concurrence des sphères de socialisation. C'est le mécanisme primordial qui se dégage des parcours recueillis. Dans leur réforme, progressivement et par la combinaison d'une part de volonté individuelle et d'une autre liée au hasard des configurations, les anciens contrevenants ont tout d'abord connu de nouvelles expériences et en ont drainé des ressources inédites. Celles-ci se sont accomplies dans les cercles auxquels ils n'avaient pas été exposés auparavant.

Ce nouveau circuit d'opportunités a permis de bâtir de nouveaux rôles, de s'ancrer dans de nouveaux lieux et de s'essayer à endosser d'autres aspects de leur identité. Chemin faisant, ces petits engagements se sont accumulés et associés pour concurrencer le temps consacré à l'ancienne routine délinquante ainsi qu'à l'adhésion aux valeurs qui la sous-tendaient. Les lieux aussi vont être permutés. Si rétablir le contact et les échanges avec la famille prend le pas, il est peu probable que l'investissement dans la bande se maintienne si facilement. Si un emploi du temps de travail est désormais respecté, il devient moins probable que les longues plages de disponibilité dans l'espace public puissent être maintenues et permettent de saisir autant d'opportunités délinquantes.

Avec le temps et l'intérêt pour de nouvelles activités comme un *hobby*, un investissement associatif, un engagement politique ou citoyen, le temps et l'énergie disponibles pour « trainer » ont encore diminué, la perception de l'intérêt du rapport entre gain et risque à enfreindre la loi est aussi modifiée. Lorsque l'investissement dans un mode de vie conventionnel a augmenté, il est probable que la peur de perdre les positions et les biens obtenus ou encore les liens tissés ne vienne dissuader le désistant de saisir des opportunités qui se raréfient.

Suspendre les fréquentations pourvoyeuses d'occasions délinquantes a encore augmenté cette raréfaction. Trouver des activités qui procurent du capital social, de l'estime de soi et des connaissances à ceux qui les pratiquent, cela participe aussi symboliquement de cette dynamique. De nombreuses autres leçons sont encore à

tirer des interactions entre les divers usagers du système pénitentiaire, ses personnels mais aussi avec des universitaires qui développeraient des protocoles de recherche pour les étudier. On peut ainsi penser à plusieurs pistes qui ont été défrichées au cours de cette enquête.

C) Des éléments à explorer : religion, citoyenneté, ethnicité, espaces urbains

Dans les entretiens effectués plusieurs éléments moins communément investigués sont ressortis. C'est le cas du fait religieux qui structure, par sa disponibilité un nombre non négligeable de parcours ou du moins de moments-pivots dans ces parcours. Cet item mériterait bien évidemment de plus amples développements mais déjà la capacité de la religion à permettre au désistant de négocier une sortie, à proposer rapidement des ressources et un nouveau réseau apparaissent dans ces premières explorations. Un ensemble d'attributs sociaux, comme la tenue vestimentaire, les lieux fréquentés, une nouvelle manière de parler, de se comporter et un nouveau code moral associé à une nouvelle routine vont rendre le changement plus facile à entreprendre et à faire reconnaître par les autres. C'est surtout sa disponibilité immédiate, sans barrière, si on la compare à la formation professionnelle, à l'emploi, ou à un déménagement qui en fait un pilier solide, même s'il peut rester temporaire (Mohammed, 2019). Il peut servir de point d'appui, être une ressource, au moins pendant un moment, lors d'un parcours d'éloignement de la délinquance.

De même, s'est présentée la réappropriation d'une forme ordinaire de citoyenneté : les enquêtés mentionnent souvent un intérêt grandissant pour les enjeux politiques, une volonté d'apporter des améliorations au système pénal, aux rouages carcéraux. La citoyenneté peut commencer par un désir de faire part de sa connaissance du monde judiciaire et de l'environnement déviant, avec dans l'idée que ce savoir pourrait servir à changer les parcours d'autres personnes.

Elle se poursuit parfois par une première expérience associative, dénotant une volonté de devenir un citoyen à part entière. Elle passe par l'usage du droit de vote, la participation à des associations de quartiers ou de parents d'élèves. Il n'y a plus de raison de renoncer à ses prérogatives citoyennes : quitte à résister au déterminisme social dont on dit qu'il a mené à la délinquance, autant combattre ces inégalités par des moyens plus constructifs.

C'est aussi tout bonnement reprendre le cours d'une trajectoire citoyenne lambda : payer ses impôts et s'occuper de ce qui en est fait par les pouvoirs publics, ne plus rien devoir à la société. De tels choix jouent aussi un rôle de certification (Meisenhelder, 1982) d'un point de vue collectif et institutionnel. Ainsi, le marginal d'avant est désormais ancré dans le fonctionnement de la société comme tout un chacun.

Il a aussi été question plusieurs fois de l'influence de l'addiction dans une trajectoire de délinquance. Plusieurs récits recueillis mentionnent une addiction invitant le chercheur à s'intéresser à la dialectique qu'elle entretient avec la désistance. Pour prévenir ou guérir l'addiction, fréquente bien que non systématique dans notre population, tout effort contribue également à minorer l'emprise de la délinquance, surtout aux âges où celle-ci tend à s'aggraver et comporte des conséquences pénales de plus en plus lourdes. Une escalade qui concerne aussi les consommations et met en péril la santé. Dans cette recherche, les carrières de délinquance les plus longues observées l'ont été chez les usagers de drogues dures dès leur plus jeune âge.

Une économie souterraine très répandue avec un accès facile dans certains territoires a souvent été la porte d'entrée dans la délinquance. Les fantasmes d'une prospérité acquise dans l'illicite sont venus s'y ajouter. De même, parmi les dernières activités tolérées avant de sortir complètement de la délinquance, le *deal* de cannabis reste souvent en première ligne.

Quant à des pistes comme l'ethnicité, leur exploration est plus délicate à poursuivre en France. Il est à parier que ces éléments ne sont pas neutres dans l'orientation du processus de sortie, comme Calverley (2013) a pu le montrer en Grande Bretagne. Comprendre l'influence de certains espaces publics sur les formes de sociabilité, les habitudes et les pratiques collectives, les opportunités criminelles et les obstacles aux tentatives de sortie constitue également un sillon intéressant à creuser. Flynn (2012) a ainsi souligné la spécificité et l'effet de certains espaces sur les processus de désistance.

Développer ces axes s'avérerait certainement fructueux en France à condition de considérer les spécificités du contexte institutionnel et social propre à ce territoire. Après avoir dessiné le cadre qui permet l'interprétation pertinente des données récoltées, rappelons les bornes de cette enquête pour cerner l'étendue mais aussi les limites de sa validité.

II) Les limites du protocole de recherche

A) Le territoire parisien

Le périmètre de cette étude tient d'abord à son mode de financement : la Ville de Paris ayant soutenu financièrement cette recherche et offert également une entrée au sein de ses services et auprès de ses partenaires, le terrain principalement étudié s'est borné à l'agglomération parisienne, au sens large. Ainsi, la ville et ses banlieues ont constitué le principal territoire d'exploration des processus de désistance.

Or il est certain que des conditions optimales pour scruter les différents ressorts des sorties de délinquance auraient été que la couverture d'un autre grand centre urbain

ailleurs en France, d'une plus petite ville à la campagne ou encore d'une ville de banlieue proche puisse servir de point de comparaison et de contrôle. Cela n'a pas été possible, mais cela n'obère pourtant pas les résultats qui ressortent de cette recherche. Cela trace en revanche des limites claires sur la manière dont ces conclusions peuvent être généralisées.

En outre, cette focale unique incite à redoubler de vigilance et à se demander ce qui dans les différentes caractéristiques de l'agglomération parisienne (sa grande densité, sa cartographie sociale, ses disparités économiques, la juxtaposition du niveau communal et départemental, la concentration de nombreuses institutions, de ressources et de politiques publiques…), peut jouer un rôle déformateur et biaiser les processus analysés.

Ainsi, le suivi fourni par les services de probation, le nombre d'associations et de programmes disponibles, l'offre de délinquance, les réseaux de trafic de stupéfiants, une plus forte concentration des organes de répression dans la capitale ont pu influencer les expériences recueillies. Une enquête en contrepoint sur un terrain différent permettrait d'identifier en quoi ce contexte francilien a pu poser une marque particulière sur les données relevées et faire également ressortir les configurations qui seraient les mêmes.

À l'inverse, on peut aussi voir cette entrée comme une ressource. Le fort poids institutionnel de la Mairie, son imbrication dans les différentes strates administratives et ses liens avec les ministères centraux comme celui de la Justice et l'Administration pénitentiaire ont facilité la négociation d'un accès aux services de probation. Cela a permis l'ouverture des portes du Service de pénitentiaire d'insertion et de probation de Paris qui m'a accueilli trois ans durant. J'ai pu accéder à des ressources que d'autres terrains n'auraient peut-être pas permis d'explorer.

J'ai pu comprendre au plus près le fonctionnement du logiciel APPI (Application des peines-probation insertion), assister à plusieurs réunions d'information sur les réformes de la probation, à ses nouveaux outils et surtout au fonctionnement concret et quotidien de ses services. Lors de ma quatrième année, le ministère de la Justice ayant consenti à soutenir financièrement cette recherche, j'ai pu achever le recueil des données et leurs analyses. De nombreux partenaires comme les missions locales, les associations partenaires du SPIP qui ont accompagné des probationnaires pour le compte de l'Administration Pénitentiaire m'ont permis d'accéder à des personnes en train de désister et ainsi de réaliser des entretiens. L'essentiel de mes interrogés (21 sur 33) provenant du canal ouvert au service de probation, c'est sur cette brèche là que le protocole de recherche a finalement porté ses fruits et non sur le dispositif initialement prévu de puiser dans les dossiers déjà traités. Ce *modus operandi* comprend cependant lui aussi des écueils qu'il convient de détailler.

B) Le canal de recrutement

Dans sa phase initiale de conception, cette recherche prévoyait de s'appuyer sur l'importante base de données APPI afin de sélectionner des profils de personnes autrefois impliquées dans la délinquance et plus jamais reparues devant les services depuis. Un profil type avait même été dégagé avec les différents partenaires : plutôt des jeunes de 18 à 25 ans, concernés par du trafic de stupéfiants et provenant en priorité du territoire parisien.

Malgré l'établissement d'une liste de 118 profils correspondants, l'impossibilité de retrouver les agents en charge ou leur refus de recontacter leurs anciens probationnaires a abouti à la décision de changer d'approche. En outre, l'allongement du temps passé avec des associations pour obtenir une autre source de recrutement des candidats à l'entretien (tentative qui a fonctionné pour quatre profils), il a été décidé de revoir les critères de sélection des candidats et de prendre dorénavant toute personne entre 18 et 40 ans environ, passée récemment par une mesure de suivi et qui semblait, selon le regard de l'agent de probation désormais accomplir de nets progrès dans une trajectoire de désistance.

Il y a plusieurs biais possibles dans le canal de recrutement qui a fourni la majorité des interrogés. Tout d'abord, il fait courir le risque d'une stratégie de présentation des agents de probation : ceux-ci ont en effet peut-être aiguillé vers moi de préférence des « bons clients », c'est-à-dire des probationnaires qu'ils estimaient capables de et enclins à souligner leurs bonnes aptitudes professionnelles. Dans cette adaptation du protocole, on a donc eu recours au regard des professionnels, qui proposaient au chercheur des profils qui leur semblaient avoir franchi des étapes substantielles dans un parcours de sortie. La vision et les représentations des conseillers étaient donc engagées, et c'est un paradoxe à intégrer pour mener une enquête dans un courant de recherche qui montre à quel point les désistants construisent souvent les bases les plus solides de leur désistance à l'écart du périmètre d'action des institutions et de leurs agents.

De plus, s'ils pouvaient proposer au probationnaire de me rencontrer, ils n'imposaient en rien ce rendez-vous. Les personnes les plus intéressantes à interroger, ou, pour le moins, qui auraient fourni des compléments intéressants à ceux recueillis se trouvent peut-être parmi ceux à qui soit un tel entretien n'a jamais été proposé, soit qui l'auraient refusé. En règle générale, les candidats à l'entretien finalement interrogés avaient pour caractéristiques d'entretenir une assez bonne relation avec leur conseiller. Ce lien a certainement joué dans un rapport de contre/don (Mauss, 1923) pour réaliser l'entretien qui s'en est suivi. Rien d'autres que la proposition du conseiller et au mieux un café n'étaient proposés en échange de ce temps consacré à faire part de son passé. Souvent les conseillers, dans leur phase de proposition mettaient en avant le gain réflexif pour le désistant à revenir dans le détail sur son parcours, ils soulignaient l'intérêt qu'il pouvait y avoir à prendre du recul et à livrer, sans aucun enjeu, à une personne travaillant sur le sujet mais extérieure à

tout service judiciaire, les contours de sa trajectoire de vie. L'utilité pour les prochains probationnaires a aussi été invoquée. Un effet de générativité tel qu'identifié par Maruna (2001) a ainsi pu fonctionner.

Par ailleurs, contrairement au protocole de départ, les parcours recueillis n'étaient pas sortis du système judiciaire depuis longtemps. Parce que le lien entre un agent et un probationnaire s'épuise assez vite après la mesure, les profils que j'ai pu interroger sortaient tout juste de leur suivi judiciaire ou l'avaient terminé depuis peu seulement. Sans nuire à la validité des expériences recueillies, cela les détermine et les précise néanmoins encore. Il s'agissait des premières phases de désistance en tout cas d'un point de vue judiciaire. La plupart des interrogés se situaient donc dans une articulation entre une phase de désistance primaire (Maruna, Farrall, 2004), une première période significative sans commettre d'actes de délinquance et une phase secondaire, c'est-à-dire la pérennisation de leur nouveau mode de vie sans délinquance et la recomposition identitaire qui l'accompagne.

Il n'en demeure pas moins qu'une part considérable des probationnaires n'ont pu entrer dans la population enquêtée, en particulier ceux qui concentraient les caractéristiques suivantes : une longue période sans infraction, guère plus de lien avec leur conseiller, la réticence à prendre la parole (un biais sur les capacités cognitives des interrogés doit aussi être relevé : il est probable qu'ont été sollicités les plus aptes à discourir), ce qui a laissé de côté ceux en manque des moyens verbaux pour le faire.

À ces bornes limitant cette étude, il faut aussi ajouter le défaut principal du protocole suivi : on n'a pas pu multiplier les moments d'enquête pour retracer le changement dans la durée.

C) L'absence de suivi longitudinal

Le temps d'une thèse ne permet pas d'établir un tel protocole d'enquête, qui plus est quand le chercheur ne peut compter que sur ses seules forces, sans des collègues et d'autres relais pour établir les différents contacts, accéder et convaincre les personnes, assurer les entretiens, maintenir avec elles le lien, les retrouver et renouveler l'opération de recueil. Comme le décrit Farrall dans un ouvrage de référence sur les enquêtes de cohorte (Farrall *et al*, 2014) l'enquête longitudinale est un dispositif qui requiert de plus lourds investissements en temps et en moyens humains. Il est pourtant le seul qui permette précisément de cerner les mécanismes, les ressorts et les périodes charnières du changement de parcours. La photo à l'instant T, pour utile qu'elle soit pour compléter le seul regard judiciaire, ne suffit pas à rendre compte des reconfigurations des trajectoires délinquantes. Plusieurs tentatives pour garder le lien avec les enquêtés ont été initiées lors de cette enquête et l'espoir demeure de pouvoir un jour faire fructifier ces premières étapes dans une seconde vague d'entretiens.

Le coefficient fort d'attrition demeure cependant un frein important, d'autant que, plus le temps entre les deux étapes s'étire, plus le risque augmente de voir les personnes, être recondamnées, disparaître, refuser l'enquête, mourir, migrer[90]… D'autres pourraient suivre et il conviendrait ainsi de prévoir dès l'amont de telles recherches des moyens de garder le contact et de suivre les personnes concernées.

Restent tout de même les apports du passé via l'entretien biographique (au total 920 pages de retranscription) plus l'éclairage sur des savoirs habituellement laissés de côté, ceux des contrevenants eux-mêmes.

Tous ces éléments s'assemblent en une première étape méthodologique et empirique de construction des savoirs sur les parcours de sortie de délinquance dans le contexte français. Malgré les nombreuses bornes évoquées qui ne peuvent faire prendre cette étude pour ce qu'elle n'est pas (ni longitudinale, ni comparative, ni déconnectée du regard des institutions…) elle peut malgré tout faire valoir plusieurs apports. Au cœur de ceux-ci résident certainement la prolongation possible de cette enquête par la constitution d'une cohorte plus étoffée, l'ambition à terme de développer une approche comparative ou encore celle d'explorer de nouvelles pistes mises au jour par l'exploitation de l'expérience des usagers.

III) Plusieurs pistes à suivre

A) Reprendre contact, constituer une cohorte, développer un volet comparatif

Pour suivre ces pistes, c'est également le protocole de recherche qu'il conviendrait de compléter, dans le but de constituer une cohorte. Seul le suivi longitudinal d'un groupe de sortants pourrait permettre une étude plus solide et riche du processus de désistance. Il faudrait l'augmenter avec un plus grand nombre d'enquêtés issus d'autres sources de recrutement pour diversifier le groupe d'enquêtés et lui faire atteindre une taille plus significative. Le tirer de contextes différents neutraliserait les biais liés au seul territoire.

La population étudiée ne comprenant qu'une seule femme, en trouver davantage qui ont pour un temps entrepris une carrière de délinquance serait aussi souhaitable pour éclairer la compréhension de ces processus. Cela permettrait de distinguer les effets du genre sur un processus de désistance. Cela nous renseignerait sur les différences de traitement dans le système pénal, policier et judiciaire selon ce critère et serait l'occasion de constater les moyens et les moments particuliers propres aux femmes pour s'éloigner de la délinquance comme Cobbina (2012) l'a montré dans son étude.

[90] C'est le cas d'un des tout premiers enquêtés, préalable à cette enquête, Mario est désormais décédé d'un cancer fulgurant.

Pour étudier tout cela, conserver un minimum de liens, s'impliquer dans les associations de prévention reste une piste possible. Multiplier les contacts via les réseaux sociaux aussi, prendre des nouvelles au téléphone, aiguiller vers d'autres acteurs de la réinsertion, rendre de petits services sont aussi des moyens qui se sont développés au cours de cette recherche pour garder le lien avec les personnes interrogées.

Dans le même ordre d'idées, tester l'influence des structures étatiques et nationales sur les processus de sortie serait également souhaitable. Il conviendrait pour cela d'engager une dynamique comparative entre plusieurs pays en essayant de constituer des échantillons relativement semblables d'un point de vue sociodémographique, interrogés et analysés d'après un dispositif d'enquêté harmonisé dans le but de discerner les mécanismes qui semblent communs de ceux qui divergent dans les processus de désistance selon les cadres nationaux. L'état du marché de l'emploi, le système pénal, l'intervention de l'État providence, les équilibres partisans et politiques (notamment la montée de l'extrême droite et du populisme, les modifications législatives du droit pénal que cela peut impliquer), les cadres traditionnels de la famille et les rapports de genre dissemblables selon les nations affectent-ils de manière significativement différentes les possibilités et les parcours de sortie ?

Les premières études sur le sujet semblent le montrer (Osterman, 2018). L'auteure s'est intéressée à l'influence des structures sociales et des dispositifs d'accompagnement et de réinsertion en Suède et au Royaume-Uni. Plus d'aides concrètes et directes, ainsi qu'un mécanisme d'étiquetage plus réversible en Suède produisent un retour plus facile à la vie citoyenne dans la collectivité. Il conviendrait de confronter ces résultats avec ceux que pourraient produire de telles études comparatives en incluant le terrain français. La possibilité d'enrichir les données recueillies par des entretiens avec des proches des interrogés serait aussi constructive. Lors de cette première enquête, il est parfois arrivé que les conjoints, les enfants ou les parents soient présents lors de l'entretien qui se déroulait chez l'enquêté. Cela constitue un complément précieux d'informations sur le cadre de vie, les interactions et les relations des personnes concernées et on a donc là un autre réservoir de données qualitatives à explorer. Avoir le point de vue des professionnels qui ont suivi les personnes interrogées serait également un apport intéressant à exploiter.

B) Approfondir les pistes défrichées et aborder celles laissées inexplorées

En sus des pistes plus récemment défrichées comme la religion ou l'ethnicité, il existe aussi des directions nouvelles comme l'effet du sport dans une tentative de désistance ou l'exposition à des activités culturelles et artistiques. Des éléments pointant ces vecteurs de sortie pour certains interrogés ont aussi été recueillis mais

n'ont pas pu faire l'objet d'une analyse suffisamment détaillée pour en faire un chapitre. Il faudrait reprendre ce matériau et l'augmenter d'autres entretiens, plus approfondis sur le sujet pour en tirer le maximum. Tout comme Calverley (2013) a pu l'identifier pour le groupe des Afro-caribéens de son échantillon au Royaume-Uni, il y a dans notre population plusieurs enquêtés qui se sont remobilisés par le sport. Ils ont réussi à transformer leur passion en une activité principale et à se faire reconnaître et rémunérer dans ce cadre.

Ce n'est pas l'activité en soi qui a seulement été génératrice de désistance, c'est plutôt l'accès à un autre réseau de relations, l'incorporation de valeurs différentes de celles qui sous-tendent la délinquance et une occasion pour le désistant d'occuper du temps et de changer sa manière de penser qui ont joué à travers ce ressort. En outre, l'important effet de prévention d'une pratique sportive sur l'addiction s'est retrouvé dans le parcours de ceux qui ont réussi leur conversion à un mode de vie sans délinquance en s'appuyant sur le sport. Les trois personnes de cette enquête qui déclarent ne plus toucher à aucune drogue ou n'y avoir jamais touché sont marquées par ce volet sportif. Il y a comme un effet protecteur du sport à un certain degré d'investissement et de sérieux dans la pratique sportive qu'il serait intéressant de creuser. Dans la mesure où il endigue les possibilités d'addiction, il incorpore donc un volet préventif et un effet de renforcement d'une trajectoire de sortie.

Dans la même veine, l'exposition de plusieurs enquêtés à des activités culturelles et artistiques a eu tendance à enclencher des dynamiques favorables à leur sortie. Sans une concrétisation aussi claire que par le sport — aucun d'entre eux n'est devenu artiste rémunéré pour ses productions — il n'empêche qu'une nouvelle perspective sur le monde, une sensibilité renouvelée et un sens plus large de ce qui est digne et intéressant de faire dans la vie s'est développé à travers l'exposition à ces activités. Que ce soit l'écriture durant une longue peine, la musique qu'un probationnaire écoutait pour s'isoler, le théâtre pour un autre qui était très fermé aux échanges avec les autres et à l'idée de prendre la parole en public, toutes ces activités ont constitué comme des brèches dans le masque de l'identité délinquante et ont permis d'amorcer et de poursuivre un changement.

On le retrouve aussi sous la forme d'une acceptation des institutions, d'une possible réconciliation avec elles. Quand elles permettent une activité en extérieur à des détenus — faire du vélo pour Ardi, effectuer une visite au musée — elles prouvent que la répression n'est pas le seul ressort d'intervention des pouvoirs publics. Il y a là un peu de la logique de la dichotomie identifiée par Bourdieu (1993) : l'emploi seul de la main droite de l'État, régalienne, celle qui punit, ne suffit pas à établir un lien et à asseoir une légitimité, tandis que le recours à la main gauche, l'État providence, celui qui soutient, qui aide, permet d'équilibrer cette donne. En assumant ce rôle là également, les autorités redonnent un peu d'espoir aux personnes institutionnalisées. Ce volet non répressif offre un espace où une première réconciliation peut s'opérer.

Cela les conforte aussi dans l'idée qu'elles peuvent, comme tout un chacun, accéder à certains aspects épanouissants de la vie et se faire usagers, voire producteurs d'art et de culture. Bref, cela signifie leur appartenance en tant que membre comme un autre d'une communauté humaine, ni plus, ni moins légitime.

C) Systématiser les retours et les échanges avec les pouvoirs publics

C'est dans cette même veine que réside un apport considérable des études sur la désistance. En adoptant cette approche lors de cette thèse, on a cherché à ancrer une culture du recueil de l'expérience des usagers des services publics, de tous ses usagers, y compris ceux qui sont condamnés puis accompagnés par les institutions pénales. Tandis que la parole dominante provenait davantage des professionnels et des cadres du secteur, ce travail a été, à la manière de celui d'un Dubois (1999) qui a analysé des rapports de face à face, en première ligne entre usagers et agents d'une caisse d'allocation familiale, une première tentative de sociologie du guichet entre les professionnels en charge du suivi et les probationnaires encadrés. Dans le chapitre sur l'effet paradoxalement limité des institutions sur les parcours de désistance, un condensé des points clés a montré plusieurs effets contre-productifs des institutions sur leur mission de réinsertion.

On peut considérer au moins deux volets de l'action possible des institutions : d'une part ce qu'elles pourraient arrêter de faire pour ne plus être un frein[91] et d'autre part ce qu'elles pourraient développer[92]pour mieux accompagner et soutenir le processus de désistance individuel.

En s'appuyant sur ce qui fonctionne dans la réhabilitation, en puisant dans les savoirs des désistants eux-mêmes sur les meilleurs moyens de construire un parcours hors de la délinquance, l'idée poursuivie au cours de cette étude consiste à renverser la perspective t*op down* — le paradigme du « traitement » des contrevenants — vers une autre plus *bottom up*, de l'accompagnement de leur trajectoire vers une sortie. Dans la constitution des savoirs sur les processus de sortie comme dans la conception des politiques publiques en charge de les susciter, il est donc souhaitable que se systématise ce nouveau canal, en créant une nouvelle boucle d'informations.

Il faut recueillir leurs expériences de vie pour légitimer la place des désistants et intégrer leur regard dans un système qui est censé favoriser leur cheminement hors de la délinquance. Le but est d'encourager leur prise de parole, leur investissement

---

[91] Fixer des amendes aux montants excessifs pour des personnes qui commencent à désister, appliquer une augmentation systématique des peines pour récidive, surinvestir la gestion des risques au détriment des autres approches, systématiser les inscriptions au casier judiciaire et converser une procédure d'effacement longue et laborieuse.

[92] Favoriser la mise en relation avec une personne ressource, exposer à des réseaux socialement hétérogènes, renforcer les ressources sociales, cognitives et humaines, instaurer une procédure de réhabilitation symbolique une fois la peine purgée.

pour produire les meilleurs dispositifs institutionnels possibles. À ce titre, l'idée d'institutionnaliser un mécanisme de reconnaissance de la fin de peine vient puiser dans cette veine. Celle de faire d'un ancien contrevenant un tuteur privilégié d'un autre qui voudrait désister s'abreuve aux leçons tirées de l'étude de la générativité (Maruna, 2001).

Outre qu'elle puiserait dans une source jusqu'alors inexploitée de solutions et d'outils, une telle démarche ancrerait l'ouverture sociale à l'incorporation du point de vue des désistants dans le parcours judiciaire censé les accompagner vers une sortie. L'implication et la prise en compte institutionnalisée de leur demande, dès leur période de suivi, aiderait à leur retour plus fluide d'une vie marquée par la délinquance vers celle d'un type plus conventionnel.

Par ailleurs des concepts et des typologies plus graduels émanent déjà de ce courant de recherche pour améliorer la prise en compte des trajectoires de désistance par les institutions pénales. On peut penser à la typologie de Loeber et Le Blanc (1990) qui vise à affiner l'analyse des processus de désistance. Ils notent en particulier une forme de stagnation dans la gravité, les infractions commises ne dépassant plus un certain seuil de gravité.

Toutes ces notions ont été évoquées au cours des entretiens effectués durant cette enquête et ont inspiré les modèles d'analyses des parcours recueillis (l'idée d'un seuil de désistance notamment qui a été illustré pour les cas de Sidi, Sam et Garance). Un plafond moralement acceptable en termes de violence et de conséquences des activités délinquantes semble se maintenir, même si une certaine forme de réflexion inhibitrice est désactivée et qu'une grande force de rationalisation de la commission d'infractions perdure (Matza, 1964). Creuser ces concepts et ces recommandations provenant des travaux sur la désistance au concret dans le parcours de désistant plaide pour des points de passages : l'idée est de multiplier les transferts et de rendre les échanges plus fréquents entre l'administration et les équipes académiques engagées sur ces sujets afin de les rendre opérationnels et orienter *in fine* les politiques publiques en puisant dans ces savoirs.

*

Sans avoir épuisé – loin s'en faut – les méandres d'un processus aussi multiple et séquentiel que celui du renoncement à une carrière délinquante, ce travail a tenté d'en établir un premier ancrage empirique grâce aux explorations du territoire parisien. Sur cette base, il contribue avec d'autres à une problématisation propre au cadre d'entendement du champ de recherche français sur le concept de désistance. C'est dans cet esprit que des concepts comme la concurrence des sphères de socialisation, une typologie des parcours de sortie ou encore la notion de personne-ressource ont émergées et sont à développer par d'autres études.

Outre ces éléments, les différentes formes de délinquance et les processus de sortie propres à chacune n'ont pas toutes été interrogées lors de cette enquête. Rappelons que celle-ci s'est concentrée sur la délinquance dite « de rue ». Par choix et en raison de leur accessibilité, le trafic de drogues, les vols, les violences et les braquages ont été privilégiés dans la conception du protocole de recherche, et constituent l'essentiel des faits illicites recueillis dans ces entretiens. D'autres pourtant restent à explorer. Qu'en est-il de la délinquance financière dont les auteurs cherchent à s'amender ? Très peu d'accès et donc de travaux existent sur le sujet comme le montre une étude qui a utilisé des matériaux autobiographiques pour jeter un premier éclairage sur ce terrain pourtant très vaste (Hunter, 2016).

Par ailleurs, des pans entiers aux implications non négligeables demeurent encore à défricher comme les délinquances de nature environnementale, ou encore la cybercriminalité. Paquerot (2016), rapporte que les eaux insalubres — notamment liées à des pollutions illégales — coûtent plus de vies humaines que toutes les formes de violence. Dans la même veine, le chef d'Interpol Koo Boon Hui, déclarait dans le journal *Le Monde* (2012) que les experts estimaient déjà les préjudices liés à la cybercriminalité plus importants que ceux du trafic d'héroïne, de cocaïne et de marijuana réunis. Ces deux champs commencent à être documentés par des chercheurs (Freyssinet, 2012, Chawki, 2009) et des conférences émergent pour produire du savoir sur le sujet (Comte, 2004) mais à notre connaissance aucune étude sous l'angle de la désistance ne s'en est encore saisie.

On pourra retenir comme fil directeur que ce travail constate le besoin impérieux de renouer le plus tôt possible dans les parcours le lien entre l'individu et les institutions. Dans ce qui nous a été donné d'observer, cela passe souvent par l'établissement d'une relation avec une personne-ressource. L'actuel engouement pour l'application du nouveau management public ne semble pas favoriser la naissance d'une telle relation.

La reconnaissance et la lutte contre les discriminations, qui touchent particulièrement le public le plus fragile et en marge des institutions, sont également un instrument non négligeable dans l'amélioration de ce lien. Pour beaucoup, la rue reste l'institution de ceux qui n'en ont pas ou plus et la délinquance un moyen ultime d'échapper à une relégation sociale, symbolique et économique totale. À ce titre, l'institution judiciaire apparaît en dernier ressort pour rompre cette dynamique et essayer de reconstruire un lien dégradé bien en amont sur le chemin de l'individu.

Le cœur de cette thèse réside donc dans l'idée que soutenir et renforcer ce mécanisme à toutes les étapes et par tous les moyens disponibles bénéficie au processus de désistance, que cela provienne des institutions comme des associations, des proches ou des contrevenants eux-mêmes. Ce travail de recherche réaffirme aussi le primat de la prévention sociale, dite aussi primaire, sur le paradigme

de la gestion des risques après coup et des postulats de la prévention situationnelle qui préconisent l'endiguement des symptômes de la délinquance une fois que celle-ci s'est enracinée.

Il s'agit entre autres pour les institutions de redistribuer du capital humain, à des groupes carencés à la base — par une faible dotation dans leur cercle familial, par leurs relations de proximité qui en sont dénuées, par leur rapport distant envers les institutions — dont les manques continuent de s'accumuler. Si le volet sanction est identifiable et régulièrement mobilisé au sein de l'institution judiciaire, comme à l'école ou au travail, la réhabilitation symbolique demeure elle, bien faible voire inexistante la plupart du temps dans le cadre français.

La remise d'un billet de sortie, les divers signes qui symbolisent le fait d'avoir payé sa dette à la société, d'en avoir fini avec la justice, le processus de certification qui achève la réintégration (Meisenhleder, 1982) forment autant de solutions à mettre en œuvre pour faire en sorte que le chemin pour redevenir un citoyen à part entière redevienne aussi évident que celui qui a mené le contrevenant d'un jour à emprunter les sentiers de la délinquance. Les enquêtés d'une étude sur l'effet de la probation brandissaient leur lettre d'invitation avec fierté à leurs proches parce qu'il faisait état de leur non récidive (Dufour, 2015, 282) *plusieurs participants ont montré notre lettre de recrutement aux membres de leur famille, à leurs amis et employeurs, car il y était mentionné « selon nos registres officiels, vous n'avez pas commis de nouveaux délits depuis votre peine de sursis ». Pour plusieurs, ce symbole permettait de clore définitivement un chapitre de leur vie : « je pense que la félicitation que j'ai eue c'était la lettre [de recrutement] que vous m'avez envoyée ».*

Une initiative récente importée du Québec est à l'essai depuis peu au sein du SPIP d'Angers[93]. Évaluer l'impact de ce certificat de sortie de délinquance et l'étendre à tous les candidats d'un retour à la vie sans délinquance constitue une piste prometteuse. Rendre ce retour plus fluide peut être une solution pour démêler l'écheveau complexe de causes qui s'imbriquent dans les processus de désistance. Quelques-uns de ses fils ont ici été exposés, bien d'autres demeurent, au cours de prochaines recherches, encore à dénouer.

[93]Article du journal Le Monde du 24 mai 2019 à Angers un certificat de sortie de délinquance pour les jeunes détenus https://www.lemonde.fr/m-le-mag/article/2019/05/24/a-angers-un-certificat-de-sortie-de-delinquance-pour-jeunes-detenus_5466577_4500055.html

Bibliographie

AKERS R., BURGESS R., 1966, A differential association-reinforcement theory of criminal behavior, *Social Problems*, 14, 2, 128-147.

ALLINE J-P., SOULA M., dir., 2011, *Les Récidivistes : représentations et traitements de la récidive XIXe –XXe siècle*, Rennes, Presses Universitaires de Rennes.

AMAR A., BERTHIER L. 2007, Le nouveau management public : avantages et limites, *Revue Gestion et management publics*, 5, 1-14.

ANDREWS D., BONTA, J., 1998, *The Psychology of Criminal Conduct*, Cincinnati, Anderson.

ANDREWS D., BONTA A., 2007, *Modèle d'évaluation et de réadaptation des délinquants fondé sur les principes du risque, des besoins et de la réceptivité*, Ottawa, Ministère de la Sécurité Publique du Canada.

ANDERSON E., 1999, *Code of the Street – Decency, Violence and the Moral Life of the Inner City*, W. W. Norton and Company.

ANTON R. F., 1999, what is craving? Models and implications for treatment, *Alcohol Research and Health*, 23, 65-173.

BADOT O., 1998, *Théorie de l'entreprise agile*, Paris, L'Harmattan.

BARRAND J., 2006, *Le Manager agile*, Paris, Dunod.

BANDURA A., 2001, Social Cognitive Theory: An Agentic Perspective*, Annual Review of Psychology*, 52, 1-26.

BATTAGLIOLA F., BERTAUX-VIAME I., FERRAND M., IMBERT F., 1993, À propos des biographies : regards croisés sur questionnaires et entretiens, *Population*, 48, 2, 325-346.

BECKER G.S., 1964, *Human capital, a theoretical and empirical analysis with special reference to education*, New York, Columbia University Press.

BECKER G.S., 1968, Crime and punishment: an economic approach. *Journal of political economy* 76, 169-217.

BECKER G.S., MURPHY K.M., 1988. A theory of rational addiction, *The Journal of Political Economics*, 96, 675-700.

BECKER H., 1963, *Outsiders*, New York, Free press.

BECKER H., 1986, Biographie et mosaïque scientifique, *Actes de la recherche en sciences sociales*, 62-63, 1, 105-110.

BECKER H., 2006, Notes sur le concept d'engagement, Tracés. *Revue de Sciences humaines* [En ligne], 11 |, mis en ligne le 28 septembre 2008, consulté le 08 décembre 2017. URL : http://journals.openedition.org/traces/257.

BENAZETH V., LARMINAT X. de, GAIA A., 2016, Changements biographiques et transformation d'un mode de vie : l'apport des recherches sur les sorties de délinquance, *Revue Internationale de Criminologie et de Police Technique et Scientifique*, 69, 3, 323-348.

BENTHAM J., 1791, *Panoptique : mémoire sur un nouveau principe pour construire des maisons d'inspection, et nommément des maisons de force*, Paris, Etienne Dumont.

BERGMAN L.R., ANDERSHED A.K., 2009, Predictors and outcomes of persistent or age-limited registered criminal behavior: a 30-year longitudinal study of a Swedish urban population, *Aggressive Behavior*, 35, 2, 164-178.

BERTAUX D., 2010, *Le récit de vie*, Paris, Armand Colin.

BEST, D., BESWICK, T., HODGKINS, S., IDLE, M. 2016. Recovery, ambitions and aspirations: An exploratory project to build a recovery community by generating a skilled recovery workforce. *Alcoholism Treatment Quarterly*, 34, 1, 3-14.

BIESTA G., TEDDER M., 2006, *How is agency possible? Towards an ecological understanding of agency as achievement*., The Learning Lives research project, working paper 5.

BLAISE P., 2000, *Pensées*, Paris, Le livre de poche (édition de Philippe Sellier).

BLOCK C. R., BLOKLAND A. A. J., VAN DER WERFF C., VAN OS R., NIEUWBEERTA P., 2010, Long-term patterns of offending in women. *Feminist Criminology*, 5, 1, 73-107.

BOST F., MESSAOUDI D., 2017, La désindustrialisation : quelles réalités dans le cas français ? *Revue Géographique de l'Est*, 57, 1-2, 1-22.

BOTTOMS A., MCWILLIAMS W., 1979, A Non-Treatment Paradigm for Probation Practice, *The British Journal of Social Work*, 9, 2, 159–202.

BOTTOMS A., SHAPLAND J., COSTELLO A., HOLMES D., MUIR G., 2004, towards desistance: Theoretical Underpinnings for an Empirical Study, *The Howard Journal of Crime and Justice,* 43, 4, 368 – 389.

BOURDIEU P., 1979, *La distinction*, Paris, éditions de Minuit.

BOURDIEU P., 1980, *Le sens pratique*, Paris, éditions de Minuit.

BOURDIEU P., 1981, *Questions de sociologie*, Paris, éditions de Minuit.

BOURDIEU P., 1986, L'illusion biographique. In *Actes de la recherche en sciences sociales*. 62-63, 1, 69-72.

BOURDIEU P., 1993, *La misère du monde*, Paris, Seuil.

BOURDIEU P., 1997, *Méditations pascaliennes*, Paris, Seuil.

BOURDIEU P., PASSERON J.C., 1970, *La reproduction, Éléments d'une théorie du système d'enseignement,* Paris, éditions de Minuit.

BOZON M., 2012, Autonomie sexuelle des jeunes et panique morale des adultes : Le garçon sans frein et la fille responsable. *Agora débats/jeunesses*, 60, 1, 121-134

BROCHU S., 1997, Drogues et criminalité : point de vue critique sur les idées véhiculées. *Déviance et Société*, 21, 3, 303-314.

BROTZ H., WILSON E., 1946, characteristics of military society, *American Journal of Sociology*, 51, 5.

BUGNON G., 2015, Sortir de la délinquance au Brésil. L'impact de l'expérience du monde du crime et du système pénal pour mineurs, *Questions Pénales*, 28, 1, 1-4.

BURGESS, A., 1987, *A clockwork Orange*, 21st chapter, essay included in the Norton (US) edition, New York, W.W. Norton & Company.

BURNETT R., 1992, *The Dynamics of Recidivism*. Oxford, University of Oxford Centre for Criminological Research.

BURNETT R., 2000, Understanding Criminal Careers through a Series of In-Depth Interviews, *Offender Programs Report*, 4, 1, 1-16.

CALVERLEY, A., FARRALL, S., 2011, The Sensual Dynamics of Processes of Personal Reform: Desistance from Crime and the Role of Emotions *in* KARSTEDT, S., LOADER, I., STRANG, H. (Eds.), *Emotions, Crime and Justice*, Oxford, Hart Publishing, 81-99.

CALVERLEY A. 2013, *Cultures of desistance: rehabilitation, reintegration and ethnic minorities*, London, New York, Routledge.

CANGUILHEM G., 2013, *Le normal et le pathologique*, Paris, Presses universitaires de France.

CARLSSON C., 2013, Masculinities, persistence and desistance, *Criminology,* 51, 3, 661.

CARLSSON C., 2014, *Continuities and changes in criminal careers* (Dissertation in Criminology), Stockholm University.

CASTEL R., 1998, *Les sorties de toxicomanies*, Fribourg, Éditions Universitaires Fribourg.

CATANI M., 1978, *susciter une histoire de vie sociale est d'abord affaire de relation*, communication au 9e congrès mondial de sociologie, Uppsala.

CHAMBOREDON H., PAVIS F., SURDEZ M., WILLEMEZ L., 1994, S'imposer aux imposants. À propos de quelques obstacles rencontrés par des sociologues débutants dans la pratique et l'usage de l'entretien, *Genèses*, 16, 1994. Territoires urbains contestés, sous la direction de Michel Offerlé, 114-132.

CHANTRAINE G., 2006, La prison post-disciplinaire, *Déviance et Société*, 30, 3, 273-288.

CHARBIT J., 2018, Une institutionnalisation contestée. La participation des personnes détenues à la gestion de la prison, *Déviance et Société*, 42, 1, 207-236.

CHAWKI M., 2009, *Combattre la cybercriminalité*, Perpignan, de Saint-Amans.

CID J., MARTI J., 2016, Structural context and pathways to desistance: research in Spain, *in* SHAPLAND J., FARRALL S., BOTTOMS A., (Eds.), *Global perspective on desistance, Reviewing what we know and looking to the future*, London, Routledge, 66-83.

CIRILLO F., 2018, *The pomodoro technique, The acclaimed time-management system that has transformed how we work*, London, Virgin Books.

CLAUSEWITZ C., 1832, *De la Guerre*, Paris, Librairie académique Perrin.

COBBINA J., 2012, *Femmes et sortie de la délinquance*, *in* MOHAMMED M., (dir.), 2012, *les sorties de délinquance, théories, méthodes, enquêtes*, Paris, La découverte.

COHEN S., 1985, *Vision of Social Control*, Cambridge, Polity Press.

COHEN-SALMON C., CÔTÉ S., FOURNERET P., GASQUET I., GUEDENEY A., HAMON M., LAMBOY B., LEHEUZEY M-F., MICHEL G., RENERIC J-R. *et al.,* 2005, *Troubles des conduites chez l'enfant et l'adolescent*. Rapport de recherche de l'Institut national de la santé et de la recherche médicale (INSERM).

COLLECTIF TMTC, 2015, L'horizon vertical de la recherche, Socio-logos [En ligne], 10, mis en ligne le 16 juillet 2015, consulté le 15 juillet 2019. URL: http://journals.openedition.org/socio-logos/2975.

COMTE F., KRÄMER L., (Eds.), 2004, *Environmental Crime in Europe, Rules of Sanctions*, Europa Law Publishing, Avosetta series, Book 5.

CONRAD J., 1925, *Au cœur des ténèbres*, Paris, Gallimard.

CORNISH D. B., CLARKE R. V., 1986, *The Reasoning Criminal: Rational Choice Perspectives on Offending*. New York, Springer Verlag.

CORNISH, D., CLARKE, R., 1986, Situational prevention, displacement of crime, and rational choice theory, *in* HEAL K., LAYCOCK G., (Eds.), *Situational crime prevention: From theory to practice*, London, Routledge 1-16.

COULMONT B., 2011, *Sociologie des prénoms*, Paris, La Découverte, coll. Repères Sociologie.

CUSSON M., PINSONNEAULT P., 1986, The decision to give up crime 1: Rational Choice Perspectives on Offending *in* CORNISH D. B., CLARKE R. V., (Eds.), 1986, *The Reasoning Criminal: Rational Choice Perspectives on Offending*, New York, Springer Verlag, 72-82.

CRETTIEZ X., 2016, Penser la radicalisation : Une sociologie processuelle des variables de l'engagement violent. *Revue française de science politique*, 66, 5, 709-727.

CRONIN A., 2006, How al-Qaida ends, the decline and demise of terrorist groups, *International Security*, 31, 1, 7-48.

DECORTE, T., 2002, Mécanismes d'autorégulation chez les consommateurs de drogues illégales Étude ethnographique sur des consommateurs de cocaïne et de crack à Anvers, *in* FAUGERON C., (dir.), *Société avec drogues*, Toulouse, ERES, 35-62.

DE LA PENA MCCOOK, 2004, Public libraries and people in jail, *Reference and User Services Quaterly*, 44, 1, 26-30.

DELISI M., 2002, "not just a boy's club", *Women and criminal justice*, 13, 4, 27-45.

DESTOC N., 2010, *Placements sous surveillance électronique : quelles réalités* ? master de psychocriminologie et victimologie, université de Rennes-II.

DIEU E., FERRY T., HIRSCHELMANN A., 2015, *punition et risque, les geôles du quotidien*, Levallois-Perret, Studyrama.

DONKER A. G., SMEENK, W. H., VAN DER LAN, P. H., VERHULST, F. C., 2003, Individual stability of antisocial behavior from childhood to adulthood, Testing the stability postulate of Moffitt's developmental theory, *Criminology,* 41, 3, 593-609.

DOSSE F. 2005, *Le pari biographique. Écrire une vie*, Paris, La Découverte.

DUBAR C., NICOURD S., 2017. *Les biographies en sociologie*, Paris, La Découverte.

DUBET F., 2002, *Le déclin des institutions*, Paris, le Seuil.

DUBOIS V., 1999, *La vie au guichet, Relation administrative et traitement de la misère*, Paris, Economica.

DUCHESNE S., 1997, *Citoyenneté à la française*, Paris, Presse de Science Po.

DUCHESNE S., HAEGEL F., PLATONE F., REY H., 1997, Exclus de la politique ? Diversité des attitudes politiques dans la cité des ”4000” logements de La Courneuve, *in* Collectif, *En marge de la ville, au cœur de la société, Ces quartiers dont on parle*, La Tour-d'Aigues, éditions de l'Aube, 77-112.

DUFOUR I., 2015, Le désistement assisté ? Les interventions des agents de probation telles que perçues par des sursitaires qui se sont désistés du crime. *Criminologie*, 48, 2, 265–288.

DUMAINE M., 2014, *Mémoire de recherche sur la bibliothèque vivante*, ENSSIP université de Lyon.

DURKHEIM E., 1893, *De la division du travail social*, Paris, Félix Alcan.

DURKHEIM E., 1897, *Le Suicide*, Paris, Félix Alcan.

DURKHEIM E., 1912, *Les formes élémentaires de la vie religieuse. Le système totémique en Australie*, Paris, Alcan.

ECO U., 2016, *Comment écrire sa thèse*, Paris, Flammarion.

ELIAS N., 1973, *La Civilisation des mœurs*, Paris, Calmann-Lévy.

ERIKSON, E., H., 1950, *Children and society*, New York, Norton.

FARRALL S., 1995, Why Do People Stop Offending? *Scottish Journal of Criminal Justice Studies*, 1, 1 51-59.

FARRALL S., BOWLING B., 1999, Structuration, human development and desistance from crime, *British Journal of Criminology*, 39, 252–67.

FARRALL S., 2002, *Rethinking what works with offenders: probation, social context and desistance from crime*, London, Routledge.

FARRALL S., CALVERLEY A., 2006, *Understanding Desistance from Crime, Crime and Justice Series*, London, Open University Press.

FARRALL S., HUNTER B., SHARPE G., CALVERLEY A., 2014, *Criminal careers in transition, The social context of Desistance from crime*, Oxford University Press.

FARRINGTON D., 2007, Advancing Knowledge About Desistance, *Journal of contemporary criminal justice*, 23, 1, 125-134.

FASSIN D., 2017, *Punir. Une passion contemporaine*, Paris, Le Seuil.

FERNANDO, R., à venir, A Comparative Study of Desistance: First Steps of a Cross-National Analysis into Narratives of Desistance in France and England, *in* GROENEMEYER A., MESKO G., SHAPLAND J. (Eds.) GERN *Research Paper Series*, Online, Maklu.

FESTINGER L., 1957, *A theory of cognitive dissonance*, Stanford university press.

FILLIEULE O., 2001, Propositions pour une analyse processuelle de l'engagement individuel: Post scriptum, *Revue française de science politique*, 51, 1, 199-215.

FILLIEULE O. (dir.), 2005, *Le désengagement militant*, Paris, Belin.

FLYNN N, 2011, *Criminal behaviour in context: Space, place and desistance from crime*, New York, Routledge.

FOUCAULT M., 1975, *Surveiller et punir : naissance de la prison*, Paris, Gallimard.

FOUCAULT M., 1976, *Histoire de la sexualité vol 1, la volonté de savoir*, Paris, Gallimard.

FREYSSINET E., 2012, *La cybercriminalité en mouvement*, Cachan, Lavoisier.

GAÏA A., 2019, L'art de la « débrouille » : des sorties de délinquance juvénile par intermittence, *in* GAÏA A., LARMINAT X. de, BENAZETH V., (dir.), *Comment sort-on de la délinquance: Comprendre les processus de désistance*, 75-92, Genève, Médecine et Hygiène.

GAÏA A., LARMINAT X. de, BENAZETH V., (dir.), 2019, *Comment sort-on de la délinquance ? Comprendre les processus de désistance*, Genève, Médecine et Hygiène.

GARLAND D., 2001, *The culture of control. Crime and social order in contemporary society*, Oxford University Press.

GAUTRON V., 2014, L'impact des préoccupations managériales sur l'administration locale de la justice pénale française, *Champ pénal/Penal field*, Vol. XI | 2014, mis en ligne le 21 janvier 2014.

GERAWAY W., 1976, *There's $50,000 on my head*, Hicksville, NY, Exposition Press

GERMAIN S., DUMOULIN L., DOUILLET A-C., 2013, A prosperous "business". The success of CCTV through the eyes of international literature, *Surveillance et Society* 11, 1/2, 134-147.

GIORDANO P. C, CERNKOVICH S. A, RUDOLPH J. L., 2002, Gender, crime, and desistance: Toward a theory of cognitive transformation. *American Journal of Sociology*, 107, 4, 990–1064.

GIORDANO P.C., LONGMORE M.-A., SCHROEDER R., SEFFRIN P., 2008, A life-course perspective on spirituality and desistance from crime, *Criminology,* 46, 99-132.

GLASER B., STRAUSS A., 1967, *The Discovery of Grounded Theory: Strategies for Qualitative Research*. Chicago, Aldine de Gruyter.

GLASER D., 1964, *The effectiveness of a prison and parole system*, Indianapolis, Bobbs-Merrill.

GLUECK S., GLUECK E.T., 1937, *Later Criminal Careers*, New York, Commonwealth Fund.

GLUECK S., GLUECK E.T., 1951, *Unraveling juvenile delinquency*, Cambridge, Harvard University Press.

GLYNN M., 2014, *Black men, invisibility and crime, Towards a critical race theory of desistance*, London, New York, Routledge.

GOEHL L., NUNES E., QUITKIN F., HILTON I. 1993, social networks and methadone treatment outcome: the costs and benefits of social ties. *American Journal of Drug and Alcohol Abuse,* 19, 251-262.

GOFFMAN E., 1959, *The presentation of self in everyday life*, Anchor.

GOFFMAN E., 1961, *Asylums, Essays on the Social Situation of Mental Patients and Other Inmates*, New York, Doubleday Anchor.

GOLDSTEIN P., 1985, The drugs-violence nexus: a tripartite framework, *Journal of Drug Issues*, 15, 493–506.

GOTTFREDSON M. R., HIRSCHI, T., 1990, *A general theory of crime*, Redwood city, Stanford University Press.

GOTTRAUX Ph., 1997, *Socialisme ou Barbarie. Un engagement politique et intellectuel dans la France de l'après-guerre*, Lausanne, Payot.

GRANOVETTER M., 1973, The strength of weak ties, *American journal of sociology*, 6, 6, 1360-1380.

GRAPENDAAL M., LEUW E., NELEN H., 1992, Drugs and Crime in a Accommodating Social Context: the Situation in Amsterdam, *Contemporary Drug Problems*, 303-326.

GUAY J.P. LAFORTUNE D., 2015, L'évaluation du risque de récidive et l'intervention basée sur les données probantes : les conditions nécessaires à l'implantation de méthodes structurées d'évaluation et d'intervention efficaces. *Pratiques Psychologiques*, 21, 3, 293-303.

GUILLAUME, J., 2009, Les parcours de vie, entre aspirations individuelles et contraintes structurelles. *Informations sociales*, 156, 6, 22-30.

HASLEY M., ARMSTRONG R., WRIGHT S., 2016, F*uck it!: Matza and the mood of fatalism in the desistance process, *British journal of criminology*, 57, 5, 1041-1060.

HEALY D., 2012, *The dynamics of desistance, Charting pathway through change*, London, New York, Routledge.

HENNEGUELLE A., KENSEY A., 2019, Une autre approche de l'effet de la surveillance électronique sur la récidive, *in* LEVY R., DUMOULIN L., KENSEY A.,

LICOPPE C., (dir.), 2019, *Le bracelet électronique : action publique, pénalité et connectivité*, Genève, Médecine et Hygiène, 121-136.

HIRSCHI T., STARK R., 1969, Hellfire and delinquency, *Social problems*, 17, 2, 202-213.

HIRSCHI T., GOTTFREDSON M., 1983, Age and the explanation of crime, *American Journal of Sociology*, 89, 553–84.

HIRSCHMAN A., 1970, *Exit, Voice, and Loyalty, Responses to Decline in Firms, Organizations, and States*, Cambridge, MA, Harvard University Press.

HOGGART R., 1970, *La culture du pauvre, étude sur le style de vie des classes populaires en Angleterre*, Paris, éditions de Minuit.

http://www.observatoiredesdiscriminations.fr/mesure-statistique.

https://www.lemonde.fr/technologies/article/2012/05/08/la-cybercriminalite-coute-plus-cher-que-les-trafics-de-cocaine-heroine-et-marijuana_1698207_651865.html.

https://www.nouvelobs.com/l-enquete-de-l-obs/20121015.OBS5741/prisons-la-verite-sur-le-bracelet-electronique.html.

HUCKLESBY A., 2009, Understanding offenders' compliance: a case study of electronically monitored curfew orders, *Journal of law and society*, 36, 2, 248-271.

HUGHES E., 1958, *Men and Their Work*, Glencoe, The Free Press.

HUGO V., 1862, *Les misérables*, Bruxelles, A. Lacroix, Verboeckhoven et Cie.

HUNTER B., FARRALL S., 2015, Space, Place and Desistance from Drug use, *Oñati Journal of Emergent Socio-legal Studies*, 5, 3, 945-968.

HUNTER B., 2016, *White collar offender and desistance from crime, features selves and the consistency of change,* London, New York, Routledge.

INGOLD F. R., INGOLD S., 1986, Drogue et prison : processus de la dépendance et dynamique de l'incarcération, *Échange Santé*, 46, 12-16.

JENNINGS W., FARRALL S., GRAY E., HAY C., 2017, Penal populism and the public thermostat: crime, public punitiveness, and public policy, *Governance: An International Journal of Policy, Administration, and Institutions*, 30, 3, 463-481.

JOBARD F., 2010, Le gibier de police immuable ou changeant ? *Archives de politique criminelle*, 32, 1, 93-105.

JOHNSON B. D., GOLDSTEIN P. J., PREBLE E., SCHMIELDER J., LIPTON D. S., SPUNT B., MILLER T., 1985, *Taking Care of Business: The Economics of Crime by Heroin Abusers*, Toronto, Lexington.

JOLLY C., FLAMAND F., 2017, France stratégie, département travail, emploi, compétence, *La note d'analyse*, N°60.

JOSSELSON R., LIEBLICH A., 1993, *The narrative study of lives*, Thousand oaks, London, New Delhi, Sage.

KALUSZYNSKI M., 2010, Citoyenneté et identité en République, l'identification au cœur des politiques de « mise en ordre », Retour sur Bertillon et l'anthropométrie judiciaire (1880-1970) *in* MARTIN, D.C., (dir.), 2010, *L'identité en jeux, pouvoirs, identifications, mobilisations*. Paris, Karthala, 137-157.

KAMINSKI D., 2019, La crédibilité pour seule efficacité ? *in* LEVY R., DUMOULIN L., KENSEY A., LICOPPE C., (dir.), 2019, *Le bracelet électronique : action publique, pénalité et connectivité*, Genève, Médecine et Hygiène, 151-163.

KAMINSKI D., DEVRESSE M.-S., 2011, De la surveillance électronique à la surveillance électronique. Réflexions sur le pouvoir mystificateur du baguage, *in* TULKENS F., CARTUYVELS Y., GUILLAIN Ch. (dir.), *La peine dans tous ses états. Hommage à Michel van de Kerchove*, Bruxelles, Larcier, 337-353.

KATZ J., 1988, *Seductions of Crime: Moral and Sensual Attractions in Doing Evil*, Washington, DC, Basic Books.

KAUFMANN, J.-C., 1996, *L'entretien compréhensif*, Paris, Nathan.

KAZEMIAN L., 2013, *Que sait-on des facteurs qui préconisent la récidive*, contribution à la conférence de consensus sur la prévention de la récidive, disponible en ligne à l'adresse suivante : http://www.gip-recherche-justice.fr/conference-consensus/category/contributions/contributions-libres/institutionnels-contributions-libres/ministeres/justice-institutionnels-contributions-libres/.

KAZEMIAN L., 2016., What are the most important studies of desistance and what are the future research needs? *in* MCNEILL F., DURNESCU I., BUTTER R., (Eds.), *Probation : 12 essential questions*, London, Palgrave Macmillan/ Springer, 35–59.

KENSEY A., 2007, *Prison et récidive, Des peines de plus en plus longues : la société est-elle vraiment mieux protégée ?,* Paris, Armand Colin.

KENSEY A., CIRBA L., 1989, *Rapport N° 38,* Paris, Ministère de la Justice, DAP, Service des Études et de l'Organisation.

KHOSROKHAVAR F., 2016, *Prisons de France. Violence, radicalisations, déshumanisation : surveillants et détenus parlent*, Paris, Robert Laffont.

KING, S. 2013, Transformative Agency and Desistance From Crime, *Criminology and Criminal Justice*, 13, 3, 317-335.

KING S. 2014, *Desistance Transitions and the Impact of Probation*. Abingdon, Routledge.

KORNIG C., MICHON F., 2010, *Les formes particulières d'emploi en France : un état des lieux*, Documents de Travail du Centre d'Economie de la Sorbonne.

KOUDOU O., 2009, Développement et désistement du comportement délinquant chez l'adolescent ivoirien. *Criminologie*, 42, 1, 247-266.

LAFORTUNE D., 2015, Parcours : développement d'une stratégie de prévention de la récidive adaptée aux milieux ouverts. *Pratiques Psychologiques*, 21,3, 275-292.

LAGRANGE H., 2010, *Le déni des cultures*, Paris, le Seuil.

LANCTÔT N., COUTURE S., COUVRETTE A., LAURIER C., PARENT G., PAQUETTE G., TURCOTTE M., 2016, *La face cachée de la prostitution : une étude des conséquences de la prostitution sur le développement et le bien-être des filles et des femmes*, Université de Sherbrooke, Fonds de recherche du Québec, Société et culture.

LARMINAT X. de, 2014, *Hors des murs : L'exécution des peines en milieu ouvert*, Paris, Presses Universitaires de France.

LAUB J.H., SAMPSON R.J., 2001, Understanding desistance from crime, *in* TONRY M., (Ed.), *Crime and Justice*: A Review of Research, 28, Chicago, University of Chicago Press.

LEIBRICH J., 1993, *Straight to the Point: Angles on Giving up Crime*, Otago, University of Otago Press.

LE PAPE L., 2015, *Une autre foi. Itinéraires de conversions religieuses en France*. Aix Marseille Université, Presses universitaires de Provence.

LEVY R., 2019, Le bracelet électronique est-il efficace ? Réflexions sur la recherche évaluative en matière de surveillance électronique, *in* LEVY R., DUMOULIN L., KENSEY A., LICOPPE C., (dir.), 2019, *Le bracelet électronique : action publique, pénalité et connectivité*, Genève, Médecine et Hygiène, 101-120.

LEVY R., DUMOULIN L., KENSEY A., LICOPPE C., (dir.), 2019, *Le bracelet électronique : action publique, pénalité et connectivité*, Genève, Médecine et Hygiène.

LEVY R., ZAUBERMAN R., 1998, La police et les minorités visibles : les contradictions de l'idéal républicain, *in* CARTUYVELS Y., DIGNEFFE F., PIRES A., ROBERT Ph. (dir.), *Politique, police et justice au bord du futur*, Paris, L'Harmattan, 287-300.

LINDEGAARD M.R., JACQUES S., 2014, Agency as a Cause of Crime, *Deviant Behavior*, 35, 2, 85-100.

LOEBER, R., LEBLANC M., 1990, Toward a Developmental Criminology, In *Crime and Justice, A Review of Research*, 12, 375-473.

LOFLAND J., 1969, *Deviance and identity*, Englewood cliffs, Prentice-Hall.

MAILLARD J. de, 2020, Diffusion des logiques néo-managériales et organisations policières. Les régimes de performance à Paris et Londres, *Revue française de sociologie*, 61, 1, 109-134.

MARTINSON R., 1974, what works: questions and answers about prison reform, *The Public Interest*, 35, 22–54.

MARUNA S., 1997, Going straight: desistance from crime and life narratives of reform, *The Narrative Study of Lives*, 5, 59–93.

MARUNA S., 2001, *Making Good. How Ex-Convicts Reform and Rebuild their Lives*, Washington DC, American Psychological Association.

MARUNA S., 2010, The Desistance Paradigm in Correctional Practice: From Programmes to Lives, *in* MCNEILL F., RAYNOR P., TROTTER C., (Eds.), Offender Supervision: New Directions in Theory, *Research and Practice*, Cullompton, Willan publishing, 65-89.

MARUNA S., FARRALL S., 2004, 'Desistance from Crime: A Theoretical Reformulation', *Kolner Zeitschrift fur Soziologie und Sozialpsychologie,* 43, 171–94.

MARUNA S., IMMARIGEON R., LEBEL, T. P., 2013, Ex-offender reintegration: Theory and practice, *in* Maruna S., Immarigeon R., (Eds.), *After crime and punishment*, Cullompton, Willan Publishing, 21–44.

MARUNA S., LEBEL T., 2003, Welcome home? Examining the 're-entry court' concept from a strengths-based perspective, *Western Criminology Review*, 4, 91-107.

MARUNA S., LEBEL T., 2009, Strengths-based approaches to reentry: Extra mileage toward reintegration and destigmatization, *Japanese Journal of Sociological Criminology*, 34, 58-80.

MARUNA S., LEBEL T., MITCHELL N., NAPLES M., 2004, Pygmalion in the reintegration process: desistance from crime through the looking glass, *Psychology, Crime and Law*, 10, 3, 271-281.

MARUNA S., ROY K., 2007, Amputation or reconstruction, notes on the concept of "knifing off" and desistance from crime, *Journal of contemporary criminal justice*, 23, 1, 104-124.

MARUNA S., TOCH H., 2005, The impact of imprisonment on the desistance process, *in* TRAVIS J., VISHER C. (Eds.), *Prisoner Reentry and Crime in America*, Cambridge University Press, 139-178.

MATELLY J.-H., MOUHANNA C., 2007, *Police : des chiffres et des doutes*, Paris, Michalon.

MATHIEU-FRITZ A., QUEMIN A., 2013, Publier pendant sa thèse. Quelques ficelles du métier exposées aux jeunes chercheurs*, in* KAPP S., HUNSMANN M., (dir.), *Devenir chercheur. Écrire une thèse en sciences sociales*, Éditions de l'EHESS, 229-243.

MATSUEDA R. L, KREAGER D. A., HUIZINGA D., 2006, Deterring delinquents: A rational choice model of theft and violence, *American Sociological Review*, 71, 1, 95-122.

MATZA D., 1964, *Delinquency and drift*, New York, John Wiley and sons.

MATZA D., SYKES G. M., 1961, Juvenile Delinquency and Subterranean Values, *American Sociological Review*, 26, 5, 712-719.

MAUGER G., 2006, *Les bandes, le milieu et la bohème populaire,* études de sociologie de la déviance des jeunes de classes populaires (1975-2005), Paris, Belin.

MAUGER G., 2009, *La sociologie de la délinquance juvénile*, Paris, La Découverte.

MAURIN E, GOUX D., 1997, Le déclin de la demande de travail non qualifié. Une méthode d'analyse empirique et son application au cas de la France, *Revue économique*, 48, 5, 1091-1114.

MAUSS M., 1923- 1924, Essai sur le don. Forme et raison de l'échange dans les sociétés archaïques, *L'année sociologique,* 1, 30-186.

MBANZOULOU P., HERZOG-EVANS M., COURTINE S. (dirs), 2012, *Insertion et désistance des personnes placées sous main de justice. Savoirs et pratiques*, Paris, L'Harmattan.

MCADAMS D., 1985, *Power, intimacy, and the life story: Personological inquiries into identity*. Homewood.

MCADAMS D., DE SAINT AUBIN E., 1992, a theory of generativity and its assessment through self-report, behavioral acts, and narrative themes in autobiography, *Journal of personality and social psychology*, 62, 6, 1003-1015.

MCCULLOCH T., 2005, Probation, social context and desistance: Retracing the relationship, *Probation Journal,* 52, 1, 8-22.

MCNEILL F, 2006, A desistance paradigm for offender management, *Criminology and Criminal Justice*, 6, 1, 39-62.

MCNEILL F., 2012, Four forms of 'offender' rehabilitation: Towards an interdisciplinary perspective. *Legal and Criminological Psychology*, 17, 1, 18–36.

MCNEILL F., 2012, Probation et sortie de délinquance, qu'est-ce qui fonctionne, qu'est-ce qui est équitable ? *in* MOHAMMED M., (dir.) 2012. *Les sorties de délinquance*. Paris, La Découverte, 255-279.

MCNEILL F., MARUNA S., 2008, Giving Up and Giving back: Desistance, Generativity and Social Work with Offenders, *in* MCIVOR G., RAYNOR P., (Eds.) Developments in Social Work with Offenders, Series, *Research highlights in social work,* 48. London, Jessica Kingsley Publishers, 224-339.

MCNEILL F., WEAVER B., 2010, Changing Lives? Desistance Research and Offender Management, *Scottish Centre for Crime and Justice Research Report* N° 3.

MEAD G.H., 1963, *L'esprit, le soi et la société*, Paris, PUF.

MEISENHELDER T., 1982, Becoming normal: Certification as a stage in exiting from crime, *Deviant behavior: an interdisciplinary journal*, 3, 2, 137-153.

MOFFITT T. E., 1993, Adolescence-Limited and Life-Course Persistent Antisocial Behavior: A Developmental Taxonomy. *Psychological Review,* 100, 674-701.

MOHAMMED M., (dir.), 2012, *Les sorties de délinquance, théories, méthodes, enquêtes*, Paris, La Découverte, coll. « Recherches ».

MOHAMMED M., 2011, *La formation des bandes. Entre la famille, l'école et la rue*, Paris, PUF.

MOHAMMED M., 2019, Les sorties religieuses de la délinquance, *in* GAÏA A., LARMINAT X. de, BENAZETH V., (dir.), *Comment sort-on de la délinquance ? Comprendre les processus de désistance*, Genève, Médecine et Hygiène, Déviance et Société, 53-71.

MUCCHIELLI L., 2001, *Violences et insécurité : fantasmes et réalités dans le débat français*, Paris, La Découverte.

MUCCHIELLI, L., 2003, Délinquance et immigration en France : un regard sociologique. *Criminologie*, 36, 2, 27–55.

MUCHIELLI L., 2014, *Sociologie de la délinquance*, Paris, Armand Colin.

MURPHY S. B., REINAMAN C., WALDORF D., An 11-year follow-up of a network of cocaine users, *British Journal of Addiction*, 1989, 84, 427-436.

NELLIS M., BEYENS K., KAMINSKI, D., 2013, *Electronically monitored punishment: international and critical perspectives*, Oxon, Routledge.

OSTERMAN L., 2018, *Penal cultures and female desistance,* London, New York, Routledge.

OWERS A.D. (Ed.), LEIGHTON P., MCGRORY C., MCNEILL F., WHEATLEY P., 2011, *Review of the Northern Ireland Prison Service, conditions, management and oversight of all prisons*, Belfast, Prisons Review Team.

PAQUEROT S., 2016, Crimes environnementaux : si la pollution de l'eau tue… malheureusement elle rapporte ! *Criminologie*, 49, 2, 215–240.

PARKER H., BOTTOMLEY T.,1996, *Crack Cocaine and Drugs-Crime Careers*, University of Manchester, Department of Social Policy and Social Work.

PATERNOSTER R., BUSHWAY S., 2009, Desistance and the feared self: Toward an identity theory of criminal desistance. *The Journal of Criminal Law and Criminology*. 99, 4, 1103–1156.

PEPLAU H., 1995, *Relations interpersonnelles en soins infirmiers*, Paris, InterEditions.

PETERSILIA, J., 1997, Probation in the United States, *Crime and Justice*, 22, 149-200.

PETERSILIA J., 2000, When prisoners return to the community: political, economic, and social consequences, *Sentencing and corrections*, 9, Washington, DC, U.S. Dept. of Justice, Office of Justice Programs, National Institute of Justice.

PETIT J-G., CASTAN N., FAUGERON C., PIERRE M., ZYSBERG A., (dir.), 1995, *Histoire des galères, bagnes et prisons XIIIe-XXe siècles, Introduction à l'histoire pénale de la France*, Toulouse, Privat.

PETITGAS B., 2017, *L'engagement relationnel et bénévolat en milieu carcéral. Du don et de la reconnaissance en institution totalisante*. Thèse de doctorat en sociologie, Université de Caen, Basse-Normandie.

PIAZZA P., (dir.), 2011, *Aux origines de la police scientifique. Alphonse Bertillon, précurseur de la science du crime*, Paris, Karthala.

PIRES A.P., 1997, Échantillonnage et recherche qualitative : essai théorique et méthodologique, *in* POUPART J., DESLAURIERS J-P., GROULX L-H. *et al.*, *La recherche qualitative : enjeux épistémologiques et méthodologiques*, Montréal, Gaëtan Morin, 113-167.

PORPORINO F., 2008, *Bringing Sense and Sensitivity to Corrections: From Programs to "Fix" Offenders to Services for Supporting Desistance*, Research brief submitted to the National Institute of Corrections, USA.

PROCHASKA J-O, DICLEMENTE CC., NORCROSS J-C., 1992, In search of how people change, applications to addictive behaviors, *American Psychology*, 47, 9, 1102-1114.

PROVENCHER M.A., COTE P.B., BLAIS M., MANSEAU H., 2013, La prostitution en situation de rue. Une analyse qualitative des trajectoires d'entrée et de sortie chez les jeunes femmes à Montréal, *Service social*, 59, 2, 93-107.

QUETELET A., 1833, *Recherches sur le penchant au crime aux différents âges*, Bruxelles, Hayez.

QUETELET A., 1835, *Sur l'Homme et le développement de ses facultés ou essai de physique sociale*, Paris, Bachelier.

REISS A.J., 1986, Co-offenders influences on criminal careers and career criminals, *in* BLUMSTEIN A., COHEN J., ROTH J., VISHER C., (Eds.), *Criminal careers and career criminals*, Washington DC, National academy press, 121-160.

REVILLARD, A., 2018, Saisir les conséquences d'une politique à partir de ses ressortissants : La réception de l'action publique. *Revue française de science politique*, 68, 3, 469-491.

REX S., 1999, Desistance from offending: experiences of probation, *The Howard Journal of Criminal Justice,* 38, 4, 366-383.

ROBERT Ph., 1966, *Les bandes d'adolescents*, Paris, Éditions ouvrières.

ROBERT Ph., 1999, *Le citoyen, le crime et l'État*, Genève-Paris, Droz.

ROBERT Ph., 2002, *L'insécurité en France*, Paris, La Découverte.

ROBERT Ph., 2005, *Sociologie du crime*, Paris, La découverte.

ROBERT Ph., ZAUBERMAN R., 2011, *Mesurer la délinquance*. Paris, Presses de Sciences Po.

ROSENTHAL R., JACOBSON L-F., 1968, Teacher Expectaction for the Disadvantaged, *Scientific American*, 218, 4, 19-23.

SAMPSON R. J., LAUB J. H, 2003, life-course desisters? trajectories of crime among delinquent boys followed to age 70, *Criminology* 41, 3, 301-340.

SAMPSON R. J., LAUB J. H., 1993, *Crime in the making: pathways and turning points through life*, Londres, Harvard University Press.

SAUVADET T., 2006, *Le capital guerrier. Concurrence et solidarité entre jeunes de cité*, Paris, Armand Colin.

SEGEV D., 2020, *Desistance and societies in comparative perspectives*, London and New York, Routledge.

SHAPLAND J., BOTTOMS A., 2011. Reflections on social values, offending and desistance among young adult recidivists. *Punishment and Society*, 13, 3, 256-282.

SHAPLAND J., FARRALL S., BOTTOMS A., 2016, *Global perspective on desistance, reviewing what we know and looking to the future*, New York and London, Routledge.

SHAW C. R., MCKAY H. D., 1942, *Juvenile delinquency and urban areas*, Chicago, University of Chicago Press.

SHOVER N., 1983, The later stages of ordinary property offender careers, *Social Problems*, 31, 2, 208-218.

SHOVER N.,1996, *Great Pretenders: Pursuits and Careers of Persistent Thieves*. Boulder, Colorado, Westview.

SIENNICK S.E., OSGOOD S. W., 2008, *A review of research on the impact on crime of transitions to adult roles*, *in* LIBERMAN A. (Ed.), *The long view of crime: a synthesis of longitudinal research*, New York, Springer, 161-187.

SIMON J., 2007, *Governing Through Crime*, Oxford, Oxford University Press.

SIMON H. A., 1957, *Models of Man, Social and Rational: Mathematical Essays on Rational Human Behavior in a Social Setting*, New York, John Wiley and Sons.

SKARDHAMAR T., SAVOLAINEN J., 2012, *Does employment contribute to desistance? Offending trajectories of crime-prone men around the time of job entry*, Statistics Norway research department, N°716.

SKOG OJ, 2000, Addict's choice, *Addiction* 95, 9, 1309-1314.

SKOWRONSKI J. J., CARLSTON D. E., 1989, Negativity and extremity biases in impression formation: a review of explanations, *Psychological Bulletin*, 105, 131-142.

SOMMIER I., 2012, Engagement radical, désengagement et déradicalisation. Continuum et lignes de fracture. *Lien social et Politiques*, 68, 2, 15-35.

STEVENS. A, 2014, *Offender rehabilitation and Therapeutic Communities*, London, New York, Routledge.

SUTHERLAND E., 1934, *Principles of Criminology*, Chicago, Philadelphia, J.B. Lippincott Company.

SUTHERLAND E., 1937, *The professional thief*, University of Chicago Press.

THOMAS W., 1923, The unadjusted girl, with cases and standpoint for behavior analysis, *Supplement to the journal of the American institute of criminal law and criminology*, Boston, Little, Brown and Company.

THOMAS W., ZNANIECKI F., 1918, *The Polish peasant in Europe and America*, Boston, Richard G. Badger.

THOREAU H. D., 2006, *La Moelle de la vie, 500 aphorismes*, Paris, Fayard mille et une nuits.

TISSERON, S., 2012, Le jeu des trois figures : développer l'empathie dès l'école maternelle pour prévenir les identifications exclusives aux figures d'agresseur ou de victime, *in* Collectif pas de 0 de conduite pour les enfants de 3 ans, *La prévention prévenante en action*, Toulouse, ERES, 82-86.

TOCH H., 1985, Warehouses for People? *The Annals of the American Academy of Political and Social Science*, 478, 1, 58-72.

TOMCZAK P. 2014, The penal voluntary sector in England and Wales: Beyond neoliberalism? *Criminology and Criminal Justice*, 14, 4, 470-486.

TRUONG F., 2017, *Loyautés radicales*, *l'Islam et les « mauvais garçons » de la nation*, Paris, La Découverte.

UGGEN C., MANZA J., 2002, Democratic contraction? Political consequences of felon disenfranchisement in the United States, *American sociological review*, 67, 6, 777-803.

UGGEN C., PILIAVIN I., MATSUEDA R., 1997, *jobs programs and criminal desistance*, Urban Institute, Washington D.C.

UGGEN C., BLAHNIK L. 2016, The increasing stickiness of public labels, *in* SHAPLAND J., FARRALL S., BOTTOMS A., (Eds.), *Global perspective on desistance, reviewing what we know and looking to the future*, London, New York, Routledge, 222-244.

VAUGHAN B., 2007, The internal narrative of desistance, *British Journal of Criminology*, 47, 3, 390-404.

VIDAL S., OUELLET F., DUBOIS M-E, walking into the Sunset: how criminal achievement shapes the desistance process, criminal achievement and the Desistance process, *Criminal Justice and Behavior*, 2020, 1-18.

WACQUANT L., 2007, *Parias urbains*, *Ghetto, banlieues, État. Une sociologie comparée de la marginalité sociale*, Paris, La Découverte.

WARD T., MARUNA, S., 2007, *Rehabilitation: Beyond the risk assessment paradigm*. London, Routledge.

WARD T., 2002, Good lives and the rehabilitation of sexual offenders: Promises and problems. *Aggression and Violent Behavior*, 7, 513-528.

WARR M., 1998, Life-course transitions and desistance from crime, *Criminology*, 36, 183-215.University Press.

WARR M., 2002, *Companions in crime, the social aspects of criminal conducts*, Cambridge, Cambridge university press.

WEAVER B., 2016, *Offending and desistance, the importance of social relations*, London, New York, Routledge.

WEBER M. 1965, *Essais sur la théorie de la science*, traduits et introduits par Julien Freund, Paris, Plon.

WEST D.J., 1982, *Delinquency: Its Roots, Careers and Prospects*, London, Heinemann.

WILSON J. Q., KELLING G. L., 1982, Broken windows. Critical issues in policing: *Contemporary Readings*, 395-407.

ZAUBERMAN R. (dir.), 2008, *Victimation et insécurité en Europe. Un bilan des enquêtes et de leurs usages*, Paris, L'Harmattan.

ZINBERG, N. E., 1984, *Drug, set, and setting: the basis for controlled intoxicant use*, New Haven, Yale University Press.

Liste des figures

Figure 1 : Représentation graphique de la carrière statistique d'un délinquant multirécidiviste 20
Figure 2 : Inhibition du pouvoir d'attraction des sphères familiales et sentimentales 115
Figure 3 : Réactivation du pouvoir d'attraction des sphères familiales et sentimentales 116
Figure 4 : Concurrence des sphères de socialisation de 0 à 15 ans 143
Figure 5 : Concurrence des sphères de socialisation de 15 à 30 ans 144
Figure 6 : Exemple de contrat de parrainage de désistance initié au tribunal de Valence 306
Figure 7 : Magazine de l'administration pénitentiaire, Étapes, N°240 juin 2014 ... 312
Figure 8 : Sidi schéma processus de désistance 358
Figure 9 : Sidi frise biographique 359
Figure 10 : Sidi schéma familial 360
Figure 11 : Sidi seuil de désistance 361
Figure 12 : Sam schéma processus de désistance 364
Figure 13 : Sam frise biographique 365
Figure 14 : Sam schéma familial 366
Figure 15 : Sam seuil de désistance 367
Figure 16 : Garance processus de désistance 370
Figure 17 : Garance frise biographique 371
Figure 18 : Garance schéma familial 372
Figure 19 : Garance seuil de désistance 373

Liste des tableaux

Tableau 1 : Répartition par direction interrégionale des effectifs des personnes placées sous main de justice au 1er janvier 2014..... 72

Tableau 2 : Caractéristiques sociodémographiques des enquêtés..... 82

Tableau 3 : Répartition des enquêtés selon la typologie des usagers de drogues de Johnson (Johnson *et al*, 1985) et la distinction de Castel (1998) sur le contrôle des consommations 209

Tableau 4 : Parcours et types d'addiction des enquêtés 211

Tableau 5 : Statistiques mensuelles de l'administration pénitentiaire pour la France entière, janvier 2020..... 316

Tableau 6 : Les passionnés : composition typique des curseurs sur les axes de sortie de délinquances..... 343

Tableau 7 : Les épuisés : composition typique des curseurs sur les axes de sortie de délinquances..... 343

Tableau 8 : Les opportunistes : composition typique des curseurs sur les axes de sortie de délinquances..... 343

Tableau 9 : Les décalés : composition typique des curseurs sur les axes de sortie de délinquances..... 346

Tableau 10 : Distribution typologique des enquêtés 350

Tables des matières

..... *Erreur ! Signet non défini.*

Remerciements ***4***

Résumé ***7***

Introduction : surmonter le « eux » et « nous » ***11***

I) Déconstruire le stigmate qui entoure l'objet d'étude **11**

A) Soulever le voile de nos préjugés 11

B) Accéder à des savoirs sur les manières de réguler la société 13

II) Saisir la richesse d'un concept qui résiste à la définition **15**

A) Un concept importé 15

B) La richesse d'un processus complexe 22

III) Quels sont les apports et les spécificités des recherches sur la désistance ? **26**

A) Le fruit d'un contexte renouvelé 26

B) La difficulté de retracer un éloignement de la délinquance 28

Revue de littérature : appréhender les savoirs sur la désistance, baliser un continent émergent ***33***

I) Les théories du lien : de la maturation biologique au contrôle social informel **37**

A) Maturation biologique et affaiblissement de la carrière délinquante 37

B) Les théories du lien et de l'attachement 39

C) Les théories de l'apprentissage et de l'affiliation 41

II) Les théories du changement psycho-cognitif : du calcul rationnel à la capacité d'agir comme moteurs du changement **44**

A) Le changement cognitif et identitaire 44

B) L'évolution du calcul rationnel 47

C) Émergence et approfondissement de la notion de capacité d'agir (*agency*) 51

III) Les théories intégratives : l'articulation entre structures, relations et individus **54**

A) Les articulations entre structures sociales et mécanismes individuels de changement 54

B) La désistance comme un prisme aux multiples facettes 57

C) Les développements dans d'autres cadres nationaux et l'émergence de perspectives comparatives 60

Méthodologie : retracer les parcours par la voie de l'entretien biographique ***65***

I) Conditions et ressources de l'enquête **66**

A) Le cadre de la Cifre et la désistance 66

B) La nécessaire révision du protocole de recherche 70
II) Le recueil des parcours et la méthode d'exploitation 73
A) Richesses et difficultés des entretiens biographiques 73
B) La méthode inductive dans l'exploitation des récits biographiques 75
III) Les écueils et les limites de l'approche biographique 85
A) Les limites mémorielles et l'inéluctable reconstruction 85
B) Les stratégies de présentation et une représentativité limitée 87
Partie 1 : Les rouages classiques des analyses sur la désistance 91
Chapitre 1 : Les relations familiales et sentimentales, la source d'une prise de conscience par procuration 91
I) Les intermédiaires de la « conscientisation » 93
A) Résurgence des aspirations de vie conventionnelles 93
B) Comment construire un projet familial ? 98
C) L'effet d'entrainement des paris subsidiaires 103
II) Les contraintes de la structure économique durant la phase de mobilisation . 106
A) La délinquance ne permet pas une constitution facile de patrimoine 106
B) L'épuisement des énergies et la recherche de compétences au service du projet familial 110
C) La révision des aspirations et l'ouverture vers d'autres sources de satisfaction 113
III) Une « scène » accessible et privilégiée pour construire une identité renouvelée 118
A) Les avantages d'une porte de sortie immédiate et diplomatique 118
B) Se valoriser en resserrant le lien familial 120
C) L'intermédiaire vers une image prosociale 122
Chapitre 2 : Le travail, l'accès difficile à un engrenage crucial 125
I) Renouveler son état d'esprit : se mettre à l'épreuve par le travail 127
A) Les représentations de la valeur travail 127
B) Le marqueur d'un changement de perspective 130
C) Les premières tentatives de formation et d'emploi : une difficile conversion 131
II) Le travail, une expérience sociale complète qui peut transformer une trajectoire biographique 134
A) Les mutations de l'identité : vers une adhésion aux attentes du marché du travail 134
B) L'effet sous-jacent des structures de l'emploi 138
C) Un effet d'entrainement sur les autres sphères de socialisation 141
III) Les incertitudes du changement par le travail 144
A) L'apport économique et symbolique des ressources légales : démonétiser l'argent facile 144
B) Poursuivre des activités délinquantes dans le travail 148
C) Une intégration par le travail différenciée selon l'âge 150
Chapitre 3 : Réviser sa cartographie sociale : les relations amicales et vicinales 155

I) Recomposer les groupes d'appartenance, réajuster « les personnes, les lieux et les choses » 157

A) Rompre les liens qui multiplient les occasions de délinquance 157

B) Recomposer de nouveaux réseaux de relations 159

C) Devenir polyglotte social 161

II) Idiosyncrasies et cheminements communs : sélection et discontinuité dans les groupes de pairs 164

A) Un objectif commun : trouver de nouveaux groupes auxquels s'affilier 164

B) Un cheminement individuel : une recomposition propre à chaque sortie 166

C) Le tri de la prison 169

III) Les anciens groupes de pairs comme un appui du changement 170

A) Une diplomatie de la sortie pour conserver certaines protections 170

B) Le rôle des constats d'échecs partagés entre pairs 172

C) La générativité, un débouché social 174

Partie 2 : Les éléments émergents dans la compréhension des parcours 179

Chapitre 4 : Désistance et religion : renouer un lien et faire sens de son passé 179

I) Renouer les liens avec la famille et ses valeurs d'origine 181

A) Se rapprocher de sa famille d'origine et bâtir sa propre cellule familiale 182

B) Raviver d'anciennes valeurs pour faire table rase du passé 184

C) Renégocier sa position avec diplomatie à travers la religion 186

II) La religion en prison : un rempart social et individuel au risque de basculer dans l'intégrisme 187

A) Accéder à un réseau pour se protéger des menaces extérieures 188

B) S'appuyer sur la foi pour surmonter la dureté de l'incarcération 190

C) Les risques d'une vision intégriste de la foi 193

III) Changer ses modèles de représentations et de comportements 197

A) Déconstruire les croyances de l'illicite : investir grâce à l'argent de la délinquance ? 197

B) Apaiser ses frustrations, diminuer les tentations et fournir un modèle de comportement. 198

C) Une ressource pour résoudre plusieurs contradictions 201

Chapitre 5 : l'addiction, un renforcement insidieux de la sphère délinquante 205

I) Une barrière de plus à lever pour les consommateurs dépendants 212

A) Organiser sa vie autour du produit : un équilibre périlleux 212

B) Reprendre le contrôle de sa consommation, un préalable au changement 217

C) Consolider ses ancrages dans un nouvel univers social 220

II) La drogue comme vecteur de délinquance chez les consommateurs occasionnels 222

A) La proximité des expériences délinquantes peut dissuader de consommer 222

B) Les drogues peuvent constituer une interface pour intégrer un groupe 225

C) L'imprégnation progressive du mode de vie par les drogues 227

III) Les moyens de sortir pour les consommateurs réguliers 229

A) Réaliser que la perte de maitrise entrave une trajectoire de sortie 229

B) La prison comme une occasion de se sevrer..... 232

C) De la consommation comme entrée dans le *deal* au *deal* seul comme un moyen de transition 235

Chapitre 6 : redevenir un citoyen ordinaire : un ancrage supplémentaire de sortie 243

I) Recomposer son rapport à la société 245

A) La déconstruction du « eux » contre « nous »..... 245

B) L'accès à des alternatives pour se valoriser 247

II) Faire valider sa sortie par des moyens officiels 251

A) Authentifier le changement auprès des institutions..... 251

B) Devenir un citoyen comme les autres en activant ses prérogatives civiques..... 253

III) Pérenniser le changement en le déployant dans les sphères institutionnelles 255

A) Se forger et entériner un rôle prosocial..... 255

B) Œuvrer au bien commun pour pérenniser sa sortie 257

Partie 3 : l'influence des interactions avec les institutions 261

Chapitre 7 : Les ambivalences des effets de la prison 261

I) Un caractère dissuasif qui fonctionne surtout pour ceux qui n'y sont pas 264

A) Les cas où la prison renforce l'investissement délinquant 264

B) Une désistance primaire pas toujours efficace 267

C) Une désistance secondaire fragilisée par un temps long en prison..... 269

II) Les effets de la prison selon la séquence du parcours et les conditions d'incarcération 271

A) Être jeune en prison, en collectif, pour de courtes peines..... 271

B) La prison dans une période de maturation avec l'opportunité de glaner d'autres ressources 272

C) Ressortir avec une passion : un moteur pour alimenter le changement 275

III) Valoriser le temps en prison 278

A) Un approfondissement de ses capitaux cognitifs et sociaux 278

B) Limiter les effets contreproductifs de la prison : la déresponsabilisation, la stigmatisation et l'isolement 280

C) Proposer un parcours de citoyenneté depuis la prison..... 283

Chapitre 8 : la probation, le paradoxe d'un effet limité de l'intervention institutionnelle sur les processus de désistance 287

I) Une amorce négative difficile à surmonter 289

A) La disqualification précoce et continue de l'individu dans le rapport aux institutions..... 289

B) La construction par la délinquance contre ou malgré l'institution 291

II) Rétablir le lien institutionnel par la souplesse et l'individualisation de l'échange 292

A) Privilégier la relation pour créer la confiance nécessaire au changement 292
B) Désinstitutionnaliser le cadre pour devenir personne-ressource 295
III) Appréhender les effets latents et paradoxaux sur un processus complexe 300
A) Une mission de réinsertion et de prévention et ses effets paradoxaux 300
B) L'effet est limité parce qu'il reste latent 302
Chapitre 9 : la surveillance électronique, un effet de levier aux résultats variables 309
I) Externalisation de l'État pénal 311
A) Impératif budgétaire public et méthodologie entrepreneuriale 311
B) Opportunité technologique et déséquilibre carcéral 313
II) Incorporation individuelle de la surveillance.....316
A) Démultiplier les forces d'un État plus faible pour lutter contre la récidive..... 316
B) Devenir son propre geôlier comporte des risques psychologiques..... 318
III) Les répercussions sur les trajectoires de sortie 320
A) Les écueils d'une extension de la peine pour des désistants déjà réinsérés 320
B) Un premier cadre aux prémices de la désistance 324
Partie 4 Analyses transversales 329
Chapitre 10 : analyse typologique des parcours de désistance, entre opportunisme, épuisement et concrétisation.....329
I) Les principaux types dégagés par l'analyse 331
A) Les *passionnés* entrepreneurs qui réussissent : se réaliser ailleurs et autrement 331
B) Les *épuisés* : sortir par lassitude et dissuasion..... 333
C) Les *opportunistes indécis* : la progressive et difficile révision du rapport gain/risques..... 336
II) Les axes sous-jacents qui structurent ces types 340
A) Les quatre grands axes de réorganisation de la vie des désistants..... 340
B) Les niveaux d'avancement : les multiples positions des curseurs..... 342
C) Les combinaisons plus nuancées 344
III) Questionner les marges et les limites 347
A) Dans les interstices de la typologie 347
B) Les engagements différés : sortir à retardement de la délinquance 350
C) Plusieurs biais possibles dans l'analyse..... 352
Chapitre 11 : Analyse réflexive, en quoi le travail de recherche m'a transformé ?.....377
I) L'apprentissage par l'enquêteur de qualités humaines 379
A) L'établissement et la conduite des entretiens biographiques : une activité formatrice 379
B) Développer sa curiosité et une compréhension concrète des parcours 382
C) Établir un lien de confiance et tisser un réseau pour recruter des enquêtés..... 384
II) L'acquisition de compétences professionnelles 385
A) Se tailler le costume du chercheur 385
B) Apprendre à écrire avec une visée scientifique..... 387

C) Communiquer et discuter les avancées de ses recherches 389
III) Surmonter le défi statutaire et économique 390
A) Trouver des financements et routiniser la précarité 390
B) Équilibrer son temps et ses investissements 392
C) Devenir l'entrepreneur de sa propre recherche..... 394
Conclusion : Contextualiser et étendre les savoirs sur la désistance.....397
I) Les apports de l'exploration et des analyses.....400
A) Recueillir la vision de tous les usagers 400
B) Des concepts clés..... 402
C) Des éléments à explorer : religion, citoyenneté, ethnicité, espaces urbains..... 403
II) Les limites du protocole de recherche.....404
A) Le territoire parisien 404
B) Le canal de recrutement 405
C) L'absence de suivi longitudinal 407
III) Plusieurs pistes à suivre.....408
A) Reprendre contact, constituer une cohorte, développer un volet comparatif..... 408
B) Approfondir les pistes défrichées et aborder celles laissées inexplorées..... 409
C) Systématiser les retours et les échanges avec les pouvoirs publics 411
Bibliographie.....415
Liste des figures 435
Liste des tableaux.....436
Tables des matières 437